University of St. Michael's College
3 1761 08051848 3

UNIVERSITY OF ST. MICHAEL'S COLLEGE
LIBRARY

REVUE

DU

MONDE CATHOLIQUE

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPR., 18, R. DES FOSSÉS-S.-JACQUES.

REVUE

DU

MONDE

CATHOLIQUE

RECUEIL

SCIENTIFIQUE, HISTORIQUE ET LITTÉRAIRE

VINGT-SIXIÈME ANNÉE

TOME QUATRE-VINGT-HUITIÈME

TOME VIII DE LA QUATRIÈME SÉRIE

PARIS

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE LIBRAIRIE CATHOLIQUE

Victor PALMÉ, Directeur général

76, rue des Saints-Pères, 76

BRUXELLES
12, rue des Paroissiens, 12

GENÈVE
4, rue Corraterie,

1886

LA LECTURE

DES

SAINTS ÉVANGILES [1]

I

Bien souvent nous avons entendu des hommes éminents, des prêtres de haut mérite et de grand zèle, des évêques, s'entretenir devant nous d'un fait notoire et universel, — fait absolument extraordinaire en lui-même et tout d'abord inexplicable, — qu'ils considéraient comme la cause cachée de certaines déviations de la piété chez beaucoup de croyants, comme la cause première de la diminution de l'esprit chrétien.

« — Le Livre par excellence, disaient-ils ; le Livre dont la doctrine a changé la face de la terre ; le Livre que l'on trouve partout et que l'on cite chaque jour ; le Livre inspiré par le Saint-Esprit, — l'*Evangile*, — est, en réalité, très rarement lu, même par ceux qui font profession d'être des catholiques fervents : il ne l'est jamais par la multitude des Fidèles. »

Hélas ! rien n'est plus vrai.

Interrogez, en effet, vos proches et vos amis, tous ceux qui forment votre entourage ; interrogez-vous vous-même, cher lecteur ; et vous ne tarderez pas à constater, non peut-être sans un étonnement profond, que, sur cent personnes qui pratiquent les sacrements, il n'en est souvent pas une seule qui ait ouvert l'Évangile, autrement qu'au hasard, et pour en parcourir ou en méditer çà et là quelques

(1) Cet article est destiné à servir de Préface à une nouvelle traduction des Evangiles que M. Henri Lasserre va publier dans le courant d'octobre prochain.

versets isolés. La plupart des enfants de l'Église ne connaissent, du Livre divin, que les fragments, sans ordre logique ni chronologique, reproduits dans le Paroissien, à la messe des fêtes et dimanches de l'année; et ils n'en ont guères retenu que ces citations particulières qui, se rencontrant plus fréquemment que les autres sur les lèvres des prédicateurs et dans les ouvrages de piété, finissent par prendre, bon gré mal gré, possession de toutes les mémoires et par faire, pour ainsi dire, partie du domaine public... Nous croyons ne rien exagérer en déclarant qu'il n'y a pas, en moyenne, trois fidèles par paroisse qui soient allés au-delà de cette notion vague et qui, même une fois en leur vie, se soient appliqués à suivre et à étudier dans son harmonique ensemble, et sous la quadruple forme que lui donnent les évangélistes, l'histoire complète de l'Homme-Dieu. Contraste étonnant, contraste affligeant : tout en continuant d'être le livre le plus illustre du monde, l'Évangile est devenu un livre ignoré.

Comment s'est produit parmi nous un phénomène aussi anormal? — La question mérite d'être examinée avec un soin religieux et une entière sincérité.

II

Remarquons avant tout que si ce fait est général, surtout dans notre pays, il n'est pas ancien. On peut affirmer qu'il n'a aucune racine dans le passé.

Depuis Tertullien jusqu'à saint Bernard, c'est avec les plus vives instances, en effet, que tous les Pères de l'Église ont recommandé, aux chrétiens capables de cette lecture, la connaissance personnelle, sinon de l'Ancien Testament, dont de nombreux passages concernent exclusivement le peuple hébreu, du moins de l'Évangile, qui fut écrit pour toutes les nations de la terre, pour toutes les races et pour tous les temps. A aucun de ces grands hommes, à aucun de ces saints, les obscurités et difficultés qui se peuvent trouver incidemment dans le céleste Livre n'ont paru un suffisant motif pour ravir à une âme quelconque le bien immense qu'elle est appelée à retirer d'une directe communication avec les paroles textuelles de Notre-Seigneur, avec le sanctifiant spectacle de son existence ici-bas.

« Pourquoi, dit saint Jean Chrysostome, pourquoi l'Esprit-Saint « aurait-il emprunté, afin d'écrire les Évangiles, la plume de publi-

« cains, de pêcheurs, de modestes artisans, de pauvres gens sans « doctrine et sans lettres, si ce n'était dans le but manifeste de « mettre un pareil livre à la portée du lecteur le moins instruit? Ce « qu'il importait à tous de savoir, les Évangélistes l'ont exposé clai- « rement, de la manière la plus intelligible pour tous, comme étant « les communs docteurs de l'univers. Quel est donc l'homme qui, en « entendant ces mots : « *Heureux ceux qui sont doux et humbles* « *de cœur, heureux les miséricordieux, heureux ceux qui pleurent,* « *heureux ceux qui ont le cœur pur!* » et tout le reste, ait besoin « d'un maître pour les lui expliquer? Y a-t-il la moindre équivoque « dans le récit qui nous est fait des miracles et des événements de « la vie de Jésus-Christ?...

« Oui! oui! c'est un devoir pour tout chrétien de lire assidûment « ces livres sacrés. Il ne lui suffit point de ne pas ignorer ce qu'ils « contiennent; il doit les méditer pour en recueillir la vertu secrète. « A quoi vous servirait-il d'entendre les explications que nous ne « cessons de vous faire d'une façon suivie, si vous rendez nos efforts « inutiles par votre négligence à connaître au préalable, au moyen « d'une lecture assidue, ces livres mêmes qui font le sujet de notre « entretien? Faute de ce concours de votre part, notre travail n'est-il « pas presque entièrement stérilisé?

« Sachez que ces écrits sacrés ne nous ont pas été donnés pour « n'être qu'un vain ornement dans nos bibliothèques, mais afin que « nous en imprimions en nous-mêmes les divines leçons? Ne les pos- « séder que comme les Juifs, chez qui les préceptes de la loi étaient « gravés sur des tables de pierre, ce serait oublier cette étroite obli- « gation que nous avons tous de les inscrire sur ces tablettes vivantes « qui sont notre cœur et notre esprit... Je voudrais que, par l'habi- « tude de les lire, vous en fussiez tout pénétrés...

« Si le démon tremble d'aborder une maison où se trouve « le « Livre chrétien » (1), à plus forte raison craindra-t-il d'entrer dans « une âme toute remplie de ces célestes instructions. »

Le sentiment constant et unanime des Docteurs de l'Église et le sentiment de l'Église elle-même sur le grave sujet qui nous occupe, se résume dans ces pressantes exhortations de saint Jean Chrysostome.

(1) « Le Livre Chrétien. » Cette remarquable expression de saint Chrysostome, pour désigner les Evangiles, se retrouve dans d'autres Pères, et notamment dans saint Athanase.

Aussi la lecture de l'Évangile a-t-elle, durant de longs siècles, nourri la virile foi de nos aïeux et excité l'ardeur des âmes pour le service de Jésus-Christ. La plupart des discours et des homélies des saints Pères présupposent, dans l'auditoire groupé autour de la chaire, un commerce familier avec ce Livre des livres, lequel formait comme la base de toutes leurs leçons morales et dogmatiques.

« Les Évangiles, ne cessent-ils de répéter à tout instant, ont été « écrits : — pour être lus et médités par chaque fidèle à son foyer ; « — commentés ensuite, éclaircis et expliqués dans le Temple par « les Ministres de Dieu, — interprétés en dernier ressort, quand « elle le trouve nécessaire en quelque point, par la suprême autorité « de l'Église catholique. »

III

Au XVIe siècle, le protestantisme voulut scinder cette doctrine. Repoussant tout jugement supérieur, il afficha la prétention de livrer d'une façon absolue l'interprétation souveraine de la parole de Dieu à l'arbitraire individuel et à la fantaisie de chaque lecteur.

Là où l'Église et la nature même des choses avaient fondé une liberté féconde, sous la garde et la sanction d'un pouvoir tutélaire, les novateurs proclamaient la licence, et ouvraient les portes à tous les excès qu'elle entraîne.

Il devenait dès lors nécessaire et urgent de préserver la bonne foi publique du péril des traductions mensongères ou erronées, et de prémunir le peuple croyant contre les altérations du Livre divin, contre les falsifications du sens, contre les sophismes. Dans ce but, le Concile de Trente édicta une règle très simple. Il décréta que désormais toute traduction, soit intégrale, soit partielle, des Écritures saintes, devrait être revêtue de l'*imprimatur* épiscopal dans le diocèse où elle serait publiée, et qu'elle serait en outre accompagnée de notes explicatives... Ainsi, en tout pays, — quand il s'agit de matières précieuses, telles que l'or et l'argent, — l'État contrôle et constate par son poinçon la pureté du métal : voilà pour l'*imprimatur* de l'Évêque. Ainsi (et voilà pour les Notes), ainsi parfois, sur la grande route que parcourent les multitudes, place-t-on, en certains endroits douteux et difficiles des poteaux, des indications, voire même des luminaires, pour assurer la sécurité des voyageurs, pour les empêcher d'obliquer hors de la vraie voie, de s'égarer dans quelque fausse direction, ou de glisser dans des précipices.

Faisons observer en passant que, par cette double précaution et cette attentive sollicitude, l'Église marquait implicitement sa volonté expresse que l'on suivît toujours le même chemin; et (sauf une suspension transitoire, au moment le plus vif de la crise) elle continua d'inviter l'immense peuple qui lui était soumis à aller puiser directement la vie dans les ondes sacrées de la source évangélique.

IV

Malheureusement la vertu la plus rare en ce monde, c'est la mesure. Si l'Église infaillible avait été sage, les hommes faillibles ne le furent point; et la crainte de voir grandir un mal présent, dont ils étaient les témoins alarmés, les rejeta, comme cela arrive souvent, dans un autre mal, dont ils n'apercevaient point la portée future et les conséquences lointaines.

L'abus que les dissidents avaient fait et faisaient de divers textes inspirés, sur lesquels ils s'efforçaient d'appuyer leurs erreurs, effraya un certain nombre, un nombre considérable de catholiques, d'une orthodoxie inquiète; et il se produisit, parmi eux, une sorte de réaction contre l'usage même des saintes Lettres, dont chaque page, murmurait-on avec les exagérations de la peur, renfermait, comme des serpents sous l'herbe, les plus terribles dangers d'hérésie.

Sans oser formuler publiquement une prohibition absolue qui fût tombée sous les censures de l'Église, sans s'avouer sans doute bien nettement à elle-même son propre dessein, cette école timorée tendit dès lors à écarter de la main des croyants le Livre divin qui fait le fondement de notre foi ; elle travailla à le remplacer peu à peu par une littérature pieuse, destinée à donner, aux cœurs et aux esprits, une nourriture accommodée à leurs forces et une alimentation sans péril.

Quelques-uns de ces livres, nous n'hésitons pas à en convenir, sont excellents en eux-mêmes et ont contribué à la sanctification de maintes âmes. Toutefois, c'est l'exception. Dans la plupart de ces ouvrages (où trop souvent, hélas! le sucre de la dévotion remplaçait le sel de la sagesse) les vérités éternelles et les vrais enseignements évangéliques ne tardèrent pas à être délayés et comme perdus dans des eaux étrangères : doctrines individuelles ou collectives; considérations ascétiques ou mystiques; règles de piété; méthodes,

moyens, procédés de perfection, et oraisons de toute sorte. Plusieurs sont absolument navrants par leur insignifiance intellectuelle, par leur étroitesse de conception, par leurs idées fausses ou leur absence d'idées, par leur entière ignorance : ignorance du monde réel, ignorance du cœur humain, ignorance des véritables voies de Dieu. Mais les uns comme les autres, les meilleurs comme les lamentables, sont toute autre chose (oui, absolument autre chose) que l'Évangile, dont ils ont, par un envahissement insensible, nous allions dire clandestin, usurpé sans bruit la mission apostolique.

V

Qu'on nous permette (avant d'examiner tout à l'heure certaines conséquences de cette littérature), qu'on nous permette d'insister quelques instants, au risque de nous répéter, au risque même d'être long, sur ce renversement, sur cette révolution occulte, accomplie, sans aucun changement extérieur, dans la vie intime et dans les habitudes des multitudes orthodoxes.

Ayant pour principe et pour objectif de faire connaître et aimer au peuple chrétien la teneur même de l'Évangile, les saints Pères, comme nous l'avons vu plus haut, loin de vouloir le suppléer ou le supplanter, avaient consacré leurs efforts à en élucider les moindres expressions, à en peser toutes les paroles, non pour que le commentaire fît disparaître le texte, mais afin que les Fidèles, dans l'intérieur de leur maison, tantôt seuls et tantôt en famille, comprissent et goûtassent de mieux en mieux la vivifiante saveur de la sainte Parole. En exigeant, à l'époque du protestantisme et dès le premier siècle de l'imprimerie, que les traductions en langue vulgaire fussent désormais accompagnées de notes approuvées et de citations des docteurs, le Concile œcuménique réuni à Trente avait ratifié solennellement une si juste conception des choses, par la sanction de son indéfectible autorité.

Telles avaient été la doctrine et l'universelle coutume depuis le commencement. Et certes, si les écrits dont nous parlons, s'inspirant de la même pensée et travaillant dans le même sens, fussent restés dans cette même direction, il n'y aurait rien à dire à leur sujet, sinon à louer le mérite des uns et à regretter l'imperfection des autres... Mais ce qu'il y eut de déplorable, c'est que, partant d'un

point de vue tout contraire à la double tradition de l'Église et des Pères, ils poursuivirent tacitement et finirent par atteindre le but opposé. Considérant le Livre sacré comme inutile à lire par les Fidèles, voire même comme dangereux, on crut faire œuvre pie de le reléguer, loin des profanes, dans les savantes arcanes du sanctuaire.

N'était-ce point oublier que les discours de Jésus, au lieu de se renfermer pour quelques initiés, dans une enceinte soigneusement close, ont au contraire retenti en plein air sur les places publiques, sur la pente des monts, sur la rive des lacs, au sein des foules populaires pressées autour de lui; parmi les ignorants comme parmi les doctes; parmi les bons et les méchants, les grands et les petits, les justes et les pécheurs; parmi les juifs, les païens, les vieillards, les femmes, les enfants? N'était-ce point oublier qu'il a été prescrit, aux Apôtres et à leurs successeurs, d'annoncer partout ce même Evangile, à travers les siècles, et de le faire entendre ici-bas à tout être créé : *Euntes in mundum universum, prædicate Evangelium omni creaturæ* (1); κηρύξατε, dit le grec, « Soyez-en comme les crieurs publics. » N'était-ce point oublier que cet ordre était tellement absolu que, quand il arrivait à Notre-Seigneur de prendre à part ses disciples et de s'entretenir avec eux en dehors des multitudes, il ne manquait pas de leur bien spécifier que ces paroles mêmes, qu'il leur adressait alors en particulier, devaient, après lui, être répétées et répandues comme tous ses autres enseignements : « Ce que je vous expose présentement dans l'ombre, « vous avez à le proclamer dans le plein jour, et ce que vous « entendez à l'oreille, vous avez à le prêcher sur les toits (2). »

La terreur que l'on eut de voir les lecteurs s'égarer dans les sentiers de l'hérésie, ferma les yeux sur ces recommandations du divin Maître et sur la constante volonté de l'Eglise.

VI

Toutefois, le besoin des âmes et des esprits était tel que, malgré les influences et malgré le courant, certains Fidèles, plus ou

(1) Marc, XVI, 15.

(2) Quod dico vobis in tenebris, dicite in lumine, et quod in aure auditis, prædicate super tecta. (Matth., X, 27.)

moins rares ou nombreux, essayaient, et voudraient essayer encore, de retourner à la lecture du Nouveau Testament.

Mais, comme si toutes les circonstances eussent fatalement concouru à maintenir et à élargir graduellement la séparation entre les peuples et la parole de Dieu, un obstacle se présentait tout d'abord devant eux, — très secondaire en apparence et très grave en réalité, — qui ne tardait pas à décourager et à arrêter peu à peu leur bon mouvement.

Au milieu des progrès ou changements croissants de notre langue depuis le seizième siècle, et à l'encontre des exigences littéraires qui en découlaient, il était malheureusement advenu que les traductions de l'Évangile s'étaient immobilisées dans une forme d'aspect bizarre et singulier qui leur enlevait, pour la généralité des lecteurs, tout mouvement, toute couleur, toute vie.

Par un respect extrême de la lettre des textes saints, respect légitime et sacré dans son principe, mais que nous croyons mal entendu dans son application, les divers traducteurs qui se sont succédé semblent avoir en effet considéré comme un devoir de ne tenir aucun compte de l'idiome dans lequel on devait les lire. Et quelque contraire que cela pût être au génie propre de notre langue, ils se sont invariablement appliqués à décalquer, avec la plus scrupuleuse minutie, la tournure des phrases, la disposition des mots, c'est-à-dire la matérialité extérieure des écrits qu'ils avaient à traduire. C'était, avec des consonnances françaises, parler grec, latin ou hébreu, dans notre pays.

Quelle que fût la vaste science ou le talent des auteurs, il devait forcément résulter de cette méthode (qui provenait, elle aussi, de l'école de la crainte) des traductions en style barbare, laborieux, contourné, surchargé d'incidentes; — style pénible et sans clarté, au sein duquel l'attention, bientôt rebutée et lasse, épuise vainement ses forces à suivre l'idée et parfois même à chercher le sens, devenu incompréhensible.

Tout défaut cependant engendre un autre défaut. En contribuant de la sorte à obscurcir la pensée et à en fausser l'expression vraie, cette méthode entraîna, par une conséquence naturelle et logique, la nécessité d'élucider chaque phrase et chaque parole par des explications intrinsèques. De là, l'excès des annotations et gloses,

dont l'Église n'avait prescrit l'usage que dans les simples et sobres limites de l'indispensable. Peu nombreuses, elles sont un secours qui aide et satisfait l'esprit; trop nombreuses, elles étouffent le texte, font perdre le fil du récit et rendent la lecture difficile pour tous, impossible pour quelques-uns.

Parlerons-nous aussi de ces vieux us typographiques, que l'on a cru devoir conserver religieusement dans les traductions de l'Évangile, comme si ces formes, disparues de nos habitudes, avaient en elles-mêmes quelque chose de hiératique, d'inviolable et de sacré? Parlerons-nous de ces pages étranges, qui présentent au regard étonné deux longues et étroites colonnes de petits alinéas minuscules, munis à leur pied de toute une broussaille de notes, et constellés de mille renvois menaçants? Tout cela éloigne le lecteur moderne.

Parmi ces arrangements purement extérieurs, il en est un en particulier, qui a eu, suivant l'avis des meilleurs juges, la plus fâcheuse portée.

*
* *

Chacun sait que les éditions latines et grecques de l'Ancien et du Nouveau Testament sont disposées en chapitres et en versets. Mais ce qui est peut-être moins connu, c'est que ces coupures, purement arbitraires, ne font aucunement partie du texte même des saintes Lettres. La distribution par chapitres remonte au XIIIe siècle et fut l'œuvre du cardinal Hugues de Saint-Victor. Quant à la division par petits versets numérotés, elle fut introduite, au XVIe siècle, par le célèbre imprimeur parisien Robert Estienne, et ne tarda pas à être universellement adoptée, vu l'extrême commodité d'une telle innovation pour les citations, vérifications et recherches d'un passage quelconque de l'Écriture.

Cette ingénieuse idée facilitait en effet dans les plus grandes proportions le travail de savants, des exégètes, des prédicateurs : mais là s'arrêtait son utilité. En transportant dans les traductions en langue vulgaire (c'est-à-dire dans des éditions, non de recherche, mais de méditation et de lecture), ces divisions de l'imprimeur Estienne; en introduisant dans les discours du Sauveur et dans la narration des Évangélistes, ces perpétuelles et brutales hachures qui troublent l'esprit comme le regard, qui brisent les

phrases à contre-sens et interrompent la suite des idées; en imposant à l'intelligence, sans nulle nécessité ni profit, cette marche constamment arrêtée et reprise, cette allure agitée, saccadée et sautillante, on détruisit de plus en plus, par une seconde faute de servilisme, le charme intrinsèque, le charme profond et paisible du Livre de Vie.

Avez-vous parfois savouré la douceur d'une promenade fortifiante dans quelqu'une de ces routes agrestes et silencieuses qui s'enfoncent au milieu des grands bois, dans ces belles avenues, bordées d'arbres séculaires où chantent les oiseaux, émaillées de fleurs champêtres où butinent les bourdonnantes abeilles? Au-dessus de votre tête le ciel, autour de vous la paix, en vous le sentiment de la présence de Dieu. Comme ce voyage au sein de la nature vous repose! Comme tout votre être se complaît en la calmante fraîcheur de cette solitude tranquille et goûte délicieusement et sans trouble la vie universelle qui le pénètre de toutes parts!...

Eh bien! supposez qu'un ingénieur, afin de bien établir pour lui-même et pour les autres la situation de chaque détail du terrain, s'avise de faire creuser, tous les quatre ou cinq mètres, des fossés indicateurs en travers de la route. N'est-il pas évident qu'en vous condamnant désormais à franchir péniblement à toute minute ces démarcations agaçantes, il aura mis fin à vos courses dans la forêt, et, sans toucher à une branche ni à une feuille, fait disparaître l'attrait indéfinissable qui, tantôt le matin, tantôt le soir, tantôt aux heures de plein midi, dirigeait vos pas vers ces ombreuses allées?

Tout semblable est l'effet que produit cette coupure des versets, dans les diverses traductions. On trouble le lecteur, on le fatigue, on l'irrite presque : on le détourne de la forêt sacrée.

*
* *

Dans les extraits évangéliques que donnent les Paroissiens et les livres de Messe, on a, il est vrai, totalement écarté les versets, — ainsi que les notes, dont quelques-unes pourtant nous sembleraient être parfois indispensables. Mais on est tombé dans un excès contraire et non moins regrettable, par la façon dont on a imprimé ces fragments, toujours précédés, comme l'on sait, de la formule traditionnelle : *En ce temps-là.....*

Quelque considérable que soit le passage cité, quelque divers et distincts que puissent être les événements, les épisodes, les paroles les dialogues, les discours qui s'y trouvent relatés, on a adopté pour règle inflexible de ne jamais aller à la ligne, de courir ainsi tout d'une haleine du commencement jusqu'à la fin, sans s'arrêter une seconde, et sans prendre le temps de respirer. Les quatre récits de la Passion, que nous lisons durant le cours de la Semaine sainte, occupent chacun, huit, dix et même douze pages ininterrompues : pas une seule séparation, pas un intervalle, pas une halte. L'immense alinéa forme un bloc indivisible, une masse compacte où toutes les phrases se touchent, se pressent, se coagulent les unes aux autres, à tel point que l'esprit, contraint par là à une tension continuelle, en arrive forcément à ne plus discerner les détails et ne reçoit de l'ensemble qu'une impression confuse.

VII

C'est ainsi, par une série de causes multiples, que la coutume de lire les Saints Évangiles diminua de siècle en siècle et finit par disparaître presque entièrement du foyer catholique.

Serons-nous téméraires de le penser et de le dire? Ce que, depuis lors, le zèle le plus ardent et le plus infatigable s'empressa d'apporter aux âmes et aux intelligences chrétiennes, ne compensa point ce qu'elles avaient perdu? Serons-nous téméraires de penser et de dire, d'accord avec les Pères et d'accord avec l'Église, que la parole des hommes était fondamentalement impuissante à suppléer la parole divine et que, quelque remplis qu'ils fussent de bonnes et saintes intentions, toutes ces myriades de volumes ne valaient point cet unique livre : l'*Evangile ?*

Poursuivons :

Les délayages aqueux et édulcorés qui, sous forme d'ouvrages de piété, remplacèrent pour un si grand nombre la nourriture évangélique, si pure, si substantielle, si forte, si vivifiante, ne pouvaient avoir pour effet, nos lecteurs l'ont déjà compris, que d'étioler à la longue la vigueur du tempérament chrétien.

Beaucoup de préceptes du Nouveau Testament, très rudes et très nets, étant parfois laissés dans l'ombre ou atténués, afin de ne

pas rebuter, et d'autre part la lecture du Livre divin ne venant pas chaque jour faire justice de ces précautions trop humaines et de ces regrettables accommodements, il s'ensuivit et devait s'ensuivre que l'esprit du monde s'infiltra par gradations insensibles dans le concept religieux de beaucoup d'âmes très croyantes, très disposées à bien faire et très passionnément attachées aux moindres observances du culte.

Les petites dévotions prirent alors chez un certain nombre la place des grands sentiments et des hautes vertus : les minutieuses pratiques, celles de viriles actions : le vrai type de la perfection à atteindre se trouva faussé, altéré, amoindri. A l'image grandiose et apostolique du *Saint*, dont le puissant et lumineux exemple enthousiasme les cœurs et entraîne les volontés, succéda la figure un peu pâle et effacée du *saint homme* dont la vie, tout édifiante qu'elle soit, ne pénètre pas les âmes d'autrui d'une chaleur incandescente et ne les emporte nullement dans son orbite. Or, la force d'expansion et d'attraction, la force apostolique, du Christianisme, étant avant toutes choses dans la sainteté des Chrétiens, c'est-à-dire dans l'entière application, faite par eux des préceptes et des conseils évangéliques, il arriva qu'étant ainsi affaiblis au dedans, on eut moins d'énergie, moins de puissance pour agir et pour convertir au dehors, pour attirer dans le sein de l'Église ceux qui avaient le malheur de ne point y être nés, pour y ramener ceux qui l'avaient quittée, pour y maintenir ceux qui s'en éloignaient.

Une autre conséquence, non moins grave, est résultée de cette totale ignorance des Évangiles dans laquelle se sont endormies, inconscientes du péril, tant d'ouailles du troupeau fidèle. Conservant scrupuleusement et avec ferveur toutes les extériorités de la religion, dociles, orthodoxes, zélés, quoique parfois un peu étroits, nombre de chrétiens sont devenus, hélas! de plus en plus incapables, non seulement de gagner et de convaincre autour d'eux ceux qui ne croient pas, mais d'opposer une résistance intellectuelle sérieuse aux agressions dont la Religion est l'objet, aux mensonges audacieux sur les origines de notre foi, aux calomnies contre le Livre sacré; et cette faiblesse intime, dont les inconvénients ne se faisaient guère sentir aux époques où la société entière récitait le même *Credo*, constitue présentement un danger qui frappe tous les regards.

Nous vivons, en effet, dans un temps où l'on ne peut plus se con-

tenter d'une foi aveugle comme celle du charbonnier, foi respectable, sans doute, mais seulement chez le charbonnier. Quiconque sait lire, écrire, travailler, réfléchir, doit avoir (et particulièrement de nos jours) une foi clairvoyante, se rendant nettement compte à elle-même de ce qu'elle croit et des motifs de le croire, une foi armée pour la défense et pour l'apostolat.

Entourés de publications hostiles, de journaux ennemis, de contradicteurs toujours en éveil, nous sommes à chaque instant, que nous le voulions ou non, mis en mesure de fournir les raisons de notre croyance et de soutenir, contre maints et maints assaillants, l'Évangile attaqué. Comment le ferons-nous?... Et si, interrogés et harcelés par nos adversaires au sujet de ce livre, — deux fois sacré pour nous, puisqu'il contient l'histoire de notre Dieu et qu'il fut inspiré de l'Esprit-Saint, — nous sommes contraints de leur répondre en rougissant que nous ne l'avons point lu, ne serons-nous pas justement l'objet de leur risée et de leur mépris? A quelle explication avoir recours, en vérité, pour nous justifier à leurs yeux d'une contradiction si flagrante, entre notre vénération qui va jusqu'au culte, et notre indifférence qui va jusqu'à ne pas même avoir pris connaissance de ces pages, que nous considérons comme venant du ciel?

L'ignorance générale des Évangiles a fait seule en France, il y a quelque vingt ans, le succès du roman scandaleux qui parut sous ce titre : *la Vie de Jésus*. Chez un peuple quelque peu familier avec les récits de saint Mathieu, de saint Marc, de saint Luc et de saint Jean, un pareil ouvrage n'aurait pas effleuré le sentiment public, et il n'eût pas été besoin de le réfuter : sans le secours de personne, chacun en eût vu les falsifications flagrantes, les sophismes grossiers, l'inanité absolue.

VIII

Ce mal intime et complexe que nous avons cru devoir analyser avec une franchise entière, cet allanguissement de l'esprit chrétien, ces défaillances de la foi, ce manque de vigueur à nous défendre, cet attiédissement du zèle, ces déviations de la piété dans certaines âmes, cette anémie d'un grand nombre, sont, pour le penseur catholique, l'objet de douloureuses préoccupations. Parmi ceux qui ont autorité ou font autorité dans l'Église, on est unanime à comprendre que l'un des meilleurs remèdes, peut-être le plus efficace,

à cet état de choses, serait tout d'abord de revenir à la bonne coutume que les saints Pères et les conciles avaient toujours indiquée, avec tant de sollicitude, aux fortes générations d'autrefois. « Il fau-« drait, dit-on, il faudrait ramener les Fidèles à la grande source « d'eau vive qui jaillit du Livre inspiré. Il faudrait leur faire écouter, « goûter et savourer les leçons directes du Sauveur, les paroles « pleines de grâce et de vérité qui sortaient de ses lèvres. Il « faudrait les mettre en présence des enseignements qu'a donnés, « pour l'universalité des âmes, la vie parfaite, la vie, toute humaine « et toute divine, de Celui que nulle intelligence sincère ne peut « contempler en face sans ployer les genoux, que nulle âme droite « ne peut entendre et voir sans l'aimer, sans l'adorer, sans se sentir « embrasé du désir de le suivre et de la volonté de le servir. « L'Évangile, qui a converti et sauvé jadis le monde penchant sur « sa ruine, a été doué par Dieu d'une puissance intrinsèque assez « grande pour le sauver une seconde fois. »

Mais si la nécessité du remède s'impose à l'esprit avec les caractères de l'évidence, il est infiniment moins simple de passer à l'exécution. Après cette interruption si fâcheuse et si universelle dont nous venons d'exposer les causes, on ne peut se dissimuler qu'il ne soit extrêmement malaisé d'introduire à nouveau la lecture quotidienne de l'Évangile dans les habitudes des Fidèles. Est-ce une raison pour ne pas le tenter?

— Non, certes! car renoncer à agir devant une simple difficulté, quelque grande qu'elle soit, comme on le fait devant une impossibilité manifeste, serait non seulement un manque de courage, mais un oubli du devoir et une méconnaissance formelle de cette grâce particulière que Dieu accorde, sans jamais y manquer, à toute bonne volonté qui consacre ses forces, mêmes chétives, au renversement du mal et à l'établissement du bien? Le souverain Maître ne nous demande point, du reste, la réussite et le triomphe, que Lui seul donne quand il lui plaît : il nous demande le travail et l'effort, lesquels ne sont jamais inutiles, alors même qu'ils semblent momentanément perdus. Ce que l'un commence, d'autres l'achèvent; ce que celui-ci ébauche aujourd'hui d'une façon incomplète, informe même et grossière, des mains plus habiles viendront après lui, qui l'amèneront à la perfection. Ainsi le labeur des petits et des humbles, s'il n'atteint pas le résultat vers lequel il tend, sert, du

moins, à préparer les voies qui y conduisent, à déblayer la route, à faciliter le chemin, à mettre en lumière, ne fût-ce que par les fautes qu'ils commettent, les pierres d'achoppement que l'on doit éviter.

Voilà pourquoi nous travaillons depuis bientôt quinze années à revoir incessamment et à corriger une traduction des saints Évangiles, que nous allons, dans quelques semaines, livrer au public et qui est déjà revêtue de l'*imprimatur* de l'Archevêché de Paris. Voilà pourquoi, malgré toutes les défectuosités que lui laisse, hélas! notre insuffisance, nous nous décidons enfin à la faire sortir des presses, avec l'espoir, avec la certitude, de répondre au besoin d'un grand nombre d'âmes (1).

IX

Les considérations qui précèdent expliquent le but que nous nous sommes proposé et la méthode que nous avons suivie, en essayant de traduire les saints Évangiles, pour les chrétiens de notre temps et aussi pour les non chrétiens.

Nous croyons pouvoir nous rendre le témoignage que nous n'avons rien négligé pour pénétrer, par l'étude des commentateurs autorisés et des philologues, par l'examen attentif des variantes, par nos propres réflexions, dans le sens exact et la portée de chaque phrase, de chaque expression, de chaque mot du grec ou du latin, de chaque locution hébraïque. D'autre part, ce sens une fois bien déterminé dans notre esprit, nous nous sommes appliqué, non pas à faire un décalque servile de la langue morte dans la langue vivante, mais à rendre, dans la meilleure forme française qu'il nous ait été possible d'écrire, la nuance précise de la pensée.

Autant, pour comprendre les Évangélistes, nous nous sommes constamment et uniquement inspiré du génie de la langue qu'ils

(1) Un renseignement tout intime pourra donner au lecteur quelque idée du soin respectueux que nous avons voulu mettre à un labeur si difficile et si délicat. Il y a douze ans que le volume entier que forme cette traduction est composé à l'Imprimerie générale Lahure et Cie, et que nous payons à cette Maison le loyer des caractères, afin de pouvoir retoucher, corriger, refaire, à nos heures et à nos années, les successives et innombrables épreuves de notre travail.

parlaient, autant, pour les traduire, nous nous sommes constamment et uniquement inspiré du génie de la langue que nous avions à parler. Religieux jusqu'au scrupule vis-à-vis de tout ce qui constitue l'idée elle-même, de tout ce qui est l'essence inviolable du texte sacré, nous avons pris à tâche de présenter en toute sa vérité à nos lecteurs la pensée et le sentiment, sans rien ajouter, sans rien retrancher, sans rien troubler et sans rien perdre, de même que l'on verse avec mille précautions, d'un vase dans un autre, quelque précieuse liqueur, craignant également, et d'en laisser tomber une seule goutte, et d'y mêler quoi que ce soit d'étranger.

Nous nous sommes souvenus que saint Jérôme, dans sa lettre à Pammaque sur l'art de traduire, pose en principe ce précepte d'Horace : « Si vous voulez être un vrai interprète, gardez-vous tout « d'abord de vous appliquer à rendre invariablement le mot par « le mot (1). »

Et saint Jérôme ajoute lui-même : « Ce que certains esprits « appellent fidélité, les hommes vraiment érudits le nomment ser- « vitude... Toute langue a son génie propre et pour ainsi dire « domestique. Lorsqu'il est manifeste qu'en traduisant chaque mot « j'obtiendrais dans ma langue quelque chose d'inadmissible, qui « donc pourrait, je le demande, m'accuser de manquer à mon « devoir d'interprète, si, pour rendre le vrai sens, je modifie l'ordre « des mots, la forme de la phrase et l'expression? Une traduction « mot par mot *cache le sens qu'elle prétend faire passer d'une « langue dans une autre.* Poursuive qui voudra les syllabes et les « lettres : attachez-vous au sens!... Un jour ne me suffirait pas si « je voulais citer le témoignage de tous ceux qui, dans leurs tra- « ductions, ont uniquement cherché le sens et la vérité. Je me « borne pour le moment à vous nommer le saint confesseur Hilaire. « Traduisant, du grec en latin, des homélies sur Job et plusieurs « traités sur les psaumes, il se garde bien de se coller à la lettre « qui dort et ne se donne pas de perpétuelles contorsions par une « servile obéissance à l'empire des mots : *il s'est emparé du sens « en vainqueur et il l'a transporté dans sa langue.* »

Aux anciens chapitres et versets, introduits de main d'homme

(1) *Nec verbum verbo curaris reddere,*
Fides interpres.

dans le texte sacré pour faciliter les recherches, nous avons, pour faciliter la lecture, substitué des divisions plus en harmonie avec les habitudes et les logiques exigences des esprits contemporains. De là, suivant l'ordre même des faits ou des idées, de là, une différente coupure des paragraphes successifs du récit; de là, des alinéas nombreux; de là, des tirets marquant les dialogues d'après les règles de l'imprimerie moderne; de là, des blancs, des espaces, des intervalles, des étoiles typographiques, parfois des lignes de points, pour guider l'intelligence en guidant les yeux, et faire mieux saisir la marche générale de l'ensemble.

Les anciennes divisions, très exactement indiquées dans le titre courant qui domine la page, permettent du reste de se reporter toujours au texte et de confronter notre traduction avec le latin et le grec, tels qu'ils sont imprimés dans les éditions ordinaires.

N'ignorant point combien l'aspect d'un volume tout hérissé de renvois, effraie et repousse la plupart des lecteurs, qui ont absolument besoin, pour goûter la saveur d'un livre, de ne pas être interrompu par de perpétuelles explications, observations, dissertations et gloses, nous nous sommes efforcé d'éviter un semblable écueil.

Les quelques notes géographiques, historiques, philosophiques même, qui éclaircissent ou complètent le texte et qui nous semblent de nature à intéresser tout le monde, sont indiquées, comme de coutume, par un chiffre, renvoyant au bas de la page. Elles sont suffisantes, mais rares.

Quant aux notes, purement lexicologiques, qui justifient tel ou tel détail de la traduction, elles sont réunies et coordonnées à la fin du volume. Mais comme elles ne sont utiles qu'à ceux de nos lecteurs qui seraient arrêtés par une difficulté et que, pour les autres, un renvoi dans le texte troublerait sans nul avantage le cours du récit, nous nous sommes borné, en regard de toute expression appuyée par une note justificative, à faire imprimer à la marge de droite une astérisque que nous avons voulue expressément très petite, afin qu'elle ne tire point l'œil. Cette astérisque veut dire : « Il y a, à la « fin du volume, une note qui est relative à la ligne que vous lisez. » Quiconque a besoin de la note est ainsi prévenu qu'elle existe : et il peut aller la chercher, suivant une indication donnée au bas de la page. Ceux qui, devant ce passage, n'ont éprouvé aucune

inquiétude d'esprit continuent leur lecture, sans se préoccuper de l'astérisque, et souvent même sans la remarquer (1).

X

Nous venons d'exposer notre méthode. Nous venons d'exposer les principes qui nous ont dirigé et le but que nous avons poursuivi, comptant, non sur nous-même, mais sur la grâce et la bénédiction de Dieu. Profondément convaincu de la vertu vivifiante et rénovatrice du Livre divin, nous avons tendu, dans la mesure de nos forces, ou, pour mieux parler, dans la mesure de notre faiblesse, à le rendre plus accessible à tous, à le placer de nouveau, selon la tradition et le vœu de l'Église, dans la main des Fidèles, à le placer aussi sous les yeux des incroyants, de ceux qui ne prient pas, de ceux qui ne franchissent jamais le seuil du temple et qui vivent comme si Dieu n'existait pas...

— Eh quoi? s'écrieront peut-être quelques-uns, vous avez donc voulu traduire l'Évangile pour les gens du monde et en jeter les feuillets sacrés sur ces tables profanes où s'étalent, hélas! tant de romans et de déplorables écrits?

— Assurément! Oui, c'est bien là notre dessein : et fasse le Sei-

(1) Parmi les notes de notre traduction, un très grand nombre sont extraites de la savante et très remarquable *Vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ*, par M. l'abbé Fouard, qui a eu, il y a quelques années, un si sérieux et si légitime succès. C'est un beau livre, un livre de premier ordre, auquel nous avons le devoir de rendre justice en passant, L'auteur nous pardonnera, je l'espère, d'avoir si souvent glané des épis d'or dans son opulente moisson. Il est assez riche pour que nous n'ayons en rien la crainte de l'appauvrir.

Nommons aussi M. l'abbé Crampon qui a publié avant nous une traduction française, affranchie de l'esclavage des versets. Nommons les abbés Fillon et Bayle, de la Faculté de Lyon, les abbés Bacuez et Vigouroux, du Séminaire Saint-Sulpice, dont les travaux approfondis nous ont plus d'une fois éclairé sur le sens véritable de tel ou tel passage du texte évangélique. Remercions M. Marcellin Arnauld, l'auteur si érudit de la *Vie de saint Paul*, l'helléniste si éminent dont la patiente amitié a révisé soigneusement toutes les pages de notre traduction. Remercions avec lui nos divers amis, prêtres et laïques, savants et écrivains, à qui nous avons soumis notre travail avant de le présenter à l'autorité ecclésiastique, et qui ont bien voulu nous prêter le concours de leurs lumières, pour corriger en maint et maint endroit les défectuosités de notre œuvre. Si cette traduction fait quelque bien, nous prions Dieu, qui voit dans le secret, de leur en tenir compte et de les récompenser de tout ce qu'il y a de leur savoir et de leur saine critique dans le livre que nous donnons aujourd'hui au public.

gneur tout-puissant que nous réussissions quelque peu à le réaliser!.. Est-ce que l'Évangile est autre chose que la parole même et la vie de Jésus-Christ, perçant l'épaisseur des âges et se présentant à toutes les âmes pour qu'elles entendent et pour qu'elles voient? Est-ce que, quand il passa sur cette terre, Notre-Seigneur n'adressa pas à tous ses enseignements? Est-ce que même il n'est pas venu plus encore pour les pécheurs que pour les justes? Est-ce qu'on ne le voyait pas, à toute heure, répandre la vérité partout où était l'erreur, répandre le bien partout où était le mal; entrant dans la maison des Publicains comme dans celle des Pharisiens; rompant le pain avec tous; relevant Madeleine accablée sous le poids de ses fautes; parlant de la Rédemption et de l'éternelle vie à la Samaritaine; demandant et recevant l'hospitalité sous le toit de Zachée, et ramenant ainsi, par la grâce inhérente à la céleste doctrine, tous les cœurs de bonne volonté qui n'étaient qu'égarés? Tel auditeur, qui l'écoutait d'abord d'une oreille distraite, devenait attentif; — attentif, il devenait Disciple; — Disciple, il devenait Apôtre.

Puissiez-vous, ô Livre divin, toujours identique à vous-même sous cette forme nouvelle propre à mon temps et à mon pays, puissiez-vous apprendre le Dieu vivant à ceux qui l'ignorent, fortifier quiconque chancelle et va tomber, consoler ceux qui sont dans la peine, rendre l'espérance aux désespérés, donner la foi du futur Royaume et de la félicité sans fin et sans limite à ceux qui gémissent dans les misères d'ici-bas! Allez, ô Parole sainte! et, à travers les imperfections de notre œuvre et les défaillances de notre langage, portez la lumière dans les esprits et dans les âmes, portez la charité dans les cœurs, de même que le Soleil, malgré les brumes et les nuages qui montent de la terre, ne cesse d'éclairer le monde de ses rayons et de lui verser la fécondité! Amen.

Henri Lasserre.

TILLY

ET L'INCENDIE DE MAGDEBOURG

Un jeune aspirant au baccalauréat peut être interrogé sur la guerre de Trente ans : à tout hasard, il doit l'apprendre. Il faut qu'il sache au moins quelle est la cause de cette guerre, quelles en sont les périodes, et que, dans chaque période, il puisse citer quelques noms de généraux, indiquer quelques batailles. Le jeune homme ouvre une histoire élémentaire, celle de M. Duruy, par exemple. Il étudie sa guerre de Trente ans. Arrivé au siège de Magdebourg, il rencontre une formule que, d'âge en âge, chaque historien classique a fidèlement transcrite chez son devancier : « Magdebourg, que les Impériaux assiègent, est perdue par ces hésitations (des électeurs de Saxe et de Brandebourg), car Gustave-Adolphe ne peut la sauver, et Tilly la traite avec une épouvantable férocité (1). »

Passe-t-il de M. Duruy à un autre auteur élémentaire, la formule s'allonge, mais elle reste la même pour le fond : « Tilly, qui... commandait (les troupes impériales), se déshonora par les plus atroces cruautés au siège de Magdebourg (1631). Quand il fut maître de la ville, il fit passer tous les habitants au fil de l'épée, sans même en excepter les vieillards, les femmes et les enfants. Les soldats reçurent ensuite l'ordre du pillage, et un affreux incendie acheva la destruction de cette malheureuse cité, qui ne fut plus qu'un monceau de cendres et de ruines. » (Drioux, *Histoire de l'Europe*, depuis 1610 jusqu'à 1789, ch. III, p. 31.)

M. Todière n'a guère plus de ménagements pour le comte de Tilly : il reproduit le cliché ordinaire. Que le jeune homme ouvre

(1) Duruy, *Histoire des temps modernes*, c. VIII.

ensuite la bibliothèque paternelle, qu'il interroge un de ces auteurs dont la plume n'est pas habituée à transiger avec l'erreur, dont le témoignage est calme et limpide comme la vérité et comme leur conscience, qu'il interroge M. Laurentie. M. Laurentie lui répondra avec sa concision habituelle : « Un instant le comte de Tilly balança la fortune du roi de Suède ; il s'était emparé de Magdebourg, qu'il avait ruinée par l'incendie et le pillage, etc... » (Laurentie, *Histoire de France*, t. V, p. 138.)

Le jeune homme n'hésite plus. Sa pensée est désormais fixée sur ce grand événement, et dans sa mémoire, le nom du comte de Tilly est associé désormais à celui de ces cruels chefs de guerre qui furent la honte de l'humanité!

Pourtant le jeune homme se trompe. Les auteurs qu'il a consultés, séduits eux-mêmes par d'autres auteurs, ont égaré sa bonne foi. Il condamne, sur des témoignages erronés, une des figures les plus pures, un des plus nobles caractères des temps modernes. Son manuel, les historiens qu'il a lus, sont en contradiction avec la vraie science, et ce Tilly, qu'il apprend à flétrir, comme un général cruel et farouche, comme un incendiaire, l'histoire, enfin éclairée par les recherches contemporaines, le déclare innocent de la dévastation de Magdebourg, et d'un bout à l'autre de sa vie, constamment fidèle à la noblesse de son caractère. Si enracinée que soit cette vieille calomnie, fortifiée par les préjugés protestants et par une sorte de prescription, il faut qu'on l'arrache et qu'elle disparaisse de l'histoire. Si tous les hommes ont droit à la vérité, ceux-là surtout la réclament, qui ont rendu à l'Eglise de plus grands et de plus signalés services, et que le mensonge a poursuivis en raison même de ces services et de leur attachement au catholicisme. A ce titre, nul plus que le comte de Tilly n'a droit à la vérité. Cette vérité, on l'a déjà fait luire sur sa tombe longtemps calomniée. En Allemagne, Monzel, Gfroerer, Onno-Klopp, et d'autres encore ; en Belgique, M. le comte de Villermont, dans une publication remarquable, ont rejeté l'odieuse accusation tirée du siège de Magdebourg, et donné à Tilly, dans ce grand procès, un verdict d'acquittement pur et simple. Mais la calomnie, chassée des hautes cimes de la science, est descendue dans ces régions mitoyennes de l'histoire où bien des erreurs trouvent un refuge, et où elle peut tenir longtemps encore. Pamphlets historiques, ouvrages de seconde main, manuels classiques, tant que la vérité reste dans les hau-

teurs et n'est pas vulgarisée, tout cela peut abriter bien des accusations rebattues, bien des préjugés, bien des mensonges. Il importe donc de poursuivre jusque sur ce terrain l'erreur déjà condamnée et de la rendre manifeste en faisant resplendir à tous les yeux la vérité qu'elle obscurcissait. C'est le but que, dans la mesure de notre faiblesse, nous donnons à la présente étude. Madgebourg fut incendiée le 20 mai 1631, au moment même où elle tombait au pouvoir de Tilly. Des excès épouvantables accompagnèrent l'incendie de Magdebourg. Or cet incendie ne fut point l'ouvrage de Tilly, et Tilly n'est point responsable des excès qui l'accompagnèrent. Voilà ce que nous voulons établir.

1° Au commencement de l'année 1630, le protestantisme semblait définitivement vaincu en Allemagne. En vain, il avait allumé, depuis douze ans, le flambeau des guerres civiles; en vain, il avait réclamé et obtenu l'intervention étrangère; en vain, il avait fait appel à toutes les haines, à toutes les convoitises, déchaîné toutes les passions. Le génie de Tilly, la fortune de Wallenstein, avaient ruiné ses espérances. Frédéric V, son fantôme de roi, n'avait pas même su remplir le personnage d'un usurpateur. Le Danois, battu à Lutter, s'était estimé heureux de signer la paix de Lubeck. Les protestants vaincus n'avaient plus d'alliés. La maison d'Autriche, la Ligue catholique, triomphait sur tous les points, et ce triomphe des armées impériales assurait du même coup la victoire définitive de l'Église romaine. Appuyé sur deux généraux invincibles, le tout-puissant empereur Ferdinand II allait désormais parler en maître, rappeler sur leurs sièges tant d'évêques proscrits et dépossédés, rattacher à l'Église tant d'âmes qu'en avaient séparées le brigandage et les violences du protestantisme, et, de toutes parts, forcer l'hérésie à restituer ses conquêtes. Pourtant, au milieu de cet éclat et de ces victoires de la maison impériale, un œil perspicace pouvait démêler à l'horizon les signes précurseurs d'un orage. Au nord, un roi jeune, entreprenant, plein de bravoure et d'ambition, un génie militaire que le monde ignorait encore, mais qui se connaissait déjà lui-même, Gustave-Adolphe, se disposait à relever l'étendard tombé à Lutter et à donner un chef au protestantisme. En France, un autre génie, un cardinal-ministre, plus maître que le roi sous le nom duquel il gouvernait et qui s'en servait sans l'aimer, Richelieu, politique déjà célèbre et destiné à une célébrité plus grande encore, abritait sous la pourpre romaine de vastes et

d'ambitieux desseins. « Jusqu'où allait l'ancienne Gaule, disait-il, jusque-là doit aller la France. » Il voulait reculer nos frontières amoindries jusqu'à leur emplacement naturel, jusqu'au Rhin. Le but, pris en lui-même, était louable et patriotique. Mais l'évêque de Luçon avait oublié une parole de l'Écriture : *Justitia elevat gentes.* Il voulait fonder la grandeur de la France sur l'injustice et sur une politique nouvelle, inconnue aux siècles chrétiens. Il méconnaissait la vocation spéciale de notre nation, créée de toutes pièces pour le catholicisme, pour l'Église, et ne pouvant pas être autre chose, dans le monde, que « le soldat de Dieu ». De toutes parts, il cherchait des ennemis à la maison d'Autriche, c'est-à-dire au plus ferme rempart du catholicisme en Occident. Il ne voyait pas qu'affaiblir cette maison puissante, c'était affaiblir du même coup le catholicisme, et, en obtenant pour la France une prépondérance éphémère, lui retirer sa véritable sève, préparer l'exaltation des nations protestantes, et ce fleuve immense de calamités que le traité de Westphalie a répandu sur l'Europe. Cette vue perspicace que donne la foi, le génie ne l'a pas toujours, et lorsqu'il ne sait pas regarder le ciel, son horizon est borné comme la terre. Correct comme prêtre, irréprochable dans ses mœurs, remplissant ses devoirs d'évêque sans avoir l'âme sacerdotale, Richelieu était avant tout diplomate. Le pape l'appelait, dit-on, un cardinal d'État, et l'expression portait bien. Richelieu servait l'État, les droits de l'Église venaient ensuite, et s'ajustaient comme ils pouvaient avec la politique du ministre. Richelieu, Gustave-Adolphe, ces deux ambitions devaient s'entendre, et, contre la maison d'Autriche, ces deux ambitions s'entendirent. A la diète de Ratisbonne, le fameux P. Joseph « fit entrer dans son coqueluchon les gros bonnets électoraux ». Trompé à son tour, Ferdinand II sacrifia Wallenstein. C'était perdre une armée et un défenseur quand une guerre allait éclater. L'ambition et la politique jettent Gustave-Adolphe sur l'Empire, et la période suédoise commence. Wallenstein disgracié, c'est Tilly qui doit soutenir tout le poids de la lutte; Tilly, le génie et la vertu; Tilly, jusque-là toujours heureux dans les batailles. Le génie du Suédois ne s'est pas encore révélé au monde. On dit à Vienne que ce roi de neige fondra en avançant vers le midi. Le roi de neige ne fond pas. Sa force, comme celle de l'avalanche, ne fait que s'accroître en avançant. Débarqué à l'île d'Usedom, le 4 juillet, il s'empare des bouches de l'Oder et chasse devant lui les garnisons impériales. La

forte place de Stettin tombe en son pouvoir et le rend maître du cours inférieur de l'Oder. La grande forteresse de Colberg, sur la Baltique succombe, à son tour, et sa chute assure les communications de Gustave-Adolphe avec sa flotte et avec la Suède. De sanglants massacres ne tardent pas à déshonorer ces victoires. Maîtres de Francfort-sur-l'Oder, après un siège de deux jours, les Suédois égorgent tout ce qui leur tombe sous la main, et préludent ainsi à des cruautés que deux siècles et demi n'ont pu effacer de la mémoire des Allemands. Mais, comme il est reçu que dans les guerres entre catholiques et protestants, ceux-ci ont toujours été des victimes, ceux-là, des persécuteurs, les historiens élémentaires nous disent de la meilleure foi du monde que Gustave-Adolphe « ménagea tellement les pays où il passa que les populations le saluèrent à l'envi comme l'ange de la délivrance ». (L'abbé Drioux, *Histoire de l'Europe de* 1610 *à* 1787, ch. III.)

En possession de l'Oder, le roi de Suède devait convoiter l'Elbe. Mais pour s'établir sur l'Elbe, il fallait s'emparer de Magdebourg, « Merveilleusement favorisée par la nature, protégée par une triple enceinte d'épaisses murailles, puissante par ses richesses, son industrie, son antique renommée, Magdebourg était le plus redoutable boulevard du protestantisme révolutionnaire dans le nord de l'Allemagne. Au temps où florissait le ligue hanséatique, Magdebourg y avait joué un rôle prépondérant. Son commerce rayonnait jusqu'aux extrémités du monde connu, ses nombreux vaisseaux sillonnaient les mers, et ses vastes magasins étaient le grenier d'abondance de l'Allemagne. Mais les richesses y avaient amené leurs compagnes ordinaires, l'amollissement des mœurs, l'ambition et cet esprit de contestation et de révolte qui germe dans les bas-fonds de l'envie et qu'on décore du nom pompeux d'amour de la liberté. Sa bourgeoisie, devenue plus remuante à mesure que la fortune la grandissait, avait de bonne heure ouvert la lutte contre son seigneur légitime, l'archevêque, et conquis successivement de grands privilèges. Elle embrassa avec ardeur la Réforme, parce qu'elle y trouva un levier énergique pour achever l'œuvre de son orgueilleuse ambition, et mit le sceau à son indépendance, en expulsant ses prélats catholiques et en forçant le chapitre à élire une de ces ombres d'évêques, conservées par les protestants, sous le nom d'administrateurs. Bientôt l'arbre porta ses fruits. Les diverses sectes de l'époque s'implantèrent à Magdebourg, qui devint le refuge

des prédicants les plus exaltés et les plus fanatiques. Telle était leur réputation à cet égard que, lors de l'assemblée des protestants à Francfort, en 1557, pour tâcher de trouver une formule de conciliation entre eux, les ministres magdebourgeois furent expressément exclus. Toujours prêts à souffler le feu de l'insurrection, ils entraînèrent la ville dans toutes les luttes du protestantisme contre l'autorité impériale. Leur influence sur le peuple était sans bornes, et ils exerçaient une véritable théocratie. Presque toujours divisés entre eux, inquiets et turbulents, ils entretenaient une constante agitation dans les masses, et ils provoquèrent souvent de sanglantes émeutes. » (*Le comte de Villermont-Tilly*, t. II, ch. II)

On conçoit combien il importait à Gustave-Adolphe de s'assurer d'une telle ville. Outre sa belle position sur l'Elbe, ses fortifications considérables, ses richesses, Magdebourg avait l'avantage précieux pour le Suédois d'être un foyer perpétuel d'agitations religieuses. S'il pouvait quelque part rencontrer des sympathies, c'était bien dans une cité turbulente, toujours en révolte, poussant jusqu'au fanatisme la haine de l'Église romaine et de l'autorité impériale. Par contre, Ferdinand II et son généralissime avaient le plus grand intérêt à ne point laisser Magdebourg entre les mains de l'étranger. Maître de la ligne de l'Oder, Gustave-Adolphe allait s'assurer celle de l'Elbe, en s'emparant de Magdebourg. Deux beaux fleuves et une base puissante d'opérations tombaient ainsi en son pouvoir. Cette base d'opérations, il fallait s'en servir contre lui; ces fleuves, il fallait l'en débusquer, ou tout au moins garantir l'Elbe, si on ne pouvait encore le chasser des rives de l'Oder. Il n'était pas même besoin, pour obtenir ce résultat, de mettre à Magdebourg une garnison impériale : il suffisait que la ville restât fidèle. Des remparts qui avaient arrêté Wallenstein, ne fussent pas tombés d'eux-mêmes devant le génie de Gustave-Adolphe. Les bourgeois de Magdebourg tenaient plus encore à leurs intérêts particuliers qu'ils ne haïssaient la cause impériale. Ils eussent bien voulu prendre un terme moyen entre la fidélité et la trahison, s'établir dans une neutralité pleine d'égoïsme, où, sans trop se commettre avec l'étranger, ils n'eussent fourni aucun secours à l'Empereur. Mais ni Ferdinand ni Gustave ne pouvaient admettre cette expectative, rébellion envers le premier, embarras pour le second. Au-dessous des intérêts bourgeois s'agitaient, d'ailleurs, les passions de la plèbe, et la plèbe, gouvernée par des prédicants fanatiques, aimait mieux porter le joug de l'étranger

que d'obéir à son souverain légitime. L'administrateur prétendu de l'archevêché, Christian-Guillaume de Brandebourg, profita de ces dispositions. Aigri contre l'Empereur, qui l'avait destitué en 1624, haïssant la cause catholique, dont l'Empereur était le plus ferme soutien, il avait servi contre l'Allemagne, durant la période danoise; puis, à la première nouvelle de l'invasion de Gustave-Adolphe, il avait embrassé un parti qui donnait libre carrière à ses rancunes. D'accord avec les prédicants et les esprits les plus factieux de Magdebourg, il pénétra dans la ville, le 26 juillet 1630, vingt-deux jours après le débarquement des Suédois. Il était venu incognito, sous un déguisement, mais il ne tarda pas à se faire connaître, et, secondé par un envoyé de Gustave-Adolphe, Stallmann, à proposer aux bourgeois de Magdebourg, un traité d'alliance avec la Suède. Une rupture si éclatante avec l'Empereur, une démarche qui, en cas d'insuccès, les exposait à toutes les rigueurs de la justice, effraya les bourgeois de Magdebourg. On les menaça de la fureur populaire, qu'une parole des prédicants pouvait déchaîner sur eux, s'ils ne cédaient pas. Ils cédèrent, préférant un danger lointain avec la trahison, à un danger prochain avec le devoir. L'alliance fut signée. Elle n'était pas assez intime encore, au gré de Stallman, et un nouveau traité la compléta, le 14 septembre. Magdebourg était, dès lors, une ville rebelle, en révolte contre l'Empereur; et le roi de Suède en devenait moralement le maître et le possesseur. La vengeance impériale pouvait, dès lors, s'abattre sur la ville coupable. Ce Ferdinand II, que Schiller nous dépeint « s'avilissant comme un insecte devant l'Être suprême et marchant avec dédain sur l'humanité qu'il opprime dans l'ivresse de son bonheur », ce Ferdinand II, si détesté des protestants, aimait mieux encore pardonner à des sujets repentants que punir des sujets rebelles. A la nouvelle de la prévarication de Magdebourg, il se contenta d'avertir le conseil de cette cité, en l'invitant à revenir sur ses pas, à chasser les perturbateurs de la paix publique, et notamment l'administrateur prétendu auteur principal de tous ces désordres. Le Conseil répondit en prétextant son incompétence, et en rejetant toute la responsabilité des événements de Magdebourg sur l'administrateur et sur les satellites étrangers et la vile populace dont l'administrateur était entouré. C'était ajouter à la rébellion une fourberie, qui l'aggravait, et une fourberie bien misérable. Mais Magdebourg marchait visiblement à sa perte, et elle ne tarda pas à recevoir dans ses murailles

celui-là même qui allait consommer sa ruine. Un Suédois, déguisé en pêcheur, entra un jour dans la ville. C'était le colonel Dietrich de Falkenberg, l'un des agents les plus actifs et les plus dévoués de Gustave-Adolphe. Dietrich de Falkenberg était, dit M. le comte de Villermont, « l'homme le plus propre à remplir les vues secrètes du roi à l'égard de Magdebourg. Militaire plein d'expérience et d'énergie, diplomate habile et sans scrupules, il avait rendu de signalés services au roi de Suède, aussi bien dans les cours de l'Empereur que sur les champs de bataille de la Pologne. Aussi inflexible dans ses idées que souple dans ses voies, il connaissait l'art de tourner les obstacles et celui, plus difficile encore, de persuader les esprits. A ses yeux, la fin justifiait les moyens, et la souveraineté du but remplaçait celle de la conscience. Il arrivait, fermement résolu, à ne reculer devant aucun moyen, devant aucun sacrifice, si sanglant, si effroyable qu'il fût, pour remplir sa mission, et ne se démentit effectivement pas un seul instant sous ce rapport. Bien qu'il fût seul, et qu'il se présentât déguisé, comme un malfaiteur, sa présence valait un corps d'armée, car il apportait l'indomptable volonté de sauver Magdebourg ou de *l'anéantir*. » (*Le comte de Villermont-Tilly*, t. II, ch. II.)

Dietrich de Falkenberg se mit immédiatement à l'œuvre. Il compléta les fortifications de Magdebourg, très considérables, comme nous l'avons dit, mais négligées sur plusieurs points. Il poussa même des ouvrages avancés assez loin et jusqu'à 2 lieues de la ville. La diplomatie était désormais inutile, et le canon, seul, devait décider entre l'Empereur et les rebelles. Le 26 novembre, tandis qu'un ouragan terrible se déchaînait sur Magdebourg, Tilly, occupé à concentrer ses forces, réunissait à Hanseln un conseil de guerre. Le grand général comptait alors parmi ses lieutenants ce Pappenheim que Schiller appelle « le Télamon de l'armée, le plus redoutable soldat de la maison d'Autriche et de l'Église ». Pappenheim était un guerrier du moyen âge. Caractère chevaleresque, d'une admirable bravoure, il avait l'excès même de ses qualités. Sa fougue impatiente devait être funeste à la cause qu'il servait si noblement, et son ardeur indocile forçant Tilly à livrer bataille pour ne point le laisser périr, devait ruiner à Breitenfeld les espérances des catholiques et la réputation du vieux général. L'histoire eût été sévère pour lui, si sa mort sublime ne lui avait fait tout pardonner. Celui qui devait tomber à Lutzen, couvert de

sang et de blessures, et qui « s'estimait heureux de mourir puisque l'ennemi implacable de l'Église avait péri le même jour que lui », cette âme de feu, que traversait si vite le souffle de l'indignation ou de l'enthousiasme, avait frémi à la première nouvelle des événements de Magdebourg. Présent au conseil de guerre de Tilly, Pappenheim s'offrit lui-même à réduire la cité rebelle. Il ne demandait que deux mille fantassins et trois cents chevaux. On lui donna quelques milliers d'hommes, et Tilly devant masser sur d'autres points le gros de ses troupes, on laissa Pappenheim commencer l'investissement de Magdebourg. Après quelques semaines, Tilly, devenu plus libre de ses mouvements, se montra lui-même près de Magdebourg avec des forces considérables. Espérant que cet appareil militaire imposerait aux séditieux, et désirant d'ailleurs sauver une ville qui lui eût assuré sur l'Elbe une forte base d'opérations, le généralissime écrivit aux magistrats de Magdebourg et à l'administrateur lui-même, pour les inviter au repentir. Les magistrats et l'administrateur répondirent, ceux-là par de faux-fuyants, celui-ci, par des insolences. On poussa donc les opérations du siège. Elles n'avancèrent pas beaucoup, car Tilly dut quitter son lieutenant et se rendre en Poméranie. Pappenheim, malgré son ardeur, n'avait pas des forces suffisantes pour s'emparer d'une place telle que Magdebourg. Les mois se passaient, et le siège n'avançait pas. Pappenheim se répandait en plaintes amères. Enfin Tilly put revenir, avec son armée, vers la fin de mars 1631. Le 8 avril, le Kreuzhorst, poste avancé élevé par Falckenberg, à 2 lieues de la ville, dut se rendre aux Impériaux. Les jours suivants, plusieurs ouvrages furent emportés, d'autres abandonnés; et, dès le 15 avril, Magdebourg se trouva renfermée dans un cercle de fer, et sans aucune espérance de salut. Cette cité qui s'obstinait elle-même à se détruire, la longanimité de Tilly travaillait à la sauver. Durant quelques jours, le généralissime suspendit ses attaques, espérant voir arriver dans ses lignes un parlementaire. Nul ne parut. Il fallut donc reprendre le siège. On le poussa vigoureusement, et vers la fin d'avril, Tilly était prêt à donner l'assaut, Mais ses travaux d'approche furent abîmés par un orage, et l'assaut dut être ajourné. Les Magdebourgeois n'en devinrent que plus audacieux, et virent dans ce contre-temps un signe de la protection divine qui couvrait leur cité. Mais les Impériaux avançaient toujours, et emportaient, l'une après l'autre, les défenses extérieures

de la ville. Magdebourg passa d'une confiance fanatique à un profond découragement. Et comme la peur rend souvent cruel, on chercha dans l'incendie un salut qu'on ne pouvait trouver dans les armes. Deux faubourgs, riches et populeux, dont l'industrie portait ombrage aux bourgeois, le Sudenbourg et le Neustald, furent détruits par le conseil de Falckenberg. On mit le feu aux maisons, et ce que les flammes laissèrent debout, on le renversa avec la sape. C'était le 1er mai 1631. Cependant les Impériaux avançaient toujours, et la fureur des habitants n'avait fait que seconder leurs efforts. Pappenheim occupa la Neustadt, Mernsfeld campa sur les ruines fumantes du Sudenbourg, et les batteries de siège se dressèrent menaçantes contre les remparts mêmes d'une ville qui avait perdu sa couronne de forteresses. En vain, les malheureux Magdebourgeois eussent interrogé l'horizon; aucun secours n'apparaissait et ne pouvait apparaître. L'Elbe était gardé par Piccolomini, les routes de terre par la cavalerie impériale. Il fallait choisir entre un farouche désespoir ou une soumission bien tardive, mais que le pardon eût accompagnée. Ne pouvant se résoudre à perdre des sujets de l'Empereur, et à consommer la ruine d'une cité si importante, Tilly écrivit de nouveau aux magistrats de Magdebourg et au soi-disant administrateur. Il adressa même une lettre à Falckenberg. Il leur mettait sous les yeux les calamités imminentes qui les attendaient, le châtiment terrible qui punirait leur révolte, et leur montrait, dans la soumission, le moyen d'éviter ces malheurs, et le gage assuré du pardon. Ce langage si noble et si chrétien, nul ne l'entendit à Magdebourg. Le parti de Falckenberg était arrêté d'avance, l'administrateur avait l'âme ulcérée par la haine, le peuple était fanatisé par ses prédicants gouvernés eux-mêmes par Falckenberg. La bourgeoisie seule eût entendu à un accommodement qui sauvait ses intérêts. Mais il était trop tard, et son lâche égoïsme allait recevoir la punition qu'il méritait depuis si longtemps. Il y eut néanmoins quelques semblants de démarches de la part des assiégés, mais elles n'aboutirent pas, car aucune n'était sincère : on voulait amuser Tilly, gagner du temps, et, s'il était possible, donner au roi de Suède le loisir d'arriver et de débloquer la ville. Au défaut de Gustave-Adolphe, un ange du ciel viendrait lui-même. Cet ange avait apparu déjà à un prédicant, Gilbert de Spaignart, et lui avait donné sa parole qu'il délivrerait Magdebourg!

En face de cette résistance et de cette obstination insensée, il fallait bien se résoudre, bon gré mal gré, à donner l'assaut et à emporter par la force une place qui voulait périr. Malgré ses répugnances, Tilly poursuivit ses travaux d'approche, et avança ses tranchées vers la ville. Le 17 mai, le bombardement commença sur toute la ligne, et Magdebourg fut comme inondée d'une grêle de boulets. Mais le fanatisme des assiégés ne fit que s'accroître avec leurs malheurs. Ils se servirent contre les Impériaux de balles ramées. Or l'emploi de ce projectile, dit M. de Villermont, passait alors, soit par suite des propriétés magiques qu'on lui attribuait, soit par suite des affreuses blessures qu'il fait, pour être contraire aux lois d'une guerre loyale. Ce procédé barbare poussa jusqu'à l'exaspération le ressentiment des soldats de Tilly, irrités déjà par la longue résistance de la ville. Un nouvel outrage vint mettre le comble à leur fureur. Du haut de leurs remparts, les assiégés accablaient d'outrages l'armée catholique, vomissaient un torrent d'invectives contre la foi de l'Église romaine, et s'attachaient avec un soin diabolique à blasphémer le nom virginal de la bienheureuse Mère de Dieu.

Insultés jusque dans le plus intime de leur foi, ces guerriers braves, mais terribles dans leurs vengeances, se promirent une sanglante réparation. Ils ne devaient que trop bien tenir leur parole; et le torrent de leur fureur une fois débordé, Tilly, qui l'avait contenu jusqu'à la fin, allait être impuissant à en arrêter les ravages!

Cependant une pluie de fer continuait à tomber sur la ville. Des bombes, en éclatant, mirent le feu en plusieurs endroits. Falckenberg le fit éteindre: l'heure n'était pas encore venue! Le 18 mai, la tour de la Haute-Porte, ébranlée par le choc perpétuel des boulets, s'écroula, mais ses ruines, au lieu d'ouvrir une brèche, s'amoncelèrent et formèrent comme une sorte de rempart. Ce jour-là même, Tilly écrivait de nouveau au conseil de Magdebourg, à l'administrateur et à Falckenberg. C'était le pardon qui, une dernière fois, allait au-devant des rebelles. Les rebelles n'en voulurent pas. Sans se décourager, Tilly fit de nouvelles avances. Sur le point de donner l'assaut, le 19 mai, il fit suspendre le feu, comme pour laisser à la ville le loisir de se rendre et d'envoyer un parlementaire. Si profond était l'aveuglement des assiégés qu'ils virent, dans cette mesure conciliatrice, le préliminaire de la levée du siège. Les prédicants montraient le glaive du Seigneur planant sur l'en-

nemi de l'Évangile. Falckenberg appuyait leurs discours, et le parlementaire, vainement attendu par Tilly, n'apparut point dans ses lignes. Magdebourg voulait périr!

De son côté, Tilly ne pouvait pas attendre plus longtemps! L'Électeur de Bavière lui mandait sans cesse qu'il eût à prendre la ville. Des nouvelles inquiétantes lui arrivaient du roi de Suède. Attendre plus longtemps, c'eût été trahir la cause impériale, en voulant trop bien la servir. Le 19 mai, vers le soir, Tilly réunit un conseil de guerre. La majorité des généraux se rallièrent à l'avis de l'ardent Pappenheim, et l'assaut fut décidé pour le lendemain. Six coups de canon devaient en donner le signal. L'armée catholique reçut pour mot d'ordre, Jésus-Maria; pour signe de ralliement, une écharpe blanche, et les soldats, enflammés d'ardeur, se préparèrent pour la lutte suprême.

Cependant la nuit s'était écoulée, et le matin du 20 mai avait amené l'heure fatale de la ruine de Magdebourg. Mais le canon se taisait. Soldats et généraux attendaient en vain le signal convenu. Tilly était comme retenu par une sorte de pressentiment de la catastrophe qui allait suivre. Il avait prié toute la nuit, il venait d'entendre deux messes, et il hésitait. Ayant laissé passer l'heure de l'attaque, il inclinait à ajourner l'assaut. Mais, dans un nouveau conseil de guerre réuni à la hâte, la majorité des voix demanda l'assaut, et arracha, plutôt qu'elle n'obtint, le consentement du vieux général. Sans plus tarder, Pappenheim, frémissant d'impatience, se mit à la tête de ses colonnes et s'élança vers la ville. Que faisait en ce moment Falckenberg, le mauvais génie de Magdebourg? « Sa mission à Magdebourg était d'empêcher, à tout prix, que la ville ne tombât au pouvoir de l'ennemi. Les mêmes raisons qui faisaient tant désirer à Tilly la possession de la forteresse intacte agissaient en sens inverse sur lui. Il était parfaitement admis dans les principes militaires de l'époque de détruire les places importantes qu'on ne pouvait défendre, et qu'on ne voulait pas, à cause de leur importance, laisser à l'ennemi. Le dur soldat qui n'avait pas hésité un instant à sacrifier aux besoins de la défense deux populeux et riches faubourgs, « ne pouvait reculer devant d'autres moyens non moins horribles et désespérés de prolonger la lutte, et d'arracher à l'ennemi triomphant tout le fruit de sa victoire. Esclave de sa consigne, résolu à toutes les extrémités, dédaigneux de la mort, méprisant les bourgeois, dont l'avarice et l'inertie lui suscitaient

mille obstacles, et qu'il ne cessait de tromper, insensible à tout autre chose qu'au soin d'atteindre à son but, il n'avait en lui, ni autour de lui, rien qui pût arrêter un moment sa ferme volonté d'y arriver. Capitaine de navire, il eût été homme à se faire sauter plutôt que de se rendre; commandant de forteresse, il ne balança pas à s'ensevelir sous les ruines de Magdebourg, plutôt que de livrer à un ennemi abhorré une place dont l'importance et les richesses pouvaient peser d'un grand poids dans les destinées de la guerre. Trop habile et trop expérimenté pour ne pas prévoir l'imminente victoire de Tilly, il ne voulut du moins lui laisser qu'un monceau de décombres. Secondé par un petit nombre de fanatiques, il fit creuser secrètement, sur différents points de la ville, dans la direction des principales portes, des mines qui, reliées entre elles par des traînées de poudre, devaient « faire explosion en même temps. Dans la rue dite Breite Strasse, des fougasses furent ainsi pratiquées sous chaque deuxième ou troisième maison. Des débris de cercles goudronnés, qui furent retrouvés après le siège, prouvent que des mesures avaient été prises pour aider à l'incendie. Quelques initiés se chargèrent de l'exécution. » (*M. le comte de Villermont-Tilly*, t. II, ch. II.)

Viennent maintenant les Impériaux, et l'incendie anéantira leur victoire!

Mais le génie impatient de Pappenheim ne songeait guère à ce nouvel et terrible obstacle que lui avait ménagé Falckenberg. Arracher les palissades, dresser les échelles, escalader les remparts, a été pour ce général l'affaire d'un instant. Il s'avance d'un côté, tandis que par un autre arrivent les Croates, qui ont traversé à cheval le lit peu profond de l'Elbe. L'infanterie arrive à son tour. Le piétinement des coursiers, les cris des soldats, retentissent dans la ville silencieuse. Voyant que l'heure présumée de l'Attaque s'était passée sans démonstration hostile, les défenseurs de Magdebourg étaient rentrés dans leurs demeures. Quelques soldats veillaient seuls près des remparts. Les uns avaient été sabrés sur place, les autres avaient pris la fuite. Cependant les bourgeois reviennent bientôt de leur première surprise. Le tocsin sonne et appelle tout le monde sous les armes. Falckenberg monte à cheval et, suivi de quatre cents hommes du régiment de Troit, se jette sur les Impériaux, les repousse et les précipite dans les fossés.

Comme un lion blessé qui recule pour s'élancer plus terrible,

Pappenheim s'éloigne en frémissant, appelle le régiment de Savelli, et lui ordonne d'escalader les remparts. A ce moment, le grondement six fois répété du canon donne le signal d'une attaque générale. Les corps qui n'ont point encore été engagés arrivent de tous côtés à la fois, les Magdebourgeois se massent sur leurs murailles, et une lutte désespérée commence, Pappeheim fait incendier deux ou trois maisons qui gênaient son attaque. Falckenberg accourt, mais au moment où il va charger les Impériaux, il est atteint d'une balle, il tombe, et on l'emporte mourant. Les Impériaux, qui se croient vainqueurs, se débandent, et commencent le pillage. Un capitaine du parti suédois en profite, il rallie quelques hommes, se jette sur les pillards, et les repousse jusqu'en dehors de l'enceinte. Il est neuf heures du matin. Pour la seconde fois la victoire semble échapper à Pappenheim. Ce général fait demander à Tilly un secours, qui n'arrive pas. Il ignore que l'armée tout entière est engagée! Enfin, Tilly accourt près de son lieutenant. Le capitaine du parti suédois vient d'être tué par une balle. A l'aide de la mine et de la hache, Pappenheim a ouvert une large brèche à sa cavalerie, qui, le sabre à la main, s'avance jusque dans l'intérieur de la ville.

De son côté, Tilly fait sauter une poterne fermée, dont on avait négligé la défense. Un détachement se précipite par cette ouverture, s'empare des canons du rempart, les tourne contre la ville et, par une pluie de fer et de feu, se fraie un large passage.

Sur d'autres points, la lutte se prolonge longtemps encore. Mais enfin tout est inondé par ce flot d'hommes que, d'instants en instants, la brèche entr'ouverte vomit sur la cité de Magdebourg. C'en est fait! les Impériaux sont maîtres de la ville. La rage des assiégés leur fait payer cher leur triomphe. On les arrête avec des chaînes tendues dans les rues, chaque manoir devient une citadelle, d'où l'on tire sur eux, chaque fenêtre une meurtrière qui cache un agresseur invisible. Exaspérés par cette résistance, les Impériaux font main basse sur tous les malheureux qu'ils peuvent atteindre. Le sang ruisselle autour d'eux; les droits sacrés de la pudeur sont foulés aux pieds; et d'horribles scènes, que l'historien ne peut décrire, viennent déshonorer cette victoire.

Tilly fait des efforts surhumains pour arrêter cet ouragan déchaîné. Quelques régiments seuls écoutent sa voix : ce sont les vieilles légions catholiques. Mais les anciens régiments de Wallens-

tein, où figurent un grand nombre de protestants et les Croates, sont comme enivrés par le sang et la débauche. Ils ne sont retenus ni par la crainte de Dieu, ni par le nom de l'Empereur, ni par la voix de leurs chefs; et Tilly demeure l'impuissant témoin de leurs vengeances et de leur fureur!

Abîmée par les boulets, encombrée de cadavres, remplie de sang et de projectiles, la cité conquise est restée debout. A part les deux faubourgs incendiés par le Suédois, les deux ou trois maisons que Pappenheim a fait brûler pour les besoins de l'attaque, et dont le feu s'est éteint bien vite, elle présente une masse imposante d'édifices, elle est encore la reine de l'Elbe. Les soldats songent à la piller, non à la détruire. Leur fureur une fois apaisée, Tilly relèvera les remparts abattus, rétablira les forts démantelés par les bombes, et, environnant Magdebourg d'une nouvelle ligne de défense, en fera sa place d'armes, et s'en servira comme d'un point d'appui. Mais la cruelle prévoyance du Suédois ne devait pas lui laisser cette ressource. Falckenberg semblait commander jusque dans la mort, et la ruine de Magdebourg allait sortir de sa tombe. Au moment même où les Impériaux s'applaudissaient de leur triomphe, l'incendie, préparé par les soins de Falckenberg, éclata dans tous les quartiers et sur tous les points de la ville. Les mines sautaient de tous côtés. On voyait çà et là passer, comme à Moscou, des figures sinistres qui, la résine à la main, attisaient les ardeurs du feu. Le Ciel même semblait conspirer avec les hommes pour la ruine de Magdebourg. Un vent violent, qui s'éleva tout à coup, prêta à l'incendie une force et une vigueur nouvelles. Après des efforts inouis pour combattre le fléau, Tilly et ses vétérans durent se reconnaître impuissants. Combattue sur un point, sa flamme renaissait sur un autre. Magdebourg, comme un vaisseau battu par l'orage, disparaissait dans une tempête mugissante de feu. De quinze cents maisons ou édifices, la cathédrale seule resta debout, avec quelques couvents, et une centaine de cabanes que la flamme avait épargnées. Tilly sauva tous ceux des habitants qu'il put arracher à l'incendie ou à la première fureur de ses soldats. Sa clémence s'étendit jusque sur l'administrateur, auteur de la révolte qui avait amené cette grande catastrophe. Ce malheureux était tombé blessé aux mains des Impériaux. On le soigna, il guérit, on lui fit grâce, et il eut plus tard le bonheur de se convertir et de se faire catholique. Tilly ne réclama pour lui-même qu'un petit enfant que sa

mère mourante tenait pressé dans ses bras. Il l'éleva vers le ciel, et dit, en pleurant : « Voici ma part du butin ! »

La vengeance de Falckenberg était complète. Il ne laissait à son ennemi qu'un immense tombeau enflammé, sur les cendres duquel on fut quinze jours à ramasser les morts, 24,000 cadavres.

Pour ramener, à travers ces ruines, le Dieu que, aux jours de sa prospérité orgueilleuse, Magdebourg en avait chassé, Tilly fit purifier la cathédrale restée debout, et y fit célébrer une messe solennelle. C'était un gage d'espérance et de pardon qui revenait sur une terre fumante encore des vengeances divines.

Jusqu'au bout, le vieux général avait été digne de lui-même : Il avait tout mis en œuvre pour sauver Magdebourg, pour la garder intacte à l'Empereur. Mais Dieu, qui avait sans doutes des desseins de justice sur une cité coupable et orgueilleuse ; Dieu, qui réservait à Tilly cette consécration suprême de l'adversité qui manquait encore à sa gloire, et qui en humiliant le général, semblait préparer la prédestination du chrétien, Dieu permit qu'il ne réussît pas.

L'indiscipline de ses nouvelles troupes, la fougue impétueuse de Pappenheim, lui réservait de plus grandes épreuves. Mais Magdebourg était la première étape de la voie douloureuse que cet homme de génie allait désormais suivre jusqu'à la mort.

Les faits ont suffisamment parlé. Demandons au raisonnement de venir plaider à son tour. Si Tilly a fait incendier Magdebourg, Tilly a été, comme homme, cruel et sanguinaire, comme général, il a agi contre son intérêt, contre l'intérêt de son armée. Si Tilly pouvant empêcher le massacre, n'a rien fait pour l'arrêter, Tilly a été ou faible ou barbare, imbécile ou bourreau, c'est au lecteur à choisir. Or l'accusation de cruauté est en opposition manifeste avec le caractère de Tilly ; l'accusation d'imprévoyance militaire (et d'une imprévoyance si visible) est en opposition manifeste avec son génie, enfin l'accusation de faiblesse (et d'une telle faiblesse) est en opposition manifeste avec la discipline de fer qu'il faisait régner dans ses camps. Donc Tilly n'a pas fait incendier Magdebourg, donc Tilly n'a pas ordonné l'égorgement des habitants de Magdebourg, donc Tilly n'a pas été faible. C'est une preuve morale, mais qui est rigoureuse, lorsqu'on l'examine de près.

Racine l'a dit avec vérité :

> Un seul jour ne fait pas d'un mortel vertueux
> Un perfide assassin, un lâche incestueux.

Les anciens avaient dit avant lui : *Nemo repente fit summus*, ce qui est vrai pour la vertu comme pour le crime. Avant de recevoir une accusation contre un homme, il faut voir si cette accusation cadre bien à son caractère. Quel est le caractère de Tilly? C'est l'alliance des vertus militaires et des vertus ascétiques. C'est la rencontre dans une même âme de la force du guerrier et de la mansuétude du saint, mélange harmonieux dont saint Louis est resté un des plus parfaits modèles, et que fit revivre en France le duc de Guise, et, dans l'Empire, le comte de Tilly.

Écoutons l'un des derniers historiens de ce grand homme, l'un de ceux qui ont le mieux compris, le mieux exprimé sa figure :

« L'ensemble de sa physionomie portait, fortement marquée, l'empreinte du caractère espagnol...

« Les allures étaient graves, mais trahissaient néanmoins la vivacité originelle d'une nature domptée par une volonté énergique. Jamais on ne le vit aller au pas. Son sourire était rare; sa parole, brève, précise; son geste, sobre, contenu, mais impérieux.

« Le trait saillant de son caractère était la foi : foi vivante, pleine de chaleur et de lumière. Le juger hors de là, c'est le méconnaître, et ce fait qui enveloppe sa vie entière, sans solution, sans lacune, explique d'une part, la vénération dont il fut l'objet, de l'autre les haines fanatiques qui n'ont cessé de le poursuivre dans l'histoire. Sous le harnais militaire, il fut un saint, et ce mot, pour qui en comprend la valeur, éclaire chaque heure de sa longue carrière. Il aimait la prière et la pratiquait sans que jamais cette habitude le fît manquer au moindre de ses devoirs. Il disait ses heures exactement sous sa tente, comme un moine dans son couvent. Il marchait en présence de Dieu, élevait fréquemment son âme par de courtes aspirations, et se couvrait de la prière mentale comme d'un bouclier, soit contre les soulèvements de ses propres passions, soit contre les malheurs et les difficultés de sa vie. Il avait pour la sainte Vierge cette dévotion particulière, naturelle aux âmes pures et généreuses, et se plaisait à en multiplier les témoignages par de riches présents aux autels populaires de l'Immaculée Mère de Dieu et surtout, en lui consacrant ses drapeaux. » (*Le comte de Villermont-Tilly*, t. I, p. 101.)

Aussi bien le pape Urbain VIII, juste appréciateur du génie et de la vertu, avait-il envoyé à Tilly, après la victoire de Lutter, le chapeau bénit et un bref où il comblait d'éloges le défenseur de l'Eglise.

Feller nous dit qu'à sa mort, Tilly emporta « les regrets du Pape, de l'Empereur, de tous les bons catholiques, et l'estime de l'Europe entière ».

Voilà pourtant l'homme qui aurait lâchement incendié une ville, emportée d'assaut par ses troupes! A qui persuadera-t-on une si étrange anomalie?

D'autres grands caractères ont failli parfois, je le veux bien. L'histoire ne pallie point leurs fautes. Elle redit le massacre de Thessalonique et le repentir sublime de Théodose. Elle redit la dévastation du Palatinat, cruauté atroce que Turenne crut justifiée par la politique, mais qu'il ne désavoua pas. Mais jamais Tilly ne se reconnut coupable de l'incendie de Magdebourg, jamais Tilly ne chercha à justifier cette mesure cruelle. Jusqu'à la mort, il protesta, avec l'indignation d'une grande âme, qu'il n'en était point l'auteur. Il faut, ou recevoir son témoignage et le proclamer innocent, ou l'accuser d'imposture, c'est-à-dire regretter son caractère historique, et démentir toutes les données de la science.

Comment, d'ailleurs, Tilly, un général si prudent, si avisé, si maître de ses mouvements, si habile jusqu'alors, eût-il songé à brûler une ville qu'il lui importait souverainement de conserver?

Pappenheim se plaignait, dans une lettre à Wallenstein, de « ce fatigant ennemi qui ne faisait que s'abriter derrière les fleuves »; contre Gustave-Adolphe, maître de l'Oder, et tendant vers l'Elbe, Magdebourg était une base d'opérations qu'on ne pouvait abandonner. Rebelle, il fallait l'assiéger; conquise, il fallait la mettre sur un pied formidable, et la garder à tout prix. Brûler Magdebourg eût été une résolution insensée, quand même ce n'eût pas été un crime. Mais si Tilly n'alluma point la torche incendiaire, du moins il laissa la fureur du soldat suivre son cours et, à ce titre, il est responsable de toutes les horreurs qui déshonorèrent la prise de la ville!

Ceux qui font cette objection, oublient deux choses, ce qu'étaient les armées de cette époque, en général, ce qu'était l'armée de Tilly, en particulier. Sans nous en douter, nous rapprochons bien souvent les institutions d'autrefois avec celles que nous avons sous les yeux. Nous concevons les anciennes armées d'après le modèle classique et l'organisation à la Louvois. Tout part des bureaux de la guerre, et l'impulsion descend en ligue hiérarchique du ministre au chef de l'armée, du chef de l'armée aux généraux, des généraux aux offi-

ciers, des officiers aux soldats. Il y a un monde entre cette grande machine militaire et les rouages primitifs qui faisaient jadis mouvoir les troupes. Quel contrôle exercer sur des hommes mercenaires pour la plupart, mal nourris, mal vêtus, prêts à passer du service d'un prince à celui d'un autre, n'ayant souvent pour solde que le pillage? Une volonté énergique savait réunir, pour un temps, toutes ces volontés frémissantes. Mais, un jour ou l'autre, cette volonté forte était débordée, et devait laisser passer l'orage. Lautrec ne veut point attaquer l'ennemi, retranché dans une position inexpugnable. Les Suisses veulent attaquer. Ils se mutinent, ils demandent à leur général, argent, congé, ou bataille; ils entraînent Lautrec, et ils se font battre avec lui. Il y a mille exemples de ce genre dans les guerres du seizième siècle, et on peut dire, à cet égard, qu'au temps de Tilly, le seizième siècle durait encore.

Il est vrai que, dans sa propre armée, Tilly, général de la Ligue, avait établi la plus rigoureuse discipline. Mais, à l'époque dont nous parlons, cette armée venait d'être fondue avec l'armée impériale, avec l'ancienne armée de ce Wallenstein, qui disait que cinquante mille hommes réunis trouvaient toujours de quoi vivre. Il eût fallu à Tilly un temps qui lui manquait pour façonner au joug de l'obéissance ces masses indisciplinées. C'était beaucoup qu'en temps ordinaire, on fût à peu près soumis. Un jour d'assaut, il devenait impossible d'apaiser cette mer furieuse, qui emportait tout avec elle. Durant le siège de Magdebourg, les rebelles avaient massacré sans pitié tous les Croates qui tombaient entre leurs mains. Les Croates, exaspérés, usèrent de représailles, et comme on n'avait point fait de grâce à ceux de leur nation, ils furent terribles à leur tour. Les Allemands se vengèrent des balles ramées qu'on leur avait lancées du haut des murailles, les aventuriers égorgèrent par amour du pillage.

Au milieu de ces horreurs, qu'il ne put arrêter, Tilly ne fut point faible. L'autorité morale s'exerce sur des hommes, et ce n'étaient plus des hommes que ces êtres furieux, ivres de colère, de poudre, de sang et de vengeance. Il est des situations que ne saurait dominer la volonté la plus énergique, sans pourtant qu'on l'accuse de faiblesse.

Une partie des raisons qui justifient Tilly, proclament la culpabilité de son adversaire.

C'est un axiome reçu : celui-là fait le crime, à qui le crime est profitable. A qui donc le crime était-il profitable, si ce n'est aux

Suédois, qui devaient, à tout prix, garder Magdebourg, ou, s'ils ne pouvaient la conserver, n'en faire qu'un monceau de ruines : et, laissant au vainqueur cette nécropole fumante, l'embarrasser de sa victoire?

Mais d'où viennent ces accusations si accréditées, ce concert de tant d'historiens, à charger la mémoire du comte de Tilly?

De la grande source, d'où sont parties la plupart des calomnies historiques, de la haine, de l'esprit de parti, des préjugés irréligieux.

Si Tilly eût été un général protestant, combattant des légions catholiques, on eût effeuillé bien des lauriers pour en orner son front vénérable, la lyre des poètes eût frémi en son honneur, et il porterait à la postérité cette renommée de vertu que Coligny garde encore!

Mais Tilly était catholique, Tilly était le champion de l'Église! Aux grands défenseurs du catholicisme, on appliquait déjà le programme tracé par Calvin, contre une des phalanges de l'Église romaine : *Jesuitæ aut calumniandi sunt aut necandi.*

La calomnie n'attendit pas longtemps : elle commença sur les ruines de Magdebourg. Moins de trois mois après la prise de cette ville, le 15 août 1631, Pappenheim écrivait à l'Empereur que les nouvelles données par les gazettes étaient au rebours de la vérité. Les calomniateurs savaient bien ce qu'ils faisaient, en rendant odieux le comte de Tilly ; ils grandissaient Gustave-Adolphe et servaient la cause du protestantisme. La calomnie passa le Rhin ; et comme nous allions nous engager dans les démêlés de l'Empire, la présomption était parmi les Suédois, nos alliés, contre les Impériaux, nos adversaires. Malgré la loyauté française, la calomnie fut donc accueillie dans nos gazettes, d'où elle se répandit dans l'histoire.

Si on me demande pourquoi elle a si bien réussi, pourquoi tant d'hommes sérieux l'ont acceptée, je demanderai, à mon tour, pourquoi tant d'autres calomnies ont fait fortune, pourquoi, par exemple, sur la foi d'une absurde accusation, le nom d'un écrivain distingué, le P. Loriquet, est-il devenu une injure à la véracité d'un historien?

Un prophète assignait pour cause à la désolation qui régnait sur la terre : *Quia nullus est qui recogitet corde.* C'est aussi la cause de bien des erreurs historiques. On ne réfléchit pas, on laisse passer, et quand le mensonge a pris place en histoire, il n'en sort plus.

Un homme se rencontra, qui eut l'âme lyrique d'un Tyrtée et qui, renouvelant la scène allemande, y fit monter le drame shakespearien. Avant lui, d'autres poètes avaient saisi, comme Sophocle, par la belle et majestueuse ordonnance de leurs pièces; d'autres avaient enlevé, comme Corneille, par ce ressort puissant et inattendu, qui s'appelle le sublime; d'autres, comme Racine, avaient pénétré jusqu'au plus intime du cœur humain, en même temps qu'ils captivaient l'imagination par leur élégance, et l'oreille par la musique de leurs vers. Lui entraîne l'âme, l'arrache à elle-même et l'élève sur les ailes de l'enthousiasme. Cet homme quitta un jour le cothurne tragique, qui lui convenait si bien, et la harpe lyrique, qui résonnait si mélodieusement entre ses doigts. L'image de Thucydide avait sans doute passé devant lui : il se fit historien. Il écrivit la *Guerre de Trente ans*. Mais le génie de la poésie l'inspirait encore, et, dans sa belle prose, dans sa description puissante et pleine de vie, la fiction tenait plus de place que la vérité. Schiller était poète, il devait donc être irritable, suivant la parole d'Horace, qui connaissait bien ses confrères. Schiller était protestant, et devait donc être irrité contre Tilly. L'artiste ne dut pas comprendre le héros, ou plutôt il chercha dans les coulisses quelque sombre figure à mettre en scène. Il l'habilla d'un vieux costume fourni par les préjugés protestants, et le fit entrer dans l'histoire. Il y est resté bien longtemps! Le poète, comme le peintre, donne la figure qu'il veut à ses personnages; et, si c'est le génie qui tient le pinceau, la peinture est immortelle : c'est la seule que l'on va voir.

Aujourd'hui la vérité commence à resplendir et à illuminer cette figure radieuse, dont les nuages de l'erreur nous avaient si longtemps dérobé l'éclat. Le devoir de l'historien est d'aider à répandre cette vérité. C'est le crime seul qui doit porter dans l'histoire la tâche ineffaçable de lady Macbeth. A l'imitation de cette justice éternelle, dont la manifestation dernière réserve tant de surprises à l'humanité, l'histoire doit rendre à chacun selon ses œuvres; et, comme elle juge, avec une rigueur inexorable, le crime triomphant, honoré sur la terre, glorifier aux yeux des hommes la vertu et le génie poursuivis et calomniés pour l'Église.

TH. MALLEY, *S. J.*

DE LA SUPPRESSION DE L'ORDRE DES JÉSUITES

Au moment où le pape Léon XIII vient, par un bref insigne, de confirmer tous les privilèges et tous les droits accordés par les Souverains Pontifes, ses prédécesseurs, à l'illustre Compagnie de Jésus et de la venger ainsi des attaques et des calomnies dont elle a toujours été l'objet de la part des ennemis de l'Église, nous croyons être agréable aux lecteurs de notre Revue, en détachant du onzième volume (partie contemporaine) de l'*Histoire du Monde*, de MM. le comte de Riancey et Rastoul, qui va paraître incessamment, l'extrait suivant qui résume d'une façon tout à fait saisissante et exacte l'histoire et les luttes des fils de Saint-Ignace de Loyola.

Dès sa fondation, la Compagnie de Jésus se trouva en butte aux haines les plus violentes. Les protestants, qui reconnaissaient dans les jésuites leurs plus redoutables adversaires, les poursuivaient partout. Calvin recommandait de chasser et de détruire les jésuites par les moyens les plus violents, si l'on ne pouvait s'en débarrasser autrement. Fidèles à ces conseils, les corsaires anglais et hollandais pendaient aux vergues de leurs bâtiments les jésuites qui se rendaient comme missionnaires en Chine et au Japon. En Angleterre, le simple titre de jésuite entraînait un arrêt de proscription. En Hollande, les jésuites furent chassés pour n'avoir pas voulu appuyer auprès du pape les jansénistes d'Utrecht et leur petite Église. Cette haine contre les jésuites s'explique par le zèle et le succès avec lesquels ils combattaient partout le protestantisme. Plusieurs fois les protestants, qui se voyaient déjà maîtres d'une ville, d'un État, étaient forcés de reculer devant un seul jésuite. Ainsi le bienheureux Canisius enleva Cologne aux protestants et préserva, avec Fribourg, une partie de la Suisse (1). Dans

(1) Nous avons décrit, jadis, dans un opuscule publié par M. Palmé, la glorieuse et attachante histoire du Bienheureux Canisius.

Cte de R.

le grand mouvement de rénovation religieuse qui marqua la première moitié du dix-septième siècle, les jésuites eurent certainement la plus grande part.

Aux protestants, dont la haine était toute naturelle, s'ajoutaient d'autres adversaires. L'université de Paris, catholique pourtant, s'opposa à l'établissement des jésuites en France. Elle jalousait en eux des maîtres habiles, dont les collèges regorgeaient d'élèves. Imbue de doctrines particularistes. elle détestait des religieux ardemment dévoués au Saint-Siège. Dans sa lutte contre les jésuites, l'université était soutenue par les parlements. La plupart des magistrats étaient ses élèves; les préventions contre Rome se continuaient dans les parlements depuis les légistes de Philippe le Bel. Les doctrines gallicanes augmentèrent encore la haine contre les jésuites, et le jansénisme trouva le terrain tout préparé. Les jésuites ne furent pas les seuls à combattre les jansénistes : un des premiers, saint Vincent de Paul signala les dangers des nouvelles doctrines. Mais les jésuites se montrèrent parmi les plus ardents saires du jansénisme, qui, afin de tromper les populations, trop chrétiennes pour accepter une hérésie, affecta de poser la question entre les partisans de saint Augustin et de Jansénius et ceux du jésuite Molina.

Au commencement du dix-huitième siècles, la situation des jésuites paraissait toujours prépondérante : ils étaient les confesseurs des princes dans les principales cours catholiques; ils élevaient dans leurs collèges la plus grande partie de la jeunesse des classes riches; leurs prédications étaient suivies. Mais cette situation était menacée par toutes les haines qui se coalisaient contre eux, et auxquelles venaient s'ajouter les attaques des philosophes. Ceux-ci détestaient d'autant plus les jésuites qu'ils les estimaient et les craignaient davantage. Ils répétaient avec Voltaire : une fois que nous aurons détruit les jésuites, nous aurons beau jeu contre « l'Infâme », c'est-à-dire contre la religion chrétienne.

La première attaque eut lieu en Portugal. Pombal était un ancien élève des jésuites; il avait été, non pas, comme le dit Saint-Priest (1), membre d'un tiers ordre qui n'a jamais existé chez les jésuites, mais membre d'une congrégation dans quelque collège; on dit

(1) *Histoire de la chute des jésuites*, ouvrage partial, rédigé dans un mauvais esprit, rempli de faits trop souvent dénaturés.

qu'ils contribuèrent à l'élévation de leur ancien élève. Or Pombal était un sectaire qui rêvait de séparer le Portugal de Rome et de constituer une Église nationale non sans analogie avec l'Église anglicane. Pour cela il lui fallait se débarrasser des jésuites, qui avaient une grande influence sur le clergé séculier et sur les fidèles, et qui les auraient éclairés sur les tentatives schismatiques du ministre.

Les jésuites avaient créé, dans les possessions portugaises de l'Amérique du Sud, ces admirables « réductions» qu'ils administraient paternellement; ils avaient dû s'occuper de vendre les produits des Indiens, et les armer pour qu'ils pussent se défendre contre ceux qui n'étaient pas convertis. Pombal défigura ces faits bien simples; il envoya au pape un long pamphlet, dans lequel il énumérait les « abominables transgressions des jésuites à leur saint institut »; il les accusait d'être « plutôt des marchands, des soldats ou des tyrans que des religieux (1) ».

Le pape Benoît XIV était d'un caractère conciliant; il avait donné aux jésuites des preuves de confiance. Sous la pression du cardinal Passionei, qui, à titre de janséniste, détestait les jésuites, il autorisa la visite de leur maison, et délégua pour cette mission le cardinal Saldanha. Cette faiblesse s'explique par l'état de santé du pape, vieux et déjà atteint de la maladie à laquelle il succomba quelques semaines après. Du reste, Benoît XIV recommandait au cardinal Saldanha la plus grande attention dans la visite des jésuites, dont il était le protecteur naturel. Saldanha ne fit aucune visite; quelques jours après avoir reçu le bref, il déclara les jésuites coupables sans avoir rien examiné et sans soumettre sa sentence au pape comme cela lui était ordonné. Le 7 juin 1758, le patriarche de Lisbonne interdisait tous les jésuites : c'était Pombal qui lui avait imposé cet acte odieux, que rien ne motivait.

C'est alors que, pour justifier sa conduite et frapper un grand coup contre les jésuites, Pombal les impliqua dans le prétendu complot des Tavora. Les quinze ou dix-huit cents jésuites qui étaient en Portugal ou dans les colonies, furent brutalement arrêtés, entassés

(1) Voici le titre de ce libelle : *Relation abrégée de la république que les religieux jésuites d'Espagne et de Portugal ont établie dans les domaines d'outre-mer des deux monarchies, et de la guerre qu'ils y ont soutenue contre les armées portuguises et espagnoles, tirée des registres de la secrétairerie des deux principaux commissaires et plénipotentiaires, et d'autres documents authentiques.*

dans des vaisseaux et expédiés dans les États pontificaux, sauf deux cents qui furent jetés en prison, où ils languirent pendant plusieurs années. Le jésuite Malagrida, un vieillard, fut brûlé vif.

Dans sa *Relation* envoyée à Benoît XIV, Pombal s'était fait fort de prouver juridiquement tous les crimes dont il accusait les jésuites. Lorsqu'il fut en possession de leurs papiers, il les fit examiner; mais il ne trouva rien : aucun jésuite ne fut convaincu d'aucun crime. C'est une éclatante justification.

Du reste, le ministre obtint à peu près la rupture qu'il voulait avec la cour de Rome : le pape Clément XIII, successeur de Benoît XIV, ayant pris la défense des jésuites avec beaucoup de zèle, Pombal lui fit une réponse insolente, et finit par chasser le nonce. Les rapports se rétablirent pour la forme, après l'élection de Clément XIV; mais, en réalité, une espèce de rupture persista jusqu'à la chute de Pombal.

De cet exposé, il ressort qu'en Portugal les jésuites furent frappés par un ministre sectaire, à cause de leur dévouement à l'Église.

Une coalition formidable s'était formée en France contre les jésuites : on voulait, à l'exemple de Pombal, frapper « les gardes du corps de la papauté (1) ». Le maréchal de Belle-Isle, protecteur des jésuites, venait de disparaître, et ceux-ci s'étaient fait un ennemi irréconciliable de Mme de Pompadour, toute-puissante sur le roi. La favorite n'avait jamais été favorable aux jésuites, qu'aimait le dauphin; elle essaya cependant de les gagner.

A la suite de l'attentat de Damiens, elle avait failli être renvoyée; elle pouvait craindre chez Louis XV un réveil de la conscience. Elle s'adressa au P. de Sacy, qu'elle avait connu jadis; elle voulait obtenir de lui qu'il l'appuyât dans son désir de rester auprès du roi comme une amie. Le jésuite refusa : le séjour de Mme de Pompadour à la cour était un scandale; elle devait s'exiler, comme jadis Mme de Montespan. La marquise entendait rester; dès lors elle prit les jésuites en haine. On reproche souvent à ceux-ci leur morale relâchée : la fermeté du P. de Sacy prouve la fausseté de ce reproche. Il refusait de permettre à la marquise de rester auprès du roi, alors que les grands seigneurs, les parlementaires et les jansénistes se faisaient les courtisans de la favorite.

(1) Frédéric II.

Sûr de l'appui de la marquise de Pompadour, excité par les philophes et les jansénistes, le parlement de Paris commença sa campagne contre les jésuites. Le 18 avril 1760, il supprima les congrégations que ces religieux avaient établies dans leurs nombreux collèges, et dont tout le monde reconnaissait les bons effets. Les oratoriens, peu favorables aux jésuites cependant, reprirent ces congrégations; on les laissa faire.

Le Parlement ne cherchait qu'une occasion de frapper les jésuites : la banqueroute du P. de Lavalette la lui fournit. Ce Père, d'un esprit aventureux et d'une grande activité, était supérieur à la Martinique. Ses premières opérations commerciales se bornèrent à la vente des produits des propriétés des Pères. A Paris, on s'effraya et on voulut le rappeler ; le gouverneur lui-même demanda son maintien. La guerre avec l'Angleterre interrompit presque complètement les rapports entre la France et les Antilles. Le P. de Lavalette, livré à lui-même, étendit ses affaires, acheta des propriétés, fit de grandes opérations sur les denrées coloniales. Heureux d'abord, il finit par faire des pertes considérables; plusieurs bâtiments affrétés par lui tombèrent au pouvoir des Anglais. Cela le mit dans l'impossibilité de satisfaire à ses engagements; des créanciers s'adressèrent aux jésuites. En droit, ceux-ci ne devaient rien : leurs maisons sont indépendantes les unes des autres, et le P. Lavalette avait transgressé les ordres de ses supérieurs. On engagea cependant les jésuites à payer, pour étouffer une affaire qui, dans l'état des esprits, pouvait devenir dangereuse. Un magistrat de leurs amis, un Lamoignon, les supplia de s'exécuter : ils refusèrent, disant que, si on voulait les frapper, les prétextes ne manqueraient pas. Ils avaient raison; mais cependant ils auraient peut-être mieux fait de ne pas fournir eux-mêmes ce prétexte sur une question d'argent.

Condamnés une première fois à payer 30,000 francs comme solidaires du P. de Lavalette, les jésuites en appelèrent au Parlement de Paris. C'était une faute d'autant plus grande, que le roi avait dessaisi le Parlement de toutes les questions religieuses, à cause de l'animosité qu'il y déployait. Cet appel ne pouvait que mal disposer Louis XV; il donnait à sa faiblesse un prétexte, qui lui permettrait de laisser les choses suivre leur cours. Le Parlement

demanda le dépôt des constitutions des jésuites : en apparence, il voulait voir si la Compagnie de Jésus était fondée à repousser toute solidarité avec le P. de Lavalette ; mais son but réel était tout autre.

Le dépôt des constitutions fut fait, et le Parlement en confia l'examen à trois conseillers, Laverdy, Terray et Chauvelin : tous les trois comptaient parmi les adversaires des jésuites, et le dernier, le plus important, janséniste notoire, était leur ennemi le plus acharné. Le 6 mai 1761, les jésuites étaient condamnés, comme solidaires du P. de Lavalette, à payer des sommes considérables ; mais ce n'était plus là qu'une question secondaire, et le Parlement s'inquiéta peu des créanciers de la banqueroute. Son véritable dessein fut dévoilé lorsque Chauvelin déposa son rapport sur les constitutions des jésuites, haineux réquisitoire contre ces religieux. Le roi, qui reconnaissait l'utilité des jésuites, intervint ; il défendit au Parlement de s'occuper de la question pendant un an. Le Parlement se soumit en apparence : il se réservait de mettre à profit ce sursis pour préparer sa campagne.

Dans l'intervalle, Louis XV, afin d'apaiser les haines, eut l'idée de faire, des jésuites français, une espèce de congrégation séparée, avec un vicaire général spécial à la France. La proposition, transmise à Rome, fut repoussée, non seulement par le P. Ricci, général des jésuites, mais aussi par le pape Clément XIII. Ce pontife comprenait qu'on voulait ainsi séparer les jésuites du Saint-Siège, dont ils étaient les soldats les plus dévoués : il fit alors cette réponse tant reprochée au P. Ricci : *Sint ut sunt, aut non sint :* Qu'ils soient ce qu'ils sont, ou qu'ils ne soient pas.

Une autre combinaison du gouvernement français consistait à faire prendre aux jésuites l'engagement d'enseigner les quatre articles de la Déclaration de 1682. Le P. de la Croix, provincial, et un certain nombre de jésuites, eurent la faiblesse de signer : ils promettaient d'enseigner les doctrines gallicanes, non de les croire. Malgré cette distinction, ils furent désavoués et blâmés à Rome. Cela n'aurait du reste servi à rien, pas plus que la nomination d'un vicaire général. Dans l'esprit du Parlement, les jésuites étaient condamnés à l'avance.

Le Parlement avait attendu une année, mais il ne perdait pas de vue ses projets. Le 6 août 1762, il rend un arrêt qui supprime en

France la Compagnie de Jésus, en la déclarant convaincue de tous les crimes et de toutes les hérésies. Dans l'emportement de leur haine, les parlementaires se rendaient grotesques en attribuant en même temps aux jésuites les erreurs les plus opposées. Il était du devoir du roi, qui connaissait l'innocence et l'utilité des jésuites, de casser un arrêt évidemment injuste; mais il subissait le joug de Mme de Pompadour et de Choiseul, qui lui représentaient que les désastres de la guerre ne permettaient pas d'entamer une lutte contre le Parlement, soutenu par l'opinion. On montrait au faible Louis XV tous les parlements imitant, l'un après l'autre, celui de Paris. Le roi laissa faire.

Frappés, les jésuites cédèrent à la force; mais, sauf quelques très rares exceptions, ils restèrent fidèles à leur institut. Cela ne faisait pas l'affaire des parlementaires, qui voulaient voir leurs victimes se condamner elles-mêmes, afin de les avilir. La ferme attitude des « ci-devant jésuites » les déconcertait et les irritait. Un nouvel arrêt de proscription, en 1764, enjoignit aux religieux d'abjurer leur institut et de ratifier les calomnies du premier arrêt; ceux qui refuseraient, devraient être exilés et privés de la misérable pension de 400 francs qui leur avait été allouée lors de la suppression. Le roi céda encore : les jésuites partirent pour l'exil; le P. Berthier lui-même, instituteur des fils du dauphin, ne fut pas excepté.

Quelques mois après, le 9 novembre 1764, le roi, dans un édit que lui arrachait Choiseul, déclarait irrévocable la suppression des jésuites. Et cependant, dans une lettre autographe adressée à Choiseul que publie Saint-Priest, il blâmait les mesures prises contre les jésuites. Le ministre de la marine Praslin, dans une dépêche à l'ambassadeur de France à Rome, le marquis d'Aubeterre, disait que « le roi croyait la société utile à l'Église et à l'État »; mais il avait cédé par « des raisons supérieures, fondées sur le repos public ». Ces raisons, c'étaient les incessantes manœuvres de Mme de Pompadour et de Choiseul, et Louis XV cédait par souci de son propre repos, plus que du « repos public ». En 1767, un dernier arrêt du Parlement, dont rien ne pouvait calmer la haine, exila dans la quinzaine tous les jésuites n'ayant pas prêté serment.

Pour excuser, sinon pour justifier les Parlements, on dit que les jésuites n'étaient pas populaires, et que l'opinion se prononçai contre eux avec violence. Cela ne changerait pas la nature d'arrêt

injustes : mais c'est faux. Les philosophes eux-mêmes, qui, autant que les jansénistes, travaillaient à ameuter les esprits contre « les gardes du corps de la Papauté », ont laissé, des arrêts du Parlement, des appréciations significatives. Voltaire, opposant les édits portugais, qui accusaient les jésuites d'avoir manqué aux règles de leur saint institut, aux arrêts français, qui condamnaient un institut tant de fois approuvé par les papes, disait qu'il fallait envoyer en Portugal les jésuites français pour observer leurs règles, et en France les jésuites portugais pour ne les observer pas. Duclos, autre philosophe, constatait que, sauf le Parlement de Rouen, les autres avaient suivi à regret celui de Paris ; ils avaient été entraînés ou effrayés. Des membres des Parlements protestaient hautement, et à Toulouse le conseiller de Bastard d'Estang disait à ses collègues : « Vous supprimez injustement les jésuites, prenez garde d'être supprimés vous-mêmes. » La réforme du chancelier Meaupeou lui donna une première fois raison ; puis vint la suppression définitive des Parlements par la Révolution. Lorsque les membres du Parlement de Toulouse, formant une des *fournées* du tribunal révolutionnaire, furent conduits à l'échafaud, il devait s'en trouver qui avaient condamné les jésuites : ils purent se rappeler alors les paroles du conseiller de Bastard.

En dehors du monde parlementaire et janséniste, il est faux que que l'on fût aussi hostile aux jésuites que le disent certains écrivains. A la cour, les jésuites avaient pour eux le dauphin, qui fit en leur faveur une démarche inutile, et toute la famille royale. Parmi les courtisans, beaucoup les auraient volontiers soutenus ; les personnages les plus estimés s'honoraient d'être leurs partisans. Enfin, dans les provinces, de l'aveu de Duclos, on avait vu avec peine la fermeture de leurs maisons ; s'ils avaient reparu, on les aurait accueillis avec enthousiasme. C'était donc en réalité sous les coups d'une minorité remuante que tombait la Compagnie de Jésus. Si Louis XV, réellement dupe de son entourage, l'ignorait, ses ministres, les Parlements, les jansénistes et les philosophes le savaient.

Mais, pour un ordre religieux, il est des juges autorisés, dont l'opinion doit faire loi : c'est le Pape, ce sont les évêques. Que pensaient-ils des jésuites au moment de leur suppression ? Le Pape était Clément XIII ; il avait pour principal ministre l'intègre cardinal Torregiani. Lorsqu'il succéda à Benoît XIV sur la chaire de Pierre, les jésuites étaient déjà attaqués en Portugal. Il commença

par étudier consciencieusement la question. En quelques années, il reçut plus de deux cents lettres d'évêques de toutes les parties du monde, lui recommandant la Société de Jésus menacée (1). Le Pape était éclairé : il prit résolument en main la cause des religieux attaqués à cause de leur fidélité à l'Église. Une première lettre fut adressée au roi de Portugal; Pombal fit écrire par son fantôme de roi une réponse insolente, qui présageait la brutale expulsion. Aux demandes de Louis XV, qui voulait modifier la Compagnie de Jésus, dans l'espérance d'apaiser les Parlements et aussi de rendre les jésuites plus dociles, Clément XIII opposa un refus absolu. Lorsque le Parlement, dans son odieux arrêt de 1762, osa flétrir les doctrines et les règles d'un institut approuvé par tant de papes, Clément XIII protesta; il prononça, le 3 septembre 1762, une allocution dans laquelle il réprouve et condamne l'arrêt du Parlement. Si l'allocution, sur les conseils, dit-on, du cardinal Ganganelli, plus tard Clément XIV, ne fut pas rendue publique, par ménagement pour le roi de France, le Pape en fit connaître le sens dans de nombreuses lettres adressées à des évêques. Déjà, du reste, dans un bref en date du 9 juin 1762, il avait déploré l'anéantissement d'un ordre « si utile à l'éducation de la jeunesse, à l'enseignement de la bonne morale, à toutes les œuvres de piété »; il avait protesté avec indignation contre les qualifications injurieuses adressées à des règles approuvées par les Papes. Enfin, le 9 janvier 1765, dans la bulle *Apostolicam*, il faisait une magnifique apologie de la Compagnie de Jésus. Le roi Louis XV avait prescrit en France le silence aux jésuites; il ne l'obtint pas des adversaires, qui continuaient leurs attaques avec d'autant plus de violence qu'on ne pouvait plus leur répondre. Il avait voulu faire comprendre au Pape qu'il « devait se prescrire le silence à lui-même » : la bulle *Apostolicam* fut la réponse du Pape. Les gouvernements de Portugal, de France et de Naples la firent condamner; mais Clément XIII fut applaudi par l'épiscopat tout entier.

Car les évêques n'étaient pas moins fermes que le Souverain Pontife dans la défense des jésuites. En 1761, quarante évêques se prononçaient pour la Compagnie de Jésus, qu'ils recommandaient au roi; trente adhéraient à la consultation; cinq, parmi lesquels le

(1) Le P. de Ravignan, dans sa belle étude, *Clément XIII et Clément XIV*, donne la liste de ces lettres, dont il cite de nombreux passages.

cardinal de Choiseul, frère du ministre, faisaient l'éloge des jésuites, tout en demandant quelques modifications dans leurs règles. Trois évêques seulement se prononçaient contre la Société de Jésus, et bientôt ils se réduisaient à un seul, Fitzjames, évêque de Soissons, janséniste notoire. En 1762, les évêques demandent « la conservation des jésuites » : c'est « le vœu unanime de toutes les provinces ecclésiastiques du royaume. Les jésuites ont été condamnés sans être entendus, et l'intérêt de l'autorité royale exige la réparation de ce déni de justice. » Le faible Louis XV pensait comme les évêques, et cependant il répond que « des demandes ultérieures pourraient aller contre l'objet que le clergé se propose en faveur des jésuites ».

Le Parlement s'étant permis d'envoyer à tous les évêques un odieux pamphlet, l'*Extrait des assertions* (1) attribuées aux jésuites, les évêques le condamnent comme une production de mauvaise foi et de fourberie.

Enfin, en mai 1765, l'assemblée du clergé fait de nouvelles représentations au roi en faveur des jésuites. Elles étaient inutiles; mais le clergé avait fait son devoir jusqu'au bout, et opposé aux violences haineuses de juges incompétents l'appréciation des vénérables juges de la foi, dont l'évêque de Lodève, Henri de Fumel, était l'interprète autorisé, lorsqu'il écrivait au roi : « C'est moins à la Société de Jésus qu'on en veut, qu'à la religion, intimement liée avec votre autorité... Dans leur humiliation, les jésuites ont une gloire bien flatteuse pour eux et qui doit faire leur consolation : c'est que leurs ennemis sont les vôtres et ceux de l'Église (2). » Le siècle ne devait pas se terminer sans montrer combien l'évêque avait raison.

L'Espagne n'entra que tardivement dans la campagne contre la Compagnie de Jésus. Au moment où la persécution commençait en Portugal, l'Espagne fut inondée de libelles contre les jésuites : dans le nombre se trouvait le fameux Mémoire de Pombal au pape Benoît XIV. Les évêques réclamèrent, et le conseil de Castille condamna ces libelles le 5 janvier 1759. Mais le roi Charles III était

(1) Voici le titre complet de ce pamphlet : *Extraits des assertions dangereuses et pernicieuses en tous genres, que les soi-disant jésuites ont, dans d'autres temps et persévéramment, soutenues, enseignées et publiées.*

(2) Cité par le P. de Ravignan.

mal entouré : il comptait parmi ses ministres Roda, un canoniste janséniste; d'Aranda, qui faisait profession de philosophie dans le sens du mot à cette époque; Campomanès, un légiste hostile à l'Église; dans les conseillers écoutés se trouvaient Azpuru, prélat ambitieux et faible, et Monino, plus connu sous le nom de Florida-Blanca, un sectaire froid et dangereux. En 1762, Charles III rendit une ordonnance contre les réguliers. Clément XIII protesta contre cet empiètement sur les droits de l'Église. Il obtint satisfaction, grâce à la reine mère, Élisabeth Farnèse : l'ordonnance fut retirée. La reine retenait les conseillers du roi et peut être le roi lui-même. « Attendez que la vieille meure », écrivait Roda. Elle mourut en 1763.

Toutefois la persécution n'éclata pas immédiatement. Rien ne parut changé. Clément XIII s'appuyait sur Charles III, comme sur Marie-Thérèse, pour combattre les actes du Portugal et de la France.

Pourquoi le roi changea-t-il? Trois explications ont été données. Les uns disent qu'à la suite de la révolte des chapeaux calmée à Madrid par les jésuites, on effraya Charles III, qui était jaloux de son autorité, de l'influence de ces religieux; on les accusait même d'avoir provoqué la révolte pour l'apaiser ensuite et augmenter ainsi leur pouvoir sur le roi comme sur le peuple. D'après les autres, on aurait montré au roi une lettre du P. Ricci au père provincial, dans laquelle il était dit que, Charles III étant un enfant adultérin, la couronne devait revenir à son frère. Charles indigné aurait décidé dès ce moment l'expulsion des jésuites. L'existence de la lettre étant affirmée par plusieurs historiens, il paraît difficile de la révoquer en doute; mais il est évident que la lettre était supposée. Comment les jésuites auraient-ils pu, en attaquant la naissance de Charles III, flétrir la mémoire de leur protectrice Élisabeth Farnèse? Ils n'avaient aucun intérêt à faire tomber le roi, qui paraissait encore leur être favorable. On s'étonne que Charles III ait pu être dupe d'une ruse aussi grossière. Aussi certains écrivains donnent une autre explication de la conduite du roi : ils le présentent comme un sectaire, qui rêvait de constituer une Église nationale. Il lui fallait pour cela frapper d'abord les jésuites, dont l'influence sur les populations était aussi grande que le dévouement à la Papauté; le tour des autres ordres religieux et du clergé séculier serait venu ensuite, si les événements n'avaient pas éclairé le roi et ses ministres.

Le 2 avril 1767, tous les gouvernements des provinces et des colonies espagnoles ouvraient un pli cacheté, et y trouvaient l'ordre de s'emparer des jésuites et de les faire conduire au port le plus voisin pour les faire embarquer. L'ordre fut exécuté avec une impitoyable rigueur, sans égard pour les services, ni pour l'âge, ni pour la maladie. Dans l'édit d'expulsion, Charles III disait qu'il gardait les motifs de sa conduite dans son cœur royal. La formule étonna même les adversaires des jésuites : Voltaire écrivait à d'Alembert que le roi aurait bien pu donner quelques explications.

Le 31 mai, deux mois après l'exécution, Charles faisait part au Pape de ce qu'il avait fait. Son ministre Roda annonçait que bientôt l'on donnerait des preuves des crimes des jésuites. Le Pape protesta: il était douloureusement frappé par un acte cruel auquel il était si loin de s'attendre. Les preuves des crimes des jésuites promises par Roda ne vinrent pas, et cependant on avait saisi à l'improviste tous leurs papiers : ils n'avaient rien pu mettre à l'abri.

Les jésuites comptèrent de nombreux partisans. La plupart des évêques protestèrent; plusieurs furent exilés. Les populations réclamaient les jésuites. Le 4 novembre 1768, pour la Saint-Charles, le roi parut au balcon; la foule réclama le retour des jésuites. Le roi rentra précipitamment, et se vengea en frappant les évêques. Cela ferait croire que ce prince était bien un sectaire,

La justification des jésuites espagnols a été faite, en Espagne même, de la manière la plus éclatante. En 1815, après le rétablissement de la Compagnie par le pape Pie VII, le grand conseil fut saisi d'une demande pour leur ouvrir l'Espagne. Don Francisco Gutierres fit un rapport dans lequel il déclarait qu'on n'avait rien trouvé contre ces religieux; et une ordonnance royale, en autorisant leur rétablissement en Espagne, déclara que les ennemis des jésuites étaient les ennemis de la religion. La justification ne pouvait être ni plus complète ni plus solennelle.

Naples était dans la dépendance de l'Espagne; à Parme régnait un infant qui avait pour ministre un philosophe français : ces deux petits États devaient naturellement suivre l'exemple de la France et de l'Espagne. A Naples, le ministre tout-puissant était un impie, Tanucci. D'accord avec Charles III, il voulut imposer au jeune roi Ferdinand IV l'expulsion des jésuites. Celui-ci résista à la double pression de son ministre et de son père, et refusa de signer l'édit

d'expulsion. On fit alors agir son confesseur Latilla, qui le trompa et lui arracha la signature de l'édit. Tanucci procéda à l'exécution avec une grande brutalité : les jésuites furent jetés sur la côte de Terracine, et leurs biens furent volés par ce ministre, que des historiens partiaux osent présenter comme un réformateur.

L'île de Malte dépendait du royaume de Naples. Le grand maître de Malte, Pinto, prit peur : lui aussi expulsa les jésuites, sans même prévenir le Pape, dont il dépendait encore plus comme grand maître d'un ordre religieux.

A Parme, le ministre du Tillot, marquis de Felino, était un adepte de la secte encyclopédique. Il abusa de son pouvoir, et fit signer au jeune duc un édit qui portait de graves atteintes aux droits de l'Église. Or le duché de Parme était sous la suzeraineté du Souverain Pontife. Clément XIII, par un bref en date du 30 janvier 1758, protesta. Dans ce bref, il parlait, comme c'était son droit, de « nos duchés de Parme ». Il ne réclamait pas les duchés, mais il affirmait sa suzeraineté et il demandait qu'on rendît la liberté à l'Eglise. Les Bourbons de Paris, de Madrid et de Naples, ou plutôt leurs ministres, affectèrent de s'indigner de cette audace. Ils exigèrent du Pape une rétractation, le menaçant d'occuper Avignon, le comtat Venaissin, les principautés de Bénévent et de Portecorvo, et même d'envahir les Etats pontificaux. Clément XIII répondit qu'il ne rétracterait rien ; il ajouta qu'il n'entrerait pas en lutte contre des princes chrétiens, mais qu'il prendrait le chemin de l'exil ; il demandait seulement qu'on ménageât ses sujets. Les princes n'osèrent mettre leur menace à exécution ; ils se bornèrent à occuper Avignon, le Comtat, Bénévent et Pontecorvo. Dès le commencement du débat, les jésuites, qui n'étaient pour rien dans l'affaire, avaient été chassés.

Enfin, Venise, patrie de Clément XIII, avait également expulsé les jésuites.

Ce n'était pas assez pour les princes que d'avoir chassé les jésuites ; il leur fallait encore se faire approuver par le Pape, en lui arrachant la suppression de religieux dont le principal, sinon l'unique crime, était leur dévouement absolu à l'Église et à la Papauté. On attribue généralement l'idée de la suppression à Choiseul, mais à tort : ce fut Pombal qui le premier parla de cette suppression. Dans une dépêche que cite Saint-Priest, et qui est datée du 14 juillet 1767, M. de Sémonin, ministre de France et de Portugal, dit que

M. d'Oeyras (Pombal) propose que la France, l'Espagne et le Portugal exigent du Pape l'abolition des jésuites. Charles III adopta l'idée le 18 octobre 1767; le gouvernement français hésita : il répugnait à Choiseul de s'embarquer dans une négociation de cette nature. « Sans haine comme sans amitié pour les moines », Choiseul avait laissé frapper les jésuites pour gagner les parlements et les philosophes et pour plaire à Mme de Pompadour; il se souciait peu de leur abolition. Toutefois il finit par accepter la suppression pour plaire à Charles III et raffermir le pacte de famille.

Le 18 janvier 1769, les ambassadeurs des diverses cours coalisées contre les jésuites remirent au Pape des mémoires identiques, demandant sur un ton comminatoire l'abolition de la Compagnie. Clément XIII les congédia sans daigner répondre; mais cette dernière exigence, quatre ans après la bulle *Apostolicam*, le frappa à mort : il succomba le 3 février, quinze jours après la remise des mémoires.

Le conclave se partageait en deux partis : les zélanti et les cardinaux des puissances. Les premiers voulaient conserver dans les jésuites un institut dévoué, qui avait rendu d'immenses services et que de nombreux papes avaient approuvé; les seconds étaient disposés à sacrifier les jésuites, non par conviction, mais par déférence pour les princes qui exigeaient leur suppression et dans l'espoir d'amener un apaisement. Les zélanti étaient les plus nombreux, les plus pieux, les plus *zélés*. Beaucoup d'historiens se plaisent à les représenter comme des fanatiques incapables de comprendre la situation; ils voient toute l'intelligence chez les cardinaux des puissances. Ce jugement est faux. Les zélanti n'étaient en rien inférieurs à leurs collègues; ils se montraient même plus perspicaces, lorsqu'ils disaient que le sacrifice des jésuites ne sauverait rien. Entre les zélanti et les cardinaux des puissances, se plaçait un groupe peu nombreux de cardinaux qui n'appartenaient à aucun parti, et parmi lesquels il était probable que le Pape serait choisi. Dès le début du conclave, les princes de la maison de Bourbon, auxquels s'était joint le Portugal, écartèrent les zélanti. Ils voulaient faire élire un pape qui, à l'avance, souscrirait aux cinq conditions suivantes : 1° retirer les mesures prises contre l'infant de Parme; 2° reconnaître l'indépendance du duché; 3° abandonner Avignon et le comtat Venaissin, Bénévent et Portecorvo; 4° exiler Torregiani, l'intègre et courageux

ministre de Clément XIII; 5° éteindre la Compagnie de Jésus, séculariser les jésuites et exiler Ricci, leur général.

L'ambassadeur de France, d'Aubeterre; l'ambassadeur d'Espagne, Azpuru; l'ambassadeur de Portugal, d'Andrada, que les deux premiers avaient fait revenir à Rome, voulaient exiger un engagement : les cardinaux des puissances se refusèrent pour la plupart à un acte simoniaque. « Je suis prêtre », disait l'un des plus accentués; « le cardinal de Bernis est archevêque : ni lui, ni moi nous ne nous prêterons à une simonie. » Il fallut donc renoncer à l'engagement; mais les puissances entendaient malgré cela faire le Pape. Il fut signifié au conclave, à un moment où les zélanti paraissaient l'emporter, que toute élection qui ne serait pas concertée avec les puissances ne serait pas reconnue. Les ambassadeurs menacèrent de se retirer de Rome. L'arrivée des cardinaux espagnols décida l'élection du cardinal Ganganelli, le seul religieux qui fît partie du sacré Collège; il appartenait au groupe intermédiaire dont il a été question.

Il a été affirmé que le cardinal Ganganelli, pour être élu, avait signé, non l'engagement de supprimer la Compagnie de Jésus, mais un billet en forme de consultation disant que le Pape pouvait en conscience supprimer, pour la paix de l'Église, la Société de Jésus. Outre que cela ne constituerait pas une simonie, l'existence de ce billet est contestée. On fait observer avec raison que, si les gouvernements acharnés à la destruction des jésuites, notamment celui d'Espagne, avaient eu une consultation semblable, ils s'en seraient servis pour imposer au Pape une prompte décision.

Le cardinal Ganganelli prit le nom de Clément XIV. Il était cordelier, il avait toujours été dans de bons termes avait les jésuites. Doué d'une grande finesse, intelligent, pieux, il avait ce qu'il fallait pour un pape à une époque ordinaire; mais la fermeté, si nécessaire à une époque troublée, lui manquait.

A peine était-il pape depuis deux mois, que les ambassadeurs des puissances posaient de nouveau la question de la suppression des jésuites. Clément XIV, ayant confirmé aux missionnaires, jésuites et autres, les faveurs spirituelles dont ils jouissaient de temps immémorial, se trouvait accusé de prendre le parti des jésuites contre les princes. Et les hommes d'État qui poursuivaient ainsi des religieux, ne savaient même pas s'ils avaient raison de le faire. Choi-

seul, sans amour ni haine contre les jésuites, écrivait au cardinal de Bernis qu'il ne savait si on avait bien fait de soulever la question, mais qu'il ne pouvait admettre que tous les princes de la maison de Bourbon fussent tenus en échec par un père Ricci.

Continuellement obsédé par les ambassadeurs, Clément XIV se laissa engager dans une voie dangereuse. Le 30 septembre 1765, il écrivit au roi de France une lettre compromettante, qui donnait à entendre que les jésuites seraient supprimés. Le roi Charles III, en vrai sectaire, était moins patient que Louis XV : il fit vendre, le 9 novembre 1769, les biens des jésuites, et le 13 il adressait au Pape une nouvelle sommation dans laquelle il le menaçait, en termes peu mesurés, d'une rupture. Le 30 novembre, Clément XIV approuvait, dans une lettre au roi, la conduite du gouvernement espagnol, et faisait écho aux attaques contre les jésuites, dont il promettait la suppression dans un délai moral suffisant. Dès lors il était pris.

Cependant le Pape essaya de retarder l'échéance fatale : la lettre au roi Charles III est du 30 novembre 1769; le bref de suppression des jésuites : *Dominus ac Redemptor*, est du 21 juillet 1773. Pendant ces quatre ans, Clément XIV avait usé de tous les moyens en son pouvoir pour gagner du temps. Il disait qu'il ne pouvait supprimer des religieux que des princes hérétiques ou schismatiques, Frédéric de Prusse et Catherine de Russie, et des nations catholiques, l'Autriche, la Pologne, la Sardaigne, voulaient conserver. Le Pape s'appuyait surtout dans sa résistance sur l'opposition de Marie-Thérèse; mais celle-ci lui manqua en 1772 : cédant à la pression de son fils Joseph, et peut-être aux instances de sa fille, Caroline de Naples, elle consentait à sacrifier les jésuites, qu'elle avait jusque-là défendus.

En même temps que cette appui manquait au Pape, un nouveau persécuteur, autrement implacable que Bernis, lui arrivait d'Espagne : c'était Monino (1). Froid, dur, imbu des idées fébroniennes, Monino était décidé à forcer le Pape à supprimer les jésuites. Dès son arrivée à Rome, il lui fit entendre que l'Espagne et le Portugal pourraient bien se séparer de l'Église, et « les pays d'obédience devenir des pays de liberté ». Essayant de tous les moyens, il offrit de faire rendre Avignon et le comtat Venaissin, Bénévent et Pontecorvo, toujours occupés par la France et par Naples, si les jésuites

(1) Plus connu sous le nom de Florida-Blanca, qu'il prit plus tard.

étaient supprimés; Clément XIV s'indigna. « Un Pape gouverne les âmes et n'en trafique pas », s'écria-t-il: et il ajouta : « Dieu le pardonne au roi catholique! » Les mesures prises contre les jésuites satisfaisaient Bernis, mais trouvaient Monino froid. Il disait qu'il fallait *laisser ces pauvres gens* et les séculariser.

Clément XIV n'était pas de force à résister à une pression semblabla : il céda. La cour d'Espagne lui avait fait remettre par Monino, pour le bref de suppression, un plan qui fut trop fidèlement suivi (1). Le 21 juillet 1773, après quatre ans de lutte, le Pape signait le bref *Dominus ac Redemptor*, qui fut publié le 16 août, et signifié aux jésuites par des commissaires accompagnés de soldats bien inutiles. Dans le bref, le Pape rappelait, peut-être avec trop de complaisance, les reproches adressés aux jésuites, mais sans conclure qu'ils étaient fondés. Il sacrifiait la Compagnie de Jésus au bien de la paix. On sait quelle paix obtint l'Église. Comme le bref ne condamnait pas expressément les jésuites, il ne fut pas publié en France, et il fut interdit à Naples.

Quant aux victimes, elles se soumirent avec une admirable résignation. Pas un jésuite ne prit la défense de la Société frappée. Le P. Ricci mourut en prison, protestant de l'innocence de la Compagnie. Le procès n'aboutit ni à Rome ni ailleurs : on ne trouva rien à reprocher à ces religieux tant accusés. La justification était complète.

Clément XIV mourut peu de temps après. Il paraît établi que cet acte qu'il avait fait par contrainte et dont il comprenait la gravité, lui donnait de tels regrets, qu'il avait comme des moments d'absence. De misérables écrivains ont osé accuser les jésuites de s'être vengés en faisant empoisonner le Pape qui les avait supprimés : mais cette ridicule et odieuse calomnie ne tient pas devant les faits (2).

La Compagnie de Jésus comptait environ soixante-dix mille membres répandus dans l'univers entier : tous obéirent aux ordres du Pape. Trois jésuites en route pour Pékin, et qui devaient être reçus comme membres de la Compagnie de Jésus à la cour, s'arrê-

(1) R. P. de Ravignan.

(2) On a essayé également de dire que si Clément XIV avait tant hésité à supprimer les jésuites, c'est qu'il craignait d'être empoisonné. Cette sottise avait été transmise à Choiseul, qui la reçut avec tout le dédain qu'elle méritait.

tèrent et se rendirent à Macao, où les autorités portugaises les firent emprisonner. Seuls, les jésuites de Silésie et de Russie ne se dispersèrent pas.

En Silésie, ils se sécularisèrent eux-mêmes, cessant de se considérer comme religieux et de recevoir des novices; mais ils conservèrent leurs établissements. Frédéric II avait promis que leurs collèges seraient maintenus : il tint la main à l'exécution de cette promesse. Les jésuites purent d'autant mieux lui obéir, que l'évêque de Breslau, sur la défense du roi, ne leur signifia pas le bref de suppression.

En Russie, la congrégation continua à exister. Non seulement Catherine fit défense aux évêques de signifier le bref *Dominus ac Redemptor*, mais elle leur ordonna de prescrire aux jésuites de ne rien modifier à leur manière d'être. Les religieux s'adressèrent alors à l'impératrice elle-même, qui obtint du Pape l'autorisation de laisser les choses dans l'état. Cette tolérance fut continuée jusqu'au jour où le pape Pie VII put rétablir la Compagnie de Jésus, pour la Russie d'abord, puis bientôt pour l'univers catholique, à l'aide des éléments conservés dans un pays schismatique.

De ce récit il ressort que les jésuites n'ont été frappés ni pour des doctrines dangereuses ni pour des actes coupables, mais pour leur dévouement à la Papauté. Une coalition formée par tous les ennemis de l'Église poursuivit en eux les soldats les plus dévoués de la grande armée catholique. Saint Alphonse de Liguori le comprenait bien, lorsqu'il disait : « Si ces ouvriers (les jésuites) sont frappés, nous sommes perdus. » Éclairé par les leçons du malheur, le roi Louis XVIII écrivait à l'abbé Proyart, en 1801, que la suppression des jésuites avait été l'une des premières causes des malheurs de la France. Comme l'a dit Bonald : « Si un pape contraint a supprimé les jésuites, un pape libre les a rétablis. »

Comte de Riancey.

A. Rastoul.

QUINZE JOURS EN SICILE

I

Il m'était resté de mes précédents voyages en Italie un très mauvais souvenir de Naples. Pays charmant, site enchanteur, mais gens détestables. On y est assailli par les sollicitations perpétuelles d'un peuple de quémandeurs. Cochers, *facchini*, guides de toutes espèces et pour tous lieux, marchands de corail et d'objets en lave du Vésuve, vendeurs de photographies, crieurs de journaux de toutes langues, s'attachent à vous comme des pieuvres, vous harcellent et vous fatiguent. Heureux encore quand ils ne vont pas plus loin ! Me trouvant à Naples, il y a quelques années, au moment de l'annexion de la Tunisie et des affaires de Marseille, j'avais été hué et sifflé, en ma qualité de Français. Un moment même, il avait fallu que quatre carabiniers royaux prissent, sous leur haute protection, ma très petite personnalité pour m'empêcher d'être victime de voies de fait.

Aussi, ce ne fut pas sans un certain sentiment d'inquiétude que je descendis du train, qui m'amenait de Rome à Naples, et sortis de la gare. Je savais bien que l'agitation anti-française, si malencontreusement excitée, autrefois, en Italie, s'était calmée. Mais le reste?

Quel n'est pas mon étonnement en voyant l'immense place qui s'étend devant la gare, complètement vide. Pas de *lazzaroni*, pas de voitures, pas de guides ; rien qu'un carabinier faisant les cent pas sur le trottoir. Cependant, j'étais bien à Naples. Le train que je venais de quitter était l'express du soir, celui qui transporte généralement le plus de voyageurs. Qu'est-ce que cela voulait dire?

J'en eus bientôt l'explication. A peine avais-je fait quelques pas, traînant péniblement ma valise et maugréant contre mon sort, que je vis sortir, comme par enchantement, de l'angle de chaque rue,

des voitures, et, aux côtés de chaque voiture, un certain nombre de ces individus déguenillés, que l'on rencontre aux alentours de toutes les stations, et dont on peut difficilement refuser les services intéressés. La police avait, sans doute, mis ordre à la situation antérieure. Les Napolitains ne se sont pas tenus pour battus. Ils se sont reculés un peu et attendent le voyageur en lieu sûr.

Je m'installai dans une de ces voitures et jetai au cocher le nom de mon hôtel : *Albergo del Vesuvio*. L'hôtel du Vésuve est à l'extrémité de la ville, dans les nouveaux quartiers. Énumérer les récriminations de mon cocher, ses plaintes, ses supplications même, serait impossible. Mon ignorance du patois napolitain m'a empêché d'en comprendre une partie, et j'ai fait semblant de ne pas entendre l'autre.

A la porte de l'hôtel, la colère de mon automédon s'apaisa subitement. Il m'aida à descendre avec une sollicitude presque maternelle, prit entre ses bras la valise de la *Sua Eccellenza*, avec plus de précautions qu'il n'eût pris un nouveau-né, me souhaita la plus *felicissima notte*. Je me laissai tellement prendre à ses démonstrations que je lui payai double course, et la *mancia* que je lui octroyai fut si généreuse, qu'il me semble bien que, dans l'ardeur de ses remerciements, il me traita de *prince*.

Mon intention était de m'arrêter le moins possible à Naples. Le temps de voir l'agent de la Compagnie transatlantique et de régler mon passage pour Palerme.

Je profitai, le lendemain de mon arrivée, des quelques heures qui me séparaient du départ du bateau, pour faire une course ou deux à travers la ville.

Naples change d'aspect de jour en jour; il y perd comme pittoresque, mais y gagne comme propreté. Il n'y a pas à Naples de ces rues étroites mais propres, bordées de maisons originales, de vieux palais, comme on en voit à Gênes, à Sienne, à Orvieto, et un peu à Rome, ces vieilles rues italiennes qu'il fait si bon parcourir. Dans la journée, le soleil les colore de teintes fantastiques; la nuit, elles prennent un air mystérieux. Il s'y allonge, le long des murs et sur le pavé, fait de larges dalles toutes blanches, de grandes ombres qui font rêver. Rien de tout cela à Naples; les palais ont l'air de casernes; les vieilles maisons n'ont pas de style; les rues sont d'une malpropreté révoltante; la fameuse *Via di Toledo*, elle-même. Perpendiculaires à cette artère principale, de petites ruelles

comme au *Ghetto;* le pavé y est noir et glissant; aux fenêtres, pendent des vêtements tout en loques; des portes, s'échappe une odeur de suif et de poisson, une odeur âcre qui vous prend à la gorge. Accroupies sur le seuil de la porte, de pauvres femmes atteint fatigué; autour d'elles, grouille tout un monde d'enfants, hâves, rachitiques, scrofuleux; on dirait qu'ils ont tous le sang vicié, comme l'air des taudis qu'ils habitent.

Le nouveau Naples est à la *Chiaia*, sur la route du Pausilippe. Des rues larges et aérées, de beaux hôtels; mais tout cela manque d'originalité. Tournez le dos au golfe, vous vous croiriez avenue d'Antin. Chaque pays, chaque climat doit avoir son architecture; ces grandes maisons où tout est fait pour le confortable font mal sous le ciel bleu de Naples; on dirait un mauvais tableau dans un cadre trop riche.

Les communications sont faciles entre Naples et Palerme. Il y a un service journalier, postal, par les bateaux de la Compagnie Florio; plusieurs hebdomadaires ou bi-hebdomadaires par d'autres compagnies italiennes ou étrangères. Dans le parcours de Marseille à Tunis par l'Italie, la Compagnie transatlantique fait escale à Naples et à Palerme. Ses navires quittent Naples, le samedi à quatre heures, et arrivent à Palerme le dimanche matin sur les neuf heures.

J'avais fixé le jour de mon arrivée à Naples, de façon à profiter du départ des transatlantiques. Pourquoi? Je ne le cacherai pas. Il y avait tout d'abord un peu de chauvinisme. Sur un navire français, on est en France. De plus, les navires de la Compagnie transatlantique sont incomparablement mieux tenus que ceux des compagnies italiennes. Les heures de départ et d'arrivée sont d'une régularité parfaite; à bord, tout est propre, bien tenu; la Compagnie transatlantique représente dignement la France. Ses navires ont fort bon air; ils ne le cèdent à aucun de ceux qui encombrent les ports italiens. Ses agents sont très considérés, et jouissent d'une excellente réputation. Personnellement, ils sont fort aimables; j'ai eu à faire à tous; toujours, je n'ai eu qu'à me louer d'eux.

A quatre heures moins quelques minutes, j'étais à bord. Le navire qui me doit transporter de Naples à Palerme se nomme la *Guadeloupe*, celui-là même qui avait servi, quelque temps auparavant, au pèlerinage de Terre-Sainte.

L'équipage a gardé bon souvenir des pèlerins; le capitaine en

parle avec admiration ; je le comprends. Ces quelques centaines de chrétiens, se rendant en Terre-Sainte, en chantant des cantiques, récitant des prières, et portant, avec eux, une lourde croix de bois, en souvenir de la croix du Christ, offrent un spectacle qui frappe et ne s'oublie pas.

A quatre heures précises, la *Guadeloupe* quitte le port. Quelques instants après, nous étions au milieu du golfe de Naples. Je me place à l'arrière du navire, pour jouir du spectacle tant vanté de Naples vu de la mer. Tous les voyageurs en Italie l'ont décrit; il est féerique! Devant nous, la mer, d'un bleu d'azur, cet azur du golfe de Naples qu'on ne voit que là, turquoise et améthyste. Le navire laisse derrière lui un sillon argenté. Tout autour, la longue ceinture des côtes, depuis le détroit de Capri jusqu'à Cumes, Sorrento, Castellamare, Naples, Pozzuoli, Baia. Au milieu de la verdure, des villas; çà et là, de grands bâtiments blancs, aux toitures plates, un petit clocher carré à l'angle; ce sont des couvents. Comme on doit bien prier sous ce beau ciel! Les maisons de Naples s'étagent en face, le long de la colline; en bas, une longue ligne d'un rouge pâle, le lazaret; tout en haut de la ville, dominant, San-Martino. Comme fond du tableau, les cimes des montagnes se détachant dans le bleu du ciel. A droite, le Vésuve : un cône uni d'un noir de cendre; au pied, des champs de vignes et d'oliviers; au sommet, une fumée blanche s'échappe du cratère, et entoure la cime comme d'une couronne. Derrière Naples, le Monte Vergine; plus loin, le Panicara. Le soleil couchant en dore les sommets. Les premières ombres du soir s'étendent à la base. Elles estompent ce tableau de teintes si variées. Là-bas, à gauche, cette tache de verdure sur l'azur de l'eau, c'est Ischia. Sur la mer, de petites barques de pêcheurs, aux voiles blanches; elles tournent sur les vagues, comme des mouettes. Nous passons près d'une d'elles; une dizaine de pêcheurs y préparent leurs filets, en chantant une *canzonetta*. Quelques notes montent jusqu'à nous. Je n'oublierai jamais l'impression produite par ces chants, à cette heure, au milieu du saisissement que causait en mon âme le spectacle qui s'offrait à mes regards.

Le lendemain, lorsque je me réveillais et regardais par le hublot de ma cabine, j'avais devant moi tout un horizon de montagnes; c'était la Sicile.

Des montagnes escarpées, dénudées, des côtes très accidentées;

ici, des baies; là, des rochers à pic, des promontoires, des caps. tel est l'aspect que présente la côte septentrionale de la Sicile. La première impression est assez désagréable. De loin, tout cela paraît triste. Les montagnes ont l'air calciné; mais, à mesure que l'on approche des côtes, le paysage se modifie. Les montagnes ne manquent pas de verdure; dans les vallées, une végétation luxuriante. Palerme est devant nous, sur les bords de la mer : un fouillis de maisons blanches, resplendissant au soleil. Au-dessus, les clochers des églises et, les dominant tous, le dôme de la cathédrale. A droite, le Monte Pellegrino; à gauche, le cap Zaffarano et le promontoire de Solunte. Derrière Palerme, une forêt de palmiers et d'orangers, un nid de verdure et de fleurs. C'est la fameuse *conca d'oro*, la conque d'or.

Le port de Palerme n'est pas très grand. L'ancienne capitale de la Sicile me semble singulièrement déchue de sa grandeur passée et mentir à son nom grec (*panormos*), tout en port. Peu de navires à l'ancre; un des messageries, un Florio, un autre de la Compagnie de la Pouille, quelques bâtiments de commerce, et je crois que c'est tout. Il y a loin, de là, au mouvement commercial des ports de Gênes et de Naples. On me dit que le commerce extérieur, pendant longtemps assez nul, a repris beaucoup, et croît journellement. Je désire que ces espérances se réalisent. Le port me semble bon en tous cas, susceptible d'améliorations qui le peuvent rendre excellent. Mais Palerme est-il un débouché naturel et facile des produits de la Sicile? Est-il, surtout, comme Messine et Trapani, une station intermédiaire entre le Nord et le Midi? L'admirable situation de Palerme, son heureux climat, en feront toujours une ville importante; mais je crains que son avenir commercial ne soit pas très grand.

Une petite barque accoste notre bateau; nous y montons. En chemin, il nous faut subir les demandes exagérées du batelier. Une *lire* par personne pour conduire à terre, et, il y a bien 20 mètres. Nous trouvons cette prétention excessive. Pour éviter toutes difficultés, quelques-uns s'exécutent, d'autres refusent; je suis de ceux-là. Arrivés à terre, nous nous trouvons en face d'un agent chargé de la police du port; nous lui expliquons la chose. Il écoute nos doléances avec calme, en homme habitué à en recevoir de semblables, et, sans nous répondre, tire de sa poche un vieux papier jaune, en lambeaux, et nous le présente. C'est le tarif des bateliers, *dodic*.

soldi, douze sous, pour aller des bateaux au quai. Je donne mes *dodici soldi*, et, après une très courte visite à la douane, je me trouve sur le *Stradone del Molo*, une longue allée d'arbres qui conduit à la ville.

Dès que j'ai trouvé un hôtel (et j'ai eu la main heureuse, l'*Albergo Oliva* est, de tous les hôtels dans lesquels je me suis arrêté en Sicile, celui dont j'ai gardé le meilleur souvenir), ma première occupation est de parcourir la ville en tous sens. Avant de visiter une ville dans ses détails, il faut en avoir une idée d'ensemble.

Cette promenade n'est pas sans mérite. Il fait une chaleur affreuse; le soleil est d'une clarté éblouissante; mes yeux ont peine à s'y habituer; et, de plus, il y a foule dans les rues. C'est aujourd'hui fête nationale, le *statuto*, une fête qui se célèbre chaque année, au commencement de juin, en mémoire de la fondation de l'unité italienne. Les fenêtres sont pavoisées; aux murs sont placardées d'immenses affiches annonçant les réjouissances de la journée. Des réceptions au *municipio*, une grande revue des troupes de la garnison passée par le général Pallavicini, des illuminations, etc., etc.

Il est difficile de se perdre à Palerme. Deux grandes rues partagent la ville, la *Via Macqueda* et la *Via Vittorio Emmanuele*. Elles se croisent au centre de la ville, aux *quattro canti*, une petite place entourée de vieux édifices du temps de la domination espagnole, qui ne manquent pas d'une certaine grandeur; l'église Saint-Joseph des Théatins, surtout, qui forme le côté gauche de la place.

L'établissement de ces deux voies perpendiculaires date du commencement du dix-septième siècle. Une pensée pieuse aurait, dit-on, inspiré au marquis de Villena, qui les fit construire, la disposition qu'elles ont encore. Ils voulaient qu'elles fussent, comme un symbole de la croix, s'étendant sur toute la ville et la protégeant. Cette pensée est fort belle. Une ville ne peut que prospérer en se développant à l'ombre de la croix; ce marquis de Villena devait être un grand chrétien pour qu'on lui attribuât ce sentiment. Je sais bon nombre de bâtisseurs ou de remanieurs de villes à qui l'on ne serait pas tenté de faire semblable honneur.

De ces deux grandes artères, la plus intéressante à parcourir est, sans contredit, la *via Vittorio Emmanuele*. Elle part de la mer, de la *Porta-Félice*, traverse toute la ville, et se continue, après la *Porta-Nuova*, sous le nom de *Corso calatafimi*, jusqu'aux pieds de la colline sur laquelle est bâti Monreale. La *via Macqueda* n'est

intéressante qu'aux abords des *Quattro-Canti*. Là, elle est, comme la *via Vittorio Emmanuele*, bordée de palais et de monastères. Ils sont, presque tous, de la même époque, époque de la domination espagnole ; l'architecture en est imposante, mais sévère et monotone ; quelques-uns renferment de belles salles bien décorées et des galeries de tableaux qui ne sont pas sans valeur.

Une foule endimanchée remplit les rues. On dirait que les Palermitains tiennent à célébrer consciencieusement le *statuto*. La vue de cette foule me cause quelque déception ; je m'attendais à voir des costumes originaux, tout au moins à trouver des types de physionomie assez caractérisés.

La Sicile, tour à tour, possession grecque, carthaginoise, sarrasine, romaine, normande, française, espagnole, n'a rien pris des mœurs et de la physionomie de ses maîtres successifs.

Peut-être trouverai-je dans l'intérieur du pays des types accentués? Pour le moment, les visages que je vois à côté de moi sont sans expression ; de bonnes figures assez plates, pas de traits saillants ; la physionomie de gens qui se laissent vivre.

Pas l'ombre de ce qu'on pourrait appeler un costume national. Mais envahissement des étoffes et des coupes étrangères, surtout des étoffes anglaises ; des vêtements gris, jaunes, marrons, etc., etc., d'une coupe plus ou moins excentrique.

La Sicile est le théâtre, en ce moment, du triomphe commercial de l'Angleterre. Après l'Angleterre, l'Allemagne et la Suisse.

Les Siciliens reçoivent tout de l'étranger. Ce sont les étrangers qui les habillent, leur construisent des chemins de fer, exploitent, en partie, leurs mines de soufre et exportent leurs vins.

Leur amour-propre n'est pas sans en souffrir en peu. Je remarque devant moi, en me rendant à la *Marina*, où doit avoir lieu la revue des troupes, deux Anglais que suit, à quelques pas, un groupe de quatre ou cinq jeunes gens ; ces deux Anglais marchent gravement, causant entre eux avec le flegme dont ne doit jamais se départir un vrai fils d'Albion. Les jeunes gens les regardent en ricanant. Je passe à côté d'eux et je les entends crier aux Anglais d'une voix nasillarde : *Asportate vini ; Asportate vini !* « Exportez, exportez donc nos vins? » Vengeance bien innocente, qui, certainement, n'a pas dû retarder beaucoup la conclusion d'un marché.

II

Le quai de la *Marina* est une des plus ravissantes promenades de Palerme. C'est le rendez-vous favori des habitants. On y vient entendre la musique militaire qui y joue, tous les soirs, au soleil couchant, causer, voir et se faire voir. Le quai, long de près de 2 kilomètres, est planté d'arbres. Au milieu, un petit édifice, à colonnes, en forme de tribunes, le *Teatrino*. Là, se place la musique en temps ordinaire. En ce moment, le *Teatrino* est vide, et, aux pieds des marches qui y conduisent, se tient un piquet d'agents de police. J'en demande la raison, on me répond que le maire de Palerme, le *sindaco*, doit venir y prendre place, à cinq heures, pour assister à la revue.

A l'extrémité orientale du quai, la *Flora*. Un jardin planté d'orangers, de palmiers, de pêchers, d'arbres de Judée, de citronniers, etc., etc. La brise de la mer, qui passe à travers les arbustes en fleurs, apporte des senteurs embaumées.

La foule envahit de plus en plus la *Marina*, à mesure que l'heure de la revue approche. Les régiments prennent leur place respective. Grâce à un prêtre sicilien, que j'ai la bonne fortune de rencontrer, et avec lequel j'entre en conversation, je parviens à me faufiler au milieu de la multitude et à trouver un endroit propice.

A cinq heures moins quelques minutes, le *sindaco* arrive en voiture découverte; sa venue fait sensation, et il n'en paraît pas fâché. Ce *sindaco* et ceux qui l'accompagnent, — je ne sais trop ce qu'ils sont, — ont un extérieur passablement bourgeois; ils manquent de tenue. Peut-être qu'ici, comme chez nous, il faut ressembler au populaire pour arriver.

Mais voici que les tambours battent aux champs, les clairons sonnent, toutes les têtes se tournent vers l'extrémité ouest du quai, où vient d'apparaître le général Pallavicini, suivi d'un brillant état-major. Le général a une belle figure, très martial, costume un peu voyant; son casque massif, orné d'un immense panache blanc, lui donne un air moyen âge très réussi. Le général passe deux ou trois fois au front des troupes, et vient se placer devant le *Teatrino;* alors commence le défilé.

Quelques régiments d'infanterie, quelques escadrons de cavalerie, deux ou trois batteries de campagne et deux régiments de *bersa-*

glieri. Tous marchent en excellent ordre, avec entrain, précédés de leurs fanfares qui jouent la marche d'ordonnance, la *Marcia reale della casa di Savoia*. Le costume dégagé et gracieux des *bersaglieri* fait sensation, on les applaudit.

En voyant cette foule surexcitée par les accents de la *Marche royale*, l'air décidé des soldats, leur allure très militaire, leur bonne tenue, je ne pouvais m'empêcher de me livrer à de sérieuses réflexions.

L'armée italienne, qu'on connaît si peu chez nous, n'est pas une armée de parade. Son instruction est excellente; il y a là, vraiment, une force avec laquelle il faut compter. Nous ne sommes plus au temps où l'empereur Napoléon, répondant au vice-roi Eugène, qui se vantait d'avoir sous ses ordres une armée de cent vingt mille hommes, défalquait les Italiens de ce chiffre et lui disait qu'il n'avait vraiment que huit mille hommes, c'est-à-dire les régiments de nationalité étrangère, sur lesquels il pût compter.

Involontairement, je me rappelai une conversation que j'avais eue, la veille de mon départ pour l'Italie, avec un employé supérieur d'une de nos grandes administrations. Nous parlions de l'organisation actuelle de l'armée italienne : « Oh! me dit-il, une armée de parade! Il suffirait à un ou deux régiments français d'éternuer à la frontière et tout cela se dissiperait en fumée. » Erreur complète! Les petits soldats que je vois défiler devant moi n'ont pas l'air de soldats de parade. Un jour de conflit, l'Italie peut faire pencher la balance du côté où elle mettra son épée.

Ce qui manque à l'Italie, c'est une marine. Je ne parle pas des navires gigantesques qu'elle fait construire à grands frais. En une certaine manière, ils ressemblent à la jument de Roland. Ils ont toutes les qualités possibles, mais ne peuvent se mouvoir.

Toutefois, l'Italie aura certainement, tôt ou tard, une marine bien organisée et, alors, elle sera une grande puissance, si, (en toutes choses italiennes se place un conditionnel), si sa situation factice se maintient. Son unité apparente est-elle bien réelle? Cette foule qui applaudit Pallavicini applaudirait tous les gouvernements. Il ne faut pas trop se laisser prendre aux apparences. Il y a quelque temps, faisant un voyage en Toscane, je parcourais les campagnes des environs de San-Gimigniano, en compagnie d'un bon vieux paysan; nous causions ensemble de la situation présente de l'Italie, de l'enthousiasme de la jeunesse italianissime pour le

nouvel état de choses : « Laissez donc, me répondait-il, en haussant les épaules, ils n'ont pas encore vu beaucoup ! »

Et de fait, on voit des choses extraordinaires en Italie. On me raconte que le soir du « *statuto* », il y eut grande représentation au théâtre de Palerme, au *Politeama*, et que, à un moment donné, la foule réclama l'hymne à Garibaldi, l'*Inno*. Aux premières notes jouées par l'orchestre, l'assistance entière se leva avec enthousiasme ; le général Pallavicini tout le premier. Comme c'est bien italien ! Pallavicini, le vainqueur d'*Aspromonte*, debout pendant l'hymne à Garibaldi, battu à Aspromonte.

Palerme a peu de monuments civils remarquables. Les deux seuls à citer sont le musée et le palais royal. En allant voir la chapelle palatine, je visiterai le palais royal ; quant au musée, je le réserve pour la dernière soirée de mon séjour à Palerme.

Le lendemain matin de mon arrivée, je commençai à parcourir les principales églises. En Sicile, comme, au reste, dans toute l'Italie, les églises sont ouvertes le matin jusqu'à onze heures ou midi, ferment jusqu'à trois ou quatre heures, pour rester ouvertes jusqu'à huit ou neuf heures.

Palerme possédait, autrefois, près de deux cents églises ou chapelles. Aujourd'hui, il en reste quatre-vingts au plus ; parmi ces quatre-vingts, quatre sont à voir. La cathédrale, Saint-Jean-des-Ermites, la *Martorana*, et, par-dessus tout, la chapelle palatine. Toutes quatre datent de l'époque normande.

L'extérieur de la cathédrale produit une impression bizarre. Tous les styles s'y rencontrent ; et ce mélange de byzantin, de roman et de gothique plus ou moins bâtard, n'a rien d'harmonieux. On se demande ce que fait cette immense coupole, placée au-dessus d'une nef très longue et assez basse, dont les murs dentelés rappellent certaines églises du midi de notre France. Par contre, quelques parties sont admirables. On ne peut rien imaginer de plus gracieux et de plus élancé que les deux arcs, à angle aigu, qui rattachent à la façade occidentale la grande tour qui se trouve à l'entrée de l'édifice ; ces deux arcs forment un portique d'au moins 20 mètres de haut. L'intérieur de la cathédrale a été complètement abîmé par l'architecte qui a élevé la coupole centrale. Le nom de ce barbare mérite d'être livré à la postérité ; il s'appelait *Fernando Fuga*, et vivait à la fin du siècle dernier. Il faut ajouter, à la gloire des Siciliens, qu'il était Napolitain, et que les architectes de Palerme

s'opposèrent, autant qu'ils purent, à ses restaurations maladroites. Le vieil archevêque normand, Walther of the Mill, fondateur de la cathédrale, a dû tressaillir dans le sarcophage de marbre, où il repose encore, sous le chœur de l'église, en voyant défigurer son œuvre.

Le corps de sainte Rosalie, la patronne de Palerme, constitue la grande richesse religieuse de la cathédrale. Le cercueil d'argent massif qui le renferme est placé, à côté du chœur, dans une chapelle dont Antonio Gagini a sculpté très artistiquement les pilastres. Sainte Rosalie à Palerme, sainte Agathe à Catane, sainte Lucie à Syracuse, sont les saintes les plus populaires en Sicile. La fête de sainte Rosalie se célèbre à Palerme vers le milieu de juillet, elle dure plusieurs jours, et elle est l'occasion de cérémonies religieuses fort intéressantes.

Avant de sortir de la cathédrale, je remarque une particularité, qui me frappe d'autant plus, que c'est la première fois qu'il m'arrive de constater semblable fait. Les portraits du roi et de la reine, *il re Umberto*, et la *regina Margherita*, sont accrochés au mur, à quelques mètres de hauteur, des deux côtés de la porte principale. Je n'ai jamais pu me donner la raison de cet excès de patriotisme.

Pour aller de la cathédrale à Saint-Jean-des-Ermites, il faut traverser la *piazza della Vittoria*, une vaste plaine qui s'étend devant le palais royal. Saint-Jean-des-Ermites est situé tout à côté du palais, dans une petite rue, la *via dé Benedettini*. L'entrée est difficile à trouver et l'accès de l'église, actuellement en restauration, fort encombrée; il faut passer au milieu d'un chantier, sauter de pierre en pierre, et faire des prodiges d'équilibre pour ne pas tomber dans des fossés récemment creusés. Mais mon courage fut très largement récompensé par la vue de l'église, un des monuments les plus anciens de Palerme, et par un fait très curieux dont je fus témoin. Le gardien de l'église a installé dans une petite maisonnette, voisine de l'église, et qui lui sert apparemment d'habitation, un petit musée d'antiquités à l'usage des visiteurs étrangers. Après m'avoir fait examiner l'église en détail, admirer son architecture, ses trois absides, ses cinq coupoles, il me conduisit au musée. J'y trouvai des choses qui ne manquaient pas de valeur, au milieu des soi-disant antiquités qui constituent le fonds de la plupart de ces musées d'occasion, plaques de faïence, vases étrusques, assiettes ornées, peintures sur bois et sur cuivre. Mon attention se porta sur

un médaillon : Le cadre en bois sculpté me séduisait, et le gardien m'assurait qu'il venait de Monreale. Je lui demandais s'il pouvait me le céder. Sur sa réponse affirmative, après en avoir débattu le prix, nous convenons d'une somme en rapport avec ma bourse de voyageur modeste, et, avant de partir, je lui en remets le montant. Aussitôt, je vois sa figure s'illuminer, ses regards se porter avec attendrissement sur une des pièces d'argent que je lui avais données ; et comme je l'interrogeais pour connaître la cause de son émotion ; il porte à ses lèvres la pièce d'argent et me montrant l'effigie de Victor-Emmanuel, il s'écrie en levant les yeux au ciel : « *Il re, il padre della patria !* » C'est le roi, le père de la patrie ! et reste, comme en extase, sur la porte de son musée.

Le palais royal est un amas de constructions d'époques diverses ; les Arabes en posèrent les fondations ; les multiples gouvernements qui se succédèrent en Sicile en construisirent quelques parties ; chacun modifiant et changeant à sa guise. Ce qui existe aujourd'hui n'a pas un aspect très imposant. L'intérieur ne détruit pas le fâcheux effet produit par l'extérieur : une série de salles sans architecture, une galerie de portraits de vice-rois, des salles de réception, des appartements particuliers, etc., etc. ; le mobilier modeste et sans goût. En un mot, le palais royal ne mériterait pas la peine d'une visite, sans le magnifique panorama dont on jouit de la tour *San-Ninfa*, la plus ancienne tour du palais, et, surtout, sans la chapelle.

A elle seule, la chapelle vaut une course au palais, je dirais presque un voyage à Palerme. C'est un bijou d'architecture ; toutes les merveilles, toutes les finesses du style byzantin, mauresque et roman, sont rassemblés dans cette petite basilique de 30 mètres de long. Dix colonnes de granit et de cipolin, aux chapiteaux finement ouvragés, supportent une voûte élégante dont les nombreux pendentifs rappellent les plus belles salles de l'*Alhambra*. Les murs sont couverts de mosaïques normandes, représentant des scènes de l'Ancien et du Nouveau Testament. Une coupole, de 18 mètres de haut, s'élève au-dessus du chœur. Les ouvertures assez étroites qui y sont pratiquées, laissent pénétrer dans l'intérieur une lumière très douce. Les rayons du soleil entrent comme en hésitant, viennent se jouer sur les mosaïques du pavé, font resplendir le fond or de celles des murs, éclairent les saillies des chapiteaux ; en s'infléchissant, ombrent fortement le creux des arabesques et donnent, par moments, à l'ensemble de l'édifice, un aspect fantastique.

Toutes ces beautés se rencontrent, bien qu'à un degré moindre, dans l'église de la *Mortorana*. Cette église a été construite, ainsi que le monastère de *Santa Maria della Martorana*, dont elle faisait partie, vers le milieu du douzième siècle, par Georges d'Antioche, grand amiral de Roger Ier et de Roger II. On y voit des mosaïques intéressantes. L'une d'elles, surtout, à droite en entrant, m'a frappé. Elle représente le roi Roger Ier, en costume byzantin, recevant des mains du Christ la couronne royale. Je ne pouvais m'empêcher d'admirer la figure martiale de ce roi, dont le souvenir est si profondément gravé dans l'histoire de la Sicile; et de louer la pensée de l'artiste chrétien, faisant couronner, par le Christ, cette royauté normande qui a rendu de si grands services à l'Église. Elle méritait bien semblable honneur.

III

La route qui va de Palerme à Monreale est le prolongement de la *via Vitterio Emmanuele*. Sur son parcours, se trouve la plus grande partie des curiosités des environs de Palerme. Un service de tramways, parfaitement organisé, la dessert jusqu'à la *Rocca*. Là, commence la montée qui conduit à Monreale.

A la sortie de Palerme, près de la *porta Nuova*, au côté sud de la *piazza dell' independenza*, on rencontre la *villa d'Orléans* et le *palais d'Aumale*. Un Français ne peut manquer de les visiter; il est sûr d'y être bien accueilli. Sur la simple présentation de ma carte, l'intendant mit, fort gracieusement, un domestique à ma disposition, avec ordre de me faire tout parcourir, la maison et les jardins. La maison est très simple; je ne sais pourquoi on l'appelle un palais. Le duc n'y vient que très rarement; il possède en Sicile de grandes propriétés; son habitation de Palerme sert, presque uniquement, de demeure à l'intendant et au nombreux personnel qui dirigent l'exploitation de ses terres, et l'exportation de leurs produits, surtout du fameux vin de *Zucco*. Dans les jardins, parfaitement tenus, on voit des fleurs rares, une foule d'arbustes d'essence variée, et surtout de vastes plantations de citronniers et d'orangers.

A peu de distance de la *villa d'Orléans* et, du même côté, la *villa Tasca*. Les Siciliens en parlent avec orgueil. Bien que plus visitée que la *villa d'Orléans*, elle lui est inférieure, à mon avis. Sa ferme-école et ses jardins n'en font pas moins le plus grand honneur à

leur propriétaire et fondateur, le comte Tasca, un des agronomes les plus distingués et les plus connus d'Italie.

Les tramways s'arrêtent à la *Rocca*. Là, finit la plaine; là aussi, à en juger par le grand nombre de restaurants et de cafés qu'on y rencontre, aboutissent les promenades du dimanche des Palermitains.

La montée de Monreale est fort raide. Beaucoup font le trajet en voiture; je préfère aller à pieds; je ferai halte quand je voudrai et, de plus, je pourrai, tout en marchant, causer avec un jeune prêtre de Monreale, qui est descendu de tramway avec moi.

Une circonstance me frappa tout le long du chemin : presque à chacun des angles que forment les lacets de la route, est placée une guérite, avec un carabinier en faction. Il paraît que le chemin n'est pas sûr. Il n'y a pas encore bien longtemps, le syndic de Palerme aurait été arrêté non loin de là, et relâché seulement contre une forte rançon. Je regarde avec inquiétude les rochers dénudés qui surplombent la route, et j'ai peur de voir apparaître le canon du fusil de quelque malandrin. La figure tranquille de mon compagnon de route me rassure toutefois; et puis, je ne suis ni syndic ni personnage d'importance; on ne tente pas d'aventures pour gibier de si mince valeur.

Ces mesures de précautions montrent, cependant, qu'il existe encore en Sicile des restes de brigandage. A quoi cela tient-il? Je ne le saurais trop dire. Je suis bien persuadé qu'il n'y a guère, aujourd'hui, pas plus aux environs de Palerme que dans les autres parties de l'île, de ces gens sans aveu : *Coltellatori* ou *Smargiassi*, donneurs de coups de couteau ou tueurs d'hommes, dont l'existence se passait à tuer, à voler, et à se prêter à toutes les besognes, du moment qu'il y avait, au bout, un coup de poignard à donner. Je crois même que le brigandage, savamment organisé, élevé à l'état d'art, est un souvenir d'antan. Il y a du brigandage, en Sicile, comme partout. La paresse et la misère en sont les seules sources. Les impôts sont lourds; en beaucoup d'endroits, la terre est dure à cultiver et rapporte peu. De là, la misère et toutes ses mauvaises inspirations. *A chi ti toglie il pane, e tu toglili la vita* « A celui qui t'enlève le pain, enlève la vie », disait l'*Omerta*, ou code des gens de cœur.

Je m'empresse d'ajouter que si le brigandage a beaucoup diminué et tend à disparaître en Sicile, on le doit aux mesures très énergi-

ques, prises par le gouvernement italien. Le gouvernement est secondé dans cette tâche par les compagnies siciliennes de gendarmerie, récemment créées.

Avant d'entrer à Monreale, mon compagnon de route me prie de me retourner et de jeter un coup d'œil sur le panorama qui s'étend au-dessous de moi. On a vue sur toute la *Conca d'Oro*.

Au dessous, un océan de verdure, qui commence au pied de Mourcale, pour s'étendre, en éventail, d'un côté, jusqu'au Pellegrino, et, de l'autre, jusqu'au mont d'Aspra : au milieu de la verdure, blotties, parmi les citronniers et les orangers, comme des oiseaux dans un nid, de blanches villas : en face, les coupoles et les clochers de Palerme, resplendissant sous la lumière chaude d'un beau soleil d'été : à droite et à gauche, couchés, comme des lions veillant sur la Conca, les masses sombres du Pellegrino et de l'Aspra : bordant le tout, la mer immense, dont les flots bleus se perdent à l'horizon.

C'est un des plus splendides spectacles que l'on puisse voir.

Monreale est une ville de 20,000 âmes. Elle doit son origine à son monastère de Bénédictins : Le monastère se construisit d'abord; autour du monastère se forma la ville. Au point de vue civil, Mourcale n'a aucune importance. Au point de vue religieux, c'est le siège d'un des quatre archevêchés de la Sicile; archevêché complètement indépendant de Palerme, et qui comprend sous sa juridiction les évêchés, pourtant très éloignés, de Caltanissetta et de Girgenti.

J'ai rencontré, dans les rues de la ville, le titulaire actuel de l'archevêché : figure fine et distinguée, air très vénérable; il appartient à la grande famille italienne des princes del Parco. Tout le monde le saluait avec respect; on le dit très aimé à cause de son inépuisable charité.

Il y a, à Monreale, deux monuments à voir : la cathédrale et le cloître du couvent.

La cathédrale, de style romano-byzantin, avec détails mauresques, fut bâtie, vers la fin du douzième siècle, sous le règne de Guillaume le Bon. Elle souffrit, à différentes reprises, de violents incendies qui nécessitèrent des restaurations partielles. Ces restaurations, par bonheur, ont été faites intelligemment.

L'extérieur ne mériterait pas de fixer l'attention, n'étaient les magnifiques portes de bronze de Bonanno et de Barisano, du portail central et des entrées latérales. On doit à Bonanno les célèbres portes de bronze de la cathédrale de Pise. Celles de Monreale ne

leur sont inférieures ni pour la conception du sujet, ni pour la finesse de l'exécution.

Je ne saurais bien rendre le sentiment dont on est pénétré, en entrant dans l'intérieur de la cathédrale. Ce n'est pas le sentiment que l'on éprouve sous les nefs de nos vieilles églises gothiques, ni cette impression de grandeur que produit l'immense coupole de Saint-Pierre. Le gothique élève l'âme; les nefs élancées, les hautes colonnes finement sculptées, les vastes ogives de nos églises du Nord chantent comme un *Sursum corda;* sous l'énorme masse de la coupole de Saint-Pierre, l'homme est écrasé par le sentiment de sa petitesse. Ici, c'est comme une illumination, une irradiation de l'âme. Les murs de l'église sont entièrement couverts de mosaïques à fonds d'or; le pavé, incrusté de porphyre, avec des arabesques en mosaïques, et des coins en marbre blanc; les dix-huit colonnes de granit oriental qui partagent les nefs reposent sur des socles en marbre; les chapiteaux sont en marbre blanc très finement travaillé. La voûte, détruite par l'incendie de 1811, est remplacée par un lambris en bois, ornementé de dessins à couleurs voyantes. La lumière, cette lumière éblouissante des pays du Midi, entre largement par les fenêtres des nefs, et fait étinceler toutes ces splendeurs.

La cathédrale de Monreale est un peu le Saint-Denis des anciens rois de Sicile; plusieurs d'entre eux y reposent dans des sarcophages de marbre. Une urne funéraire, qui renferme une partie du corps de saint Louis, attirera l'attention du voyageur français.

L'entrée du couvent est située à côté de l'église. Je ferai mieux de dire l'entrée de ce qui fut le couvent. Les Bénédictins, successeurs et héritiers des moines que Guillaume II avait amenés de la *Cava*, au douzième siècle, ont été expulsés de leur demeure. On a fait du couvent une école militaire, je crois; des officiers occupent les cellules des religieux. Le cloître, l'admirable cloître, monumeut unique, avec ses ogives ornées de mosaïques, et supportées par plus de deux cents colonnes accouplées, toutes de style et de dessins différents, n'est plus parcouru par ses anciens maîtres et ne redit plus le bruit de leurs prières.

En face de cette architecture, si élégante et si dégagée, sous ce ciel si pur, alors que tout ce qui m'entourait respirait la joie, je me sentais envahi par une invincible tristesse, au milieu de cette demeure sacrée, vide de ses anciens habitants. Ma pensée se repor-

tait sur tous ces grands couvents d'Italie, aujourd'hui dépeuplés, vers le mont Cassin, où une vingtaine de religieux à peine, et qui ne sont plus maîtres chez eux, gardent le tombeau du fondateur de l'ordre monastique en Occident; vers l'*Ara-Cœli*, où les cellules, sanctifiées par le souvenir des gloires les plus pures de l'ordre séraphique, retentissent de chansons de corps de garde; vers Assise et son monastère, d'où les moines sont chassés, et sa célèbre église supérieure, toute resplendissante des fresques de Giotto et de Cimabue, vouée à un usage profane. Ah! qui nous rendra nos anciens couvents d'Italie, pépinière de saints et d'artistes! Qui nous redonnera de contempler ces figures de moines si douces et si angéliques, de voir se repeupler ces cellules illustrées par tant de glorieux souvenirs, et d'entendre le murmure des prières sacrées résonner sous les vieux cloîtres! J'ignore ce que l'avenir nous réserve, mais je crois que Dieu ne peut permettre des spoliations aussi injustes et aussi inutiles.

En revenant de Monreale, je m'arrêtai aux *Cappuccini*. Le couvent des Capucins est situé à une centaine de mètres de la grande route. Il n'a rien de saillant comme monument. Tout l'intérêt, si intérêt il y a, se trouve dans les vastes galeries souterraines qui s'étendent sous le monastère, et dans lesquelles sont conservés les corps desséchés des riches habitants de Palerme. C'est curieux, mais peu réjouissant.

A la porte du couvent, j'aperçois un soldat. Le gouvernement italien a fait là comme partout; il avait besoin d'une caserne pour loger ses troupes; il a *incaméré*, c'est le terme technique, une partie du couvent des Capucins.

Dès qu'il me voit, le soldat court prévenir le concierge de l'église de l'arrivée d'un *signor forestière;* et, sans même me demander l'objet de ma visite, le concierge me fait signe de m'asseoir sur un banc de pierre placé à l'entrée.

Au bout d'un instant, j'entends un bruit de pas, un cliquetis de clefs, et un frère Capucin vient à moi et s'offre à me conduire.

Je le suis; il me fait descendre de longs escaliers, ouvre de lourdes portes, et puis pénètre dans de vastes couloirs. C'est un spectacle étrange qne celui qui se présente alors à mes regards; au milieu des galeries, des cercueils posés sur des tréteaux; le long des murs, des corps desséchés, recouverts de leurs vêtements, pendent accrochés; au-dessous de chacun d'eux, un nom et une

inscription funèbre. Je me hâte de sortir de là : c'est lugubre. J'éprouve aussi une impression pénible; cette exhibition me paraît peu respectueuse; elle n'est pas dans nos mœurs; elle enlève aux morts ce caractère mystérieux, cette inviolabilité sacrée qui les entoure dans la tombe.

Sans m'en apercevoir, je me suis attardé plus que j'aurais voulu dans ma visite aux *Cappuccini*. Le temps de mon séjour à Palerme est mesuré; il me faut nécessairement sacrifier quelques courses. Je ne verrai pas le musée. La pièce capitale qu'il renferme, les métopes de Selinonte, très intéressante pour l'histoire de l'art, n'a rien de merveilleux en elle-même. Je ne verrai pas la *Cuba*. Il ne reste plus que des restes insignifiants de la décoration intérieure du vieux palais de 1180. Mais je tiens essentiellement à visiter la *Zisa*.

La *Zisa* est un château de plaisance, de style arabe, situé à une vingtaine de minutes de la ville. Il fut construit par Guillaume Ier; aujourd'hui, il appartient au marquis de San-Giovanni. Ziza veut dire en Arabe fleur naissante. L'édifice, dans son état actuel, ne justifie plus son nom. L'extérieur est encore assez bien conservé; on dirait un palais de Tolède transporté en Sicile; l'intérieur est délabré. Mais il y a une chose que le temps ne peut détruire, c'est la vue incomparable dont on jouit des étages supérieurs. Elle justifie bien cette inscription espagnole gravée sur les murs à l'intérieur de la *Zisa :*

Del orbe Europa es honor,
De Europa Italia Vergel,
Sicilia compendio d'el,
Y esta vista la major (1).

Je rentre à Palerme à la tombée de la nuit. Les rues sont animées. Au centre de la ville, il y a de beaux magasins, bien éclairés. Les quartiers populaires sont plus curieux; c'est là que se conservent les vieux usages. Les maisons sont originales et pas trop sales, ce qui est rare en pays italien; les magasins n'ont pas encore les savants étalages qui sont le grand art des commerçants de nos jours; les chansons et les rires vous arrivent à chaque pas, par les fenêtres grandes ouvertes; au fond de tous les appartements, on aperçoit un tableau de la Madone, et, devant, une lampe allumée.

(1) L'Europe est la gloire du monde, l'Italie est le jardin de l'Europe; la Sicile, le résumé de l'Italie; et de toutes les vues dont on jouit, la plus belle est ici.

Je suis heureux de quitter Palerme sous cette bonne impression. Demain, en route pour Segeste, Selinonte, etc., le pays des ruines.

IV

C'était autrefois toute une affaire de voyager en Sicile. Pas de chemins de fer et peu de routes. Les très rares chemins, qui reliaient les grandes villes entre elles, étaient peu fréquentés. En je ne sais quelle année, mais il n'y a pas fort longtemps, la grande route qui conduit de Messine à Palerme, fut parcourue par quatre cents voyageurs seulement. Aussi, toutes les routes étaient-elles dans un état d'abandon déplorable.

Aujourd'hui, il n'en est plus ainsi. Un réseau de chemins de fer, déjà assez complet, couvre l'île. Ils appartiennent à deux grandes compagnies; la compagnie italienne des chemins méridionaux et la compagnie de la Sicile occidentale; la première conduit de Palerme, à Catane et à Messine, avec embranchements sur Girgenti, Licata et Syracuse; la seconde va de Palerme à Marsala et Trapani. Plusieurs embranchements complémentaires du réseau sont à l'étude ou en construction dans l'une et l'autre compagnie.

Grâce à ces lignes de chemin de fer, on peut, aujourd'hui, visiter rapidement et sans grande fatigue les ruines de l'époque grecque, qui font de la Sicile un pays à peu près unique en Europe. Ces ruines sont nombreuses; ruines de temples, de théâtres, d'acropoles, etc. Les plus remarquables sont à Segeste, Selinonte, Agrigente et Taormine. Il y en a d'autres qui ne manquent pas d'intérêt. Je parle seulement des principales.

La ligne de la Sicile occidentale permet de visiter celles de Ségeste et de Sélinonte.

Avant de partir de France, je m'étais muni de lettres d'introduction pour un des administrateurs délégués de cette ligne. Je trouvai auprès de lui un accueil aimable et empressé; il me fournit tous les renseignements utiles, voire même quelques lignes de recommandation pour les chefs des gares où je devais m'arrêter. Ces recommandations ne me furent pas inutiles.

La tête de ligne du chemin de fer de la Sicile occidentale est à la station centrale, la *stazione centrale*. Mais à l'extrémité de la ville, il y a une gare moins importante, la gare de la *via Lolli*. Elle est reliée à la première par le chemin de fer de ceinture. La station de la *via Lolli*, étant plus près de mon hôtel, c'est là que je me

rendis. C'est une méchante petite gare, mal construite et ma agencée; les voyageurs doivent faire le coup de poing pour arriver aux guichets, et on les empile littéralement dans des salles d'attente trop étroites.

Par contre, les wagons sont d'une propreté et d'un confortable auxquels on n'est guère habitué en Italie. Construits d'après le système suisse et allemand, on peut circuler librement à travers les compartiments. Aux deux extrémités sont des plate-formes suffisamment larges et bien aménagées, où l'on peut se placer pour jouir des sites qu'on parcourt. La ligne a l'air parfaitement administrée; le service est fait d'une façon très régulière par des employés intelligents et polis. Beaucoup de nos compagnies françaises pourraient prendre modèle sur la *Ferrovia della Sicula occidentale*.

La voie traverse les jardins des environs de Palerme. Ces jardins augmentent chaque année. Ils montent très haut le long des collines. On voit qu'ici la terre est productive, la moindre parcelle est utilisée. On passe derrière le Pellegrino et on côtoie la mer pendant plusieurs kilomètres. Tant qu'on est dans la *Conca d'oro*, la végétation est luxuriante, des vergers d'orangers et de citronniers, des bouquets de palmiers, des vignes bordées par des haies de cactus et d'aloès. Plus loin, la terre est moins fertile, mais le paysage n'en est pas moins ravissant; tantôt, la côte est formée par des rochers à pic que les flots battent avec fracas; tantôt, ce sont des anses, des baies, avec des plages de sable très fin sur lequel les flots viennent mourir. Sur les bords des plages, des maisons de pêcheurs; des filets sont étendus sur le sable ou bien sèchent accrochés à des pieux; les maisons ne sont pas riches, elles sont grossièrement bâties, mais les teintes chaudes dont les colore le soleil, et le site qui les encadre, leur donnent un aspect joyeux.

Tous ces sites ont leur histoire. Si je voulais faire de l'érudition, à chaque endroit que je traverse, je pourrais rattacher un souvenir, rappeler un vieux nom, et une page d'histoire grecque. La vue est trop belle et trop attachante pour que j'aie la moindre envie de m'en distraire; puis les noms nouveaux sont si gracieux et si originaux qu'ils font oublier les anciens. Au-delà de *Partenico*, nous passons sur un cours d'eau. J'en demande le nom, c'est la *Gallinella*. Comme il est bien nommé, ce petit fleuve qui s'en va, sautillant et murmurant, à travers les roches, porter ses eaux à la mer.

Après Castellamare, — les Castellamare abondent en Italie, — la

voie tourne brusquement à gauche et pénètre dans l'intérieur des terres.

Une particularité me frappe. Les campagnes que nous traversons sont désertes ; pas une seule habitation isolée ; mais, de loin en loin, sur les hauteurs, de véritables villes, deux ou trois clochers d'église, groupés au-dessous, des amas de petites maisons en pierres rougies et calcinées par le soleil ; au milieu des maisons, quelques bâtiments plus longs, plus hauts, plus réguliers, monastères ou palais de notables. La plupart du temps, une ceinture de murailles et de tours enferme le tout ; quelquefois, les ruines d'un vieux château-fort dominent la ville. Ses tours éventrées et ses murailles en brèche augmentent le pittoresque de l'ensemble.

Cet abandon des campagnes et cette agglomération de la population dans les villes, sont le résultat du peu de sécurité dont jouissait autrefois la Sicile. Les maisons isolées auraient été trop exposées aux entreprises de brigandage ; leurs habitants, s'ils n'avaient pas été affiliés à la Maffia, en auraient été certainement les victimes. De là, en Sicile, la constatation d'un fait qui ne se produit en aucun autre pays de l'Europe. Dans une île, dont le chiffre de la population ne dépasse pas de beaucoup deux millions et demi, on trouve plus de trente villes ayant au moins quinze mille habitants, et la population moyenne des communes est de plus de sept mille personnes. De là, aussi, une conséquence désastreuse. L'agriculteur, ayant une grande distance à parcourir pour aller à ses terres, y va rarement et en néglige la culture. Aujourd'hui, la Sicile, qui était autrefois le grenier de l'Italie, aurait peine à se suffire si elle était abandonnée à ses seules ressources.

Cet état de choses tend, sans doute, à disparaître. La situation est meilleure à l'heure qu'il est. A en juger, cependant, par les apparences, la sécurité n'est pas encore complète. J'aperçois sur la route des hommes à cheval ; leur chapeau de feutre et leurs vêtements de couleur sombre les font ressembler à des paysans de la campagne romaine ; tous portent un fusil en travers de leur selle ; quelques-uns ont à la ceinture de longs pistolets.

On peut visiter les ruines de Segeste en passant soit par Alcano, soit par Calatafimi. Généralement on combine son plan d'excursion de manière à voir ces deux localités ; on couche à Alcamo et le lendemain on se rend en voiture ou à cheval à Segeste, et on gagne le chemin de fer en passant par Calatafimi. Une même station dessert

les deux villes d'Alcamo et de Calatafimi; elle est située à une assez grande distance de l'une et de l'autre.

Arrivé à la station d'Alcamo-Calatafimi, je demandai conseil au chef de gare à qui j'étais recommandé. Il m'engagea à aller à Calatafimi, y coucher, à me rendre de là à Segeste, et revenir par le même chemin : « Vous gagnerez beaucoup de temps, me dit-il, seulement je vous préviens que vous serez très mal logé à Calatafimi. » En voyage, on ne s'inquiète pas de si peu, et j'envisageai, sans aucune inquiétude, la perspective d'un mauvais gîte.

Dans la cour de la gare, deux vieilles calèches, dont l'état de délabrement dénote l'antiquité et les longs services. En face, à droite du chemin, une auberge. Je m'y rends, pendant que le cocher prépare ses chevaux. Une salle basse, aux murs noircis par la fumée; au fond, une large cheminée, remplie de bois; au-dessus du foyer, de lourdes marmites accrochées à de grosses chaînes; cinq ou six tables de bois blanc composent tout l'ameublement. Autour de l'une d'elles, trois carabiniers; en face, cinq individus s'attablent devant plusieurs flacons de vin rouge; ils ont leur carabine entre les jambes, et, j'aperçois, dépassant leur ceinture, la crosse de leurs pistolets. Quel pays! Au fond, celui qui connaît un peu le caractère italien ne s'effraye pas trop. L'amour de la mise en scène est pour beaucoup dans cet extérieur farouche; l'Italien, même le plus pacifique, ne résiste pas au désir de se faire une tête de *Fra Diavolo*. C'est dans le sang.

Nous sommes quatre voyageurs pour Calatafimi. Entre autres, un jeune étudiant de l'université de Palerme, qui vient passer quelque temps dans sa famille. C'est un jeune homme très aimable et causant bien. Il me donne des détails utiles sur l'université. J'apprends, avec plaisir, qu'on s'y intéresse beaucoup à la littérature et aux choses françaises.

Le cocher, un grand diable, maigre, osseux, vrai portrait du chevalier à la triste figure, fouette énergiquement ses chevaux et nous gravissons rapidement les pentes escarpées, qui, à travers la montagne, mènent à Calatafimi. Le paysage est grandiose. A mesure que nous montons, d'immenses plaines se déroulent au-dessous de nous; de vastes pâturages dont pas un arbre, pas une maison ne viennent briser les lignes uniformes. Le calme qui nous environne ajoute, encore, à l'impression produite par l'étendue de l'horizon. Depuis une bonne heure que nous sommes en route, nous

n'avons pas rencontré âme qui vive. Dans les champs que nous traversons, la même solitude. Mais voici que, au détour du chemin, un spectacle vraiment magique se présente à nous. Sur un col, entre deux montagnes dénudées, apparaissent les ruines gigantesques du temple de Segeste. L'effet est saisissant.

Le temple est bien conservé. Les colonnes ont cette teinte rouillée que le temps et l'action du soleil donnent aux vieilles constructions; aucune ne manque; l'entablement subsiste aussi tout entier. Les lignes simples et pures de l'architecture du monument se détachent bien. On me dit que ce temple est le mieux conservé de la Sicile; qu'ailleurs, je trouverais des ruines plus gigantesques, mais pas d'aussi complètes. Je ne crois pas qu'il y en est dont l'ensemble produise une plus profonde impression.

Calatafimi est au point d'intersection de la route de Mazzara à Castellamare, avec la route de Trapani à Palerme, les deux grandes voies de communication de la Sicile occidentale. La ville est bâtie au pied d'une éminence, qui commande les deux routes et domine un vaste territoire. Sur cette éminence, on voit encore les restes d'un ancien château. Position superbe! Du haut de cette aire, les seigneurs féodaux pouvaient braver n'importe qui et rançonner, à leur aise, les voyageurs qui, forcément, passaient tous à la portée de leurs arquebuses.

L'histoire de Calatafimi se réduit à peu. Personne ne se fût douté qu'une ville de ce nom existât près de Segeste, si Garibaldi ne s'était avisé de la rendre célèbre, en battant les troupes napolitaines, à quelques kilomètres de ses murs, au moment de l'expédition des *Mille*.

La ville a donné le nom de *Piazza Garibaldi* à la place principale; l'aubergiste, le plus en vogue, n'a pas cru devoir rester en arrière, et, dans son admiration pour le héros des deux mondes, a placé, au-dessus de sa porte, une grande enseigne avec cette inscription : *Albergo Garibaldi alla piazza maggiore*.

C'est, du reste, à peu près, le seul hôtel de la ville. J'en ai gardé le plus détestable souvenir. La chambre principale occupée déjà, au moins d'après ce qu'on me dit, par un autre voyageur, je dus me contenter d'un petit réduit malpropre et manquant d'air. La nourriture fut à l'avenant.

A la tombée de la nuit, je sortis pour prendre l'air. Calatafimi est une petite ville de province dans toute l'acception du mot. Les rues sont pleines de monde; on s'interpelle d'une boutique à l'autre, de

nêtre à fenêtre; tout le monde se connaît, tout le monde se salue; es cafés sont remplis; on y parle, on y discute, et les flacons de n circulent sur les tables. Mais, quelle différence entre le caractère ı Sicilien et celui de l'Italien, de l'Italien du midi surtout! Quelle ravité! Quel sérieux! Je me suis, souvent, trouvé le soir dans les etits villages des environs de Naples; on chante, on rit, on cause ec bruit; c'est une animation et une vie extraordinaire. Rien de mblable ici. Décidément, de toutes les dominations étrangères qui nt passé en Sicile, c'est la domination normande qui a laissé le plus e traces dans le caractère des habitants.

Tout à l'extrémité de la ville, au-dessous du château en ruines, église. Elle est sous le vocable du Christ, sauveur des hommes. A entrée, sur le fronton du portail, une longue inscription latine fait onnaître le nom du fondateur : un ancien possesseur du château. 'intérieur n'a rien d'intéressant; beaucoup de peintures; de auvaises peintures aux tons criards, comme dans les trois quarts es églises de village en Italie.

Le lendemain matin, à la première heure, je me rendis aux ruines e Ségeste. Le trajet n'est pas long; une heure et demie, au plus. a route descend par une suite de contours au pied du monticule ır lequel est bâti Calatafimi, et suit le cours du *Gagera;* un échant petit cours d'eau, qui fait, peut-être, des siennes, à ertaines époques de l'année, mais qui, pour le quart d'heure, est rt bénin. A un certain moment, on quitte le grand chemin, et, près avoir traversé le *Gagera*, on s'engage dans un petit sentier, ont les traces sont à peine visibles au milieu des hautes herbes des rairies. Ce sentier conduit directement aux ruines du temple.

Le temple; à quelques cents mètres, à gauche du temple, le héâtre; au-dessous du théâtre, les restes plus qu'incomplets de aisons grecques et romaines; c'est tout ce que les âges, le climat la main des hommes ont conservé de la vieille ville de Ségeste. e théâtre, de dimensions assez belles, 63 mètres de diamètre, est ès délabré. Mais de quelle vue on y jouit! Les acteurs anciens aient, dans le paysage que l'on devait apercevoir, lorsque le leil permettait de retirer le *velum*, le plus splendide décor qu'ils ouvaient souhaiter pour embellir leur mise en scène.

De près, le temple produit une impression tout aussi pénétrante ue de loin. C'est un périptère-héxastyle; sa longueur totale est de l mètres et sa largeur de 26. La toiture, probablement en pierres

plates comme celles de tous les temples antiques, s'est effrondée; mais les trente-six colonnes qui la soutenaient subsistent toutes, avec leurs chapiteaux et l'entablement. Les colonnes mesurent 9m,50 de hauteur et 2 mètres de largeur.

Ce temple n'a jamais été achevé; les colonnes n'ont pas de canelures; les degrés des soubassements ne sont pas finis; on ne trouve pas de traces de la *Cella*.

A qui était destiné cet édifice, que des événements que nous ne connaissons pas exactement empêchèrent de terminer? Devait-il renfermer la fameuse statue en bronze de Cérès, que la rapacité du proconsul Verrès enleva aux habitants de Ségeste? Je ne sais. Mais, il est bien une vivante apparition du passé. Ses colonnes s'effritent sous l'action du temps; le vent, dont aucun arbre ne brise la violence, au milieu des pâturages désolés de la montagne, s'attaque à elles avec rage et s'efforce de rompre leur parallélisme; il y a vingt ans, il a fallu relier les architraves par des barres de fer; l'herbe croît au milieu de l'enceinte. Malgré cela, l'ensemble de l'édifice subsiste toujours, grandiose, imposant, témoin de la civilisation antique d'une architecture qui nous étonne et nous saisit par la vérité, la pureté et l'harmonie de ses lignes.

Au retour, les brumes du matin qui couvraient la vallée du *Gagera*, se sont dissipées; le soleil éclaire la route de rayons brûlants; l'eau du fleuve scintille à travers les feuilles des arbres qui couvrent ses rives; Calatafimi, avec ses maisons basses et ses toitures plates, apparaît, de loin, comme une ville d'Orient. En approchant, on sent l'animation d'une cité qui s'éveille et va commencer les travaux de la journée; des femmes viennent en foule puiser de l'eau à une fontaine qui est au bas de la ville; elles portent avec grâce sur la tête une amphore d'argile, leur costume est original. On dirait un tableau de Decamps.

V

Il y a 25 kilomètres d'Alcamo-Calatafimi à Castelvetrano, la station où il faut s'arrêter pour aller à Sélinonte. Toujours sur la ligne de la Sicile occidentale. Castelvetrano, en sicilien *Casteddu Vetranu*, est une ville de 20,000 âmes. Il y fait une chaleur affreuse; le sirocco souffle et vous couvre d'une poussière chaude qui aveugle les yeux et dessèche le palais. Point de végétation et de verdure; dans la ville, sur une grande place, quelques arbres

rabougris; aux environs, de vastes champs de cactus, blancs de poussière. Heureusement que la Providence a pitié d'un pauvre voyageur accablé de fatigue, et me fait trouver, à l'*Albergo Bixio*, un bon gîte et de bonnes gens. Les gens sont d'autant meilleurs, qu'en été, peu d'étrangers s'aventurent dans le midi de la Sicile. Je suis seul avec un commis-voyageur de maisons allemandes; un brave homme, Alsacien de naissance, qui trouve que le peuple sicilien est peu sensible aux cadres dorés et aux objets de clinquant que l'industrieuse Germanie lui offre par ses mains.

La route de Castelvetrano à Sélinonte est déserte. De vastes champs de blé, des pâturages brûlés par le soleil. Ce spectacle porte étonnamment à la mélancolie. Je cherche à me distraire en causant avec le cocher de ma voiture, un jeune homme de dix-huit ans, la figure maigre, le teint fiévreux, les vêtements en loques; il me répond par monosyllabes, a l'air préoccupé et conduit très mal ses chevaux. Tantôt il les fait aller au pas et interroge, avec anxiété, les plis des terrains vagues qui bordent la route; tantôt il active leur allure pendant une centaine de pas. Tout à coup, à 3 ou 4 kilomètres de Castelvetrano, il s'arrête brusquement et, du fossé, s'élance un grand diable d'homme, sale, déguenillé, qui, sans dire mot, s'installe sur le siège; *mio fratello*, — c'est mon frère, — me dit le cocher en se tournant à demi vers moi, et, sans s'inquiéter davantage, il donne un vigoureux coup de fouet à ses chevaux et engage, avec *son frère*, une conversation qui me semble des plus gaies et des plus animées.

Selinonte est construit sur une colline aux bords de la mer. Le pays est triste; quelques fermes, à une grande distance les unes des autres, et qui servent à l'exploitation des domaines des ducs de Monteleone, auxquels appartiennent, à peu près en entier, Castelvetrano et le territoire environnant, ne donnent que peu de vie à ce paysage désolé. Près d'une ferme, celle de *Manicalunga*, le persil, en grec *Selinon*, qui figure sur les monnaies de la ville de Selinonte, croît à l'état sauvage. C'est la seule chose, un peu vivante, qui rappelle l'antique cité de Pammilius, dont l'histoire fut si mouvementée, et où les édifices religieux, restés debout, étaient encore si nombreux au temps du comte Roger, que les mahométans la nommaient *Rahl-el-Asnan*, la ville des idoles.

Les ruines, qui subsistent aujourd'hui sont de deux sortes; les ruines des temples de la Néopole et l'Acropole. Les temples de

la Néopole sont à un kilomètre de l'Acropole; ils étaient dédiés à Junon, à Apollon, et à Hercule, et devaient, en raison de leurs proportions, compter parmi les temples les plus fameux de l'antiquité.

Rien ne peut donner une image plus complète du chaos et de la désolation que les ruines de ces temples. Il semble qu'une main puissante, dans un moment de terrible colère, s'est plu à entre-choquer les colonnes et les parois de ces édifices, et à en jeter à terre les débris dans un pêle-mêle indescriptible. Aucune végétation ne les recouvre. D'immenses blocs de pierre nue, entassés, pressés; les uns montant sur les autres, comme un troupeau d'animaux gigantesques qu'exciterait l'aiguillon d'un pasteur invisible, ou mieux comme les hautes vagues d'une mer en furie que la tempête pousserait contre les côtes. Des colonnes brisées sont lancées comme des ponts sur des quartiers de murailles; des blocs énormes sont placés en équilibre l'un sur l'autre, et on ne passe qu'en tremblant auprès d'eux. Deux ou trois monolithes restent debout, le temps n'a pu encore les coucher à terre; de loin, ils frappent par leur isolement, sur le penchant de la colline; de près, ils étonnent par leurs proportions colossales. On dirait des obélisques s'élevant au-dessus d'immenses tombeaux.

Pour aller à l'Acropole, il faut descendre jusque sur les bords de la mer, à la *Marinella de Scaro*, un pauvre village de pêcheurs, infecté par la *Malaria*, et suivre les côtes, pendant plus d'un kilomètre, à travers les sables et les cailloux. C'est le chemin le plus pénible, mais, de beaucoup, le plus court, et le seul possible, si l'on veut voir, en une seule journée, les ruines de Selinonte.

L'Acropole offre des sujets fort intéressants d'études sur l'architecture ancienne. Des fouilles y sont faites, sous la direction très intelligente du Cav. Cavallari. Jusqu'à présent, elles ont mis à jour plusieurs sépultures et nombre de constructions de diverses dates. La partie la plus dégagée est celle qui enterre le fameux temple d'Apollon, d'où ont été tirées les plus anciennes métopes connues.

J'ai été tout particulièrement frappé de la parfaite organisation du service de la conservation des ruines et de la direction des fouilles. Une maison assez confortable, désignée sous le nom de *Casa dei Viaggiatori*, a été aménagée pour loger les visiteurs, que des travaux plus complets obligent à séjourner à Selinonte. Le gardien, un brave et excellent homme, me fait le meilleur accueil; il m'ouvre toute grande sa demeure pour me reposer, m'offre des

rafraîchissements, et me conduit à travers les ruines. Cette course m'a laissé un très vif souvenir. Je me rappelle toujours l'émotion que j'ai éprouvée, en apercevant des croix sculptées sur les architraves renversées de plusieurs maisons de la vieille cité. C'est une apparition consolante que celle du signe de notre rédemption en semblable lieu. Toute l'histoire est là, la croix survivant, seule, aux civilisations antiques.

A chaque pas, le gardien s'arrête pour me donner des explications. Explications claires, précises, intelligentes. Ce n'est pas le boniment, appris par cœur et répété machinalement, d'un *cicerone* vulgaire; il comprend ce qu'il dit, et le dit d'une façon personnelle et originale. Comme je lui manifeste mon étonnement et le félicite de son savoir : « Avant d'être envoyé ici, me répondit-il, j'ai suivi à Rome et à Palerme des cours d'histoire et d'archéologie. » Le gouvernement italien nous donne là une leçon, dont nous devrions savoir profiter. Le personnel à qui il confie la garde de ses monuments est un personnel choisi, instruit, d'excellente tenue, et parfois, d'une grande délicatesse. Avant de partir, je voulus offrir une gratification au gardien de l'Acropole en dédommagement de sa peine; il refusa, et quelques efforts que je fis, je ne puis rien lui faire accepter. « Vous penserez à moi quand vous serez en France, me dit il, en me serrant la main, et le bon souvenir que vous garderez de Selinonte sera la meilleure récompense que je puisse avoir. »

La voie la plus courte pour aller de Selinonte à Agrigente est sans contredit la voie de mer. On va, en chemin de fer, jusqu'à Mazzara, et, de là, par le service côtier de la Compagnie Florio à Sciacca, et à Porto-Empedocle, le port d'Agrigente. Ce service est hebdomadaire, et j'ai la mauvaise chance de me trouver à Selinonte, le lendemain du départ du bateau. Attendre huit jours à Selinonte est une perspective peu gaie. Il me reste deux partis à prendre; ou aller à cheval jusqu'à Sciacca, il y a une cinquantaine de kilomètres et un très mauvais chemin, et de Sciacca, en barque, à Porto-Empedocle; c'est pittoresque, mais fatigant; ou, revenir, en chemin de fer, à Palerme, et de là, en chemin de fer à Agrigente; c'est le chemin le plus commode et celui que je choisis.

De Palerme à Agrigente (Girgenti), il y a cinq heures de chemin de fer. Je m'installe, à Palerme, dans un wagon bondé de voyageurs. Quelle animation? Un artiste ambulant accorde sa mandoline, et entonne l'*Inno* que tout le monde continue en chœur; deux

étudiants, à côté de moi, tirent de leur poche une brochure, récemment publiée, sur les frères Cairoli, deux révolutionnaires italianissimes dont on a fait des martyrs : et ce sont des dithyrambes, qui ne finissent pas, sur la sainte cause de la liberté et la non moins sainte cause de l'*Irredenta* ; dans un coin du wagon, un ecclésiastique cause politique avec un gros petit homme, dont le maintien compassé annonce une célébrité de petite ville.

La ligne côtoie la mer jusqu'à Termini, et ce sont des paysages enchanteurs, semblables à ceux que j'avais vus en allant à Ségeste. Après Termimi, on s'engage dans l'intérieur des terres ; on monte, en suivant le cours du *Fiume Torto* jusqu'à Roccapalumba, ligne de partage des eaux entre la mer Tyrrhénienne et la mer d'Afrique ; de Roccapalumba, on longe le *Fiume Platani* jusqu'à Passofonduto. A droite et à gauche, les plus hautes montagnes du centre de la Sicile, le *pizzo di Cammerata*, et le *pizzo di Sutera*. Des gorges profondes, des rochers escarpés, des vieilles ruines sur les hauteurs, mais absence complète de végétation ; on ne sait où reposer sa vue ; le soleil a tout calciné ; et ses rayons réfléchis par les roches nues brûlent les yeux.

En une demi-heure, le train conduit de Passofunduto à Girgenti.

Girgenti est une jolie ville bâtie sur une colline. La gare est au pied de la colline, au côté nord ; la ville s'étend, du côté sud, en amphithéâtre, faisant face à la mer d'Afrique. Tout y est propre, coquet, élégant. Girgenti est le centre de l'exploitation du soufre, une des richesses de la Sicile. La population a l'air aisé ; on dirait qu'elle comprend qu'elle descend de vieille race, et veut y faire honneur.

Au haut de la ville, la cathédrale. Elle a été tellement remaniée qu'on peut difficilement fixer la date de sa fondation ; mais on ne peut, toutefois, la faire remonter au-delà du quinzième siècle. Les fonts baptismaux sont remarquables ; c'est un vieux sarcophage, en marbre, dont les bas-reliefs représentent l'histoire d'Hippolyte. Quelle finesse de sculpture ! Quelle harmonie dans les lignes ! On le cite avec raison, comme un des spécimens les plus remarquables de l'art antique.

Mais la grande curiosité de Girgenti, ce sont les ruines des temples. Tous sont situés hors la ville actuelle, dans l'enceinte, néanmoins, de la ville ancienne. Les murs de la célèbre Agrigente, l'*Acragas* des Grecs, retrouvés presque en entier, entourent une

surface, au moins huit fois plus grande que celle de la ville actuelle.

En visitant ces temples, on peut se faire une idée complète de l'ampleur et de la pureté de ligne de l'architecture religieuse de l'antiquité.

Le temple de Junon Lacinienne, qui rappelle le fameux tableau de *Junon*, par Zeuxis, et dont vingt-cinq colonnes, encore debout, indiquent la splendeur passée; le temple de Jupiter Olympien, avec ses immenses colonnes de plus de 6 mètres de circonférence, et ses colossales statues d'Atlas, dont une, couchée aujourd'hui à terre, fait penser aux géants énormes des temples de l'Inde; le temple de la Concorde, transformé, au moyen âge, en église de *San Gregorio delle Rape*, et qui doit à cela d'être, maintenant, le monument grec le mieux conservé.

On reconstitue par la pensée la vieille ville d'Agrigente, la plus belle ville des mortels, selon Pindare, célèbre dans l'antiquité par son luxe, ses richesses, son goût pour les arts, et la majesté de ses cérémonies religieuses. Aujourd'hui tout cela a disparu; les pierres de ses temples ont été arrachées par la main des hommes; elles ont servi à la construction des quais et des jetées de Porto-Empedocle; les colonnes, que le temps et la main des hommes ont laissées debout, s'inclinent de plus en plus sous l'action du terrain qui s'affaisse; l'herbe pousse partout dans l'enceinte d'Acragas, et les troupeaux y paissent librement, sous la conduite de jeunes pâtres, dont la grande occupation consiste à venir offrir des fleurs aux étrangers qui visitent les temples, et à courir après eux en demandant la *mancia*.

Au nord et à l'est de Girgenti s'étend la région des *Solfatare*. L'air est imprégné de vapeurs sulfureuses; le sol mouvementé, tout crevassé, a une teinte verdâtre; de petites fumées blanches s'en échappent, çà et là; des deux côtés de la voie du chemin de fer, on aperçoit des amas de débris de minerai, qui ont été rejetés des mines. Il paraît que l'extraction du soufre se fait d'une manière très rudimentaire; il s'en perd des quantités considérables. Les moyens de transport font défaut. Malgré cela, l'extraction du soufre est la branche d'industrie la plus importante de la Sicile, et aussi, la plus rémunératrice. La Sicile exporte, à elle seule, les trois quarts du soufre employé en Europe.

Catane est la dernière étape de mon séjour en Sicile.

Cette ville est bâtie sur les laves de l'Etna. De *Centuripe*, une

des stations de la ligne de Palerme à Catane, j'avais aperçu ce volcan géant. Le Vésuve n'est rien à côté de l'Etna. Aux pieds du volcan, les plus ravissantes campagnes qu'on puisse imaginer; la vigne, l'olivier, l'oranger, le laurier-rose, en un mot, la végétation la plus luxuriante a recouvert les coulées les plus basses de la lave; au-dessus, d'immenses fourrés de cactus; plus haut, des fourrés de châtaigniers et de mélèze. Ces forêts montent jusqu'à 2500 mètres d'altitude. Au-dessus des forêts, des crevasses remplies de neige; puis les cônes des cratères d'où sortent d'abondantes fumées. Cette diversité de couleurs est saisissante. Le vert, avec ses variétés infinies de nuances, sombre, clair, argenté et, en certains endroits, d'une teinte rougeâtre; la neige des crevasses reluit au soleil, ses rayons s'y réfléchissent comme sur un miroir; entre la neige et les fumées blanches qui s'échappent du volcan et s'élèvent en colonnes épaisses, qui s'agitent et se dissipent, au gré des vents, les cônes noirs des cratères.

Nulle part, en Italie, la population est aussi dense qu'autour de l'Etna; pas un pouce de terrain n'est perdu; c'est une fourmilière humaine aux pieds de la montagne. Et, cependant, le volcan gronde sourdement, la lave coule toujours de sa cime; parfois, elle descend jusqu'à la base et couvre d'un impénétrable linceul les vertes plantations et les riches villas. Dès qu'elle est refroidie, l'homme se remet au travail, et, bientôt, ne pense plus aux désastres du passé et aux craintes de l'avenir.

A Catane, on ne pourrait gratter la terre sans découvrir la lave; en certains endroits même, comme à la *villa Bellini*, la terre n'a pas eu le temps de la cacher, et, comme pour défier les fureurs du volcan, une des rues principales de la ville, la *via Lincoln*, suit la direction du grand torrent de lave d'une des plus fameuses éruptions de l'Etna.

La population de Catane est gaie, vive, sympathique, plus gracieuse qu'en aucune autre ville de la Sicile.

Je choisis un petit hôtel sicilien, tout ce qu'il y a de plus sicilien, dans les vieux quartiers. A en juger par l'étonnement que manifestent en me voyant le *padrone* et la *padrona*, de mémoire d'homme, aucun étranger n'y était probablement descendu. Ils s'empressent, l'un et l'autre, autour de moi, m'accablent de questions, me conduisent à la meilleure chambre de la maison, regardent, avec stupéfaction le *signor Forestiere*, écoutant, avec recueillement, les

phrases de mauvais italien qu'il leur débitait, d'un accent déplorable, prenant plaisir à le faire causer. Pendant tout le temps que je restais à Catane, je fus entouré de soins et de prévenances; il n'y avait rien d'assez bon pour moi, et lorsqu'il me fallut prendre congé, au moment de mon départ, les maîtres de la maison me présentèrent, presque en rougissant, une note dérisoire, et me firent des adieux aussi sympathiques qu'à un ami de vieille date.

Catane s'enorgueillit de quatre choses :

De sa patronne, sainte Agathe. Sainte Rosalie de Palerme et sainte Lucie de Syracuse ne sont rien à côté de sainte Agathe de Catane; le cercueil d'argent massif qui renferme son corps, éclipse, et de beaucoup, ceux de ses rivales; et les fêtes qu'on célèbre, en l'honneur de la sainte, sont, naturellement, les plus belles qui se puissent voir.

Catane est fière, encore, du chiffre de sa population. Catane admet la supériorité de Palerme; mais il y a, entre elle et Messine, une rivalité qui n'est pas près de cesser. Catane a surpassé Messine, et sa population s'est élevée à 100.000 habitants, alors que Messine n'a pu monter au-dessus de 80,000. Qu'a fait Messine? Elle s'est annexé ses faubourgs et tous les villages environnants. Quarante-huit localités en tout. Catane n'a pu parer ce coup-là : mais il ne faut rien préjuger pour l'avenir.

Les deux autres gloires de Catane sont son université, la plus ancienne de la Sicile; et la nombreuse noblesse qui fait, de cette charmante ville, sa résidence préférée.

Les palais de la noblesse bâtis, le long de la *via Stesicoro-Etnea*, sont splendides. Au milieu de la *via Stesicoro-Etnea*, sur la place *Stesicorea*, on a érigé la statue de Bellini. Catane, patrie du grand compositeur, s'en souvient; c'est la ville de Sicile où se fait le plus de musique, et de bonne musique. Le souvenir m'en est resté comme dernière impression de mon voyage en Sicile.

Lorsque, le soir du jour de mon départ, j'étais dans le port de Catane, sur le navire qui devait me ramener en France, les brises de la mer m'apportaient les douces senteurs de la *Flora della Marinella*, en même temps que les échos adoucis de joyeuses musiques; en face de moi, les feux de Catane brillaient dans l'obscurité et se reflétaient dans les eaux calmes et tranquilles de la mer; au loin, par-delà de noirs et épais nuages, une fumée rougeâtre, vivement éclairée par les feux du cratère, s'élevait au-dessus de l'Etna.

F. Merley.

LES CORPORATIONS

Les lettrés et les politiques gardent leurs préjugés contre le régime corporatif des classes ouvrières. Depuis qu'elles ont été destituées de leur autonomie par la révolution, elles ont tombées sous la direction des politiques. Sous prétexte de leur donner l'État à gouverner, ils leur ont retiré le gouvernement de leurs propres affaires. Ils ont donc intérêt à maintenir les préjugés de la France moderne contre l'esprit de corporation. Avant 89, une sorte de jalousie les animait contre la classe ouvrière. Ils la voyaient prospérer par l'élévation et la certitude des salaires. Ils préféraient un libre échange qui eût abaissé les prix au profit des consommateurs dont ils faisaient partie. Ils ont prétendu que la distinction des classes constituait une opposition sociale, comme si une classe en opprimait une autre, et que chaque classe ne fût pas maîtresse d'elle-même. Après tout, il y aura toujours des groupes divers de personnes, de droits et d'intérêts. Et les privilèges n'étaient que des lois spéciales. Est-ce qu'encore aujourd'hui il n'y a pas des lois spéciales pour les militaires, les marins, les commerçants, les avocats, les médecins, etc.? Seulement, c'est une autorité despotique, générale, qui impose les lois modernes, tandis qu'autrefois les privilèges n'étaient que des coutumes sanctionnées par le pouvoir souverain. Ces coutumes exprimaient la liberté d'action et de juridiction des différents intérêts sur eux-mêmes.

Les économistes opposaient aux corporations d'arts et métiers l'intérêt des consommateurs, en oubliant que les membres des corporations formaient une masse considérable de consommateurs, et que, pris dans leur ensemble, ils étaient à peu près le peuple tout entier. Les économistes sacrifiaient le peuple dans l'intérêt du peuple. Cette mystification a eu du succès et n'est pas finie. Les

légistes, toujours dévoués au despotisme et au droit césarien, trouvaient mauvais que la classe ouvrière eût des juges et des tribunaux puisés dans son sein, et qu'elle se dispensât, pour régler ses différends, de recourir aux tribunaux peuplés de légistes. Racine, dans une lettre écrite d'Uzez, marque son étonnement des ouvriers cardeurs qu'il a vus siéger en robes rouges comme nos seigneurs du Parlement. Vous ne voyez pas cela à Paris, dit-il. Ces différends se vidaient sans frais, ce qui ne convenait guère à nos légistes. La classe ouvrière conservait le jugement par les pairs. Aussi se trouva-t-elle seule jouir de l'indépendance en 1789. Dévouée à la religion et à la royauté, elle opposa une résistance énergique aux innovations révolutionnaires. Le premier acte de l'Assemblée constituante fut de détruire les corporations, d'enlever son autonomie à la classe ouvrière, de soumettre les ouvriers à un législateur absolument étranger aux intérêts du travail. Le décret qu'elle rendit est empreint d'une sorte de rage. Il interdit aux ouvriers de se réunir sous les peines les plus sévères et de conférer entre eux sur leurs « prétendus intérêts communs ». C'est la première fois qu'on a osé dire que des ouvriers de même religion, de même nationalité, de même état n'avaient pas d'intérêts communs. Hobbas prétendait que l'homme est un loup pour l'homme. C'est en effet le genre de fraternité qui fut inauguré en 1789. Et cette fraternité effective, qui réunissait les ouvriers en confréries et en corporations, fut considérée comme le plus grand obstacle au régime républicain.

Turgot et l'Assemblée constituante ont vu dans la classe ouvrière une classe oppressive, privilégiée, en même temps que la noblesse et le clergé. Ils ont dirigé contre elle les mêmes arguments de droit et de fait qui tombaient sur les deux autres. Plus tard, les politiciens ont essayé de persuader aux ouvriers modernes qu'ils étaient opprimés autrefois, et que la révolution les a émancipés. Les hommes de la révolution avaient une toute autre idée, mais leurs successeurs avaient besoin de rallier les ouvriers à cause de la révolution. Car, il ne faut cesser de le répéter, la classe ouvrière a été hostile à la révolution, et elle a payé de son sang sur les échafauds sa longue résistance. Les listes de proscription, à Paris, comme dans les provinces, renferment plus de noms d'ouvriers que de noms de prêtres et de nobles. Les historiens de la révolution, qui appartiennent presque tous à la classe bourgeoise, ont négligé de constater ce fait et de lui donner sa vraie signification. Ils feignent de ne pas

voir que la révolution a commencé par frapper la classe ouvrière. C'est en 1774 que parurent les édits rédigés par Turgot et que la lutte s'engagea. Elle fut sanglante. A la fin, les ouvriers succombèrent. Privés de leur droit au travail garanti par des institutions séculaires, ils maudirent un état de choses qui, sous prétexte d'affranchissement, les livrait, eux et leurs familles, à l'incertitude du lendemain. Ils manifestaient leurs regrets; dénoncés aux clubs, traînés devant les tribunaux révolutionnaires, ils subissaient le sort des *conspirateurs*.

En se faisant aujourd'hui républicains, les ouvriers renient le passé. Il est vrai qu'ils ne le connaissent guère. Pour eux, comme pour les autres classes, l'émancipation s'est bornée à la perte de leurs privilèges et de leurs droits les plus essentiels. Ils ont été libres à la façon de ceux qui, de nos jours, sont expulsés de leur domicile et jetés sans jugement dans la rue. Et cette liberté de la rue n'est pas même sûre, puisqu'il y a des lois contre le vagabondage. La classe ouvrière a donc été réduite à une condition inférieure. Les ouvriers ont-ils trouvé dans la politique une compensation? Ils ont perdu le droit de se gouverner; ils ont gagné le droit de participer au gouvernement général du pays, sous la direction des politiciens, légistes ou lettrés, qui se servent d'eux comme d'une machine électorale. La légende révolutionnaire, forgée après coup, a pour but d'asservir les ouvriers à la révolution. Leurs erreurs fondamentales, en politique et en économie politique, découlent de cette idée qu'ils étaient opprimés autrefois, et que les principes en vertu desquels la révolution s'est opérée, sont seuls capables de leur assurer le bien-être, la dignité, l'indépendance. Ils finissent par croire que la révolution, dont la bourgeoisie a été l'instigatrice principale, a été et doit rester l'œuvre de la classe ouvrière. La marche des affaires industrielles, commerciales, agricoles, est cependant de nature à les détromper.

Les légistes et les économistes ont compris que la puissance de la classe ouvrière dependait de son organisation stable et hiérarchique. Les métiers se transmettaient dans la famille comme des fiefs héréditaires. La loi des fiefs régissait l'industrie comme les communautés rurales. Le même principe de famille assurait la transmission et les conditions du travail. Il était donc impossible que la classe ouvrière échappât à la destruction générale du principe de la famille. Quand l'Angleterre voulut abatire les familles catholiques en Irlande, elle

leur imposa le partage forcé. Elle supprima la liberté du père de famille et le droit de tester. Une politique analogue dicta contre la classe ouvrière les décrets qui lui ravirent le droit de se gouverner, et la soumirent à un joug étranger. Ce qu'on appela liberté, ce fut l'égalité de tous les membres de la famille, de l'association.

Les modernes s'efforcent de gémir sur le sort des anciens ouvriers. La hiérarchie du maître, du compagnon, de l'apprenti, assurait à chacun sa part légitime. Quant au maître, il est inutile de montrer que sa position était excellente. Nous en disons autant de celle de l'apprenti qui entrait dans la maison du maître et était traité comme de la famille. Il aspirait au grade de compagnon qui ne pouvait lui manquer. Faut-il s'apitoyer sur le compagnon? Tous les compagnons n'arrivaient pas à la maîtrise. Ils n'en sont pas exclus, mais toutes les chances heureuses ne se réalisent pas dans la vie. Diverses circonstances, le défaut d'argent, pouvaient ajourner indéfiniment la maîtrise, le compagnon avait toujours son droit au travail et une existence assurée. Comme l'ouvrier moderne, il n'était pas exposé à la détresse extrême. Il bénéficiait du système d'assistance mutuelle qui était l'œuvre de ses pairs et qu'il avait continué à constituer. Il ne mendiait pas un secours étranger.

L'instabilité du travail pèse sur l'ouvrier moderne. Le gouvernement y supplée par les travaux publics, mais il y a toujours plus d'ouvriers qu'il ne faut, et les compagnons se dépeuplent pour grossir le nombre des ouvriers des villes. Assujettis à la loi de l'offre et de la demande, les salaires ont un taux fatal. La nouvelle économie politique met l'offre à la merci de la demande : l'ancienne protégeait l'ouvrier, lui soumettait, dans une certaine mesure, le consommateur; le travail était plus abondant que l'ouvrier. Le régime des corporations tendait à maintenir cette abondance pour que le salaire se maintînt à un taux élevé, suffisamment rémunérateur. Le consommateur était dédommagé par la bonté et la solidité des produits; la cherté devenait pour lui un bon marché. Mais la rémunération du travail passait avant tout : elle ressortait du dogme catholique lui-même et de la morale courante. L'action du capital, l'usure, ne multipliaient pas les produits pour les avilir. Le repos du dimanche et des fêtes chrétiennes modérait systématiquement la production.

M. Rossi, dans son *Cours d'économie politique*, compare l'industrie à un champ de bataille où les forts restent maîtr s du terrain :

tant pis pour les autres, il n'y a pas de victoires sans morts ni blessés ; le progrès industriel ne s'obtient qu'à ce prix. La concurrence est une guerre qui va jusqu'à la ruine des combattants. Est-elle donc utile à la société? Ces combattants n'appartiennent-ils pas à la société et n'ont-ils pas de famille? La mort lente que la ruine ou la misère leur apporte est-elle relevée par la gloire, par le sentiment du devoir accompli? Est-il juste que les consommateurs acceptent de si douloureux sacrifices pour jouir à bas prix des produits industriels qui leur sont utiles ou nécessaires? On sent trop qu'en sacrifiant la classe ouvrière aux autres classes, l'économie politique se dégage de toute notion chrétienne.

La doctrine des économistes transforme l'ouvrier en un capital, et le travail en une marchandise. C'est revenir aux doctrines de l'antiquité sur l'esclavage. Si l'homme est une chose, il peut être loué, vendu, possédé. La concurrence absolue jette l'ouvrier dans une arène où il combat pour la vie. Les économistes envisagent l'ouvrier comme une machine que l'on met de côté quand elle est hors de service. Mais les ouvriers veulent vivre, quel que soit, du reste, le travail dont dispose la société. La question des salaires est insoluble. Le patron est soumis à la même concurrence que l'ouvrier. Il ne peut augmenter les salaires sans se mettre dans l'impossibilité de lutter contre les autres patrons. On parle du partage des bénéfices : mais le plus souvent, il n'y a pas de bénéfices, et c'est la faillite qui se présente. Elle est désastreuse pour l'ouvrier. Les corporations ne connaissaient pas les faillites. Le compagnon était assuré de son travail jusqu'à la fin de ses jours. La permanence des engagements entre le patron et l'ouvrier n'est plus qu'un rêve. Elle était autrefois la condition générale de la classe ouvrière. Elle reposait sur la permanence des maîtrises qui se transmettaient comme un fief indivisible. Le patron moderne est un spéculateur, il faut qu'il fasse vite fortune ; la loi lui interdit de léguer à un de ses enfants l'établissement qu'il a fondé. La nécessité des partages de famille s'y oppose. Les mœurs se sont modelées sur le type légal. Les fils d'un patron ne songent pas à continuer la profession de leur père. Le père, de son côté, se garde bien d'élever son fils pour le commerce et l'industrie : il le destine aux carrières administratives, bureaucratiques.

Chaque changement de patron introduit dans une fabrication de nouvelles façons de procéder. Le nouveau venu veut faire mieux ou autrement que son prédécesseur ; il amène ses ouvriers, il renvoie

les anciens. L'ouvrier n'est pas incorporé à l'établissement. Il subit la loi de l'instabilité, loi d'autant plus rigoureuse pour lui, qu'il vit uniquement du salaire quotidien. La liberté de l'ouvrier n'est que l'isolement. Il est l'esclave des circonstances qui influent sur la hausse ou sur la baisse du travail. Il ne peut s'associer pour rendre son travail fructueux, permanent. En revanche, il se jette dans des sociétés secrètes qui l'exploitent au point de vue politique, mais dont l'influence est nulle pour améliorer sa position matérielle. Il s'attache à une politique décevante et oublie ses vrais intérêts.

II

Dans la société moderne, l'ouvrier et le patron sont désunis ; ils forment deux classes distinctes, ennemies l'une de l'autre. La corporation les unissait. Et en définitive, de cette union seule dépend la paix sociale et la sécurité de la classe ouvrière. Tout ce qui a été tenté en dehors de cette direction a misérablement échoué ; et les subventions de l'État et les lois protectrices des grèves ont aggravé le sort des ouvriers et rendu plus incertaines les conditions du travail et de l'industrie.

Les ouvriers formaient autrefois la classe la plus conservatrice de la société française. Pourquoi sont-ils, depuis un siècle, livrés à l'esprit de révolution, mécontents de tous les gouvernements, applaudissant à leur chute? Ils n'ont donc pas cette sécurité, cette stabilité que leur offrait l'ancien régime, et qu'ils cherchent vainement dans les utopies et les bouleversements. Ils s'irritent, ils se plaignent ; ils refusent d'accepter le régime d'instabilité perpétuelle que leur imposent les économistes modernes. Le droit d'association leur est interdit, et le libre-échange les condamne à une concurrence meurtrière. La tradition révolutionnaire n'est-elle pas de sacrifier les individus au prétendu intérêt de l'humanité? Tout est instable en France : les fonctionnaires ne restent pas en place, mais leurs appointements ne font qu'augmenter. L'agriculture, comparée à l'industrie, a une certaine stabilité. Les révolutions frappent directement la classe ouvrière, dont elles interrompent le travail. En 1848, un grand nombre d'ouvriers disaient dans une proclamation : nous avons trois mois de misère au service de la République! C'était du dévouement et du fanatisme. Certes, la République avait surtout besoin de la prospérité de la classe ouvrière. Et cette prospérité

dépend essentiellement de la stabilité de l'organisation sociale. M. Louis Blanc, se posant en 1848 en apôtre des ouvriers, n'a pu proclamer que la vieille utopie du communisme. C'est le régime des Pharaons et des Césars qu'il proposait, en termes vagues, à la démocratie moderne, en guise de progrès!

Maîtresses d'elles-mêmes, les corporations ont jeté le plus grand éclat. Elles ont élevé tous les grands monuments de l'Europe; et nous sommes réduits à les imiter, si nous ne voulons pas être au-dessous de tout. Elles étaient catholiques. Elles puisaient dans la doctrine de l'Église les deux principes qui assuraient leur supériorité économique, la condamnation de l'usure et le repos du dimanche. Par ses principes économiques l'Église soustrayait le travail à la domination du capital; elle lui garantissait l'indépendance absolue. Aussi les classes ouvrières ont-elles combattu la Réforme au seizième siècle, et la Révolution au dix-huitième. Elles retrouvaient dans ces deux faits le triomphe de l'usure et de l'individualisme.

La corporation travaillait sur ses propres fonds; elle ne partageait pas le bénéfice du travail avec un capitaliste étranger. Une des premières mesures de l'Assemblée constituante fut la proclamation du principe de l'usure. L'abolition des corporations concorde avec ce vieux principe du droit romain, ravivé par la Réforme. La Révolution française a complété son œuvre dès le début. Il n'y a à lui reprocher aucun tâtonnement. Tout ce qui a suivi n'en est que le développement logique. Entrée dans ce mouvement, la classe ouvrière en subit les conséquences. Elle oublie que l'antagonisme du travail et du capital était écarté par les lois de l'Église, qui considéraient le travail seul comme productif. La loi du dimanche s'appliquait facilement à une société où régnait la permanence des engagements. L'ouvrier ne travaillait pas au jour le jour, mais à l'année. Son repos lui était ainsi payé comme ses jours de travail, puisque son salaire devait suffire à toute son existence. L'ouvrier travaillant moins de trois cents jours était payé pour trois cent soixante-cinq jours.

Aujourd'hui l'instabilité du travail ne permet pas toujours d'appliquer selon son esprit la loi du dimanche. La société catholique ne s'est jamais figuré l'ouvrier vagabond et exposé aux chômages. Le chômage crée la lutte des classes et des intérêts; il détruit les économies des familles d'ouvriers; c'est un prélude de révolution. L'Église catholique, par ses principes, enveloppait d'un vaste système

protecteur la classe ouvrière. Et directement elle lui fournissait un immense travail par la construction de ses églises, abbayes, hôpitaux, écoles, etc., monuments très supérieurs aux ressources des localités et qui s'achevaient dans le cours des siècles. L'ouvrier avait du travail pour toute sa vie. L'idée n'est jamais venue à l'Église de faire appel à la multiplicité des ouvriers. Elle était patiente, elle attendait. Peu lui importait qu'une cathédrale fût bâtie en cent cinquante ou en cent ans. Elle aménageait le travail pour un long avenir. Elle se gardait de troubler l'équilibre de la classe ouvrière; que serait en effet devenue cette grande quantité d'ouvriers agglomérés sur un point donné, une fois les travaux terminés? Elle se préoccupait des ouvriers encore plus que de ses monuments.

L'Église alimentait tous les arts sans grever le trésor public. Et c'est ainsi que la classe ouvrière se liait étroitement à la fortune de l'Église. Les sectes ennemies ont en partie dépouillé l'Église pour restreindre son influence, éloigner d'elle les populations qu'elle nourrissait du pain matériel et du pain spirituel.

De là ce proverbe allemand : il est bon de vivre sous la crosse. Nous avons vu confisquer les biens d'Église en Espagne et en Italie. Ils ont été vendus à vil prix. Qui les a achetés? Des spéculateurs, des entrepreneurs, des capitalistes vivant dans les villes, et ne songeant aux habitants des campagnes que pour les exploiter. Les baux qui rattachaient les cultivateurs à l'Église, les mêmes de temps immémorial, ne suivaient pas la hausse constante des produits. Entre les mains des nouveaux acquéreurs, les champs ont doublé et triplé de valeur vénale. Les baux ont subi la même proportion. Les cultivateurs ont été dépouillés au profit des spéculateurs : ces terres cultivées par eux à des conditions si bénignes et qui passaient, comme un héritage, de génération en génération, malgré les lois modernes, devenaient le droit absolu d'un acquéreur étranger aux coutumes et aux traditions chrétiennes.

Si la classe rurale a été expropriée de ses tenures héréditaires, la classe ouvrière des villes a été soumise à des conditions plus instables. Par le système de la concurrence illimitée, elle n'est pas sûre du sol qu'elle foule. Son domaine s'étend sur toute la France où elle rencontre la concurrence universelle. L'ouvrier ne vit plus près des éléments de son travail. Il est, chaque jour, obligé de chercher son travail. Il passe par d'incessantes alternatives de hausse, de baisse, de chômage. La Révolution a mis l'ouvrier en

tutelle ; elle l'a arraché à sa tendance naturelle qui est de s'associer pour le placer sous la direction de l'État qui en fait un instrument de révolution. Le libre-échange a été un moyen de guerre et de révolution, et non une institution purement économique. L'Angleterre en a usé pour développer son influence sur le continent; Louis-Napoléon a acheté par le libre-échange la complicité de l'Angleterre pour ses projets de révolution européenne. Enfin le Zollverein allemand, en 1848, a été, dans la main de la Prusse, le prélude de l'unité allemande. Le libre-échange allemand a écrasé le libre-échange français.

L'union douairière allemande fut, en France, encouragée, patronnée par le gouvernement républicain à la tête duquel se trouvait le général Cavaignac. Il était de mode alors de plaindre cette pauvre Allemagne, si mal découpée sur les cartes géographiques, et qui avait tant besoin de s'arrondir ! Louis-Napoléon fut l'exécuteur testamentaire de la République de 1848, comme son oncle l'avait été celle de 1789. Il reprit avec succès l'idée de protéger la Prusse par un sentiment de charité politique. L'histoire lui décernera avec raison le double titre de fondateur de l'empire allemand et de fondateur du royaume d'Italie. On comprend néanmoins comment une union douanière, une question de libre-échange a pu servir à des visées d'un ordre tout politique.

Les économistes ont favorisé toutes les révolutions de notre époque. Leur système fait abstraction de l'ouvrier, de sa famille, de sa nationalité. Il se borne à l'abaissement des prix et des salaires par la pratique du libre-échange universel. Ils fondent toute la civilisation sur le développement de la production industrielle. Pour réaliser cette civilisation, l'armée des travailleurs a combattu ; et elle combat d'autant mieux qu'elle est plus nombreuse. Seulement les vainqueurs n'ont d'autre récompense que le chômage ou la diminution des salaires. Les économistes nous déclarent sérieusement que c'est sur le globe entier que doit s'appliquer la loi de l'offre et de la demande. L'ouvrier n'ayant plus de patrie, se rendra sur le point du globe où son travail sera demandé. Qui lui fournira les frais de voyage? Les économistes ne le disent pas; et les ouvriers auront tout le temps de mourir en chemin sans que la science s'en préoccupe. Ils serviront même la science, en démontrant par leur exemple la loi de l'offre et de la demande.

Les économistes travaillent au cosmopolitisme. En ouvrant tous

les pays à la France, ils introduisent en France, par un droit égal, les hommes et les provenances de tous les pays, et nos prétentions sur le monde sont plus que compensées par l'invasion du monde chez nous. Il est évident que nous ne sommes pas de force à soutenir la concurrence universelle, et que la concurrence universelle aura beau jeu de nous. Cela est mathématique. La France est vaincue d'avance, les économistes confisquent la patrie au profit de l'étranger. Juif errant d'un nouveau genre, l'ouvrier parcourt la France en quête de travail; et les économistes l'invitent à franchir la frontière. Il n'a plus ni domicile ni patrie. Il est rendu à la vie nomade. Et heureusement pour lui que le globe n'ait pas plus de neuf mille lieues de circonférence.

Une position singulière est infligée aux ouvriers; ils s'affaiblissent par le nombre au lieu de se fortifier. En se faisant concurrence à eux-mêmes, ils amènent pour tous un abaissement de salaires. Ils sont hors la famille; et comment élèveraient-ils leurs enfants? La liberté du travail, telle qu'elle est entendue par les économistes, est un leurre, puisqu'elle ne donne pas à l'ouvrier le droit de fixer les conditions de son travail, et de disposer de son bien. Chaque ouvrier est libre de travailler, pourvu qu'il reste isolé, mais l'isolement volontaire n'est qu'une partie de la liberté. La liberté comporte aussi le droit de s'associer. L'isolement forcé n'est qu'une forme de la servitude. Les libertés révolutionnaires ne sont qu'une contrainte. Nous sommet libres d'agir dans le sens du législateur : nous sommes asservis à sa volonté pour l'interprétation de nos propres intérêts. C'est ainsi que, sans consulter les classes ouvrières, il a fixé la mesure des droits qui leur sont octroyés depuis 1789.

Le nouveau système de liberté du travail aboutit à l'agglomération, dans Paris, d'une foule d'ouvriers venus de tous les coins de la France, outre les ouvriers étrangers, masse considérable qui, dans nos troubles politiques, grossit le parti révolutionnaire ou lui vient en aide. Louis-Napoléon, pour terrifier la bourgeoisie qui lui était hostile, livra Paris à la classe ouvrière, non à une classe ouvrière stable, sédentaire, mais à une classe ouvrière ramassée de toutes parts, sans domicile fixe, et que le développement des travaux publics attirait seul à Paris. Ces travaux publics devaient se prolonger indéfiniment. Ils ne pouvaient cesser qu'en jetant sur le pavé des milliers d'ouvriers. Or ces ouvriers sont électeurs; la France est comme une cité unique où chacun exerce partout ses

droits politiques. Une résidence de quelques mois est seule exigée. Louis-Napoléon croyait, par son socialisme impérial, dominer la classe ouvrière. Son illusion fut de courte durée. Il s'en aperçut en 1870, quand il trouva plus sûr pour lui le séjour de la Prusse que cette ville de Paris où il avait déchaîné le jacobinisme et accumulé tous les éléments de révolution.

Cette surexcitation politique du travail a nécessairement un terme, sans cela ce serait le communisme. Mais alors ce sont des milliers d'ouvriers sans ressources. Et quand le péril se déclare dans la capitale même de la France, comment ne pas stigmatiser la folie de tant de gouvernements qui n'ont rien trouvé de mieux que d'attirer les ouvriers de la campagne dans les villes! Ils n'ont pas compris que la population rurale peut s'augmenter impunément, parce que l'agriculture nourrit ceux qu'elle emploie. L'ouvrier des champs produit sa nourriture : il n'en est pas de même de l'ouvrier des villes. L'industrie ne nourrit ceux qu'elle emploie que d'une façon indirecte et à la condition que les produits industriels se vendront : la vie de l'ouvrier subit des chances diverses, suivant que les prix de vente sont rémunérateurs ou non. Les crises financières ou industrielles sont incessantes; elles éclatent dans les villes. Aussi remarque-t-on, depuis longtemps, la tendance révolutionnaire des villes. Le régime économique y a plus contribué que tout le reste. Le législateur, par une coupable insouciance, a favorisé les villes, il y a réuni tous les éléments de dépravation. Les institutions religieuses offraient un appui aux ouvriers des villes; elles sont renversées, et les ouvriers sans travail retombent à la charge du gouvernement. C'est pour la société moderne un danger permanent et qui menace de s'accroître. La crise agricole qui s'y adjoint dépasse les prévisions les plus pessimistes, et n'est, elle aussi, que la conséquence des principes de 89.

III

La classe ouvrière, par son état d'instabilité, par les réformes qu'elle rêve, constitue la question sociale. Cette question sociale, on a beau l'écarter, elle revient toujours embarrasser les hommes d'État. Elle repose sur l'accord du patron et de l'ouvrier. Mais le problème est insoluble avec les lois de la Révolution. Cet accord se manifeste par la permanence des engagements, permanence essen-

tiellement contraire à l'esprit de notre droit moderne. Pour que le patron pût offrir une continuité de travail à l'ouvrier, il faudrait qu'il fût lui-même dans des conditions de stabilité. La loi de succession le met dans l'impuissance de régler le sort de son commerce, de son industrie. Il est pressé par la concurrence, et la liquidation de sa maison est proche. Comment assurerait-il à l'ouvrier une sécurité d'existence qu'il n'a pas lui-même! La sécurité de l'ouvrier découle de celle du patron. Le régime corporatif garantissait à tous la position acquise; il tendait à la perpétuité. Privé du droit de disposer de l'établissement industriel ou commercial qu'il a fondé, le patron ne songe qu'à faire rapidement fortune pour se retirer et laisser un héritage liquide à ses enfants. Il ne jouit pas du droit de propriété : ce droit lui permettrait de transmettre intégralement sa maison avec la clientèle qui y est attachée. Il ne peut régler l'avenir. Ses rapports avec ses ouvriers se ressentent de la condition précaire qu'il subit. La liberté industrielle et commerciale n'est sérieuse que si elle aboutit, par la liberté de tester, à la pleine disposition du bien acquis par le travail.

Le code civil organise la ruine du commerce et de l'industrie par la nécessité des liquidations, des ventes juridiques. Que vaut une usine? Peu de chose par elle-même; sa valeur est dans la clientèle, dans la bonne renommée de la maison, dans l'estime inspirée par le patron. Changez la direction, tout s'arrête. C'est une nouvelle maison qui se fonde, ce n'est plus l'ancienne qui se développe. Le législateur a tué la poule aux œufs d'or. Sans la liberté de tester, le patron n'est maître de rien. La transmission à un de ses enfants perpétuerait la maison, donnerait lieu à la permanence des engagements; elle lui est interdite, tandis que, dans tous les pays célèbres par leurs richesses et leurs colonies, la loi et la coutume favorisent la libre disposition du bien de famille.

La loi d'égalité ne permet pas à la classe des patrons, des propriétaires, de s'élever. Pleine de jalousie contre eux, elle a pourvu, par le régime successoral, à l'abaissement de tout ce qui dépasserait le niveau. Elle y a réussi, mais il en résulte que les ouvriers, privés d'une haute direction, n'ont plus même la part qui devrait leur revenir. La classe ouvrière n'a plus de chefs reconnus; ne ressemble-t-elle pas à une armée sans officiers? C'est le sort de notre population et de notre suffrage universel. On s'étonne que nos principaux industriels et commerçants acceptent cette situation, et ne protes-

tent pas contre l'impuissance où ils sont réduits de disposer de leur bien. Leur bien est-il à eux ou à l'État? C'est à eux qu'il appartient plus spécialement de réclamer la liberté de tester. La loi ne leur enlève pas seulement, comme à d'autres, le droit de disposer de leur bien; elle confisque leur bien, elle inflige à leurs établissements, par la vente forcée, une diminution de valeur qui équivaut souvent à la ruine. La loi partage une usine, opération absurde, insensée, qui anéantit, en un clin d'œil, les efforts et le travail d'une vie entière. Le capital est divisible; à la rigueur, on conçoit le partage d'un champ. Une maison de commerce ou d'industrie est indivisible de sa nature; et la loi qui arrache au père de famille le droit de la transmettre indivise est une véritable loi de confiscation.

Le patron ne dispose pas de l'avenir de sa maison et n'offre aucune garantie à l'ouvrier. L'association naturelle qui devrait unir l'ouvrier au patron, est rendue impossible par la loi moderne qui répudie les engagements à long terme. Le principe d'association est tellement dans la nature, qu'il s'est développé partout où il n'a pas été entravé par la force majeure du césarisme. Avant 89, en vertu des doctrines des légistes, les corporations d'arts et métiers étaient censées émaner du droit royal. Cela, en un sens, leur faisait grand honneur, puisque cette origine royale leur donnait le roi même pour chef et pour patron. Toutefois, cette doctrine est très postérieure à l'établissement des corporations. La famille industrielle s'est formée toute seule, sous des influences chrétiennes, par l'analogie des intérêts. Le maître n'était pas d'une autre condition que l'ouvrier; il avait l'autorité d'un père de famille, autorité toute de protection. L'union du maître avec ses ouvriers et des ouvriers entre eux apparaît tout d'abord dans l'histoire comme un fait déjà ancien. Elle n'a été précédée d'aucune violence, d'aucune discussion, d'aucune enquête. Elle est née de la liberté chrétienne. Le fabricant, l'industriel n'est plus de plain-pied avec ses ouvriers, dont il ne sait pas même le nom; par sa fortune et ses prétentions, il appartient à un autre monde. Et s'il est lui-même un ancien ouvrier, il n'en a que plus de morgue.

La famille ouvrière contenait un ou deux compagnons, trois ou quatre apprentis. Elle était réglée quant au nombre, parce que la corporation avait un champ d'action limité. La classe ouvrière se proportionnait au travail. Il n'y avait à craindre ni grève ni manque de travail. Le libre-échange a arraché l'ouvrier au travail local, en

lui donnant l'univers à exploiter; il l'a désintéressé de son village, de sa province, de sa patrie. Et les ouvriers, dans notre pays, finissent par constituer une armée insurrectionnelle. Les agglomérations d'ouvriers, autrefois inconnues, sont le fait constant de l'industrie moderne. Les ouvriers deviennent une nation dans la nation. Détachés du sol, ils ne tiennent plus à rien. Et quand les finances s'épuisent et que le gouvernement n'a plus de travaux publics à offrir, la situation est formidable. L'absorption des petites industries dans la grande aboutit à ce résultat d'agglomérer les ouvriers et de rendre plus dangereuses pour la société les vicissitudes du travail. C'est ainsi que Paris qui, en sa qualité de capitale de la France, devrait être une ville de paix est, par excellence, notre grande ville industrielle. Le gouvernement, pour s'installer, a choisi l'endroit le plus renommé par ses agitations politiques.

Exclue du droit régulier d'association, la classe ouvrière s'est lancée dans les sociétés secrètes; elle vise à se constituer en dehors des patrons, dans un état d'antagonisme avec eux. Elle applique à sa manière les principes de 89. L'alliance des classes ouvrières dans toute l'Europe a déjà créé de graves embarras aux gouvernements. Partant du principe de l'égalité, les ouvriers ne fondent rien. Rousseau, cependant, le grand apôtre du communisme et de l'état sauvage, leur apprend que l'ordre social repose sur l'inégalité des conditions parmi les hommes. Il ne revient à l'égalité que pour secouer le joug de la société et rentrer dans l'idéal de sauvagerie, qu'il qualifie d'état de nature. En se posant en anarchistes, les ouvriers se montrent fidèles aux doctrines de Rousseau et de Proudhon. Seulement, ils se trompent quand, en rompant avec l'ordre social, ils s'imaginent en emporter les débris comme dépouilles. Leur victoire les laisserait sans ressources. Le capital qu'ils espèrent se partager est une illusion. Il n'est pas autre chose que la sécurité publique et la facilité des transactions.

Les banques, les chemins de fer, les entreprises industrielles et commerciales, les fonds d'État, tout le capital mobilier, se trouveraient bientôt réduits à néant par le triomphe du communisme. Ils ne produiraient plus rien. La terre elle-même qui, en ce moment, ne rencontre plus d'acquéreurs ou de fermiers, ne serait plus cultivée. Une famille ne se livre à la culture que si elle est sûre de de jouir de sa récolte. Et elle ne produira que sa nourriture, si elle ne peut vendre le surplus. Cette situation s'est présentée à la chute

de l'empire romain. Après plusieurs siècles, tout fut organisé dans le sens de la stabilité et de la perpétuité, à la ville comme à la campagne. Les communautés rurales, les communautés d'arts et métiers ont la même base familiale et litigieuse. Elles ont péri sous l'action des légistes que le césarisme prenait à sa solde. La destruction des communautés donne naissance au prolétariat. Le prolétariat engendre les utopies socialistes, utopies qui peuvent avoir leur règne d'un moment. Mais alors il ne surgirait aucune organisation industrielle. Les ouvriers ne s'empareraient pas de la société pour se livrer au travail et vivre de leurs métiers. Spartacus, en s'insurgeant, ne se proposait pas d'abolir l'esclavage, mais de conquérir le pouvoir, d'avoir des esclaves à son tour et d'en fournir à ses compagnons. Quand les ouvriers seront, non seulement les égaux, mais les maîtres des autres classes, ils s'apercevront que, même parmi les ouvriers, il n'y a pas d'égalité. Les uns sont jeunes et inexpérimentés, les autres vieux ou habiles. Les métiers ne sont pas égaux, les uns exigent plus de talent, les autres plus de force physique. Le fait de l'inégalité poursuivrait les novateurs dans l'enivrement de leur succès.

Tous ces plans de l'impuissance et du désespoir tombent devant la réalité. La difficulté, c'est d'organiser la grande industrie qui a succédé à la petite. Ce n'est pas *à priori* qu'on peut dresser une constitution pour toutes les industries. C'est à l'expérience à se prononcer. A la base de tout est le droit de propriété et d'association. Le code civil s'oppose à tout et rend tout impossible. Pourquoi une usine de plusieurs milliers d'ouvriers ne formerait-elle pas une association perpétuelle, où les droits et les devoirs de tous seraient déterminés par la charte de fondation? L'ouvrier s'attacherait à l'usine, y serait remplacé par son fils. Cette petite société se gouvernerait elle-même, suivant la loi de transmission des fiefs. Il est vrai qu'il n'y aurait pas de communisme de suffrage universel. La hiérarchie serait observée. A ce prix, l'ouvrier aurait son avenir assuré et celui de sa famille. Et avec le temps, les institutions favorables à la famille se développeraient, pourvu que l'usine restât dans un état stable et ne cherchât pas à agrandir subitement ses opérations, à augmenter le nombre de ses ouvriers, à prendre plus de commandes qu'elle n'en peut remplir. C'est là le point délicat. Il faut que le chef de l'usine, content de sa position, n'ayant pas sa fortune à faire, se borne à la conserver, en agissant toujours à coup

sûr. Mais avons-nous des lois de conservation et de progrès? Notre loi arrête, par la liquidation forcée, toute entreprise naissante. Elle ne voit que l'individu et sa vie bornée; elle impose au règlement de ses actions juridiques et de ses intérêts le même caractère de précarité. Elle ne considère pas la famille comme le pivot de l'ordre social; en haine de l'ancien régime, elle écarte toute idée de continuation, de perpétuité familiale. Pour elle, la famille est une abstraction, une création arbitraire du législateur; ce n'est pas la la première, la plus nécessaire de toutes les réalités sociales. Cette question sociale, dont on parle tant, se résume dans un mot : la famille. La famille sera-t-elle replacée à la base de nos institutions sociales? Reprendra-t-elle son rang? Rétablira-t-elle l'ordre par la hiérarchie naturelle? Ou bien l'individualisme achèvera-t-il sa carrière désordonnée, en présence de cette Europe, où le principe de la famille, appliqué à l'agriculture et à l'industrie, se relève par l'accord des gouvernements et des peuples?

L'homme n'est plus attaché au sol, à l'industrie, à ses moyens de travail. La Révolution a proclamé une séparation qui a tourné contre le travailleur. Eclairés par l'expérience, les travailleurs, aux États-Unis et dans diverses contrées de l'Allemagne, tendent à renouer l'ancienne union de l'homme avec le sol. En Autriche, les corporations urbaines reprennent vie. Le gouvernement se prête à cette transformation. L'ouvrier, le petit cultivateur reconquiert la liberté du travail qui est tout simplement la liberté du travailleur, le droit du travailleur de disposer librement de son capital et du fruit de ses épargnes. Il en dispose librement par l'association, par le testament. Cette liberté ne tourne pas à l'individualisme, puisque partout où l'ouvrier est libre, il cherche à se dégager de l'individualisme pour assurer son avenir et celui de sa famille. La liberté de l'individualisme est imposée par la loi et sanctionnée par les mesures les plus efficaces, par les peines les plus sévères. Cette liberté est une contrainte légale. Et c'est par une ironie peu diguisée que l'œuvre du législateur moderne a été qualifiée de liberté du travail.

Le travail n'est pas libre, puisque la propriété n'est pas libre. Et à quoi donc peut servir le travail, sinon à constituer une propriété, un état de famille dont il appartient au travailleur de fixer les conditions? Il a été question de participation aux bénéfices. C'est là un fait tout particulier et qui, nos lois étant données,

n'aura jamais qu'une existence précaire. La sécurité de l'ouvrier exigerait un bénéfice constant. Cette participation aux bénéfices résultait des corporations, parce que la corporation était toujours en bénéfice. Sous la forme d'un travail permanent, d'une retraite pour la vieillesse, d'une éducation assurée aux enfants, l'ouvrier jouissait des fruits de son travail. Et rien n'était plus juste puisqu'il avait contribué à la prospérité de la corporation. Le patron moderne n'a pas la liberté de son travail. Il est forcé de vendre son établissement pour ne pas laisser ses enfants se le disputer et le liquider à vil prix. La valeur de tels établissements n'est ni dans un bâtiment, ni dans des matériaux, elle est surtout dans le crédit de la maison, dans la confiance inspirée par le patron à la clientèle. Cette valeur de crédit, qui s'accroîtrait avec la durée de la maison, est anéantie par la loi, et sous prétexte d'égalité, les enfants sont frustrés de leur meilleure part d'héritage.

Le droit de tester, la liberté de disposer de sa chose, est refusé à l'industriel, au commerçant. De là notre infériorité en face des pays où le travail et l'œuvre de l'homme sont protégés par les lois et les coutumes. Notre code civil tient le père de famille en tutelle, en lui ôtant tout droit sur ses enfants et sur ses biens. Il lui permet de gagner sa vie, il lui interdit toute pensée d'avenir. Il ne suppose pas que le travailleur est chef de famille, et qu'à ce titre, il a des devoirs à remplir. L'œuvre matérielle de l'homme en est singulièrement amoindrie. Nous le voyons par notre impuissance à étendre notre commerce et à fonder des colonies. Les maisons privées, comme les États, s'élèvent par la perpétuité d'une même pensée qui s'assimile les faits et les intérêts sociaux. A qui appartient-il de désigner l'héritier, sinon à celui qui a pu préparer cet héritier, l'associer à son travail? Cet héritier sera alors le vrai continuateur de sa pensée et de sa personne. Dans ces conditions, l'ouvrier s'attache à perpétuité à l'usine. Par la perpétuité du travail, il échappe à la vie instable et nomade. Il suit la condition du patron, il est avec lui dans les rapports d'une sorte de copossession. C'est l'harmonie sociale à son plus haut degré : nos lois qui organisent l'instabilité du travail et de la propriété ne font que fomenter le paupérisme et tous les éléments de révolte.

COQUILLE.

(*A suivre.*)

LE ROMAN D'UN JÉSUITE [1]

XIV

On était en 1847 ; depuis quelque temps déjà des symptômes trop significatifs faisaient prévoir qu'on était à la veille d'événements graves.

Les banquets réformistes agitaient les esprits ; des bas-fonds de la société partaient de sourds grondements précurseurs de l'orage. Les ministres étaient aux abois ; les uns conseillaient au roi la résistance, les autres, se rappelant 1830 et le rôle qu'ils y avaient joué, voulaient la conciliation.

Le grand mot de l'école économique des centres était inventé déjà : laisser faire, laisser passer.

On laissa faire et la Révolution passa.

Les émeutiers descendirent dans la rue, en quelques heures le gouvernement fut renversé et le roi dut s'enfuir.

Le même jour, la république était proclamée.

Une république bâtarde, une république bourgeoise, qui se trouva dès son berceau entourée d'ennemis implacables. D'une part, les partisans de tous les régimes déchus qui la subissaient comme une nouvelle honte et un nouveau malheur ; de l'autre, les radicaux, les impatients, les affamés, qui, dès les premiers jours, lui reprochaient de ne pas leur donner assez, c'est-à-dire de ne pas leur donner tout.

Les journées de février 1848 avaient été plutôt une échauffourée qu'une insurrection, le combat des rues n'avait eu lieu que dans quelques quartiers et n'avait pas duré. Dès le lendemain l'ordre matériel était rétabli. Cependant les esprits étaient inquiets, l'on

(1) Voir la *Revue* du 1er septembre 1886.

s'attendait, chaque jour, à des actes de violence autrement graves que ceux qui avaient renversé la monarchie de Juillet.

L'air était comme imprégné d'odeur de poudre ; les haines, les mécomptes grondaient sourdement, on pressentait cette hideuse guerre civile qui s'est appelée : les journées de Juin.

Tous ceux qui n'étaient pas retenus par leurs devoirs professionnels, leurs affaires ou d'autres nécessités, se hâtaient de quitter Paris.

Mme de Plélan, effrayée des dangers que sa fille pouvait courir, fit comme tant d'autres, et prit le sage parti de retourner en Bretagne. La santé d'Anne-Marie s'était sensiblement améliorée, et son médecin, lui-même, était d'avis que l'air des landes et des grèves ne pourrait qu'aider à l'achèvement de son œuvre.

Charles apprit cette décision avec un véritable soulagement, il était enchanté de voir sa sœur soustraite aux dangers très possibles et même très probables d'une guerre de rue, et il pensait que, à elle aussi, l'air vivifiant de la Bretagne serait très salutaire.

Après son départ, cependant, il se trouva bien triste et bien isolé. Marguerite n'était plus là pour l'encourager et le fortifier, pour recevoir ses plus intimes confidences. Il se fit une vie plus sérieuse encore que par le passé, une vie entièrement consacrée au travail et à la prière. De temps en temps, quand il se sentait défaillir, quand la lassitude était trop grande, il se dirigeait vers la rue de Sèvres, s'enfermait une heure avec le P. d'Aradon et en revenait plus fort et meilleur. D'autres fois, il gravissait les cinq étages de Mlle Moissac, et l'excellente fille trouvait aussi le moyen de le soutenir et de l'encourager.

Nous ne le suivrons pas pendant l'année qui s'écoula après le départ de sa sœur pour la Bretagne. Lors de l'insurrection de Juin, il marcha dans les rangs de ceux qui défendaient la société en péril. Il fit noblement son devoir, fut cité deux fois à l'ordre du jour de sa compagnie, et bien qu'ayant plusieurs fois couru de très sérieux dangers, il eut le bonheur de n'être même pas blessé.

Dans le cours de l'année 1849, Me B., qui appréciait de plus en plus ses solides et brillantes qualités, lui confia plusieurs affaires importantes qui lui valurent de très beaux et très légitimes succès, et quand le temps fixé pour son stage fut terminé, on disait au Palais que Charles Durand était, de tous les jeunes avocats, celui qui avait le plus bel avenir.

Deux années s'étaient ainsi passées, on était au mois de septembre 1850, Charles reçut de Bretagne la lettre suivante :

« Mon cher et bien-aimé frère,

« Je suis transportée de joie, et je veux t'en faire part sans perdre une minute. D'abord, dans quelques jours, je vais avoir le bonheur de t'embrasser, nous partons la semaine prochaine pour Paris, où nous ne ferons, du reste, que toucher barre : le temps de te dire combien nous t'aimons, de faire quelques emplettes, puis nous partons pour... Devine... Pour l'Italie... Comprends-tu ma joie? Voir Rome! Voir le Saint-Père! recevoir sa bénédiction! Visiter le pays des chefs-d'œuvre, le pays des grands souvenirs! Après Florence et Venise, Rome avec Saint-Pierre, le Colysée, les catacombes... puis Naples, puis je ne sais quoi... Tout ce que dans nos études nous avons vu par l'imagination, tout ce que nous avons admiré, tout ce que nous avons aimé, tout ce que nous avons rêvé!!!....

« Anne-Marie est devenue aujourd'hui une grande fille, aimable, spirituelle, jolie, charmante en un mot. Sa santé s'est assez fortifiée pour que sa mère n'ait plus aucune inquiétude à son égard. Cependant le médecin, qui voudrait la voir arriver à la perfection de la vigueur physique, a donné à sa mère le conseil de la faire voyager, et comme nous sommes à la fin de la belle saison, il a tout naturellement indiqué le Midi. Alors, ma bonne petite élève et moi, nous avons fait un complot, il s'agissait de décider Mme de Plélan à nous conduire en Italie. Seule contre deux, tu comprends qu'elle ait dû céder. Aussitôt, sans perdre un instant, nous avons couru à la bibliothèque comme deux petites folles, nous avons extrait des rayons tout ce qu'ils pouvaient contenir de livres de géographie, d'atlas, de récits de voyages, pour étudier la grande question de l'itinéraire à suivre. Nous avons pensé d'abord à celui-ci : Marseille, Gênes, puis Florence, Rome et Naples, nous réservant au retour Ancône, Venise, Milan et la Suisse.

« Puis nous avons réfléchi que la Suisse n'offre d'intérêt qu'en automne, que franchir les monts (Simplon ou Saint-Bernard) au printemps, c'était une entreprise qui pourrait être périlleuse pour trois faibles femmes.

« Pauvre cher frère, si tu pouvais être des nôtres, il n'est pas de dangers que nous ne pussions braver. Je sais hélas! que c'est

impossible, je devrai me contenter de te faire voyager avec nous par la pensée, en t'écrivant le plus souvent possible et en te faisant part de toutes nos émotions et de toutes nos joies.

« Enfin, voici le plan définitivement arrêté : nous partons lundi, nous resterons deux ou trois jours à Paris, puis nous prenons la route de la Suisse, que nous visitons en passant. Nous franchissons le Simplon, nous descendons à Milan et de là à Venise; de Venise, soit par mer, soit par Padoue et Bologne, nous nous rendons à Ancône et Lorette. Cela fait, nous traversons les Apennins pour arriver à Rome, où nous restons environ un mois, et nous irons passer le gros de l'hiver à Naples. Au printemps, nous ferons comme les hirondelles qui remontent vers le Nord, nous reviendrons à Rome; de là à Sienne, à Florence, à Pise, à Gènes, et, par la Corniche, à Nice et à Marseille.

« Adieu, je te quitte, je suis absolument débordée par les préparatifs du voyage... Pense donc, une absence de six mois... et pour aller si loin!... A mercredi prochain, rue Vanneau.

« Ta sœur qui t'aime de tout cœur.

« MARGUERITE. »

Jusqu'au jour fixé pour l'arrivée, Charles redoubla d'activité afin de mettre tous ses travaux en avance, et pouvoir prendre quelques jours de vacance. Le mercredi matin, une nouvelle lettre de sa sœur le prévint qu'elle n'arriverait que très tard dans la soirée. Mme de Plélan l'avait chargée de dire à Charles qu'elle l'attendait à déjeuner le lendemain, jeudi.

Il était depuis quelques minutes au salon quand Marguerite parut et lui sauta au cou, presqu'en même temps entrait Anne-Marie. Charles pouvait à peine les reconnaître; il avait vu partir dix-huit mois auparavant deux fillettes, presque des enfants, dont l'une était pâle et maladive, et il voyait devant lui deux jeunes filles dans tout l'épanouissement de leur vingtième année, grandes, fortes et toutes deux jolies à ravir. Il fut arraché à son étonnement et à sa contemplation par l'entrée de Mme de Plélan, elle vint à lui, lui tendant les deux mains.

— Eh bien! lui dit-elle, comment trouvez-vous Marguerite? en ai-je eu soin?

— Je ne saurais assez vous remercier, Madame, elle est maintenant ravissante. On voit combien vous avez été bonne pour elle.

— Ne le lui devais-je pas pour ce qu'elle a fait d'Anne-Marie. Voyez donc ma pauvre enfant, que vous avez connue malingre, rachitique, presque perdue... L'auriez-vous reconnue?

— Je ne le crois pas.

— Eh bien! sa guérison est bien plus encore l'œuvre de Marguerite que celle du médecin.

— Et la vôtre, Madame, interrompit la jeune fille.

— La mienne! ah! certes, mon dévouement maternel ne pouvait lui faire défaut; mais il fallait la gaieté, l'entrain, la jeunesse de notre Marguerite pour communiquer à Anne-Marie, la vivacité, la vie qui lui manquait.

On se mit à table. Pendant tout le déjeuner il ne fut question que des préparatifs qui restaient à faire pour le grand voyage, et de l'acquisition d'une foule d'objets que l'on n'avait pas pu se procurer en Bretagne et que l'on ne devait trouver qu'à Paris.

Pendant trois jours Charles ne quitta pas ces dames un seul instant, il courait avec elles de magasins en magasins. Anne-Marie, qui tenait absolument à le traiter comme un frère, ne voulait rien acheter sans avoir son avis : il devait donner son goût pour la forme des chapeaux, la coupe des robes, la couleur des rubans. A peine put-il trouver de loin en loin quelques minutes pour causer seul avec Marguerite, et lui dire en se hâtant ses derniers succès et ses espérances d'avenir.

La veille de son départ, elle l'appela à l'écart et lui remit quatre rouleaux de 1000 francs.

— Ce sont mes économies, depuis que je suis institutrice, lui dit-elle; maintenant que ton stage est terminé, il est nécessaire que tu aies un appartement convenable pour recevoir tes clients; je veux te donner une partie de ton mobilier, je n'ai pas pu te l'acheter, tu le choisiras comme tu voudras.

Charles embrassa sa sœur.

— Merci, Marguerite. Ce cadeau que tu veux me faire me prouve une fois de plus combien tu m'aimes et combien de fois tu es bonne; mais tu sais bien que je ne peux pas l'accepter.

— Charles, je t'en supplie, tu me ferais tant de plaisir.

— Nous n'allons pas recommencer la discussion que nous avons eue à ce sujet. Je m'en tiens à ce qui fut arrêté, si j'avais besoin de ton secours, je te le demanderais, or ce besoin n'existe pas. Ces 4000 francs seront par moi mis de côté pour commencer ta dot; ils

iront en retrouver deux autres que j'ai économisés dans le même but.

— Tu te prives de tout pour moi, ce n'est pas bien.

— Nullement, je suis économe et je thésaurise pour assurer l'avenir de ma chère petite sœur.

— Et le tien? Si tu te maries un jour, il te faudra...

— Ne te préoccupe pas de cette hypothèse. Mon travail me suffit pour le présent, et l'avenir... l'avenir est à Dieu.

— Charles, tu me caches quelque chose.

— Quoi donc?

— Tu as des projets que tu ne veux pas me dire.

— Pourquoi parler de l'inconnu?

— Veux-tu te marier?

— Non.

— Tu resteras vieux garçon, tout seul... Alors moi je ne me marierai pas non plus. Quand nous serons assez riches, je te reviendrai, nous habiterons ensemble, je conduirai ton ménage... et nous vieillirons à deux.

— Et tu me feras faire des petits plats sucrés?...

— Oui, très sucrés.

— C'est parfait. Profite de ton voyage en Italie pour te perfectionner dans l'art de la pâtisserie.

— Oh! non, par exemple, j'aurai bien autre chose à faire.

— Je suis de ton avis. Va, chère petite sœur, jouis du présent que le bon Dieu t'a fait si doux, et pour le reste abandonne-toi à la Providence.

Leur conversation fut interrompue par Anne-Marie, qui avait encore vingt renseignements à demander.

Enfin l'heure du départ arriva. Charles conduisit ces dames jusqu'au chemin de fer de Lyon, qui, à la fin de 1849, était construit jusqu'à Tonnerre. Il les installa dans leur wagon. Les derniers baisers et les derniers serrements de main échangés, quelques larmes coulèrent du côté féminin, le sifflet de la machine lança son appel strident, le train s'ébranla et ne tarda pas à disparaître.

Dans le wagon, les tristesses de la séparation furent vite oubliées, chassées qu'elles étaient par la curiosité, la nouveauté, l'étrangeté de ce premier voyage sur une voie ferrée, la beauté des sites sans cesse renouvelés, et surtout par le mirage lointain des splendeurs vers lesquelles on volait à toute vapeur. Charles, au contraire, s'en retournait chez lui, seul, le long des quais déserts à cette heure

tardive... Un indicible sentiment d'isolement, d'ennui, de détresse morale s'emparait de lui. Il y avait donc des êtres privilégiés à qui la fortune souriait, qui pouvaient jouir de tous les bonheurs de la vie : Ces trois personnes avec lesquelles il venait de passer quelques délicieuses journées, elles allaient goûter un des plaisirs les plus purs et les plus complets dont puisse jouir une âme élevée et intelligente... Elles allaient vers cette terre classique des arts, vers cette Rome, ancienne capitale du monde païen, aujourd'hui capitale du monde chrétien... Elles allaient s'agenouiller aux pieds du Vicaire de Jésus-Christ, visiter ces basiliques célèbres dans l'univers entier, voir ces ruines, colossales comme le peuple dont elles rappelaient la grandeur et la chute : puis Naples, avec sa baie unique au monde, le Vésuve et ses fureurs, Sorrente, Capri...

Et lui, il restait seul, sans famille, sans amis, seul à lutter contre la pauvreté à laquelle il n'échappait que par un travail de galérien... Mais il se rappela en même temps que Marguerite aussi avait connu les angoisses de la déchéance et de la pénurie; que Mme de Plélan avait subi les tortures les plus cruelles qui puissent déchirer l'âme d'une femme vertueuse; et Anne-Marie... la pauvre enfant, dont les premières années n'avaient été qu'une longue souffrance... Et lui, avait-il bien le droit de se plaindre? Son état présent n'était-il pas relativement beau, s'il le comparait surtout à ce qu'il était au lendemain de la mort de son père? Toutes les existences humaines n'étaient-elles pas comme la sienne une suite de bonheurs et de souffrances, de joies et de douleurs?

Sa pensée rassérénée se reporta bientôt sur Marguerite, il la suivait à travers les pittoresques vallées de la Suisse et les glaces du Simplon ; il la suivait dans les riches plaines lombardes, au dôme de Milan, vers les lagunes de Venise... Mais elle n'était pas seule, toujours à côté d'elle il apercevait une autre jeune fille dont la beauté était moins vive, mais plus idéale : à côté du regard vif et joyeux de Marguerite, il voyait toujours le regard voilé, doux et timide d'Anne-Marie... d'Anne-Marie qui chérissait si tendrement sa sœur, et lui témoignait, à lui, tant de confiance et d'affection... Anne-Marie serait riche un jour... Mais Mme de Plélan semblait aussi l'aimer beaucoup... Pourquoi n'essaierait-il pas de reconquérir dans le monde la situation que des malheurs lui avaient fait perdre !... Il n'aurait peut-être qu'à vouloir...

A ce moment il entrait chez lui. Là, en présence de sa table de

travail, de son intérieur d'une simplicité claustrale, il sortit subitement de son rêve, et se jetant au pied de son crucifix :

— Pardon, mon Dieu, dit-il, d'avoir laissé mon imagination se repaître de chimères. Je me suis donné à vous, je ne serai jamais à d'autres. Aidez-moi, mon Dieu, secourez-moi. La tâche est lourde quelquefois, sans vous je succomberais sous son poids : donnez-moi la force qui me manque, donnez-moi le courage, donnez-moi la persévérance.

Il pria ainsi quelque temps, et quand il se releva, son âme avait retrouvé le calme et l'énergie nécessaires pour se remettre au travail.

Plusieurs mois s'écoulèrent encore sans autre particularité dans sa vie que quelques lettres venant d'Italie. Marguerite lui décrivait avec enthousiasme les splendeurs qu'elle avait le bonheur de voir et d'admirer, elle lui racontait, avec beaucoup de gaieté et d'esprit, les mille petites aventures qui ne manquent jamais d'émailler les voyages un peu lointains. Il pouvait ainsi la suivre dans les auberges italiennes, où l'on ne trouvait guère rien de ce qu'on désirait, mais où l'on rencontrait infailliblement une foule d'ennuis que l'on n'avait pas souhaités, et surtout plusieurs variétés de petits animaux dont la présence et les morsures n'avaient rien d'agréable; elle lui faisait faire connaissance des vetturini fripons, conduisant leurs voyageurs par des chemins impossibles, partant toujours tard et n'arrivant jamais. Puis, avec elle, il visitait les musées, les églises, les palais, il admirait les splendides paysages éclairés par un soleil de feu sous un ciel d'azur et de pourpre.

Il voyait bien encore quelquefois les silhouettes de Mme Plélan et celle d'Anne-Marie, s'estompant à côté de celle de Marguerite ; mais, était-ce l'effet de l'éloignement, ces figures ainsi vaguement aperçues ne lui rappelaient qu'un gracieux souvenir, sans plus troubler le calme de son esprit et de son cœur.

Un soir, un petit billet de Mlle Moissac lui avait fait monter les cinq étages de la rue Servandoni.

— Vous vous faites bien rare, lui dit la vieille fille en le voyant entrer.

— Mademoiselle, veuillez croire...

— Oui, je sais, vous êtes très occupé. C'est souvent l'excuse des gens qui n'ont rien à faire, mais je reconnais que pour vous c'est une vérité. Vous me pardonnerez la liberté grande que j'ai prise de vous prier, vous une des gloires du barreau français...

— Mademoiselle...

— Une des gloires futures du barreau français. Je me suis permis de vous prier de monter chez moi, de venir me chercher jusqu'à mon pigeonnier. Que voulez-vous? Je me fais si vieille : je compte mes pas maintenant, comme quelqu'un qui n'en a plus beaucoup à faire.

— Mademoiselle, veuillez croire que c'est toujours un bonheur pour moi de venir me reposer une heure près de vous. Votre esprit excite le mien qui s'alourdit un peu dans mon travail de basoche, votre cœur surtout réchauffe le mien qui a si peu à faire dans ma vie de travailleur, et si je ne viens pas plus souvent...

— C'est que vous n'en avez pas le temps, c'est dit. Comment va votre chère Marguerite?

— Sa dernière lettre me donne d'excellentes nouvelles d'elle et des dames de Plélan. Elles sont tout à fait fixées à Naples. Marguerite est dans le ravissement de tout ce qu'elle voit. Ses lettres ne sont que des descriptions de sites plus enchanteurs les uns que les autres.

— Tant mieux. Enfin elle est heureuse, cette chère enfant. Savez-vous que je l'aime beaucoup, mademoiselle votre sœur, et monsieur son frère également.

— Vous êtes mille fois bonne...

— Pas tant que ça; mais enfin je m'intéresse aux gens qui me plaisent, et vous me plaisez tous deux. C'est pourquoi j'ai pensé à vous : vous avez déjà su conquérir une fort belle place au barreau, relativement, je ne fais pas de compliments. Il ne vous manque qu'une affaire un peu importante, ce que vous appelez une belle affaire, pour vous mettre tout à fait hors de pair.

— Encore faut-il la rencontrer et les jeunes avocats...

— Laissez-moi continuer : cette affaire, je l'ai et je vous l'offre. Une dame de mes amies, une de mes anciennes élèves, avait épousé un M. Berthier, lequel possédait et gérait une usine près de Paris, une usine de... bon, je ne sais plus ce qu'on y faisait... Du cuir, je crois, non, du papier... enfin une usine où on fabriquait quelque chose. M. Berthier est mort il y a trois ans; sa femme se trouvant seule avec sa fille, qui avait alors dix-huit ans et qui en a, par conséquent vingt et un aujourd'hui, n'a pas cru pouvoir se charger de gérer une fabrique, et elle a pris le parti, de concert avec le tuteur de la jeune personne, Mlle Simonne, de mettre l'usine en

vente. La chose fut faite dans toutes les règles, avec le concours des notaires, tabellions, huissiers, et en plus l'assistance du tribunal, vu l'état de minorité de ladite Simonne. Le capital provenant de cette vente a été partagé, selon la loi, et toujours avec le secours et par le ministère desdits tabellions et de dame Justice, partagé donc entre la mère et la fille selon les droits, avoirs et apports de chacun. Voyez, je parle de tout cela presque aussi bien que vous.

— Si toutes les choses ont été faites légalement, comme vous le dites, Mademoiselle, je ne vois pas...

— Attendez donc. L'usine avait été achetée pour être exploitée par deux personnes. Cela a marché à merveille pendant trois années, puis voilà qu'un des associés vient de mourir. Nouveau règlement de comptes, et il se trouve que cette affaire qui marchait si bien, ne marchait pas du tout : elle est en pleine déconfiture.

— Si les nouveaux propriétaires ont laissé péricliter leurs intérêts, c'est fâcheux pour eux; mais le vendeur ne peut être rendu responsable de leur mauvaise gestion.

— C'est pourtant ce que prétend le survivant. Il prétend que l'usine ne valait pas le prix qu'on l'a vendue, qu'on a falsifié les écritures pour faire croire à un chiffre d'affaires qui n'avait jamais été réalisé, que les clients présentés étaient des clients fictifs, que les marchandises restées en magasins étaient détériorées... Que sais-je? Enfin il veut faire annuler la vente et forcer Mme et Mlle Bertier à rembourser le prix d'acquisition. Ce qui serait la ruine pour ces deux pauvres femmes qui ne possèdent absolument que le capital provenant de cette vente. Si vous voulez vous charger de soutenir ce procès, Mme Berthier demeure rue Saint-Honoré, 72, elle sera chez elle demain, de midi à cinq heures, et vous donnera tous les détails et renseignements dont vous aurez besoin.

— Je vous suis très reconnaissant, Mademoiselle. J'aurais l'honneur de me présenter chez cette dame, demain, à une heure, et je n'ai pas besoin de vous dire que je mettrai tous mes soins à étudier son affaire, et si c'est possible, à lui faire gagner son procès. Savez-vous les noms des associés acheteurs de l'usine?

— Je croyais vous les avoir dits. L'un est M. Lerouttier, le fils du banquier : c'est celui qui vient de mourir.

— Arthur Lerouttier est mort?...

— Il y a quinze jours.

— Je n'en avais rien su.

— Vous le connaissiez donc?

— Un peu, Mademoiselle. Et le nom de son associé?

— M. de Noirecôte.

— Noirecôte! Mais c'est l'homme chez lequel servait Pierre Bouvier quand il a été accusé de vol. C'est votre M. Planet.

— Je le suppose.

— Est-ce lui qui attaque Mme Berthier.

— C'est lui. La veuve de M. Lerouttier a refusé jusqu'à présent de se joindre à lui. M. de Noirecôte ne peut donc réclamer que sa part, mais on craint que si le premier procès était gagné, le vieux Lerouttier, qui est très... banquier, ne vienne, comme tuteur de ses petits-enfants, revendiquer l'autre moitié. On dit même qu'il n'a consenti au désir de sa fille que pour laisser tous les frais à M. de Noirecôte en cas de non-réussite.

— Merci, Mademoiselle, je vous promets de mettre au service des intérêts de Mme Berthier tout le zèle dont je suis capable, et sans préjuger la question, je suis dès aujourd'hui convaincu que le droit est de son côté.

Le lendemain, à une heure, il sonnait chez Mme Berthier. Il fut introduit auprès d'une dame entre deux âges qui le reçut avec affabilité, et lui déclara, tout d'abord, qu'elle se sentait absolument incapable de s'occuper d'affaires auxquelles elle avouait ne rien comprendre.

— Je vais faire appeler ma fille, Monsieur; cela la regarde bien plus encore que moi, elle a déjà étudié la question et pourra vous donner tous les renseignements désirables.

Elle sonna, et quelques minutes après Charles vit entrer une ravissante jeune fille qui le salua avec grâce et, prévenue par sa mère de ce qu'on attendait d'elle, lui répéta ce qu'avait dit Mlle Moissac, mais en termes beaucoup plus nets et plus précis. Il la questionna longuement et fut étonné de la lucidité de son esprit, du choix de ses expressions et de la clarté de toutes ses réponses.

Comme il était nécessaire de consulter un grand nombre de pièces, entre autres, les actes de vente et de partage, les inventaires, etc., et que ces papiers n'étaient pas entre les mains de ses clientes, il prit jour avec elles pour une prochaine visite. Celle-ci fut suivie de plusieurs autres.

Charles trouvait un plaisir infini à causer avec cette jeune fille à l'esprit droit, à l'intelligence cultivée, et bien souvent, après une

longue séance, où il n'avait été question que de chiffres et de contrats, il s'oubliait et restait longtemps encore, laissant la conversation courir sur toute espèce de sujets.

Pour la troisième fois, il était allé voir Mlle Moissac qui désirait vivement être tenue au courant du résultat de ses travaux et de ses études.

— L'affaire est donc beaucoup moins claire et plus compliquée que nous ne le pensions d'abord, remarqua la vieille fille.

— Oui et non, Mademoiselle. J'ai aujourd'hui la certitude absolue de ce que j'avais deviné dès le premier jour; le bon droit est du côté de Mme Berthier. Je puis donc, sans aucun scrupule de conscience, mettre toutes mes connaissances, toutes mes facultés et toute mon énergie au service de sa cause. D'autre part, nous avons affaire à forte partie, nos adversaires sont retords. M. de Noirecôte s'est assuré l'appui d'un de nos plus célèbres avocats; enfin, tout cela ne serait rien, si plusieurs pièces importantes ne nous manquaient. Il y a, entre autres, un état de situation de la fabrique au moment de la vente qui a disparu sans qu'on puisse en retrouver la trace. Il faut absolument que je le retrouve, ou que j'arrive à prouver que M. de Noirecôte avait intérêt à sa suppression. Il y a, du reste, dans la vie de cet homme, des mystères qu'il me faut approfondir, et il me serait nécessaire de savoir ce qu'est devenu son ancien domestique, Pierre Bouvier.

— Pourquoi ne consultez-vous pas la police?

— Je l'ai fait, et jusqu'à présent toutes ses recherches ont été vaines; cependant je pense tenir un fil conducteur. Vous vous rappelez, sans doute, une fille nommée Julie, qui a joué un rôle, ou à laquelle on a voulu faire jouer un rôle, dans l'histoire du billet de 500 francs. Elle avait été au service de Mme de Noirecôte, et l'avait quittée pour entrer chez Mme de Plélan. Elle y est restée peu de temps. J'ai écrit à ma sœur pour lui demander si elle savait ce qu'elle était devenue. Marguerite, dans sa dernière lettre, me dit qu'elle se rappelle avoir répondu, au nom de Mme de Plélan, à une demande de renseignements formulée par une dame D., demeurant rue Neuve-des-Capucines, 22. J'ai aussitôt fait prendre des renseignements auprès de cette personne. Julie a été, en effet, à son service, mais elle est aujourd'hui chez Mme T., rue du Faubourg-Montmartre. Je lui ai écrit pour la prier de passer à mon cabinet, et j'espère la voir demain ou après-demain.

— Il me semble que tout cela va très bien. Maintenant, cher Monsieur, causons d'autre chose. Comment trouvez-vous les dames Berthier?

— Bien.

— C'est bref. Je voudrais un peu plus de détails.

— Si vous tenez à avoir mon opinion personnelle sur chacune de ces dames, je puis vous la donner en quelques mots : Mme Berthier est une très honnête et très bonne femme, et... c'est une très bonne femme.

— Vous ne lui trouvez pas une intelligence supérieure?

— Pas précisément. C'est une bonne mère, une excellente personne.

— C'est cela. Et Mlle Simone?

— J'ai rencontré peu de jeunes filles aussi charmantes qu'elle. Il est vrai que je vois si peu de monde que l'opinion basée sur mon expérience n'a pas grande valeur. Elle est très jolie, très instruite, et elle a une rectitude de jugement qui m'a toujours étonné. Sa conversation est pleine d'esprit, et autant que j'ai pu la juger, elle a en plus toutes les qualités du cœur.

— Ajoutez à cela qu'elle est très pieuse.

— Cela doit être, elle a l'âme trop grande, et l'esprit trop éclairé pour qu'il pût en être autrement.

— Enfin, elle vous a charmé?

— Absolument, Mademoiselle.

— J'en suis enchantée. C'est que je l'aime beaucoup, ma petite Simone, et je suis ravie qu'elle vous ait plu. Dites-moi, savez-vous ce qu'on pense de vous, rue Saint-Honoré?

— De moi ! Que voulez-vous qu'on pense? Que je suis un pauvre petit avocat qui met tout le zèle possible à défendre la veuve et l'orphelin, et fait son métier le moins mal qu'il peut.

— Rien de plus?

— Je ne le soupçonne pas, du moins.

— Vous pourriez vous tromper. J'ai vu ces dames il y a quelques jours, et la mère qui n'est pas tout à fait aussi terre à terre, aussi complètement dénuée de moyens que vous le pensez...

— Je n'ai pas dit...

— Mais vous avez laissé comprendre. Du reste, son jugement et ses paroles lui avaient peut-être été inspirés par Simonne.

— De grâce, Mademoiselle, n'exagérez pas la portée de mes

paroles ; Mme Berthier est une excellente femme, je le répète ; maintenant, les brillantes qualités de Mlle Simonne, à qui elle laisse complètement le soin de ses affaires, la fait peut-être reléguer un peu trop au second plan.

— Surtout si l'on ajoute aux brillantes qualités de Mlle Simonne, ses beaux yeux et sa jeunesse.

— Mademoiselle...

— Ne vous défendez pas. Mme Berthier n'a pas été aussi réservée avec moi qu'avec vous. Elle est venue me voir plusieurs fois, elle m'a d'abord remerciée de lui avoir procuré un défenseur aussi... zélé et... Je ne veux pas vous répéter les expressions dont elle s'est servie, je vous ferais rougir, et, chose curieuse, elle a fait de vous le même éloge que vous venez de faire de Simonne, et en termes presque identiques.

— Mme Berthier est beaucoup trop indulgente pour moi.

— Vous devez savoir quelle est la fortune de ces dames?

— Je connais au moins le montant de la somme qu'on leur réclame.

— Et cette somme s'élève?

— A un peu plus de 500,000 francs.

— Pour M. de Noirecôte seulement?

— Oui, Mademoiselle.

— Cela fait plus d'un million pour Simonne. Savez-vous que c'est une jolie dot?

— Très jolie.

— Et cela ne vous dit rien?

— Cela me dit que cette jeune personne sera très riche, si elle gagne son procès.

— Et elle le gagnera.

— Je l'espère.

— Voyons, mon cher ami, je crois que nous jouons aux propos interrompus. Puisque vous ne voulez pas me comprendre, je vais mettre les points sur les *i*. Ces dames vous trouvent très bien, très à leur goût, et si vous gagnez leur procès, Mlle Simonne est toute disposée à vous offrir la moitié de la fortune que vous lui aurez conservée.

— Je suis très flatté de ce que vous m'apprenez. J'en suis très reconnaissant à Mlle Simonne et à sa mère ; mais je n'ai pas l'intention de me marier.

— L'intention peut venir.

— Je ne le crois pas.

— Réfléchissez, mon ami, que c'est un moyen pour vous d'assurer le sort de votre sœur.

— J'espère arriver à ce but par d'autres moyens.

— Jouons cartes sur table. Avez-vous d'autres projets de mariage?

— Aucun, Mademoiselle.

— Mlle Berthier vous plaît donc moins que vous ne le disiez?

— Elle me plaît infiniment.

— Est-ce que sa pauvre bonne femme de mère vous inspirerait une telle antipathie que?...

— Nullement, je l'aime beaucoup.

— Auriez-vous découvert quelque tache... Que sais-je... quelque chose enfin qui pût vous empêcher d'aimer Simonne autrement que de loin?

— Je vous affirme que je suis convaincu qu'elle est très digne d'être la femme d'un galant homme et j'estimerai heureux celui qui aura l'honneur d'être choisi par elle.

— Savez-vous que je ne vous comprends plus du tout. Mais cet homme que vous estimeriez heureux, c'est vous; vous n'avez qu'à vouloir et vous serez agréé, je le sais. Entendez-vous? Je le sais.

— Mademoiselle, j'ai l'honneur de vous répéter que je ne veux pas me marier.

— Je ne veux pas vous croire. Vous êtes aujourd'hui en mauvaises dispositions, et je n'accepte pas votre réponse comme définitive. Nous en reparlerons.

— Comme vous voudrez; mais je ne pense pas que je change de résolution.

— Vous continuerez quand même à suivre le procès?

— Certainement, et avec plus de zèle que jamais. Ce sera ma manière de témoigner ma reconnaissance des bonnes dispositions de ces dames à mon égard : je serai seulement obligé à plus de circonspection dans mes rapports avec mes trop aimables clientes.

Charles sortit de chez Mlle Moissac, plus ému qu'il n'avait voulu le paraître, et plus d'une fois, les jours suivants, le gracieux visage de Simonne lui apparut au milieu de ses travaux.

« Ce n'est rien, se disait-il, c'est une impression passagère comme celle que j'ai ressentie après avoir vécu quelques jours à côté d'Anne-Marie, et bientôt j'oublierai les projets matrimoniaux de Mlle Moissac.

Deux jours plus tard ayant eu besoin de revoir ses clientes il éprouva en présence de Simonne un malaise qu'il n'avait jamais ressenti; il ne put maîtriser un sentiment de gêne, il fut froid, gauche, apprêté, et se retira aussitôt après avoir traité les questions qui l'avaient amené.

Cependant la vision de Mlle Berthier, loin de s'effacer de son esprit, comme celle d'Anne-Marie, lui revenait de plus en plus fréquemment; il la voyait partout, à chaque instant il lui semblait entendre le son de sa voix, le bruit de ses pas, le froufrou de sa robe. Pour échapper à cette pensée qui l'inquiétait, il eut recours à la prière, il s'absorba dans un travail opiniâtre, et quoi qu'il fît, le souriant visage de la jeune fille le poursuivait partout et sans cesse. Il la voyait dans ses livres, dans ses dossiers; que ses yeux fussent ouverts ou fermés, qu'il veillât au qu'il dormît, elle était toujours là, près de lui, lui souriant.

« Mon Dieu, se disait-il, je suis donc éternellement condamné à voir le bonheur près de moi sans pouvoir le saisir. Simonne, c'est la fortune, c'est une brillante situation, c'est la famille, c'est l'amour saint et béni, c'est tout ce qui me manque pour être heureux sur la terre... Mon Dieu, je vous ai promis de ne servir que vous, de me dévouer entièrement à vous... Pourquoi m'avez-vous laissé un cœur, un cœur battant dans ma poitrine d'homme? Est-ce pour me contraindre à le broyer éternellement de mes propres mains?... Non, je ne retournerai pas en arrière, je me suis donné à vous, je ne me reprendrai pas. Oh! que je suis lâche et faible! La moindre épreuve m'abat, le moindre souffle me renverse... Aidez-moi, mon Dieu! aidez-moi! »

Cependant, malgré tous ses efforts, il ne pouvait chasser ces pensées qu'il repoussait comme des tentations; elles lui revenaient sans cesse, elles l'obsédaient, et lui faisaient endurer une véritable torture. Il eut alors recours au moyen qui lui avait toujours réussi, même dans ses plus grandes épreuves, il profita du premier moment de liberté pour aller épancher son cœur dans celui du P. d'Aradon.

Il lui raconta tout ce qu'il avait éprouvé à propos de Mlle de Pélan, son rêve de quelques jours facilement maîtrisé, puis il lui fit part des confidences de Mme Moissac, il lui dit les combats qui se livraient dans son âme entre l'affection qu'il éprouvait malgré lui pour Simonne et les promesses qu'il avait faites à Dieu.

Le père l'écouta avec patience, le questionna sur certains détails

dont la connaissance lui était nécessaire pour bien apprécier la question, et finit par lui dire :

— Vous désirez connaître mon avis sur le parti que vous avez à prendre?

— Oui, mon père.

— Eh bien! mariez-vous.

— Moi!

— Certainement, je ne vois pas pourquoi vous n'accepteriez pas le parti qu'on vous présente et qui me semble avantageux à tous les points de vue.

— Et ma vocation?

— Mon cher ami, vous supposez résolue une question qui ne l'a jamais été. A la suite d'un séjour que vous avez fait au noviciat de Saint-Acheul, vous avez pensé que Dieu vous avait amené par cette voie... un peu singulière (il est vrai que Dieu a quelquefois des desseins cachés et qu'il peut se servir du mal pour en tirer le bien), — vous avez supposé, dis-je, que Dieu avait permis votre entrée... provisoire dans une de nos maisons pour vous faire connaître sa volonté. Je n'ai pas été éloigné de le croire comme vous. Mais voilà, qu'à deux reprises, des pensées de mariage viennent vous assaillir : la première fois, vous les avez facilement repoussées, et je crois qu'humainement vous avez bien fait, vous vous seriez exposé, je pense, à de graves mécomptes. Aujourd'hui la question se présente sous un tout autre aspect; le succès est certain si vous le voulez et la lutte violente que vous soutenez prouve la profondeur des sentiments que vous éprouvez.

— Mais, mon père, j'ai promis à Dieu...

— Ces promesses vous le savez, ne sont pas des engagements qui annulent votre liberté. Vous pouvez servir Dieu dans l'état de mariage, et c'est très bien le servir que d'élever chrétiennement une famille.

— J'ai promis de vous obéir en tout, mon père, je ferai ce que vous m'ordonnerez. Si je dois renoncer au rêve des cinq dernières années, j'y renoncerai. Si vous me dites que Dieu ne veut pas de mon sacrifice, je me soumettrai, quoi qu'il m'en coûte.

— La question posée en ces termes devient plus difficile à résoudre. Si vous désirez vous marier, évidemment vous en avez le droit. Si vous vous sentiez une grande inclination pour cette jeune fille honnête et chrétienne, si votre affection pour elle vous faisait

regretter vos promesses anciennes, si enfin vous aviez à craindre d'emporter dans le cloître un regret pour les joies et les bonheurs de ce monde, alors je vous dirais sans aucune hésitation : mariez-vous, vous le pouvez et vous le devez. Est-ce votre cas?

— Je ne le crois pas. Les pensées que je vous ai fait connaître me poursuivent, me persécutent; mais elles m'apparaissent plutôt comme une épreuve, comme une tentation, que comme un attrait réel; il me semble qu'engagé dans le mariage, je regretterais la vie religieuse, et je crois sentir que, si j'avais une fois rompu tous les liens qui m'attachent au monde, toutes ses joies et ses félicités ne laisseraient aucun vide dans mon cœur.

— Si les choses sont ainsi, attendez, laissez agir Dieu. Priez et quand le moment en sera venu, il vous fera connaître sa volonté. Reprenez votre calme. Quand l'image de cette jeune personne viendra encore se placer devant vous, ne la repoussez pas, regardez-la avec les yeux d'un chrétien, et dites au Seigneur : Mon Dieu, si c'est la compagne que vous m'avez choisie, si votre volonté est que ma vie s'attache à la sienne, je suis prêt à vous obéir. Mais si vous m'appelez à une plus grande et plus sainte vocation, faites que cette vision s'éloigne de moi ; ne permettez pas qu'une créature, si belle et si pure qu'elle soit, règne dans un cœur qui doit n'appartenir qu'à vous. Puis, mon cher enfant, allez à votre travail, à vos obligations, partout où le devoir vous appelle, sans vous détourner, sans regarder ni à droite ni à gauche. N'ayez devant les yeux qu'un seul but : exécuter la volonté de Dieu, quelle qu'elle soit. Jetez-vous dans les bras de sa Divine Providence, comme un enfant entre les bras de sa mère, et soyez sans aucune inquiétude. Dieu vous conduira où il veut vous avoir.

XV

Charles avait repris sa vie normale. Depuis sa visite au P. d'Aradon, il avait revu une fois Simonne, il se sentait encore doucement attiré vers elle, mais ce sentiment était sans violence, c'était une affection toute fraternelle, son esprit n'en était plus agité et son cœur restait calme. Il attendait que Dieu lui parlât.

Il était dans cet état quand il reçut une lettre de Naples.

« Mon cher Charles, lui écrivait Marguerite, viens vite à mon secours, je ne sais plus que devenir. Deux affreux malheurs vien-

nent de m'arriver coup sur coup, et à toi seul je puis avoir recours. Anne-Marie est morte, et sa mère, frappée d'apoplexie, est là, inanimée, sans connaissance, perdue...

« Anne-Marie avait voulu aller visiter la grotte d'azur, qui est dans l'île de Capri, à quelques lieues en mer, à l'entrée du golfe de Naples. Mme de Plélan nous avait permis de faire cette excursion à nous deux; elle s'était procuré une barque solide et bien gréée; trois matelots choisis parmi les meilleurs, les plus braves et les plus expérimentés avaient été désignés pour nous conduire. Le temps était superbe, la mer splendide, nous avons fait une promenade ravissante. Après avoir visité cette grotte si singulière et si belle, et contourné l'île, nous revenions ravies vers Naples. Le temps était devenu lourd, un orage était à craindre. Nos matelots, cependant, après avoir consulté l'horizon, nous affirmaient qu'il n'y avait aucun danger. Je voulais qu'ils nous dirigeassent sur Massa, le point de la terre ferme le plus rapproché de Capri! De là, si le temps se maintenait, nous aurions continué en suivant la côte, et au besoin nous nous serions fait débarquer et nous serions revenues par terre. Nos marins nous objectèrent que le trajet serait beaucoup plus long et par suite plus dangereux, qu'il y avait bien en effet quelques menaces d'orage; mais que nous serions à Naples bien longtemps avant qu'il n'éclatât. Nous nous en sommes rapportées à leur expérience et ils ont mis le cap sur le môle. Quand nous eûmes fait la moitié de la route, le temps devint tout à fait menaçant. Les marins ne voulaient pas l'avouer, mais je voyais bien qu'ils commençaient à s'inquiéter. Je les priai de se hâter. Ces pauvres gens firent le possible, ils se mirent tous trois aux avirons et ramèrent de toutes leurs forces. « Nous arriverons à temps, « Mademoiselle, me disait le plus âgé des trois, ne craignez rien, « nous arriverons. » Nous avancions, nous n'étions plus qu'à une petite demi-lieue de l'entrée du port; tout à coup un violent coup de tonnerre retentit, et aussitôt le vent monte, la mer s'agite en quelques minutes, une horrible tempête était déchaînée. Les matelots redoublent d'efforts, ils font tout ce qu'ils peuvent; bientôt ils constatent que nous nous en allons à la dérive, impossible d'atteindre le port; ils se consultent et prennent le parti d'aller nous échouer sur la plage de Résina, à une lieue de Naples.

« Anne-Marie et moi, nous ne pouvions que prier la sainte Vierge de nous protéger, et je t'assure que nous le faisions de tout

notre cœur. Enfin nous approchions de la terre. « Tout va « bien, Mademoiselle, me dit mon vieux marin, encore deux ou « trois minutes et vous serez sauvées. Vous aurez une petite « secousse, mais ne craignez rien, nous sommes là, et vous ne « serez même pas mouillées. » Au même instant une vague énorme, terrible, se dresse derrière nous, elle soulève la barque, la laisse retomber, et la soulève de nouveau, puis... Que se passa-t-il? Je n'en sais rien, j'étais dans l'eau, j'étouffais, je sentais que j'allais mourir, puis tout disparut...

« Quand je revins à moi, j'étais étendue sur la plage; des femmes me soignaient, et tout un peuple d'enfants, de matelots, de femmes me regardaient avec des yeux attristés. Ma première pensée fut pour Anne-Marie, je la demandai à ceux qui m'entouraient. « La demoiselle qui était avec vous dans la barque, me répondit-on, a été sauvée aussi. Elle est là. D'un bond je fus sur pied; à deux pas plus loin, Anne-Marie, étendue sur le sable, la tête appuyée sur les genoux d'une femme du peuple, pendant qu'une autre essayait de lui faire avaler quelques gouttes de cordial; elle était pâle comme un linceul, et ne faisait aucun mouvement. Je la crus morte. J'essayai cependant de l'appeler: elle ouvrit les yeux et me sourit. Je demandai qu'on la transportât dans la maison la plus voisine, et qu'on lui procurât des vêtements de rechange. Aussitôt vingt bras l'enlèvent, je la suis; chemin faisant, je reconnais nos braves matelots, ce sont eux qui nous ont sauvées, je leur dis quelques mots de remerciement. Nous arrivons à une maison, la femme à qui elle appartient m'aide à déshabiller Anne-Marie, et elle la couche dans son lit, puis elle veut me faire aussi changer de vêtements : les miens étaient ruisselants, je n'y avait pas pris garde. Enfin grâce à des soins intelligents, Anne-Marie était revenue à elle et se remettait peu à peu : deux heures après notre naufrage, nous partions dans une voiture qu'un bon pêcheur avait été nous chercher à Naples, et une demi-heure après nous étions arrivées.

« Mme de Plélan était dans une angoisse mortelle, elle nous savait en mer au moment où l'orage avait éclaté, en nous voyant apparaître dans des costumes de paysannes italiennes, elle devina toute la vérité. Anne-Marie avait eu cependant assez de force pour marcher et monter l'escalier appuyée sur mon bras, mais arrivée au salon, au moment où sa mère la serrait sur son cœur, elle eut une défaillance. Madame fit chercher un médecin. Il vint, ordonna

le lit, le repos et quelques toniques, et assura que ce ne serait rien. La syncope était le résultat de la réaction se produisant après le saisissement et le refroidissement causé par notre accident... Le lendemain, il revint et fronça le sourcil, il ordonna un grand nombre de remèdes, et dans l'après-midi il amena un confrère. Les deux docteurs eurent entre eux une consultation, à la suite de laquelle ils affirmèrent à la pauvre mère que la malade ne courait aucun danger sérieux. Comme je les reconduisais jusqu'à la porte extérieure, le premier me dit :

« — Vous êtes heureuse, Mademoiselle, que votre constitution plus robuste que celle de votre sœur ou de votre amie ait si bien résisté à l'épreuve. Pour elle, elle a dû avoir dans son enfance une maladie des poumons.

« — Je n'en suis pas certaine, lui dis-je, mais je sais qu'elle a été souffrante pendant toute sa première jeunesse.

« — C'est cela, a répondu le médecin, faiblesse de constitution. S'adressant à son confrère. Cela explique la violence de l'engorgement. »

« Puis il a ajouté quelques phrases que je n'ai pas pu comprendre. Il s'est ensuite adressé de nouveau à moi :

« — Veuillez me dire, Mademoiselle, si vous êtes la sœur de la jeune malade ou seulement son amie?

« — Je suis son institutrice, ai-je répondu.

« — S'il en est ainsi, Mademoiselle, préparez la mère au grand malheur qui ne tardera pas à la frapper. Cette pauvre jeune fille est perdue. »

« Le lendemain, en effet, Anne-Marie expirait. Elle s'était sentie mortellement atteinte, et elle-même avait demandé les derniers sacrements. Elle les a reçus en pleine connaissance, avec une foi et une piété admirables; elle est morte comme une petite sainte.

« J'étais encore agenouillée près de son lit, ne pouvant détacher les yeux de son joli visage à demi enfoui dans les oreillers; elle paraissait dormir... Je pleurais, mais mes larmes étaient douces, il me semblait que j'allais la voir revivre... Tout à coup on vient m'appeler, Mme de Plélan, que l'on avait emmenée hors de la chambre de sa fille, venait de perdre connaissance.

« Je la trouvai étendue sur le parquet, on essayait de lui faire respirer des sels, son visage était convulsionné, j'eus aussitôt la pensée qu'elle avait été frappée d'une congestion. J'envoyai

chercher le médecin, qui pratiqua une saignée suivie bientôt d'une seconde. Peu à peu, la malade revint à elle, mais je constatai avec horreur qu'elle n'était plus que la moitié d'elle-même, l'âme avait à peu près disparu... Elle ne parlait plus qu'avec difficulté et elle ne prononçait que des mots sans suite et vides de sens.

« Il y a deux jours qu'elle est dans le même état, et quel état!!!... Elle ne sait plus que sa fille est morte, elle l'appelle, elle cause avec elle, comme si elle pouvait l'entendre; chose bizarre et affreuse, sa mémoire est pour ainsi dire retournée en arrière de douze ou quinze ans; elle croit Anne-Marie encore enfant, elle l'appelle pour la déshabiller, pour la coiffer, pour lui faire dire ses prières... oh! c'est navrant... Et je suis seule avec cette femme qui ne me connaît plus et qui, sans cesse, me répète : Anne-Marie, que fait-elle? Anne-Marie a-t-elle déjeuné? Commence-t-elle à savoir son catéchisme? A-t-elle bien récité sa leçon?... Anne-Marie, venez ici, venez vous habiller? Oh! c'est horrible!... Et cela dure jour et nuit. Elle ne dort pas. Oh! mon bon frère, viens, viens vite, ne me laisse pas seule ici. Par moment je crois que, moi aussi, je deviens folle Voir cette pauvre femme qui m'a toujours témoigné tant d'affection, qui m'a traitée comme sa fille, que j'aime comme une mère... la voir dans cet état de complète inconscience, dans cet état cent fois plus triste que la mort, je ne puis te dire combien cela me déchire le cœur. Si je pouvais, à n'importe quel prix, l'arracher à cette horrible stupeur... mais ce serait peut-être une cruauté de lui rendre le souvenir... puisque, dans son malheur, elle a au moins cet avantage que son cœur de mère ne souffre plus.

« Ta sœur désespérée,

« MARGUERITE. »

« P.-S. — J'aurais dû prévenir M. Yves de Plélan, mais je ne sais où lui adresser ma lettre. Il a écrit il y a quelque temps à sa mère, lui annonçant qu'il venait d'obtenir un congé de semestre; il se proposait de voyager et devait venir passer quelques jours avec nous à Naples. Du reste, si je savais où le trouver, je ne saurais encore que faire, je ne pourrais pas retourner en France avec lui, et seule, que deviendrais-je?... Si tu peux savoir où il est, charge-toi de lui annoncer les épouvantables malheurs qu'il ignore encore. Tu vas venir, n'est-ce pas? tu partiras aussitôt

que tu auras reçu ma lettre, et ce sera encore bien long... Tu es la seule personne à qui je puisse avoir recours, si tu n'arrivais pas bientôt, je ne sais pas ce que je deviendrais.

« MARGUERITE. »

Devant une pareille situation et un appel aussi pressant, il n'y avait aucune hésitation possible. Charles se jeta dans une voiture, se fit conduire au Palais de justice, où il demanda la remise du procès Berthier-de Noirecôte, de là il monta chez ses clientes pour leur annoncer son départ forcé, puis au ministère de la guerre, où un chef de bureau voulut bien se charger d'écrire au colonel du régiment de M. de Plélan et de faire à son égard tout ce qui serait possible.

De là enfin il passa chez le banquier, dépositaire de ses premières économies et de celles de Marguerite, se fit remettre trois mille francs, rentra chez lui, remplit une valise des objets les plus nécessaires, écrivit quelques lignes à Mlle Moissac et se fit conduire à la gare de Lyon.

Deux jours après, il était à Marseille. Il avait espéré pouvoir se rendre à Naples par mer, c'était la voie la plus rapide et la plus économique; mais, à cette époque, le service de Naples n'avait que deux départs par mois, et le bateau était parti la veille. Il fut donc forcé de prendre la route de terre.

De Marseille, un service de diligence le conduisit à Nice, et de Nice à Gênes; il aurait voulu pouvoir s'arrêter et voyager à petites journées pour admirer les splendeurs de l'Estérel et de la Corniche, mais la pensée du désespoir de sa sœur ne lui permettait pas de perdre une minute. Il traversa Gênes, la Spézia, Pise, Florence, Sienne, Orviéto, sans s'y arrêter que pour prendre le repos strictement indispensable, et le huitième jour après son départ de Marseille, il arrivait à Rome.

Il s'était fait conduire à l'hôtel de la Minerve, où il se proposait de passer la nuit, et le lendemain matin il devait partir pour Naples. Peu après son arrivée, le majordome lui apporta le registre des voyageurs pour qu'il y inscrivît son nom et ses qualités. En parcourant des yeux la page ouverte devant lui, il aperçut, au milieu d'une foule de noms inconnus, celui du comte de Plélan.

— De Plélan! s'écria-t-il, est-ce que le voyageur qui s'appelle ainsi est encore à Rome?

— Oui, Monsieur.

— Est-il à l'hôtel en ce moment?

— Non, Monsieur, sa clef est là, la clef du n° 24.

— Est-il ici depuis longtemps?

— Depuis deux jours.

— Merci, je vais l'attendre.

— Si Monsieur désire qu'on prévienne ce voyageur de monter chez lui quand il rentrera?...

— Je préfère l'attendre ici. L'heure est avancée, M. de Plélan ne tardera sûrement pas à rentrer.

En effet, cinq minutes ne s'étaient pas écoulées que Charles vit entrer dans le bureau de l'hôtel un jeune homme, grand, bien taillé, figure distinguée et tournure militaire. Si ces indices ne lui avaient pas suffi, sa ressemblance avec la comtesse ne pouvait laisser aucun doute sur son identité.

Charles se leva et alla à lui.

— C'est bien à Monsieur le comte Yves de Plélan que j'ai l'honneur de parler?

— Oui, Monsieur...

— Pardonnez-moi de vous aborder sans vous avoir été présenté.

— Vous êtes Français comme moi, Monsieur, et ce titre vaut une présentation.

— Je vous remercie, Monsieur. Veuillez me permettre de vous adresser une question : Y-a-t-il longtemps que vous n'avez reçu des nouvelles de Naples?

— De Naples! Vous voulez parler de ma mère et de ma sœur?

— En effet, Monsieur.

— Il y a près d'un mois; mais pourquoi cette question? est-ce que ma pauvre sœur?...

— Elle est un peu plus souffrante.

— Pauvre Anne-Marie! Que lui est-il arrivé? elle paraissait aller beaucoup mieux.

— Vous aviez, je crois l'intention, d'aller à Naples?

— Je compte m'y rendre dans une quinzaine de jours.

— Je crois que vous feriez mieux de ne pas tarder.

— Ne pas tarder... Mais, Monsieur, vous venez m'annoncer un malheur? vous venez de Naples?

— Non, Monsieur, je viens de Paris.

— Comment alors savez-vous? et comment m'avez-vous trouvé et reconnu?

— J'avais lu votre nom sur le registre des voyageurs, et j'ai l'honneur de connaître madame votre mère et mademoiselle votre sœur. Je suis le frère de Mlle Durand.

— Et vous venez de Paris... vous rendant sans doute à Naples.

— C'est vrai.

— Monsieur, dites-moi toute la vérité; il est arrivé un malheur?

— Mlle de Plélan a failli périr dans une promenade en mer; elle a été sauvée, mais à la suite de cet accident, elle s'est trouvée sérieusement malade, la santé de sa mère en a été fortement ébranlée...

— Ma mère aussi!

— Je suis obligé de vous dire, Monsieur, que madame votre mère est dans une situation qui nécessite votre présence auprès d'elle.

— Elle est morte?

— Non, Monsieur. Du moins au moment où ma sœur m'a écrit, elle n'avait aucune crainte pour la vie de Mme de Plélan.

— Je vous en conjure, dites-moi toute la vérité, j'ai le droit de la connaître, et je veux tout savoir.

— Je vous affirme que je suis moralement certain que madame votre mère vit encore.

— Et ma sœur?

— Mlle Anne-Marie a été bien gravement atteinte... et la faiblesse de sa constitution...

— Assez, Monsieur, je vous comprends.

Yves de Plélan sortit du bureau et appela le maître d'hôtel...

— Des chevaux de poste et une voiture. Je veux partir dans une heure.

Puis revenant à Charles :

— Si j'osais vous demander de m'accompagner, Monsieur... Vous êtes peut-être bien fatigué?...

— Je le suis un peu, et je ne comptais me remettre en route que demain matin; mais si vous partez ce soir, je ne vous laisserai pas voyager seul.

— Merci. Une dernière prière. M'avez-vous tout dit? La lettre qui vous a appelé en Italie, l'avez-vous encore?...

Et comme Charles hésitait à répondre.

— Je vous supplie de me la donner.

— Je ne sais si je puis...

— Elle contient peut-être des choses qui vous sont personnelles... vous m'indiquerez les passages qui concernent ma mère et ma sœur.

— Vous vous méprenez sur ma pensée. Je crains que vous ne soyez pas suffisamment préparé aux tristes nouvelles qu'elle contient.

— Elles sont donc bien terribles? Quelles qu'elles soient, il me faut la vérité, la vérité tout entière. Rien ne peut être plus cruel que l'incertitude dans laquelle vous me laissez. La lettre, Monsieur, je vous en prie.

Charles, sans rien répondre, alla la prendre dans sa valise et la lui donna.

Yves de Plélan la lut jusqu'au bout sans qu'aucun des traits de son visage ne se contractât; il était facile de voir cependant qu'il faisait de violents efforts pour contenir son émotion... Quand il l'eut terminée, il la rendit à Charles en disant :

— Elle est du 24 janvier, elle a dix-sept jours de date. Depuis ce temps vous n'avez rien appris?

— Absolument rien. Le jour où elle m'est arrivée, j'ai quitté Paris et je suis arrivé ici sans m'arrêter.

— Merci, Monsieur.

Puis il laissa tomber sa tête entre ses mains et des larmes amères et silencieuses coulèrent le long de ses joues.

Charles, pour ne pas troubler cette profonde et trop légitime douleur, le laissa seul et sortit dans la cour qu'il se mit à arpenter de long en large.

Qu'est-ce que la vie? se disait-il; que sont tous les bonheurs de cette terre? Voilà une famille que Dieu avait comblée de bienfaits : richesse, naissance, beauté, supériorité du cœur et de l'intelligence, ils avaient tout, et il a suffi d'un souffle de vent pour tout détruire. Tous ces biens, tous ces avantages que nous recherchons, que nous aimons, pour lesquels nous dévorons notre vie, ne sont donc que de vains hochets?...

La gloire, l'amour, les plus douces affections du cœur, les saintes joies de la famille, tous ces rêves dorés qui, depuis quelque temps, avaient bercé son âme, ne lui apparaissaient plus que comme des fantômes, des bonheurs d'un jour qui s'évanouissent le lendemain pour ne laisser après eux que les déceptions, les re-

grets et les larmes. En présence de ces désastres, il se sentait pris d'un irrésistible besoin de s'élever vers des horizons plus hauts et plus sereins, où il trouverait des gloires impérissables, des amours sans lendemain, des affections et des joies éternelles.

Il fut arraché à ses réflexions par le bruit d'une voiture attelée en poste qui entrait dans la cour de l'hôtel. Il se dirigea vers le bureau, le majordome y entrait en même temps que lui pour annoncer au comte de Plélan que ses ordres étaient exécutés. Celui-ci se leva, ses traits exprimaient un profond abattement.

— Monsieur, dit-il à Charles, veuillez me permettre d'avoir encore recours à vous. Demain je serai plus fort, je l'espère; en ce moment, je suis incapable de m'occuper de quoi que ce soit, je ne peux plus penser; ayez la bonté, je vous prie, de vous charger de tout : faites prendre les bagages, réglez ma note.

— Comptez sur moi, Monsieur, je veillerai à tout. Quand tout sera prêt, je viendrai vous chercher.

— Je ne vous fatiguerai pas trop en vous emmenant cette nuit?

— Je suis jeune et bien portant, et je me reprocherais comme un crime de vous laisser partir seul dans l'état où vous êtes.

— Pardonnez-moi ma faiblesse; je n'avais qu'une sœur, elle est morte, et je n'ai plus de mère...

Cinq minutes après, Charles venait le prendre; il sortit en s'appuyant sur son bras, mais au moment de toucher le marchepied, il alla au postillon :

— Je veux être à Naples demain à midi, plus tôt si c'est possible, je paierai double, triple, je veux brûler la route. Plus vite vous me mènerez, plus vous recevrez.

— Votre Excellence peut compter qu'elle sera à Naples demain avant midi, répondit le postillon avec un profond salut.

Les deux voyageurs se jetèrent dans la voiture. Les portières furent fermées, le postillon enleva ses cheveaux d'un vigoureux coup de fouet, et ils partirenr à fond de train.

XVI

Le lendemain, à onze heures et demie, une voiture, couverte de poussière et de boue, s'arrêtait devant une maison de la promenade de Chiaja.

Charles sauta à terre, et se retourna pour tendre la main à son compagnon de voyage.

Quand ils eurent gravi les trois marches du perron, M. de Plélan s'arrêta brusquement :

— Je n'ose aller plus loin, dit-il ; dans quel état vais-je la trouver?

— Courage, rappelez-vous ce que vous m'avez promis.

— Oui, je vous ai promis qu'en présence de ma mère, je serais fort ; mais vit-elle seulement encore?...

Au même instant un bruit de pas et un froufrou de robe se faisait entendre dans l'escalier. Marguerite accourait et venait se jeter dans les bras de son frère, en lui disant :

— Je savais bien que tu ne m'abandonnerais pas, que tu viendrais.

Yves s'était reculé un instant, mais il se rapprocha bientôt, salua la jeune fille, et ne pouvant maîtriser son impatience, lui jeta cette question :

— Ma mère vit-elle encore?

— Oui, Monsieur.

— Est-elle mieux que quand vous avez écrit?

— Guère ; mais les médecins affirment que tout espoir n'est pas perdu.

— Me reconnaîtra-t-elle?

— Je l'espère...

Charles crut qu'il était temps d'intervenir, et puisque l'entrevue entre le fils et la mère était inévitable, il valait mieux la brusquer.

— Conduis-nous, dit-il à sa sœur.

Et prenant le bras du comte :

— Allons, courage, venez.

Mme de Plélan était dans son salon, assise dans un grand fauteuil, près de la fenêtre ; son regard errait sur les flots bleus de la mer qui se brisaient en écume d'argent sur les rochers de Pausilipe. Yves la regarda un instant, puis il alla à elle, lui jeta les bras autour du cou en l'embrassant et disant :

— Ma mère...

La comtesse se laissa faire, continuant à regarder le golfe qui se perdait à l'horizon ; puis, se retournant vers Marguerite :

— Petite, quel est ce monsieur qui m'embrasse ainsi?

Yves eut un cri déchirant ; un sanglot lui étreignit la gorge, il se recula lentement et se laissa tomber dans un fauteuil... Sa mère ne l'avait pas reconnu...

Charles, après quelques minutes, voulut l'emmener.

— Non, lui dit-il, ma place est ici : j'y resterai. Vous, mon ami, vous avez besoin de réparer vos forces et de vous reposer. Allez, je vous remercie. Jamais je n'oublierai votre dévouement dans ce terrible moment. Mademoiselle, emmenez votre frère, il doit être exténué. Allez tous deux sans crainte. Je veillerai sur ma mère.

Marguerite entraîna Charles dans la salle à manger, et pendant qu'on le servait, elle lui sauta au cou de nouveau :

— Il faut que je t'embrasse encore, mon bon Charles; j'avais reçu, il y a trois jours, le mot qui m'annonçait ton départ de Paris : je comptais les minutes... Pauvre frère, comme tu dois être fatigué! Merci, merci, d'être parti à mon premier appel... Je savais bien que tu n'abandonnerais pas ta sœur... Quels tristes jours j'ai passés ici!

Comme Charles finissait de déjeuner, le médecin vint faire sa visite quotidienne. Quand il eut vu la malade, Yves l'emmena dans l'appartement voisin, et lui demanda s'il croyait possible d'obtenir une amélioration.

— Je le crois, Monsieur, répondit le docteur; je crois même que vous ne devez pas désespérer d'une guérison; je ne dois cependant pas vous dissimuler que le cas de madame est très grave, il y a paralysie partielle du cerveau, c'est une maladie longue, opiniâtre, souvent incurable; mais nous avons des exemples de retour complet à la santé, avec recouvrement de toutes les facultés. Dans le cas présent, les moyens thérapeutiques m'inspirent peu de confiance, je vous conseillerai plutôt une hygiène bien comprise; il faut dépayser la malade, la distraire, et activer la circulation du sang par un exercice sagement gradué. Dans cet ordre d'idées, la première mesure à prendre est de lui faire quitter Naples. Tout ici lui rappelle la perte cruelle qu'elle a éprouvée, et, si inconsciente qu'elle soit, la vue des lieux et des objets au milieu desquels elle vivait avec sa fille, produit sur son esprit une excitation pernicieuse. La pauvre femme regarde toujours la mer, cette mer qui lui a pris son enfant et à laquelle elle semble sans cesse la redemander. Emmenez-la en France, dans son pays, partez le plus tôt possible; vous voyagerez à petites journées, en prenant une route différente de celle par laquelle elle est venue.

Il faut éviter tout ce qui lui rappellerait sa fille, comme je vous l'ai dit en commençant, il faut la dépayser. Faites-lui traverser des

provinces qu'elle ne connaît pas. Allez lentement, vous arrêtant de ville en ville, et tâchez de lui faire faire des promenades, en voiture d'abord, puis à pied, de grandes promenades quand cela deviendra possible. Je compte beaucoup sur l'exercice, sur la fatigue physique. pour opérer une réaction.

Le comte pensa d'abord à partir le lendemain, puis il réfléchit qu'il ne pouvait se dispenser d'accorder à Charles quelques jours de repos, et après s'en être entendu avec le frère et la sœur, il décida que le départ aurait lieu le lundi suivant.

On était au milieu de la semaine, Charles avait quatre jours pour visiter Naples et ses environs. Yves exigea que Marguerite prît aussi un peu de distraction; elle en avait bien besoin, la brave enfant; depuis le fatal événement, elle n'avait pas quitté la malade un seul instant.

Pendant quatre jours, elle servit de cicérone à son frère, le conduisit au Vésuve, à Pompéï, que l'on avait commencé à découvrir, à Sorrente, à Pausilipe, etc., et pendant que Charles se laissait complètement absorber par la magnificence des spectacles qui s'offraient partout à son admiration, elle avait bien souvent l'esprit distrait et le cœur attristé par le souvenir d'Anne-Marie, qu'elle avait aimée comme une sœur et avec qui, un mois auparavant, elle avait parcouru tous ces sites enchanteurs. Bien souvent les larmes lui montaient aux yeux, mais elle s'efforçait de les cacher à son frère pour ne rien lui ôter de son bonheur.

Le jour du départ vint enfin. On avait craint que la comtesse ne fît quelques difficultés; il n'en fut rien, elle se laissa mettre en voiture sans résistance. Elle demanda seulement où était Anne-Marie; on lui fit une réponse évasive dont elle se contenta.

La route se fit à petites journées, comme le médecin l'avait recommandé : on s'arrêta pour la première nuit à Gaète, puis à Terracine et à Rome. Yves ne voulut pas conduire sa mère à l'hôtel de la Minerve, où elle était descendue à son premier passage; il préféra un hôtel de la place d'Espagne, et sous prétexte de faire reposer la malade, il décida qu'on y séjournerait deux ou trois jours : il voulait donner à Charles la possibilité de voir au moins les principaux monuments de la ville éternelle, qu'il n'avait fait que traverser. Comme à Naples, il exigea que Marguerite accompagnât et conduisît son frère.

Depuis le premier jour, le comte de Plélan s'était montré plein de

respectueuse déférence pour la jeune fille; il paraissait ne pas se souvenir qu'elle avait été l'institutrice de sa sœur et ne la considérer que comme une amie: il était pour elle poli, prévenant, aimable, sans jamais dépasser les bornes des plus strictes convenances; en un mot, sa manière d'être avec Marguerite était absolument correcte.

Ses rapports avec Charles étaient plus faciles. Il l'avait rencontré à Rome pour la première fois, et ne l'avait connu d'abord que par les services qu'il en avait reçus. Depuis, il l'avait vu toujours dévoué, toujours prêt à rendre service, sans jamais s'imposer; il lui avait reconnu un esprit droit, un cœur aimant, une âme passionnée pour le beau et pour le bien; après quelques jours, il s'était senti porté vers cette nature loyale, il avait désiré s'en faire un ami. Le voyage se prolongeant avec les accompagnements inévitables de retards, d'embarras, de petits ennuis, les deux jeunes gens s'étaient habitués à compter l'un sur l'autre, ils se partageaient le soin de tout prévoir, depuis les détails d'auberges et de voitures, jusqu'aux soins toujours délicats et souvent pénibles que demandait la malade.

Chaque soir, Yves exigeait que Marguerite allât se promener quelque temps avec son frère; à leur retour, il l'installait près de sa mère, qu'elle ne quittait jamais la nuit, et souvent il sortait à son tour avec Charles. Leur conversation ne roulait, dans les premiers temps, que sur des sujets indifférents, sur les pays parcourus, sur les incidents du voyage; petit à petit, elle prit une tournure plus intime, ils en vinrent aux confidences, et quand enfin ils arrivèrent à Paris, c'étaient deux amis qui n'avaient plus de secret l'un pour l'autre.

Il est un sujet pourtant dont il n'avait jamais été question entre eux : ils étaient partis de Naples, retournant à Paris. Que ferait-on ensuite? Personne ne paraissait s'en préoccuper. Yves sans doute avait des projets; Marguerite, de son côté, devait se demander ce qu'elle deviendrait, son frère avait dû y songer bien souvent aussi; et, cependant, aucun des trois n'avait jamais fait aucune allusion à l'avenir, il semblait qu'un accord tacite se fût établi entre eux pour réserver cette question.

Le dernier jour de leur voyage, ils étaient arrêtés à Dijon, le temps était détestable, une pluie battante tombait depuis le matin; après le dîner, toute promenade étant impossible, ils étaient tous trois réunis dans la chambre de la malade. L'état de la pauvre

femme était toujours le même, les espérances données par le médecin italien ne semblaient pas devoir se réaliser. Elle se laissait conduire, montait en voiture, en descendait, faisait quelques pas au bras de son fils, quelquefois au bras de Charles; mais sans jamais donner le moindre signe d'intelligence. Elle ne parlait plus que rarement d'Anne-Marie et semblait devoir bientôt l'oublier entièrement. Son état pouvait se résumer en deux mots : oubli complet du passé, indifférence absolue du présent.

Depuis un moment les trois jeunes gens étaient silencieux, on n'entendait que le clapotement de la pluie tombant sur les vitres, et le son plaintif du vent qui s'engouffrait dans la cheminée.

— Puisque nous sommes confinés ici par le mauvais temps, et que nous n'avons rien à faire, dit le comte, nous pourrions nous occuper de l'avenir. Demain, nous serons à Paris, il est temps de décider ce que nous y ferons. Je ne saurais jamais vous remercier assez tous deux du dévouement et de l'abnégation avec lesquels vous avez soigné ma pauvre mère. Mes remerciements et mes éloges s'adressent à Monsieur Durand, mais aussi et surtout à vous, Mademoiselle. Je sais que je n'ai pas le droit de vous demander de continuer indéfiniment la vie toute de sacrifice que vous avez supportée avec un courage et une bonté que je n'oublierai jamais; mais, d'autre part, je ne puis m'habituer à la pensée que ma mère soit privée de vos soins si affectueux et si intelligents. Permettez-moi de vous adresser une prière, accordez-moi un délai d'un mois pour chercher quelqu'un qui puisse vous suppléer; ce sera bien difficile, je le sais, mais je chercherai...

— Mme de Plélan, répondit Marguerite, a toujours été si bonne pour moi, que je l'ai aimée et que je l'aime encore comme une mère; je suis heureuse de lui donner les soins dont elle a besoin, et la pensée d'être obligée de la quitter m'a souvent préoccupée d'une manière bien pénible. Je suis disposée à rester auprès d'elle aussi longtemps que la chose sera possible et convenable.

— Le dernier mot que vous venez de prononcer, Mademoiselle, répond à une difficulté que j'avais prévue et dont je crois avoir trouvé la solution. Il est évident que vous ne pouvez habiter l'hôtel de la rue Vanneau, seule, entre ma mère et moi; aussi suis-je décidé à prendre provisoirement un appartement entièrement séparé de l'hôtel et dans un autre quartier. En plus, je prierai mon ami, Monsieur Durand, de nous procurer une personne qui puisse

vous tenir lieu de dame de compagnie. De cette manière, il me semble que toutes les convenances seront sauvegardées, et j'aurai la certitude que ma mère sera, au moins pour quelque temps encore, admirablement soignée. Qu'en pensez-vous, mon cher?

— Vous savez que je suis toujours de votre avis; tout ce que vous faites est bien fait.

— Et vous, Mademoiselle?

— Je vous ai dit mon grand désir de rester le plus lonptemps possible près de Mme de Plélan. Quant aux arrangements, si mon frère les approuve, je puis les accepter.

— Reste à trouver la dame de compagnie.

— Mlle Moissac, insinua Marguerite, s'adressant à son frère.

— Parfaitement, aussitôt notre arrivée à Paris, j'irai la trouver.

— Et si elle refusait?

— Elle ne refusera pas.

— C'est possible; mais enfin si elle refusait?

Comme Charles ne répondait pas.

— Mon cher, lui dit Yves, je vous demanderais alors de prendre mon appartement à l'hôtel pour quelques jours. Et se reprenant : pour aussi longtemps que vous le voudriez.

— Si cela était nécessaire pour la réalisation de vos projets, je ne vous refuserais pas; mais l'hypothèse que vous avez posée ne se réalisera pas.

G. DE BEUGNY D'HAGERUE.

(*A suivre.*)

LES LIVRES RÉCENTS D'HISTOIRE

I. *La Coalition de 1701 contre la France*, par le marquis de Courcy, ancien diplomate. (Plon.) — II. *Louise de Kéroualle, duchesse de Portsmouth*, par H. Forneron. (Plon.) — III. *L'Empereur Guillaume et son règne*, par E. Simon. (P. Ollendorf.) — IV. *Une invasion prussienne en Hollande*, par P. de Witt. (Plon.) — V. *Pitt et Frédéric Guillaume II*, par Creux. (Perrin.) — VI. *Soliman pacha (colonel Sève)*, par A. Vingtrinier. (F. Didot.) — VII. *La Question d'enseignement en 1789*, par l'abbé E. Allain. (Renouard.) — VIII. *Portraits historiques*, par Chantelauze. (Perrin.) — IX. *Rome capitale et les Romains*, par E. Rendu. (Perrin.) — X. *Les Dernières années du duc d'Enghien*, par le comte Boulay de la Meurthe. (Hachette.) — XI. *Histoire de la marine française*, par Chevalier. (Hachette.) — XII. *La Cité antichrétienne au dix-neuvième siècle*, par dom P. Benoit. (Palmé.) — XIII. *La chaire française au moyen âge*, par Lecoy de la Marche. (Renouard.) — XIV. *Histoires et littérature bibliques : Adam*, par l'abbé A. Laporte. (Œuvre de Saint-Paul.) — XV. *Les Œuvres de Pascal*, par M. P. Faugère. (Hachette.)

I — II

Une des plus longues et des plus cruelles épreuves par où a passé la France est la guerre de la Succession d'Espagne. Notre nation, auparavant l'arbitre de l'Europe, se vit alors en butte à des haines déchaînées de toutes parts. Ce fut une véritable coalition formée par l'Angleterre et la Hollande, d'abord, nos ennemies les plus irréconciliables, puis par l'Autriche dont le souverain était stimulé par l'ambition, puisqu'il convoitait pour sa maison la couronne même qui avait été déférée au petit-fils de Louis XIV. Des puissances secondaires ne tardèrent pas à accéder à cette *Grande Ligue*, le Danemarck, le Portugal et jusqu'à la Savoie, dont le duc venait pourtant de donner sa fille à Philippe V et de contracter une étroite alliance avec la France dont il commandait les armées en Italie. La Suède seule nous restait fidèle : mais son roi, l'intré-

pide Charles XII, après sa défaite à Pultawa, était alors l'hôte ou le prisonnier plus ou moins volontaire du grand seigneur, à Bender, et les princes, ses voisins, s'acharnaient sur la Poméranie pour se la partager. De ce côté, nous n'avions donc aucun secours à attendre. En Allemagne, le concours de l'électeur de Bavière était neutralisé par la défection de celui de Brandebourg, notre ancien client de la guerre de Trente ans, que l'empereur Charles VI s'était attaché en lui reconnaissant le titre de roi de Prusse. En Italie, notre diplomatie s'était assuré la neutralité de Venise et de Gênes : la cour de Rome nous était favorable ; mais elle ne pouvait guère nous prêter qu'un appui moral. En définitive, l'Europe que nous avions dominée se soulevait tout entière contre nous. A tant d'ennemis il était difficile de résister.

Cette longue guerre 1701-1713), qui fit couler tant de sang et produisit l'épuisement des peuples, ne suivit pas immédiatement le testament de Charles II, comme l'incendie jaillit parfois d'une étincelle : on se recueillit, de part et d'autre, avant d'entamer ce drame terrible. M. le marquis de Courcy constate deux choses, l'hésitation de Louis XIV avant d'accepter le testament, l'adhésion première de l'Europe à cette détermination une fois accomplie. Le grand roi consulta, réfléchit, pesa sérieusement toutes les conséqnences de la résolution qu'il prit, et qui, au jugement de l'historien, s'imposait à son amour éclairé pour la gloire de sa famille, pour la grandeur de la France. S'il eût refusé le don royal qui lui était fait, la maison d'Autriche en eût immédiatement profité, car les dispositions du peuple espagnol ne se fussent pas accommodées d'un partage. Nous perdions dès lors le fruit de la politique poursuivie avec tant de persévérance depuis Richelieu, même depuis Henri IV. La monarchie de Charles-Quint se reformait sous nos yeux, et en quelque sorte de notre propre main. Le patriotisme interdisait une telle abnégation.

De leur côté les puissances y regardaient à deux fois avant de déclarer la guerre à un monarque qui avait été jusque-là constamment victorieux. Elles n'avaient, au fond, aucun intérêt à voir l'ambitieuse race des Hapsbourg établir un de ses rejetons sur le trône de Madrid ; d'autre part, la clause du testament de Charles II, qui séparait à jamais les deux couronnes de France et d'Espagne et que Louis XIV avait acceptée, détruisait l'appréhension chimérique d'une monarchie universelle. D'où vient que les dispositions de

l'Europe se modifièrent si promptement? C'est que Louis XIV, qui n'avait pas encore reçu les leçons du malheur, triompha trop tôt de la soumission générale. Il se crut maître absolu de la monarchie espagnole comme il l'était de la France et se fit décerner par la Junte le droit de donner directement des ordres aux gouverneurs de province et d'être obéi comme l'eût été le roi d'Espagne lui-même. Le premier usage qu'il fit de ce pouvoir exorbitant fut d'introduire par surprise des garnisons françaises dans les villes fortes de Flandre que la Hollande, d'après les traités, s'était réservées comme barrières. Un acte aussi audacieux, commis en pleine paix, rappelait les *arrêts de réunion* rendus par des Chambres françaises au lendemain de la paix de Nimègue et qui révoltèrent l'Europe. C'était une atteinte flagrante à l'ordre consacré par la diplomatie. En même temps le grand roi signait des lettres patentes qui réservaient au nouveau roi d'Espagne ses droits éventuels à la couronne de France, en dépit des renonciations antérieures. Cette faute, plus grave encore que les précédentes, puisqu'elle était contraire à une disposition spéciale du testament de Charles II, et conduisait ainsi à l'annulation de ce testament, acheva de mettre le feu aux poudres, parce que l'on comprit à l'étranger qu'aucun engagement n'aurait la force de lier Louis XIV, et qu'il ne s'inclinerait que devant la nécessité. On sait le reste.

Le récit des causes immédiates de la guerre contient donc un grand enseignement, puisque nous y lisons le châtiment de la présomption et de la déloyauté. Il nous en coûte d'adresser ce double reproche à la mémoire d'un monarque que nous admirons profondément, mais bien que Louis XIV n'appartienne pas précisément à l'école de Machiavel, il nous révèle, par sa conduite et par ses propres aveux consignés dans ses Mémoires, une absence de scrupules qui le place bien au-dessous de saint Louis. Le premier de ces princes pose en principe que les États sont naturellement ennemis les uns des autres, qu'ils ont le droit de se faire le plus de mal possible; il regarde l'état de guerre, soit sourde, soit déclarée, comme l'état normal. Que nous sommes loin de la politique chrétienne qui considérait tous les peuples baptisés comme des frères, s'attachait à maintenir entre eux la concorde et recourait aux bons offices des uns et à l'arbitrage tout-puissant de la Papauté pour apaiser les causes de conflit! Au surplus, le roi de France n'était pas plus répréhensible que ses contemporains. Tous professaient à peu

près les mêmes maximes. L'Europe s'acheminait tout doucement vers l'époque où un homme d'État pourrait, sans soulever trop de réclamations, déclarer que la force prime le droit.

L'auteur de la « Coalition de 1701 » ne songe pas à faire ces rapprochements et ces contrastes. Tout en blâmant Louis XIV de ses imprudences, il insiste sur l'adresse et l'activité, d'ailleurs louables, de sa diplomatie, et il ne semble pas se douter qu'il existe un idéal de politique honnête et généreuse. Quelques traits qui lui ont échappé trahissent même des dispositions assez peu favorables à l'Église. Mais ces réserves faites, nous suivons M. de Courcy avec un intérêt poignant, durant ces quatorze années où, après quelques succès passagers, les revers ne cessèrent de succéder aux revers, jusqu'au jour où la valeur entreprenante de Villars fait luire un rayon de soleil dans un ciel si longtemps assombri. Le récit suffisamment clair des opérations militaires précède l'exposé des négociations qui, on le sait, furent si épineuses et traînèrent tant en longueur. Il eût été peut-être préférable de ne faire qu'une seule trame de l'ensemble des unes et des autres, afin de mieux expliquer leur influence réciproque. Toutefois ,on comprend bien toutes les amertumes, mais aussi toute la résignation et toute la grandeur d'âme du monarque sur son déclin, et l'on goûte, avec lui, les derniers beaux jours qui éclairèrent la fin de ce long règne.

Une dernière réflexion : la chute des Whigs, en Angleterre, et la disgrâce de Marlborough, contribuèrent notablement aux victoires suprêmes de notre armée et hâtèrent la conclusion de la paix d'Utrecht. En fait, nos voisins d'outre-Manche nous rendirent donc d'incontestables services, mais l'historien doit se garder de leur en savoir trop de gré. En cette circonstance, comme en toute autre, les Anglais se montrèrent parfaitement égoïstes, sacrifiant sans scrupules leurs alliés de la veille dont ils n'avaient plus besoin, puisque Louis XIV reconnaissait la révolution de 1688 et la succession protestante, et traitant avec toute la rigueur possible leurs alliés du lendemain, puisqu'ils leur enlevèrent (c'est-à-dire à nous) Terre-Neuve, et leur imposèrent un traité de commerce fort désavantageux. Au fond, nous subissions ces conventions d'Utrecht qui ne furent saluées avec joie par la nation que par comparaison avec les conditions humiliantes de Gestruydenberg. L'honneur du nom français ne fut relevé que par l'obstination de l'empereur d'Allemagne qui nous valut la conservation de l'Alsace, de cette Alsace si chère-

ment achetée, que les fautes de nos gouvernements, issus de la Révolution, nous ont fait perdre depuis.

L'Angleterre ne faisait, au surplus, que se venger de la sujétion dans laquelle Louis XIV l'avait tenue pendant presque tout le règne de Charles II. On sait quels moyens furent mis en jeu pour avoir raison de ce prince, l'un des plus misérables dont l'histoire ait gardé le souvenir, l'argent et la débauche. M. H. Forneron nous initie dans *Louise de Kéroualle* à tous les détails de ces honteux marchés. Les ambassadeurs de France avaient soin de ménager toutes les maîtresses simultanées ou successives du roi de la Grande-Bretagne, les riches cadeaux n'étaient pas épargnés. Charles II touchait régulièrement les quartiers d'une pension dont on a conservé les quittances. Ses ministres, les membres du parlement, y compris ceux de l'opposition, puisaient également, sans scrupule, dans le trésor français. On apprend dans les comptes de Barillon le tarif des patriotes anglais, le désintéressement des puritains qui gardaient dans leur âme le culte des purs principes : le chef du parti républicain, Algernon Sidney, resté entouré d'une auréole, recevait du roi de France 500 guinées par session. Ces sales tripotages avaient lieu pendant que les armées du grand roi se couvraient de gloire; il est douloureux de penser qu'ils facilitèrent peut-être la brillante paix de Nimègue. Les deux monarques et les deux nations devaient payer plus tard cette double et triple corruption, car la morale ne perd jamais ses droits. Bref, ce livre très curieux est un de ceux que l'on ne prend qu'avec des pincettes.

III — IV — V

L'empereur Guillaume est assurément un des personnages les plus en vue, à l'heure présente, et qui laisseront un sillon durable derrière eux. Il mourra, selon toute apparence, suivant l'expression de son récent historien, avec la réputation d'un homme heureux. Doué de facultés intellectuelles fortes, mais non exceptionnelles, et d'un caractère qui n'est ni sans grandeur ni sans lacunes, il a réussi dans toutes ses entreprises. Né à côté du trône, il y est monté; en butte de bonne heure à une impopularité qui a longtemps persisté, il est devenu l'idole de son peuple; attaqué par des partis considérables qui voulaient limiter son pouvoir, il a fini par exercer une autorité presque absolue; deux puissances, supérieures à la puis-

sance prussienne, l'Autriche et la France, ont dû lui céder l'hégémonie; l'unité allemande s'est faite à son profit, et, aujourd'hui, à la veille de disparaître de ce monde, on peut le proclamer, sans adulation, l'arbitre de l'Europe. A quoi faut-il attribuer ces étonnants succès? Aux circonstances, d'abord, et aux fautes de ses adversaires, mais aussi à un mélange de souplesse et d'énergie qui lui a fait profiter des unes et des autres. N'oublions pas non plus son habileté à choisir ses instruments; de Roon, de Moltke et Bismarck semblent tous les trois créés exprès pour lui faciliter sa merveilleuse tâche.

M. Ed. Simon raconte, dans un style sobre, net, mais sans éclat, les commencements et le règne de ce prince. Les faits sont bien et paraissent consciencieusement présentés, l'enchaînement en est aisément saisi, mais pour qu'une leçon s'en dégage, il faut que le lecteur fasse un certain effort, car l'auteur pousse l'impartialité et, si nous osons dire, l'effacement, jusqu'à s'abstenir de tout jugement et à laisser ignorer de quel côté il penche. Nous démêlons très bien avec lui les causes des événements, nous voyons les personnages se mouvoir; mais ces causes, en tant que relevant de la liberté humaine, découlent-elles de l'observation stricte des principes de la morale? les personnages ont-ils agi bien ou mal? C'est à nous de trancher par nous-mêmes ces questions, car l'historien ne nous y aide guère, bien qu'il laisse transpirer une certaine complaisance dans le portrait de son héros.

Nous voudrions étudier brièvement l'homme et le souverain, d'après l'exposé fidèle de sa vie que nous avons sous les yeux; c'est tout ce qu'il nous est possible de faire en présence de cinq cents pages. Guillaume avait reçu de la nature, et cultivé par l'exercice, un grand bon sens un peu vulgaire et une remarquable force de volonté, deux qualités sans lesquelles il n'eût certainement pas triomphé des difficultés contre lesquelles il a eu constamment à lutter. Ce bon sens n'avait nullement le caractère du génie, mais il n'en valait peut-être que mieux pour atteindre le but proposé. Cette fermeté, très louable à certains égards, n'atteignait pas davantage l'héroïsme et aurait peut-être défailli devant le martyre. Nous ne voudrions pas être taxé de sévérité ni d'injustice vis-à-vis d'un homme qui a fait tant de mal à la France, dont, au fond, il n'était pas l'ennemi; mais il ressort clairement, à nos yeux, du simple récit des faits, que le fondateur du nouvel empire allemand ne s'est pas

montré bien scrupuleux sur l'emploi des moyens, qu'il a plusieurs fois changé de doctrines et d'alliés, soit dans son gouvernement intérieur, soit dans ses visées d'agrandissement. L'unité de sa vie et de son règne se résume en une aspiration : faire de la Prusse la tête et le cœur de l'Allemagne ; et pour atteindre ce résultat, exercer un pouvoir au-dessus de toute discussion pour former une armée puissante et mener la diplomatie à sa guise.

Guillaume a poursuivi ce but avec une ténacité inflexible, mais en renouvelant sans cesse ses ressources et ses moyens d'action. Profondément imbu tout d'abord des préjugés féodaux, il rompt résolument avec le passé et fait alliance avec le libéralisme, parce qu'il s'aperçoit qu'il a besoin de l'opinion pour rallier autour de lui les esprits en Allemagne. Adversaire du système électif, il introduit le suffrage universel. Ami et courtisan de l'Autriche, il devient son ennemi, uniquement pour la supplanter. Flatteur de l'empereur Napoléon, il tend ou du moins laisse tendre des pièges à sa bonne foi (ce qui est à peu près équivalent) et, après l'avoir abattu, il le traite sans miséricorde. Vivement opposé à la dépossession du Pape et du roi de Naples, il reconnaît l'unité italienne. Chrétien et même pieux à sa façon, il persécute à outrance les catholiques dont il proclame, d'ailleurs, la fidélité et l'esprit essentiellement conservateur. Il caresse et proscrit tour à tour les socialistes. Toutes ces contradictions ne révèlent pas un de ces caractères qui s'imposent à l'admiration de la postérité. Aussi sommes-nous fortement tenté de lui appliquer, sans autre assimilation, bien entendu, le jugement porté par de Maistre sur un de ses prédécesseurs, Frédéric II : « Ce n'est pas un grand homme, c'est un grand Prussien. »

Ce n'est pas d'hier que la Prusse a songé à s'étendre du côté du Rhin et même à le franchir. En 1787, une invasion en Hollande s'effectua presque sans coup férir et mit en quelques jours ce pays à la discrétion de Frédéric-Guillaume II. Ce hardi coup de main, fait à l'instigation de l'Angleterre et au secret déplaisir de la France qui n'osa pas s'y opposer, est raconté avec toutes les pièces diplotiques à l'appui, par M. P. de Witt. Plaise à Dieu que l'entreprise ne se renouvelle pas de nos jours ! Les Hollandais feraient bien de se montrer sages et de ne pas donner, par des scènes semblables à celles qui viennent d'ensanglanter Amsterdam, prétexte à M. de Bismarck de rétablir l'ordre chez eux à main armée. Trois ans plus tard, ce même Frédéric-Guillaume faillit mettre le feu à l'Europe en

voulant précipiter à son profit la solution de la question d'Orient. L'Angleterre refusa de prêter les mains à cette politique incendiaire. La Turquie fut sauvée, mais la Pologne subit un second démembrement. C'était le moment où l'action de la France en Europe se trouvait annihilée par les commencements de la Révolution. Le volume de M. Preux confirme les données de M. de Witt et achève de mettre en plein jour les visées de l'ambition prussienne.

VI

Il y avait une fois, — ceci ressemble à un comte de Perrault ou des *Mille et une nuits*, — un méchant garnement. assez illettré, d'un caractère indomptable, qui, successivement engagé dans la marine et dans l'armée de terre durant les campagnes homériques de l'Empire, avait à grand'peine obtenu les épaulettes de lieutenant. Il avait, du reste, sur la conscience, des voies de fait fort graves envers un supérieur, qui lui auraient valu d'être tout simplement fusillé. Brave comme son épée, ainsi qu'on le dit entre troupiers, mais indiscipliné et mauvaise tête, il s'était permis une impertinence à l'égard de Napoléon, au moment où ce souverain lui remettait la croix de la Légion d'honneur, dont il fut privé pour cette incartade. Quelques années plus tard, cet incorrigible et ce fruit sec, après avoir essayé du métier de maquignon sans plus de succès, était le favori d'un des princes les plus puissants de l'Orient. Il convient de dire que c'est à la haute protection du comte de Ségur, qu'il dut son introduction auprès de Méhémet-Ali. Major général de l'armée égyptienne qu'il avait créée de toutes pièces avec d'incroyables fatigues et au péril même de sa vie, bras droit du prince Ibrahim, auprès duquel il s'était couvert de gloire en Morée et à Nézib, comblé d'honneurs et de richesses, salué par les acclamations de tout un peuple à la régénération politique duquel il avait tant contribué, respecté des Occidentaux qui lui firent l'accueil le plus flatteur pendant un voyage en France et en Belgique, où il fut reçu avec les plus grands honneurs, choyé et admiré par ses anciens compatriotes, il finissait par être emporté par un mal rapide dans son palais du Vieux-Caire, après avoir joué un rôle brillant sur les bords de ce Nil voilé par tant de mystères, et tracé un sillon lumineux comme un météore qui frappe vivement les yeux avant de disparaître.

Il faut lire, dans le récit fort animé et très bien enlevé de

M. A. Vingtrinier, la vie aventureuse du fils d'un marchand tondeur de draps de Bugey, qui changea le nom de Joseph Sève qu'il portait depuis son baptême en celui de Soliman-Pacha, qu'il reçut après son abjuration; ce héros manqué était, en effet, doublé d'un renégat. Ce fut la grande tache de sa vie, tache sur laquelle son biographe a le tort de glisser légèrement; faiblesse étrange et qui prouve que la véritable force d'âme ne gît pas dans un élan passager. Le lendemain du jour où l'instructeur des nouveaux régiments égyptiens avait poussé la bravoure jusqu'à la témérité en s'exposant sans défense au feu de ces recrues insubordonnées qui venaient de tirer sur lui, il céda aux instances d'un vieux musulman qui apercevait quelle précieuse conquête cet homme serait pour l'Islamisme et abandonna une religion que, à vrai dire, il ne connaissait guère et qu'il ne pratiquait plus depuis longtemps. Il ne fut pas, du reste, meilleur musulman qu'il n'avait été bon chrétien. On le vit plus tard assister avec recueillement, dans une église catholique de Lyon, à une messe dite pour le repos de l'âme de sa mère. Les choses de l'éternité ne pesaient que d'un poids bien léger pour Sève-Soliman-Pacha; déplorable lacune dans un caractère qui, par tant de côtés, se montre si séduisant.

Le volume de M. Vingtrinier nous initie à la connaissance de l'histoire de l'empire ottoman pendant une de ses crises les plus graves, et il rectifie bien des erreurs accréditées. C'est, à ce point de vue, un correctif utile aux panégyriques des phihellènes à outrance. On commence à en rabattre des merveilles attribuées aux descendants des Alcibiade et des Thémistocle. Toutefois, l'auteur nous semble tomber dans un excès contraire, et il nous permettra de lui dire que la prétendue civilisation de l'Islam ne nous cause pas le moindre enthousiasme.

VII — VIII

Il n'est guère de sujet sur lequel on ait débité plus de sottises et plus faussé l'opinion que l'enseignement avant la Révolution. Partant de cette idée préconçue que l'ère de 1789 avait renouvelé le monde, on supposait que nos pères étaient des ignorants. L'essor incomparable de notre littérature au dix-septième et au dix-huitième siècle fournissait un fier démenti, mais on se rattrapait sur l'instruction populaire que l'on affirmait nulle ou fort négligée. Durant ces dernières années, les recherches de plusieurs érudits ont

prouvé le contraire. Il a paru piquant à M. l'abbé Allain de rechercher quels étaient, à la veille de la Révolution, les sentiments de la nation elle-même sur la question d'enseignement, en particulier sur les réformes nécessaires. Les cahiers des électeurs contenaient les renseignements demandés. Après avoir dépouillé les textes épars dans les *Archives parlementaires*, et d'autres documents moins importants, mais non sans valeur, le consciencieux archiviste du diocèse de Bordeaux est arrivé à la conclusion suivante : « Toutes les idées pratiques, justes et généreuses, appliquées dans notre siècle par les gouvernements réguliers qui ont dû refaire de toutes pièces l'instruction publique après la crise violente où s'est effondrée la vieille société française, sont des idées d'ancien régime. Elles n'ont pas été découvertes et formulées pour la première fois par les assemblées de la Révolution; elles ont été émises en 1789, par ce clergé, par cette noblesse qui devaient si vaillamment soutenir l'effort de la persécution; par cette bourgeoisie éclairée, modérée en même temps que libérale, qui avait fait, dans les assemblées provinciales, l'apprentissage de la vie politique ou, pour emprunter les expressions de Léonce de Lavergne, par cette partie la plus riche et la plus éclairée du tiers état qui a fourni le plus de victimes à la Révolution, parce qu'elle était la plus influente et la plus nombreuse. »

Le lecteur comprendra que nous ne pouvons résumer ici un livre où sont condensés tant de documents, nous nous contenterons d'en présenter en quelque sorte le sommaire. Une première partie comprend six chapitres où sont successivement exposées les vues générales des rédacteurs des cahiers, puis leurs idées particulières sur les universités, les séminaires, les collèges, les Petites écoles, les écoles spéciales et professionnelles : écoles militaire, de marine, d'hydrographie, des Ponts et chaussées, etc. La seconde partie présente le résumé très exact et très précis des vœux concernant l'enseignement, exprimés dans les cahiers des bailliages par les trois ordres : ce sont, en quelque sorte, les pièces justificatives du volume rangées par ordre alphabétique et suivies d'un index analytique fort bien fait. Il résulte de cette double lecture que le clergé est l'ordre qui se montra le plus préoccupé des progrès de l'instruction publique, notamment parmi les classes populaires; il poussa le zèle jusqu'à demander que des subventions aux écoles fussent prélevées sur certains bénéfices ecclésiastiques, pourvu

que cette affectation fût faite canoniquement, ainsi que cela avait eu lieu plusieurs fois, suivant les prescriptions du concile de Trente. On constate également que le tiers état inclinait généralement à confier l'instruction primaire et secondaire au clergé et plus spécialement aux congrégations religieuses. En cette matière comme en beaucoup d'autres les assemblées de la Révolution ont été directement contre le vœu général.

Le principal des *Portraits historiques* que nous présente M. R. Chantelauze, celui qu'il a dessiné avec le plus de soin, est assurément le portrait de Mazarin. Il y revient à plusieurs reprises, ajoutant sans cesse de nouveaux traits et rappelant les anciens, ce qui amène quelques répétitions fâcheuses qui eussent pu être évitées. En somme, nous croyons l'image fort ressemblante, elle est, en tout cas, très vivante, mérite que nous nous empressons de signaler. L'auteur a eu à sa disposition deux sources précieuses, les carnets de Mazarin et un mémoire sur les derniers jours du cardinal, demeuré inédit et qui paraît mériter pleine confiance, bien que la vérité ait peut-être été un peu fardée à l'avantage du mourant. Pour avoir la note juste, il faudrait, ce semble, établir une sorte de moyenne entre ce récit bienveillant au fond, et les mémoires de temps qui sont généralement hostiles. La bonne Mme de Motteville elle-même n'a pas abjuré toute malice, et il convient de s'en défier un peu. L'impression de la majorité des contemporains était que ce prince de l'Église avait, dans ses derniers instants, montré plutôt la fermeté du philosophe que la piété du chrétien. Soit! le cardinal était habitué à poser; mais quelle que fût sa résolution de faire *bonne mine* à la mort, suivant l'expression d'un contemporain, il ne nous répugne nullement de croire à sa sincérité. Mazarin était sans doute fort ignorant en matière de religion et il n'avait guère montré de scrupule en fait de morale, mais il reste à sa décharge de n'avoir jamais fait parade d'impiété et d'avoir déféré quelquefois aux avis de saint Vincent de Paul. Dieu aura pu toucher par sa grâce, au moment suprême, une âme qui ne lui avait jamais été absolument rebelle.

M. Chantelauze traite assez longuement un point fort délicat : il s'agit des rapports entre Mazarin et la régente. Que ces rapports aient été des plus intimes, cela ne fait plus guère l'objet d'aucun doute. Y avait-il eu un mariage secret? L'écrivain le nie en s'étayant de la qualité de cardinal qui ne permettait aucune union

consacrée par l'Église, bien que Mazarin ne fût pas prêtre et qu'il n'ait jamais été même dans les ordres mineurs; cet argument est d'un grand poids. Mais ne pouvait-il pas y avoir eu dispense? On n'en trouve aucune trace, répond M. Chantelauze. Cette preuve négative ne nous paraît pas absolument convaincante.

La situation politique de la France était tellement embarrassée, que bien des actes graves ont pu être tenus secrets. Le déchaînement général contre le premier ministre motivait des ménagements extraordinaires. A notre avis, dans l'état actuel de nos connaissances historiques, la question ne peut être ainsi tranchée, elle ne le sera probablement jamais.

A côté de Mazarin prennent rang, dans la galerie de M. Chantelauze, le grand Condé et la grande Marie-Thérèse, personnages que notre auteur met en relief avec sa sûreté de touche ordinaire, en prenant pour guides deux maîtres de la langue française, qui sont en même temps deux grands historiens : Mgr le duc d'Aumale et le duc de Broglie. Le livre s'ouvre par une étude fort fouillée sur Commynes.

IX — X — XI — XII — XIII — XIV — XV

La brèche de la *Porta Pia* n'a point clos la question romaine, les Italiens le savent bien. Engagés dans une mauvaise voie, ils ne savent comment s'en tirer. Un admirateur sincère de l'Italie, M. E. Rendu, leur indique un moyen, dans sa brochure : *Rome capitale et les Romains*. La pensée fondamentale de cet écrit est celle-ci : Rome capitale est un embarras, au lieu d'être une force, pour l'unité italienne. L'auteur semble vouloir en déduire comme conséquence (car sa pensée n'est pas très claire), que Rome doit demeurer la capitale du monde catholique, sous l'autorité exclusive du Pape, et Florence redevenir la capitale politique du royaume italien. Nous ne pouvons que féliciter l'auteur de cette conclusion, dont il lui plaît, d'ailleurs, d'attribuer la paternité à Cavour. Le *Moniteur de Rome*, dont on connaît les attaches, a fait ressortir avec éloge, dans son numéro du 28 juin dernier, ce point de vue, en rappelant les relations étroites que M. E. Rendu a entretenues jadis avec les chefs du parti libéral modéré et national, de 1848 à 1850.

M. le comte Boulay de la Meurthe a entrepris de retracer, avec

une scrupuleuse exactitude, et en se gardant de tout parti pris, les dernières années du duc d'Enghien, et les circonstances, en quelque sorte fatales, qui amenèrent sa fin tragique. Son récit, uniquement basé sur des documents authentiques, nous semble de tous points acceptable. Il en résulte que le dernier rejeton des Condé se livra, malgré les conseils qui lui furent prodigués, à de graves imprudences, dont sa généreuse nature ne comprenait pas la portée. Le Premier consul, trompé par des indices qu'il eut le tort impardonnable de prendre pour des preuves, jugea le prince coupable, et croyant sa propre vie menacée par lui, ce qui était faux, voulut sa mort et en revendiqua la responsabilité. Il regretta toutefois de ne pas avoir été mis en sa présence, et d'avoir manqué l'occasion de s'épargner une exécution qui pèsera toujours sur sa mémoire.

L'Histoire de la Marine française sous la République, par M. Chevalier, capitaine de vaisseau, fait un triste contraste à l'histoire de cette même marine pendant la guerre de l'Indépendance. Aux campagnes brillantes des Suffren et des d'Estaing succèdent de lamentables désastres. Notre corps d'officiers, presque uniquement composé de nobles, fut décimé par la révolte et désorganisé par une émigration forcée; toute discipline disparut, ainsi que tout commandement intelligent. Écrit par un homme du métier, ce livre offre un douloureux intérêt et contient d'utiles leçons.

On ne se lasse pas de lire des ouvrages sur la franc-maçonnerie, parce qu'elle est un des grands intérêts et des grands périls de notre temps. La nouvelle publication de dom Benoît, docteur en philosophie et en théologie, doit être particulièrement signalée. L'auteur donne le plus magnifique développement à son sujet. Après saint Augustin, qui a écrit la *Cité de Dieu*, il nous décrit en termes frappants la *Cité antichrétienne*, dont la franc-maçonnerie et les sectes qui lui sont assimilées constituent les principaux organes. Avec une rare sagacité et une exactitude qui n'oublie rien, il poursuit, jusque dans leurs dernières ramifications, ces sociétés souvent en guerre les unes contre les autres, mais se réconciliant toujours pour combattre Jésus-Christ et, avec Jésus-Christ, toute notion du surnaturel. On ne sait ce qu'on doit le plus admirer, de la puissante synthèse ou de la fine analyse de cette œuvre vraiment remarquable.

Un mot en terminant sur l'*Adam* de M. l'abbé Laporte, qui a su réunir l'érudition à l'orthodoxie, dans ses études historiques, scien-

tifiques et exégétiques sur le premier ancêtre de l'humanité. On peut y noter toutefois quelques vues un peu hasardées.

Un livre dont nous nous reprocherions de ne pas faire une mention spéciale, est celui que M. Lecoy de la Marche, archiviste aux Archives nationales, membre de la Société des antiquaires de France, a consacré à la chaire française au moyen âge, principalement au douzième siècle. Composé d'après les manuscrits contemporains avec la conscience et la critique que l'auteur apporte à toutes ses productions, couronné par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, cet ouvrage, recommandé par le public savant et lettré, en est à sa seconde édition. C'était, en effet, quand il parut pour la première fois pour répandre un programme tracé par l'Académie, une voie inexplorée, un monde inconnu, monde original, animé, varié comme celui qui s'agite au fond d'un kaléidoscope. Ainsi s'exprime avec raison M. Lecoy de la Marche, qui, à l'appui de son dire, évoque le souvenir des nombreuses publications que *la Chaire française* a fait éclore, et dont il a profité pour améliorer encore son œuvre. La nouvelle édition se distingue, entre autres choses de la précédente, par cinquante-sept articles nouveaux introduits dans la table bibliographique et par une nouvelle disposition des notes. Un intérêt tout particulier s'attache, en outre, à la défense que l'auteur fait de la solution donnée par lui au problème complexe de la langue des sermons, et qui avait trouvé un contradicteur dans la personne de M. Harreau.

Le volume que nous avons sous les yeux comprend trois parties : les prédicateurs, les sermons, la société d'après les sermons. Après des considérations générales sur les conditions de la prédication, sur les titres et les qualités acquises de ceux à qui il est permis de prêcher, l'auteur fait la biographie des principaux sermonnaires de l'époque et par l'analyse de leurs œuvres, par des citations habilement choisies, il nous fait connaître l'état de la chaire. Les matériaux mis en œuvre conduisent à des données précises qui n'étaient pas toujours soupçonnées même des érudits. Mais ce que le gros des lecteurs préférera, sans doute, ce sont les lumières qui en résultent pour la connaissance des mœurs publiques et privées du temps. Le sujet est aussi vaste que varié. Il n'est pas une classe sociale qui qui ne soit passée par les prédicateurs au crible de la critique. La faconde de ces grands parleurs s'exerçait avec une liberté, une fami-

liarité fort étrangère aux habitudes composées de nos jours. En les écoutant, on voit surgir le clergé, les princes, la noblesse, la bourgeoisie, le peuple, les marchands, les femmes, les écoliers. Toutefois, quelque correctif est ici nécessaire. On sait, en effet, que c'est le propre des moralistes en général, et en particulier des prédicateurs, de censurer avec sévérité leurs contemporains et de ne guère s'apercevoir que de leurs défauts, disposition bien naturelle, d'ailleurs, puisqu'ils ont précisément pour mission de les corriger de ces défauts. On fera donc sagement de compléter les travaux tracés du haut de la chaire par des traits empruntés aux classiques qui, sous la plume d'écrivains naïfs et véridiques, peignent au vif les hommes qu'ils avaient sous les yeux.

Léonce de la Rallaye.

La librairie Hachette, qui continue sa belle collection des *Grands Écrivains*, vient de publier les deux premiers volumes des œuvres de Pascal. Je n'ai pas ici à juger Pascal, mais je tiens à mentionner particulièrement l'*Introduction* de cette édition nouvelle, par M. Prosper Faugère, ancien directeur au ministère des affaires étrangères. Cette introduction, très savante, où sont appréciées toutes les éditions précédentes, est écrite de ce style ferme, précis, excellemment français, qui rappelle le dix-septième siècle, et qui valut à M. Faugère une distinction rare : trois fois le prix d'éloquence lui fut décerné par l'Académie, où l'on peut assurer qu'il occuperait un fauteuil à plus juste titre que tel des immortels que l'on pourrait nommer. Je ne cite que cette phrase de l'*Avant-Propos*, qui, en peu de mots, contient un portrait complet de Pascal : « Multiple génie, dont les facultés, s'étendant aux sphères les plus diverses de l'esprit et de l'âme, embrassèrent la raison et la foi ; la géométrie et le sentiment, l'exquise simplicité, l'énergie, la finesse, les beautés d'un style achevé ; les expériences d'une observation infaillible dans le domaine de la philosophie naturelle, et les calculs les plus abstraits des mathématiques, en telle sorte que son nom est devenu comme le symbole de la pensée, c'est-à-dire de la faculté en laquelle réside la distinction suprême et comme l'essence même de l'humanité civilisée. » Ces quelques lignes suffisent à ceux qui savent lire, pour marquer la valeur de l'écrivain.

E. L.

LES QUESTIONS HISTORIQUES

(LIVRAISON DE JUILLET 1886)

LA MISSION DU DUC DE LUXEMBOURG A ROME
(1589-1590.)

Lorsque la mort de Henri III eut fait passer la couronne sur la tête du roi de Navarre, celui-ci se trouva dans une position extrêmement délicate. Il lui fallait concilier en sa personne les choses les plus opposées : ne pas se brouiller avec les huguenots; s'attacher les princes et seigneurs catholiques qui, demeurés fidèles à Henri III, n'étaient pas entrés dans les rangs de la sainte Ligue; rester en bonne intelligence avec le pape qui l'avait excommunié et pour lequel la religion du nouveau roi serait toujours un obstacle à une reconnaissance de son avènement au trône; chasser les Espagnols, auxquels la mort du dernier Valois avait donné de nouvelles espérances; enfin réduire la Ligue, qui tenait encore une moitié du royaume et avait sur pied une armée redoutable. Grâce à sa finesse et aux auxiliaires habiles et dévoués qu'il sut employer, le Béarnais réussit à mener avec succès ces entreprises, si opposées qu'il semblait qu'on ne pût en suivre une sans en ruiner une autre.

Son premier soin fut de rassurer les catholiques et la noblesse par une déclaration qu'il signa le lendemain même de la mort de Henri III. Il promettait solennellement de ne rien innover dans la religion, de ne conférer les bénéfices qu'à des catholiques, enfin de maintenir la noblesse dans ses immunités et privilèges. En même temps, de concert avec les princes et seigneurs qui lui étaient fidèles, il désignait le duc de Luxembourg pour se rendre, comme ambassadeur extraordinaire, auprès de Sixte-Quint. Le duc partit

dans le courant de novembre, il devait voir, en passant, les princes d'Italie et la Sérénissime République de Venise, qui s'était, dès le commencement, montrée favorable au Béarnais, grâce à l'habileté de notre ambassadeur, M. de Maisse.

Le duc de Mayenne avait, de son côté, envoyé à Rome, comme ambassadeur, le commandeur de Dieu, qui commença par indisposer le pape par la demande d'un subside de 1,200,000 écus. Sixte-Quint refusa, mais consentit à envoyer en France un nouveau légat, le cardinal Gaëtano, tout dévoué à l'Espagne. Peu après, il faisait proposer à Philippe II de lever, de concert, une armée destinée à agir contre les huguenots de France. Pendant ce temps-là, Luxembourg faisait sa tournée dans les cours d'Italie. Nulle part, sauf à Venise, il ne fut reçu comme l'ambassadeur de Henri IV. Enfin il arriva à Rome, but principal de son voyage. Sixte-Quint l'accueillit avec bonté, mais sans lui parler du Béarnais. Le duc commença par exposer à Sa Sainteté le triste état du royaume de France; puis, fort habilement, il amena l'entretien sur les indices très sérieux qui faisaient croire à une conversion prochaine du roi. L'attention du pape une fois éveillée sur ce point, il ne fut pas difficile de faire naître chez lui la bienveillance, et l'entrevue se termina le plus amicalement du monde.

Mais Philippe II, qui ne voulait à aucun prix que l'entente s'établît entre le Saint-Siège et Henri IV, résolut de détruire l'influence que Luxembourg gagnait de plus en plus dans Rome. Le parti espagnol était nombreux à la cour pontificale, et son chef était le cardinal Gesualdo. Philippe donna donc ordre à Olivarès, son ambassadeur, homme violent et ambitieux, de présenter au pape des remontrances et des menaces sur les relations amicales qu'il avait avec un hérétique comme le Navarrais. Sixte-Quint fut outré de cette insolence, d'autant plus qu'il venait d'apprendre que le légat Gaëtano avait, contre ses ordres, versé 50,000 écus aux ligueurs. En même temps, Luxembourg lui annonçait comme prochaine la conversion du roi. Tout cela, loin de le rendre défavorable au Béarnais, l'y attacha davantage; aussi, lorsqu'arriva la réponse de Philippe II à la lettre du pape lui proposant de lever une armée de concert, il répondit évasivement. Nouvelles menaces d'Olivarès, nouvelle colère du pape, qui, le premier moment passé, craignit vraiment que Philippe II ne lui déclarât la guerre, et ne se rapprochât un peu des Espagnols. Il convoqua une congrégation de vingt-cinq

cardinaux pour les consulter sur les affaires présentes. La majorité fut d'avis qu'il fallait continuer à temporiser avec Henri IV et attendre sa soumission, qui semblait prochaine, et, d'un autre côté, qu'on ne pouvait souffrir les protestations et les menaces insolentes d'Olivarès. Le cardinal Deza, d'origine espagnole, offrit de s'entremettre auprès de l'ambassadeur et réussit à l'apaiser. L'annonce de la victoire d'Ivry arriva sur ces entrefaites et contribua à augmenter les bonnes dispositions du pape. Luxembourg manœuvra habilement : il se plaignit à Sixte-Quint du légat Gaëtano, qui, par sa manière d'agir, toute favorable aux ligueurs, était cause du retard apporté par le roi à sa lettre de soumission, et réussit à obtenir le désaveu du légat.

Le roi d'Espagne envoya, comme renfort, à Olivarès le duc de Sessa, son confident intime, porteur de nouvelles observations. Sixte-Quint ne voulait pas se brouiller avec Philippe II; il chargea deux cardinaux de s'entendre avec les ambassadeurs espagnols pour arrêter le projet définitif d'une intervention armée dans les affaires de France. Puis, pour gagner du temps, avant de donner son assentiment à ce qu'ils conclurent, il posa à la congrégation de France la question de savoir si, le trône étant vacant, il n'appartenait pas au pape de nommer le nouveau roi. Enfin, quand la réponse lui fut apportée, il décida brusquement d'envoyer en France deux prélats, l'un aux ligueurs, l'autre aux princes et seigneurs du parti de Henri IV, pour les engager à se réunir dans un lieu déterminé et à procéder à l'élection d'un roi. Cette nouvelle rendit furieux les ambassadeurs d'Espagne; ils demandèrent une audience que le pape, quoique malade, leur accorda. Olivarès se plaignit avec insolence de l'insulte que le Souverain Pontife faisait à son roi, en envoyant un ambassadeur à un ennemi de l'Espagne et à un hérétique. Le pape répliqua vivement et ne leur épargna pas les plus dures épithètes. Au sortir de ces luttes violentes, Sixte-Quint fut pris de la fièvre; et, quelques jours après, il expirait.

Urbain VII lui succéda; il semblait peu favorable à la France et refusa de recevoir le duc de Luxembourg, qui, le lendemain de la mort de Sixte-Quint, s'était retiré en Toscane. Mais il mourut douze jours après son élection. Les cardinaux entrèrent de nouveau en conclave. Luxembourg essaya « d'agir sur eux par voie de représentations ». Il leur adressa une lettre collective en leur rappelant les bonnes dispositions de Henri IV, et en les suppliant d'élire un sujet

qui ne fût pas ouvertement hostile à la France. Le conclave, ouvert le 8 octobre, se continua pendant tout le mois sans résultat. Le duc de Luxembourg, perdant patience, vint, le 10 novembre, rejoindre M. de Maisse à Venise; puis, le 30, considérant sa mission comme terminée, il repartit pour la France. Enfin, le 4 décembre, après cinquante-sept jours de conclave, Grégoire XIV fut élu. Telle est la substance du récit si complet et si intéressant de M. le comte de la Ferrière. La compétence reconnue de l'auteur dans tout ce qui touche l'histoire du seizième siècle et de la Ligue nous dispense de faire davantage l'éloge d'un travail qui en est si digne.

UN MARIAGE AU DIX-SEPTIÈME SIÈCLE

Il y avait, à notre avis, une utilité bien minime à rappeler l'histoire peu édifiante de Louise-Françoise de Rabutin, la fille de Bussy-Rabutin, et le procès scandaleux auquel son second mariage donna lieu. Mariée une première fois au marquis de Coligny, en 1675, à près de trente ans, et non de bonne heure, comme le dit l'auteur de cette étude, M. le comte Édouard de Barthélemy, elle devint veuve au bout d'un an et retourna vivre avec son père, tantôt à Bussy, tantôt à Autun. Celui-ci se lia, peu après, avec un homme aimable et habile, qui portait le nom de Henri de la Rivière, et qui était venu s'établir dans le pays, après avoir quitté le service. La jeune femme conçut pour lui une violente passion, que la Rivière partagea, si bien que, pour légitimer leur commerce, ils se marièrent secrètement en 1681, sans attendre la dispense de bans et sans en rien dire à Bussy, dont Louise redoutait la colère. Il fallut pourtant bien le lui avouer. A cette nouvelle, il entra dans une colère terrible et voulut forcer sa fille à déclarer que son mariage était nul. La jeune femme résista d'abord courageusement; puis, un beau jour, sans qu'on sache pourquoi, elle signa, par-devant notaire, un acte reconnaissant la nullité de son mariage, et, depuis lors, elle témoigna pour la Rivière une aversion d'autant plus extraordinaire, qu'elle avait eu pour lui auparavant une passion insensée.

M. le comte de Barthélemy dit que « la haine de Louise de Rabutin pour son mari, après une si vive passion, et le revirement soudain qui se produisit en elle demeurent un problème, dont il renonce à trouver la solution ». Il nous semble que l'explication de ce changement se trouve dans le factum de Bussy. Celui-ci, armé

le pièces (vraies ou fausses, mais qu'il fit passer pour authentiques aux yeux de sa fille), qui établissaient l'origine roturière de la Rivière, n'eut pas de peine à inspirer à la jeune femme, pour ce manant, pour cet aventurier, pour ce faussaire qui se parait d'un aux nom, un dégoût d'autant plus profond, qu'elle s'était livrée à ui avec plus de passion. Après cette solution, que nous soumettons en toute humilité à l'auteur, beaucoup plus compétent que nous sur ces matières, nous devons lui faire une observation sur un point qui nous a choqué dans son article. « Ce fut, dit-il, le 25 juillet 1681 que la marquise de Coligny se décida à avouer à son père son mariage avec la Rivière », et il ajoute, quelques lignes plus loin : « La marquise persista dans sa courageuse résistance (à son père qui voulait qu'elle déclarât son mariage nul) jusqu'au 24 juillet 1681. » Comment concilier ces deux dates?

LE PROCÈS DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE

Voici un article très intéressant, très soigné et surtout très utile, mais dont il est bien difficile de donner une idée, à cause de son son sujet même. Disons d'abord le but que s'est proposé l'auteur, M. Henri Mazel, un critique de talent, qui connaît admirablement l'histoire de la Révolution. « Rien, dit-il, de plus curieux, que les revirements de l'opinion publique au sujet de la terrible tragédie sur laquelle s'est fermé le dix-huitième siècle... La Révolution a changé d'aspect au fur et à mesure qu'elle s'enfonçait dans les temps... Elle n'est pas pour ses contemporains, Burke et Joseph de Maistre, par exemple, ce qu'elle a été pour la génération suivante, celle des Michelet, des Lamartine et des Louis Blanc; et, à son tour, la conception que ces derniers s'en sont faite est bien différente de celle que se sont créée, de nos jours, Le Play, Mortimer-Ternaux, M. Taine et bien d'autres... Nous nous bornerons à résumer en quelques pages cette évolution, pour pouvoir nous livrer à une critique générale du sujet, et apprécier notamment les plus importants historiens de la période contemporaine. » Nous demandons pardon à l'auteur de cette longue citation que nous lui empruntons; mais nous n'aurions pu exprimer aussi bien ses idées et son but.

Au moment où elle apparut, la Révolution française excita un vif enthousiasme auquel succéda bientôt le désenchantement. Burke,

dans ses *Réflexions sur la Révolution de France*, anathématisa les révolutionnaires au nom de la justice et de la politique; quelques années plus tard, Joseph de Maistre les anathématisait au nom de la religion. Mais bientôt l'opinion change : on a toujours horreur des atrocités commises par les terroristes, mais on arrive à les expliquer; on les montre comme fatales, comme inévitables. Thiers et Mignet sont les deux historiens qui ont commencé à jeter ainsi « la semence de la légende révolutionnaire qui va bientôt envahir de son ivraie tout le champ de l'histoire ». Buchez, dans les préfaces de quelques-uns des volumes de son *Histoire parlementaire de la Révolution française*, fit, le premier, l'apologie de la Révolution, apologie mystique où le christianisme et le terrorisme se combinaient d'une étrange manière. Carlyle, qui le suit en date, est le premier dantoniste, comme Cabet est le premier robespierriste. Cabet fut bientôt suivi par Louis Blanc et (qui le croirait!) par Lamartine, qui, d'abord Girondin convaincu, termine son *Histoire des Girondins* par un dithyrambe en l'honneur de l'Incorruptible. Puis Esquiros, le plus ardent des historiens de la Terreur, dont il fait l'apologie sans restriction, côtoie Michelet qui « brandit fougueusement le drapeau de Danton ». La Révolution de 1848 amène dans les idées un nouveau changement : la phalange des apologistes de la Révolution n'est pas morte, il est vrai, et son représentant le plus célèbre est Edgar Quinet; mais, en face d'elle, s'élèvent des historiens plus modérés, tels que Barante, ou plus ardemment ennemis de la Révolution, comme Granier de Cassagnac. Peu après, deux hommes, tous deux maîtres dans la science sociale, Le Play et Alexis de Tocqueville, viennent réhabiliter l'ancien régime jusqu'alors honni et décrié par tous. Depuis lors, c'est l'école hostile à la Révolution qui a fourni tous les historiens connus. M. Camille Rousset démolit la légende des volontaires de 1792; Mortimer-Ternaux publie sa grande *Histoire de la Terreur;* M. Babeau étudie l'ancien régime; M. Biré porte le dernier coup à la légende girondine; MM. Campardon et Wallon s'occupent du tribunal révolutionnaire; enfin M. Taine fait sa colossale enquête sur les crimes et les désordres de la Révolution et accable ses adversaires sous la masse énorme de faits qu'il accumule dans ses *Origines de la France contemporaine*. Telle est la marche qu'a suivie, pendant près d'un siècle, l'idée qu'on s'est faite de la Révolution.

M. Henri Mazel se place ensuite à un autre point de vue et, pre-

ant les événements de la Révolution les uns après les autres, il nontre comment ils ont été racontés et appréciés par les différents istoriens. L'état de la France avant 1789 est généralement repré-enté sous un jour atroce : « C'est le val des larmes d'où l'ange bérateur de la Révolution est venu nous tirer. » Il faut venir jus-u'aux ouvrages de Le Play et de Tocqueville, de MM. Babeau, aine et de Lavergne, pour qu'on s'aperçoive enfin que la France, vant 1789, n'était pas dans l'état lugubre où l'ont peinte les histo-iens révolutionnaires. Les états généraux, la conduite du tiers état, œuvre de la Constituante, sont ordinairement approuvés ou du noins appréciés avec faveur, même par les historiens réaction-aires; seul, Granier de Cassagnac, précédant M. Taine, attaque iolemment « les premiers mouvements de l'esprit de faction ». La onstitution civile du clergé est blâmée par tous, par les modérés omme impie, par les révolutionnaires comme impolitique. Quant à conduite de la cour, elle est unanimement désapprouvée. Mais, hose curieuse! aucun des historiens, sauf M. Taine, ne s'occupe e ce qui se passe en province; il semble que Paris soit la France ntière et que le reste ne compte pas; le livre de M. Taine a montré ombien l'étude de l'histoire provinciale était importante pour l'his-oire générale de la Révolution. — Avec la Législative apparaissent es Girondins, qui ont autour d'eux une phalange de panégyristes, hiers, Mignet, Lamartine, Henri Martin, ou au moins d'approba-eurs indulgents, Michelet, Quinet, Barante, Mortimer-Ternaux. our l'appréciation des émeutes, chacun les juge selon son parti : our les révolutionnaires, le 20 juin et le 10 août sont de grandes ournées; pour les royalistes, ce sont des crimes abominables. — La onvention entre en scène. C'est alors qu'apparaît la nombreuse halange des historiens montagnards, les uns dantonistes, les autres obespierristes. Au sujet de la Terreur, les historiens révolution-aires sont en désaccord : les uns, comme Edgar Quinet, blâment ans restriction ce régime atroce qui ensanglanta la France; les utres le désapprouvent en principe, mais l'expliquent et l'atténuent n montrant sa fatalité; tels sont Thiers, Michelet, Louis Blanc, etc.; l'autres enfin, Buchez, Esquiros, Villiaumé, l'approuvent comme n remède violent, mais nécessaire. Quant aux historiens réaction-aires, pour tous c'est la même horreur et les mêmes anathèmes. partir du 9 thermidor, la Révolution semble finie pour tous les istoriens; les événements militaires prennent le pas sur les événe-

ments intérieurs, et l'histoire du Directoire est, en général, rapidement esquissée jusqu'au 18 brumaire.

De nos jours, l'étude de l'histoire de la Révolution a pris un développement considérable; de toutes parts, des érudits entreprennent le défrichement de ce vaste champ; aussi était-il bon et utile de donner dans une rapide synthèse, comme l'a fait M. Mazel, des appréciations rigoureuses sur les auteurs qui ont traité de l'histoire révolutionnaire. Cette étude de bibliographie critique est d'une utilité incontestable et a été fort bien traitée; chaque auteur a reçu sa classification et des termes justes et précis ont défini son caractère, sa valeur, comme historien et comme philosophe, le crédit qu'on peut avoir en ses assertions. L'auteur a voulu compléter son travail, qu'il aurait pu arrêter là sans risquer d'encourir le reproche d'être incomplet, par une étude plus approfondie des œuvres et de la valeur de quelques historiens contemporains pris dans les divers partis. Ce sont, d'un côté, Henri Martin et les positivistes comme MM. Robinet et Laffite; de l'autre, MM. Taine, Edmond Biré et Albert Babeau. D'abord, honneur aux adversaires! Henri Martin a écrit une *Histoire de la Révolution* qui a eu de la vogue, grâce au nom de l'auteur, mais qui ne la méritait guère. La forme est mauvaise, le style froid et décoloré, le récit traînant et ennuyeux. Quant au fond, il ne vaut guère mieux : rien d'inédit, rien de nouveau, rien d'original, même pour la philosophie des événements; il a pris à Thiers, à Michelet, au docteur Robinet, leurs idées et leurs appréciations; il est original en un seul point : son admiration sans bornes pour Mme Roland. — A côté de lui, M. Mazel place le groupe des historiens positivistes qui, pour justifier la Révolution, ramenèrent au jour « la très vieille théorie de la raison d'État et du salut public ». Toute mesure, quelque criminelle, quelque injuste, quelque atroce qu'elle soit, est justifiée du moment que ceux qui l'appliquent croient à sa nécessité pour le salut de l'Etat. Conséquence rigoureuse, que les positivistes appliquent sans restriction. La Terreur, les massacres de Septembre, la condamnation de Louis XVI et des Girondins, sont des événements qui ont eu leur raison d'être, qui sont justifiés par la nécessité. Les deux plus célèbres des historiens positivistes sont P. Laffite et le docteur Robinet; le dernier a fait sur Danton une étude complète et érudite, mais dont on ne peut adopter les conclusions.

Passons aux historiens réactionnaires qui ont une bien autre

valeur que leurs adversaires. Au premier rang, les dépassant tous de la hauteur de son talent, marche M. Taine, dont les volumes, paraissant successivement, ont été autant de coups de foudre pour les légendes révolutionnaires. Son premier volume, *l'Ancien régime*, est malheureusement incomplet et inexact; le tableau de la misère du peuple a été poussé au noir et la vraie note a été donnée, sur ce sujet, par les remarquables travaux de M. Albert Babeau. Les autres volumes de M. Taine ont apporté une masse de faits nouveaux, une accumulation de détails tirés du fonds, inexploré jusqu'alors, de l'histoire provinciale, qui ont accablé, sous leurs témoignages irrécusables, les apologistes de la Révolution. Mais il n'est pas seul à livrer bataille contre les légendes; outre MM. Camille Rousset et Biré, dont nous avons déjà parlé, M. Wallon écrit l'histoire journalière du tribunal révolutionnaire, et porte la lumière dans les repaires où se cachaient les illégalités, les crimes et les assassinats de cette monstrueuse machine; M. Albert Sorel étudie la diplomatie de la Révolution et montre, avec trop de certitude, que c'est aux révolutionnaires qu'il faut imputer les vingt ans de guerre déchaînée sur l'Europe. Tous ces travaux de l'école qu'on a appelée critique, achèvent de montrer la fausseté des déclamations et des éloges des historiens antérieurs. Une idée nouvelle de la Révolution, non plus une idée d'admiration, mais d'horreur, s'est formée et les apologistes ne pourront l'ébranler; car elle est basée sur la simple exposition des faits.

MÉLANGES

Il est toujours utile de mentionner les conclusions d'études critiques faites par des gens autorisés sur des ouvrages récents. La dernière livraison de la *Revue des questions historiques* en contient quelques-uns fort bien faits, dont nous allons dire quelques mots.

Le cardinal Pitra vient de publier, dans le premier volume de ses *Analecta novissima*, une série de dissertations des plus importantes sur *les Lettres et les registres des papes*; nous allons signaler, d'après dom Chamard, les points les plus importants acquis à l'histoire par le savant bibliothécaire de la Sainte Église Romaine. Il réunit d'abord les témoignages qui établissent l'existence d'archives pontificales dès le troisième siècle; puis il montre

que la publication des *Regesta* de Jaffé et de Potthast a été souvent incomplète et souvent d'une sévérité outrée. A propos du registre de saint Grégoire le Grand, il signale la création des officiers de la curie romaine et l'existence, dès cette époque, d'un vaste domaine temporel du Saint-Siège. Dans son étude sur le *Liber diurnus*, publié, il y a quelques années, par M. E. de Rozière, le savant cardinal montre que ce n'est pas un code de la chancellerie pontificale, mais un de ces *ars notaria*, écrit pour l'usage d'une chancellerie épiscopale. Le volume des *Analecta* contient bien d'autres dissertations du plus haut intérêt, comme l'histoire des archives pontificales depuis Innocent III jusqu'à Pie VI, une notice sur les chanceliers de l'Eglise romaine, enfin une importante *Apologie du pape Vigile* qu'il conviendrait de publier à part.

Une partie des conclusions données par M. Fustel de Coulanges, sur différents points de l'histoire du haut moyen âge, dans ses *Recherches sur quelques problèmes d'histoire*, n'a pas semblé exacte à M. Paul Fournier. Il n'admet pas, et donne pour cela de fort bonnes raisons, la thèse de M. Fustel sur la formation du colonat; il montre que les textes dont s'est servi M. Fustel n'établissent pas que les fermiers insolvables fussent retenus indéfiniment sur la terre et devinssent ainsi des colons. Quant au régime des terres en Germanie, M. Fustel, dit-il, se trompe en ne voulant pas reconnaître la propriété collective des terres par la famille et même par la tribu; les textes de César et de Tacite et des règles des anciennes lois germaines qui sont évidemment des restes ou des conséquences de cet état de choses, prouvent que la propriété collective a été longtemps en usage. Enfin, à propos de l'organisation de la justice dans l'empire franc, M. Fournier n'a pas de peine à établir l'erreur commise par M. Fustel, lorsqu'il prétend que la composition en argent pour un crime n'était pas usitée chez les primitifs germains et n'a été introduite qu'après les invasions.

Quel a été le rôle des papes pendant la Ligue? L'étude de M. le comte de la Ferrière, dont nous avons parlé au commencement de cet article, a déjà pu en donner une idée. Mais M. H. de l'Épinois a traité spécialement cette question, d'après les archives du Vatican, dans son livre intitulé : *la Ligue et les papes*. M. Kervyn de Lettenhove, si versé dans ces matières, a donné sur cet ouvrage une excellente étude critique dont nous ne pouvons mieux faire que de citer la conclusion, d'après M. de l'Épinois. « Les papes soutin-

rent la Ligue parce qu'elle luttait pour sauver les traditions religieuses et nationales: mais ils se placèrent au-dessus de l'ambition des uns et des intrigues des autres. » Dès que le roi de Navarre manifesta le désir de revenir au catholicisme, ils lui tendirent la main et firent preuve à son égard d'une longanimité, d'une prudence et d'une modération admirables.

Au sujet du remarquable article que M. Alfred Baudrillart a consacré à *la Civilisation en Italie au temps de la Renaissance* de Burckhardt, nous ne voulons faire qu'une remarque. Burckhardt a prétendu que le moyen âge n'avait pas aimé la nature parce que le christianisme avait déclaré mauvaise, quantité de choses qui étaient naturelles. C'est là, croyons-nous, une erreur que M. Baudrillart n'a pas assez relevée. Le moyen âge a aimé la nature; qu'on lise les poésies de Thibaut de Champagne et des troubadours, on y trouvera très souvent la peinture et l'amour de la nature. Si nos aïeux n'avaient aimé ni les arbres ni les plantes, auraient-ils sculpté en feuillages, orné de fleurons et de feuilles découpées les pinacles, les contreforts, les chapiteaux, les corniches de nos cathédrales. Le moyen âge a vraiment aimé la nature; mais il l'a aimée chrétiennement et non pas à la manière païenne de la Renaissance.

Il ne nous reste plus qu'à dire quelques mots de la trop courte étude de M. J. M. Richard sur *les Livres de Mahaut, comtesse d'Artois et de Bourgogne* (1302-1329). Au moyen des comptes de la maison de Mahaut, l'auteur essaie de reconstituer sa « librairie ». La comtesse aimait la lecture des romans de chevalerie : *Tristan*, *Perceval*, *le Gallois*, le *Roman du Renard*, figurent dans sa bibliothèque à côté du *Voyage de Marco Polo*. Les livres de piété, les Heures, y tiennent aussi une grande place; elle les faisait relier soigneusement, en commandait spécialement pour elle à des scribes, faisait faire des étuis de cuir pour les emporter dans ses voyages; ce qu'elle faisait aussi pour ses romans. « Payé douze sous, dit un compte, à Quoquaigne le brayelier pour II grans bourses de cuir pour les romans madame. » L'article de M. Richard est fort intéressant; il aurait été curieux de savoir ce que sont devenus dans la suite des temps les livres de la comtesse d'Artois.

Léon Salats.

CHRONIQUE SCIENTIFIQUE

La forme de la terre; hypothèse de M. de C... de M... — L'alcoolisme et le vinage des vins à l'Académie de médecine. — L'origine animale de quelques maladies contagieuses.

Quelques jours après la publication de notre dernière chronique, M. Faye a fait encore une nouvelle communication à l'Académie des sciences sur les rapports de la géodésie avec la géologie. Il a jugé à propos de préciser les contradictions géodésiques que M. de Lapparent avait récemment signalées. Après avoir rappelé comment les géodésiens déterminent la figure de la terre en combinant leurs triangulations avec les mesures astronomiques qui donnent en chaque point la direction de la verticale, il ajoute que ces immenses travaux, exécutés dans toutes les parties du monde avec une admirable précision, assignent à la terre la figure d'un ellipsoïde de révolution légèrement aplati. Alors sont intervenus des géomètres qui, à l'aide de raisonnements mathématiques que nous ne pouvons reproduire ici, ont conclu à l'existence, dans les mers de la zone équatoriale, de dénivellations d'un kilomètre. Chose plus singulière, ces dénivellations ont été constatées à l'aide du pendule. Cette vérification expérimentale de données hypothétiques a donc une grande importance. C'est pour en atténuer les conséquences sur la forme de la terre, que M. Faye essaie d'expliquer ces résultats, en faisant remarquer que les observateurs n'ont pas tenu compte, dans leurs expériences, de l'attraction due à la montagne immergée, au sommet de laquelle ils opéraient. Le savant académicien insiste de nouveau sur le refroidissement des couches profondes de l'Océan, refroidissement qui, selon lui, a solidifié une plus grande épaisseur de la croûte terrestre et refoulé la portion liquide sous les continents. C'est son argument favori, mais, en le présentant de nouveau, M. Faye aurait bien dû lui inculquer une nouvelle force. Ne pourrait-on pas, au besoin, interpréter différemment cet argument

et le retorquer contre son auteur? Si la croûte terrestre située sous le fond des mers est plus épaisse et plus pesante que celle qui forme les continents et qu'elle appuie sur les parties à l'état de fusion qui constituent l'intérieur du globe pour les refouler sous la terre ferme qu'elles soulèvent, il s'ensuit que, celle-ci s'élevant, le niveau de la mer, quoique absolument fixe, doit baisser relativement à la terre, d'où l'existence d'une dénivellation.

J'ai reçu dernièrement, de M. de C... de M... une lettre fort aimable dans laquelle il déclare rejeter absolument les explications de M. Penck sur l'attraction de l'Océan par les glaciers. Mais, considérant, d'une part, les calculs et les déductions de M. Faye comme inattaquables; admettant, d'autre part, l'existence des dénivellations océaniques, notre savant correspondant propose l'explication suivante, qui vaut la peine d'être publiée et discutée :

« La croûte terrestre, dit-il, est encore flexible aujourd'hui et change partiellement de niveau. Les observations de M. Bouquet de la Grye, à Brest (*Comptes rendus de l'Académie des sciences*, t. XCIV, p. 1446), et surtout de M. Plantamour, à Genève (*Ibid.*, XCII, p. 329), mettent le fait hors de doute. Comme tout porte à croire que l'épaisseur de la croûte terrestre augmente incessamment et que la résistance à la flexion croît à peu près comme le cube de son épaisseur, il est logique d'admettre qu'aux temps lointains de l'époque quaternaire, la croûte terrestre avait une grande flexibilité et cédait au poids du glacier à mesure que celui-ci acquérait de l'épaisseur. Par suite, la mer se rapprochait de son sommet et dessinait ses bords par une première ligne de détritus glaciaires. Un cataclysme venait-il à diminuer ou supprimer le glacier, la croûte terrestre se relevait en vertu de son élasticité; mais elle n'atteignait pas sa hauteur primitive, parce que l'élasticité n'était pas complète et que, d'ailleurs, la croûte épaissie pendant la durée de la précédente époque n'avait plus la même flexibilité. La mer se rapprochait donc moins qu'autrefois du sommet et dessinait ses nouvelles rives par une nouvelle ligne de détritus glaciaires moins élevée que la première. Ce phénomène a pu se reproduire plusieurs fois. Je me garderai bien d'affirmer que les choses se sont passées ainsi au lac Winnipeg et ailleurs, mais l'explication que je hasarde ici est aussi conforme aux lois de la mécanique que celle de M. Penck; et dès lors, il n'est pas permis de prétendre que l'attraction du glacier est la seule explication mécanique possible des faits.

Je suis persuadé qu'il en surgira d'autres. Voyez, par exemple, combien on a préconisé d'hypothèses pour expliquer les époques glaciaires! Et suivant toute apparence, on n'a pas encore fini d'en imaginer. »

Sous le rapport du nombre des hypothèses imaginées pour expliquer les faits scientifiques, notre aimable et savant correspondant a parfaitement raison. La science comporte bien plus d'hypothèses et d'opinions théoriques que de vérités démontrées. Son histoire est en quelque chose l'histoire des diverses hypothèses imaginées pour expliquer le monde et tous les phénomènes qu'il présente. Nous pouvons être sûr qu'il surgira encore des hypothèses nombreuses et variées pour expliquer les périodes glaciaires des temps quaternaires et les terrasses superposées et parfois intriquées de détritus qu'ils ont laissés sur les rivages de la mer. On remarquera ce qu'a d'ingénieux la nouvelle hypothèse de M. de C... de M... Nous nous contenterons d'observer que la densité de la glace étant inférieure à celle de l'eau, le poids d'un glacier n'est guère que le tiers du poids des roches qui constituent un massif montagneux comme celui des Alpes ou de l'Himalaya. Si l'on attribue une telle influence à un glacier même très étendu, quelle influence n'a pas d'exercer le massif des Alpes qui était émergé avant le commencement de la période quaternaire? Cette explication ne se confond-elle pas avec celle de M. Faye qui attribue les dépressions océaniques à l'attraction exercée par la montagne immergée au sommet de laquelle on examine les oscillations du pendule, tandis que notre correspondant paraît les attribuer à la flexion de la croûte terrestre surchargée par le poids d'une montagne. Attendons-nous donc à bien d'autres hypothèses dans la solution du problème désormais posé de la forme de la terre. Est-elle sphérique ou pyramidale?

*
* *

Pendant les mois de juillet et d'août, l'Académie de médecine s'est occupée d'un sujet fort palpitant d'intérêt, l'alcoolisme, qui est la cause la plus effective de la dégradation physique et morale de l'individu et de la race. L'alcoolisme, qu'il ne faut pas confondre avec l'ivrognerie qui est un vice, est une maladie due à l'absorption exagérée et prolongée des boissons alcooliques, que celles-ci soient absorbées sous forme de vin, de bière, de cidre, d'eau-de-vie, de

liqueur, d'apéritif, ou de tout autre liquide fermenté. Le mot alcool, qui était autrefois réservé au seul produit de la fermentation du fruit de la vigne, n'est plus aujourd'hui qu'un terme général qui comprend une immense série, la série alcoolique ou série des alcools, dont l'alcool de vin ou alcool éthylique n'est que le second terme. Le premier est l'alcool méthylique, plus connu sous le nom d'esprit-de-bois; le troisième, l'alcool amylique, qui se trouve en certaine quantité dans les produits de la distillation de la pomme de terre. Viennent ensuite les alcools propylique, butyrique, etc. Les alcools sont des composés de carbone, d'hydrogène et d'oxygène combinés en diverses proportions, dont la complication va sans cesse croissant, depuis l'alcool méthylique le plus inférieur et premier de la série, jusqu'aux alcools supérieurs. On donne communément aujourd'hui ce dernier nom aux alcools qui suivent l'esprit-de-vin ou alcool éthylique, c'est-à-dire aux alcools amylique, propylique, butyrique, etc. Or, il est constaté, et par des recherches prolongées sur les animaux et par l'observation clinique des malades alcooliques si nombreux dans les hôpitaux de Paris et des grandes villes, que ces alcools dits supérieurs, qui se trouvent toujours en plus ou moins grande proportion dans l'alcool éthylique, surtout quand celui-ci provient de la distillation de substances fermentées autres que le raisin, ces alcools supérieurs, disons-nous, produisent plus facilement et plus rapidement l'alcoolisme. On ne sait pas assez que l'alcool n'est pas à proprement parler un aliment, c'est plutôt un stimulant et un tonique quand il est pris à très petite dose et dilué dans une grande quantité d'eau, ainsi que l'a démontré M. Gallard, qui, dans toute cette discussion un peu confuse et qui n'a pas encore abouti, a joué le rôle d'enfant terrible. L'alcool pris chaque jour en quantité exagérée, et cette quantité n'est pas souvent bien considérable, amène des modifications profondes dans les tissus, modifications qui leur font perdre leurs propriétés physiologiques et les rendent durs ou scléreux et graisseux. En même temps, l'intelligence en éprouve des modifications redoutables; aussi les alcooliques sont-ils atteints de maladies nombreuses, parmi lesquelles prédomine la sclérose ou cirrhose du foie, qui se termine souvent par l'hydropisie du péritoine ou ascite et toujours par une mort rapide. Beaucoup deviennent fous. C'est à tel point que les asiles d'aliénés sont peuplés d'alcooliques pour un quart ou peut-être un tiers. Parmi ces derniers on rencontre fréquemment les cabaretiers

et les marchands de vin qui sont généralement les meilleurs clients de leur maison. Ce n'est pas ici le lieu de faire le procès complet de l'alcoolisme, cependant il est indispensable de noter sa fâcheuse influence sur les enfants qui naissent tarés, prédisposés aux maladies de l'enfance, à la méningite principalement et qui laissent toujours à désirer sous le rapport intellectuel. L'alcoolisme produit fatalement l'abrutissement et la dégénérescence de la race. Il conduit nécessairement à la dépopulation d'un pays. Ce qui ne veut pas dire que la dépopulation de la France ou plutôt son faible accroissement tient uniquement à l'alcoolisme. Cette dépopulation relative qui se traduit par une faible natalité dépend d'autres causes que nous n'examinons pas ici, mais que nos lecteurs qui s'intéressent à cette question trouveront bien exposées dans un petit volume de M. le marquis de Nadaillac, *De l'affaiblissement de la natalité en France, ses causes*, etc. (in-12, G. Masson, éditeur).

On a remarqué que l'alcoolisme est plus fréquent dans les pays qui ne produisent pas de vin et où l'on boit les liquides distillés de la fermentation de la betterave, du blé, du riz, de la pomme de terre, etc. Mais on n'avait jamais tant observé cette maladie que depuis la funeste habitude de viner les vins, c'est-à-dire d'y ajouter une quantité assez considérable d'alcool qui permette de les dédoubler avec de l'eau, autrement dit d'en faire deux pièces avec une.

Dans l'origine, viner le vin, c'était mélanger un vin généreux, c'est-à-dire riche en alcool avec un vin faible pour relever ce dernier et lui donner une valeur et un emploi qu'il n'aurait pu acquérir par lui-même. Plus tard, les propriétaires de vins faibles distillèrent une partie de leur récolte pour reverser l'alcool obtenu sur le reste du vin et en rehausser le titre et la valeur. Mais le phylloxéra ayant détruit une grande partie de nos vignobles et amené des désastres tels que la production normale de la France, qui était autrefois de 90 millions d'hectolitres, tombe à 30 millions dans les mauvaises années; d'un autre côté, la production des alcools industriels (trois-six de betteraves, de pommes de terre, de blé, de riz, etc.) ayant pris une extension assez grande pour mettre ces produits à un prix dérisoire, 30 centimes le litre d'alcool à 90 degrés avec lequel on peut facilement fabriquer deux litres de cognac; enfin la plantation de vignes et par conséquent la production de vins dans des pays qui jusqu'alors ne s'étaient point adonnés à ce genre de culture, et c'est le cas pour les États-Unis d'Amérique, pour le Chili, l'Algérie, etc.,

ces trois causes réunies, disons-nous, ont fait substituer, à l'alcool de vin, à l'eau-de-vie, les trois-six industriels. En outre, comme cette question comporte un côté fiscal qui en fait tout le malheur, les vins que nous sommes obligés d'acheter à l'étranger, pour combler le déficit de notre récolte, sont dédoublés et alcoolisés avant de passer la frontière. Malheureusement ces alcools mélangés au vin avant le passage de la frontière sont généralement fort mauvais et renferment en grande proportion les alcools dits supérieurs. Si l'on ajoute que ces vins déjà falsifiés sont encore additionnés d'une très forte dose d'acide salicylique qui assure leur conservation, on verra quel est l'infect produit qui nous arrive de l'étranger sous le nom de vin.

En France, les mesures fiscales sont tellement nombreuses, multipliées et vexatoires, qu'elles opposent, à l'exercice de la vraie liberté, des entraves tels qu'elles font des citoyens les humbles esclaves de l'administration financière. Cela se comprend. Le budget est représenté par une somme formidable, à laquelle tant de gens préfèrent devoir l'existence plutôt qu'à un travail intelligent, qui mettrait en œuvre les ressources naturelles inexploitées, que nos gouvernants recherchent tous les moyens possibles d'augmenter les produits de ce budget omnivore. On a pensé à l'alcool qui paie déjà 156 fr. 25 par hectolitre, non compris l'octroi. Il est vrai qu'en Angleterre, le même impôt produit 477 francs. Cette surtaxe va favoriser la fraude et l'alcoolisation des vins; l'hygiène et par conséquent la santé publique en souffriront. Voilà pourquoi l'Académie de médecine, qui, déjà en 1870, avait dû s'occuper de cette question, a nommé une commission, dont M. Rochard, rapporteur, a fait connaître les conclusions suivantes :

« 1° L'Académie, se plaçant au point de vue exclusif de l'hygiène, considère l'alcoolisation des vins comme nuisible; mais, pour répondre à certaines exigences de transport et de conservation, elle ne croit pas devoir s'opposer à la pratique du sucrage des moûts, à la condition de se servir de sucres cristalisés.

« 2° Elle émet le vœu que le gouvernement prenne les mesures les plus pratiques et les plus sévères pour empêcher l'entrée en France des vins additionnés d'alcool.

« 3° Elle propose d'abaisser de 15 à 12 degrés la limite au-delà de laquelle les vins de consommation générale devront être frappés de surtaxe.

« 4° Considérant que les eaux-de-vie et les liqueurs sont d'autant plus dangereuses qu'elles contiennent une plus grande proportion d'alcools supérieurs, elle pense que les eaux-de-vie de consommation et les esprits destinés à la fabrication des liqueurs ne doivent jamais contenir plus de 1 0/0 au maximun de ces alcools.

« 5° L'Académie appelle l'attention des pouvoirs publics sur la nécessité de réduire le nombre des cabarets, de les réglementer et d'appliquer sérieusement les lois répressives de l'ivrognerie. »

Ces conclusions ont été vivement combattues. M. Gallard, l'enfant terrible dont nous parlions tout à l'heure, a malicieusement fait remarquer, avec toutes sortes de précautions oratoires, il est vrai, que l'Académie devait donner de nouvelles et fortes raisons pour motiver le rejet du vinage qu'elle avait admis en 1870. Puis il est parti en guerre pour nier ou atténuer les méfaits de l'alcool et vanter les avantages hygiéniques du mouillage. Les ripostes de M. Gallard sont très spirituelles, mais, dans cette question, l'Académie n'a qu'une question à examiner, c'est celle de dire si, oui ou non, le vin naturel, c'est-à-dire fabriqué avec le raisin mûr, au moment de la vendange, conserve ses propriétés hygiéniques quand on lui ajoute des substances étrangères, alcool, acide salicylique, plâtre, matières colorantes, etc. Comme la question a déjà été résolue positivement pour toutes les autres matières étrangères, excepté pour l'alcool, l'Académie n'avait qu'à répondre dans le même sens et à exprimer le vœu que tous les falsificateurs des boissons naturelles et des produits alimentaires soient considérés et traités comme escrocs et, au besoin, comme empoisonneurs publics. Pourquoi n'appliquerait-on pas, aux falcificateurs des denrées alimentaires naturelles, les pénalités que l'on applique si volontiers et si justement, dit-on, aux fabricants de fausse-monnaie. En quoi la substitution d'une pièce métallique fausse à une vraie est-elle plus coupable que la substitution d'un vin salicylé, artificiel ou alcoolisé, à un vin naturel. La gravité de la faute n'est-elle pas plus grave dans le second cas que dans le premier, puisqu'il s'agit d'un produit qui, au lieu de rendre et de conserver la santé, occasionne une maladie qui attaque non seulement l'individu, mais sa descendance. Toutes les falsifications sur la qualité de la chose vendue devraient être mises sur le même rang.

Aussi la première conclusion de la commission de l'Académie a-t-elle dû faire place à la suivante, qui explique pourquoi le vinage, approuvé par elle, en 1870, à une époque où on le pratiquait avec

des eaux-de-vie de vin, est-il désapprouvé aujourd'hui qu'on emploie à cet usage de mauvais alcools industriels.

« 1° L'Académie, se plaçant au point de vue exclusif de l'hygiène, considère comme nuisible l'alcoolisation des vins telle qu'elle se pratique partout aujourd'hui avec les alcools industriels, mais elle croit que, pour répondre à certaines exigences de transport et de conservation, on peut autoriser le sucrage des moûts à la condition de se servir de sucre cristallisé. »

Les autres conclusions ont dû être également modifiées par suite de l'utile intervention de divers orateurs, notamment de M. Bergeron, qui s'est toujours montré opposé à ce vinage et par conséquent au mouillage; M. Riche, M. Léon Le Fort, qui a démontré que souvent le degré alcoolique des grands vins de Bourgogne était supérieur à 12 degrés, de MM. Brouardel, Dujardin-Beaumetz, Daremberg, etc.

Voici le nouveau texte de ces conclusions modifiées :

« 2° Les mêmes considérations lui font repousser l'alcoolisation des bières, des cidres et des poirés.

« 3° L'Académie émet le vœu que le gouvernement prenne les mesures les plus sévères pour empêcher l'entrée en France des vins additionnés d'alcool. Parmi ces mesures, elle signale la création de laboratoires annexés aux bureaux de douane ouverts à l'importation des vins étrangers.

« 4° Les alcools dits supérieurs augmentant dans une forte proportion les dangers des eaux-de-vie et des liqueurs, l'Académie demande que les esprits destinés à la fabrication des liqueurs soient absolument purs.

« 5° L'Académie appelle l'attention des pouvoirs publics sur la nécessité de réduire le nombre des cabarets, de les réglementer et d'appliquer sérieusement les lois répressives de l'ivrognerie. »

L'accord n'a pu se faire sur ces nouvelles conclusions, et l'Académie a été obligé de remettre la discussion à une époque ultérieure. Nous craignons que cet accord soit difficile à obtenir, parce que la question n'admet pas de solution absolue dans un sens ou dans l'autre. Il est évident que l'usage modéré de l'alcool, surtout quand il est très étendu d'eau, comme dans le vin, le cidre ou la bière, n'a aucune influence fâcheuse sur la santé; mais cet usage modéré conduit si bien à l'usage immodéré, que l'abus survient aussitôt avec les affreuses conséquences que nous avons signalées plus haut. Que l'Académie demande la répression énergique de toutes les

falsifications de matières alimentaires et pharmaceutiques, qu'elle supplie le gouvernement de traiter ces empoisonneurs publics à l'égal des faux monnayeurs, et l'hygiène aura fait un grand pas.

*
* *

Plusieurs des maladies de l'homme proviennent de maladies semblables des animaux. Nous citerons la rage, la morve, que l'homme ne contracte jamais spontanément, mais qui lui sont toujours transmises par un animal malade. Il en est de même de la vaccine qui se communique de la vache à l'homme. Mais comme cette affection est plutôt un bienfait qu'une maladie, puisque si elle ne préserve pas absolument de la variole, elle en atténue presque toujours les pernicieux effets, on la transmet directement de l'homme à l'homme. Aussi la vaccine n'est-elle une maladie que pour les médecins. Le public l'envisage d'une toute autre façon. Plusieurs affections parasitaires sont également communes à l'homme et aux animaux, ou peuvent se transmettre de ces derniers au premier. Ces faits ne sont peut-être pas suffisamment connus pour la teigne favus, cette maladie contagieuse, longue, difficile à guérir, qui réclame l'épilation répétée du cuir chevelu et la séquestration de ceux qui en sont atteints. Les teigneux sont, pour ainsi dire, les lépreux de notre époque. Il est indispensable de répandre partout cette notion bien simple que cette maladie se contracte souvent par le contact avec les souris, les chats et la volaille. C'est ainsi du moins que certains enfants la prennent d'abord en jouant avec les chats qui, eux, l'ont pris des souris. Ensuite ces enfants deviennent des foyers de contagion pour ceux qu'ils fréquentent ou avec lesquels ils cohabitent. Voici, du reste, quelques faits rapportés par M. le professeur Hardy, dans son *Traité pratique et descriptif des maladies de la peau.*

« La transmission du favus peut avoir lieu des animaux à l'homme; cette maladie se rencontre en effet chez quelques espèces animales et, en particulier, chez les chats et les souris. Dans une note annexée à ses *Leçons sur les affections cutanées parasitaires* (p. 126), Bazin rapporte qu'un jeune médecin américain, le docteur Draper, lui communiqua la relation d'une maladie observée à New-York, sur plusieurs souris prises au piège, et caractérisée par des croûtes jaunâtres, arrondies, déprimées au centre et représentant

assez exactement les croûtes faviques. Ces souris furent données à manger à un chat, qui offrit, quelque temps après, une croûte semblable au-dessus de l'œil. Plus tard, deux jeunes enfants de la maison qui jouaient avec le chat, furent affectés, successivement et à quinze jours d'intervalle, de croûtes jaunes circulaires, se montrant à l'épaule, à la face et à la cuisse. Le médecin appelé crut reconnaître l'existence d'une *porrigo favosa*. Quelques-unes des croûtes recueillies par le docteur Draper sur la tête d'une des souris ayant été envoyées à Paris, Bazin y reconnut, au microscope, l'*achorion* avec ses caractères les plus tranchés.

« Le docteur Anderson cite plusieurs exemples de favus observé chez les animaux et de la transmission de cette maladie à l'homme; ils m'ont paru assez intéressants pour être rapportés ici. Le premier fait est celui d'un client du docteur Buchanan, habitant Glascow, et qui lui montra son chien atteint, sur une des pattes de devant, d'une croûte semblable à celle d'un favus, opinion qui fut corroborée par l'examen microscopique. Ce chien avait l'habitude de tuer des souris qui existaient en bon nombre dans la maison. Plusieurs d'entre elles furent prises, elles étaient atteintes de la même maladie et, dans les croûtes, les docteurs Buchanan et Anderson constatèrent au microscope la présence de l'*Achorion* de Schœnlein.

« Cette maladie chez les souris a une tendance particulière à se porter sur les oreilles, et de là à s'étendre à la tête, à la poitrine et ailleurs. Elle paraît plus grave chez les souris que dans l'espèce humaine; elle ne se borne pas en effet à faire tomber les poils, mais elle peut amener l'affaiblissement et même la mort.

« Anderson raconte encore avoir vu, au dispensaire pour les maladies de la peau, à Glascow, en février 1854, une pauvre femme et un de ses enfants, tous deux affectés de favus sur les parties non pileuses du corps; le mari de cette femme et deux autres enfants étaient atteints de la même maladie. Il y avait eu beaucoup de souris dans leur maison, et on leur avait donné un chat pour les détruire. Les souris ne purent être examinées, mais le chat présentait sur les pattes de devant de nombreux godets de favus. Dans le même mois de la même année, Anderson fut également appelé en consultation dans une maison où, trois mois auparavant, on avait pris un assez grand nombre de souris qui avaient été touchées par les enfants. Cinq semaines plus tard apparaissait une éruption sur une des petites filles. Cette affection cutanée

s'était développée ensuite sur une des sœurs, sur la mère, sur un enfant à la mamelle et sur une jeune fille qui travaillait dans la maison. L'éruption était constituée par des plaques de favus disséminé très évidentes, distribuées sur diverses parties du corps non pileuses et ayant l'apparence de la variété désignée sous le nom de favus épidermique; dans les croûtes, le microscope permettait de reconnaître l'*achorion*. Au moment de la visite du docteur Anderson dans cette famille, il n'y avait pas de souris prises au piège, mais quelques jours après, on lui en envoya cinq, dont l'une présentait un godet favique sur le dos près de la queue, tandis qu'une autre avait les parties latérales de la tête et les oreilles ulcérées par la maladie. Les croûtes examinées au microscope contenaient un grand nombre de spores. »

D'autres maladies parasitaires sont également communes à l'homme et aux animaux. Citons tous les accidents, si nombreux et si variés, occasionnés par la présence des tœnias à leurs diverses périodes d'évolution. L'homme contracte le *tœnia solium* ou ver solitaire (ainsi appelé parce qu'il est rarement seul, contrairement à ce que l'on pensait autrefois) en mangeant du porc atteint de ladrerie. Pour bien comprendre cette transmission, rappelons que les tœnias sont des vers parasitaires qui, pour atteindre leur évolution complète, revêtent plusieurs formes dont chacune d'elles nécessite l'habitation dans un hôte d'espèce animale différente. Ainsi le ver solitaire est l'animal adulte. A cet état, il déverse dans le tube digestif de l'homme une quantité innombrable d'œufs qui imprègnent les matières fécales. Celles-ci sont mangées par les porcs qui font ainsi pénétrer dans leur intérieur les œufs de tœnia. Une fois dans l'estomac du porc, ces œufs éclosent et la larve ou embryon, appelée héxacanthe ou encore proscolex, pénètre dans les tissus de l'animal où il s'enkyste et subit une seconde transformation. A cet état, c'est le *cysticercus cellulosæ* qui farcit la viande de porc et détermine la ladrerie. L'homme, en consommant cette viande crue ou insuffisamment cuite, absorbe ces cysticerques, qui subissent dans son tube digestif leurs dernières métamorphoses et se transforment en vers solitaires. Cette relation de l'homme au porc existe également, mais en sens inverse, entre l'homme et le chien. Les œufs du tœnia du chien absorbés par l'homme se transforment dans le corps de ce dernier hydatides qui peuplent les kystes du foie et d'autres organes. Ces hydatides, analogues aux cysticerques,

peuvent se trouver dans toutes les parties du corps, dans la peau, dans le globe de l'œil, dans le crystallin où elles constituent une cataracte d'une cause particulière. Des relations semblables existent entre le tœnia du chien de berger et le cœnure du mouton. Les moutons ramassent sur l'herbe les œufs du tœnia du chien. Dans les premières portions du tube digestif, ces œufs éclosent et leur deautoscolex, appelé cœnure, va se loger dans la substance cérébrale où il occasionne le tournis. Qui ne sait l'inconvénient de couper la tête de ces moutons et de la jeter en pâture aux chiens. Ceux-ci avalent les cœnures qui se métamorphosent en tœnias.

La liste des maladies transmises des animaux à l'homme devrait être beaucoup plus longue, si diverses hypothèses émises récemment venaient à se vérifier. Ainsi la scarlatine, qui a sévi si cruellement à Paris cette année, prendrait son origine dans les étables à vaches, et c'est par le lait que se ferait la transmission. C'est du moins ce que semblent confirmer quelques observations recueillies à Londres. Dans le cours de ces dernières années, dit la *Revue scientifique* (11 septembre 1886), plusieurs médecins sanitaires avaient déjà signalé à Londres certaines relations, jusqu'alors inexpliquées, entre les épidémies de scarlatine et les abattoirs, lorsqu'en décembre 1885, M. Wynter Blyth, médecin sanitaire de Saint-Marylebone, remarqua que la marche d'une épidémie de scarlatine qui régnait dans ce quartier était en rapport direct avec la distribution du lait d'une métairie de Hendon. Or, un mois auparavant, trois vaches qui venaient de mettre bas avaient été admises dans cette ferme, et bien qu'elles fussent gardées dans une étable de quarantaine, leur lait avait été mélangé à celui des autres vaches. C'est alors que la scarlatine éclata parmi les consommateurs du lait de cet établissement. Cependant une partie de ces consommateurs habitant un quartier spécial n'avaient pas été atteints, et l'enquête prouva précisément que le lait qui leur avait été distribué provenait exclusivement d'une écurie distincte dont le produit n'avait jamais été mélangé et dans laquelle on n'avait jamais admis d'autres vaches.

Bien plus, le fermier ne pouvant plus écouler son lait à Saint-Marylebone, et ayant donné l'ordre de le distribuer à ses porcs, une épidémie de scarlatine éclata parmi les pauvres qui venaient disputer aux pourceaux leur nourriture.

Les médecins sanitaires, auxquels s'était adjoint M. Klein,

examinèrent les animaux, et constatèrent, sur un grand nombre de vaches, des ulcérations du pis. Ces ulcérations commencent par de petites papules qui s'agrandissent, s'ulcèrent, s'accompagnent d'une tuméfaction localisée et s'entourent d'une zone d'induration : une fois produites, elles se recouvrent d'une croûte légère qui se dessèche en s'exfoliant et ne laisse aucune trace apparente.

Les animaux maigrissent alors, leur respiration devient oppressée, et si on les fait abattre, on trouve leurs poumons, leurs reins et leur foie fortement congestionnés. Les coupes des vaisseaux montrent des amas de diplocoques en longues chaînes (*streptococcus*). M. Klein a isolé ces microcoques, les a cultivés et inoculés à deux veaux, qui prirent la même maladie, caractérisée pas une exfoliation épidermique, une néphrite et des engorgements ganglionnaires du cou. Des coupes faites dans un rein de veau inoculé furent reconnues identiques à celles pratiquées sur le rein d'un individu mort de scarlatine.

M. Klein pense que le lait ne renferme pas de micro-organisme, mais que ce liquide s'infecte au moment où l'on trait la vache dont le pis est ulcéré ; de plus, le lait étant un excellent milieu de culture pour le microbe en question, on conçoit la facilité avec laquelle la maladie peut se transmettre à l'homme.

Il resterait à voir si la maladie peut être transmise aux veaux par le fait de l'allaitement et à tenter de la produire chez ces animaux par l'inoculation de cultures ou de produits venant d'individus atteints de scarlatine. Mais les résultats déjà acquis sont déjà d'une sérieuse importance, et l'ensemble des observations que nous venons de rapporter est assez probant pour permettre d'espérer que le problème de l'origine de la scarlatine, chez l'homme, n'est peut-être pas éloignée de sa solution.

Il serait aussi curieux de savoir comment se sont comportées vis-à-vis de la maladie les personnes employées à traire les bêtes malades, et si, par hasard, elles n'auraient pas présenté une immunité pouvant être attribuée à quelque vaccination insensible.

Une autre maladie, dont on commence à soupçonner l'origine animale, serait le tétanos que l'homme contracterait auprès des chevaux. On doit cette hypothèse à M. le professeur Verneuil, qui a exposé, dans la *Gazette hebdomadaire de médecine et de chirurgie* (10 septembre 1886), quelques faits tendant à démontrer cette contagion. Le but de cette publication est d'attirer l'attention sur ce

sujet et de provoquer une immense enquête qui prouvera ce que cette idée a de réel. En attendant, voici quelques-uns des faits mis en avant par M. Verneuil. Après avoir rappelé que de grands chirurgiens, comme Lister, Billroth, Rose, etc., admettent la théorie infectieuse du tétanos, il cite le travail que M. Larger a présenté à la Société de chirurgie (séance du 28 octobre 1885), travail dans lequel cet auteur nous apprend que le tétanos humain n'avait jamais été, de mémoire d'homme, observé dans la petite commune d'Achères, mais que le tétanos équin n'y était pas très rare, car on avait compté quatre cas dans ces dernières années. De ces quatre cas, deux s'étaient développés chez un M. P..., dont l'écurie n'est séparée de la maison d'habitation que par une cour. Or, dans cette même cour, Mme P..., étant tombée sur le coude nu et s'étant fait une plaie, avait été, quelque temps après, prise d'un tétanos bien caractérisé qui avait néanmoins guéri en cinq semaines. Tel est le fait net. L'interprétation est susceptible de bien des objections, mais c'est une piste qu'il faut suivre avec soin. D'après le docteur Raguet (de Châtellerault), le tétanos est rare dans la contrée, on en voit à peine un ou deux cas par an, il se montre dans les mois de juillet et d'août, et il est toujours traumatique. Cinq cas sont arrivés à sa connaissance : 1° après un coup de bâton sur le nez; 2° après un écrasement du gros orteil; 3° après une plaie d'arme à feu; 4° chez un équarrisseur de quarante-cinq à cinquante ans qui, en dépouillant un cheval, s'était fait sous l'ongle de l'index gauche une petite piqûre à laquelle il n'apporta aucune attention. Dix jours après, il y avait un peu de pus sous l'ongle, et alors apparut le tétanos, six jours après, la mort; 5° chez un charretier (en août 1884), âgé de vingt-deux ans, mordu par son cheval au pouce de la main droite, l'ongle fut enlevé et les parties molles contusionnées. La plaie était en voie de guérison, lorsque, le neuvième jour, survint le tétanos, et la mort trois jours après.

D'après M. le Dr Ricochon, de Champdeniers (Deux-Sèvres), le tétanos ne serait pas rare à la suite de l'opération qui rend les chevaux hongres, et les vétérinaires seraient très au courant de cet accident possible. On pourrait relever beaucoup d'autres cas de tétanos survenus chez des charretiers ou chez des hommes maniant habituellement les chevaux. Pour ma part, j'en connais deux cas survenus chez des cultivateurs. En outre, certaines petites épidémies, comme celle survenue à l'hôpital de Poissy, prouvent que le

tétanos est contagieux. Il peut se transmettre de l'homme à l'homme. Il pourrait aussi se transmettre par le cheval et par le sol où sont déposées ses déjections. Nicolaïer a fait de curieuses expériences sur la virulence du sol par rapport au tétanos. Il a essayé comparativement la terre des jardins et des forêts, d'une part, et, de l'autre, la terre des rues et des champs. Il a trouvé que la seconde seule donnait aux animaux une sorte de tétanos. En effet, la terre des rues et des champs est bien plus imprégnée des déjections du cheval et de fumier que celle des forêts et des jardins. Enfin, un chirurgien d'armée, le Dr Régnier, a consulté les statistiques de l'armée de terre pendant la période de neuf ans (1873-1881), il a trouvé que, pour un effectif de 100,000 hommes et par an, la mortalité par tétanos était dans :

l'infanterie.	0,85
la cavalerie.	2,15
l'artillerie	1,05

ce qui prouve que le tétanos est presque trois fois plus commun dans la cavalerie que dans l'infanterie et un cinquième environ plus commun chez les artilleurs que chez les fantassins.

Espérons que l'enquête proposée par M. Verneuil donnera assez de résultats pour trancher la question.

Enfin il n'est pas jusqu'à la diphtérie qui ne tende à reconnaître une origine animale dans la pépie des oiseaux de basse-cour. Nous ne connaissons pas d'une manière assez détaillée les faits qui plaident en faveur de cette hypothèse pour faire autre chose que de la mentionner. En tout cas, il serait extrêmement important, quand il se présente un cas de diphtérie, à la campagne, de rechercher avec soin si la pépie ne règne pas chez les volailles de la maison ou des maisons voisines, et si le malade ne s'est pas trouvé en rapport très immédiat avec ces animaux. Ces maladies, communes à l'homme et aux animaux, leur transmission prouvée possible de l'un à l'autre, nécessitent chez les médecins des connaissances en médecine vétérinaire. Il importe que le médecin connaisse les allures chez les animaux de toutes ces maladies contagieuses, afin qu'il puisse les reconnaître et en préserver ses clients. Il faut donc réclamer dans les facultés de médecine la création d'une chaire de médecine vétérinaire. Nulle création n'est plus urgente.

Dr Tison.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Les vacances parlementaires se passent sans secousse. Quelques discours de ministres ou de députés, quelques incidents sans importance, et c'est tout. Le nouveau que l'on annonçait ne s'est pas produit. Malgré le séjour prolongé de M. de Freycinet à Mont-sous-Vaudrey, malgré certaines intrigues engagées en vue de la présidence de la république, M. Grévy n'a pas donné sa démission. Être chef de l'État, au moins nominalement, jouir des honneurs attribués à la magistrature suprême de la République et percevoir les émoluments de la fonction, ce n'est pas là un de ces avantages auxquels l'on puisse renoncer facilement, eût-on quatre-vingts ans et une santé fort ébranlée, surtout quand l'exercice du pouvoir souverain n'exige pas autre chose que l'approbation des actes d'un conseil de ministres et l'apposition d'une signature sur les papiers officiels. Le repos, l'air des champs, l'éloignement d'une crise que l'on croyait prochaine, ont sans doute fait ajourner des projets qui semblaient sur le point de se réaliser. Nulle raison pour M. Grévy d'abdiquer, puisqu'il peut encore signer. Les prétendants à sa succession auront le loisir de mieux combiner leurs plans. Un délai est mis à toutes les ambitions.

M. Grévy reste président de la République et M. le général Boulanger conserve l'écharpe blanche de chef de l'armée. A-t-on oublié la mésaventure de ce soldat qui avait si étrangement lui-même manqué de mémoire? Son cas était-il de ceux qui se prescrivent, en ce temps d'universelle indifférence, par quelques vingt-quatre heures? Doit-il simplement aux vacances d'être resté ministre de la guerre, lorsque sa conduite et ses paroles étaient jugées telles, d'abord, qu'elles ne devaient pas lui permettre de conserver le commandement de l'armée? On verra seulement à la rentrée des Chambres si le parti républicain juge que l'honneur de M. le général

Boulanger est assez intact pour qu'il n'y ait pas lieu de se priver de ses services. On trouverait difficilement un autre ministre de la guerre plus tenu, par ses incartades mêmes, envers la république, plus engagé par ses haines et ses menaces contre les représentants de la monarchie. Aucune autre épée ne servirait mieux le radicalisme lui-même, et peut-être la gauche, un moment émue du discrédit dont était frappé son jeune général, finira-t-elle par trouver que le meilleur des titres de M. Boulanger à continuer de faire partie du cabinet Freycinet, c'est qu'il est le ministre de la guerre tout désigné dans un ministère Clémenceau. Comme il serait l'homme du lendemain, on le laissera être l'homme du jour.

Et, en effet, le jeune et ambitieux général est aussi bien à sa place à côté de M. de Freycinet qu'à côté de M. Clémenceau. Son républicanisme va du centre gauche à l'extrême-gauche et convient à tous les genres de gouvernement. La république, qui a déjà essayé tant de généraux, peut se flatter d'avoir trouvé en lui son véritable ministre de la guerre, l'homme de toutes les besognes politiques et de tous les services de parti. Pourquoi, après tout, le changer pour quelques contradictions de conduite, et quelques manquements de parole? Ne peut-on pas pardonner à cet officier, dont la carrière devait tourner à l'avantage de la république, d'avoir été l'adulateur de M. le duc d'Aumale, son ancien chef, après qu'il l'a si énergiquement rayé des cadres de l'armée et fait bannir du territoire? Lui tiendra-t-on rigueur de quelques négations contraires à la vérité, à l'égard de cet ancien supérieur, après les engagements si formels, si spontanés qu'il a pris de le combattre, lui et les autres princes, s'ils venaient jamais à menacer la république?

On hésitera peut-être aussi à provoquer une nouvelle crise ministérielle par le départ du général Boulanger qui entraînerait un remaniement du cabinet. Rien n'a été plus difficile que de constituer le ministère Freycinet et rien ne serait plus périlleux que d'y toucher aujourd'hui. Si peu solide qu'il soit, le cabinet actuel a trouvé un certain équilibre qui lui permet de se maintenir tant bien que mal entre les divers groupes de la gauche. Dans cette position instable, le moindre choc pourrait tout ébranler. Et qui mettrait-on à la place de ce ministère de transition, qui retarde pour quelque temps encore l'avènement du radicalisme pur avec M. Clémenceau?

Tout arrive en France, mais ce serait un des plus extraordinaires miracles de ce pays que de voir M. Ferry revenir au gouvernement

à la tête d'un grand parti républicain conservateur. C'est le rêve de cet ancien président du Conseil de reprendre le pouvoir. L'idée est ingénieuse, pour le ministre de l'article 7 et l'auteur de la guerre du Tonkin, de chercher à se refaire une virginité politique en se mettant du côté des conservateurs. Supplanter M. de Freycinet, prétendre à la succession de M. Grévy, à l'aide de ses seuls amis d'autrefois, lui serait impossible. M. de Freycinet est si bien l'homme de la majorité, qui suivait jadis M. Ferry, et il est si capable de se plier à toutes les exigences de la situation, qu'il faudrait, ou une évolution complète de la gauche vers le radicalisme ou une conversion non moins entière aux idées modérées pour amener la chute du ministère. M. Ferry a pensé que le moment était venu de se rouvrir le chemin du pouvoir à la faveur de certaines velléités conservatrices que se sont manifestées çà et là au sein de la gauche. Mais depuis qu'il est question de la formation d'une « droite républicaine », c'est à peine si le projet a reçu cinq adhésions. Après MM. Raoul Duval et Lepoutre, on a eu MM. George Roche et Roy de Lonlay, deux transfuges du parti bonapartiste. Quand, d'ici à la rentrée des Chambres, cinq autres adeptes suivraient, ce serait en tout un parti de dix républicains conservateurs dont M. Ferry pourrait devenir le chef. Est-ce avec cela qu'il compte engager la lutte contre M. de Freycinet? Qu'on ajoute à ces dix recrues de la droite républicaine, dix ou vingt ou trente amis de M. Ferry de l'ancien groupe opportuniste, et l'on aura toute la force parlementaire dont peut disposer l'ancien ministre déchu.

Faire une république conservatrice, c'était le but de M. Thiers qui ne voyait pour les nouvelles institutions politiques de la France, de permanence et de sécurité qu'à cette condition. Là où le véritable fondateur de la troisième république a échoué, M. Ferry ne saurait se flatter de réussir. De M. Thiers il n'a ni l'autorité, ni l'ancienne popularité, ni l'expérience, ni la valeur politique. Avec des mérites encore supérieurs à ceux du premier président de la république, il serait trop tard pour recommencer une expérience avortée et rendue bien plus difficile; d'un côté, par la juste défiance qu'inspire aujourd'hui le régime républicain à une grande partie de cette bourgeoisie que M. Thiers lui avait ralliée; de l'autre, par les progrès du radicalisme. Si l'esprit public était assez sage et assez vigoureux pour revenir aux principes d'ordre social, ce n'est pas à la république qu'il en demanderait la réalisation; il se tournerait

résolument vers la monarchie qui offre plus de garanties et qui contient plus d'élément de stabilité, et il demanderait à cette monarchie d'abandonner les errements des gouvernements modernes pour reprendre les traditions de la sagesse et de l'expérience. Si la république était capable de devenir vraiment conservatrice, ce serait la monarchie.

Le peut-elle? Y a-t-il chez elle les conditions d'un bon gouvernement? Est-elle capable de se dégager des influences mauvaises qui pèsent sur elle et de remonter le courant qui l'entraîne? Non. La république suit fatalement sa pente. Et M. Ferry qui voudrait constituer à son profit une droite républicaine, et les prudents du centre gauche qui parlent de recommencer, « dans une certaine mesure », la politique de M. Thiers, se font également illusion. Il y a d'autres docteurs qui conseillent d'en rester où l'on est, sans remonter vers le passé et sans chercher autre chose dans le présent, mais de quitter le terrain de la politique pour entrer dans la voie des réformes économiques, du développement industriel, de l'action pratique. On attendait sur ces divers points un oracle de M. de Freycinet. De toutes parts on réclamait un discours du président du Conseil, qui a dû se rendre à Toulouse et de là à Montpellier pour répondre aux invites de la presse. Un des lieutenants de M. Ferry, M. Waldeck-Rousseau a pris les devants sur M. de Freycinet. Lui aussi, il a des idées, un programme. Pour cet ancien compagnon de disgrâce de M. Ferry, la « poussée monarchiste » des élections du 4 octobre 1885 n'indique pas que le pays ait eu la moindre velléité de revenir à la monarchie et il en voit la preuve dans les élections toutes récentes des conseils généraux. Les indications en apparence contradictoires des deux derniers scrutins lui semblent en réalité constituer une manifestation très homogène. M. Waldeck-Rousseau déclare que le suffrage universel est aujourd'hui profondément attaché au gouvernement républicain, parce qu'il répond à un instinct profond d'égalité, de liberté, de souveraineté, parce qu'il a fait beaucoup pour lui, parce qu'il en attend beaucoup aussi. Mais, après cela, le jeune ministre en disponibilité n'hésite pas à dire que le pays attendait aussi du gouvernement républicain plus de décision, plus de travail effectif, plus de résultats matériels, moins d'agitation, plus d'action utile. C'est sur cette déception que M. Waldeck-Rousseau fonde sa politique et ses espérances. Pour programme, il assure qu'il y a dans notre pays un trop

grand besoin de travail, un trop légitime besoin d'acquérir, de conserver ou d'accroître le patrimoine conquis souvent par un labeur obstiné, pour qu'il ne demande pas à tout gouvernement et surtout au gouvernement de la république, une fermeté de dessein, un esprit d'ordre hautement affirmé, une certitude et une persistance d'orientation, sans lesquels ni les entreprises de quelque durée, ni les projets de quelque portée ne sont possibles.

Tout ce que le pays réclame, le collaborateur de M. Ferry le promet naturellement. Son discours ne manque pas d'habileté vis-à-vis de M. de Freycinet. La tactique de M. Ferry et de ses amis politiques est de prendre pour eux, à la fois les élections à la Chambre des députés et celles des conseils généraux. Et voici comme ils l'entendent : « Si un déplacement aussi considérable dans les suffrages exprimés le 4 octobre a pu se produire, c'est que tous ceux qui ne vivent pas de la politique, qui n'en font pas une industrie, qui l'envisagent comme un moyen et non pas comme un but, ont trouvé que la dernière législature avait fait une part trop exclusive aux agitations de la politique spéculative, aux évolutions et aux manœuvres des partis, et mesuré la place avec trop de parcimonie, aux préoccupations économiques, aux réformes pratiques, à l'œuvre de défense qui chaque jour s'impose avec plus d'évidence. » Puis, qu'on n'aille pas conclure pour cela que le pays en condamnant la dernière Chambre, ait condamné en même temps la république. Non, car, au dire de M. Waldeck-Rousseau, si l'étude et la défense des intérêts économiques est la préoccupation dominante de tout une partie des masses électorales, cette étude, cette conservation, ces progrès, c'est de la république qu'elles l'attendent et c'est ce qu'elles ont clairement signifié au mois d'août dernier. « Voilà pourquoi, conclut l'orateur, le vote du 4 octobre a été un vote de remontrance à l'adresse des républicains, et pourquoi les élections du 1er août ont été un vote de protestation contre les espérances monarchistes. » Et s'il en est ainsi, la leçon qui se dégage de ces manifestations, « c'est la nécessité, le devoir impérieux de donner à ce pays ce qui lui manque le plus malgré l'abondance, la richesse, l'exubérance de tant de programmes purement politiques : un programme de travail ; — c'est qu'il est temps et qu'il n'est que temps de faire pour notre commerce, notre agriculture et, en termes plus généraux, notre travail national, ce que nous avons fait pour notre armée : réorganiser, perfectionner son

armement, le mettre en harmonie avec l'évolution, avec les progrès qui s'accomplissent en Europe, suivre et devancer nos rivaux dans l'effort considérable et sans précédent qu'ils font pour assurer et chez eux et au dehors la prépondérance de leur trafic. »

Que restait-il à dire après cela à M. de Freycinet?

L'attitude des deux membres prépondérants de l'ancien cabinet était faite pour gêner M. de Freycinet. Le président actuel du conseil des ministres ne pouvait laisser M. Jules Ferry et M. Waldeck-Rousseau se poser, en quelque sorte, comme les patrons des intérêts économiques et conservateurs, comme les représentants de la politique sage de travail et de réformes pratiques. Lui aussi a voulu prendre ce rôle: son discours de Toulouse, sans avoir tout à fait l'allure d'un programme de gouvernement, est, en quelque sorte, la contre-partie des manifestes de ses compétiteurs.

C'est, en même temps, une glorification de la république, une apologie du gouvernement et une invitation à la majorité ministérielle de ne pas écouter des sollicitations qui pourraient la disloquer.

Après avoir constaté la confiance inébranlable du pays dans l'avenir des institutions actuelles, après avoir rendu hommage à la sagesse du parti républicain et énuméré les progrès réalisés depuis seize ans, M. de Freycinet fait vivement appel à l'union de tous les républicains; c'est le principal de son discours. Pour effectuer cette union, le président du Conseil recommande d'ajourner les questions qui divisent et de concentrer tous les efforts sur celles qui sont de nature à rallier une majorité certaine et il indique, parmi ces dernières, la réforme de nos institutions militaires, l'amélioration de notre situation financière, la révision de notre régime fiscal, l'allègement des souffrances de l'industrie et de l'agriculture, les questions sociales; c'est-à-dire que, malgré les prétendus progrès réalisés depuis seize ans, tout reste à faire. M. de Freycinet peut-il croire que l'union se fera sur tous ces points entre les républicains? Et ne montre-t-il pas lui-même le faible de son ministère? Ni ses instances auprès de la gauche ne réaliseront cette union derrière laquelle il voudrait s'abriter contre ses compétiteurs; ni ses déclarations équivoques sur la conciliation de l'autorité et de la liberté ne lui rallieront les conservateurs. En réalité, rien n'est changé à la situation par le discours de M. de Freycinet.

A regarder au-delà du présent où s'agitent, sous les dehors de l'intérêt du pays, toutes les ambitions parlementaires, ces harangues

de prétendants au portefeuille et de ministres en place ont bien peu d'importance à côté des discours qui retentissent dans les réunions populaires. Le socialisme grandit de jour en jour et l'on n'a pas l'air de s'en apercevoir. Cependant, un parti d'hommes d'action se forme; le programme de la lutte sociale se précise. Derrière M. Clémenceau, il y a les Michelin, les Camélinat, les Basly, les Duc-Quercy, et derrière ceux-ci, il y a un monde. Ces jours derniers, comparaissaient en Cour d'assises trois des principaux orateurs et organisateurs du parti anarchiste, les sieurs Jules Guesde, Susini, Lafargue, dont les noms effaceront peut-être un jour ceux des Ferry et des Freycinet. Leur délit, ce n'était pas d'avoir professé les doctrines les plus révolutionnaires, les plus violentes : dans son libéralisme, l'avocat général, chargé de l'accusation, avait bien voulu reconnaître que les prévenus, comme propagateurs de doctrines plus ou moins utopistes, échappaient à la poursuite de la justice et ne relevaient que de la discussion : mais, en même temps qu'ils exposaient leurs théories, ils avaient provoqué leurs auditeurs au meurtre et au pillage et c'était là leur crime. Etrange distinction! Si les théories sont considérées comme inoffensives, comment leurs applications pourraient-elles être coupables? Ce matérialisme de la criminalité est la ruine de toute justice pénale.

Avec ses principes, la république en est à ne pouvoir condamner aucune idée, aucune doctrine. L'autorité lui manque pour réprimer la propagande des théories les plus subversives. Dès lors elle ne saurait les arrêter dans leurs conséquences. Puisqu'on laissait passer les théories, où est le vrai délit social, les accusés pouvaient répondre, comme ils ont répondu, et se donner l'avantage sur leurs juges. « Comment c'est nous qui sommes un péril social! C'est nous qui sommes accusés d'exciter au pillage, et contre qui? Contre ceux qui le pratiquent ouvertement et qu'on ne poursuit pas! » Et les accusés se sont transformés en accusateurs de la finance moderne, personnifiée en M. de Rothschild. Ils ont retourné le procès. Ils ont donné aux jurés à choisir, d'un côté entre les voleurs de la finance, et de l'autre les socialistes qui les dénoncent. « Si vous nous condamnez, leur ont-ils dit, vous vous ferez les complices des voleurs qui vous dépouillent, vous et votre classe; si vous nous acquittez, et vous pouvez le faire sans partager nos idées, vous reconnaîtrez que nous accomplissons un devoir public en dénonçant les voleurs que la justice respecte. » D'ailleurs, ils

ont prévenu leurs juges que leur verdict, quel qu'il fût, ne changerait rien à leur conduite. « Condamnés ou acquittés, nous continuerons à dénoncer les Rothschild et les voleurs de la finance, à ameuter les colères populaires contre leurs crimes, jusqu'au jour où, arrivés au pouvoir par les événements, nous pourrons les enfermer à Mazas et leur reprendre tous les biens volés à la nation. » Et le jury leur a donné gain de cause. Jules Guesde, Susini, Lafargue ont été acquittés, Rothschild condamné. Le socialisme en est là. De la théorie, il est passé à l'action. Il ne fait plus seulement des discours, il menace. On lui a toléré ses doctrines et maintenant il se prépare à les mettre en œuvre. Pour les gens prévoyants, le programme de gouvernement du citoyen Lafargue mérite plus d'attention que celui de M. de Freycinet.

Le socialisme s'est fait acquitter en Cour d'assises. Il a remporté un autre succès en obtenant, de la Société des houillères, par l'intermédiaire de M. Laur, député radical de la Loire, et ingénieur civil des mines, la cession, en toute propriété, et gratuitement à un syndicat ouvrier, de douze mines abandonnées par elle. Les ouvriers se sont immédiatement organisés et voilà mise en pratique la formule socialiste : la mine aux mineurs. Quelle que soit l'issue de cette expérience, c'est une grande imprudence de l'avoir faite dans des conditions qui semblent justifier la théorie du droit des ouvriers mineurs à la propriété des mines et de tous les droits analogues. Les gens sensés pensent avec raison que si cette expérience tourne bien, on aura stimulé les prétentions des ouvriers, et que si elle aboutit à un insuccès, on dira que celui-ci vient de ce que la Compagnie n'avait abandonné que les concessions improductives, et on réclamera d'elle, à titre de compensation, l'abandon d'autres concessions; on dira surtout que le mal vient de ce que les ouvriers ne disposaient pas d'un capital suffisant pour l'exploitation, et on créera un prétendu droit au capital comme corollaire du droit à la propriété de la mine. C'est déjà la thèse du *Cri du Peuple*.

On marche au socialisme, socialisme démagogique ou socialisme d'État, de plusieurs côtés à la fois. Pendant que commençait l'expérience de « la mine aux mineurs », on a vu poindre l'impôt sur le revenu. Depuis longtemps il en était question. Mais, cette fois, c'est sous forme d'amendement au budget qu'il se présente. M. Camille Dreyfus a saisi la Commission d'un projet qui est l'appli-

cation la plus étendue que l'on puisse faire de l'impôt sur le revenu, et en même temps la réalisation la plus complète d'un régime fiscal démocratique. L'impôt sur le revenu c'est, en effet, l'absorption du travail et de la fortune de tous par l'État. L'auteur de l'amendement divise les revenus en quatre classes.

Aucune valeur, aucune source de produit n'échappe à cet impôt destiné à combler le gouffre des budgets républicains. Ce n'est encore qu'un projet et le moment n'est pas tout à fait venu de le mettre en application. Mais il ne faut pas le perdre de vue et chacun, en prévision d'un avenir peut-être assez prochain, peut déjà calculer dans quelle mesure il l'atteindra. La suppression des droits d'octroi que l'on propose en échange de l'impôt sur le revenu ne serait, pour la grande majorité du public, qu'une compensation illusoire. Aux marchands seuls elle profiterait. Mais les vivres, les combustibles, les divers produits et les matériaux assujettis aux droits d'entrée, n'en coûteraient pas moins cher aux consommateurs.

Si l'amendement de M. Dreyfus n'est pas adopté tout de suite, c'est peut-être seulement parce qu'il ne saurait venir en aide au budget de 1887. Loin de le rejeter en principe, le ministre des finances s'est borné à déclarer qu'il ne croyait pas qu'il pût être appliqué cette année. Il est trop tard, à cette époque-ci, et avec les débats que comporterait un projet qui bouleverse tout notre système d'impôt, pour que l'on demande à l'impôt sur le revenu, l'équilibre sans lequel le budget ne pourrait être voté pour le 1er janvier. Le budget de 1887 reste donc avec ses embarras actuels, et ils sont grands. Le déficit est énorme : 172 millions! Pour le combler, le ministre des finances propose divers expédients doublés d'un nouvel emprunt. D'après ses propres aveux à la commission du budget, la situation financière de l'État est des moins prospères. Non seulement les recettes ont diminué, dans l'ensemble, mais les dépenses se sont accrues, et cela, même depuis le dépôt de son projet de budget. Les recettes du budget de 1886 ne sauraient dépasser 2 milliards 967 millions, tandis que les dépenses doivent être évaluées à 3 milliards 152 millions. En outre, par suite de moins values et des mécomptes survenus depuis le mois d'avril, les projets de M. Sadi-Carnot, pour équilibrer le budget, se trouvent eux-mêmes en déficit de 74 millions. Les dépenses pour Madagascar et le Tonkin s'y ajoutent également, en sorte que le déficit avoué par le ministre des finances s'élève à plus de 104 millions. Il n'y

a donc qu'un emprunt proportionné aux nécessités de la situation qui puisse aujourd'hui avoir quelque efficacité.

Le plan du ministre des finances consiste d'abord dans l'unification du budget par la suppression du budget extraordinaire de la guerre et des travaux publics, dans l'allègement de la dette flottante et l'augmentation des droits sur l'alcool, le tout couronné par un emprunt. Mais les expédients proposés par M. Sadi-Carnot pour réaliser l'équilibre du budget sont de plus en plus controversés. La Commission du budget, réunie d'urgence avant les Chambres, ne les accueille qu'avec réserve ; les journaux républicains ne les acceptent que parce qu'il est trop tard pour les discuter et pour qu'on ne se trouve pas acculé, le 31 décembre, à la nécessité des douzièmes provisoires. Le projet d'emprunt sans lequel s'écroule tout l'échafaudage de combinaisons du ministre des finances n'est pas non plus accueilli avec faveur. Un des prédécesseurs du ministre actuel le combat impitoyablement. M. Léon Say fait observer que ce nouvel emprunt serait d'autant moins pratique, que le dernier d'un milliard est encore en cours d'émission. D'ailleurs, ajoute-t-il, comment M. Sadi-Carnot, qui ne supprime le budget extraordinaire que pour éviter l'emprunt permanent qui en est la conséquence, ne voit-il pas que si cette suppression ne doit pas l'empêcher d'émettre tous les ans des titres de rente, c'est absolument comme s'il ne supprimait rien !

Devant le déficit, devant l'insuffisance des combinaisons du ministre des finances, le moment est favorable pour présenter l'impôt sur le revenu. A côté du projet de M. Dreyfus, il y en a un autre un peu différent de M. Yves Guyot. L'idée fait son chemin. En attendant qu'elle se réalise, la Commission du budget a voulu opérer de son côté, en se prononçant pour la suppression du budget des cultes. Pourtant, il avait été convenu au mois de juillet qu'il n'en serait plus question cette année. La conduite de la Commission a paru blâmable aux journaux républicains eux-mêmes. Qu'avait-elle besoin de soulever en ce moment une question qu'on ne pouvait résoudre? La Commission n'a pas été insensible à ces reproches. Par un premier vote, elle avait supprimé le budget des cultes; par un second, elle l'a rétabli. Mais, le principe sauf, elle s'est dédommagée dans le détail. Ne pouvant supprimer, elle a rogné. Les évêques ne méritaient-ils pas une leçon? N'est-ce pas de leur faute d'abord si le clergé continue

à se montrer hostile aux institutions républicaines et si par là le mouvement des populations vers la république est entravé? Une réduction de 4,000 francs apprendra aux archevêques et aux évêques qu'ils ne doivent être que les humbles serviteurs du gouvernement qui les paye. Il fallait en finir aussi avec les chapitres qui ne sont pourtant pas des foyers de propagande réactionnaire. Mais la république est lasse de nourrir ces quelques centaines de vieux prêtres, et elle a besoin de faire des économies. On dépense beaucoup trop aussi pour les temples de la superstition, et c'est folie de mettre tant d'argent dans les églises quand toutes les écoles ne sont pas encore construites. La commission a donc notablement réduit les crédits destinés à l'entretien des édifices diocésains et aux secours en faveur des églises et des presbytères. Pour finir, elle a supprimé totalement l'allocation du clergé tunisien.

Ces réductions, il faut le dire, n'ont pas été unanimement approuvées des républicains. Plusieurs journaux les ont qualifiées de tracasseries mesquines et inutiles. A l'égard des chanoines en particulier, pour lesquels il avait été convenu que, si les défunts n'étaient pas remplacés, les vivants, du moins, continueraient à jouir de leur traitement, on a trouvé, même à gauche, que cette façon d'agir n'était pas loyale. On a objecté à la Commission les promesses faites, les droits acquis. Beaucoup de chanoines n'ont, pour subsister, que leur pension de 1,600 francs : serait-il juste, serait-il digne de les en priver? On a surtout reproché à la Commission la suppression du crédit de 100,000 francs affecté extraordinairement au clergé de Tunisie et d'Algérie. Des journaux libres-penseurs se sont même trouvés pour réclamer, au nom du patriotisme, le maintien de l'allocation. C'est beaucoup moins le clergé français de Tunisie que la France elle-même que cette mesure frappe. Le gouvernement n'ignore pas tout ce que le cardinal Lavigerie, en particulier, a fait pour la France au moment de la guerre de Tunisie, tout ce qu'il a continué d'y faire pour assurer sa domination et étendre son influence. Un clergé français en Tunisie est le complément de la conquête; non seulement il contribue aussi efficacement que le corps d'occupation à pacifier le pays et à le maintenir sous notre loi, mais il est un agent des plus actifs de propagande française.

Il y a dans nos possessions de l'Afrique septentrionale de nom-

breuses colonies italiennes et espagnoles que nous devons grouper autour de nous. Si le clergé français est mis dans l'impossibilité de vivre sur ces territoires et d'exercer sur ces populations une influence favorable à la France, il sera aussitôt remplacé par un clergé étranger qui exercera sur elles une action en sens inverse. Cette considération a frappé même des journaux républicains. Que dans cette lutte d'influence le clergé italien vienne à prendre la place du nôtre et à se faire une nombreuse clientèle à nos dépens, et il arriverait, comme le fait remarquer justement l'un d'eux, que l'expédition de Tunisie, motivée surtout par la nécessité de ne pas laisser s'établir, aux portes de notre colonie algérienne, une autre puissance maritime que la nôtre, aurait finalement pour résultat de l'y installer de nos propres mains par les voies religieuses, les plus efficaces et les plus durables.

Ce serait une bien étrange contradiction de sacrifier aux passions antireligieuses, beaucoup plus qu'à des besoins d'économie, l'influence française en Tunisie, après s'être montré si jaloux de la conserver en Chine, au prix même d'une rupture avec Rome. En soi, la détermination prise par S. S. Léon XIII, sur l'invitation du gouvernement chinois, d'établir un représentant du Saint-Siège auprès de la cour de Pékin, n'était pas de nature à effaroucher les intérêts français. Le caractère diplomatique de l'envoyé du Pape faisait craindre à notre gouvernement que le protectorat des chrétiens ne passât du représentant de la France à celui du Saint-Siège et n'amenât un déplacement d'influence. S'il y avait eu lieu de craindre que cette mesure ne portât préjudice à la situation et aux droits acquis de la France, rien n'eût été plus facile que de s'entendre de part et d'autre sur les conditions de l'envoi du légat apostolique et sur la délimitation réciproque des pouvoirs de l'agent français et du ministre pontifical. Dès le premier jour, le ministère Freycinet a pris ombrage de la résolution manifestée par le Saint-Père de donner suite aux avances de la Chine. Pour la papauté il y avait là un accroissement de crédit et pour l'Église un moyen d'action que le Souverain Pontife ne pouvait négliger. Une entente aurait été désirable. Pour dissiper toutes les préoccupations causées en France par les négociations engagées entre le Saint-Siège et le gouvernement chinois, Léon XIII avait décidé d'envoyer à Pékin un représentant temporaire, en qualité de légat extraordinaire ayant pour mission spéciale d'étudier, avec le ministre de France et le

gouvernement chinois, les conditions dans lesquelles serait réglée ultérieurement la représentation définitive du Saint-Siège à Pékin. La désignation de Mgr Agliardi pour cette mission, au lieu d'être prise comme une preuve de la bonne volonté du Pape, n'a fait, au contraire, qu'exciter les défiances et les récriminations. Un instant même, certains propos attribués à l'éminent prélat tendaient à faire de lui un ennemi de la France et à présenter son envoi à Pékin comme une mesure d'hostilité envers elle. La presse républicaine se montrait fort animée. On parlait de dénoncer le Concordat, de rompre avec le Vatican. Les dispositions du gouvernement inspiraient sans doute le langage des journaux. Au milieu de toute cette agitation, diverses informations venues de Rome annonçaient que, en présence des questions multiples d'ordre pratique que soulève l'exécution immédiate du projet, le Saint-Père, tenant compte de certaines appréhensions et des vœux des catholiques français, aussi bien que des récentes communications du gouvernement, avait résolu d'ajourner pour le moment le départ de son légat extraordinaire en Chine.

Il y avait là un nouveau témoignage de la condescendance du Saint-Père pour la France et la preuve manifeste que, dans cette affaire importante, Léon XIII tout en s'inspirant des intérêts généraux de l'Église, s'était préoccupé de ne point léser ceux de la France, et savait même porter la bienveillance envers elle jusqu'à tenir compte des susceptibilités du sentiment français.

Tous les organes de la presse n'ont pas compris cette mansuétude du Saint-Père, et là où il n'y avait qu'un désir paternel de conciliation, quelques journaux ont voulu voir l'effet des menaces du gouvernement et ils ont fait de l'extrême modération de Léon XIII un sujet de triomphe pour M. de Freycinet. Grande victoire, en vérité! La diplomatie républicaine n'en remporte guère que de ce genre. Depuis l'échec éclatant de M. de Freycinet en Egypte, qui a fait perdre à la France la position qu'elle y avait acquise, il n'est plus permis de célébrer les mérites de ce ministre des affaires étrangères. On ne voit pas jusqu'ici que ses talents diplomatiques aient fait merveille au Tonkin, à Madagascar, au Nouvelles-Hébrides. Malgré la présence de M. Paul Bert, l'homme de choix de M. de Freycinet, la situation ne s'améliore guère dans nos possessions de l'Indo-Chine. Non seulement l'organisation de notre protectorat rencontre des difficultés de plus en plus grandes devant lesquelles M. Paul

Bert se trouve si impuissant qu'on a pu lui attribuer l'intention de rentrer en France, mais les massacres de chrétiens continuent pour ainsi dire sous nos yeux et entretiennent un fanatisme aussi inquiétant pour l'occupation française que pour l'existence des missions catholiques.

A Madagascar, c'est la situation même de la France dans cette île qui est remise en question. Les relations de notre résident général, M. Le Myre de Vilers, avec le gouvernement hova sont devenues des plus difficiles. Il est évident que les Malgaches subissent à contre cœur les conditions, assez douces pourtant, du traité du 17 décembre 1885. Des difficultés sont survenues à propos de la création d'une banque nationale à Madagascar, qui menacent de tourner en incident des plus graves. La malencontreuse note ajoutée après coup au traité par M. Patrimonio et l'amiral Miot vient en aide à la mauvaise volonté et aux résistances du gouvernement de Tananarive. D'après cette note l'immixtion de la France dans la politique extérieure du gouvernement du pays ne pouvait être admise que dans le cas d'une cession d'une partie quelconque du territoire à une nation étrangère. Le gouvernement français a refusé de ratifier cette note et prétend qu'elle ne saurait diminuer en rien la portée du traité qui donne à la France le contrôle général sur toutes les affaires extérieures de Madagascar. Les Hovas, à l'instigation de l'Angleterre et de ses pasteurs protestants repoussent cette interprétation et veulent s'en tenir à la note. De là un conflit à propos de cette banque nationale que le cabinet français refuse de reconnaître. Des procédés blessants pour M. Le Myre de Vilers l'ont obligé à quitter Tananarive; il s'est rendu à Tamatave autant par mesure de sécurité qu'en manière de protestation. La situation est telle aujourd'hui que notre résident général ne peut plus se maintenir à son poste que si les Hovas savent la France absolument résolue à ne tolérer aucune atteinte aux arrangements conclus avec elle, aucun manque d'égards envers son représentant. Mais pour cela une nouvelle expédition de Madagascar sera peut être nécessaire. Voilà une occasion pour les journaux ministériels de vanter l'habileté diplomatique de M. de Freycinet! Que notre ministre des affaires étrangères en fasse preuve en cette circonstance; qu'il sache maintenir les droits de la France à Madagascar sans qu'il soit nécessaire d'engager le pays dans une nouvelle aventure coloniale.

Triompher du Pape n'est point malaisé, quand la modération et la bienveillance paternelle du Pontife ont rendu le succès si facile. Un bien plus vaste champ est ouvert en ce moment au génie diplomatique de M. de Freycinet ; de bien plus grands triomphes l'attendent. Une grande partie est engagée en ce moment en Europe ; il a à y jouer un rôle : comment s'en acquittera-t-il? Ce n'est point assez d'avoir envoyé à Berlin, pour représenter la France, en remplacement de M. de Courcel, un subordonné, directeur au ministère des affaires étrangères, qui ne sera dans ses mains qu'un instrument docile. Plus le choix de l'ambassadeur est humble, plus M. de Freycinet aura à agir par lui-même. C'est au moment où l'empereur d'Allemagne entrait triomphalement à Strasbourg et rappelait amèrement à la France, par l'éclat des fêtes et des manifestations publiques, sa déchéance, que M. Herbette était envoyé à Berlin pour y suivre, vis-à-vis de M. de Bismarck, les événements dont le nœud est dans la capitale de l'empire allemand.

L'affaire de Bulgarie, qui tient en ce moment toute l'Europe attentive, n'est si grave que parce qu'elle recouvre des combinaisons dont le secret est à Berlin. Chassé par un obscur coup de main militaire, puis rappelé par une contre-révolution et par le vœu des populations et de l'armée bulgare, le prince Alexandre n'est rentré à Sofia que pour y abdiquer définitivement. Devant l'armée, l'heureux héros de Philippopoli a déclaré que l'indépendance de la Bulgarie exigeait son départ, car autrement elle serait exposée à une occupation russe. Un télégramme du czar, en réponse à une humble consultation, lui avait, en effet, signifié qu'il ne pouvait rester. Le dernier acte d'autorité du jeune prince a été d'organiser une régence en attendant que le pays reçoive un souverain agréable à la Russie. L'Assemblée appelée à l'élire se montre divisée, incertaine, travaillée par des influences contraires. En Russie, on se plaint tout haut des manifestations contradictoires du *Sobranié* qui adresse tour à tour des télégrammes de dévouement au czar et d'affection au prince que la voix populaire salue déjà du titre de martyr de l'indépendance nationale; on craint que les députés bulgares, malgré la pression qu'exercent sur eux le consul et les autres agents de l'empire moscovite, ne finissent par rappeler le prince exilé. Ce qui déplaisait, à Saint-Pétersbourg, dans le prince Alexandre ne saurait être vu plus favorablement de la part du *Sobranié*. On reprochait au jeune prince d'avoir voulu faire

l'Alexandre de Macédoine au lieu d'être simplement l'Alexandre de Battembeg, humble vassal de la Russie; supportera-t-on que le *Sobranié* joue à l'Assemblée souveraine et s'avise de rendre à la Bulgarie le prince de son choix? La Russie, représentée par son envoyé, le général Kaulbars, réclame une autre assemblée des élections à longue échéance; elle veut être libre d'agir à son gré.

L'affaire en est là. Dans cette ingérence violente de la Russie à Sofia, l'Autriche commence à voir une nouvelle phase de cette politique panslaviste qui la menace de si près. D'ailleurs des troupes russes sont concentrées sur la frontière, prêtes à entrer en Bulgarie pour briser ou appuyer le vote de l'Assemblée nationale. Dans le parlement hongrois, on a déjà demandé des explications au gouvernement et sur ses intentions et sur les agissements de la Russie. S'il est d'avis, lui a-t-on dit, que le traité de Berlin, en vertu duquel l'autonomie de la Bulgarie sous la suzeraineté du sultan est reconnue, subsiste toujours, ne pense-t-il pas qu'une occupation de ce pays par les troupes russes est inadmissible, et illicite toute intervention de la Russie dans les affaires intérieures de la Bulgarie, par l'envoi d'un commissaire et d'officiers destinés à l'armée? Peut-être viendra-t-il de Pesth quelque lumière sur le secret de la crise bulgare.

L'Autriche a raison de s'inquiéter. L'opinion publique commence à trouver que la fameuse alliance austro-allemande pourrait bien n'être qu'une mystification pour l'empire des Habsbourg. Il ne paraît que trop clair que l'Allemagne le sacrifie à ses convenances particulières. La politique de M. de Bismarck se révèle. Depuis le jour où l'intervention de la Russie l'a empêché de se jeter sur la France pour l'accabler avant qu'elle ne put se relever militairement, depuis 1875, le plan du grand chancelier a été d'isoler la France en Europe et surtout d'empêcher une alliance de la Russie avec elle. Nos hommes d'État, et M. de Freycinet en particulier, n'ont que trop servi ses desseins. A l'heure actuelle, à la veille des plus graves complications peut-être, la France n'a pas encore d'ambassadeur à Saint-Pétersbourg, et elle n'en a pas parce que les exigences du radicalisme, qui font loi pour M. de Freycinet, l'ont contraint à infliger au czar un outrage personnel par l'amnistie du fameux Krapotkine. La République ne pouvait mieux faire les affaires de l'Allemagne. Elle-même tient la Russie à l'écart. Néanmoins, pour prévenir tout rapprochement, l'Allemagne fait à la Russie, dans les Balkans, toutes les concessions compatibles avec ses

propres intérêts. Le traité de Berlin qui a accru l'influence russe sur les rives du Danube, en plaçant en quelque sorte sous sa tutelle la principauté de Bulgarie, dont la Turquie n'est restée suzeraine que pour la forme; le guet apens militaire de Sofia, qui a renversé le prince Alexandre dont les allures trop indépendantes compromettaient le protectorat russe, l'un et l'autre ne se sont faits que du consentement de l'Allemagne. Mais ces concessions de l'Allemagne à la Russie, c'est aux dépens de l'Autriche qu'elles ont été faites, et plus la Russie avance, plus le cercle du panslavisme se resserre autour de l'Autriche et plus il y a lieu pour l'empire fédéraliste de redouter un voisinage qui peut devenir bien vite une cause de démembrement.

A l'affaire bulgare vient se rattacher la question d'Égypte, toujours ouverte. La dépossession du prince Alexandre de Battemberg est un échec pour l'Angleterre, dont l'influence l'avait fait élire et en qui elle avait un allié contre la Russie. Chassée des Balkans, amoindrie à Constantinople, la Grande-Bretagne trouverait une compensation dans la prise de possession de l'Égypte, où elle s'établirait en face de Constantinople et de la Russie. Mais la France n'a pas renoncé non plus tout à fait à l'Égypte, où elle occupait naguère encore une position prépondérante. Le réveil de la question égyptienne, que le nouveau cabinet britannique paraît décidé à reprendre, serait aussi pour M. de Freycinet l'occasion d'une belle revanche diplomatique. L'Égypte servira-t-elle, dans les plans de l'Allemagne, à tourner l'Angleterre contre la France et à priver ainsi notre pays de la seule alliance qui lui reste, alliance d'ailleurs illusoire, et à faire l'isolement complet autour de nous? Ou, au contraire, sera-t-elle le prix de la liberté d'action que la Russie demanderait à la France sur le Danube, au cas où l'Autriche dupe de l'alliance des deux Empires du centre serait tentée de faire cause commune avec la France contre la puissance moscovite? Tout est confus, tout est incertain dans les événements qui ont pour théâtre en ce moment les Balkans. Ce n'est pas sans inquiétude pour la paix que l'on se demande ce qui sortira de toutes les combinaisons auxquelles l'affaire bulgare peut donner lieu et où se trouvent mêlés, à la fois, les trois grands empires et les deux grandes puissances occidentales.

Devant les éventualités qui menacent de troubler un jour ou l'autre si profondément l'équilibre européen, la petite insurrection

militaire de Madrid ne paraît qu'un léger incident. Cependant l'esprit de révolte qui s'y est manifesté par une tentative de *pronunciamiento* républicain, l'assassinat du général par lequel les insurgés ont préludé à leur sanglant coup de main, les circonstances de cette émeute qui a éclaté dans la capitale même, ce sont là des indices, qui ont bien leur gravité, des progrès généraux du socialisme en Europe. La monarchie espagnole, même sous le faible gouvernement d'une régente, n'en sera pas tout de suite ébranlée; mais il y a là pour le ministère libéral un grave avertissement à tenir compte des dangers que la propagande révolutionnaire peut faire courir à l'Espagne.

Arthur Loth.

MEMENTO CHRONOLOGIQUE

25 *août.* — Le pasteur Drougt, chapelain de la colonie anglaise de Chantilly, est expulsé de France. Son crime, comme celui du baron de Keuschendorf, est d'être allé présenter ses hommages au duc d'Aumale le jour de son expulsion.

Funérailles de Mgr Dupont des Loges.

Un concours immense de fidèles et de prêtres accourus de tous les points de l'Alsace-Lorraine y viennent rendre un suprême hommage à l'éminent prélat. La France épiscopale y est représentée par son Eminence le cardinal Langénieux, archevêque de Reims, NN. SS. Foulon, archevêque de Besançon, de Briey, évêque de Saint-Dié, Turinaz, évêque de Nancy, Gronindard, évêque de Verdun.

26. — Le ministère de l'agriculture fait publier le relevé des quantités de froment, graines et farines, importées et exportées du 1er avril au 15 août 1886. Pour la première quinzaine du mois d'août, les importations en grains atteignent le chiffre de 278,607 quintaux, tandis que les exportations ne dépassent pas celui de 9 quintaux.

27. — M. Jules Grévy, on ne sait trop pour quels motifs, revient à Paris pour présider le conseil des ministres, qui aura lieu demain. Ce retour inattendu donne lieu, dans le monde politique, à mille commentaires plus ou moins vraisemblables.

Entrevue à Fransensbad du prince de Bismarck et de M. de Giers, chancelier russe. On suppose que cette entrevue a surtout pour objet les événements qui se passent actuellement en Bulgarie.

28. — Réunion, à l'Elysée, du conseil des ministres sous la présidence de M. Grévy.

L'agence Havas, avec toute *la bonne foi* qu'on lui connaît, donne le résumé suivant de ce qui s'est passé au sein du Conseil. Libre à nos lecteurs d'en prendre et d'en laisser :

« M. de Freycinet, ministre des affaires étrangères, a fait part à ses collègues des renseignements recueillis sur les affaires de la Bulgarie. On ignore encore les dispositions du prince Alexandre relativement à l'éventualité de son retour dans la principauté.

« M. de Freycinet a rendu compte également de l'état des négociations engagées avec le Vatican au sujet de notre protectorat en Extrême-Orient. Aucune décision définitive n'a encore été prise par le Saint Siége. »

Enfin, le ministre des affaires étrangères a communiqué les dépêches des

derniers courriers de Madagascar et de l'Indo-Chine. La situation est sensiblement la même en Annam. Au Tonkin, aux environs de Lao-Naï, quelques attaques de pirates ont eu lieu.

M. Sarrien a ensuite rendu compte des délibérations des conseils généraux.

M. Demôle, garde des sceaux, a soumis au Conseil un décret portant organisation de la justice musulmane en Algérie. Il a fait ensuite signer par le président de la République plusieurs décrets portant des nominations dans la magistrature et dans les justices de paix.

A Paris, grande réunion publique à la salle Favié. Quinze cents personnes y assistent. Discours Vaillant, Baudin, Camélinat, Goullé, Susini, Boulet, terminés aux cris de : « Vive la République sociale! »

29. — Trois élections sénatoriales. Dans le Cantal, M. Devès, ancien ministre, n'est élu qu'au troisième tour de scrutin.

Dans la Haute-Garonne, M. Féral, républicain, est élu au second tour, grâce à la retraite des autres candidats républicains. M. Lartet, conservateur, a obtenu 381 voix au premier tour et 396 au scrutin de ballottage.

Dans la Loire-Inférieure, M. Guibourd, conservateur, est nommé par 644 voix contre 304 données au candidat républicain.

30. — Une importante démonstration socialiste a lieu à Londres pour demander la mise en liberté de John M. Williams, le socialiste récemment condamné à la prison.

Les groupes des manifestants sont arrivés des divers quartiers de la ville, précédés de musiques qui jouaient *la Marseillaise*. Plusieurs discours ont été prononcés. Les résolutions adoptées demandent la mise en liberté de M. Williams et affirment la nécessité de l'émancipation du travail et le droit pour les travailleurs de posséder l'outillage de production.

31. — Célébration du centenaire de M. Chevreul. Des fêtes splendides sont données en son honneur au Muséum d'histoire naturelle et à l'Hôtel de Ville. Le soir, grande retraite aux flambeaux sur les boulevards. Depuis les fêtes données en l'honneur du Shah de Perse, les habitants de Paris n'avaient pas encore vu défiler sur les boulevards une retraite aussi belle.

Rentrée du prince Alexandre dans ses États. Il est accueilli avec enthousiasme.

Le Saint-Père adresse le Bref suivant à M. l'abbé Icard, supérieur général de la Compagnie de Saint-Sulpice, à l'occasion des attaques dont cette Compagnie a été l'objet de la part du continuateur de l'Histoire de l'Eglise, de M. l'abbé Darras :

A notre cher et religieux Fils, H. J. Icard, supérieur de la Compagnie de Saint-Sulpice. — Paris.

LÉON XIII, PAPE.

« Cher et religieux Fils, salut et bénédiction apostolique.

« Nous avons reçu, avec l'expression de votre respectueuse obéissance, l'opuscule que vous avez publié, pour réfuter les pages écrites contre votre Compagnie par le continuateur de l'Histoire ecclésiastique de Darras, et pour faire justice des accusations qui y sont formulées contre votre famille

religieuse. Nous avons eu pour agréables, très cher Fils, les témoignages de votre dévouement, et, sachant non seulement la haute estime dont vous honorent les illustres Evêques de France, car ils Nous l'ont exprimée à Nous-même dans les termes les plus élogieux, mais aussi combien ils se tiennent redevables envers votre Société pour le concours qu'elle prête à l'éducation des clercs de leurs séminaires, Nous n'avons pu Nous défendre d'une émotion pénible en présence de l'opposition malveillante soulevée contre votre Congrégation et des allégations injustes qui tendent à diminuer, aux yeux du public, son crédit et sa réputation.

« Pour vous, très cher Fils, fort des suffrages si graves et si honorables dont votre Compagnie ne cesse d'être l'objet, surmontez votre tristesse, relevez votre courage et méprisez les attaques de vos détracteurs. Continuez vaillamment, vous et les vôtres, de mériter, par vos vertus et votre piété, l'approbation des gens de bien, et comptez sur Notre paternelle affection pour vous et votre Société.

« Si Nous aimons à vous en donner ici l'assurance, Nous serons plus heureux encore de montrer par des actes combien votre honneur et votre considération Nous tiennent au cœur.

« En attendant, très cher Fils, Nous appelons sur vous et sur tous ceux qui relèvent de votre autorité, l'abondance de tous les dons célestes, afin que vous puissiez travailler de plus en plus à la gloire de Dieu et au bien de l'Eglise, et, comme gage de ces faveurs, Nous vous accordons à tous et à chacun, la bénédiction apostolique.

« Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 10 juillet 1886, la neuvième année de Notre Pontificat.

Le Saint-Père adresse la lettre apostolique suivante aux évêques de Hongrie :

LÉON XIII, PAPE

Vénérables frères, salut et bénédiction apostolique.

« Ce que Nous désirions vivement et depuis longtemps, c'est-à-dire qu'il Nous fût donné de vous entretenir opportunément par Nos lettres, de même que Nous l'avons fait pour les évêques d'autres pays, dans le but de vous communiquer Nos intentions sur les choses qui semblent toucher à la prospérité et au salut des intérêts chrétiens des Hongrois, une excellente occasion Nous permet de le faire ces jours-ci mêmes, où la Hongrie célèbre comme un heureux souvenir la délivrance de la ville de Bude, accomplie il y a deux siècles. — Certes, dans les fastes nationaux des Hongrois, c'est une gloire à jamais insigne qu'il ait réussi à vos ancêtres, après que leur capitale avait été occupée par l'ennemi un siècle et demi durant, de la reconquérir par leur bravoure et leur constance. Afin que la mémoire et le bénéfice de ce divin bienfait fussent durables, le Souverain Pontife, Innocent XI, décréta, à juste titre, qu'au lendemain des calendes de septembre, jour où fut accompli ce grand événement, des cérémonies solennelles fussent célébrées, dans tout le monde chrétien, en l'honneur de saint Etienne, le premier de vos rois apostoliques. Aussi bien, comme on ne l'ignore pas, le

Siège Apostolique eut sa part, et non pas la moindre, dans cet important et très heureux événement, qui fut comme le fruit immanquable de la brillante victoire remportée à Vienne, trois ans auparavant, contre le même ennemi; victoire attribuée à bon droit en grande partie au zèle apostolique d'Innocent XI, et grâce à laquelle commencèrent à s'affaiblir en Europe les forces des mahométans.

« Au reste, même avant cette époque, en des temps analogues, Nos prédécesseurs avaient contribué souvent par les conseils et les secours, par l'argent et les alliances, à accroître la prospérité de la Hongrie. On compte plusieurs Pontifes romains, depuis Calixte III jusqu'à Innocent XI, dont il faudrait à ce sujet rappeler le nom avec honneur. Qu'il suffise de signaler entre tous Clément VIII, à qui, lorsque les provinces de Strigonie et de Vincestgraz furent affranchies de la domination turque, les Assemblées suprêmes du royaume décrétèrent de rendre de publiques actions de grâces, pour avoir opportunément et largement soutenu les intérêts de l'Etat au moment où ils étaient délaissés et que l'on devait, en quelque sorte, en désespérer. — C'est pourquoi, de même que le Siège Apostolique n'a jamais manqué de venir en aide à la nation hongroise toutes les fois qu'il lui a fallu combattre contre les ennemis de la religion et de la morale chrétiennes, de même aussi, maintenant que le souvenir d'un heureux événement réjouit les cœurs, il s'unit volontiers à vous pour participer à votre juste allégresse; et, tenant compte de la différence des temps, Nous visons uniquement et Nous travaillons à confirmer le peuple dans la profession de la foi catholique, et Nous consacrons Nos efforts à conjurer, autant que Nous le pouvons, les périls communs; par là même, Nous servons la cause du salut public.

« La Hongrie est elle-même témoin qu'il ne saurait y avoir de plus grand bienfait de Dieu, pour les individus en particulier ou pour les Etats, que de recevoir, par sa grâce, la vérité catholique, et, une fois reçue, de la garder avec persévérance. Dans ce bienfait suprême, se trouve la somme complète des autres biens avec l'aide desquels non seulement chaque homme en particulier peut obtenir la félicité éternelle du ciel, mais les nations ausssi arrivent à la grandeur et à la prospérité vraiment dignes de ce nom. Ce que le premier de vos rois apostoliques ayant parfaitement compris, il n'eut rien de plus à cœur dans ses prières à Dieu, il ne poursuivit rien plus laborieusement et plus constamment, pendant toute sa vie, que de propager la foi catholique dans tout son royaume et de l'y établir, dès le principe, sur de solides fondements. Ainsi commença de bonne heure, entre les Pontifes romains et les rois et le peuple de Hongrie, cet échange de dévouement et d'assistance qui, à aucune époque suivante, n'a été démenti. Etienne établit et fonda le royaume; mais ce fut du Pontife romain qu'il reçut le diadème royal. Il fut sacré de par l'autorité pontificale, et il voulut faire de son royaume comme un don au Siège Apostolique. Il dota avec munificence un bon nombre de sièges épiscopaux; il en institua pieusement plusieurs autres; mais, dans ces actes de mérite, il eut pour auxiliaire la souveraine bonté du Siège Apostolique qui, dans bien des cas, fit preuve d'une condescendance vraiment extraordinaire. C'est dans sa foi et dans sa piété

que ce roi très saint puisa le don de conseil et les meilleures règles pour le gouvernement de la chose publique; et, rien que par son assiduité à la prière, il obtint une trempe d'âme si forte qu'il sut réprimer les conspirations perverses des rebelles et refouler, victorieux, tous les assauts des ennemis.

« C'est ainsi que, sous les auspices de la religion, votre nation s'est formée et que, sous son égide et sa conduite, vous êtes parvenus non seulement à maturité, mais à obtenir l'affermissement du pouvoir et la gloire pleine d'éclat qui rejaillit sur votre nom. Cette foi, que la Hongrie avait reçue comme en héritage de son roi et de son père, elle l'a saintement et inviolablement conservée, et cela même au milieu des plus graves difficultés, lorsque l'erreur pernicieuse arrachait les peuples voisins du sein maternel de l'Église. En même temps que la foi catholique, le respect et l'attachement au Siège de Pierre demeurèrent constants dans la personne des rois apostoliques, parmi les évêques et chez le peuple tout entier; en retour, l'on a vu confirmées par des témoignages perpétuels l'affection et la bienveillance paternelle des Pontifes romains envers les Hongrois. Grâce à Dieu, ces antiques liens subsistent encore aujourd'hui, après une si longue succession de siècles et d'événements, et ces vertus de vos aïeux ne sont point taries dans leurs descendants. Il faut surtout louer ces efforts assidus consacrés, non sans fruit, à l'accomplissement des devoirs épiscopaux; ces soulagements apportés aux malheurs publics; ce zèle déployé dans la défense des droits de l'Église; cette ardeur constante et dévouée pour la conservation de la foi catholique.

« En rappelant à l'esprit ces choses, notre âme est émue d'une douce joie; et volontiers nous en décernons la louange méritée à vous, vénérables Frères, et au peuple hongrois. — Mais nous ne saurions passer sous silence, ce qui, d'ailleurs, n'est ignoré de personne, combien les temps actuels sont partout contraires à la pratique de la vertu, par combien d'artifices l'Église est combattue et combien il est à craindre, au milieu de tant de périls, que la foi ébréchée ne languisse là même où elle était plus ferme et où elle avait jeté de plus profondes racines. Il suffit de signaler la source si funeste de tant de maux, c'est-à-dire les principes du *rationalisme* et du *naturalisme* librement propagés de toutes parts. Il s'y joint d'innombrables appâts de corruption : la tendance si souvent hostile du pouvoir public vis-à-vis de l'Église, si même on n'en vient pas à la défection ouverte; l'audace obstinée des sociétés secrètes; le système si généralement adopté d'élever la jeunesse sans tenir de Dieu le moindre compte.

« Or, certes, jamais il n'a été plus nécessaire qu'en ce temps-ci de comprendre et de se persuader intimement combien grande est non seulement l'opportunité, mais la nécessité absolue de la religion catholique pour la tranquillité et le salut public. On voit, en effet, par l'expérience quotidienne à quelle extrémité voudraient réduire les États ceux qui sont accoutumés de ne respecter aucune autorité, de ne tolérer aucun frein à leurs cupidités. Certes, nul n'ignore désormais où ils tendent et par quels moyens, avec quelle obstination ils s'efforcent d'y parvenir. Les plus grands empires, les républiques les plus florissantes se voient assaillis en quelque sorte à toute

heure par ces foules d'individus unis ensemble par la communauté des mêmes desseins et par l'identité des moyens d'action, de sorte que la tranquillité publique est toujours menacée de quelque péril. Ç'a été un salutaire conseil, comme on l'a fait dans certains pays, d'en venir, pour combattre une aussi grande audace du mal, à fortifier l'autorité des magistrats et à augmenter la rigueur des lois. Toutefois, pour conjurer la terreur du *socialisme*, ce qu'il y a d'excellent, de vraiment efficace et sans quoi la crainte du châtiment ne sert pas à grand'chose, c'est d'inspirer aux citoyens un esprit profondément religieux et de leur inculquer le respect et l'amour de l'Église. La religion, en effet, est la sauvegarde sacrée de l'intégrité des mœurs et de toutes les vertus qui jaillissent de la religion comme de leur source, sous la conduite et le magistère de l'Eglise. Quiconque suit pieusement et entièrement les préceptes de l'Evangile se tient bien loin, par le fait même, de tout ombre de socialisme. De même, en effet, que la religion commande de vénérer Dieu et de le craindre, de même aussi elle ordonne d'être soumis et d'obéir au pouvoir légitime; elle défend de rien entreprendre de séditieux; elle prescrit de respecter les biens et les droits d'autrui; à ceux qui ont plus de richesses, elle ordonne de venir en aide avec bonté à la multitude de ceux qui sont dans l'indigence; elle entoure les pauvres de toutes les ressources de la charité; elle répand ses plus douces consolations sur les malheureux, en leur inspirant l'espoir de biens immenses et immortels, qui seront d'autant plus grands que l'on aura eu plus durement ou plus longtemps à souffrir.

« C'est pourquoi ceux qui président aux destinées des nations ne sauraient rien faire de plus sage et de plus opportun que de laisser la religion, libre de tout obstacle, exercer son influence sur l'esprit des peuples et les ramener par ses préceptes à la vertu et à l'intégrité des mœurs. Se défier de l'Église, la tenir en suspicion, outre que c'est chose ouvertement injuste, ne saurait profiter à d'autres qu'aux ennemis de l'ordre civil, à ceux qui désirent le bouleversement de la société. Ces redoutables soulèvements populaires, ces foules turbulentes qui ont ébranlé ailleurs la paix publique, la Hongrie, grâce à Dieu, ne les a pas vus. Mais l'imminence du péril nous impose absolument, à Nous aussi bien qu'à vous, Vénérables Frères, de consacrer Nos soins à le prévenir et à faire en sorte que, de plus en plus, la religion fleurisse et prospère parmi vous, et que les institutions chrétiennes y restent en honneur. — A cet effet, il est à désirer, tout d'abord, que l'Église jouisse, dans tout le royaume de Hongrie, d'une pleine et entière liberté, comme elle en jouissait autrefois, liberté dont elle ne s'est jamais servie, que pour le bien public. Aussi avons-Nous souverainement à cœur qu'on élimine des lois ce qui s'y trouve en désaccord avec les droits de l'Église, ce qui diminue sa liberté d'action et ce qui entrave la profession du catholicisme. Pour l'obtenir, il nous faut travailler constamment, à Nous et à vous, autant que les lois le permettent, de même que l'ont déjà fait à cette fin tant d'hommes illustres. En attendant, et tant que resteront en vigueur ces dispositions légales dont Nous parlons, il vous faut faire en sorte qu'elles nuisent le moins possible au salut des âmes et indiquer avec soin aux peuples quels sont, sous ce rapport, les devoirs de chacun. Nous allons

indiquer quelques points qui semblent être particulièrement pernicieux.

« Ainsi, par exemple, c'est le suprême devoir d'embrasser la vraie religion, devoir qui ne saurait être limité à aucun âge. *Il n'est point d'âge qui soit impropre au royaume de Dieu.* Dès qu'on a connu ce devoir, on doit le remplir sans la moindre hésitation; et, dans la volonté même de le mettre en acte, il y a pour chacun un droit sacré qu'on ne saurait violer sans la plus grande injustice. De même, à ceux qui ont charge d'âmes, incombe le devoir très réel et très important d'admettre dans l'Église tous ceux qui, étant à même par leur âge de juger mûrement, demandent à y être admis. C'est pourquoi, si les pasteurs des âmes se voient contraints de choisir en cela l'alternative, il faut qu'ils subissent la rigueur des lois humaines plutôt que d'encourir la colère du Dieu vengeur.

« Pour ce qui touche à la société conjugale, efforcez-vous, Vénérables Frères, de graver profondément dans les cœurs la doctrine catholique sur la sainteté, l'unité et la perpétuité du mariage. Tâchez de rappeler souvent à l'esprit des peuples que les mariages entre chrétiens sont sujets, de leur nature, au seul pouvoir ecclésiastique; rappelez aussi ce que l'Église pense et enseigne sur ce que l'on appelle le *mariage civil*, et dans quel esprit, avec quelles dispositions les catholiques doivent obéir à la loi sur ce point. Rappelez qu'il n'est pas permis aux catholiques, et cela pour les plus graves raisons, de contracter des mariages qui les uniraient à des chrétiens étrangers à la profession du catholicisme, et que ceux qui osent le faire sans l'autorité bienveillante de l'Église, pèchent contre Dieu et contre l'Église elle-même. Et, comme ce point est d'une si haute importance, ainsi que vous le voyez, que tous ceux à qui le devoir en incombe avisent de tous leurs soins à ce que, pour aucun motif, nul ne s'écarte des préceptes à ce sujet; et cela d'autant plus que dans aucune autre chose comme dans celle-ci, l'obéissance à l'Église n'est plus unie et attachée par certains liens nécessaires au salut de la chose publique. En effet, la société domestique contient et fortifie les principes et, pour ainsi dire, les meilleurs éléments de la vie sociale : aussi est-ce de là que dépend, en grande partie, la condition tranquille et prospère des nations. Or, cette société domestique est telle que la font les mariages par leur bon ou mauvais résultat, et les mariages ne peuvent aboutir à bien que s'ils sont réglés par Dieu et par l'Église. Dépourvu de ces conditions, le mariage, réduit à une servitude des passions capricieuses, conclu contre la volonté de Dieu, dépourvu par là-même des grâces célestes qui lui sont nécessaires, manquant aussi de cette communion religieuse qui est la plus importante pour les hommes, ne peut que produire des fruits très amers, pour la ruine complète des familles et des nations. Aussi faut-il regarder comme ayant bien mérité non seulement de la religion, mais aussi de la patrie, ces catholiques qui, il y a deux ans, lorsque les assemblées législatives de Hongrie étaient saisies de la question pour qu'elles voulussent et ordonnassent la sanction des mariages entre chrétiens et juifs, rejetèrent cette proposition d'une voix libre et avec une entière concorde, et obtinrent quel'antique loi sur les mariages fût confirmée. A leurs suffrages vinrent s'unir, de toutes les parties de la Hongrie, l'adhésion de la grande majorité, prouvant par

d'éclatants témoignages qu'elle les approuvait et pensait de même. Puisse-t-on faire preuve d'un semblable accord et d'une égale constance d'âme toutes les fois que la lutte est engagée sur les intérêts catholiques! La victoire sera dès lors obtenue, et pour le moins l'action publique en deviendra plus ardente et plus efficace, en secouant toute lenteur et en surmontant cette inertie par laquelle les ennemis du nom chrétien voudraient assoupir tout sentiment de courage parmi les catholiques.

« Ce ne sera pas d'une moindre utilité pour la nation, si l'on pourvoit avec droiture et sagesse à l'éducation de la jeunesse dès la première enfance.

« Telle est aujourd'hui la marche des temps et des habitudes, qu'un grand nombre, et aux prix de très grands efforts, travaillent à soustraire à la vigilance de l'Église et à la vertu salutaire de la religion la jeunesse adonnée aux lettres. On désire et on réclame de toute part des écoles appelées *neutres*, *mixtes*, *laïques*, dans le but d'obtenir que les élèves croissent dans une complète ignorance des choses les plus saintes et sans le moindre souci de la religion. Ce mal étant beaucoup plus étendu et plus grand que les remèdes, on voit se multiplier une génération insouciante des biens de l'âme ignorante de la religion, souvent impie. Ecartez un si grand malheur de Votre Hongrie, Vénérables Frères, et mettez-y tout votre soin, tout votre zèle. Formez la jeunesse, dès la plus tendre enfance, aux mœurs et à la sagesse chrétienne; c'est une affaire qui, aujourd'hui plus que tout autre, intéresse non seulement l'Église, mais l'État. C'est ce que comprennent parfaitement tous ceux qui ont de saines idées; aussi voit-on, en beaucoup d'endroits, un grand nombre de catholiques se préoccuper vivement de bien élever la jeunesse et consacrer à cette œuvre la part principale et constante de leur activité, sans se laisser effrayer par la grandeur des sacrifices et le poids du travail. Nous savons que beaucoup en Hongrie s'efforcent de travailler dans un dessein semblable : permettez néanmoins, Vénérables Frères, que Nous excitions en cela de plus en plus votre zèle épiscopal.

« Considérant l'importance de la chose, Nous devons, certes, désirer et vouloir que, dans l'éducation publique de la jeunesse, il soit pleinement donné à l'Église de remplir les devoirs qui lui sont divinement confiés; et Nous ne pouvons faire moins que de vous conjurer de consacrer à ce but vos soins diligents. En même temps, ne vous lassez point d'avertir les pères de famille et d'insister auprès d'eux pour qu'ils ne permettent pas à leurs enfants de fréquenter les écoles où il est à craindre que la foi chrétienne ne soit en péril, procurez aussi qu'il ne manque pas d'écoles recommandables par l'excellence de l'éducation et la probité des maîtres; et que ces écoles relèvent de votre autorité et soient placées sous la surveillance du clergé! Nous voulons que cela s'entende non seulement des écoles élémentaires, mais aussi de celles où l'on étudie les belles-lettres et les hautes sciences. Grâce à la pieuse libéralité de vos ancêtres, et en particulier par la munificence de vos rois et de vos évêques, plusieurs établisements importants ont été fondés pour l'enseignement des sciences et des lettres, Vous gardez encore, comme une gloire, le souvenir cher à la postérité du cardinal Pazmany, archevêque de Strégonie, qui fonda et dota largement le grand lycée catholique de Buda-Pesth. Or il est beau de rappeler qu'une si grande œuvre fut accomplie

par lui *avec la pure et sincère intention de favoriser la religion catholique :* ce qui fut confirmé aussi par le roi Ferdinand II *afin que la vérité de la religion catholique restât inébranlable là où elle était en vigueur, pour qu'elle fût réintégrée là où elle avait eu à souffrir, et pour que le culte divin fût propagé partout.* Nous savons avec quelle vaillance et quelle constance vous avez travaillé afin que ces centres d'études excellents, sans rien changer à leur caractère primitif, continuassent d'être tels que l'ont voulu leurs fondateurs, c'est-à-dire des instituts catholiques, dont la direction, l'administration et l'enseignement restassent au pouvoir de l'Église et des évêques. A cet effet, Nous vous exhortons vivement à ne laisser passer aucune occasion pour affronter toute difficulté afin de réaliser pleinement votre utile et noble dessein. Or, vous y parviendrez, grâce à l'éminente piété du Roi Apostolique et à la prudence des hommes qui dirigent les affaires publiques. Il n'est pas à supposer, en effet, qu'on les verra tolérer que ce qui est accordé même aux communautés en dehors du catholicisme soit refusé à l'Église catholique.

« Que si les besoins des temps requièrent de faire sous ce rapport de nouvelles fondations, ou de développer celles qui existent, Nous ne doutons point que vous ne vouliez renouveler les exemples de vos ancêtres et imiter leur foi. Il nous a même été rapporté que c'est déjà votre dessein de fonder une Académie propre à former d'excellents maîtres. Salutaire dessein s'il en fût, digne de votre sagesse et de votre vertu, et certes Nous vous encourageons à le mettre Dieu aidant, promptement en exécution.

« Mais si l'éducation de la jeunesse intéresse à un si haut point le salut public en général, c'est bien plus encore lorsqu'il s'agit de ceux qui veulent entrer dans les saints ordres. C'est à cela, Vénérables Frères, que vous devez vous dévouer spécialement; c'est à cela que doivent être consacrés en grande partie vos veilles et vos labeurs; en effet, les jeunes clercs sont l'espoir et comme la forme naissante du sacerdoce. Or, vous savez parfaitement combien l'honneur de l'Eglise et le salut éternel des peuples doivent se fonder sur le clergé. — Deux choses sont surtout nécessaires dans l'éducation des clercs : la doctrine pour la culture de l'esprit, la vertu pour la perfection de l'âme. Aux classes d'humanités dans lesquelles on a l'habitude de former la jeunesse, il faut ajouter les sciences sacrées et canoniques, en ayant soin que la doctrine en ces matières soit saine, absolument irréprochable, pleinement d'accord avec les enseignements de l'Église surtout en ces temps-ci, en un mot excellentes par la solidité et l'ampleur, *afin que le prêtre soit puissant à exhorter... et qu'il puisse redresser ceux qui contredisent la doctrine.*

« La sainteté de la vie, sans laquelle la science enfle et ne produit rien de solide, comprend non seulement des mœurs honnêtes et intègres, mais aussi cet ensemble de vertus sacerdotales qui fait que les bons prêtres soient l'image de Jésus-Christ, le Prêtre suprême et éternel. C'est à cela que tendent les séminaires; et vous, Vénérables Frères, vous avez dignement fondé un bon nombre d'établissements soit pour préparer les enfants à la vie sacerdotale, soit pour former les clercs. Que vos soins et vos préoccupations veillent surtout sur ce point : procurez que l'enseignement des lettres et

des sciences soit confié à des hommes choisis, chez lesquels la sûreté de la doctrine soit unie à l'excellence de la conduite, afin que, dans une affaire de si haute importance, vous puissiez, à bon droit, avoir confiance en eux. Choisissez les préfets de discipline, les directeurs parmi ceux qui l'emportent sur les autres par le don de prudence et de conseil, ainsi que par l'expérience; que la règle de la vie commune soit combinée de telle sorte par votre autorité, que non seulement les élèves ne manquent jamais, en quoi que ce soit, aux devoirs de la piété, mais qu'ils soient munis aussi de tous les secours dont la piété elle-même s'alimente; et que, par des exercices adaptés, ils soient stimulés aux progrès quotidiens dans la voie des vertus sacerdotales. Du soin et de la diligence que vous mettrez à élever le clergé, vous retirerez les fruits les plus désirables et vous sentirez s'alléger de beaucoup votre charge épiscopale pour le gouvernement des âmes, pendant qu'elle deviendra d'une utilité plus féconde.

« Il faut encore que vos soins paternels s'étendent plus loin, c'est-à-dire qu'ils accompagnent le prêtre dans l'accomplissement de ses devoirs sacrés. Veillez avec diligence et douceur, comme il convient à votre charité, afin que jamais le prêtre ne se laisse conduire par l'esprit profane, ou par la cupidité de ses intérêts, ou par le soin des affaires séculières; pour que, au contraire, il brille par l'exemple des vertus et des bonnes œuvres, ne se lassant jamais de se consacrer à la prière et s'approchant dignement des saints mystères. Soutenu et réconforté par ces secours, le prêtre se consacrera de grand cœur au travail quotidien de son saint ministère; il se dévouera avec soin, selon son devoir, à l'instruction du peuple, surtout par la prédication et par la fréquentation des sacrements.

« Pour retremper les forces de l'âme, qui, par suite de l'infirmité humaine, ne sauraient être toujours prospères, rien ne sera plus apte, comme on le pratique ailleurs avec grand profit, que de se retirer pour faire un cours de méditations, sans autre pensée, pendant ce temps-là, que celle de Dieu et de son âme. Quant à vous, Vénérables Frères, en visitant selon votre pouvoir vos diocèses, il ne vous manquera pas d'occasion naturelle et opportune de juger du talent et de la conduite de chacun de vos prêtres, comme aussi de voir de près par quels meilleurs moyens vous pouvez réprimer ou corriger le mal, s'il y a lieu. A cet effet et pour que la discipline ecclésiastique ne perde pas sa vigueur, il faut employer en cas de besoin une juste sévérité, d'après les règles canoniques; qu'ainsi tous comprennent que les charges ecclésiastiques et les divers degrés de dignité ne doivent être que le prix d'œuvres utiles, et que, par là même, ils sont réservés à ceux qui seront reconnus avoir servi l'Église, s'être sacrifiés pour le salut des âmes, l'avoir emporté, en un mot, par l'excellence de la conduite et de la doctrine.

« Avec un clergé orné de ces vertus, on aura largement pourvu au bien du peuple, lequel, aimant qu'il est de l'Église et jaloux de la religion de ses pères, se laissera volontiers et aisément conduire par les ministres sacrés. Cependant, il ne vous faut omettre aucun des soins qui vous paraîtront utiles pour conserver parmi les populations l'intégrité de la doctrine chrétienne et pour maintenir la morale évangélique dans les œuvres, dans toute la vie et dans les mœurs. Procurez que des cours de missions soient donnés

souvent pour la sanctification des âmes, et confiez ces missions à des hommes d'une vertu éprouvée, animés de l'esprit de Jésus-Christ, enflammés de la charité du prochain.

« Pour préserver des opinions erronées ou pour les extirper, il est utile de faire répandre largement parmi le peuple des écrits conformes à la vérité et aptes à porter à la vertu. Nous savons que quelques sociétés se sont déjà formées dans ce but louable et salutaire, et qu'elles ne déploient pas en vain leur activité. Aussi désirons-nous vivement les voir augmenter en nombre et produire chaque jour des fruits plus abondants. — Nous voulons aussi que vous excitiez tous en général, mais surtout ceux qui par leur science, leur fortune, leur dignité, leur pouvoir l'emportent sur les autres, afin que dans toute leur vie, aussi bien privée que publique, ils aient de plus en plus à cœur l'honneur de la religion, la cause de l'Église, et que, sous votre conduite et vos auspices, ils agissent avec plus d'élan et ne se refusent pas de soutenir et d'étendre tout ce qui est déjà institué ou doit l'être pour favoriser les intérêts catholiques.

« Pareillement, il est nécessaire de résister à certaines opinions erronées imaginées fort mal à propos pour défendre l'honneur personnel, opinions qui répugnent absolument à la foi et à la morale chrétienne et qui ouvrent la voie à bien des actes criminels et pernicieux. — Enfin il est nécessaire de déployer des efforts assidus et zélés contre les associations illicites, dont il faut éviter la contagion pour toutes sortes de motifs, pour ceux en particulier que nous avons indiqués dans une autre de nos lettres encycliques; et nous voulons que vous déployez à ce sujet d'autant plus de zèle que ces sortes de sociétés sont chez vous plus nombreuses, plus riches et plus puissantes.

« Telles sont les choses, vénérables Frères, dont une ardente charité nous a poussé à vous entretenir, et nous espérons qu'elles seront accueillies d'un esprit docile par toute la nation hongroise.

« — C'est ainsi que vos pères, pour qu'ils pussent triompher si admirablement à Bude d'un terrible ennemi, ne déployèrent pas seulement leur valeur guerrière, mais aussi la vertu de la religion, laquelle, de même qu'elle vous a valu dès le principe la force et la suprême autorité du pouvoir, sera aussi à l'avenir votre garantie de prospérité à l'intérieur et de gloire au dehors. Nous désirons que ces biens et ces avantages vous soient accordés, et nous en faisons l'objet de nos prières, les demandant par l'intercession de la bienheureuse Vierge Mère de Dieu, à laquelle le royaume de Hongrie est consacré, si bien qu'il en a même pris le nom; nous implorons à ce même effet le secours de saint Étienne, qui, ayant orné et comblé votre patrie de toutes sortes de bienfaits, daignera du haut du ciel, comme nous en avons le ferme espoir, la regarder avec bienveillance et la prendre sous son invincible protection.

« Fondé sur cette espérance, nous vous accordons affectueusement dans le Seigneur, comme gage des grâces célestes et en témoignage de notre paternelle bienveillance, la bénédiction apostolique. à vous, vénérables Frères, à votre clergé et à tout votre peuple.

« Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 22 août 1886, en la neuvième année de notre pontificat. » « LÉON XIII, PAPE. »

1er *septembre.* — De nouveaux massacres de chrétiens ont lieu au nord de la Cochinchine. On en compte cinquante de mis à mort. Dans le Sutchen oriental (Chine), des chrétiens ont été également massacrés, et des villages incendiés et dévastés. La résidence du vicaire apostolique a été brûlée avec tous ses papiers et ses meubles. A la date des dernières nouvelles, la révolte continuait.

Un accord intervient entre la France et le Vatican relativement à l'affaire de la représentation du Saint-Siège à Pékin. Cet accord se fait sur les bases suivantes :

1° Engagement formel de la France de remplir avec la plus grande sollicitude les devoirs du protectorat traditionnel et de prêter en toute circonstance ses bons offices au représentant spécial du Saint-Siège en Chine ;

2° Transaction acceptée par le Saint-Siège de n'envoyer en Chine qu'un légat extraordinaire avec une mission temporaire, ayant pour objet d'étudier, de concert avec le gouvernement chinois et la légation de France, les conditions dans lesquelles pourra être organisée ultérieurement une représentation permanente du Saint-Siège en Chine. Le prélat qui serait envoyé en Chine est Mgr Agliardi.

Des tremblements de terre ont lieu successivement en Grèce, en Italie, en Suisse, aux États-Unis. En Grèce, les villes de Philiatra, Gargaliana, Lagouditza et Catacolo ont été détruites presque entièrement. Des secousses ont été ressenties dans presque toute la Grèce, mais n'ont causé que des dégâts insignifiants en dehors de Tripolitza et de la Messénie. Dans le village de Catacolo, le nombre des morts actuellement connu est de 100 ; celui des blessés est considérable.

En Italie, des tremblements se sont produits à Catane, à Reggio di Calabria, à Syracuse, dans l'île d'Ischia, à Bari, à Avellino, à Lecce, à Potenza, à Naples, où, pendant les secousses, le Vésuve a lancé deux énormes coulées de lave avec de sourds grondements. Malgré l'affolement qui s'est emparé des populations, il n'y a pas eu de morts à déplorer.

En Suisse, fortes secousses dans diverses localités, notamment dans l'Oberland et le Valais.

Aux Etats-Unis, la ville de Charleston est particulièrement éprouvée. La moitié des maisons sont renversées. On compte par centaines les morts et les blessés.

2. — Le prince Alexandre de Bulgarie adresse à l'empereur de Russie une lettre de soumission absolue à laquelle Alexandre III réplique par une réponse dédaigneuse qui fait présager une rupture avec la Russie et des conséquences sinistres pour un pays déjà si éprouvé. L'état de siège est proclamé en Bulgarie.

3. — En présence de la réponse du czar au prince de Bulgarie, ce dernier manifeste aux officiers qui lui sont restés fidèles l'intention d'abdiquer très prochainement.

4. — Un colonel allemand du 103e régiment d'infanterie est arrêté comme espion à Belfort. Puis, il est relâché sur l'ordre du général commandant la place. A quoi sert alors la loi sur l'espionnage adoptée sur la proposition du ministre de la guerre ?

5. — Le prince de Bulgarie déclare au conseil des ministres qu'il est décidé à abdiquer; les ministres et les chefs de l'armée protestent contre cette décision et engagent vivement le prince à rester au pouvoir. Mais celui-ci leur explique de nouveau qu'il lui est impossible de régner en présence de la volonté contraire du czar et sans l'appui des autres puissances, et que le seul moyen d'éviter l'occupation russe est son départ.

En Espagne, élections pour les députations provinciales (conseils généraux), Le gouvernement obtient une forte majorité.

6. — MM. Stambouloff et Radoslawoff, ministres de Bulgarie, se rendent auprès des consuls des puissances pour exposer la situation. Le gouvernement bulgare fait une démarche auprès du consul de Russie. Il déclare que le prince est prêt à partir, mais que le peuple et l'armée bulgares, en sacrifiant leur attachement au souverain, ont droit en retour à des garanties pour l'indépendance de la Bulgarie. Le gouvernement prie le consul de transmettre à Saint-Pétersbourg les questions suivantes :

1° Quel serait le candidat de la Russie au trône de Bulgarie?

2° Le gouvernement bulgare demande la promesse qu'il n'y aura pas d'occupation russe.

3° Il demande aussi le maintien de la Constitution actuelle et la liberté pour les Bulgares de conduire les affaires intérieures.

4° Il demande enfin que la Russie envoie, si c'est son désir, un général russe, mais seulement comme ministre de la guerre, pour diriger la réorganisation de l'armée, en employant des officiers bulgares et non russes.

La Russie répond en protestant de ses bonnes intentions vis-à-vis de la Bulgarie.

Dans une réunion tenue sous la présidence du prince Alexandre, il est décidé qu'on nommera un conseil composé de MM. Stambouloff, Radoslavoff, Karaveloff, Gueschoff et Stoïloff, qui sera chargé de traiter avec la Russie et les autres puissances, en vue de résoudre la crise actuelle.

7. — Le prince Alexandre fait part aux officiers de la réponse du consul russe. Il les invite à rester unis et à soutenir le nouvel ordre de choses et les prie instamment de ne pas s'opposer à son départ.

De nouvelles secousses de tremblement de terre se font sentir en Algérie, elles continuent en Grèce et aux États-Unis.

On mande notamment de Philadelphie au *Times.* que la reprise des tremblements de terre dans les États du Sud a porté à son comble la terreur des habitants. Les gens de couleur surtout sont affolés, et le spectacle que présente Charleston défie toute description. Soixante-quinze mille personnes sont dans les champs, sans abri, en proie aux maladies qu'engendrent les privations.

8. — Départ du prince Alexandre de Bulgarie. Il quitte Sofia à quatre heures, après avoir adressé ses adieux aux fonctionnaires et aux diverses personnes qui se trouvaient sur son passage. La foule acclame le prince à sa sortie du palais et pendant tout le cours de son voyage.

Les journaux publient des lettres adressées par le comte de Paris aux présidents des comités royalistes du Lot, de Lot-et-Garonne et des Deux-Sèvres. Dans ces lettres, le prince dit que s'il est séparé du sol natal, il n'est pas

isolé de ses amis. Ils peuvent compter sur lui, comme lui-même compte sur eux.

Notre attaché militaire à Berne fait connaître qu'en prévision des complications européennes que peut faire naître la question d'Orient, le conseil fédéral suisse a donné l'ordre de presser activement les travaux de fortifications du Gothard.

9. — Nomination de M. Jules Herbette, ministre plénipotentiaire de première classe et directeur au ministère des affaires étrangères, en qualité d'ambassadeur de France à Berlin.

De nouveaux troubles se produisent à Belfast (Irlande), à l'occasion de l'enterrement d'une femme dont le mari a été récemment arrêté pour avoir pris part aux incidents de Springhild. La police n'a pu rétablir l'ordre qu'avec les plus grandes difficultés.

10. — L'empereur Guillaume, l'impératrice Augusta, sa femme, le prince impérial d'Allemagne et le prince Louis de Bavière se rendent à Strasbourg pour assister aux manœuvres du 15e corps d'armée, qui ont lieu cette année en Alsace-Lorraine.

Pendant que le prince Alexandre s'éloigne de la Bulgarie, divers incidents se produisent sur son passage. A Pesth, notamment, un groupe de manifestants se porte devant le consulat de Russie et exprime des sentiments hostiles.

A la Chambre des lords, le chef du *Foreign office*, interpellé sur les événements de Bulgarie, assure que les clauses du traité de Berlin seront respectées. A la Chambre des Communes, sir James Fergusson, sous-secrétaire d'État, déclare que la succession du prince Alexandre sera réglée conformément aux prescriptions du traité de Berlin, c'est-à-dire par la libre élection, par une assemblée nationale du nouveau prince, avec la confirmation de la Porte et l'assentiment des puissances.

10. — Les religieux bénédictins de Solesmes rendent les derniers devoirs au R. P. dom Sarlat, enlevé à leur affection par une courte maladie.

M. E. Cartier adresse à l'*Univers*, sur ce vénérable religieux, une notice d'où nous extrayons ce qui suit :

« Le R. P. dom Sarlat avait été remarqué dans l'odieuse expulsion des moines de Solesmes. Admis très jeune dans la marine, il avait rapidement conquis ses grades, en prenant part aux expéditions du Mexique, de Syrie et à la prise de Sébastopol; il s'était distingué surtout dans les combats contre les Allemands et contre la Commune; il était entré un des premiers dans Paris et avait pris dix-huit barricades à la tête de ses braves marins. Officier de la Légion d'honneur et capitaine de Frégate, il voyait s'ouvrir devant lui une longue et brillante carrière; il y renonça pour embrasser la vie religieuse. La prière et le sacrifice lui parurent les moyens les plus efficaces de servir Dieu et la France.

« Pendant les dix années qu'il passa dans le cloître, il ne se désintéressait pas des événements et déplorait les fautes d'une politique anti-chrétienne. Il suivait avec anxiété nos expéditions lointaines, plaignant la marine d'avoir à subir la direction des incapables que l'amiral Courbet a si justement stigmatisés. Il gémissait de voir la France perdre sa glorieuse influence

en Orient et y être représentée par ces athées et ces francs-maçons qui osent disputer au Souverain Pontife le protectorat des catholiques, dont ils sont les iniques persécuteurs.

« Ce qui le révoltait le plus dans les hontes du présent, c'était cette conspiration satanique contre l'enfance, cette prétendue neutralité des écoles qui nous prépare des générations sans croyance et par conséquent sans morale. Aussi, avant de prononcer ses vœux, et d'embrasser la pauvreté volontaire, le R. P. Sarlat voulut consacrer la plus grande partie de sa fortune à établir à Rochefort une école libre, où les Frères des Écoles chrétiennes élèveront la jeunesse dans la connaissance de Dieu et l'amour de l'Église, pour faire de bons citoyens et d'intrépides marins. Il a confié son œuvre au zèle intelligent de son beau-père, M. Ducorps, commissaire de la marine et officier de la Légion d'honneur, qui en a fait un établissement modèle.

« Le R. P. Sarlat est mort à l'âge de cinquante-six ans et a été enseveli dans le cimetière de la paroisse de Solesmes. Il n'a pu reposer à l'ombre de la croix de marbre qu'il avait fait placer au milieu du petit cimetière de l'abbaye. Les persécuteurs païens laissaient les chrétiens enterrer librement leurs martyrs dans les catacombes; nos gouvernants poursuivent les religieux jusque dans la mort. »

11. — Un télégramme expédié par Mgr Puginier, évêque de Mauricastre et vicaire apostolique du Tonkin occidental, annonce qu'à Tank-Aoa, en août dernier, 700 chrétiens ont été massacrés, 30 villages brûlés, 9,000 chrétiens affamés. Et cependant nos ministres ne cessent de répéter que le pays est pacifié!

L'administration des finances publie à l'*Officiel* l'état du recouvrement des impôts directs ou indirects pendant le mois d'août dernier et les huit premiers mois de 1886. Il ressort de ce document que les recettes des impôts et revenus se sont élevées en août dernier à 183,829,300 francs, présentant un déficit de 293,675 francs sur l'évaluation budgétaire. Les moins-values constatées pour les huit premiers mois de l'exercice courant forment un déficit de 47,467,300 francs. Par rapport aux recouvrements de la période correspondante de 1885, le déficit n'est pas inférieur à 33,954,000 francs.

Des préparatifs militaires ont lieu en Angleterre en vue des événements qui peuvent surgir en Bulgarie.

L'amirauté donne des ordres pour que le matériel de guerre destiné à l'armement éventuel de trente navires de commerce soit tenu tout prêt dans les arsenaux de Portsmouth, Devonport et Chatham.

Mort de M. Paul Soleillet, le célèbre explorateur des régions à demi-civilisées de l'est du continent africain. Sa mort est une perte pour la science géographique et pour la France dont il défendait et protégait les intérêts.

Le courrier d'Indo-Chine apporte la suite des propositions faites par le gouvernement Chinois pour les fournitures des rails devant prolonger la ligne ferrée de Kaï-Puig à Heu-Ko-Chong. La maison Krupp a été déclarée adjudicataire. C'est une victoire allemande au détriment des syndicats anglais et français. Ce résultat est d'autant plus fâcheux pour notre industrie

que la Chine aime les sentiers battus; c'est-à-dire qu'il suffit qu'elle se soit servie des fers allemands une première fois pour qu'elle y revienne une seconde.

12. — M. Gragnon, préfet de police, prend un arrêté réformant l'organisation de la police de sûreté, et augmentant considérablement le personnel de ce service.

Les réponses des puissances à la circulaire de la Porte du 7 septembre, relative à la Bulgarie, sont toutes affirmatives et conçues dans des termes pacifiques.

Inauguration, au cimetière d'Ivry, du monument que les amis d'Antoine Arnaud, ancien membre de la Commune, ont élevé à sa mémoire. Des discours sont prononcés par M. Urbain, ami d'Arnaud, par un membre du comité révolutionnaire du treizième arrondissement, par le citoyen Dereure et par le cocher-poète Moore.

13. — Réunion de l'Assemblée bulgare. M. Stambouloff, au nom de la régence, fait l'historique des derniers événements. Il demande aux Bulgares leur solide appui et leur patriotique coopération. Il donne l'assurance que, conformément à la Constitution, le gouvernement convoquera la grande assemblée dans le plus bref délai, afin que le trône ne reste pas longtemps vacant. L'Assemblée se sépare en criant : « Vive le prince Alexandre! »

En réponse à un télégramme de félicitations qui lui est adressé à l'occasion de sa fête, le czar charge le consul de Russie à Sofia de remercier le gouvernement et les représentants de la nation bulgare. Il lui promet sa bienveillante protection, si elle sait s'assurer le bienfait de l'ordre et du calme.

14. — M. Lockroy, ministre du commerce, d'accord avec le garde des sceaux, adresse à tous les préfets une circulaire, leur prescrivant de remettre en vigueur une ordonnance prise en 1880 par M. Carnot, par laquelle le plâtrage des vins, c'est-à-dire l'abdition de sulfate de potasse, ne devait pas dépasser 2 grammes par litre.

Arrivée à Bruxelles du roi de Portugal. Il est reçu à la gare de Luxembourg par le roi Léopold et par les autorités belges.

15. — La commission du budget reprend ses travaux interrompus depuis la fin de la session. Elle entend le ministre de la guerre au sujet d'un crédit de 14 millions pour l'équipement militaire, achats de lits pour les troupes.

Arrestation à Grasse d'un nouvel espion de nationalité allemande venant d'Italie et porteur de notes et croquis sur la défense de la frontière.

Des troubles ont lieu à Galway (Irlande), à l'occasion de l'arrestation de dix-huit personnes qui avaient résisté aux huissiers opérant des évictions à Woodford. La foule attaque la police à coups de pierres, puis la prison, en casse les vitres et les lanternes. Plusieurs agents de police et cinq prisonniers sont grièvement blessés.

16. — Le *Journal officiel* publie le mouvement du commerce français pendant les huit premiers mois de l'année courante : l'importation s'est élevée à 2 milliards 714,137,000 francs, en diminution de 36 millions sur 1885. Les exportations ont atteint 2 milliards 85,105,000 francs, en augmentation de 85 millions sur l'exercice 1885. Conclusion : chacun cherche à écouler son trop-plein et borne la production au strict nécessaire.

Mort de M. le duc Decazes, ancien ambassadeur de France à Madrid, à Lisbonne et à Londres; ancien député à l'Assemblée nationale et ancien ministre.

Mort de M. de Carayon-Latour, sénateur inamovible et ancien député de la Gironde. M. de Carayon-Latour fut un des signataires de la proposition de rétablissement de la monarchie en 1874. C'était un homme de bien et un fervent catholique.

17. — M. Jules Grévy, sur la proposition du ministre de la justice, accorde à MM. Duc-Quercy et Ernest Roche, compromis dans les dernières grèves, la remise complète de leur condamnation.

La *Sobrianié* (Chambre des représentants de Bulgarie) vote une adresse au czar et une réponse au message de la Régence.

Le général Kaulbars est nommé au poste d'agent diplomatique de la Russie à Sofia.

18. — La commission du budget s'occupe du budget des cultes. Les partisans de la séparation de l'Eglise et de l'Etat essaient de faire supprimer ce budget qui n'est maintenu qu'à une faible majorité.

L'empereur d'Allemagne est atteint d'une indisposition assez grave qui l'empêche d'assister aux manœuvres qui se font dans l'Alsace-Lorraine.

L'autorité allemande expulse de Metz M. Woirkaye, ancien avoué et membre de l'Association Alsacienne-Lorraine à Paris.

19. — Obsèques de M. le duc Decazes, au cimetière de Bonzac, sa paroisse. L'oraison funèbre du duc est prononcée par M. l'abbé Gervais, ancien vicaire général. Au cimetière, il y a eu trois discours, l'un de M. Alauze, vice-président du comité royaliste de la Gironde, l'autre de M. Mazet, notaire à Saint-Denis de Piles; M. Lambert de Sainte-Croix a fait l'éloge du duc Decazes dans les termes les plus éloquents et les plus judicieux.

L'empereur d'Allemagne, toujours indisposé, renonce à visiter la Lorraine et retourne à Bade, près de sa fille, la grande-duchesse de Bade.

Deux banquets républicains ont lieu, le premier à Saint-Mandé et le second à la Rapée, pour célébrer, vingt-quatre heures à l'avance, l'anniversaire du 21 septembre 1792. Le banquet de Saint-Mandé se compose de la famille des proscrits de 1851 et de 1858. Celui de la Rapée est organisé par le comité républicain radical socialiste d'extrême gauche. On y voit briller en première ligne les délégués des bataillons scolaires qui débitent aux assistants des *chansons* et des *pièces patriotiques*. Cela promet pour l'avenir.

20. — Une insurrection militaire éclate à Madrid, deux escadrons de cavalerie et cent quarante soldats d'infanterie se soulèvent aux cris de : Vive la République! Vive Salmeron! Cette petite troupe parcourt toute la ville de Madrid, s'empare de la gare du Midi; quelques paysans se joignent aux insurgés qui sont bientôt dispersés et poursuivis par la troupe. Madrid est déclaré en état de siège.

La Commission du budget entend le ministre des finances. M. Sadi-Carnot reconnaît qu'il y aura au budget un déficit de 172 millions, qu'il espère combler à l'aide de l'augmentation du droit sur les alcools et de l'accroissement de l'importation des céréales.

Des troubles éclatent à Liverpool, à l'occasion d'une réunion tenue par les

socialistes. La foule jette des pierres aux orateurs et à la police. Plusieurs arrestations ont lieu.

21. — Une dépêche de l'ambassade d'Espagne annonce que les derniers des insurgés se sont présentés hier aux autorités des différents villages de la province de Madrid et de celle de Tolède. La tranquillité est complète dans la péninsule. Les tribunaux militaires continuent activement les procès contre les individus arrêtés, qui sont au nombre de quatre-vingt-cinq militaires et de dix-neuf civils.

Le prince impérial d'Allemagne; son fils, le prince Guillaume de Prusse, et le prince de Hohenlohe, gouverneur de l'Alsace-Lorraine, se rendent à Metz où ils ne restent que vingt-quatre heures.

De nouveaux troubles éclatent à Belfast (Irlande). Deux foules hostiles, composées l'une de catholiques et l'autre de protestants, s'attaquent avec furie. Il y a eu beaucoup de blessés.

22. — Le préfet de Seine-et-Oise annule *enfin* l'arrêté de M. de Mortillet, député et maire de Saint-Germain-en-Laye, enjoignant à ses subordonnés d'envoyer leurs enfants dans les écoles communales. Voici le texte des considérants et du dispositif :

Considérant que la loi du 28 mars 1882 qui a rendu l'enseignement primaire obligatoire, dispose que cet enseignement « peut être donné, soit dans les établissements d'instruction primaire ou secondaire, soit dans les écoles publiques ou libres, soit dans les familles, par le père de famille lui-même ou par toute personne qu'il aura choisie » (art. 4);

Considérant que si le maire a le droit de déterminer, sous l'approbation de l'autorité préfectorale, les règles de discipline intérieure auxquelles doivent se soumettre les différents agents de la commune, il ne saurait lui appartenir de restreindre pour eux l'exercice des droits que la loi garantit à tous les citoyens;

Considérant que l'arrêté susvisé de M. le maire de Saint-Germain-en-Laye viole formellement les dispositions légales qui viennent d'être rappelées :

« Arrêtons :

« Art. 1er. — L'arrêté susvisé de M. le maire de Saint-Germain-en-Laye est annulé;

« Art. 2. — Toutes les affiches contenant cet arrêté qui auraient été apposées dans la commune, seront immédiatement enlevées;

« Art. 3. — M. le secrétaire général de la préfecture est chargé de l'exécution du présent arrêté.

« *Signé :* Albert de Girardin. »

Rentrée à Madrid de la reine régente à la suite de l'échauffourée militaire dont nous avons parlé. Elle est accueillie avec un enthousiasme indescriptible.

Les élections pour la grande assemblée bulgare qui doit élire le futur prince de Bulgarie sont fixées au 10 octobre.

Charles de Beaulieu.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Les religieux de Solesmes viennent de publier le premier volume des **Mélanges de Liturgie, d'Histoire et de Théologie** de dom Guéranger. Un superbe vol. in-8° de XV-612 pages. Prix : 10 fr. Société généraie de Librairie catholique, 76, rue des Saints-Pères. Paris.

Voici l'extrait de la Préface qui résume les matières contenues dans ce premier volume :

Le premier volume des *Mélanges de Liturgie, d'Histoire et de Théologie*, s'ouvre par la réimpression de quatre articles écrits en 1830 sur la Liturgie. Ce sont les débuts littéraires de dom Guéranger; en affrontant pour la première fois les dangers de la publicité, il pose les fondements du grand œuvre qui sera la mission providentielle de sa vie, je veux dire la restauration de la Liturgie Romaine en France.

Ces articles suscitèrent dans l'*Ami de la Religion* une polémique très vive, dont lui-même, quelques années plus tard, dans une lettre à Mme de Swetchine, se faisait le juge sévère, avec une grâce charmante : « De l'aveu de tous les partis, j'avais l'avantage; mais j'eus le malheur de rédiger avec une violence qui rendait odieux le triomphe de la vérité. C'était alors la manie de votre école; cela s'appelait mettre un homme dans son chemin. J'avais alors vingt-cinq à vingt-six ans; de toutes parts on m'écrivait que c'était bien comme cela; comment ne me serais-je pas senti encouragé? Quand on a une plume entre les mains pour la première fois de sa vie, on ne la mène pas, c'est elle qui vous mène. »

A la suite de ces articles, réunis sous le titre de Considérations générales sur la Liturgie, nous en publions deux autres sur la Prière pour le Roi.

Vient ensuite la réédition d'un ouvrage devenu rare aujourd'hui : De l'Election et de la Nomination des Evêques. La révolution de 1830, en changeant la condition du pouvoir vis-à-vis de l'Eglise, posait naturellement la question de l'élection et de la nomination des évêques. L'abbé Guéranger voyait là une question grave de laquelle dépendait le sort de l'Eglise de France. Il résolut alors de l'étudier avec tout le respect dû au jugement infaillible du Souverain Pontife.

Dans cette étude, l'auteur rencontre nécessairement les Concordats, ces sortes de contrats dont Léon XIII a dit dans sa mémorable encyclique *Immortale Dei* ; « Des temps arrivent parfois où prévaut un autre mode d'assurer la concorde et de garantir la paix et la liberté; c'est quand les chefs d'Etat et les Pontifes romains se sont mis d'accord sur quelque point particulier. »

A cette occasion, l'abbé Guéranger se demande si l'on peut dire que dans l'Eglise le temps est toujours aux Concordats, s'il n'y a pas de circonstances dans lesquelles ils seraient ou impossibles ou dangereux. Les paroles de Léon XIII citées plus haut n'indiquent rien d'absolu : « Des temps arrivent parfois où prévaut un autre mode. » L'abbé Guéranger, étudiant en 1830 cette question au point de vue de l'histoire, l'avait résolue de la même manière, c'est-à-dire que les Concordats ne sont pas de tous les temps et que, dans des circonstances données, ils peuvent être plus dangereux qu'utiles à la liberté de l'Eglise. Voici en deux mots sa thèse : Les Concordats, ceux du moins qui laissent à l'Etat la nomination des évêques, supposent une société catholique; ils deviendront dangereux à mesure que cette société se pervertira, parce qu'elle s'en servira comme d'une machine politique pour asservir l'Eglise. Mais s'il arrive que l'Etat et les principes sur lesquels il repose soient en hostilité directe avec l'Eglise, l'incompatibilité sera flagrante, tout Concordat sera mauvais, ou mieux, impossible. Or, en 1830, l'abbé Guéranger jugeait que le mal de la société était arrivé à sa dernière période où les Concordats, après avoir offert plus d'inconvénients que d'avantages, ne présentent plus que des dangers.

De nos jours, le cardinal-archevêque de Paris, dans une lettre célèbre, à laquelle tous les évêques de France ont adhéré, ne craignait pas de dire « L'article 17 du Concordat prévoit le cas où quelqu'un des successeurs du premier Consul ne serait pas catholique, et dispose que, dans ce cas, « les droits et prérogatives mentionnés dans l'article 16 et la nomination aux évêchés seraient réglés par une nouvelle convention ». Ainsi, dans la pensée des signataires du Concordat, les prérogatives reconnues au chef du gouvernement français étaient subordonnées à la condition qu'il professerait la foi catholique. Et voici qu'un ministre du gouvernement, celui-là même qui exerce sous sa responsabilité les prérogatives concordataires, prononce des discours officiels contre la croyance catholique! A l'en croire, l'Etat se doit à lui-même de ne pas laisser enseigner dans les écoles les dogmes de notre foi, et l'Etat cependant continue à nommer les évêques, qui sont les gardiens de la foi... Le Concordat est-il abrogé? ou est-il encore en vigueur? »

L'abbé Guéranger, dans son livre, ne veut pas qu'on se trompe sur ses intentions et qu'on attribue ce qu'il écrit à un éloignement systématique pour les Concordats. Soumis avant tout aux volontés de l'Eglise et du Siège apostolique, si nous avons cru devoir faire ressortir une très faible partie de ce que l'histoire des Concordats renferme d'affligeant, si nous nous sommes permis de joindre quelques conjectures à l'exposé simple et fidèle des faits, nous n'avons point prétendu accuser la sagesse de cette Mère des Eglises, que nous nous faisons gloire de vénérer en toutes choses. Dans le cours de leur longue durée, les Concordats ont eu de nombreux ennemis; aucun n'a paru qui n'ait été attaqué violemment. Mais le principe qui engageait certains hommes à les combattre était diamétralement opposé à celui d'après lequel nous nous sommes permis de les juger avec la sévérité de l'histoire. De là vient que les motifs qui les rendent odieux aux rivaux de la puissance ecclésiastique ou à ces sectaires qui n'y cherchent que des prétextes à leur système perpétuel d'opposition, sont précisément ceux qui

nous les rendent chers et vénérables. Pleins de respect pour ces actes solennels, nous n'en redoutons que l'abus, et, tant qu'ils se concilient avec la liberté de l'Eglise, nous les regardons comme très utiles au développement des plans du Sauveur. »

Suivant toujours l'ordre chronologique, après L'ÉLECTION DES ÉVÊQUES qui précède d'un an l'ouverture du prieuré de Solesmes, nous donnons l'intéressante histoire de ce prieuré, publiée en 1834 par dom Guéranger, quelques mois après qu'il y eut commencé un essai de restauration monastique. L'ouvrage fut plus tard considérablement augmenté par l'auteur; c'est le dernier travail, paru en 1846, que nous avons reproduit. La description des richesses artistiques de l'église y est traitée avec une grande perfection; elle a été souvent copiée, sans que personne ait jamais songé à la refaire.

Enfin le volume se termine par la préface et le plan des ORIGINES CATHOLIQUES, œuvre qui, dans la pensée de l'auteur, devrait prendre de vastes proportions. Le premier volume seul a paru sous ce titre : ORIGINES DE L'EGLISE ROMAINE. Nous ne reproduisons pas l'ouvrage lui-même, quoiqu'il conserve une véritable importance; mais il a été dépassé par les découvertes qui ont été faites depuis dans la science de l'archéologie et de l'histoire. Tel qu'il est, les savants le consultent encore avec fruit, et le cardinal Pitra, dans son beau volume d'*Analecta*, publié l'année dernière, le cite avec éloge. L'auteur d'une étude approfondie sur le *Liber Pontificalis*, M. l'abbé Duchesne, remarque que parmi les principaux ouvrages où ce sujet est traité, « si Ciampini, Schélestrate et Bianchini méritent une mention toute spéciale, on peut en dire autant des *Origines de l'Église Romaine*. Ce dernier ouvrage est encore dans la tradition ancienne : il résume fort bien les conclusions acquises jusqu'au commencement de ce siècle. »

C'est avec cet ouvrage que nous avons voulu clore la première série des *Mélanges*, qui comprend, pour ainsi parler, l'Œuvre de jeunesse de dom Guéranger, jusqu'au moment de son élévation à la dignité abbatiale.

Cette préface porte la signature CHARLES COUTURIER, *abbé de Solesmes* (26 juillet 1886, en la fête de Sainte-Anne).

Garantis par un si haut patronage, les innombrables lecteurs des Œuvres de dom Guéranger voudront certainement souscrire tous aux *Mélanges de Liturgie, d'Histoire et de Théologie*.

Le Directeur-Gérant : VICTOR PALMÉ.

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPRIMEURS, 18, RUE DES FOSSÉS-SAINT-JACQUES

L'APOLOGÉTIQUE POPULAIRE

AU DIX-NEUVIÈME SIÈCLE : SA LOI

L'apologétique populaire s'adresse à ce grand public qui lit beaucoup et retient peu. Innombrables sont les personnes qui dévorent les romans en vogue, feuillettent les revues, parcourent d'un œil distrait leur journal et même les chapitres les plus piquants des livres nouveaux. Pour qu'il demeurât quelque chose de ces lectures, il faudrait classer, ordonner les notions multiples et diverses ainsi recueillies, les rattacher à des principes qui en éclaireraient l'ensemble et les détails, et aideraient à les retenir. C'est là un travail qui demanderait du soin, de la suite; beaucoup s'en sentent incapables; les autres refusent de prendre ce souci.

La tâche de l'apologétique populaire serait, croyons-nous, de donner à ces esprits superficiels quelque connaissance des vérités révélées. Elle n'a point à entreprendre des démonstrations complètes et rigoureuses de nos dogmes, moins encore à établir une harmonie parfaite entre ces dogmes et les sciences naturelles. Son but est plus modeste; mais, pour l'atteindre, elle doit tout d'abord se rendre un compte exact des goûts et des aptitudes du grand public qu'elle se propose d'instruire. Nous voudrions, afin de lui faciliter cette tâche, étudier, avec quelques détails, ce que nous oserions appeler le tempérament intellectuel et moral de ces masses populaires qu'il s'agit de conquérir; elle verra mieux ensuite comment approprier ses argumentations et ses preuves aux exigences de ce tempérament.

I

Vers le milieu de ce siècle, un penseur d'une originalité puissante a écrit tout un livre sur *l'Affaiblissement de la raison et sa décadence en Europe*.

M. Blanc Saint-Bonnet étudie tout d'abord la nature et le caractère de cette décadence; puis il en recherche les causes, et enfin il indique un remède. Les deux dernières parties de son travail appelleraient bien des réserves. A l'en croire, la principale source du mal, c'est l'éducation païenne de nos collèges; en d'autres termes, ce sont les classiques grecs et latins; le remède proposé, c'est le retour aux saines idées philosophiques et religieuses par le traditionnalisme. Notre dessein n'est pas de ranimer ici des polémiques heureusement éteintes; le besoin ne s'en fait nullement sentir. Personne, aujourd'hui, ne consentirait sans doute à maintenir, en ce qu'elle avait d'absolu et d'excessif, la thèse *du ver rongeur des sociétés modernes;* Mgr Gaume, s'il vivait encore, atténuerait lui-même quelques-unes de ses accusations. D'autre part, on a tenu compte de ce qu'il y avait de pratique et de réalisable dans les réformes demandées : les auteurs chrétiens ont une place plus considérable dans nos programmes d'études; les classiques grecs et latins ont été expurgés avec un soin scrupuleux; et ce qui, à notre avis, est plus important encore, ils sont enseignés partout, nous le voulons croire, dans un esprit de vigilance surnaturelle qui écarte tout péril. Le traditionnalisme a été, lui aussi, jugé et condamné par l'Église; la cause est finie. Sans doute, il ne serait point impossible d'en retrouver çà et là des vestiges; tout système qui a exercé quelque influence sur un certain nombre de générations, ne périt presque jamais tout entier dans le siècle qui l'a vu naître. Les principes sur lesquels reposait celui-ci ont été frappés; cela suffit; abandonnons au temps le soin d'en emporter les derniers débris. Si M. Blanc Saint-Bonnet, en compagnie de nobles intelligences, s'est trompé sur ces deux points, le reste de son livre est excellent et inattaquable. L'abaissement de la raison publique est bien tel qu'il le décrit et il s'accentue chaque jour; les symptômes qui le manifestent sont plus inquiétants que jamais, les perturbations qui

en sont la suite nécessaire nous épouvantent. Imaginez que les Pyrénées et les Alpes, chancelant tout à coup sur leurs bases, viennent à s'abîmer et à disparaître, jusqu'où se ferait ressentir le contre-coup de la catastrophe? Qui le dira? La configuration géographique de l'Europe en serait tout entière modifiée. La raison tient, dans la constitution intellectuelle et morale de l'humanité, une place plus grande que les Alpes et les Pyrénées dans la constitution physique du globe. Faut-il s'étonner que la dépression qu'elle subit depuis deux siècles ait déterminé des troubles profonds dans l'exercice et le développement des autres facultés de l'âme.

Quelques-unes de ces facultés, et ce sont les plus importantes, ont en partie sombré. La conscience, qui n'est que la raison pratique, réglant d'après les lois éternelles du bien et du juste la conduite de la vie, a perdu sa rectitude. La volonté ne recevant plus de lumière, ne sait qu'entreprendre; repliée sur elle-même, elle se ronge dans une impuissance irrémédiable, ou s'épuise dans des efforts sans suite et sans but. Les facultés inférieures n'ont plus aucun frein et se livrent aux plus folles extravagances. Bref, il s'est fait dans l'âme de nos contemporains un renversement presque total de l'ordre établi par le Créateur. Des causes bien autrement funestes et agissantes que les classiques grecs et latins ont produit ces grandes ruines. Les surexcitations maladives de la sensibilité, les affolements de l'imagination sont dus à cette littérature peu classique et peu française qui ne respecte aucune des lois du bon sens et de la pudeur, et est le principe le plus actif de notre décadence. Veut-on juger de l'étendue du mal, des altérations profondes qu'a subies le tempérament intellectuel et moral de ce pays? Que l'on compare notre littérature contemporaine à la littérature du siècle de Louis XIV, nos goûts et nos habitudes d'esprit aux goûts et aux habitudes de nos ancêtres.

On croit assez généralement, est-ce comme excuse à notre frivolité? que le dix-septième siècle goûta peu l'éloquence de Bossuet. On concède que ses oraisons funèbres ne passèrent point inaperçues, peut-être à cause des solennelles circonstances où elles furent prononcées; mais l'illustre évêque ne réussit que médiocrement dans le sermon proprement dit, et lorsqu'il montait dans la chaire de sa cathédrale et dans les chaires de Paris, le vide se faisait, dit-on, autour de lui. Une rhétorique ingénue met en regard de ces échecs les triomphes de Bourdaloue et cherche dans ce piquant contraste

un bel effet littéraire. Cette légende vaut tout juste celle de Bourdaloue prêchant les yeux fermés (1).

La vérité c'est que la société du grand siècle sut comprendre et apprécier son grand orateur. Bossuet fut admiré, non seulement dans *l'Oraison funèbre*, dont il créa le vrai genre, et dans le panégyrique, auquel il donna une perfection jusque-là inconnue, mais bien dans le sermon. La cour et la ville faisaient assaut pour entendre ces instructions dont il ne nous reste que de majestueuses ébauches devant lesquelles le critique s'arrête, comme le voyageur apercevant les ruines du Parthenon au sommet de l'Acropole d'Athènes.

Nous concevrions difficilement que les auditeurs qui se plaisaient aux fortes déductions théologiques de Bourdaloue n'eussent pas été saisis d'une admiration plus vive encore devant les sublimes envolées de l'Aigle de Meaux. Les succès de l'éloquent jésuite n'ont jamais été contestés : tout le monde s'en allait « en Bourdaloue qui frappait comme un sourd », disait dans son style pittoresque Mme de Sévigné ; les triomphes de Bossuet furent au moins égaux ; nous le constatons à la louange de son époque. Les femmes de ce temps trouvaient un charme particulier aux *Lettres sur la religion* de Mgr de Cambrai, le traité de *l'Existence de Dieu* leur était d'une lecture aisée et familière. Elles dissertaient, dans leurs salons, sur les questions ardues, malencontreusement soulevées par le jansénisme, et s'essayaient à pénétrer les mystères de la grâce et de la prédestination. Daguesseau laissait à son fils, comme le testament de sa foi chrétienne et de son paternel amour, des écrits qui feraient aujourd'hui honneur à nos meilleures plumes sacerdotales. Descartes écrivait son *Discours sur la méthode*, et Pascal méditait ces *Pensées*, qui ont été son plus beau titre de gloire. L'influence du premier fut si grande que l'on accuse, à tort ou à raison, Fénelon et Bossuet de s'être montré ses disciples trop dociles ; la secte hypocrite et remuante, qui avait pris le second pour secrétaire, lui avait déjà fait une réputation plus grande que son mérite.

Le théâtre n'était point inférieur à la philosophie et semblait à certains jours faire écho à la chaire elle-même, notamment lorsqu'on y applaudissait *Polyeucte*, et que l'on contraignait Mme de

(1) Voir l'*Histoire de Bossuet*, par Floquet (*passim*), et *Bourdaloue*, sa vie et ses œuvres, par le P. Lauras.

Maintenon à livrer *Athalie* à une publicité moins réservée et plus vaste que celle de sa maison de Saint-Cyr.

Pour comprendre et applaudir de tels chefs-d'œuvre, il fallait une raison ferme et élevée, un goût sûr, une remarquable intelligence du *vrai* et du *beau*, un parfait équilibre de toutes les facultés, un bon sens rare et exquis, toutes les qualités enfin de ce qui s'est appelé longtemps l'*esprit français*. C'est à l'école du dix-septième siècle que cet esprit français prit ses formes les plus achevées, qu'il s'habitua à mettre l'ordre et l'enchaînement dans les idées; une chaleur contenue mais persévérante, la souplesse, l'élégance, un éclat tempéré dans l'expression; les proportions harmonieuses dans l'arrangement des preuves; cette marche vive, allègre de l'argumentation; pour tout dire, en un mot, cet art exquis et difficile de la composition qu'aucun autre peuple n'a possédé au même degré.

Qu'on dise, si l'on veut, que les noms cités plus haut ne résument point toute la littérature d'alors, que cette époque vit éclore bien d'autres productions médiocres ou nulles. Qu'importe si ces grands noms attirèrent tous les regards et conquirent toutes les approbations, si leurs chefs-d'œuvre ont élevé l'idéal jusqu'à ces sublimes et lumineux sommets vers lesquels on sera toujours contraint de regarder, lorsqu'on ne voudra pas déchoir. De plus, nous estimons que ces qualités de l'*esprit français* ne demeurèrent point, comme on se l'imagine trop souvent, le monopole exclusif de ce monde très lettré, très raffiné, mais assez étroit que l'on appelait la cour et la ville. Les plus précieuses de ces qualités se retrouvent modifiées sans doute, mais encore reconnaissables, dans les rangs inférieurs, et jusque chez ces paysans pour lesquels Bossuet écrivait ce *Catéchisme des Fêtes*, qui écraserait notre faiblesse et dégoûterait peut-être notre frivolité.

Les œuvres que l'on aime aujourd'hui ne ressemblent guère à celles de Bossuet, de Bourdaloue, de Fénelon, de Descartes, de Corneille ou de Racine; ce ne sont point les travaux utiles, les livres sérieux qui arrivent à la centième édition. L'effort intellectuel de nos contemporains s'épuise, paraît-il, dans la lecture du roman, et de quel roman! En vain Octave Feuillet et P. Halevy feront-ils entendre, dans la *Morte* et l'*Abbé Constantin*, une protestation éloquente contre la dépravation du goût; on les écoute un instant et même on les admire, mais on s'empresse de retourner aux auteurs

favoris. Émile Zola est le dieu du jour, et *Pot-Bouille* est l'idéal. L'école naturaliste règne en souveraine; ses procédés sont connus; elle aime et recherche le laid et l'odieux; elle emploie, pour le rendre, des tons crus, des couleurs criardes, un style outré et brutal. Elle ne sait pas plus peindre un carrefour de Paris qu'une allée du bois de Boulogne, une orgie de banlieue qu'une scène champêtre, sans entrer dans des détails interminables, mortellement ennuyeux; elle se pique d'exactitude et ne respecte ni la vérité, ni même la vraisemblance. Ses héros sont des monstres qui dépassent d'un premier bond les limites de la perversité humaine. Voilà ce que lisent, dit-on, les gens comme il faut, des femmes soucieuses de leur respectabilité.

Veut-on un autre diagnostic pour juger de la santé intellectuelle et morale du pays? Que l'on aille au Théâtre Français, lorsque s'y produisent trop rarement les chefs-d'œuvre de nos grands maîtres. Que l'on compare le public de ces soirées tranquilles et artistiques aux foules haletantes qui s'étouffent devant les scènes où se jouent les pièces à scandale. Ici les frénétiques applaudissements dont on salue les passages les plus scabreux, les rires dont on souligne les intentions lubriques en diront plus que tout le reste. Vraiment nous sommes loin de Corneille et de Racine; Molière lui-même, qui pourtant, selon le mot d'un critique, ne détestait pas la guenille, paraîtrait sans saveur à un public blasé. Bref, le théâtre contemporain est l'école de débauche la plus perfectionnée et aussi la plus dispendieuse qui fût jamais.

Il en est une autre cependant dont les influences sont plus étendues, presque universelles. On n'apprend rien à personne en disant qu'une certaine presse ne vit que de l'exploitation des passions perverses et des abjects instincts. L'autre, celle qui s'adresse à la société honnête, s'empare de toutes les questions, à mesure qu'elles naissent, des plus hautes comme des plus infimes; elle les discute sans la moindre compétence et les tranche avant de les avoir étudiées, au gré de l'opinion du moment. La forme ne vaut pas mieux que le fond. Naguère des journalistes dont le nom est dans toutes les mémoires furent les représentants des saines traditions littéraires; chacun de leurs articles était une protestation contre les altérations dont est menacée notre belle langue française. Les écrivains de race disparaissent peu à peu sans être remplacés; bientôt la presse populaire n'aura plus que je ne sais quel jargon démocratique sans forme et sans idée.

L'un des signes les plus manifestes de notre décadence intellectuelle, c'est l'ascendant que le journalisme exerce, disons mieux, l'oppression qu'il fait peser sur l'esprit du plus grand nombre. Les lecteurs reçoivent, chaque matin, des appréciations toutes faites sur les hommes et sur les choses; ils se déshabituent peu à peu du soin de penser; au bout d'un certain temps, ils n'en ont plus la force, et deviennent serfs de leur journal. Leur raison se rapetisse, se ferme; elle se fait exclusive, intolérante et rejette de parti pris toute idée qui ne vient pas de ce petit clan de docteurs anonymes dont elle adore les oracles. C'est un enchevêtrement de servilisme, d'ignorance et d'imbécillité.

Le cœur des générations contemporaines est aussi malade que la tête. Un jeune écrivain qui, à chaque fois qu'il prend la plume, fait preuve d'une sérieuse érudition littéraire et d'un goût habituellement sûr, M. Paul Lallemand, étudiait récemment dans un article remarquable cette mélancolie mystérieuse et en apparence incurable dont notre siècle a tant souffert. Il interroge surtout les poètes, depuis René, promenant ses précoces désenchantements à travers les forêts vierges de l'Amérique jusqu'à M. Paul Bourget et Sully-Prud'homme, laissant échapper de leur âme meurtrie des cris de suprême désespoir. Impossible de mieux conduire cette enquête : ces natures de poètes, sensibles, délicates, ouvertes à toutes les impressions, ne ressemblent-elles pas à ces harpes éoliennes qui, suspendues dans les bois sacrés de la Grèce antique, vibraient sous les moindres souffles. Remarquons-le, ce mal mystérieux a eu bien des phases et s'est bien des fois modifié. La mélancolie de René est la crise de l'adolescent qui n'a pas encore su entrevoir le but de la vie et donner une direction aux énergies puissantes qu'il sent monter du fond de son être. Sa tristesse est mêlée d'espoirs : aux heures les plus sombres succèdent des illusions charmantes, des rêves qu'il serait cruel de faire trop tôt évanouir.

Tel était l'état psychologique de la société française au début de ce siècle.

Bien autrement sombres sont les tristesses de l'heure actuelle : c'est la mélancolie du vieillard qui, assis sur des ruines, ne sait tirer que des leçons de désespoir, des événements tragiques ou heureux qui ont rempli son passé. Tant de choses se sont effrondrées sous ses yeux, et de celles qu'il estimait indestructibles. Il sent que tout chancelle en lui-même et autour de lui. Une certaine foi restait

encore : jusqu'ici, ce siècle avait cru au progrès indéfini des jouissances se multipliant avec les productions de son industrie; voilà que cet espoir est déçu comme tous les autres. Un fatal appauvrissement semble envahir toutes les classes de la société. Les ouvriers, révoltés contre leurs patrons, disent n'avoir pas de pain; des industries, autrefois prospères, sont ruinées par les grèves. L'agriculture ne trouve plus nulle part une rémunération suffisante et laisse en friche des terres autrefois couvertes de moissons. La gêne, le malaise, sont partout, excepté chez cette bande de politiciens pillards qui oppriment le pays et s'engraissent de la misère des autres.

En résumé, des cœurs tristes, des volontés défaillantes, des caractères abaissés, des imaginations affolées, une sensibilité fiévreuse, maladive, des appétits insatiables, surexcités à l'excès, tels sont les traits généraux de notre tempérament intellectuel et moral, déformé par deux siècles pleins de commotions sociales, d'impiété sacrilège et de rationalisme ignorant et insensé.

II

Le lecteur se méprendrait étrangement sur notre pensée si, des considérations qui précèdent, il allait conclure que nous cédons aux tentations de découragement et presque de désespoir qui ont égaré de nobles et puissants esprits. Il s'est formé, au cours de ce siècle, parmi les catholiques, une sorte de pessimisme, qui diffère sans doute du pessimisme poétique et littéraire, étudié par M. Paul Lallemand, et beaucoup plus encore du pessimisme philosophique de Schopenhaüer et de ses imitateurs, mais qui n'en offre pas moins certains périls. A entendre ces excellents catholiques, tout est perdu; notre société s'en va grand train à travers des décadences que l'on n'ose dire fatales, bien qu'il ne soit au pouvoir de personne d'en suspendre le cours, à cette catastrophe suprême qui, selon quelques-uns, n'est plus désormais très éloignée.

Pour nous sauver, il faudrait une intervention tout extraordinaire et miraculeuse de la Providence; cette intervention, nous ne la méritons pas; elle ne se produira pas et nous périrons.

Faut-il l'avouer, ces théories de désespérance nous ont toujours semblé peu fondées et dangereuses; jamais elles n'ont pu conquérir le moindre ascendant sur notre esprit, alors même qu'on mettait à leur service le prestige d'un style magistral, une métaphysique

élevée, une logique puissante et qu'on les entourait des paradoxes les plus ingénieux et les mieux faits pour séduire. A notre avis, tout les réprouve et les condamne : la psychologie sociale, les enseignements de l'histoire et la doctrine catholique elle-même. S'il est vrai qu'un homme, si dépravé soit-il, peut toujours se relever, parce qu'il demeure libre et que Dieu ne lui refuse jamais une grâce au moins suffisante, pourquoi désespérer d'un siècle et d'une société? La sainte Ecriture ne nous dit-elle pas que Dieu a fait les nations guérissables; elles aussi ont leur sort dans la main de leur libre-arbitre et la grâce ne leur manque pas. Si l'on reconnaît la puissance de cette grâce et de ce libre-arbitre dans les unités qui composent la masse, comment pourrait-on la nier dans la masse elle-même? Bien plus, il nous semble qu'ici la régénération est plus facile, car elle est favorisée par ce perpétuel renouvellement des générations qui n'a rien d'analogue dans l'individu. De plus, nous cherchons en vain dans l'histoire cette série de décadences qui, s'appelant et s'aggravant sans cesse, rendraient notre situation actuelle pire que toutes les précédentes. La vie de l'humanité se compose d'innombrables alternatives de bien et de mal, impossibles à prévoir, comme les déterminations de notre liberté et les desseins impénétrables de la Providence. Tantôt les nations s'abaissent et tantôt se relèvent; tantôt elles avancent et tantôt reculent; tantôt elles se corrompent et tantôt s'améliorent. Bref, nous ne croyons pas plus aux décadences continues et irrémédiables des catholiques pessimistes qu'aux progrès indéfinis et nécessaires de la libre-pensée.

Il est vrai, nous n'avons plus le droit rigoureux de compter sur ces interventions extraordinaires et miraculeuses dont Dieu favorisait autrefois son peuple, bien qu'elles soient toujours possibles à la miséricordieuse Providence. Mais, en avons-nous le même besoin? Ne sait-on pas que Jésus-Christ a mis, au sein de son Église, assez de lumières et de forces pour subvenir à toutes les nécessités sociales qui peuvent se produire au cours des siècles. S'il n'a pas promis d'accroître le trésor de grâce et de doctrine que nous possédons, c'est que ce trésor suffit à tout. Donc, si corrompue que nous semble notre société française, si altéré que soit son tempérament intellectuel et moral; pour nous régénérer, nous n'avons qu'à nous rapprocher de Jésus-Christ vivant dans son Église. L'esprit public reconquerra sa lucidité et sa rectitude, sitôt qu'on lui aura redonné ces principes chrétiens qui éclairent et dirigent la vie

sociale aussi bien que la vie spirituelle et religieuse des peuples.

L'apologétique populaire aura sa part dans cette œuvre de relèvement et de régénération, si elle sait approprier ses enseignements aux exigences, disons mieux, à la faiblesse de la raison contemporaine. Qu'on veuille bien le remarquer, il ne s'agit point évidemment d'altérer la doctrine, de dissimuler les dogmes qui répugnent le plus à l'esprit rationaliste, ni d'en voiler les mystérieuses profondeurs pour ne leur laisser qu'un caractère exclusivement philosophique. Non! nous voulons qu'on fasse connaître toutes les vérités, en conservant à chacune sa physionomie propre, que l'on dise tout ce qui est essentiel sans réticences ni atténuations d'aucune sorte. Il sera bien permis cependant de présenter ces vérités doctrinales par leur côté le plus accessible, d'en simplifier l'exposition, de choisir entre toutes les preuves qui les établissent celles qui auront le plus de prise sur l'esprit contemporain, et répondront le mieux à ses habitudes et même à ses préventions et à ses préjugés.

Tel est, croyons-nous, le rôle de l'apologétique populaire.

M. Auguste Nicolas, dont la compétence, en cette matière, est absolument indiscutable, l'entendait ainsi : « Les dogmes chrétiens, écrit-il, ne sont incompréhensibles qu'en un sens. Ils présentent comme deux faces, l'une tournée du côté de Dieu, c'est le *comment*, côté du mystère : comment un Dieu peut-il se faire homme? Comment peut-il mourir? Comment peut-il exister uniquement en trois personnes? Mystère!!! Mais les dogmes chrétiens sont compréhensibles par l'autre face, tournée du côté de l'homme, c'est le *pourquoi :* Pourquoi Dieu s'est-il fait homme? Pourquoi est-il mort? Pourquoi nous a-t-il manifesté ses trois personnes? Voilà qui est compréhensible, clair, inépuisable de richesses intellectuelles et de fécondité morale; et la lumière qui reluit de ce côté nous est un sûr garant de la vérité incomprise ici-bas, qui se dérobe à nos regards du côté de Dieu (1). »

S'il faut en croire l'auteur des *Études philosophiques*, l'apologétique populaire s'attache presque exclusivement à mettre en lumière ce côté inférieur de nos dogmes, cette partie « compréhensible, claire, inépuisable de richesses intellectuelles et de fécondité morale ». Le P. Lacordaire le lui reprochait dans une lettre mémorable que M. Auguste Nicolas a placée en tête de ses *Études*.

(1) *Études philosophiques*, t. III, ch. XI, p. 85.

« Votre livre en est la preuve d'un bout à l'autre; vous avez un parti pris contre les éclaircissements qui se puisent dans la haute métaphysique religieuse; non pas que vous fussiez incapable de ce genre de spéculation, mais parce que vous l'avez jugé peu propre à faire impression sur la généralité des lecteurs. Vous avez choisi dans la lumière *les rayons qui vont à tous les yeux*. C'est le soin d'une piété humble et amie; j'en ai pourtant du regret. » Nous l'avouons ingénuement, il nous est difficile de partager ce regret. Que les conférenciers de Notre-Dame, s'adressant à un public savant, érudit, ou réputé tel, sondent, avec une respectueuse curiosité, les profondeurs de la science sacrée, qu'ils essaient de donner, à la suite de nos grands théologiens, les raisons dernières de nos dogmes, nous n'y trouvons rien à redire. Mais lorsqu'on fait œuvre plus modeste et que l'on parle aux foules, il est avantageux et même nécessaire d'écarter de prime abord les questions qui déconcerteraient des esprits étrangers à toute spéculation philosophique. A quoi bon, par exemple, insister, comme le désirait le P. Lacordaire, sur les points les plus impénétrables du dogme de l'Eucharistie : la permanence des espèces après la disparition de la substance, ou l'*inétendue* du corps de Notre-Seigneur sous le voile sacramentel? Où serait le profit? Parvînt-on, ce qui est fort douteux, à faire entrer dans l'intelligence des masses les explications plus ou moins satisfaisantes de nos grands théologiens? On n'aurait réussi qu'à reculer un peu la borne du mystère, pour se heurter à d'autres incompréhensibilités absolument irréductibles. Ne vaut-il pas mieux s'arrêter dès le début, et apprendre aux esprits sincères à s'incliner dans la respectueuse adoration d'une foi bien facile à justifier? La doctrine n'en subsistera pas moins dans ses lignes essentielles; l'apologiste n'a qu'à les suivre jusqu'au bout, au lieu de s'aventurer dans les chemins couverts et souvent sans issue d'une métaphysique hors de propos. Il n'étudiera pas le *comment* du mystère, selon l'expression de M. Auguste Nicolas, mais le mystère lui-même. Il ne recherchera pas « comment un Dieu a pu se faire homme », mais quel est ce Dieu-homme, si semblable à nous par toute une partie de lui-même. Il ne se demandera pas « comment un Dieu a pu mourir », mais quels sont les bienfaits qui découlent pour nous de cette mort.

C'est ce qu'a fait, avec un rare succès, l'auteur des *Études philosophiques*. Le P. Lacordaire le constate en ces termes : « Vous

conduisez le lecteur, et c'est là votre plus heureuse innovation, jusqu'au fond des mystères chrétiens, non pas seulement pour les adorer en vertu de la parole suprême qui les a promulgués comme une loi, mais pour y puiser, par une contemplation directe, des raisons de les vénérer et de les aimer. Saint Thomas, dans sa *Somme contre les Nations*, avait entrepris déjà ce travail de persuasion par la force même du dogme; vous y revenez, mais avec une autre manière. Saint Thomas s'ouvrait passage à travers l'obscurité des mystères, par le fer et l'acier d'une métaphysique à toute épreuve; vous avez mieux aimé, en y pénétrant à votre tour, nous montrer leurs rapports intimes avec les besoins de notre cœur et les grandes lois de la société. » Nous aimons à entendre l'illustre dominicain reconnaître qu'il peut exister une dogmatique très sérieuse et suffisamment approfondie, en dehors de ces élucubrations métaphysiques, où se plaisait un peu trop parfois la subtilité de son génie.

Nous croyons que cette dogmatique est la seule qui convienne à l'apologétique populaire; et encore elle n'entre dans l'esprit des masses qu'à force d'explications très simples, très claires et parfois assez longues et détaillées. C'est ici que devient absolument indispensable cet *art de développer*, qui est l'une des grandes forces de l'éloquence. Rien ne lasse les esprits aujourd'hui si débilités comme ces accumulations d'idées, de preuves, d'argumentations, auxquelles se complaisent certains orateurs, ceux qui débutent pour l'ordinaire. On dirait qu'ils se seraient imposé la rude et inutile tâche de condenser dans un seul discours le traité théologique récemment appris. La thèse leur semblerait affaiblie, s'ils nous faisaient grâce d'un seul syllogisme. Les maîtres ont une autre méthode. Dans l'abondance des idées qui s'offrent à leur esprit, ils en choisissent une qu'ils fécondent au sein d'une longue et patiente méditation; tout leur discours en sortira naturellement et sans effort. Qu'on lise le P. Félix, par exemple. Ce qui le distingue, croyons-nous, c'est la nouveauté et l'originalité de sa conception; elle lui est si personnelle qu'il suffit très souvent d'entendre le seul énoncé du discours, pour en reconnaître l'auteur. Le second trait de sa physionomie oratoire, c'est la puissance du développement. Après avoir donné une idée générale, mais exacte et rigoureusement philosophique de son sujet, il le décompose, passe en revue tous les éléments et tire de chacun des lumières que l'on ne soupçonnait pas. La démonstration marche pour ainsi dire d'un pas régulier, en ligne directe.

L'orateur, s'il se détournait un peu à droite et à gauche, cueillerait au passage des idées qui s'offriraient comme d'elles-mêmes, enrichiraient son cadre et donneraient peut-être au discours une allure plus libre, plus dégagée, et aussi plus de variété et d'ampleur. Ce vigoureux esprit dédaigne de prendre cette peine; on dirait qu'il a fait la gageure de ne rien devoir qu'à l'intensité de sa méditation, et de tout tirer du fond même du sujet, si bien que son discours n'est que l'évolution méthodique de l'idée doctrinale proposée dès le début. Ce procédé de développement suppose une très grande force intellectuelle.

Il en est un autre auquel nous trouvons plus de charmes. Chacun sait que ce monde, avec les êtres innombrables et si divers qu'il contient, a de singulières analogies avec le monde surnaturel. La nature et la grâce sont deux ordres qui se superposent, mais qui se tiennent et dont tous les points se correspondent. Dieu les a disposés d'après un plan d'une unité parfaite dans l'infinie variété de ses détails; il n'a fait la nature que pour être le support de la grâce; le temps avec les événements qui le remplissent est une préparation à l'éternité. Faut-il s'étonner si l'on rencontre à tous les degrés de frappantes similitudes, si l'intelligence des choses terrestres et inférieures nous conduit à l'intelligence des réalités de l'ordre surnaturel? La multiplicité de nos facultés intellectuelles et morales dans l'unité substantielle de notre âme est une image de la multiplicité des personnes divines dans l'unité de l'Essence incréée : ainsi le mystère le plus incompréhensible a son reflet en nous. L'union de notre âme et de notre corps, substances si distinctes, si différentes, séparées même par une sorte d'antagonisme de nature, nous aide à concevoir l'union de la divinité et de l'humanité dans la personne de Jésus-Christ. L'étroite solidarité qui lie les membres d'une même famille éclaire d'un certain jour cette heureuse et bienfaisante solidarité que l'incarnation du Verbe a établie entre le Fils de Dieu et tous les baptisés. Nous nous expliquons mieux l'étonnante communauté d'intérêts qui en résulte, la réversibilité des mérites expiatoires de Jésus-Christ sur nous, et les bénéfices que nous en pouvons recueillir. La constitution de l'Église ne diffère pas tant de la constitution de certains États que l'organisme politique de ceux-ci ne nous rende plus sensibles et plus palpables les plans et desseins du Christ dans la formation de cette société supérieure dont nous sommes les citoyens et les fils.

On conçoit facilement quelle impression profonde des dogmes ainsi présentés par d'habiles apologistes produiraient sur l'esprit des masses. La raison publique est affaiblie mais non éteinte; le sens du vrai s'est émoussé, mais il n'a pas péri. L'atmosphère intellectuelle que respire ce siècle est faite d'ignorances, d'erreurs, de préjugés et de mensonges, mais il s'y rencontre encore bien des idées saines et justes. Que l'apologétique signale ces ignorances, dissipe ces erreurs, flétrisse ces mensonges; qu'elle fasse appel à toutes les idées saines et justes; qu'elle affirme et promulgue en même temps et les vérités rationnelles et les dogmes supérieurs de la foi : l'esprit public se redressera dans un effort salutaire, il s'appropriera vite un enseignement qui répond à ses plus impérieux besoins; il reconquerra avec ces certitudes naturelles et surnaturelles son activité et sa rectitude d'autrefois. On le verra peut-être repousser cette littérature abjecte de l'école naturaliste, les livres frivoles, les poésies lubriques qui déshonorent le théâtre. La presse n'exercera plus cet étonnant et tyrannique empire; si l'on continue à lui demander des renseignements et des faits, on se réservera du moins le droit si légitime de les apprécier comme il convient. Pourquoi donc cette régénération intellectuelle ne s'opérerait-elle pas? On a vu plusieurs fois, dans le long cours des siècles, de semblables réveils.

Le christianisme n'a pas seulement prise sur la raison, il saisit tout l'homme. Les protestants nous ont longtemps reproché la splendeur de nos fêtes et l'éclat de nos cérémonies. Les fleurs qui parent nos autels, l'encens qui fume devant nos tabernacles, les harmonies puissantes qui remplissent l'enceinte de nos cathédrales, les blanches robes des jeunes lévites, l'or et la pourpre des vêtements sacerdotaux, tout leur semblait condamnable, en flagrante opposition avec l'esprit évangélique. Il a fallu trois siècles pour leur apprendre qu'une religion qui prétend surnaturaliser et sanctifier tout l'homme, doit parler au sens et à l'imagination comme à l'esprit. Leurs sectes piétistes se rapprochent de plus en plus de cette liturgie catholique tant décriée au début de leur prétendue réforme. Du reste, les dogmes en apparence les plus austères, entre autres le dogme fondamental de la Rédemption par la croix, renferme une douceur cachée qui séduit surtout le cœur. Mille fois nous en avons été le témoin. Un jour nous vîmes entrer dans une église une femme vêtue de longs habits de deuil et entouré de trois

petits enfants. Des spasmes douloureux secouaient sa poitrine et elle avait beaucoup de peine à étouffer ses sanglots; deux ruisseaux de larmes coulaient sur ses joues. Elle se dirigea vers l'autel de la Vierge; là, un sculpteur habile avait représenté la divine Mère tenant sur ses genoux le corps inanimé de son fils Jésus. Cette femme se prosterna, puis, soulevant son voile, elle promena un long et méditatif regard sur tous les détails de cette scène, comme si elle eût voulu les graver au fond de son imagination. Ses lèvres étaient pâles, tremblantes et entr'ouvertes pour laisser échapper une prière qu'elles ne parvenaient pas à articuler. Nous la considérions de loin, dans un sentiment de compassion respectueuse et émue. Il nous sembla voir le calme renaître sur cette physionomie et dans ce cœur; les mains se joignirent; la tête s'inclina; la prière fut longue, et lorsque cette grande et courageuse chrétienne se releva, il y avait dans ses yeux plus que de la résignation, je ne sais quelle sérénité douce et tranquille qui, désormais, ne la quitta plus; nous en eûmes plus tard l'expressif témoignage. Cette femme avait eu, dans cette demi-heure de prière douloureuse, une révélation plus complète du christianisme. Avec son cœur brisé, elle avait mieux compris que jamais le mystère de la croix. Le cœur a des raisons que la raison ne comprend pas, et elles sont les plus persuasives. C'est avec le cœur que l'on entend, à travers les dix-neuf siècles qui nous séparent du Golgotha, les sanglots de la Vierge-Mère, et aussi ces grands cris, ces prières et ces supplications que le divin Crucifié, au dire de saint Paul, élevait vers les cieux, à ses derniers instants. Le christianisme est amour plus encore que lumière; il est grâce aussi bien que vérité. C'est le cœur qui recueille la grâce et s'enivre de l'amour; la raison n'a ici qu'une part très secondaire; voilà pourquoi elle ne réussit point à pénétrer toute seule dans les profondeurs du mystère de la croix.

Nous pourrions dire la même chose de la doctrine des sacrements et de la grâce. Aux fonts baptismaux, c'est le cœur qui tressaille sous les premières et chaudes effusions de la vie divine; c'est lui qui ressent les célestes ivresses de la première communion; c'est à lui qu'aboutissent les liens sacrés et indissolubles que le Christ ourdit de ses puissantes mains entre les époux; c'est lui encore qui éprouve la suprême suavité de ce sacrement institué pour adoucir les angoisses de l'agonie.

Si l'on veut voir réunies en une seule toutes ces scènes éparses

pour l'ordinaire le long de l'existence humaine, on n'a qu'à lire, dans le *Récit d'une sœur*, les pages où Mme Craven nous montre Albert de la Ferronnays couché sur son lit de mort et, après avoir reçu le Viatique et l'Extrême-Onction, assistant au baptême et à la première communion de l'épouse à l'amour de laquelle il allait être arraché. Les influences du Christianisme sur le cœur sont là palpables et vivantes. On ne les saisit jamais mieux qu'en les étudiant chez certaines natures élevées, délicates, victimes d'une prédestination mystérieuse, tant elles semblent nées pour souffrir. Leur vive imagination, leur sensibilité exquise, leur cœur aimant, offrent plus de prise à la douleur. Comme elles ont pénétré d'un premier regard le fond des choses humaines et leur irrémédiable néant, elles en ont le dégoût et aspirent à vivre par delà. Voyez, par exemple, cette Eugénie de Guérin, semblable à l'oiseau qui étend les ailes pour s'envoler vers de plus chaudes et plus lumineuses régions. Son frère Maurice n'est plus; une implacable destinée la retient en ce monde, rongée de regrets sans cesse renaissants; mais la grâce l'a depuis longtemps saisie et transfigurée. Aussi quelle résignation, quel courage dans l'épreuve! quelle passion de s'immoler! quelle amoureuse obéissance! quel empressement à saisir, pour l'épuiser jusqu'à la lie, le calice d'amertume que lui présente la main d'une rigoureuse Providence!

Il appartient à l'apologiste de rechercher dans la religion ce côté fortifiant et consolateur, de relever les âmes, de les arracher à ce pessimisme qui a pris parmi nous tant de formes, à cette mélancolie qui est l'une des maladies de ce siècle. C'est à lui de recueillir le baume qui découle de la croix, afin de l'offrir à tous les cœurs brisés. Toutes les pages sorties de sa plume, tous les discours tombés de ses lèvres, en devraient être remplis. Qu'il se garde pourtant d'une sentimentalité excessive qui tout en affectant des airs religieux, une certaine piété, n'en demeurerait pas moins dangereuse, car elle exciterait ces facultés imaginatives et sensibles qu'il s'agit de diriger et surtout de pacifier. Peut-être M. l'abbé Bougaud n'a-t-il point échappé complètement à ce péril dans son grand ouvrage : *le Christianisme et les temps présents*. L'épisode qu'il raconte à propos de l'extrême onction a éveillé quelques scrupules. Nous le voulons croire, il y a dans ces pages une piété sincère. La mort, en y projetant son ombre, leur donne une sorte de consécration religieuse et une sainte gravité. Nous plaindrions le lecteur qui

ne se sentirait pas saisi de compassion et d'un certain respect à la vue de cette pure enfant qui va mourir, et de ce prêtre qui l'aide à se déprendre de tout, même des étreintes sacrées de la famille. Cependant ces scènes réitérées et ainsi décrites n'éveillent-elles pas des émotions trop naturelles, je ne sais quel attendrissement humain, qui laisse l'âme affaiblie et comme pénétrée de cette mélancolie maladive contre laquelle il importe de réagir? Nous avons gardé de cette lecture des impressions mélangées sur lesquelles il serait inutile d'insister; très heureusement le chapitre que nous critiquons tranche sur le reste du livre; c'est comme une note discordante dans un concert qui ne manque ni de beauté ni d'harmonie. *Le Christianisme et les temps présents* est particulièrement remarquable au point de vue qui nous occupe (1). M. Bougaud excelle à peindre les choses du cœur; sa plume éveille plus d'émotions que d'idées. Nous aimerions pour notre part quelque chose de plus ferme, un tissu plus serré, une argumentation plus vigoureuse. L'impression aurait été plus forte sans aucun doute; mais n'eût-elle pas perdu en étendue ce qu'elle aurait gagné en profondeur? Peut-être est-ce ainsi, à doses légères, entremêlée de sentiments et de considérations morales, qu'il convient aujourd'hui de présenter la doctrine à ce grand public frivole et incapable d'accepter une plus substantielle nourriture?

M. Paul Lallemand termine son intéressante étude sur le pessimisme littéraire par ces éloquentes paroles : « Dieu veut aujourd'hui que ses prêtres soient établis dans une science et une culture pleines d'honneur pour la foi. Ne viendra-t-il donc pas le prêtre que nous attendons, comme Lacordaire il y a quarante ans, et qui saura s'emparer de cette chère jeunesse de France pour la jeter frémissante et vaincue, mais toujours fière, noble, aimante, généreuse dans les bras et jusqu'au cœur de Celui qui a tant aimé les jeunes âmes, le Seigneur Jésus-Christ? » Le génie est un don précieux que Dieu mesure avec une sorte de parcimonie et qu'il n'accorde qu'aux générations qui le méritent. Les Lacordaire seront toujours rares; mais ils peuvent se multiplier indéfiniment (les prêtres établis dans une science et une culture pleine d'honneur pour la foi). Cette science et cette culture supposent une double étude : l'étude de la saine doctrine puisée aux plus pures sources, chez les

(1) Inutile de rappeler ici les réserves que nous avons déjà formulées à un autre point de vue.

grands scolastiques et chez ces Pères et ces docteurs des premiers siècles qui possédèrent le secret à peu près perdu aujourd'hui, paraît-il, d'agir puissamment sur les masses : l'étude de la société contemporaine, étude plus difficile peut-être et plus délicate, car elle requiert plus d'initiative et de perspicacité, une observation constante, dégagée de ces enthousiasmes parfois peu consciencieux qui refusent de voir le mal qu'il s'agirait de combattre, libre aussi de cet esprit de dénigrement systématique, de ce pessimisme découragé et amer, qui trouve plus commode de calomnier ce pays que de l'arracher, au prix de mille sacrifices, à ceux qui l'oppriment et le dépravent. Les écrivains et les orateurs ainsi formés donneraient bien vite à l'apologétique populaire un éclat que depuis longtemps elle ne connaît plus : Dieu daigne nous en envoyer des légions!

FONTAINE, *S. J.*

LES AVANT-POSTES

PENDANT LE SIÈGE DE PARIS

I

LA DÉCLARATION DE GUERRE

Le 15 juillet 1870, le gouvernement impérial notifiait au Corps législatif la rupture de ses relations diplomatiques avec la Prusse, et la guerre à laquelle il s'était résolu. Présent à Paris, j'avais depuis quelques jours recueilli des confidences significatives sur les motifs d'une détermination aussi grave. Alors que M. Émile Olivier déclarait à la tribune « que l'incident Hohenzollern était vidé », les élèves de Saint-Cyr étaient prévenus, le 14 juillet à cinq heures du matin, qu'ils devaient se préparer au départ et commander leurs uniformes. Ce même 14 juillet, à midi, le général Desvaux, commandant une des divisions de la garde, au retour d'un conseil tenu aux Tuileries, m'avait dit :

« Nous allons peut-être un peu vite en diplomatie. Mais nous sommes aujourd'hui plus prêts que les Prussiens. Dans six mois, ils seraient plus prêts que nous. »

L'aspect de Paris était étrange. La population accueillait avec joie, avec ardeur même, la nouvelle de cette guerre, si précipitamment décidée.

Le 16 juillet, Charles de Cléry me réveillait dès l'aube. Officier depuis le matin, il avait quitté Saint-Cyr en toute hâte : il allait rejoindre, à l'armée du Rhin, son bataillon de chasseurs à pied.

Il me donnait la fin de sa journée avant de prendre le train qui devait le conduire à Metz.

Que de bons souvenirs évoqués pendant cette trop courte

journée! Je ne sais quel chemin nous suivions, passant de la rive droite à la rive gauche, revenant sur nos pas, sans but et sans projet. Nous traversons le jardin des Tuileries. Sous les ombrages, au milieu de la foule qui applaudit, les musiques de la garde impériale jouent la *Marseillaise*.

L'émotion nous saisit à la gorge : nous ne disons plus rien. Voilà que passe un régiment d'infanterie se rendant à la gare de l'Est. Nous le suivons avec la foule, poussant les mêmes acclamations qu'elle.

Puis, une heure après, une dernière acolade. Je vois encore sa figure d'enfant s'illuminer par un sourire pour m'envoyer un dernier adieu.

Bonne chance, et tape dur ! lui criai-je.

C'était fini. — De mon cher compagnon du 16 juillet 1870, il ne reste plus que cette épitaphe du cimetière d'Haguenau :

Beati mortui qui in Domino moriuntur.

ICI REPOSE
LOUIS-JOSEPH ROBINET DE CLÉRY,
SOUS-LIEUTENANT AU 19e BATAILLON DE CHASSEURS A PIED,
NÉ A METZ (MOSELLE), LE 23 MARS 1847,
BLESSÉ A LA BATAILLE DE WŒRTH, LE 6 AOUT 1870
MORT LE 19 A HAGUENAU.

IL EST ALLÉ REJOINDRE, DANS LA PAIX DU SEIGNEUR,
SON JEUNE FRÈRE CHARLES-VICTOR ROBINET DE CLÉRY,
SOUS-LIEUTENANT
AU 3e BATAILLON DE CHASSEURS A PIED,
NÉ A METZ LE 25 FÉVRIER 1850,
TUÉ A LA BATAILLE DE GRAVELOTTE PRÈS METZ,
LE 16 AOUT 1870. PRIEZ DIEU POUR EUX.

Il nous est meilleur de mourir dans le combat, que de voir les maux de notre patrie et la destruction de toutes les choses saintes. (*Macch.*)

*
* *

Mon enthousiasme était tombé. Avant de retourner en Algérie, où m'appelait la fin de mon congé, je me sentais pressé d'aller revoir Metz, au moins pendant vingt-quatre heures. Je pris place, un soir, dans un des trains qui étaient encore à la disposition des voyageurs.

La confusion et le désordre étaient pénibles à voir. Les soldats

remplissaient bruyamment chaque gare, obéissant à peine. Au point du jour, nous étions à Liverdun et à Frouard. Puis notre long convoi s'engagea dans la vallée, si riante d'ordinaire, qu'arrose la Moselle, de Frouard à Metz. Les prairies étaient jaunes, l'eau rare et croupissante, le vent, chargé de poussière, chaud comme le sirocco du désert.

A Metz, les embrasures des remparts commençaient à se garnir de canons. Des divisions entières campaient au Ban Saint-Martin et autour de la ville. La population était calme et ferme. Le pensée ne venait à l'esprit de personne qu'il pût y avoir un péril pour la vieille cité, battue tant de fois par le flot des invasions et restée toujours imprenable.

Je courus à Plappeville où je trouvai ma mère résolue à y attendre les événements comme dans le refuge le plus calme et le plus sûr. Quand je lui parlais d'un siège possible, de nos inquiétudes si les communications venaient à être interrompues :

« Attaquer Metz, me disait-elle! Qui donc l'oserait? »

Tout le monde autour d'elle tenait le même langage. Jamais plus terribles catastrophes n'ont été précédées par une plus imperturbable confiance.

Avant de repartir, je montai jusqu'au fort qui domine Plappeville. Un officier de génie me permit de le visiter. Je constatai l'immense travail accompli depuis deux ans. Là où les troupeaux du village broutaient l'herbe courte de la côte, une vaste enceinte fortifiée avait été construite. La maçonnerie était terminée. Mais que de choses manquaient encore! Pas de voie d'accès, ni de route militaire reliant entre eux les forts de Metz. L'armement était nul ou à peu près. On commençait à hisser, avec un mal inouï, par des chemins de chèvre, les premiers canons.

*
* *

Le lendemain, je pris la route de Marseille. Nous croisions à chaque instant des convois remplis de soldats. L'artillerie, les mitrailleuses, soigneusement enveloppées comme un objet mystérieux, les fourgons défilaient sans interruption. Notre train était lui-même surchargé d'hommes de la réserve rejoignant leurs dépôts.

Dans les villages des Vosges, on avait préparé, aux détachements qui passaient depuis plusieurs jours, une cordiale réception. Des

tonneaux de vin, défoncés, attendaient sur les quais; la distribution était faite par les jeunes filles du pays. Avec elles, se trouvaient quelques hommes âgés, les anciens du village, racontant, les larmes aux yeux, qu'eux aussi, ils avaient été soldats.

Il y avait du bon dans cette émotion si sincère et si communicative, exprimant à l'armée les vœux de la nation. Mais il y avait aussi un principe de désordre que la discipline ne contenait pas suffisamment. A Dijon, un groupe de zouaves chantait de café en café et faisait une collecte. Près de Mâcon, on parlait d'une rixe entre deux corps de troupe à qui l'on avait offert du vin : un officier avait été blessé. Sur une place de Marseille, je vis, — de mes yeux, — avec consternation, un zouave et un turco dansant l'un en face de l'autre une sorte de bourrée, aux applaudissements de la foule qui leur jetait des sous!

*
* *

J'avais rencontré, à la gare de Lyon, M. Robert de Vogüé (1), qui rejoignait M. le maréchal de Mac-Mahon, parti d'Alger quelques jours auparavant.

L'organisation de l'armée du Rhin commençait à être connue. Le maréchal avait reçu de l'empereur, avis qu'il trouverait à Strasbourg cent cinquante mille hommes. Mais, au ministère de la guerre, l'ordre qui l'appelait en France avait été retardé d'un courrier. Pendant ce temps, son armée avait été réduite, division par division. Elle était devenue la petite, vaillante, héroïque armée de Reichsoffen. Une poignée d'hommes devant une avalanche!

Ce qu'on lui avait enlevé avait servi à former des corps isolés qui gardaient la frontière comme une suite de postes de douaniers.

« Il ne faudra pas s'effrayer, avait dit le maréchal en quittant Alger, si nous ne débutons pas par des succès. Nous ne vaincrons la Prusse qu'à force de persévérance. »

En causant de ce triste sujet, je me sentais tout assombri. Je l'étais encore, malgré la magnificence du spectacle, sur le pont du paquebot qui me fit traverser la Méditerranée, bleue comme le ciel et unie comme un miroir. Nous avions à bord un millier d'hommes, engagés volontaires et réservistes, qui allaient réjoindre à Alger le dépôt des zouaves. Ils murmuraient d'un si long voyage, leur faisant

(1) Le comte Robert de Vogüé a été tué, le 6 août, à la bataille de Reichsoffen

tourner le dos à la frontière où la lutte allait s'engager. Beaucoup d'entre eux étaient d'anciens soldats, portant encore l'uniforme de leur régiment. Les règlements l'exigeaient : il leur fallait aller s'entasser dans les casernes d'Algérie, où ils ne devaient trouver ni chefs, ni fusils, et où ils passèrent plus d'un mois, irrités et démoralisés, dans l'inaction, mère de l'indiscipline.

II

D'ALGER A PARIS

De ces six semaines passées en Algérie, je ne dirai rien. Les nouvelles sinistres, les deuils s'étaient succédé. S'il nous restait une dernière chance de salut, nous devions la trouver dans un grand effort national, dirigé avec sagesse et énergie.

J'avais passé la soirée du 4 septembre chez le Gouverneur Général intérimaire, déchiffrant des dépêches, suivant, fort avant dans la nuit, sur les cartes d'état-major les marches et les contre-marches de nos armées.

A trois heures du matin, sous mes fenêtres éclate le cri de : *Vive la république!* En même temps la ville s'illumine, les cloches sonnent, le canon tonne. C'est la république peut-être. Mais en même temps ces éclats de joie... c'est une victoire bien sûr?

C'était la défaite, l'armée prisonnière, Metz livré à lui-même, nos dernières espérances anéanties. Les républicains d'Alger illuminaient parce qu'avec l'armée l'empereur était prisonnier, et parce que la république était proclamée.

Le dégoût d'un tel spectacle acheva de me déterminer. Je partis avec un ami, M. Sauzède, magistrat du tribunal d'Alger, après m'être engagé, pour la durée de la guerre, au 7e bataillon de chasseurs à pied. Le dépôt de ce bataillon étant à Paris, notre choix devait nous assurer la rencontre prochaine de l'ennemi.

Nous quittions Alger le 13 septembre. Il ne fallait pas perdre une minute pour arriver à Paris avant les Prussiens. Les dernières dépêches signalaient leur présence à Meaux et leur marche sur Corbeil.

A tous ceux qui nous objectaient la témérité de notre voyage, nous répondions par des calculs de kilomètres et de dates, et surtout par les raisonnements que chacun faisait alors sur l'impossibilité d'investir Paris.

— On passera toujours, et nous passerons, disions-nous.

Il s'en est fallu de quelques heures que notre présomption reçût un désagréable démenti.

*
* *

La haute mer est, en droit des gens, un espace neutre qui échappe à toute conquête et à toute prise de possession. C'est aussi un lieu merveilleusement choisi pour imposer trêve à toutes les préoccupations.

Les émotions du départ, les derniers signes d'adieu, le splendide panorama de la capitale de l'Algérie que je quittais après un séjour de dix ans, en quelques heures, tout disparut derrière le sillage du navire. Nous voguions sous le drapeau de la France, comprenant mieux que jamais ce que c'est que le drapeau.

Comment, au spectacle de cette mer admirable, de ces flots toujours les mêmes dans leur perpétuelle mobilité, de cette nature si calme, de ce ciel si pur, croire aux désastres dont nous avions le cœur serré, aux scènes de violence et de ruine vers lesquelles nous nous dirigions? C'est un cauchemar sans doute. Il n'en restera plus trace à notre débarquement.

Hélas! la trace en a reparu dès nos premiers pas sur la terre de France. Nous avions laissé à Alger la démagogie triomphante; nous avons retrouvé ce fruit amer de nos défaites à Marseille et à Lyon. Nous avons rencontré de nouveau les fanfarons révolutionnaires dont le seul exploit a été d'abattre le drapeau national pour arborer ce qu'ils appelaient « le fier drapeau de la résistance à outrance ».

Partout une pitoyable parodie du patriotisme. Des autels de la patrie où venaient s'enrôler des volontaires qui ne partaient pas. Vieillards, femmes et enfants se rencontraient dans cette mise en scène avec des hommes dans la force de l'âge qu'on n'a vus en armes que dans les carrefours.

A Lyon, où les gardes mobiles des départements étaient forcés de défendre à leur passage le drapeau tricolore de leur bataillon, où l'émeute ouvrait les portes des prisons aux repris de justice pendant que M. Challemel-Lacour faisait incarcérer les généraux, le canon d'alarme tonnait chaque quart d'heure. Au nom de la patrie en danger, on organisait la défense de la vallée du Rhône, mais combien peu partaient pour aller au-devant de l'ennemi!

Aussi, à côté de cette exaltation impuissante à produire autre chose que le désordre, le découragement était général.

« Vous allez à Paris, nous disait-on partout. C'est une folie. La guerre est finie; aucune résistance n'est possible. Peut-être y aura-t-il un combat aux barrières? Vous n'arriverez pas à temps pour y prendre part. Et c'est bien ce que je vous souhaite! »

J'entends encore ces paroles attristantes, — impardonnables, si le spectacle qu'offrait alors la France n'était pas une excuse. A ce moment, rien n'annonçait le réveil d'une nation qui s'indigne contre l'invasion. Partout la résignation, l'inertie, l'abandon de toute espérance.

*
* *

Nous voyagions jour et nuit, lentement : tous les trains étaient en retard. A Marseille, dans la journée du 15, l'interruption de tout service dans la direction de Paris était annoncée comme imminente. Déjà la ligne principale par Dijon, Sens et Melun était coupée. Celle de Nevers, Montargis et Fontainebleau l'était également. Il fallait passer par Bourges et Orléans. Encore refusait-on de délivrer des billets pour les stations au-delà d'Étampes.

Une fois à Étampes, nous serons bien prêts de notre but. A la grâce de Dieu!

Il nous fut impossible d'aller jusque-là. Le 17, à une heure du matin, nous fûmes arrêtés à notre passage dans la gare d'Orléans. Le train qui nous précédait, reçu à coups de fusil, avait dû rétrograder.

Au chemin de fer et à l'intendance on nous donna les indications les moins encourageantes. Il ne nous restait plus qu'une chance, bien incertaine, bien improbable, de pénétrer dans Paris. Faire un immense circuit pour rejoindre les lignes de Bretagne qui resteront libres les dernières si, comme nous commencions à le croire, tous les chemins de fer doivent être coupés.

Il sera toujours temps de s'engager à pied, à travers la campagne.

Nous partons donc dans la direction de Tours. Une famille désolée s'installe dans notre wagon, — l'aïeule, la mère et cinq enfants, dont les aînées sont déjà des jeunes filles. Elles fuient le village d'Athis, où les Prussiens ont paru la veille. Elles croient avoir vu de loin leur maison brûler. Le père était à Paris, où le retenait le service de

la garde nationale : il restera sans nouvelles des siens qui n'ont pu le prévenir de leur fuite. Les plus jeunes enfants pleurent, la vieille grand'mère est consternée, mais la mère et les grandes sœurs parlent avec fermeté. Leur projet est de se réfugier aux Sables-d'Olonne, où elles comptent trouver asile chez des amis.

Les tristes réalités de la guerre commençaient à nous apparaître.

Toute la journée du 17 se passe à faire, avec une lenteur désolante, le trajet d'Orléans à Tours.

J'étudie avec anxiété sur la carte le chemin que nous avons à faire. Arriverons-nous à temps? D'Athis à Versailles la route est bien courte pour les colonnes prussiennes. Il faut qu'avec ces trains qui n'avancent pas, malgré notre énorme circuit, nous les gagnions de vitesse.

*
* *

A Tours, nouveau temps d'arrêt dans un désordre animé qui défie toute description. Visages officiels et gens d'aventure : tout le personnel d'intrigants qui gravite autour d'un gouvernement de hasard.

Ce ne sont plus, comme à Marseille et à Lyon, des émeutiers qui emprisonnent et qui pillent. Ce sont des pillards d'une autre apparence, ceux qui tripotent des emprunts, qui soumissionnent des fournitures, demandant bruyamment la levée du dernier homme à qui l'on puisse faire chausser leurs souliers doublés de carton.

Traversons vite : ne nous arrêtons pas dans cette foule répugnante. Chaque minute de retard est un siècle et rend plus invraisemblable le succès de notre entreprise.

A minuit, nous sommes au Mans. La gare est pleine de soldats endormis sur les dalles. C'est avec peine qu'entre tous ces corps étendus on trouve une place pour poser le pied.

Il n'y a plus ni service, ni employés, ni renseignements à obtenir. Chacun porte comme il peut ses bagages au fourgon.

Un train s'ébranle. C'est bien dans la direction de Paris qu'il marche. Nous nous élançons dans un wagon, au hasard, sans avis donné. A peine si de cette foule, pour huit wagons qui partent à vide, sont sortis dix voyageurs.

Il était temps! Derrière nous plus un ne passera. Nous aurons été dans Paris assiégé les derniers envoyés de la France.

*
* *

Je n'oublierai jamais cette nuit-là. Le temps était sombre et les nouvelles incertaines. A chaque instant de longs sifflements, — puis un arrêt.

Chartres, Rambouillet sont dépassés sans encombre. Nous voici à Saint-Cyr, puis à Versailles. L'ennemi n'y est pas encore : il y sera tout à l'heure.

J'avais mon revolver sur le coussin du wagon, prêt à gagner la campagne si le train était arrêté. Je cherchais à voir à travers la profonde obscurité de la nuit et j'écoutais. — Une odeur âcre de bois vert brûlé me prenait à la gorge. Sur un ordre du gouvernement, on avait essayé d'incendier les forêts des environs de Paris dans l'intérêt de la défense.

Nous glissons, laissant à notre gauche les coteaux de Sèvres, que les premières lueurs du jour commencent à éclairer, — à notre droite, Meudon, Clamart et Châtillon. Nous avons devancé les uhlans; ils ne peuvent plus nous couper la route. Nous entrerons.

Nous entrons, en effet, par la coupure des fortifications, qui ont déjà pris l'aspect de la guerre sérieuse et sur la crête desquelles apparaissent les sentinelles de la garde nationale.

Nous sommes à Paris.

III

LES AVANT-POSTES. — COMBATS DE CHATILLON ET DE CHEVILLY.

Depuis la déclaration de guerre, en deux mois à peine, quels changements s'étaient opérés.

Dans les rues, sur les places, le mouvement de l'immense population n'avait pas diminué. Mais rien ne rappelait la gaieté d'autrefois. Des hommes dont le moins belliqueux portait au moins le képi de garde national; — très peu de femmes, aux vêtements sombres, affairées, rentrant chez elles.

A l'état-major de la place Vendôme, on nous dit : Allez à Vincennes. Ne perdez pas une minute. L'ennemi est là.

L'ennemi était là en effet. Dans l'après-midi de la veille, 17 septembre, pendant que nous faisions en chemin de fer la route d'Orléans à Tours, le 13e corps, campé dans le bois de Vincennes, avait envoyé une reconnaissance offensive en avant de Créteil, au-delà de

Montmirail. La colonne française, composée d'une division et d'un régiment de cavalerie, avait rencontré le 5e corps prussien se préparant à passer la Seine. Un engagement assez vif avait eu lieu. La plupart des soldats voyaient le feu pour la première fois. Le général d'Exéa et le général Daudel, constamment à cheval au milieu des tirailleurs, ne les avaient maintenus qu'à force d'énergie.

Dans la soirée du 17, et dans la nuit du 17 au 18, le 5e et le 6e corps prussien avaient passé la Seine et atteint la vallée de la Bièvre. Ils continuaient au sud de Paris leur marche sur Versailles. Le général Ducrot, qui occupait, avec le 14e corps, Châtillon, Bagneux, Clamart et Meudon, avait eu, dans la journée du 18, avec leurs colonnes d'avant-garde de sérieuses escarmouches. Il demandait des renforts au général Trochu pour prendre une offensive plus résolue.

Le 13e corps était à Bicêtre, Charenton et Vincennes. La marche des Prussiens par le nord paraissant plus lente, le nord de Paris était presque entièrement dégarni.

Le chemin de fer nous conduisit encore à Vincennes. C'était sa dernière journée. La petite ville de Vincennes était morne. Des barricades interceptaient les rues : les portes du donjon étaient fermées. Quelques habitants achevaient de déménager. Comme on nous l'avait dit à l'état-major, on attendait l'ennemi.

Cependant à l'intérieur du fort, on était plus calme. L'heure était avancée : on ne pouvait ni nous équiper, ni nous armer, ni nous nourrir. On refusa de nous recevoir avant le lendemain matin.

Quelle lugubre soirée! Partout la solitude, la dévastation volontaire! Des arbres coupés obstruaient la route, et les sentinelles empêchaient de sortir dans la direction de la campagne. On croyait sérieusement à une entreprise audacieuse des Prussiens.

« Je regarde Vincennes comme hasardé », écrivait le général Trochu au général Ducrot, dans la journée du 18 septembre.

C'était sous cette impression qu'on nous y avait envoyés.

*
* *

Dès le matin, — le 19, — nous retournons au donjon. A peine dans la cour, je suis reconnu et abordé par un officier d'ordonnance qui me conduit au général Ribourt, commandant les forts de Vincennes. Le général me demande très gracieusement en quoi il peut m'être agréable.

Je lui réponds que nous avons horreur de cette caserne froide, remplie de recrues qui font l'exercice. Le grand air, un chassepot et l'occasion de nous en servir résument toutes nos aspirations.

Deux heures après, nous étions exaucés. Nous nous étions fort heureusement familiarisés par des exercices continuels, pendant les dernières semaines de notre séjour à Alger, avec les principes essentiels de l'école du soldat. Le 7e bataillon de chasseurs à pied, composé de huit compagnies, en avait envoyé une au 13e corps commandé par le général Vinoy. Une seconde compagnie bivouaquait aux avant-postes, au pied des forts de Gravelle et de la Faisanderie, dans la presqu'île connue sous le nom de Boucle-de-Marne.

Nous fûmes versés à l'effectif de cette dernière compagnie, à laquelle un caporal fut chargé de nous conduire. Nous venions d'être armés, équipés et habillés en une heure. Nous partions la cartouchière pleine et le fusil chargé, avec la recommandation de ne pas nous égarer pour ne pas tomber entre les mains de l'ennemi. Était-il donc si près de nous, resserrant nos avant-postes? Pour compléter la mise en scène, nous venions de sortir du donjon et nous arrivions à l'obélisque, lorsque nous vîmes venir à nous, soutenu par deux camarades, un garde national qui avait la tête ensanglantée et couverte de bandages...

C'était simplement un maladroit qui s'était blessé lui-même au tir à la cible.

*
* *

Mais, à la même heure, sur un autre point de l'enceinte de Paris, des événements graves s'accomplissaient.

L'armée régulière se composait alors du 13e corps, ramené de Mézières par le général Vinoy, et du 14e corps, en voie de formation, qui avait été placé sous les ordres du général Ducrot. Il y avait en outre, comme ressources disponibles, les dépôts des régiments tenant garnison à Paris; l'effectif en avait été démesurément grossi par l'appel des anciens soldats et des célibataires ayant moins de trente-cinq ans. Le 7e bataillon de chasseurs à pied dont j'ai pu étudier de près l'organisation, outre ses six compagnies de guerre qui se trouvaient bloquées à Metz avec l'armée du maréchal Bazaine, avait encore huit compagnies, la plupart récemment organisées, formant, à Vincennes, un effectif de douze cents hommes.

Ce qui faisait surtout défaut, c'étaient les cadres. Un capitaine était une rareté. On avait trouvé à grand'peine un ancien officier pour commander chaque compagnie, et on avait nommé sous-lieutenants les meilleurs des sous-officiers rappelés. Quant aux anciens soldats à qui on avait été forcé de donner les galons de caporal et de sergent, ce qu'il y a de mieux, c'est de n'en pas parler.

Il y avait aussi la garde mobile de Paris et celle de plusieurs départements, dont l'effectif dépassait celui de l'armée régulière. Mais, au moment de s'en servir, on avait jugé convenable de porter une atteinte grave à son organisation.

On aura peine à croire un jour, si les actes officiels n'étaient là pour le constater, que ce même 19 septembre, — le jour où nous devions perdre le plateau de Châtillon et où les Prussiens devaient s'installer, pour toute la durée du siège, dans des positions indispensables à la défense complète de Paris, — tous les bataillons étaient convoqués pour élire leurs officiers. Il fallut répéter à deux reprises cet ordre étrange, — le 16 et le 17 septembre, — pour qu'il fût bien compris et exécuté partout. Des bataillons marchant à l'ennemi pendant le combat du 19 septembre s'arrêtèrent en route pour voter.

Plus tard on reconnut l'erreur commise. Il n'y avait de bataillons véritablement solides au feu, obéissants et disciplinés, que ceux qui avaient eu le bon esprit de ne rien changer aux cadres organisés et de choisir à l'élection leurs anciens officiers. Dans les autres, on vit un scandaleux contraste entre le résultat du scrutin et l'évidence des services. Dès les premiers combats, chacun fut forcé d'en convenir.

Le 20 septembre, un bataillon de mobiles de la Seine qui occupait le mont Valérien, après avoir destitué à l'élection la plupart de ses officiers, força les portes de la forteresse dont il avait la garde, et, tout débandé, rentra à Paris. L'ennemi approchait. S'il avait fait une pointe audacieuse, il serait entré au mont Valérien sans coup férir.

Deux bataillons de la Loire-Inférieure, envoyés en toute hâte par le ministre de la guerre, rencontrèrent les fuyards qui chantaient la *Marseillaise* et se disaient trahis. Il n'y avait pas en vue un cavalier ennemi.

Les mobiles de la Loire-Inférieure, bien commandés, s'établirent dans la forteresse. Le danger fut ainsi conjuré.

De pareilles leçons ne devaient pas suffire. On ne répara le mal qu'avec hésitation. Le 29 octobre, on rendit au ministre de la guerre la nomination des colonels et des lieutenants-colonels. On n'agit de même pour les autres officiers que le 18 décembre, quand avait déjà été livrée la bataille de Champigny, la seule qui ait été engagée avec l'espoir sérieux de forcer les lignes du blocus.

En attendant d'aussi lents palliatifs, le 19 septembre, la garde mobile votait, et les Prussiens s'emparaient de toutes les hauteurs qui dominent Paris, de Villejuif à Meudon. Ils avaient dès lors nos forts à leurs pieds.

*
* *

Quelques-uns des soldats du 14e corps n'avaient pas tenu devant l'ennemi. Des zouaves fugitifs rentrèrent bruyamment dans Paris. M. Gambetta en profita pour faire placarder une proclamation, — ce remède à tous les maux, — où il était parlé des « lâches », des « déserteurs », du « moment suprême », et des « effroyables périls de la patrie ».

Ce qu'il y avait d'exact, c'est que nous venions de subir un échec, dont les conséquences étaient graves, puisqu'il complétait l'investissement et puisqu'il rendait possible la construction des batteries qui, depuis, ont bombardé la rive gauche.

Les ouvrages du plateau de Châtillon avaient été négligés, presque abandonnés. « Le 4 septembre, dit dans une de ses dépositions le général de Chabaud-Latour, le service fut désorganisé. Le 3, il y avait cent mille hommes occupés. Le 4, ils étaient dispersés, et je dus mettre huit jours à les retrouver. »

Le général Trochu l'avoua lui-même au général Ducrot, le 15 septembre :

« J'ai eu tant à faire au point de vue politique et militaire, que je n'ai pu m'occuper de ces travaux... Tout cela est peu avancé. Si, comme je le redoute, l'ennemi arrive d'ici à deux ou trois jours, on ne pourra en tirer grand parti. »

Le général Ducrot supplia cependant de ne pas les abandonner. « Que l'ennemi, dit-il, nous laisse un moment de répit, nous travaillerons avec tant d'ardeur que nous arriverons à nous y établir solidement. »

Le temps et les hommes manquèrent au général Ducrot pour exécuter son dessein. Il aurait fallu, depuis le 4 septembre, tra-

vailler sans trêve à fortifier ce plateau de Châtillon, y conduire avec l'armée les meilleurs bataillons de la garde mobile, et, au lieu de les faire voter, choisir au feu les plus dignes pour commander les autres.

Ne récriminons pas. C'était écrit. L'attraction de l'abîme se faisait partout sentir. Nos premiers désastres avaient réduit à l'impuissance la France officielle, l'armée régulière, ses gloires, ses grandeurs et ses faiblesses. Le gouffre ouvert sous nos pas devait encore, en s'élargissant, dévorer les conceptions et les efforts de la France révolutionnaire.

*
* *

Pendant cette après-midi du 19 septembre, nous cheminions, sac au dos et chassepot sur l'épaule, sous la conduite d'un caporal, dans la direction des avant-postes où nous étions envoyés. Où étaient-ils exactement situés? Notre guide lui-même ne paraissait pas sûr de sa route. Allions-nous tomber dans quelque grand'garde prussienne?

Avant de descendre les pentes du plateau de Vincennes, le caporal chargé de nous conduire nous quitta un instant pour aller aux renseignements.

A notre gauche, quelques escouades de travailleurs creusaient des retranchements autour de la redoute de Gravelle. Devant nous se déroulait le magnifique panorama des bords de la Marne, limité à l'horizon par les hauteurs dont nous devions faire plus tard la connaissance, Chenevières, Cœuilly, Villiers, Noisy-le-Grand. Au pied du plateau de Vincennes, à l'extrémité duquel nous avions fait halte, de hautes cheminées et des toits de maisons sortaient du feuillage. C'était l'usine des eaux de la ville de Paris où notre compagnie bivouaquait. Dans vingt minutes, nous allions arriver.

Des travaux précipitamment exécutés avaient transformé l'usine en ouvrage avancé. La porte principale était protégée par une barricade de pavés, percée de meurtrières et garnie de sentinelles. La cour était remplie de soldats bruyants, affairés, exécutant lestement les ordres qu'ils avaient reçus. De cette foule sortit tout à coup, pour me donnner l'acolade, un grand chasseur à pied, à l'allure très militaire. Il me fallut un peu de temps pour reconnaître Georges Potier, ancien attaché du ministère de la justice, récemment nommé substitut à Versailles. Au lieu d'aller au Palais réclamer son investiture de magistrat, il avait couru au bureau de recrutement. Il était

soldat de cœur et d'âme. Cependant, en souvenir de son titre officiel, pour intimider les emprunteurs indiscrets, il avait inscrit sur le poteau auquel il suspendait armes, sac et fourniment, ces mots redoutables : LA JUSTICE!

Trois magistrats que le hasard réunissait dans une compagnie dont l'effectif n'atteignait pas deux cents hommes!

C'était une singulière bonne fortune. M. Potier avait des amis qui devinrent bientôt les nôtres. Il était plus facile de supporter ensemble les misères inévitables de la vie de soldat. Nous formions un groupe assez nombreux pour tenir à distance les voisinages trop incommodes, nous rendant de mutuels services, surtout celui de conserver une gaieté soutenue, à l'abri de toutes les mésaventures. La gaieté est une force bien française, qu'il est bon de ne pas laisser altérer, malgré la gravité des événements. Le mieux est de faire la guerre avec entrain comme on fait un voyage fatigant ou une partie de chasse périlleuse, en joyeuse compagnie, — de repousser comme une faiblesse toute inquiétude et toute tristesse. Quand la guerre n'amène pas la victoire, la tristesse ne revient, hélas! que trop vite.

*
* *

Cependant, pendant les premiers jours, nous n'eûmes pas le temps de beaucoup causer. Notre compagnie, — la 8e du 7e bataillon de chasseurs à pied, — défendait, aux extrêmes avant-postes, une machine importante qui envoie à Paris des eaux prises dans la Marne. Un télégraphe nous mettait en communication avec le service central des eaux de la ville.

On était inquiet. Le 15 septembre, à neuf heures du matin, le chef de gare de Joinville-le-Pont avait envoyé une dépêche que le gouvernement fit publier :

« Ennemis, au nombre de dix mille environ, se dirigent sur Joinville. La troupe se concentre dans les forts. Dans une heure, l'ennemi sera ici. »

Les grand'gardes prussiennes n'avaient pas poussé si loin leurs approches. Cependant, la nuit suivante, l'usine fut évacuée par les hommes du service des eaux qui revinrent, le 16, sous la protection de notre compagnie envoyée du fort de Vincennes. On avait crénelé les murs, coupé la route par des fossés et des palissades, obstrué avec des arbres renversés les arches principales du viaduc

du chemin de fer, — le tout en grande hâte. Les créneaux ouverts par le génie n'étaient pas à hauteur d'homme, mais à hauteur de géant. A certains endroits, il aurait fallu monter sur des échelles pour faire le coup de feu, et nous n'avions pas d'échelles à notre disposition.

En même temps, le pont de pierre traversant la Marne sous la redoute de la Faisanderie et conduisant de Joinville à Champigny avait sauté. On devait regretter plus tard cette destruction, lorsqu'il fallut préparer dans cette direction la grande sortie du 29 novembre. Mais aux premiers jours du siège, les redoutes avancées et leur armement paraissaient être une défense si insuffisante, qu'on ne reculait devant aucun sacrifice pour créer des obstacles à une attaque immédiate des Prussiens.

Nous occupions la base de la presqu'île, dans l'impossibilité d'empêcher le passage de la rivière. Rien n'eût été plus facile que de l'effectuer la nuit, sous Chenevières, Bonneuil ou Champigny, à l'extrémité méridionale de cette langue de terre qui n'a pas moins de 4 kilomètres. Les eaux étaient très basses. On pouvait traverser la Marne presque à pied sec au barrage de Bonneuil.

On croyait à l'imminence d'une entreprise de ce genre. Le soir du 19 septembre, à la suite du malheureux combat de Châtillon, cette préoccupation était très vive. Les dépêches prescrivant de se défendre à outrance se multipliaient. Elle tenait en éveil de la manière la plus sérieuse la compagnie dans laquelle nous venions d'être incorporés. Les hommes de grand'garde ne devaient pas prendre un seul instant de repos. Pour les empêcher de céder au sommeil, il leur était interdit de *s'asseoir* pendant les vingt-quatre heures de leur service. Des tirailleurs garnissaient les créneaux. Le reste des soldats, couchés sur le pavé de la cour, avec leurs sacs bouclés sans pouvoir même en détacher la couverture, prenaient les armes plusieurs fois pendant la nuit.

Le 13e corps, à peine arrivé de Mézières, avait été envoyé, le 15 septembre, à Vincennes pour couvrir le front de Paris, de Nogent à Charenton. Dans la journée du 19, il dut quitter précipitamment cette position pour s'établir en face du plateau de Châtillon que venaient d'occuper les Prussiens victorieux, ne laissant à Vincennes pour couvrir nos lignes de défense, d'Ivry et Charenton jusqu'au-delà de Nogent et de Rosny, que la division d'Exéa. Nous étions en avant des redoutes, dans un isolement presque complet, les sentinelles avancées de la défense.

*
* *

Nous avions pour chef un simple lieutenant, M. Jeanselme, très calme, un peu froid, et cependant fort aimé du soldat. Il sentait tout le fardeau de sa responsabilité ; il témoignait à ses hommes qu'il comptait sur eux, afin qu'à tout événement la compagnie se comportât bien. Sorti de la troupe, il avait acquis lentement son grade : il avait été décoré pendant la campagne du Mexique. Il nous racontait qu'il avait été victime d'une surprise pendant cette expédition ; aussi se tenait-il sur ses gardes avec une extrême vigilance. Il faisait à notre petit groupe l'honneur de le placer aux postes de choix ; il nous envoyait en reconnaissance dans la presqu'île, et il nous promettait qu'en cas d'attaque, nous serions son bataillon sacré.

On apercevait rarement les Prussiens dans ces expéditions microscopiques, mais on entendait siffler les balles de tireurs invisibles embusqués de l'autre côté de la rivière. C'était la guerre en très petit. Le moindre incident était commenté, grossi, exagéré de la meilleure foi du monde. Nous avions tous dans l'esprit que l'ennemi organisait en silence quelque grande entreprise dont nous devions être le premier objectif.

Les avant-postes de la Boucle de Marne ne tardèrent pas à être renforcés. Joinville et Saint-Maur furent occupés, le 22 septembre, par des troupes de ligne, parmi lesquelles figuraient les bataillons de dépôt de l'ancien 20e et de l'ancien 23e, formant deux des bataillons du 7e régiment de marche. Un bataillon des mobiles du Loiret s'installa à Saint-Maur, en avant de nous. Il défendait de fortes barricades qui coupaient les rues et le viaduc du chemin de fer. Toutes ces troupes étaient placées sous le commandement du colonel du 7e de marche.

L'arrivée de ces renforts nous reléguait à l'arrière-garde. Nous n'avions plus qu'à surveiller le cours de la Marne entre Créteil et Charenton. Ce qui continuait à troubler nos nuits, c'était la fusillade nourrie qu'engageaient les mobiles contre un ennemi imaginaire.

Les ténèbres aidant à l'illusion, nous étions convaincus que notre première ligne était vigoureusement attaquée et nous prenions les armes pour la soutenir. Ces alertes ne provenaient que de l'émotion et de l'inexpérience de quelques sentinelles. Peu à peu nos voisins acquirent plus de sang-froid et nous laissèrent passer de meilleures

nuits. Ils devinrent de forts bons soldats. Relevés dans la presqu'île par les mobiles du Poitou, ils furent engagés dans plusieurs batailles : les rapports militaires rendirent très bon compte de leur ferme contenance.

*
* *

A l'émoi des premiers jours succéda un calme relatif. On se desserrait. Quelques habitants, des cantiniers surtout, reparurent à Joinville et à Saint-Maur, nous apportant des ressources alimentaires très recherchées. La privation presque complète des rations de vin, remplacées par de l'eau-de-vie, était devenue fort débilitante.

L'exercice terminé, les heures de loisir étaient plus fréquentes. Il était évident que l'ennemi ne cherchait pas à nous serrer de bien près.

Quoique nous fussions fort éloignés de toutes les sources d'information et de nouvelles, le récit de l'entrevue de Ferrières arriva jusqu'à nous. On ne s'occupait pas de diplomatie, moins encore de politique, aux avant-postes. Cependant l'impression générale fut que les propositions de M. de Bismarck étaient inacceptables. Il s'y joignait un sentiment tout personnel. Les soldats de notre compagnie n'avaient pas encore combattu. Sans être des héros, ils pensaient qu'il serait humiliant pour eux que la guerre se terminât sans qu'ils eussent plus sérieusement payé de leur personne. Le rapport de M. Jules Favre eut, alors, l'entière approbation des chasseurs du 7e bataillon.

Le mois de septembre s'achevait par une température d'été. Les heures étaient longues. Un de nous dénicha, je ne sais où, quelques-uns des romans de Cooper. Un cabinet de lecture s'organisa sous nos toiles de tente, maintenues par de hautes perches et nous abritant du soleil. Un peu de paille rendait la dalle de la cour moins froide et moins dure. Le souvenir de la misère des premiers jours nous faisait trouver cette installation presque confortable. Quelques mètres carrés formaient notre dortoir, notre salle à manger et notre fumoir; nous lisions avec avidité ces récits de guerre sauvage, auxquels un peu d'imagination arrivait à donner de l'actualité. Les Prussiens étaient devenus des *Mingos;* nous faisions, dans le *sentier de la guerre*, la chasse à *leurs chevelures*, ou plutôt à leurs casques pointus; nous jurions de ne pas rentrer dans *nos wigwams* sans avoir apaisé le *Grand-Esprit* par le sacrifice de quelqu'un de *ces reptiles.*

Vous le rappelez-vous, Œil-de-Cristal, Sourde-Oreille, l'Écureuil, la Barbe-ardente? Et nos belles nuits de faction à l'extrémité du grand pré, sur les bords de la Marne : — le ciel étincelant d'étoiles, les hautes futaies du parc Skacken, les mystères des premières maisons de Créteil! Puis, quand les yeux, fatigués de regarder sans voir, commençaient à avoir des éblouissements, la lumière électrique des forts faisait lentement sa promenade circulaire, paraissant et disparaissant, dessinant tout à coup les blancs arceaux du viaduc, et les laissant s'effacer dans l'ombre.

Au matin, — l'heure des surprises, — le brouillard s'élevant des eaux de la rivière, — des bruits singuliers, des clapotements, des murmures ressemblant à des voix, — les premières lueurs du jour tardant trop à venir pour la pauvre sentinelle, l'oreille tendue, le corps morfondu par l'humidité, tout étonnée de revoir le calme aspect de la campagne à la première éclaircie du brouillard.

Ces émotions et ces inquiétudes, cette volonté de se dévouer et cette inanité des occasions, ces illusions sans cesse renaissantes, mes chers compagnons, les oublierez-vous?

*
* *

Le 30 septembre au matin, le canon tonna sur notre droite. Nous courûmes couvrir de tirailleurs les bords de la Marne. Sur l'autre rive, les troupes du général d'Exéa pénétraient dans Créteil : elles allaient occuper la ferme de Notre-Dame des Mèches, pendant que le général Vinoy livrait, de l'autre côté de la Seine, les sanglants combats de Chevilly, Thiais et l'Hay. A dix heures tout était fini. Le général Guilhem était entré dans Chevilly avec les deux régiments de sa brigade, le 35e et le 42e, enlevant d'assaut des positions fortifiées. Il avait été tué dans l'action ; l'ordre de retraite avait été donné, et le corps du général était resté entre les mains de l'ennemi.

Était-ce une simple reconnaissance offensive, comme le disaient les bulletins? un combat engagé pour exercer et aguerrir le soldat?

Pour faire une reconnaissance, disait-on, il ne faut pas mettre en ligne des divisions. Si l'on avait voulu prendre un village et le conserver, il aurait fallu appuyer les colonnes d'attaque par des troupes de soutien.

Je ne juge pas. Mon impression est que le succès, si petit qu'il soit, est le meilleur moyen de donner à une armée de la confiance

et de l'élan. Gagner du terrain, garder ce que l'on a conquis, coucher là où l'ennemi couchait la veille, ne pas céder un pouce du terrain que l'on a enlevé, voilà ce que comprend le plus humble soldat, et il ne marchande pas dans ce but ses sacrifices.

Il regrette au contraire le sang versé pour aboutir à « une retraite en bon ordre ». Il s'apitoie sur le sort de ceux qui sont tombés dans les lignes ennemies et qu'il n'a pas vu ramasser. Il n'admet pas que l'on n'ait pas eu l'intention de conserver un champ de bataille sur lequel ses chefs et ses camarades sont restés.

Si les nécessités de la guerre imposent ce résultat, il vaut mieux le lui dire : « Nous avons échoué, nous reviendrons à la charge, nous réussirons mieux une autre fois. »

L'optimisme des bulletins officiels ne trompe personne. Le plus ignorant juge avec son gros bon sens. S'il juge qu'on ne lui dit pas la vérité, la confiance s'en va, l'ardeur s'éteint; — la confiance, l'ardeur, les plus précieuses des forces du soldat.

*
* *

Pendant ce temps, le général Trochu s'efforçait d'organiser les éléments disparates avec lesquels il devait composer l'armée de Paris. Le 13e corps avait seul un peu de cohésion et de solidité. Former des régiments avec les cadres des dépôts, assujettir à la discipline les soldats rappelés et les recrues commandés par un très petit nombre d'officiers et de sous-officiers, n'était pas chose facile. On avait trop de cavaliers et fort peu d'artilleurs. On fondait des canons : les gendarmes, les cavaliers, les anciens soldats les plus capables, étaient réunis et instruits à la hâte pour créer des batteries.

Il fallait écouter et discuter les conceptions les plus étranges. La politique s'en mêlait; les inventeurs arrivaient munis de recommandations puissantes. Ils affluaient au champ d'expérience de Vincennes, proposant des *paraballes* que l'infanterie devait pousser devant elle, des mitrailleuses fantastiques, des torpilles capables d'anéantir une armée. Quelques-uns étaient fous ou peu s'en faut : la plupart cherchaient une spéculation fructueuse.

La direction d'artillerie reçut un jour la visite d'un personnage muni d'ordres supérieurs. Il s'agissait d'un procédé nouveau pour établir le fourneau d'une mine. Les trous furent creusés, la poudre disposée, les curieux écartés.

Restait à allumer la mèche. L'inventeur réclama un artilleur.

« Monsieur, lui répondit l'officier qui avait fait exécuter ce travail, j'ai perdu mon temps à expérimenter votre invention. Vous étiez porteur d'ordres auxquels j'ai dû obéir. Votre mine n'est dangereuse que pour ceux qui s'en servent. Je ne veux pas sacrifier, en pure perte, la vie d'un de mes hommes. Si vous avez confiance, descendez. »

L'inventeur court encore et l'affaire en resta là.

*
* *

Dès les premiers jours d'octobre, les nouveaux régiments, rapidement organisés, commençaient à prendre figure. Comment allaient-ils être employés? C'était le sujet de toutes les conversations.

On savait qu'ils formeraient deux armées, — l'armée de la défense proprement dite, chargée de la garde des forts et des avant-postes; — l'armée des opérations actives, destinée à forcer les lignes du blocus.

On avait eu d'abord la pensée de ne garder à Paris que le nombre d'hommes strictement nécessaire pour soutenir un siège. Tous les autres auraient été envoyés au dehors, avant l'investissement, pour grossir l'armée de secours. La crainte d'un coup de main des Prussiens, dès leur arrivée sous les murs de Paris, fit hésiter. Le blocus fut plus rapide et plus complet qu'on ne l'avait prévu : dès lors, pour sortir et rejoindre les armées de province, il fallait combattre et remporter une éclatante victoire.

Notre désir unique, exclusif, passionné était d'appartenir à l'armée qui devait tenter cet effort, traverser les lignes ennemies, puis tenir la campagne en refoulant les Prussiens vers la frontière. Le siège de Metz se prolongeait. Puisque le maréchal Bazaine ne se dégageait pas lui-même, il fallait aller lui tendre la main. Que de fois pendant les longues heures des grand'gardes, nous faisions par la pensée les étapes qui nous séparaient de Metz, doublant le pas pour apercevoir la flèche de sa vieille cathédrale, entendant déjà notre clairon sous la voûte de la porte Serpenoise et les acclamations enthousiastes des Messins.

Combien est amer aujourd'hui le souvenir de telles illusions! Elles étaient alors les compagnes de nos jours et de nos nuits. Les

lignes de l'investissement n'étaient qu'un rideau qui allait se déchirer pour laisser apparaître le grand drame de la guerre avec le dénouement victorieux de Metz délivré!

IV

FORMATION DE L'ARMÉE ACTIVE. — SES CANTONNEMENTS LE 31 OCTOBRE

Le 13 octobre, notre compagnie fut subitement rappelée à Vincennes. On nous dit que nous allions être versés dans le 37e régiment de marche qui venait d'être créé. Deux de ses bataillons devaient être formés avec des chasseurs à pied, empruntés aux dépôts qui regorgeaient d'hommes; le 3e bataillon se composait de soldats de la ligne.

Nous rentrions donc dans la caserne, ou, pour mieux dire, dans la cour de la caserne au milieu de laquelle on nous fit camper dans de grandes tentes contenant chacune une escouade d'une vingtaine d'hommes.

Ce changement d'horizon n'était pas gai. Malgré les pluies d'automne qui avaient commencé, nous regrettions notre vie au grand air sur les bords de la Marne.

Pour comble de malheur, le 37e de marche était condamné à tenir garnison dans les forts. Il envoyait des détachements à Charenton, à Gravelle, à la Faisanderie et à Nogent. Pendant ce temps, le 13e et le 14e corps prenaient continuellement l'offensive. Le jour de notre retour à Vincennes, le combat de Bagneux était livré. On s'arrachait les journaux, chacun interprétant à sa guise les renseignements qu'ils donnaient. La garde mobile de province entrait sérieusement en ligne. A Bagneux, les bataillons de la Côte-d'Or et de l'Aube, commandés par MM. de Grandcey et de Dampierre, s'étaient fait une part glorieuse à côté de deux régiments dont on commençait à parler après chaque affaire : le 35e et le 42e, rappelés de Rome après nos premiers désastres et qui, n'ayant pas fait partie de l'armée du Rhin, avaient conservé leurs cadres au complet.

L'armée est prête, disait-on de toutes parts. Devions-nous rester en arrière, entendre raconter des combats auxquels on ne nous faisait pas assister, et partager jusqu'à la fin notre existence monotone et inutile entre l'intérieur du fort et quelques rues de Vincennes qui avaient repris de l'animation?

Du 18 septembre au 13 octobre, l'aspect de cette petite ville avait entièrement changé. Les restaurants, les cafés, les magasins fermés s'étaient rouverts l'un après l'autre. Le va-et-vient entre Paris et la banlieue avait recommencé sans autre obstacle que la fermeture des portes pendant la nuit. Il fallait, il est vrai, un laisser-passer pour franchir les fortifications, mais les maires chargés de délivrer ces autorisations en distribuaient à tout venant. Les omnibus circulaient, les voitures de place stationnaient à la porte du fort. Le mouvement de la population, moitié civile, moitié militaire, devait aller en augmentant jusqu'à la fin du siège.

*
* *

Le lendemain de mon retour de Saint-Maur à Vincennes, un incident inespéré vint contre toute attente combler mes vœux.

Le 37e de marche revenait de l'exercice et s'alignait dans la cour du Fort-Neuf. Un officier arriva à cheval sur notre front et demanda à me parler.

C'était, avec son nouvel uniforme de lieutenant-colonel, M. Coiffé, que j'avais connu capitaine au 2e zouaves à Oran. Nommé chef de bataillon après l'expédition d'Aïn-Chaïr, il était parti avec le 2e zouaves pour l'armée du Rhin. A la suite de la bataille de Reichsoffen, sa mort avait été annoncée à Alger. Tout à coup, en octobre, j'avais vu, au *Journal Officiel*, un décret l'appelant au commandement du 8e de marche. Je m'étais hâté d'envoyer ma carte à ce mort ressuscité pour le féliciter. En la recevant, il était monté à cheval et il était accouru :

« Je ne veux pas vous laisser ici. Venez avec moi, me dit-il. »

Il se chargea de toutes les démarches, me promit de prendre quelques-uns de mes amis, et acheva de me décider en me disant que son régiment faisait partie de ce bienheureux 13e corps, auquel depuis un mois nous portions si fort envie.

La chose se fit en quelques jours. M. Sauzède, mon compagnon inséparable depuis Alger, vint avec moi. M. Potier et trois de ses amis ne tardèrent pas à obtenir l'autorisation de nous rejoindre. La « tribu » se trouva de nouveau réunie au 8e de marche.

Robinet de Cléry.

(*A suivre.*)

LE STYLE GOTHIQUE

SES ORIGINES, SA SUPÉRIORITÉ MATÉRIELLE ET MORALE

S'il y avait une qualification à donner à l'étude qui va suivre, on pourrait dire qu'elle se rattache à la philosophie de l'architecture; Daniel Ramée, Viollet-Leduc et quelques autres auteurs spéciaux ont déjà montré comment on dégage le but moral et la portée intellectuelle du milieu des procédés techniques qui sont les moyens matériels du plus grand et du plus utile des arts. Mais on chercherait vainement un exposé clair et rapide des conditions qui constituent les mérites du style gothique, et c'est là ce que je me propose de présenter à nos lecteurs.

Des descriptions enthousiastes de nos vieux monuments, des vues ingénieuses ou poétiques, il en existe un grand nombre : la juste admiration des chefs-d'œuvre de l'esprit humain est un fond commun, ouvert à tous ceux qui pensent et même à ceux qui se contentent de sentir vaguement; cette distinction essentielle est parfaitement exprimée dans le récent ouvrage d'un écrivain, dont nous avons tant de fois apprécié le talent d'exposition : « Il y a deux admirations, dit M. Eugène Loudun : celle du gros public et celle de l'homme instruit. L'homme instruit voit les qualités d'un chef-d'œuvre et les explique. Le gros public, le vulgaire admire aussi; il est des œuvres qui s'imposent : il ne saurait dire pourquoi il admire, mais il sent que ce qu'il a devant les yeux est admirable. Un paysan ne s'écriera pas : c'est beau! mais il emportera une image de ce qu'il a vu, et à un moment, il lui en viendra un

souvenir qui lui fera lever la tête, comme pour la voir encore (1). »

Ce sentiment d'enthousiasme, qu'il soit muet ou bruyant, le style gothique l'inspire au plus haut degré, et plus qu'aucun autre système d'architecture. Mais, il faut bien le dire, chez la plupart des écrivains, les motifs de l'admiration sont toujours à côté des causes réelles : l'ornementation, les petits détails sur lesquels on insiste surtout, ne sont que des accessoires, dont la suppression ne changerait rien et ne détruirait pas le mérite essentiel de l'œuvre. Ce mérite, c'est ce qu'il s'agit d'exposer : il faut expliquer les sources du sentiment religieux qui n'eut jamais un tel interprète; le saisissement de l'effet général constatant la supériorité intellectuelle et morale du système; enfin, cette impression intime, profonde, durable, que le style gothique a seul le pouvoir de faire éprouver.

Je viens me consacrer à remplir cette lacune de la critique des arts : Je ne chanterai point les louanges de l'ogive ou les mérites de l'arc doubleau; je ne m'arrêterai pas à décrire les merveilles des rosaces et des vitraux, les sculptures sur pierre et sur bois, ni tous les détails secondaires, communs aux divers styles, ou que, du moins, tous les styles peuvent s'approprier légitimement; ce que je prétends démontrer, c'est que le style gothique est indépendant de toutes ces minuties, et que, s'il sait en tirer le meilleur parti, il renferme en lui-même, dans ses principes propres, la plus haute expression que l'art ait jamais atteint. Je prouverai en même temps que ce style est français, et que notre patrie n'a point de plus complète manifestation de sa supériorité intellectuelle et morale.

I

L'ARCHITECTURE EN GÉNÉRAL

L'architecture est le premier des arts : comprenant tous les autres, elle les subordonne à ses combinaisons; elle est l'ensemble, les autres sont les détails. Elle a sur tous les arts un autre genre de supériorité : faisant seule l'application méthodique des sciences les plus diverses, elle est elle-même une science de premier ordre, qui se dore aux rayons de l'idéal. Chronologiquement, elle précède en

(1) Eugène Loudun, *l'Italie moderne*, p. 27. — Paris, Rétaux-Bray, 1836, in-18.

tous lieux les autres manifestations de l'intelligence; se modifiant incessamment, selon les besoins des époques successives, elle n'a d'autre histoire que celle des progrès de l'humanité elle-même. Elle devient ainsi l'une des plus complètes expressions de l'évolution humaine.

Lorsque les manifestations sont sincèrement établies, complètement accentuées, elles créent les styles, sortes de testaments que les siècles qui disparaissent laissent aux siècles à venir, comme des preuves de leur valeur morale et de leur génie personnel, chacun de ces styles est un poème épique : souvent aussi grand et parfois non moins varié que l'*Iliade* ou l'*Enéide*, il ne raconte pas seulement les mœurs et les pensées, il les montre en action, il les conserve dans leur primitive nature et sous une forme qui brave les injures du temps; il fait servir la matière à la manifestation de l'idée.

Celui qui cherche la philosophie de l'architecture ne doit avoir sous les yeux qu'un seul genre de monuments, le temple. C'est là que, de tout temps, l'humanité dirigea ses aspirations vers l'idéal et tous les efforts de son intelligence. Ce fut sans doute parce que l'habitation consacrée à la Divinité apparaissait, aux yeux des populations croyantes, comme méritant des soins, exigeant des proportions de beaucoup supérieures à tout ce qui est accordé à l'usage spécial de l'individu; mais c'est aussi, c'est surtout, parce que l'idéal et le divin étant choses identiques, ou du moins dérivant l'une de l'autre, on ne saurait toucher au premier sans effleurer le second. Là où il n'y a pas de temples, l'architecture n'existe pas, l'art lui-même est absent, et s'il devait venir un jour où la construction du temple serait bannie des principes de la structure et de l'art, ce jour-là marquerait le point de départ d'une irrémédiable barbarie. Après la bataille de Salamine, les Athéniens, rentrant dans leur ville détruite par les Perses de Xerxès, avant de relever leurs demeures en ruines, eurent pour première préoccupation la reconstruction du temple d'Athénée, de Minerve, protectrice de la cité : par cet acte, ils montrèrent combien ils étaient dignes de prendre la première place, en tête de la liste des peuples dont les sentiments élevés ont honoré l'humanité.

Ce qui caractérise l'architecture, et même le style, ce n'est pas l'ornementation, avec ses peintures et ses sculptures, lesquelles dépendent de l'époque et des circonstances, c'est la structure, avec ses méthodes et ses procédés.

Des méthodes, il y en a deux principales, qui sont la charpenterie et la maçonnerie. Chacune d'elles à ses procédés appropriés au but qu'elle poursuit.

La charpenterie est l'art d'assembler les matériaux longs, de façon à obtenir la stabilité par leur juxtaposition. Son système de structure réside dans la colonne et la plate-bande. La colonne produit le support vertical ; la plate-bande donne le support horizontal reposant sur l'autre genre, qui prend alors le nom générique de piédroit. Son procédé normal, c'est l'appareil sec sans ciment, ni mortier, mais avec chevilles, clous et crochets, mortaises, étriers et tous autres moyens analogues de résistance aux poussées verticales et latérales ; la nature des matériaux n'est que secondaire. Son principe, c'est la stabilité due à l'emploi intelligent des forces de la pesanteur et de la résistance.

La maçonnerie est l'art d'agglomérer les petits matériaux, ordinairement de nature minérale ; son système de structure réside dans l'arc et la voûte à l'état parfait, reposant sur des piédroits, simples comme ceux de la charpenterie, ou compliqués d'une foule de façons qui lui sont propres. Son procédé, c'est l'appareil humide, par le ciment ou le mortier, employés même avec les grands matériaux que la charpenterie assujettit par d'autres moyens. Son principe, c'est la cohésion par les agglutinants, tantôt d'accord, tantôt en opposition avec les lois de la statique.

Un membre est une pièce simple ou composée, qui a une existence propre, en raison de sa forme et de sa fonction. Celui qui soutient les autres reçoit le nom de support. Les supports sont les éléments essentiels de la structure : le premier rang appartient à la colonne, qui en est le type idéal. La colonne est isolée, engagée ou absolument enveloppée : alors elle est remplacée par le pilier, le piédroit.

Il est inutile de décrire la plate-bande, qui est une pièce transversale portant sur des supports verticaux, son emploi est secondaire dans l'architecture gothique.

Quant à l'arc et à la voûte, le gothique emploie le plein cintre, l'arc brisé, l'arc surbaissé et même l'outrepassant des Maures : cela dépend de la fantaisie du constructeur. Mais la plupart des monuments de style gothique donnent la préférence à l'ogive ou arc brisé, ce qui l'a fait considérer à tort comme étant l'essence même du gothique.

En tant que figure de géométrie, l'ogive est un tracé résultant

de l'intersection de deux arcs cintrés. On l'a retrouvé dans les monuments de l'antiquité la plus reculée : au trésor d'Atrée, à Mycènes; dans les égouts de Ninive et en vingt autres pays disséminés dans l'ancien et le nouveau monde. Mais il n'y a là, en réalité, que la figure : les carreaux étant superposés à plat, la clef de voûte ne présente aucune solidité, et la disposition générale est en opposition avec les lois de la structure. La vraie ogive est composée, de même que le plein cintre, de claveaux qui se contrebuttent; mais elle est deux fois plus solide, parce que sa forme porte l'effort vers le haut et le divise (1).

C'est dans les monuments arabes qu'on trouve d'abord l'emploi de l'ogive vraie; mais, à raison des remaniements que la plupart d'entre eux a subis, le premier édifice où elle ait une date certaine est la mosquée de Touloun, au Caire, bâtie en 850. L'architecte en fut un chrétien byzantin, qui n'employa que la brique et la chaux. Dans les siècles suivants, les Arabes et les Maures abandonnèrent l'ogive pour l'arc outrepassant, qui est bien moins solide. Mais il est probable que les architectes n'ont pas emprunté l'ogive aux monuments arabes, et qu'elle est provenue, chez eux, de quelque combinaison locale (2).

On vient de voir que la structure a deux principes généraux : la stabilité, qui est de la charpenterie; et la cohésion, qui appartient à la maçonnerie. La structure gothique a inventé ou du moins savamment développé un troisième principe général, qui est celui de l'équilibre artificiel, obtenu au moyen de forces agissant en sens opposé.

Un système d'architecture (et non plus simplement de structure) est une façon particulière de comprendre les règles, les méthodes, les procédés et les principes. Lorsqu'une tendance artistique le soumet à un idéal déterminé, le système devient un style.

II

LES STYLES ANTÉRIEURS AU GOTHIQUE

La plupart des civilisations eurent leurs styles caractéristiques. En cherchant bien, on en trouverait une vingtaine, dont l'étude

(1) Rondelet, *l'Art de bâtir*, dit que la force de l'ogive est à celle du plein cintre, comme 7 est à 3.

(2) Voyez L. Vitet, *Rapport* au ministre de l'intérieur, 1831. — D. Ramée, *l'Histoire de l'Architecture.*

éclaire singulièrement l'histoire de l'humanité. Mais le travail sommaire que j'exécute ne doit tenir compte que de ceux dont les principes ont participé à la création ou au développement du style gothique. J'écarte donc, de parti pris, les styles égyptien, phénicien et autres orientaux, pour arriver directement au style grec de la grande époque, lequel peut d'autant mieux servir de point de départ, qu'il est lui-même basé sur l'observation la plus consciencieuse des lois de la nature.

Grec. — Ce style peut se définir : « une admirable application de tous les principes de l'art et de la science spéciale, quant à l'effet extérieur ». La méthode est celle de la charpenterie; son système de construction réside dans la plate-bande posant sur des colonnes: son procédé est l'appareil sec, sans la moindre apparence de ciment ou de mortier. Les matériaux furent rarement les métaux et le bois : dans les chefs-d'œuvre, le marbre seul est employé, même pour les solives et les chevrons. La perfection de la structure n'est surpassée que par celle du plan, lequel réalise l'idéal d'une harmonieuse sincérité. Pas un membre qui ne concoure à l'ornementation, pas une décoration qui n'augmente la solidité de la structure; pas une fonction inutile ou qui se dissimule. L'articulation tout entière de l'édifice apparaît dans sa belle nudité, comme la statue antique dont les formes ne souffrent pas le contact d'un voile importun. Bien plus, pour racheter les nombreuses illusions de l'optique, l'architecte pratique une foule d'artifices dont nos contemporains ne paraissent pas se douter et que nos ouvriers ne sauraient exécuter.

Avec cette perfection sans égale de la méthode et des procédés, l'art grec est restreint : le seul objet qu'il remplisse complètement, c'est la décoration extérieure : le temple est un joujou qui ne peut servir à rien, si ce n'est, comme le dit quelque part M. E. Loudun, à l'ornement de la ville (1). L'intérieur, obscur et encombré de supports, est absolument sacrifié : Jamais le peuple n'y pénétra, et l'on ignore ce que le sacerdoce y pouvait faire. Ces défauts, apparents dans les plus petits édifices, devinrent insupportables dès qu'on voulut s'élever aux grandes dimensions : les mensonges architecturaux auxquels il fallut recourir firent ressortir le vice essentiel du système. Le style grec n'a pas d'application pratique.

Etrusque. — Les Etrusques n'eurent pas de style propre, mais

(1) Eugène Loudun, *l'Italie Moderne*, p. 37.

ils apportèrent, d'Asie en Italie, les procédés de la construction en maçonnerie. C'est déjà beaucoup; et ils les ont tellement développés, qu'on peut leur attribuer ce que cette méthode a de meilleur. On leur doit le procédé de la construction en pierres de taille par assises régulières, les appareils en petits matériaux avec mortier et ciment; enfin, l'arc en plein cintre et la voûte en berceau, plus solides et moins coûteux que la plate-bande et les autres procédés des peuples primitifs et des Grecs.

Romain. — On a dit, non sans raison, que les Romains furent des pirates qui s'approprièrent non seulement les possessions, mais les idées de la partie du monde qu'ils parvinrent à dominer. Ayant pris les procédés de construction des Etrusques, ils les employèrent aux égouts, aux ponts, à toutes les œuvres d'utilité publique. Vainqueurs de la Grèce, ils résolurent d'en accaparer le style architectural; mais reconnaissant tout de suite que les petites dimensions de ces beaux édifices ne se prêtaient à aucun emploi pratique, ils n'en adoptèrent la forme que pour en faire un manteau à leurs vilaines constructions; leurs grandes bâtisses étant terminées selon les procédés traditionnels, ils se mirent à les habiller à la grecque : ce qui, dans Athènes, était l'expression de la structure elle-même, devint, à Rome, un lambris, une chemise destiné à couvrir la nudité des murs. Le plus souvent, le patron étant taillé sur des membres d'une toute autre dimension, on vit des lambeaux disparates s'assembler au hasard et former un habit d'arlequin collé sur une masse quelconque, sans que l'on s'inquiétât si l'apparence extérieure donnait l'idée de la répartition réelle de l'œuvre. De là, ces supports qui ne portent rien, ces frontons accusant une toiture absente, ces fenêtres qui n'éclairent pas, ces portes qui ne conduisent nulle part, et toute cette décoration postiche qu'on peut enlever comme un pardessus superflu, sans que l'édifice cesse d'être complet. De là enfin, l'architecture mensongère et à contre-sens qui a revécu dans le style de la Renaissance, et qui s'est perpétuée jusqu'à nos jours.

Byzantin. — « C'est, ai-je dit ailleurs, le style romain, transformé rationnellement, comme l'auraient fait les anciens Grecs, s'ils avaient adopté le système de l'arc et de la voûte. » Pensant que le système romain de construction répondait seul aux besoins d'une puissante civilisation, les Byzantins entreprirent d'y introduire la logique, en conciliant les exigences de la structure avec les effets de la forme extérieure. Avec eux, la colonne reprend son indépen-

dance; remplissant le vrai rôle de support, elle soutient l'arcade et la voûte; on supprime les ordres désormais inutiles : le chapiteau, devenant cubique, reçoit, sans porte-à-faux, la tombée des archivoltes. Livrées au choix du raisonnement, toutes les proportions dépendent des circonstances. Comme chez les Grecs, le mur n'est plus un faux support, mais une simple clôture : la calotte sphérique du dôme ne s'étend plus naïvement sur un mur ou sur un cercle de supports, elle repose sur quatre maîtresses piles, qui supportent autant d'arcs énormes et de pendentifs. A Sainte-Sophie, dit Viollet-Leduc, « on ne trouve pas un membre, même décoratif, qui ne remplisse une fonction nécessaire ». C'est l'art grec appliqué aux procédés romains. Toutefois le style byzantin n'est pas suffisamment dégagé des ornements inutiles et il les entasse avec une profusion qui n'est pas toujours justifiée.

Arabe et Mauresque. — Dérivés du byzantin, mais sans en avoir le caractère sérieux et savant, ceux-ci ne cherchent que l'ingéniosité du détail décoratif, en dehors du mérite de la structure. S'il en est question ici, c'est que les artistes et même les architectes du gothique leur ont fait de nombreux emprunts : l'ogive, divers détails employés d'abord par les constructeurs des édifices romans, et toute cette série de petites merveilles sculpturales qui font l'admiration des bonnes gens, mais dont le grand art n'a pas besoin.

III

LE ROMAN, PRÉCURSEUR DU GOTHIQUE

La grande date intellectuelle de la civilisation moderne, c'est l'an mil, Guizot l'a dit et l'on ne saurait trop le répéter.

En Occident, les ténèbres féodales avaient atteint leur plus profond degré d'intensité; toutes les traditions artistiques de l'antiquité étaient perdues, celles des Byzantins et des Arabes s'introduisaient à peine. Cette date fatale, où l'on attendait la venue de l'Antéchrist, avait frappé tous les esprits d'une indicible terreur. Plusieurs abandonnèrent tout soin, toute espérance; un grand nombre se jeta dans les cloîtres : jamais aucune époque ne vit fonder autant d'abbayes, ni surgir autant de nouveaux ordres monastiques. Sous divers prétextes, la frayeur se maintint jusqu'en 1003. Le règne de l'Antéchrist ne devait-il pas durer deux ans et demi? Mais, enfin, les inquiétudes s'apaisèrent.

Aussitôt, une incroyable ardeur se manifesta de toutes parts : les monastères s'élevèrent comme par enchantement, et chacun d'eux voulut se compléter au moyen d'une église ouverte au public; le cloître avait ainsi son trait d'union avec le monde : « On eût dit, selon l'expression pittoresque du moine de Cluny, que le monde se secouait et que, dépouillant la livrée de la vieillesse, il revêtait partout la robe blanche des églises (1). »

C'est au début de cette période que l'on vit s'élever Saint-Bénigne de Dijon, où la nouvelle architecture reçut le nom de *romana*, parce que l'on crut que Frère Hunald avait renouvelé les procédés des Romains. Il est vrai qu'on envoyait les moines artistes se former à Rome, dont les monuments passaient pour offrir les meilleurs modèles à étudier; on fit aussi venir d'Italie les ouvriers d'art qu'on aurait difficilement trouvés ailleurs : ces raisons justifient mieux le nom du style roman, que tous les motifs qu'on est allé chercher dans l'usage des langues romanes.

Plus avisés que ne le devaient être les artistes de la Renaissance et que ne le sont nos contemporains eux-mêmes, les frères-maçons du onzième siècle n'eurent garde de copier servilement l'architecture des Romains. L'aspect luxueux, théâtral et profane de ces grandes fabriques, enveloppées de superbes mais futiles ornements, ne répondait point aux idées graves qui régnaient alors, à l'austérité des doctrines, à la simplicité de la vie, à l'état de pauvreté d'une société qui ployait sous le poids de tant de désastres et de sujets de crainte. S'inspirant plutôt du byzantin, dont il n'ignorait pas les mérites, le frère-maçon voulut opérer des réformes par des voies parallèles : cherchant un objet différent, il eut le bonheur de l'atteindre.

Partant du type séculaire de la basilique, il modifia le plan, dans l'intérêt de la circulation; et, dans les collégiales ouvertes au public, il réserva, derrière le maître-autel, l'espace nécessaire à la réunion des moines, hôtes essentiels de l'édifice. Il supprima la couverture en bois, trop facile aliment des incendies : on commença par les voûtes en berceau sur piliers à la byzantine; structure économique, mais peu solide et poussant énormément sur les côtés; l'emploi de la voûte romaine, composée de deux berceaux qui se pénètrent, atténua médiocrement le mal. Ce qu'il fallait, c'était

(1) Raoul Glaber, *Hist.*, l. III, ch. IV, dans *Script. Franc.*, vers 1048.

faire porter la poussée d'aplomb sur les piliers, afin de désintéresser les entrevous et les arcades latérales; on y réussit : l'emploi des arêtes localisa la poussée et les colonnes engagées recevant directement l'action des arêtes, contrebuttèrent le pilier de quatre côtés. Là est l'invention, le grand mérite de l'art roman, plus ingénieux que le romain et le byzantin lui-même; à cet égard, il est le premier modèle du gothique.

Mais, sur les côtés, les arêtes aboutissaient au mur extérieur, qui ne pouvait les supporter; et, comme on n'y voulut pas mettre des piliers qui auraient gêné la circulation, le support fut placé en dehors, sous la forme d'un contrefort vertical et en talus.

L'audace était grande et l'architecte en fut effrayé. Aussi ne ménagea-t-il point la proportion du plein, à l'intérieur. Rond ou carré, le pilier est court, trapu, énorme; la voûte est peu élevée. L'édifice tend à se développer en largeur, contrairement aux lois de l'élégance; accumulant jusqu'à deux doubles bas côtés, et les faisant circuler autour de la nef et du chœur, il donne au service religieux des facilités jusqu'alors inconnues. Je passe les mérites de détails et d'ornementation, dont plusieurs appartiennent déjà à l'art byzantin : l'indépendance de la colonne, la variété des chapiteaux, l'alternance des formes prévenant la confusion des effets; l'emploi judicieux de la plate-bande sous l'arc qui la décharge, au rebours du procédé romain qui compromet la première, et rend inutile le second; l'ornementation intérieure, ronde, renflée, bizarre, fortement ciselée : art un peu lourd, mais remplissant son double but, solidité et gravité.

Le style roman est français, puisque c'est dans notre pays qu'il fut inventé et qu'il produisit ses plus beaux modèles. On peut le définir : « une transformation française et monastique de l'art romain, parallèle à l'art byzantin, auquel il emprunte une partie de ses procédés. »

IV

ORIGINES DU GOTHIQUE

Je définis le style gothique : « une transformation française et laïque de l'art roman, avec détails provenant de sources diverses, en alliant la légèreté à la force, la délicatesse à la gravité, la solidité à l'économie. »

Le terme de gothique est absolument impropre : les Goths, peuple barbare et ignorant de tout art et de toute science, ne furent pour rien dans l'invention de ce style, pas même en Italie, où Palladio de Vicence passe pour avoir vulgarisé ce terme (1). Les autres fanatiques de l'art grec et romain, selon Vitruve, qu'ils comprenaient assez mal, se plurent à flétrir d'une qualification injurieuse ce qu'ils ne comprenaient pas du tout : au fond, c'était l'école italienne insultant l'école française. La première finit par prévaloir même en France : à la suite, on traita de gothiques tous les édifices construits depuis la chute de l'empire romain en Occident, jusqu'à la Renaissance. Cela signifiait Moyen Age et barbarie, mais il n'y avait aucun sentiment vrai de l'art et du style, aucune connaissance des méthodes et des procédés. Plus tard, on admit une division : le gothique ancien comprit tous les édifices byzantins, romans et autres antérieurs au douzième siècle; gothique nouveau fut la désignation du grand style auquel est resté le surnom de gothique. Il n'y a pas à s'insurger contre un terme qui a si bien fait son chemin : la plupart des expressions scientifiques n'a pas une meilleure raison d'être : c'est un fait acquis, et il suffit. D'ailleurs le nom de *gothique* a été suffisamment illustré, pour qu'il soit devenu un titre d'honneur.

Le terme d'*ogival*, qu'on essaie de lui substituer, est encore moins exact. On connaît déjà l'ogive et son origine : je ferai voir plus loin qu'elle n'est pas essentielle à l'art gothique. Du reste, l'ogive ne constitue pas un style, pas plus que les autres arts, et le terme d'ogival est absolument déplacé.

Le Moyen Age avait donné au style gothique le nom « d'art français » : c'est, en effet, celui qui lui convient le mieux. Ramée cite un document relatif à l'église allemande de Wimpfen-in-thal, construite de 1262 à 1278, où il est dit que « le monument a été élevé par un architecte de Paris, en pierre de taille et en style français, *opere francigeno* (2) ». Cet art devait venir de France, ajoute le même auteur, « parce que ce pays est le premier où se révéla l'esprit laïque, dont le gothique est l'une des manifestations ».

Cette expression d'architecture laïque revenant souvent chez les critiques de l'art du Moyen Age, il y a lieu de faire observer que, dans ce cas, le terme *laïque* n'a pas la signification antichrétienne

(1) Palladio, *Traité d'architecture*, 1566.
(2) D. Ramée, *Histoire générale de l'Architecture*, t. I, p. 884.

dont les libres penseurs, nos contemporains, se plaisent à l'affubler : opposé au terme de monastique, il comprend l'art religieux, mais séculier, exercé par des artistes qui, n'appartenant pas au clergé, reçoivent l'impulsion de l'ordinaire diocésain, et se chargent d'en accomplir les instructions.

Divers peuples de l'Occident et du centre de l'Europe ont revendiqué l'honneur d'avoir inventé le style gothique : le plus souvent on s'est basé sur la présence de l'ogive en des monuments réputés anciens; mais ce motif n'a aucune portée : l'ogive a été introduite après coup en des constructions de date antérieure; on la trouve dans les monuments romains qui ont été remaniés. Quant au style gothique lui-même, l'Angleterre ne peut montrer rien de plus ancien que la cathédrale de Salisbury, construite en 1220, par des ouvriers venus de Normandie : à cette date, Notre-Dame de Paris était achevée. L'Allemagne a Saint-Géron de Cologne, de 1212 à 1227, et Notre-Dame de Trèves, vers cette dernière époque. Pour les autres pays, l'adoption du style est postérieure : nulle part, hors de France, elle n'a précédé le treizième siècle (1).

En France, le gothique remonte quatre-vingts ans plus haut que partout ailleurs, à la première moitié du douzième siècle. Alors, et depuis longtemps déjà, Paris était le grand centre intellectuel du monde occidental. Son Université sans rivale, ses écoles et ses collèges commençaient à réunir les plus illustres professeurs et attiraient des milliers d'auditeurs et d'étudiants de tous les pays : Abailard mourut en 1142, Pierre Lombard en 1150, saint Bernard en 1153. Ces grands hommes eurent une puissante influence sur le mouvement des idées; leur action n'est pas comparable à celle d'un moine, mais quel moine! L'abbé Suger est certainement l'un des plus grands génies politiques dont la France puisse se faire honneur : armé de grands pouvoirs il en usa largement et toujours pour le bien du pays. A tous les mérites que l'histoire lui reconnaît, il faut en ajouter un, qui nous touche directement : Suger est le père ou le parrain du style gothique.

On a fait remonter à l'an 1135, quelques détails existant à l'église de Vézelai et qui semblent se rapporter à cet art; mais c'est dans l'œuvre propre de Suger, au portail et au chevet de l'église de Saint-Denis, qu'on voit la première application du style gothique,

(1) Viollet-Leduc, *Entretiens sur l'Architecture*, t. I.

de 1140 à 1144. Le 5 juin 1140, le roi Louis VII posa la première pierre de l'église de Saint-Denis, et le 11 juin 1144, eut lieu la dédicace du monument. Le sentiment public ne s'y méprit point : tout de suite, l'église de Saint-Denis passa pour l'une des merveilles de l'Occident. Toutefois, c'était un premier essai : la solidité laissait à désirer, et au siècle suivant, il fallut reconstruire la nef et le chœur; mais le portail est bien de Suger, sauf la tour de droite qu'on fait remonter à Charlemagne et qui a été retouchée.

Viollet-Leduc, qui est le grand critique en la matière, expose supérieurement les motifs de cette création nouvelle, il explique, au mieux, les causes de la précipitation qui fut mise à l'opérer; je me permets de croire qu'il s'exagère la part qui revient au génie politique de Suger. Sans doute, l'éminent abbé de Saint-Denis sentit que l'institution monastique « penchait vers son déclin », ou que du moins elle allait subir une modification essentielle; dès 1127, il avait introduit, dans son abbaye, une réforme sévère, réclamée par saint Bernard, et approuvée des meilleurs esprits de l'époque. Mais, si Suger obéissait à une vue politique, le véritable instigateur en fut Louis le Gros, qui n'avait pas attendu, pour se mettre à l'œuvre, le concours qu'il trouva dans la haute intelligence de son ministre.

Dès le début du douzième siècle, à son avènement en 1108, Louis VI est en présence de difficultés de toute sorte. Le roi d'Angleterre voulait empiéter sur ses possessions, et la guerre qu'ils continuèrent pendant cinq années (1116-1120) fut le commencement des longues luttes qui se perpétuèrent pendant plus de trois siècles. Un peu plus tard, la France ayant été envahie par l'empereur d'Allemagne, Louis fut obligé de réunir deux cent mille hommes, terrible difficulté, avec de si petits domaines et des grands feudataires aussi indisciplinés? Ces périlleuses épreuves lui firent toucher du doigt la faiblesse de la royauté, entre la double féodalité qui dominait le territoire : féodalité terrienne et militaire, indocile, exigeante, menaçante; féodalité monastique, paisible, mais envahissante, sans merci et sans fin. La première marchait à l'ennemi, il fallait payer cher ses services; la seconde trouvait toutes sortes de raisons pour exempter non seulement elle-même, mais aussi ses vassaux, des charges publiques, et elle annihilait ainsi une grande partie des forces vives de l'État. Réduire ces deux puissances, telle fut la mission qu'entreprirent Louis le Gros, d'abord, et ensuite Suger.

C'est contre elles que fut dirigée l'émancipation des communes. La ruine de la féodalité militaire en fut, sans doute, l'objet principal, et c'est celui qui a frappé les regards de la postérité; mais, en relevant le pouvoir de l'ordinaire aux dépens des réguliers, on augmentait d'autant l'autorité royale : c'est de là qu'il faut dater l'alliance du trône et de l'autel; et, s'il y a eu quelque exagération à dire que les évêques ont fait la France, on ne saurait nier que l'épiscopat, qui ne cessa de se fortifier depuis lors, fut l'un des principaux agents de l'unité et de la grandeur nationales. De leur côté, les communes comprirent bien que, contre les seigneurs et les abbayes dont elles dépendaient, il n'y avait de protection pour elles qu'auprès de la royauté et de l'épiscopat. De là cette association, cette suprême trilogie du peuple, de l'évêque et du roi.

Avec des institutions inoffensives, comme l'étaient les ordres religieux, on ne pouvait songer à recourir aux mesures violentes. D'ailleurs, grâce à l'influence de Suger, les milices dépendant des abbayes étaient l'un des plus sûrs appuis de la royauté. Louis le Gros et son ministre ménagèrent même les lois et ordonnances, mais ils organisèrent une lutte d'influence, à laquelle furent associés le clergé séculier, et parfois les seigneurs.

Le clergé séculier était gagné d'avance : en voyant leurs fidèles se porter aux églises des abbayes, qui étaient de magnifiques monuments, en comparaison des misérables locaux dont ils disposaient, les évêques et les desservants des paroisses comprirent qu'il fallait faire mieux encore. Pour y parvenir, il fut nécessaire de recourir au concours de tous : aux corvées volontaires, aux contributions des communes, aux pieuses libéralités de quelques seigneurs. Tels furent les sentiments sur lesquels le roi et son ministre résolurent de s'appuyer, en jetant sur le but politique le manteau plus séduisant de l'art, et l'attrait supérieur de l'idée religieuse.

On ne pouvait songer à imiter les abbayes; il fallait, au contraire, s'en distinguer : le style monacal étant lourd et sévère, on voulut être léger et gracieux, non pas mondain, ni profane, mais séculier, riant; et c'est, en effet, l'immortel mérite de cette conception sublime, que d'avoir trouvé la plus haute expression du sentiment religieux dans les trésors de l'imagination la plus fleurie. On décida donc que le style nouveau serait riche, élégant, grandiose. On tenta l'inconnu, j'allais dire l'impossible et on le réalisa. Ah! certes, la foi ne manquait pas alors : elle ne déplaçait pas les montagnes,

mais elle en élevait de magnifiques, honneur et gloire des cités.

Pourquoi les architectes furent-ils tous des laïques? Les prêtres ayant charge d'âmes avaient autre chose à faire qu'à manier le crayon et le compas : à la suite de leurs évêques, ils stimulaient la libéralité des fidèles, et, d'ailleurs, leur haute surveillance ne faisait pas défaut. Mais il ne faut pas oublier que les communes et les diocèses fournirent les principales ressources de ces grandes et coûteuses entreprises : c'était leur rendre un hommage mérité que de leur réserver l'honneur de l'exécution matérielle. Cette vue semble se faire jour dans l'ordonnance royale de 1157, qui interdit au clergé régulier de s'occuper de constructions séculières.

Avant les communes, avant les évêques, ce fut la royauté elle-même qui commença : « Suger, dit le moine qui a écrit son histoire, appela, de divers points du territoire, des ouvriers de toute sorte, maçons, menuisiers, peintres, forgerons, fondeurs, orfèvres et lapidaires renommés dans leur art (1). » Les principaux de ces artisans formèrent une confrérie, dont Suger fut le premier grand maître, et qui prit le nom de francs-maçons, pour les distinguer des frères-maçons, appartenant aux ordres monastiques. Il est bon de faire observer que le mot de *maçon* signifiait alors architecte, constructeur, en général (2). Les divers corps d'état, qui prétendaient faire remonter leurs statuts jusques à Charles Martel (3), se fondirent dans le grand ensemble, et c'est de là que dérive l'institution du compagnonnage et du devoir, existant encore parmi nos ouvriers. Quant à la franc-maçonnerie moderne, c'est une institution d'origine anglaise, de la première moitié du dix-huitième siècle, où se montre bien le cachet du temps : la libre-pensée dirigée contre le sentiment religieux, et en même temps la profonde ignorance des faits de l'histoire, caractérisée par les fables bibliques de Salomon, Hiram et maître Jacques, prétendus fondateurs de l'O.·. M.·.

Après la construction de l'église de Saint-Denis, terminée en 1144, les évêques et leurs diocèses prennent part au mouvement. On voit s'élever, vers 1150, les cathédrales de Noyon et de Senlis; en 1162,

(1) Guillaume, *Vie de Suger*, l. II.

(2) *Maçon* vient du latin *Mansio*, maison, demeure, qui s'est perpétué, avec le même sens, dans le Midi, sous la forme *Mas*, le Mas d'aire, le Mas d'Agenais.

(3) Sans doute à cause du marteau, symbole du constructeur.

l'évêque de Paris, Maurice de Sully, fait commencer la construction de Notre-Dame, qui dure soixante ans : Notre-Dame, le sublime et perpétuel modèle des cathédrales (1). On a fait cette remarque essentielle, que pendant les quarante années qui suivirent l'essai de Saint-Denis, le nouveau style ne fut pratiqué que dans l'Ile-de-France et dans les domaines royaux. C'en est assez pour montrer que le gothique est d'invention exclusivement et officiellement française.

Il n'est pas moins remarquable que presque tous les édifices qui empruntèrent d'abord les procédés de cet art, et ceux qui en présentent les types les plus achevés, sont des cathédrales. On ignore le nom des architectes qui dirigèrent les travaux, mais on sait celui des évêques qui ont présidé à la construction : partout, on voit ces prélats se mettre à l'œuvre, appeler les artistes, réunir les moyens matériels et financiers; promoteurs essentiels des entreprises, ils obtinrent des résultats dont l'étendue et la promptitude sont presque incompréhensibles.

Quant à l'exécution, la grosse part revient à la commune, au diocèse : l'architecte, qui en a reçu mission et subsides, s'efface au milieu de la grande unité. Du reste, outre le caractère religieux, la cathédrale a le caractère diocésain, et l'église de paroisse, le caractère communal : on y tient les grandes assemblées municipales et politiques. Leur préservation, au milieu du vandalisme qui ruina les châteaux et les cloîtres, en 1793, a été attribuée à ce souvenir (2). En vérité, les populations tenaient à leurs églises, suprême ornement de la cité : les cités défendirent en elles le symbole matériel de leurs croyances intimes, et l'emblème de leur propre individualité.

(1) Victor Hugo, dans sa *Notre-Dame de Paris*, III, 1, a vulgarisé la fausse idée que Notre-Dame appartient à un style de transition, moitié roman, moitié gothique. Elle est de pur gothique, mais de première manière, avec détails empruntés au roman, remplacés plus tard, selon la mode ou le caprice des artistes.

(2) Viollet-Leduc, *Dict. d'architecture*, v° cathédrale.

Alp. CASTAING

(*A suivre.*)

L'INSTRUCTION POPULAIRE

AVANT LE VÉNÉRABLE DE LA SALLE

I

Au moment où le christianisme prend possession du monde, la civilisation païenne se lézarde et ressent les premières atteintes d'une décadence qui doit s'accentuer de siècle en siècle. Bien des années avant qu'Odoacre ait porté le dernier coup à l'empire romain, les études libérales périclitent. Le droit en décadence, la philosophie dénaturée au point d'être méprisable, l'histoire presque muette, la langue de Tite Live et de Tacite contaminée par les dialectes barbares, la poésie livrée aux boursouflures d'un Claudien et à l'obscénité d'un Pétrone : tel est le bilan de la culture latine.

Heureusement, le christianisme vient à point infuser un sang nouveau à cette civilisation décrépite, et restituer aux âmes l'idéal dont elles sont sevrées. L'esprit humain, auquel la littérature romaine, à son déclin, n'offre plus pour exercice que de vaines déclamations de rhéteurs, voit se rouvrir devant lui une vaste carrière où les plus grands problèmes de la philosophie s'agitent sous des noms nouveaux. Une nouvelle éloquence, une nouvelle science, une nouvelle poésie, remplacent la science et la poésie gréco-romaines; le christianisme vainqueur anéantit le paganisme comme religion, et le transfigure comme science. A la fois littérateurs et pasteurs des âmes, Hilaire, Ambroise, Irénée, Athanase, posent les bases de la société régénérée, et donnent au clergé cette autorité morale, nécessaire dans tous les temps, mais jamais plus salutaire qu'à cette époque orageuse, où la puissance sacerdotale pouvait seule arrêter les cruels abus de la force. C'est déjà le droit

divin de l'intelligence, interprète de la raison et de la justice, qui s'oppose à l'usurpation des passions brutales.

L'instrument principal de cette domination spirituelle est l'école! *Ite et docete omnes gentes*, avait dit Notre-Seigneur aux apôtres : « Allez et enseignez toutes les nations. » Cette parole trace la mission des évêques.

Les premières écoles sont fondées, en Orient comme en Occident, dans les villes où siègent les pontifes; à Alexandrie, à Edesse, à Césarée, à Antioche, à Rome, à Milan, à Carthage, etc. Créées sous le patronage des évêques et soumises à leur surveillance, elles peuvent être considérées comme le prototype des écoles qui fleurirent plus tard à l'ombre des cathédrales.

Bientôt, à ces efforts de l'épiscopat, s'ajoute le concours des communautés monastiques. La culture des lettres divines et humaines pouvait-elle trouver un abri plus sûr que dans le cloître? La vocation du moine est de tendre sans cesse à une union de plus en plus intime avec l'Infini. Plus la science demande un regard libre et pur, plus la cellule silencieuse et ascétique du moine semble appropriée à la contemplation de la Vérité chrétienne. Aussi, dès que les monastères s'épanouissent, à côté du sanctuaire, l'abbé construit une école. Depuis les déserts de Scété jusqu'aux profondeurs de la Cœlésyrie, en Mésopotamie comme en Perse, en Italie comme dans les Gaules, partout l'instruction fonde son empire. Les papes Sirice et Innocent Ier reconnaissent la vocation pédagogique des moines. Cette aptitude est aussi proclamée par saint Jérôme et saint Jean Bouche-d'Or. Ce dernier exprime le désir que les couvents distribuent le pain de la science non seulement aux clercs, mais aux laïques « afin que, de bonne heure, une solide éducation les arme contre le doute et fortifie leurs vertus ».

D'après les prescriptions de saint Basile, les moines doivent instruire les jeunes garçons, et spécialement les orphelins « non pour se les adjoindre, mais pour les préparer à l'état que les écoliers veulent choisir ». A la fin du deuxième siècle, le pieux et docte prêtre Protogène enseigne aux enfants d'Edesse l'écriture et la lecture. A l'appel des évêques et des prêtres, une foule d'institutions pédagogiques se multiplient, le siècle suivant, dans les provinces de l'empire grec.

Mais, tandis qu'en Orient, les païens et les hérétiques entravent

le progrès et paralysent l'essor des œuvres chrétiennes, en Occident, l'activité de l'Église peut s'exercer dans une sphère plus large et sur un domaine moins disputé. Ce mouvement s'accentue surtout dès que l'édifice vermoulu de l'empire romain est tombé sous les coups redoublés des barbares, et que l'Église ne trouve plus en face d'elle que ces natures impressionnables et primesautières.

A ce moment (au cinquième siècle), les écoles romaines disparaissaient dans le cataclysme social qui entraîne les institutions : seule, debout au milieu des ruines, l'Église sent la nécessité de fournir un refuge intellectuel aux races qui vont gouverner le monde. Les chefs barbares sollicitent eux-mêmes l'alliance du clergé : notre premier « Concordat » n'est-il pas, pour ainsi dire, conclu dans le baptistère de Reims? Obligé de faire face à des adversaires sans nombre et d'affermir une autorité souvent méconnue, le pouvoir civil ne pouvait songer à créer des écoles; était-ce bien, d'ailleurs, la vocation de ces Franks qui n'avaient de passion que pour les jeux sanglants de la guerre? Les Mérovingiens abandonnent donc aux évêques l'hégémonie intellectuelle et morale de leurs peuples. Non seulement le corps épiscopal veille au sort des malades, des prisonniers, des lépreux, des pauvres; non seulement il protège les serfs contre les injustices des leudes et prend sous sa sauvegarde les affranchis, les veuves et les orphelins, mais il instruit les riches et les pauvres. A l'exemple de Rome, où, dès les premiers siècles, des écoles épiscopales avaient surgi du sol arrosé du sang des martyrs, les évêques de la Gaule adossent à chacune de leurs cathédrales un établissement scolaire. L'Italie était naturellement entrée la première dans ce mouvement scientifique. Toutes ces écoles, hormis la *schola* de Pavie, avaient été détruites par les Goths. Pour réparer ce désastre, les pontifes et le clergé ne s'étaient pas contentés de rétablir les fondations épiscopales; ils avaient encore institué des écoles nouvelles dans toutes les paroisses rurales. De l'Italie, le mouvement, encouragé, comme nous venons de le dire, par la royauté mérovingienne, se propage rapidement dans notre pays. En 529, le concile de Vaison lance un décret qui donne un énergique élan à l'enseignement populaire. Le voici : « Il nous plaît que tous les prêtres de la campagne reçoivent chez eux, selon la coutume avantageusement établie en Italie, des jeunes gens non mariés, pour les élever et nourrir spiri-

rituellement, comme de bons pères, leur faisant apprendre les psaumes, lire les diverses écritures, et les instruisant dans la loi du Seigneur, afin de se préparer, dans ces jeunes élèves, de dignes successeurs, et de recevoir, pour cette bonne œuvre, une récompense éternelle. »

Plus loin, les Pères ajoutent :

« Lorsque ces jeunes gens seront parvenus à l'âge parfait, si quelqu'un veut se marier, on ne lui en ôtera pas le pouvoir. »

La liberté de la vocation était donc sauvegardée. Docile aux décisions conciliaires, Chilpéric, roi d'Austrasie, ordonne expressement que « les garçons, dans toutes les villes, apprendront à écrire avec les lettres latines ».

II

LES ÉCOLES ÉPISCOPALES ET LES ÉCOLES MONASTIQUES

Sous l'impulsion de ces décrets, une nouvelle période s'ouvre dans l'histoire. L'Église assume avec résolution le rôle auguste qui lui est adjugé ; elle se fait l'éducatrice des peuples : la magistrature intellectuelle du monde lui appartient sans réserve. Mission délicate s'il en fut ! Importés chez des races jeunes et naïves, les raffinements de la science orientale n'eussent pas été de mise avec ces intelligences encore mal dégrossies. Il fallait leur inculquer d'abord les notions primordiales ; il fallait commencer par soumettre les peuples à la foi et jeter avant tout dans ces âmes neuves les germes du christianisme vainqueur. Les évêques dirigent leurs actes dans ce sens, et trouvent bientôt d'énergiques auxiliaires chez les moines, auxquels saint Benoît impose l'obligation rigoureuse d'instruire la jeunesse, qu'elle se destine ou non à la vie cénobitique.

Quand saint Maur et ses disciples, obéissant au souffle d'en haut, viennent, au sixième siècle, promulguer la charte bénédictine dans nos contrées, chaque *cenobium* se double d'une école. Les écoles claustrales jouent donc le principal rôle dans l'initiation des races nouvelles à la vie scientifique et religieuse. Retirés dans l'enceinte de leurs hautes murailles, abrités contre les attaques des seigneurs par d'inaccessibles donjons, les moines ouvrent indistinctement leurs portes aux enfants des seigneurs et aux fils des paysans. A Jumièges, les écoliers pauvres sont nourris aux frais du monastère.

L'abbaye de Saint-Benoît-sur-Loire instruit jusqu'à cinq mille enfants recrutés parmi les familles rurales.

Les monastères bénédictins renferment deux écoles, l'une pour les moines, l'autre pour les laïques. Le « Scolastique » est le maître de l'école. Non seulement la science des divines Écritures doit lui être familière, mais aussi la science profane, les mathématiques, l'arithmétique, l'astronomie, la géométrie, la musique, la rhétorique et la poésie ne doivent pas posséder d'interprètes plus doctes que lui. Quand un abbé ne trouve pas dans son cloître un moine capable d'exercer les difficiles fonctions de professeur, un autre monastère le lui fournit. Grâce à cette élévation constante du niveau des études, il n'est point rare de voir les évêques suivre eux-mêmes les cours des élèves monastiques. Plusieurs n'hésitent pas notamment à s'asseoir sur les bancs de l'abbaye de Fulde, où professe le fameux Raban Mano.

Les premières écoles monastiques sont celles de Tours, de Poitiers et de Lérins, d'où sortit saint Eucher, évêque de Lyon. Saint-Victor, Fontenelle, Condat, Saint-Médard de Soissons, Sithien, Issoire, Ligugé, Saint-Germain d'Auxerre, Solignac, Grandval, Saint-Taurin d'Évreux, Moutiers-la-Celle, Micy, Agaune, Corbie, Luxeuil, etc., deviennent aussi des foyers littéraires et scientifiques, où le pauvre et le riche reçoivent une éducation conforme à leur état.

Nombreuses et florissantes sous les Mérovingiens, ces écoles furent submergées dans le cataclysme de maux qui désolèrent la France au huitième siècle. Au lieu de relever les ruines qu'avait accumulées l'invasion musulmane, Charles Martel spolia les communautés qui subsistaient. Pépin le Bref inaugura son règne par une énergique réaction contre ces désordres. A peine était-il monté sur le trône qu'il envoyait des clercs à Saint-Jean-de-Latran pour y étudier le chant et les arts libéraux, et demander des livres au pape Paul V. Mal secondées et prématurément interrompues par la mort, ces tentatives n'amenèrent malheureusement que des réformes passagères. Le mauvais renom scientifique du huitième siècle est-il toutefois aussi justifié que certains historiens se plaisent à le dire?

La rareté des textes afférents à cette période entre peut-être pour beaucoup dans cette fâcheuse renommée.

III

INFLUENCE DE CHARLEMAGNE

La Providence réservait à Charlemagne l'honneur de provoquer une Renaissance. A peine investi du pouvoir suprême, l'empereur comprit qu'il ne suffisait pas à sa grandeur de maintenir plusieurs nations sous son sceptre; répandre les bienfaits de la civilisation chrétienne fut son ambition et devint son vœu le plus cher.

En 774, vainqueur des Lombards, Charlemagne décida de s'assurer le concours des maîtres italiens les plus doctes, et fut assez heureux pour les déterminer à le suivre. A leur tête s'avancent Pierre de Pise et Paul, diacre d'Aquilée, le Bavarois Leidrade et le Goth Théodulfe. Rome aussi fournit son contingent. Mais l'empereur n'a pas encore trouvé le directeur suprême qu'il cherche, quand un heureux concours de circonstances le met sur sa route. Au moment où Charles traversait la ville de Parme, Alcuin revenait de Rome avec le *pallium* qu'il venait de solliciter au nom de l'archevêque d'York. Charlemagne le voit et reconnaît de suite, dans l'oracle des écoles anglo-saxones, l'instrument qui lui manque. Fort de la collaboration de ce précieux auxiliaire, l'empereur met aussitôt la main à l'œuvre. Dès 787, les réformes les plus heureuses remettent en honneur la législation monastique, et attestent l'heureuse influence d'Alcuin. A partir de 786, presque toutes les années sont marquées par un ou plusieurs Capitulaires qui provoquent une généreuse émulation parmi le clergé. En 789, par exemple, Charlemagne recommande aux prêtres de rehausser leur ministère par de bonnes mœurs et les invite à recruter les clercs, non seulement parmi les enfants des serfs, mais encore parmi ceux des hommes libres. « Que chaque monastère, ajoute l'empereur, et chaque abbaye entretiennent une école où les enfants puissent apprendre la *lecture*, le *psautier*, le *comput*, le *chant* et l'*écriture*. Ne possédez que des livres purgés de toute faute et veillez à ce que les enfants ne les altèrent pas en lisant ou en écrivant. »

Comment les intelligences qu'avait engourdies l'indolence mérovingienne seraient-elles sorties de leur sommeil si des officiers spéciaux n'avaient surveillé, dans les diverses provinces de l'empire, l'exécution du programme impérial? Pour combattre l'indifférence ou la mollesse de ses subordonnés, Charlemagne confie à des fonc-

tionnaires *ad hoc* le soin de contrôler les services publics. Les évêques n'ont pas besoin d'être tenus en haleine par les *missi dominici*. D'un bout à l'autre de l'empire, leur zèle prévient les désirs de Charlemagne.

Dès 797, l'évêque d'Orléans, Théodulphe, s'empresse d'adresser aux curés de son diocèse l'exhortation que voici :

« Que les prêtres établissent des écoles dans les villages et dans les bourgs, et si quelques-uns de leurs paroissiens veulent leur confier leurs enfants pour leur apprendre les lettres, qu'ils ne les refusent pas, mais qu'ils accomplissent cette tâche avec une grande charité. »

De nombreux évêques s'emparent des prescriptions de Théodulphe et les notifient à leur clergé.

La cour ne pouvait pas rester étrangère au mouvement. Charlemagne fonde dans son propre palais une sorte d'Académie, à la tête de laquelle il place Alcuin. Cette école n'est pas seulement ouverte aux membres de la famille royale ; les enfants de toutes les conditions y sont admis. Tel est le témoignage du moine de Saint-Gall :

« Au retour d'une expédition, dit le célèbre chroniqueur, l'empereur se fit amener les écoliers qu'il avait confiés à Clément l'Irlandais. Après avoir placé les studieux à sa droite, et les paresseux à sa gauche, il promit aux premiers des évêchés et des abbayes, et menaça les autres de sa disgrâce ; or, il paraît que ceux de la droite étaient d'origine obscure, et ceux de la gauche de famille noble. »

Ailleurs, le même historien signale deux fils de meuniers (1), anciens disciples de saint Colomban, qui ne furent pas jugés dignes de présider au gouvernement d'une abbaye ou d'un diocèse. Le prieuré de Bobbio fut seul attribué à l'un d'eux.

Cet exemple n'est pas isolé. Un texte très précis de la vie de saint Guillaume, de Dijon, affirme qu'en réformant ses quarante monastères, cet illustre abbé décida que les écoles cénobiales accueilleraient les fils du manant comme ceux de l'homme libre.

Sous les successeurs de Charlemagne, la prospérité des établissements pédagogiques se maintint pendant quelques années. Nous avons, par exemple, de Louis le Débonnaire, un Capitulaire daté de 822, où « tout homme, jeune ou âgé, aspirant aux grades ecclésiastiques », est tenu de fréquenter « une école déterminée et d'écouter les leçons d'un maître convenable ».

(1) *Duos molendorum filios.*

L'Église n'est pas moins vigilante. Dès 813, les lois ecclésiastiques édictèrent les peines les plus sévères contre les parents qui négligeraient d'envoyer leurs enfants à l'école.

« Les prêtres, dit le quarante-cinquième canon du concile de Mayence, ordonneront aux fidèles d'apprendre le Symbole et l'Oraison Dominicale; ils imposeront les jeûnes ou d'autres pénitences à ceux qui les omettront. A cet effet, les parents enverront leurs enfants aux écoles, soit des monastères, soit des prêtres, pour apprendre ce qu'ils doivent croire et l'enseigner aux autres dans la maison; ceux qui ne pourront l'apprendre autrement l'apprendront en langue vulgaire. »

Un concile tenu à Rome, en 826, sous le pape Eugène II, prescrit d'établir trois espèces d'écoles dans toute la chrétienté : les écoles épiscopales dans les villes, les écoles paroissiales dans les villages, et des écoles partout où le besoin se ferait sentir. Voici les paroles du pape Eugène II à ce sujet :

« Nous apprenons que, dans quelques endroits, il n'y a point de maîtres, et que l'instruction y est négligée. C'est pourquoi nous ordonnons à tous les évêques et à tous les curés de leurs diocèses d'instituer des maîtres qui puissent donner avec zèle des leçons de lecture, et d'enseigner les arts libéraux et la doctrine du salut. »

Peu de temps après, Léon IV déclare :

« Dans le cas où les professeurs d'arts libéraux seraient plus difficiles à trouver, nous voulons, du moins, que les maîtres d'Écriture sainte ne manquent nulle part, et qu'ils rendent compte tous les ans à l'évêque de la manière dont ils ont rempli leurs fonctions. Car, comment pourrait-on être capable de bien servir Dieu quand on n'a pas été convenablement instruit? »

Mais bientôt les invasions des Normands ruinent les abbayes et avec elles les écoles. Les moines échappés au massacre se rallient à grand'peine, et quand ils relèvent les murs croulants des abbayes saccagées, c'est pour y vivre dans la peur et dans la détresse. De 814 à 842, l'anarchie est partout et la sécurité nulle part. Si les seuls asiles où la science était cultivée sont ainsi maltraités, quelle ne doit pas être la décadence des études?

Au milieu de ce désordre, Louis le Pieux essaye pourtant de continuer et de fortifier l'œuvre de Charlemagne. Ainsi, Benoît d'Aniane visite les monastères relâchés, et les évêques reçoivent

l'ordre de donner de nouveaux statuts aux chanoines réguliers institués soixante ans auparavant par l'évêque Chrodegang. Cette honorable tentative obtient un succès médiocre.

Peu confiante dans la fermeté des nouveaux princes, l'Église reprit quelque temps après le gouvernement des écoles que la nécessité avait placées un instant entre les mains du pouvoir civil. Désormais, les rois n'élèveront plus la voix qu'à de rares intervalles : au règne des Capitulaires succède celui des décisions synodales.

Les premiers conciles s'assemblent, l'un à Meaux, en 845; l'autre à Paris, en 846; les Pères sanctionnent tous les règlements pédagogiques en vigueur. Le Souverain Pontife juge opportun à son tour de renouveler les prescriptions du Saint-Siège à cet égard. « Quoique les maîtres ès arts libéraux soient rares, dit-il, cependant les divines Écritures et l'Office sacré doivent être enseignés. »

Docile aux instances de Lothaire, et persuadé que l'interruption des études propage l'ignorance et « rouille les esprits », le concile de Valence provoque, dans les provinces de Lyon, de Vienne et d'Arles, la restauration des Écoles de littérature sacrée et profane. Hébrard, archevêque de Tours, intime, en 858, l'ordre à ses prêtres d'ouvrir des écoles et de garder des livres corrigés. « Que chaque prêtre, dit Gauthier, évêque d'Orléans, élève un clerc, et, s'il le peut, qu'il tienne école et donne à ses disciples une instruction morale. Tous les évêques de la Gaule fulminent des décrets similaires. « Il faut, — déclarèrent les Pères du concile de Savonières, en 859, — exhorter les princes et les évêques à fonder partout des écoles publiques, afin que les sciences divines et humaines prospèrent dans l'Église. Il est affligeant de voir dépérir l'intelligence saine et fidèle des saintes Écritures. » Enfin, Hincmar, de Reims, enjoint aux visiteurs des paroisses de s'enquérir si chaque prêtre a chez lui « un clerc qui puisse tenir l'école (1). »

Cette exhortation fut-elle la dernière? La pénurie des documents

(1) Quelques écrivains essayent, il est vrai, d'insinuer que les « écoles » visées par les textes sont uniquement destinées au recrutement du clergé. Mais sur quels documents échafaudent-ils leur thèse? Aux conjectures de ces critiques, M. l'abbé Allain oppose une citation concluante : c'est la constitution de Riculfe, évêque de Soissons (889). Après avoir rappelé aux prêtres la modestie dont ils ne doivent jamais se départir dans le gouvernement des écoles, Riculfe leur défend « d'y recevoir des filles avec des garçons ». Si les établissements scolaires avaient été exclusivement ouverts aux clercs, l'évêque de Soissons aurait-il éprouvé le besoin d'en interdire l'entrée aux filles?

tendrait à le faire croire. En tout cas, il faut descendre jusqu'au treizième siècle pour rencontrer des instructions du même genre. « Tout porte à penser, — dit M. L. Maître (1), qui nous fournit ces détails, — que les prélats des siècles suivants se sont bornés à renouveler les ordonnances de leurs prédécesseurs, et que les chroniqueurs ont cru inutile d'en faire mémoire. »

IV

LE MOYEN AGE

Personne n'ignore quel enthousiasme religieux et quelles ardeurs succédèrent aux terreurs de l'an 1000. La célèbre phrase du moine Raoul Glaber sur « la blanche robe d'églises » dont se couvrit le sol chrétien est devenue classique. Après les horreurs des invasions normandes et les épouvantes populaires qu'avaient provoquées les crimes des barbares du Nord, la France respirait. A la voix des évêques, de nouvelles écoles surgissent à Chartres, à Laon, à Metz, à Toul, à Cambrai, à Angers, à Tours, à Orléans. D'un bout à l'autre de la France, les âmes sont enflammées d'une ferveur scientifique inconnue. Nous entrons dans un des cycles historiques qui font le plus honneur à l'esprit humain : c'est le moyen âge, ère d'agitation féconde, période héroïque, où des poèmes de trente, de quarante, de soixante mille vers s'épanouissent à la fois dans les idiomes naissants; — où mille basiliques pyramident dans l'air, étincelantes de la couleur des fresques et de la pourpre des verrières; — où les chevaliers et les paladins s'acheminent, la lance au poing, vers le tombeau du Christ; — où saint Thomas d'Aquin construit l'édifice de sa Somme; — où Froissart, Joinville, Villehardouin, fondent l'histoire nationale et la langue française; — où les moines recueillent pieusement les débris de la science et de la littérature antique; — où les architectes, les sculpteurs, les peintres et les poètes, affirment, dans des monuments immortels, les croyances dont leur cœur déborde; — où, enfin, Philippe-Auguste, Tancrède de Hauteville, Robert Guiscard, Harold, Guillaume le Bâtard, Henri de Bourgogne, s'élancent à la conquête de l'Occident et de l'Orient. Dans une société aussi intumescente, aussi pleine de

(1) *Les Écoles épiscopales*, passim.

sève, aussi curieuse, l'instruction primaire pouvait-elle être négligée? Non! et la vérité est qu'elle ne le fut point. D'innombrables et irréfutables documents protestent contre les sottes accusations dont quelques écrivains légers s'acharnent à poursuivre les chefs intellectuels du monde féodal. « La foi catholique, disait, par exemple, il y a douze ans, Michel Bréal, a dominé pendant de longs siècles, chez nous, sans songer à fonder l'enseignement primaire. » Cette impertinente allégation est confondue par les travaux lumineux de MM. Maggiolo, Fayet, l'abbé Allain, Babeau, E. de Beaurepaire, de Charmasse, Léon Maître, Stanislas, Houdoy. En vain quelques sophistes attardés s'insurgent-ils contre des révélations chaque jour plus écrasantes, pas un mot ne reste debout des audacieuses affirmations d'une critique qui n'a pas même pour elle, comme le fait judicieusement observer l'abbé Allain, « le facile mérite de la vraisemblance ». Si, comme M. Bréal lui-même le proclame, l'enseignement supérieur et l'enseignement secondaire étaient, depuis des siècles, sérieusement organisés dans notre pays, à qui ferait-on croire, en effet, que l'édifice de l'instruction publique n'avait point de base? Comment les professeurs de nos grandes universités seraient-ils sortis des rangs du peuple, s'ils n'avaient pas puisé dans des écoles élémentaires les principes de leur savoir?

Dès le douzième siècle, Guibert de Nogent infligeait aux futurs détracteurs du moyen âge un démenti qui ne laisse aucune ressource à la mauvaise foi.

« Il y avait, un peu avant l'an 1065, et même depuis encore, une si grande rareté de maîtres d'école qu'on n'en voyait pour ainsi dire aucun dans la campagne, et qu'à peine on pouvait en trouver dans les grandes villes; encore étaient-ils d'une si faible science qu'on ne pouvait les comparer aux clercs qui sont maintenant dans les campagnes. »

Guibert ajoute plus loin :

« Voyant que, de tout côté, on se livre avec fureur à l'étude de la grammaire, et que le nombre toujours croissant des écoles en rend l'accès facile aux hommes les plus grossiers, nous aurions horreur de ne pas raconter cette gloire de notre temps. »

Même témoignage chez le continuateur de Guillaume de Nangis : « Après la perte de 1348, nous raconte le savant moine, on trouvait peu de maîtres qui sussent ou voulussent apprendre la grammaire aux enfants dans les maisons, les villages et même les villes closes. »

Ce détail ne prouve-t-il point clairement que l'existence des maîtres d'école dans les villages n'était pas, au quatorzième siècle, un fait accidentel?

Insuffisamment armé contre l'erreur, par une érudition encore mal outillée, M. Guizot, dans son *Histoire de la Civilisation en Europe*, avait cru devoir restreindre à quelques rares diocèses l'honneur d'une organisation scolaire. Les recherches de l'érudition contemporaine aboutissent à une toute autre conclusion. Compulsées par M. Charles de Beaurepaire, les seules archives de la Seine-Inférieure attribuent au douzième siècle la création et l'entretien de nombreuses et florissantes écoles. Les villes et les localités populeuses ne jouissent pas exclusivement d'un tel bienfait. D'humbles bourgades qui ne forment aujourd'hui que des sections de communes, sont alors pourvues de ces utiles établissements, que fréquentent parfois les enfants de cinq ans.

Un tel trait ne réfute-t-il pas les humiliantes hypothèses de M. Michel Bréal? Fort des révélations que lui ont faites ces irrécusables témoins d'une civilisation méconnue, M. de Beaurepaire tire de son enquête des inductions qui défient la controverse.

« Quand on rencontre, dit le savant archiviste, des écoles dans des localités d'une aussi mince importance que celles que nous avons énumérées, il n'y a plus moyen de douter qu'il n'y en a ait eu, sinon dans toutes les paroisses rurales, du moins dans la plupart, et surtout dans celles où la population était un peu considérable. »

Avant M. de Beaurepaire, M. Léopold Delisle avait dit :

« Des documents nombreux établissent surabondamment combien les écoles rurales étaient multipliées aux treizième siècle et suivants dans la Normandie. »

Un autre érudit normand, M. Siméon Luce, n'est pas moins explicite :

« On a cru longtemps que le moyen âge n'a rien connu qui ressemblât à ce que nous appelons l'instruction primaire. C'est une grave erreur; il est fait à chaque instant mention d'écoles dans les documents où l'on s'attendait le moins à trouver des renseignements de ce genre, et l'on ne peut douter que, pendant les années même les plus agitées du quatorzième siècle, la plupart des villages n'aient eu des maîtres enseignant aux enfants la lecture, l'écriture et un peu de calcul. »

A l'autre extrémité de la Normandie, dans le département de la Manche, M. l'abbé Trochon a retrouvé la trace des écoles de Coutances.

D'autre part, l'auteur contemporain de la Vie du bienheureux Thomas de Biville nous apprend que le chapelain de saint Louis ne dédaigna point de se faire l'instituteur des enfants de la Hague. Les statuts synodaux de nos diocèses attestent presque partout la même ferveur. En 1297, Pierre de la Chapelle, évêque de Carcassonne, enjoint aux curés et aux vicaires « d'enseigner gratuitetement à lire aux enfants de quatre à huit ans ». En 1411, l'évêque d'Amiens, Bernard de Chevenon, après avoir interdit de tenir des écoles de grammaire sans son autorisation, ajoute : « Quant à l'alphabet, au psautier, à l'office ecclésiatique et aux donats ou parts, chacun peut les enseigner là où il voudra. »

Des statuts du diocèse de Toulouse, remontant au moins à la fin du quinzième siècle, décrètent que : « En chaque église parochielle, où y a deffaut d'escoles publiques et privées, esquelles on puisse envoyer les enfants, un prestre ou clerc suffisamment docte doit faire ce devoir d'apprendre les enfants et leur interpréter les premières lettres, leur enseigner l'Oraison dominicale, le Symbole, et autres choses contenues en leur livret... » Le concile de Cognac, présidé, en 1260, par Pierre, archevêque de Bordeaux, interdit aux « écoliers » les combats de coqs; or n'est-il pas permis d'induire de ce canon qu'une sérieuse organisation scolaire fonctionnait au dix-huitième siècle dans la province ecclésiastique de Bordeaux? L'abbaye de la Sauve recevait les enfants du voisinage pour les instruire.

M. de Beaurepaire a pu retrouver 58 des anciennes écoles de la Seine-Inférieure; M. Quantin, 28 du département de l'Yonne; M. C. Port, 13 de Maine-et-Loire; M. de Resbeq, 11 du département du Nord; M. Sérurier, 10 des Pyrénées-Occidentales; M. Bellet, 9 de la Sarthe; M. de Charmasse, 8 de l'Autunois; M. Barbeau, 7 de l'Aube; M. Maître, 6 du Comté-Nantais; et M. de Jussieu, 5 de la Savoie. Mentionnons aussi les écoles de Paris, de Nîmes. de Wailly, dans le Soissonnais, de Torcy-le-Grand (Seine-Inférieure), d'Attigny (Ardennes), de Beauche (Eure-et-Loire), Boiscommun (Loiret), Serval (Aisne), Saint-Amand, près Châlons (Marne), Marcey-sous-Brixey (Meuse), Mâcon, Moulins-sous-Allier et Jalligny (Allier); Saint-Léonard (Haute-Vienne), Sisteron, Albi, Mor-

tain, la Ferté-Gaucher, Provins, Montauban, etc., jouissaient de la même faveur.

En Bretagne, M. le docteur Dupuis a découvert des écoles à Goezbriand, Nantes, Rennes, Vannes et Tréguier. « L'instruction, ajoute cet érudit, était moins répandue au quinzième siècle qu'au dix-neuvième, mais elle n'était pas entièrement négligée. Le seigneur, pour administrer ses domaines ; le marchand, pour tenir ses comptes ; le gentilhomme pauvre et le gentilhomme ambitieux, pour exercer quelque fonction lucrative dans le notariat ou la judicature, avaient besoin de s'instruire; les notables de chaque paroisse pouvaient devenir fabriciens et trésoriers. Ils avaient des recettes à noter, des dépenses à enregistrer. Aussi les illettrés sont-ils rares parmi les bourgeois et même parmi les paysans pourvus de quelque aisance. »

A première vue, cette statistique peut paraître assez peu consolante. Mais devons-nous oublier que les archives des églises, des villes et des paroisses ont été tour à tour saccagées par les lansquenets, les reîtres, les huguenots et les jacobins? Ne savons-nous pas que, chaque fois qu'une cité, qu'une bourgade, tombait aux mains de l'ennemi, le premier soin du vainqueur était de brûler les papiers de bailliages? Les chartes des monastères énumérées, en 1793, par des tenanciers peu scrupuleux, les parchemins, les cartulaires livrés à l'artillerie pour être transformés en gargousses; toute cette masse de documents lacérés, anéantis dans l'incendie des abbayes et des châteaux, contenaient l'histoire pédagogique de la vieille France! Après avoir fait disparaître ces témoins authentiques d'une culture intellectuelle inconnue, les détracteurs du passé ont-ils le droit de s'autoriser du vandalisme de leurs aînés pour contester la supériorité scientifique du moyen âge? Ce serait, en vérité, trop d'audace.

Comment supposer, d'ailleurs, que des villes dotées d'établissements aussi florissants que les universités de Cahors, d'Avignon, d'Orange, etc., ne se soient point préoccupées de l'instruction primaire?... « Il faut considérer, dit l'abbé Allain, que le moyen âge était une époque de décentralisation absolue, où chaque commune ne devait compte de son administration qu'à son seigneur ou à elle-même. Aussi, de quelle façon les écoles nous sont-elles révélées? Tantôt, par des hommages, des aveux, des comptes de tabellionnage ou d'officialité, tantôt par des actes qui n'ont avec elles-mêmes aucun rapport direct : testaments, fondations de prières, procès;

souvent aussi par le plus grand des hasards. » Qu'on en juge. A Marchiennes (Nord), un procès-verbal constate que, le 16 mai 1133, les reliques de sainte Eusébie y ayant été transportées, « les os avaient été montrés sains et entiers aux fidèles, aux religieuses et aux enfants des écoles ». A Saint-Laurent de Brédevent (Seine-Inférieure), à l'occasion d'une enquête sur les dîmes : un vieillard de soixante-dix ans « reconnaît sur un papier qu'on lui présente l'écriture et la signature de son ancien maître ». A Auxonne, Jean Delisle déclare, en 1491, « qu'à l'âge de neuf ans, en se rendant à l'école, il a vu des bois là où sont des terres »; supprimez un instant par la pensée la translation des reliques de sainte Eusébie à Marchiennes, les enquêtes sur la dîme à Saint-Laurent, et les bois à Auxonne, que saurions-nous sur la situation scolaire de ces trois villages? Absolument rien! Sans la barbare coutume des combats de coqs, nous ne connaîtrions pas davantage les écoles de Dieppe, de Préaux, de Ramerupt et de la province ecclésiastique de Bordeaux.

V

LES CLERCS

Une autre preuve que les écoles rurales étaient fort répandues au moyen âge, c'est la multitude de clercs qui traversent à cette époque la scène.

Ainsi, d'après une charte découverte par M. de Beaurepaire, de la Saint-Michel 1458 à la Saint-Michel 1465, l'archevêque de Rouen ne tonsura pas moins de 1305 enfants.

L'année suivante, 3954 élèves furent soumis à la même formalité, et 890, de la Saint-Michel 1470 à la Saint-Michel 1471. Dans les paroisses rurales de la banlieue de Troyes, M. Babeau compte, à la fin du quinzième siècle, 34 clercs sur 325 contribuables. Or, qu'étaient ces clercs? Étaient-ce des enfants destinés au sacerdoce?

Nullement. Des gentilshommes et des paysans engagés dans les liens du mariage, ou célibataires, recherchent ce titre, soit pour participer aux privilèges qu'il confère, soit même dans le seul but de jouir du crédit que donne le savoir. La « cléricature » n'est pas octroyée au premier venu. Pour être clerc, il faut posséder une certaine instruction : les statuts du diocèse de Rouen sont formels sur ce point : « Que les prêtres, y est-il dit, exhortent fréquemment leurs paroissiens à envoyer exactement leurs enfants aux écoles,

parce que ceux qui sont sans instruction ne peuvent être admis aux bénéfices ecclésiastiques. » Assujettis à la tonsure, ces clercs doivent assister aux offices en surplis, psalmodier et chanter. Cette incorporation à la milice « cléricale » les affranchit de la taille, les soustrait à la juridiction civile, et, en cas de condamnation, les exonère de l'amende. Faut-il maintenant s'étonner si d'aussi précieuses prérogatives séduisent les bourgeois et les gens de négoce?

Parmi les clercs laïques du moyen âge, nous rencontrons des hommes de tout état. Sont clercs, les maîtres d'école de Bourg-Achard, de Goupillières, en Normandie, de Châtel-Censoir et de Nailly (Yonne); le sieur J. Bérard, tabellion de Séez; Colard de Coligis, délégué aux états généraux de 1358; J. Morelot, de Langres, « clerc marié »; Macy du Bois, teinturier à Louviers; Guillaume de Gracinnes, « aprentiz teinturier de Warde », à Tournay; Noret, d'Orléans, « povre marchand »; J. Goclon, « clerc vivant de son labour en Costentin, tenuz pour clerc et vavasseur »; Bureau de la Rivière, chevalier, « clerc et en possession d'habit et de tonsure, premier chambellan de Charles II, Jehan de Chamart, clerc marié, châtelain de Chaseul », etc., etc.

Les contrats d'apprentissage et de tutelle ne sont pas moins décisifs. Le pupille ou l'apprenti, quelquefois même l'enfant placé dans une maison comme « serviteur », doit, aux termes d'une clause spéciale, fréquenter l'école paroissiale et recevoir une instruction conforme à son état. L'article 220 de la coutume de Normandie, relatif à la garde noble, stipule que « où les seigneurs ne feraient leur devoir tant de la nourriture, entretènement que de l'éducation des soubz-anges, les tuteurs ou parents se pourront pourvoir en justice pour les y contraindre ». M. de Beaurepaire cite de ce fait plusieurs exemples. Voici les plus significatifs. En 1398, J. Miles, en « baillant pour six ans à G. Louvet, de sa paroisse de Royville, son fils Colinet comme serviteur, exige que le maître fournira l'enfant de toutes ses nécessités de livre, mangier, chaussier et tenir à l'escole ». En 1393, c'est un artisan de Saint-Claude-le-Jeune qui, « en baillant à un maître mirouer, de Toucques, son jeune fils, Perrin, pour neuf ans, l'oblige à tenir son apprenti à l'escole pendant les trois premières années à lui trouver les livres nécessaires, à lui payer son escolage et à lui apprendre son métier pendant le restant du temps de l'apprentissage ». Cet usage n'est pas particulier à la Normandie; on le retrouve à Paris.

VI

LES NOBLES ET LES CHEVALIERS

Les nobles bénéficient-ils de ce mouvement scientifique? Une légende bizarre prétend que les chevaliers dédaignaient les lettres et qu'ils se glorifiaient de leur ignorance. Cette réputation est-elle fondée? M. Léon Gautier concède qu'un certain nombre de chevaliers ne savaient pas lire. On connaît même un chambellan de saint Louis, Jean de Nanteuil, qui fut obligé, dans une circonstance mémorable, d'en faire le cruel aveu. Mais notre savant ami s'empresse d'ajouter que ce phénomène est exceptionnel. La *Geste des Lorrains* nous montre les fils de Parise, la Duchesse, les trois enfants de D. de Mayence, les fils du comte Witasse de Boulogne, imbus de bonne heure des « lettres et oraisons ». Dans le roman de Dolopathos, plusieurs enfants de maint haut baron sont assis devant leur maîtres dont ils écoutent attentivement les paroles :

Et chascun son livre tenoit
Einssi comme il les enseignoit.

Chrestien de Troyes dit de Parcival :

Quand vit qu'il ot quatre ans passés
Si le mist-on a letre aprendre.

Les écoliers sont d'abord exercés à l'écriture avec des tablettes de cire et des « styles ». On se gardait bien, dit M. Léon Gautier, « de leur faire barbouiller le beau parchemin qui coûtait trop cher. Quand les écoliers avaient fait beaucoup de bâtons et des ronds sur la cire effacée, alors seulement on daignait leur confier quelques feuilles de parchemin qui n'étaient pas de première qualité ». Les fils des riches seigneurs ont des précepteurs nommés « latiniers », mais très souvent, ils suivent les leçons du maître du village. C'est le cas de Du Guesclin qui, bien que réputé le plus ignorant des chevaliers, nous a néanmoins laissé plusieurs signatures fort correctes. Disons, en passant, que M. Léopold Delisle a, dans une dissertation spéciale, mis à néant la fameuse formule dont tout le monde parle et que personne n'a jamais vue : « X..., vu sa qualité de gentilhomme, a déclaré ne savoir signer. » Pas une charte, — et des milliers de titres ont passé par les mains du savant administrateur de la Bibliothèque nationale, — pas une charte ne porte la trace de cette sotte apostille.

VII

L'INSTRUCTION DES FILLES

Dans un de ses sermons inédits, saint Thomas d'Aquin, après avoir démontré la vanité de la philosophie païenne, s'écrie : « Quelle est aujourd'hui la vieille bonne femme qui n'en sait pas plus long que Socrate et Platon sur l'immortalité de l'âme? » Voilà une indication sommaire, et toutefois fort catégorique en faveur de l'instruction des filles pendant la période féodale. Mais est-ce là notre seul document? Nous avons heureusement d'autres témoignages beaucoup plus péremptoires, et nous demandons à nos lecteurs la permission de les résumer. « L'Église, lisons-nous dans le beau livre de M. Léon Gautier, *la Chevalerie*, l'Église exige que la jeune fille sache le *Pater*, l'*Ave* et le *Credo*. »

Avant tout, — prescrit le concile de Béziers (1246), — les enfants doivent apprendre le *Pater*, l'*Ave* et le *Credo*, et les réciter chaque fois qu'ils entrent dans une église, du moins en langue vulgaire, s'ils ne le savent en latin. »

Mais la jeune fille ne doit pas se contenter de ces prières élémentaires. Un psautier lui est mis entre les mains; son devoir est de savoir par cœur les chants du prophète royal.

Voilà pour la première instruction, elle est ébauchée par la famille. L'école voisine reçoit ensuite l'enfant. M. Léon Gautier nous représente la jeune fille avec un alphabet pendu à la ceinture et de petites tablettes d'ivoire à la main, pour y apprendre à lire en prose et même en vers :

Livre lisoient païenors...
Et quant à l'escole venoient
Lor tables d'yvoire prenoient
Adant leur veïssiez escrire
Lettres et vers d'amor.

Quand l'école est trop loin, les parents y renoncent. Déjà, vers le douzième siècle, nombre de petites filles étaient confiées aux soins des moniales. Mais souvent aussi les parents font venir une maîtresse, qui ne se sépare point de l'enfant pendant cinq à six ans.

Une nef a an havesne aprestée,
Si a dedans la pucelle menée,

Et avec li une dame honorée;
C'est sa maîtresse qui lonc tans l'a gardée.

Nous lisons aussi dans Berte aux grands pieds :

En son lit en céant prist ses Eures à dire;
Car bien estoit lettré.

Faut-il parler de Mirabel, princesse sarrasine, qui joue un si beau rôle dans le roman d'Aaïol :

Elle sot bien parler de quatorze latins;
Elle savoit parler et grégois et hermin,
Flamenc et Bourguignon, et tout le Sarrasin
Poitevin el Gascon, ce li vient à plaisir.

Devons-nous aussi évoquer l'image de la princesse Berte, la fille du roi de Constantinople, dont Girart de Roussillon trace le portrait que voici : « Elle sait mettre en roman le chaldéen et le grec, et connaît à fond le latin et l'hébreu. »

M. Jourdain cite une autre princesse sarrasine, Fleur d'Épine, la fille de Machabre, dont les aventures sont racontées dans le poème de Gaufrey. Fleur d'Épine possède une instruction plus variée. Non seulement, dès l'âge de quatorze ans et demi, elle parle le latin, elle entend le roman, elle joue aux dés et aux échecs, mais elle se connaît mieux que femme du monde au cours des étoiles et de la lune :

Et du cours des étoiles et de la lune luisant
Savoit moult plus que fame de chest siècle vivant.

C'est aussi le témoignage que l'auteur de la Chronique de Du Guesclin rend à la femme de l'illustre connétable, dame Tiphaine :

De hautes gens extraite et engendrée :
Trente-trois avoit ne fut point mariée,
Mais c'estoit la plus sage et la mieux doctrinée
Qui fust ens on païs n'en toute la contrée,
Du sens d'astronomie estoit bien escolée
Et de philosophie éstoit sage erprovée.

Dans les enseignements de Trébor, dernier semble attacher moins prix à ces hautes connaissances qu'aux talents d'agrément, si utiles pour réussir dans le monde. « Fez, dit-il.

Fiz, se tu sez contes conter,
Ou chansons de gestes chanter.
Ne te laisse pas trop proier.

Le roman du châtelain de Coucy (treizième siècle) nous apprend que la suivante de la dame de Fayel lit couramment une lettre adressée à sa maîtresse.

« Je sais écrire, déclare la suivante ; avisez quelle réponse vous voulez faire. »

Mais cette science, qui suffisait à la chambrière d'une noble châtelaine, est bien surpassée par celle des châtelaines elles-mêmes. L'héroïne du roman de Parthenopeus de Blois, la fée Mélior, dont l'auteur s'est efforcé de faire le type le plus accompli des femmes du treizième siècle, possède les connaissances les plus variées. Elle est initiée au sept arts libéraux. Experte « en toute médecine », elle distingue chaque plante et sait le parti qu'on peut en tirer pour la guérison des plaies. Théologienne subtile, elle discute le sens des paroles les plus obscures de l'Ancien et du Nouveau Testament. Enfin, l'astronomie, qui se confond alors avec l'astrologie judiciaire et la magie, complète l'éducation de Mélior.

Il faut, dans tout cela, sans doute, faire le partage de la fable. Rien ne prouve mieux toutefois qu'une fille de bonne maison recevait au treizième siècle une éducation littéraire assez étendue. La langue latine lui était bien souvent familière.

Flore dit à Blanchefleur, sa maîtresse, qui, à vrai dire, est la fille d'un roi :

« Belle, nous nous aimions déjà quant à l'école nous apprenions. »

Oscar Havard.

(*A suivre.*)

LES CORPORATIONS[1]

IV

La sécurité, l'avenir, garantis, c'est, pour l'ouvrier moderne, tout un monde nouveau; d'abord il y trouve le moyen de fonder une famille. Si un grand nombre d'ouvriers, à Paris surtout, ne connaissent que les unions libres et vivent dans le désordre, c'est qu'ils ne se sentent pas maîtres de leur sort. Ils reculent devant la pensée d'une famille qu'ils n'espèrent pas soutenir jusqu'au bout. L'instabilité de l'usine réduit l'ouvrier à la vie instable. Les grands établissements d'industrie ne peuvent être, en général, que des propriétés collectives. Le législateur aurait dû pourvoir à les protéger. Par l'article 815 du code civil, il montre toute son horreur pour la propriété collective indivise. Il met à l'indivision un *maximum* de cinq ans. Il nous refuse le droit de nous engager, ce qui est une façon de nier notre droit de propriété. Le principe d'association et d'indivision est dans la nature humaine; notre intérêt nous pousse souvent à nous associer pour la vie; les engagements que nous prenons à cet égard sont les plus réguliers, les plus légitimes de tous. Et nous n'enchaînons pas notre volonté, puisque nous pouvons nous retirer de l'association par nous formée aux conditions réglées par des statuts que nous avons consentis. Le législateur a la prétention de protéger notre liberté, en nous défendant d'en user. Car, à quoi nous servirait notre liberté sans le droit de nous engager?

Les lois de la Révolution semblent n'avoir en vue que d'ôter toute efficacité à l'activité humaine. Un ancien publiciste, Bodin,

(1) Voir la *Revue* du 1er octobre 1886.

dans son *Traité de la République*, défend les corporations contre ceux qui les combattaient. Il donne cette raison « que les corporations sont des adversaires naturels de la tyrannie, et qu'il n'y a rien de meilleur pour maintenir les états populaires ». Bodin vivait dans un siècle de révolution. Au seizième siècle, l'assaut était livré à l'ordre social aussi résolument que de nos jours. Les corporations qui devaient être abolies par l'Assemblée constituante étaient déjà menacées. La Réforme leur portait un coup mortel. En proclamant le principe de l'usure, les protestants sapaient par la base les corporations d'arts et métiers. La corporation reposait sur le travail, non sur le capital. La domination du capital la bouleversait de fond en comble : elle se substituait à la direction des chefs de famille, qui nous est imposée par la nature elle-même et qui constitue ce *self government*, qui est le fruit du temps et des traditions de famille. La coutume est incompatible avec l'esprit de tyrannie qui vit d'innovations et d'arbitraire. Les corporations attaquées par la royauté et les parlements se sont affaiblies jusqu'à leur chute définitive. Un mot servit à les abattre, le mot de monopole.

Les corporations ont-elles exploité au détriment du public le droit de fabriquer et de vendre? ont-elles violé le droit de travailler, qui appartient naturellement à tous les hommes? Mais quelles plaintes se soient élevées contre elles? elles sont toujours restées populaires. La fabrication était belle et solide; les corporations travaillaient pour l'honneur autant que pour le lucre. D'ailleurs, il ne faut pas oublier qu'elles n'avaient pas pour but d'enrichir le fabricant. La cupidité, le désir de faire fortune, étaient au second plan. C'est en vue de la famille que le travail était constitué. Il ne devait pas seulement nourrir l'ouvrier, et cela explique l'élévation des prix. Mais n'est-ce pas là une stricte justice? Et n'est-ce pas sur la famille que doit s'étendre la préoccupation du législateur? Est-il dans son rôle, en livrant le sort des femmes et des enfants aux vicissitudes de l'offre et de la demande, à toutes les crises industrielles ou financières?

L'ancien régime concevait autrement l'ordre social. Avant 1789, la société se divisait encore en familles. On comptait la population par *feux* et non par individus. Tant de foyers, tant de familles! Et en réalité, un pays ne se compose pas d'individus, mais de familles. Le salaire devait subvenir à la famille ouvrière et non au seul ouvrier. La coutume écartait des villes les ouvriers sans ouvrage.

L'encombrement de ces ouvriers n'aurait-il pas menacé la sécurité des familles anciennement établies? Il valait mieux pour eux rester à la campagne. L'agriculture nourrit directement tous ceux qu'elle emploie; il n'en est pas de même de l'industrie. La corporation avait ses statuts, un stage, des épreuves. Toutes les professions en sont là si elles veulent être convenablement exercées. La médecine et le barreau n'ont-ils pas des règlements spéciaux pour l'exercice de la profession? A-t-on jugé que le premier venu, sans étude préalable, pût se poser en médecin ou en avocat? On a craint que le public ne fût trop facilement victime du charlatanisme; et des conditions d'admission ont été et sont encore exigées. Est-ce que les professions industrielles ne sont pas d'un aussi grand intérêt pour l'ordre social? Est-ce qu'il n'importe pas que tant de familles, qui ont besoin de choses utiles ou nécessaires, ne soient pas trompées? Les statuts des corporations offraient toute garantie.

Dira-t-on que la profession n'est pas libre, parce qu'elle impose certaines conditions à ceux qui en font partie? Mais n'est-il pas tout simple que les hommes d'une même profession règlent leurs intérêts communs? Qui est exclu indûment par esprit de jalousie ou de cupidité? Si des abus se sont glissés dans la corporation, viennent-ils de la corporation elle-même? Combien de fois la royauté n'a-t-elle pas cherché à tirer argent des corporations, en leur imposant de créer et de mettre en vente des droits de maîtrise? Une réglementation minutieuse a été l'œuvre de Colbert. L'atteinte portée à la liberté des corporations les détournait de leur but véritable qui n'était pas d'exercer un monopole coûteux au public, mais de proportionner le nombre des ouvriers à la quantité du travail. Les épreuves imposées au candidat ne maintenaient dans les corporations que des hommes capables et assurés d'y trouver leur existence. L'idée de corporation n'implique pas qu'à côté de la corporation, il n'y a pas place pour des travailleurs qui ne forment pas une corporation. Personne ne songe à imposer aux travailleurs le régime de la corporation. La liberté du travail consiste à s'associer aussi bien qu'à ne pas s'associer. Dans tout cela, il n'est pas question de monopole. Ce n'est pas l'ancienne, c'est la nouvelle liberté qui a produit des monopoles par la concurrence écrasante des gros capitaux. Est-ce qu'à Paris, en présence de tant d'immenses magasins, le petit commerce peut subsister? Et n'est-il pas réduit à un état permanent de faillite? Est-ce que les faillites, autrefois si rares,

ne sont pas l'état normal du petit commerce parisien? A-t-on réfléchi au trouble que jette dans la société la ruine de tant de familles? N'est-elle pas pour beaucoup dans les éléments d'agitation que renferme la capitale? Le commerce moderne est essentiellement révolutionnaire. Il a contribué à la chute de tous les gouvernements qui l'ont favorisé. Charles X et Louis-Philippe en ont su quelque chose. Le premier a pris Alger pour garantir des corsaires turcs le commerce de Marseille : pendant ce temps-là, les commerçants de Paris s'insurgeaient contre lui. Il est certain qu'il eût mieux fait de garder son armée à Paris, et qu'une générosité mal entendue l'a livré à ses ennemis.

L'ouvrier est devenu l'ennemi du gouvernement et du capital. Que serait l'ouvrier, sans le capital nécessaire pour fournir le travail? Mais qu'est-ce que ce capital, objet de l'envie universelle? Avant 1789, on ne parlait pas de capital; le mot s'appliquait simplement à une somme d'argent. Avec les économistes, tout a été capital : la terre, les rentes, les usines et, bien plus, l'homme lui-même et le travail ont pris rang parmi les capitaux. L'ouvrier croit volontiers qu'en partageant le capital total de la France, il en reviendrait une bonne part à chaque Français. Cependant, nous avons vu bien des révolutions et jamais on n'a pu saisir le capital. Les rentes sur l'État sont-elles un capital réel? Alors les dettes sont un capital. Les créanciers les tiennent, à coup sûr, pour un capital. Cependant, dans l'ensemble des intérêts nationaux, les créances sont annulées par les dettes correspondantes. Le capital, c'est la sécurité publique, la fidélité des engagements. Supposez la France en révolution et en guerre civile, les chemins de fer ne marchent plus, l'industrie s'arrête, les créanciers ne paient plus leurs dettes. La terre elle-même est mal cultivée et le propriétaire n'y est plus en sûreté. L'ouvrier n'a plus de salaires fixes. La richesse sociale, le capital social a baissé des deux tiers. Le capital est donc un être fictif. Il disparaît au moment où vous mettez la main dessus. Les ouvriers se trouvent plus malheureux à chaque révolution. Ils se partageront mathématiquement les rentes inscrites au grand-livre; mais conserveront-ils les ressources qui fournissent les arrérages de la rente? Les transactions, le crédit, auront été tués. Le crédit constitue une forte partie de ce capital, et ce crédit n'est pas divisible en autant de parts qu'il y a de têtes dans un pays. Au dix-huitième siècle, vingt-cinq ans avant la révolution française, le

communisme était en honneur dans le parlement de Paris. En vertu du droit césarien, les biens des Jésuites furent confisqués. Les Jésuites étaient accusés d'être riches. Le roi prit une centaine de collèges. Le capital, c'était l'instruction religieuse et la confiance des familles. L'État n'eut entre les mains que des bâtiments dont il eut à payer les frais d'entretien. En 1789, la liquidation sociale ne produisit à l'actif de chacun qu'une ruine. On calcule que la banqueroute nationale s'éleva à cent milliards.

Les ouvriers réclament la liquidation sociale dans l'espoir de trouver quelque bénéfice dans les décombres accumulés. Mais c'est notre état social tel quel qui soutient et nourrit la classe ouvrière. Nos gouvernements modernes, pour suppléer à ce qui manque à la classe ouvrière, ont imaginé les travaux publics qui sont, tant bien que mal, une espèce de droit au travail. Ils recèlent le plus grand péril; ils sont improductifs. Et ils tendent à devenir permanents et de jour en jour plus considérables, pour répondre aux besoins des ouvriers dont le nombre s'accroît sans cesse. Les ouvriers viennent en effet où sont les salaires, sans s'inquiéter si les salaires seront perpétuels. Il y a un moment où l'ouvrier est sans travail. Si la crise est générale et si un million d'ouvriers sont sans pain, direz-vous que le danger n'est pas extrême et qu'il n'y a rien à réformer dans l'économie politique qui a amené cet état de choses? On soudoie par des travaux improductifs une armée révolutionnaire de travailleurs, et on ne songe pas à favoriser dans les départements la création d'entreprises agricoles, de fermes, de travaux d'irrigation, etc. Alors ce serait un véritable capital créé et dont le produit perpétuel retiendrait la population sur le sol. Mais alors il faudrait porter la cognée à la racine du *Code civil*, renoncer aux illusions de la Révolution française, entrer dans un système de conservation sociale. Cet effort paraît au-dessus de nos forces. Augmenter le revenu de la France en substances alimentaires, c'est cependant le seul moyen d'augmenter la richesse publique et, par suite, la population. C'est le vrai capital social, le fondement de toute la richesse. Et il s'obtient à volonté par le respect de la religion, de l'autorité paternelle, du droit de propriété.

La classe ouvrière doit tout à l'Église catholique. L'Église, par la répression de l'usure, assure au travail une prépondérance marquée; elle soustrait l'ouvrier au joug de la richesse. Chez les Romains le pauvre, par l'usure, tombait dans l'esclavage du riche. Par la

loi du dimanche, l'Église garantit la liberté de l'ouvrier, à qui un travail modéré est seulement imposé. Ce travail modéré serait illusoire, s'il ne produisait pas un bien-être suffisant pour l'ouvrier et sa famille. Il faut qu'un travail de trois cents jours entretienne l'ouvrier et sa famille. C'est l'esprit de la loi mosaïque, c'est l'esprit de la loi chrétienne. La charge du jour de repos est au patron, au maître. Le législateur chrétien n'a pas eu en vue la vie nomade de l'ouvrier, le travail au jour le jour. Les anciennes coutumes supposaient la fixité des droits, des intérêts, des engagements. En se rattachant aux principes chrétiens, la grande industrie est ramenée à ces conditions de stabilité. La stabilité industrielle permet à l'ouvrier de vivre trois cent soixante-cinq jours, sur un travail de moins de trois cents jours. Le travail instable condamne l'ouvrier à gagner son pain de chaque jour. L'ouvrier passe, et de la façon la plus irrégulière, de l'excès du travail au chômage forcé. C'est une famille dans le dénuement, et qui recrute l'armée du prolétariat. Car une femme et des enfants ne s'accommodent pas de ces alternatives; ils ont besoin d'une existence paisible. Sous le régime instable, l'ouvrier ne pense guère qu'à lui-même. On lui reproche de ne pas économiser sur les hauts salaires qu'il reçoit souvent. N'est-ce pas lui demander plus de vertus que n'en comporte l'humanité? La plupart des hommes sont incapables de se diriger, s'ils ne sont pas encadrés dans une famille, une institution où ils trouvent appui et conseil. Est-ce que les bourgeois, eu égard à leur position, ont plus de prévoyance que l'ouvrier?

Le législateur a-t-il cru que nos fonctionnaires publics fussent capables d'économie? Non, assurément; il leur retient pour la caisse des retraites une partie de leur traitement. Il est persuadé que ces fonctionnaires, livrés à eux-mêmes, se trouveraient, au moment de leur retraite, sans économies. Les économies ne sont donc pas faciles pour les ouvriers; et l'État les traite en ennemis, en leur interdisant de concourir, par le système de la corporation, à la formation d'institutions de prévoyance. L'État se charge d'enfouir, dans les caisses d'épargne, toutes les économies de la classe ouvrière. Mais ces caisses d'épargne sont tout simplement le trésor public; c'est l'État qui les gère. Ces fonds sont employés en achats de rentes, dépensés improductivement. La richesse de la classe ouvrière et d'une bonne partie de la population aisée se résument en un capital fictif, en créances sur l'État. A la moindre révolution, toute cette

richesse chancelle et s'affaisse. La vraie richesse reposant sur le sol est proscrite par notre loi de partage forcé; elle créerait des indépendances personnelles, locales; des collectivités permanentes qui limiteraient l'absolutisme d'État, le césarisme juridique dont la Révolution française est l'expression la plus complète. La puissance de la classe ouvrière a été détruite au début de la révolution; une politique constante l'empêche de se relever. Cette politique s'appuie sur le *Code civil* qui rend impossible toute association, toute permanence dans les intérêts matériels. Les ouvriers supportent toutes les conséquences de la révolution. Ils n'ont pas, comme la bourgeoisie, trouvé, dans les fonctions publiques, dans la magistrature et les offices ministériels, d'amples dédommagements à des privilèges perdus; ils sont dans le même état d'isolement; l'instabilité de leur condition ne change pas et même s'aggrave; et le droit qui leur est conféré au suffrage universel et à l'anarchie, est pour eux une dangereuse compensation.

V

La loi d'hérédité qui a maintenant pour but la dispersion du patrimoine, tendait autrefois à le conserver dans les familles. Si, à l'origine, les empereurs ont attaché au sol des serfs, des colons, il ne faut pas croire que le caractère de contrainte se soit perpétué. Quand la population s'est accrue, elle a trouvé dans la coutume du sol un abri contre les exactions du seigneur, un droit permanent au travail et à la sécurité domestique. Elle s'est rattachée au sol par un droit de co-possession, dont elle ne s'est jamais volontairement départie. Une coutume, qui s'est conservée dans une partie de la Picardie, dans les arrondissements de Montdidier et de Péronne, sous le nom de *droit de marché*, maintenait cette co-possession du sol au profit des fermiers, malgré les édits de l'ancien régime et la jurisprudence du nouveau. Les fermiers refusaient de reconnaître la loi et les conditions du fermage moderne; ils ne reconnaissaient pas au propriétaire le droit de changer son fermier et s'attribuaient un droit perpétuel à la culture, moyennant une rente fixe, une fois fixée à l'origine. Contre le propriétaire et la loi, ils protestaient par des représailles qui allaient jusqu'à l'incendie et au meurtre. Les fermiers se tenaient, et il était impossible à la justice de recueillir les témoignages. La tradition raconte qu'un marché

primitif a déterminé, au temps des croisades, les droits entre le propriétaire et le tenancier. Une redevance fixe, établie de temps immémorial, c'est tout le droit de propriétaire ; dans ces conditions c'est une co-possession du sol entre le seigneur et les vassaux, ce n'est plus le fermage tel que nous l'entendons et tel que le réglait le droit romain.

Ce qui s'est passé en petit dans un coin de la Picardie, ne nous rappelle-t-il pas l'Irlande? L'Irlandais se considère toujours comme co-possesseur du sol, il ne reconnaît pas le droit absolu du propriétaire anglais. Il n'admet pas qu'il puisse être expulsé du sol que cultivaient ses ancêtres et que ses redevances soient augmentées. La guerre entre les deux races repose sur une question de bail à ferme. Les Anglais ont brisé l'Irlande, en substituant le bail à ferme aux tenures perpétuelles que consacrait la coutume chrétienne. Ils ont imposé aux Irlandais le bail à ferme, révocable à la volonté du propriétaire. C'est la même politique qui a soumis l'Irlande catholique au partage égal et forcé des successions. La loi de l'instabilité devait ruiner les familles catholiques, et affaiblir et désorganiser la nation. Le droit de marché finit par s'effacer dans le département de la Somme. Mais le temps n'a pas encore vaincu la longue résistance de l'Irlande. Une haine irréconciliable, sans cesse manifestée par des actes violents, empêche la prescription de s'accomplir.

L'augmentation du bail est-elle juste? Est-il juste que la plus-value mise dans la terre par le travail du laboureur accroisse uniquement le profit du propriétaire? Le travail ne produit pas seulement un bénéfice annuel qui se partage entre le propriétaire et le fermier; il améliore le sol et contribue à la plus-value que le temps amène. N'a-t-il pas droit à une partie de cette plus-value? La question est posée en Angleterre, et certaines lois essaient de la résoudre par des indemnités allouées au fermier qui s'en va ou est renvoyé. Il est donc admis que le cultivateur acquière quelque droit sur le sol qu'il a longtemps cultivé.

Ce droit, les anciennes coutumes le résolvaient dans la co-possession du sol et dans le maintien des redevances primitives.

Un grand événement accompli dans ce siècle nous fait comprendre les anciennes coutumes, c'est l'affranchissement des serfs en Russie par l'empereur Alexandre II. La Couronne y songeait, elle s'y décida après la guerre de Crimée. Nul doute qu'elle ne

voulût augmenter sa puissance, se préparer plus de contingents militaires, mobiliser la population agricole pour l'avoir immédiatetement sous la main. A moitié ruinés par cette innovation, les seigneurs baissèrent la tête. Ils n'avaient jamais formé un corps d'aristocratie ou de noblesse indépendante. Mais dans leurs terres, ils avaient une autorité propre et des vassaux. Ils rendaient la justice, et les serfs eux-mêmes y participaient. La commune villageoise était constituée et s'administrait. Le cultivateur vivait sur un sol qui lui suffisait à lui et à sa famille. Ce sol qui, tout en le faisant vivre, le mettait dans une position subordonnée vis-à-vis de son seigneur, lui est enlevé. On lui en rend moitié qu'il sera obligé de payer. Qu'a-t-il donc gagné? A sa co-propriété incommutable et héréditaire est substituée une propriété qu'il paie, qu'il hypothéquera et qu'il perdra un jour. Il est assimilé à un citoyen libre, mais il tombera, avec sa famille, dans le paupérisme, le prolétariat. Le paysan n'a pas été consulté, tout s'est fait arbitrairement. Un czar, par sa volonté, change les institutions fondamentales du pays. En réalité, le serf est dépouillé, on lui vend ce qui est à lui, et on lui ôte toute sécurité pour l'avenir.

On suppose qu'une pensée fiscale n'a pas été étrangère à l'émancipation des serfs. Les débits d'eau-de-vie ont centuplé en Russie; l'ivrognerie y fait d'immenses progrès et alimente le trésor public. Le gouvernement russe s'est rallié à la philosophie du dix-huitième siècle et aux principes de la révolution française. Il a méprisé la coutume, le droit historique des peuples. Il n'a pas pensé qu'une possession séculaire et paisible pût développer le droit. S'il y avait des abus, il fallait y porter remède. Le césarisme, le pouvoir a seul profité de la révolution rurale opérée par Alexandre II. Le socialisme grandit en Russie; il trouvera des recrues dans ces populations dénuées de guides. C'est d'autant plus certain que la religion russe, peu répressive des passions et des erreurs, manque autant de lumière que d'indépendance. Ce christianisme vague, qui n'est guère à l'usage que de la basse classe, n'est pas de force à se mesurer avec les sophismes de la science moderne.

Chez nous, les idées d'émancipation datent de loin, elles émanent de la royauté qui, toujours à court d'argent, se faisait de l'émancipation un moyen de finance. C'est dans un but fiscal que Caracalla déclara tous les habitants de l'empire citoyens romains. Une ordonnance de Louis le Hutin, du 13 juillet 1315, vend la liberté aux

serfs du domaine royal, en les engageant à l'acheter par cette raison que, dans le royaume des Francs, la chose doit concorder avec le nom. Il faut croire que l'ordonnance n'eut pas de succès, puisqu'elle fut renouvelée dans les mêmes termes par Philippe le Long, le 23 janvier 1317. Les serfs n'attachaient pas d'importance à la liberté qu'on leur offrait. Ils en trouvaient le prix onéreux. On cite aussi une ordonnance qui forçait les serfs à s'émanciper. Cette population n'avait pas un grand élan vers la liberté. Cette liberté obligatoire, mais non gratuite, était peu prisée. Les légistes et la royauté, jouant sur le mot de liberté, poussaient à la désorganisation de la hiérarchie féodale, des relations établies entre seigneurs et tenanciers. Les Grecs et les Romains avaient de la liberté une toute autre idée que nous. Ne pas travailler, avoir des esclaves, voilà l'ancien homme libre. L'esclave ne faisait pas partie de la cité, il était en dehors de la cité, de la loi, de la famille, de la religion.

Le christianisme étend la cité à tous les hommes; il veut que tous, et non pas seulement quelques-uns, puissent vivre. Sa grande préoccupation est d'assurer à tous des moyens d'existence. Les ordres religieux ont, les premiers, appliqué les lois de la production, en créant la perpétuité des domaines et en variant les cultures. On les loue d'avoir défriché l'Europe, ce qui est exagéré et d'un faible mérite. Il faut plutôt les louer d'avoir conservé les forêts en n'en défrichant que des portions indispensables. Ils savaient que les forêts sont la réserve de l'avenir et qu'elles exercent une heureuse influence sur la température; aussi sont-ils remarquables pour avoir conservé les forêts et reboisé les montagnes. L'Église ne pratique pas le morcellement; elle favorise la propriété collective. Elle répugne au libre-échange comme contraire à la fraternité des peuples. Et, en effet, si les peuples sont égaux en droits, ils ne sauraient être exposés à une concurrence où le plus fort, le plus riche, le plus habile est toujours sûr de l'emporter sur le plus faible ou celui qui est le moins doué. Chaque peuple doit conserver son individualité. L'expérience nous apprend que le libre-échange est un commencement d'absorption politique, exercée par les grands sur les petits.

La classe ouvrière se débat contre le cosmopolitisme : elle ne voit aucun moyen de résister à l'invasion du travail étranger. Elle se sent trahie par les événements, mais elle n'ose en reporter la responsabilité sur la Révolution. C'est cependant la Révolution qui

abolit les frontières et pousse l'humanité à ne former qu'une seule masse unie, compacte. Dans cette fusion universelle, les nationalités disparaissent. A l'égalité de tous les citoyens français entre eux succède, par un retour logique, l'égalité de tous les peuples entre eux et de tous les hommes, membres de l'humanité. Adieu donc ces prérogatives d'honneur que certains peuples, et notamment la France, s'attribuaient. Il n'y a plus de nations supérieures, l'histoire est effacée. L'égalité s'est étendue sur le genre humain. Un Français se croyait au-dessus d'un Africain ou d'un Asiatique. Vis-à-vis d'autres races, il représentait une moyenne élevée de l'humanité. Confondu avec le reste, il baisse, n'est plus rien. Il a voulu de l'égalité, il en jouit, et il est écrasé sur le terrain du travail, car il a plus de besoins que des ouvriers de race inférieure. Il lui faut de plus hauts salaires. Par la concurrence, il tombe au dernier rang; cette concurrence nivelle les salaires au taux le plus bas. La fraternité universelle nous conduit à l'égalité générale, à l'abaissement universel; une race supérieure qui s'unit à une race inférieure se dégrade naturellement, et les produits qui en sortent sont assez misérables. Les peuples doivent donc se développer en eux-mêmes et non s'allier à d'autres; dans une telle alliance, ils perdent ou amoindrissent leur nationalité; en vertu des principes de la Révolution, les ouvriers français sont menacés d'expropriation du sol national par la venue des ouvriers étrangers. La Révolution les a déracinés du sol, leur a ôté d'abord le travail permanent de la localité pour leur offrir toute la France à exploiter. L'instabilité des familles a été proclamée le but même de la civilisation; le champ de l'instabilité s'agrandit outre mesure et n'a plus de limites que la terre habitable. Les ouvriers sont pris les premiers dans l'engrenage révolutionnaire, mais le régime nomade est incompatible avec une population nombreuse.

VI

La population s'accroît dans toutes les contrées de l'Europe, sauf en France. On prévoit que, dans un siècle, l'écart entre la France et les autres peuples sera tel, que nous ne serons plus qu'une puissance de second ordre. Les économistes se trompent dans leurs calculs; ils supposent que la population suit une marche constante ou régulière. Elle s'arrête quand elle a atteint la limite des subsis-

tances ou que les conditions morales de la société sont bouleversées. C'est du protestantisme qu'est sortie la doctrine de Malthus. Elle concorde avec le matérialisme de la révolution française. L'économiste anglais ne connaît qu'un but dans la vie, le bien-être matériel. Pour lui, l'idéal de l'espèce humaine est une table bien garnie, où la part de chacun est proportionnelle au nombre des convives et se trouve d'autant plus forte qu'il sont moins nombreux. Il s'agit donc de réduire la population; et c'était là le premier principe de la politique païenne dans les cités si vantées de la Grèce. Chez nous, un célèbre jacobin, Saint-Just, voulait raser toutes les villes. Si la France l'eût écouté, elle aurait aujourd'hui quinze cent mille habitants, comme du temps des Gaulois. La révolution, en détruisant les conditions économiques de l'ancienne société, parut d'abord se charger de nourrir tout le monde dans un vaste système de communisme. Elle proclama le droit aux places, et y appela tous les Français. Ils ne se firent pas prier. Les places et la dette publique distribuent annuellement quatre milliards dans la société. Malgré tout, il y a plus d'appelés que d'élus. Ceux qui sont à la porte crient, hurlent, troublent le banquet, envahissent quelquefois la salle, renversant les tables, assomment les convives.

Le commerce, l'industrie, l'agriculture, étaient méprisés des anciens et laissés aux esclaves. Le mépris des arts qui produisent les subsistances régnait dans la Grèce et à Rome, par la raison qu'il fallait peu de subsistances pour nourrir une cité de deux cent mille habitants. Le peuple romain ne formait pas un million d'âmes. Qu'il y eût de quoi vivre pour les conquérants, c'est tout ce qu'il fallait; quant aux vaincus, on veillait à ce qu'ils ne pussent jamais atteindre à la richesse. Ce système était fondé sur le mépris du travail. Il se tient dans toutes ses parties, et ne saurait être taxé d'inconséquence. Le Christianisme, au contraire, embrassant tous les hommes dans la cité, fonda l'ordre économique sur la glorification du travail. Il développa l'agriculture, l'industrie, le commerce pour nourrir non plus seulement les maîtres, mais tous les hommes; et au lieu de les tenir sous le joug, il leur assura l'autonomie, la prépondérante sociale. Delà ce *self government* des classes laborieuses, qui éclate dans les communautés rurales et urbaines, et dans le droit de propriété du père de famille. Le développement des subsistances s'accordait avec celui de la

population, parce que les chefs des familles laborieuses réglaient eux-mêmes la condition de leurs familles. La révolution française ramène les populations dans les villes et les replace sous la main césarienne du pouvoir. Le jacobinisme, pas plus que le césarisme, ne s'accommode de la richesse ou de l'indépendance des gouvernés. Il a besoin de la pauvreté universelle pour être le maître absolu, le seul défenseur et distributeur de la richesse générale. La crise agricole qui ruine les propriétaires fait la joie des jacobins. L'impuissance légale des familles à se perpétuer, à conserver leurs biens, est l'œuvre de prédilection de la révolution française.

La loi des partages forcés tend à éteindre la population. Le cultivateur ne veut avoir qu'un enfant et nos campagnes se dépeuplent. Le divorce achève la désorganisation de la famille; cette famille instable, sans moyens certains d'existence, n'aspire pas à de nombreux enfants. Ce mariage avec faculté de divorce n'est plus que le concubinat romain. Il produit les mêmes conséquences. A Rome, la famille, généralement stérile, se continuait par l'adoption. La France, par une sorte d'adoption, permet aux étrangers de l'envahir, de la coloniser. Ils nous offrent leurs bras, prennent nos salaires, achètent notre sol. Ils renouvellent les anciennes invasions; invasions pacifiques plus redoutables que les invasions à main armée, parce qu'elles attestent la décadence d'une race qui s'affaisse et n'a plus la force de garder son sol et de vivre de son travail.

Le nombre des enfants diminue parce que les familles sont mises par la loi dans l'impuissance de les élever : c'est par la conservation du bien de famille que le père peut donner une direction à ses enfants et assurer leur avenir. La logique du sentiment chrétien a fait découler de l'indissolubilité du mariage la perpétuité du foyer domestique correspondant à la perpétuité de la famille. La grandeur d'un peuple ne se borne pas à son territoire; par le développement de sa population, il s'étend au dehors, il propage sa race par la colonisation. Et souvent l'émigration a produit des colonies supérieures à la mère patrie. L'esprit de famille fonde les colonies avec le surplus de la population. De tous les peuples européens, le français est celui qui colonise le moins. Il ne colonise même pas du tout. Il brille par son absence sur tous les rivages du monde où les Anglais, les Allemands, les Espagnols, les Hollandais ont des comptoirs dont la prospérité s'accroît chaque jour. Notre

population est à peine suffisante pour cultiver le sol français, nos lois de succession retiennent les Français, les rivent à la misérable espérance de partager le bien de leur père ou de leur mère. La succession souvent se réduit à rien et, en tout cas, donne moins que n'aurait rapporté l'initiative individuelle de l'esprit d'entreprise. Nous sommes hors d'état de lutter sur le marché général du monde. Notre politique se sent frappée d'une déchéance analogue. Est-ce le français qui est parlé en Afrique, en Asie, en Amérique? L'Algérie est encore plus une station militaire qu'une véritable colonie : et d'ailleurs il y a plus de colons étrangers que de Français. Nous exportons des fonctionnaires de toute sorte, peu de colons. Le Canada a grandi par sa séparation d'avec la mère patrie; en revenant à la coutume normande de la liberté de tester et de l'intégrité du patrimoine, il a, en moins d'un siècle, franchi l'intervalle de soixante mille habitants à quinze cent mille. Jamais le gouvernement français n'aurait permis à ces familles d'outre-mer de se gouverner elles-mêmes sous l'autorité des chefs de famille : la bureaucratie, administrative et judiciaire de la France aurait pesé sur elles. L'élément français indigent, peu nombreux, se fût absorbé dans la race anglo-saxonne. Les Français ont vaincu; ils se sont développés plus que leurs concitoyens anglo-saxons. Ce grand spectacle ne nous ouvre pas les yeux; que de gens répètent niaisement que les Français ne sont pas colonisateurs, ou que les lois anglaises ne sont pas faites pour eux : comme si ces lois anglaises n'étaient pas la coutume de Normandie et que la coutume anglaise n'eût pas commencé par parler français!

La colonisation est une extension des moyens d'existence pour un peuple suffisamment développé ou resserré dans ses limites. La France l'avait ainsi compris, nos colonies avaient pour objet l'échange des produits coloniaux avec les produits de France. Aussi, elles ne devaient commercer qu'avec la France. Le progrès de notre commerce colonial fournissait un aliment à notre marine de guerre. Nous nous sommes arrêtés dans cette voie. La jalousie de nos lois bizantines et les bureaucrates de Paris, en voulant tout réglementer, ont entravé notre extension coloniale. La révolution française a détruit nos colonies. Notre marine marchande ne joue plus qu'un rôle bien secondaire. Dans le champ du commerce et de l'industrie, la victoire est aux gros bataillons. L'Allemagne qui n'avait pas de colonies spéciales, en veut aujourd'hui. Son émigra-

tion annuelle est capable de les alimenter, et ce sont de nouveaux territoires qui s'ajouteront à la grande Allemagne et lui créeront de nouveaux moyens de richesse et d'influence. L'expansion est interdite à notre race, non seulement en dehors, mais en dedans. Les classes productrices, agricoles, industrielles, commerçantes ne sont pas maîtresses de leurs moyens d'action; elles ne disposent pas du capital productif qu'elles ont fondé. Ce capital, ferme, usine, maison de commerce, est liquidé, dispersé à la mort du titulaire. Il ne reste aux enfants que des débris. Et même, s'il n'y a qu'un enfant, il ne succédera pas à son père. Il n'aura pas été élevé dans la pensée de le remplacer. La production des subsistances n'est pas confiée à une classe riche, capable de faire valoir le sol ou de diriger le travail. La richesse baisse ainsi que le nombre des enfants.

Cette situation déplorable a vingt fois appelé l'attention ou la curiosité publique; elle a été constatée dans les journaux et dans les académies. Mais quel remède? Aucun n'est proposé; les statisticiens se bornent à gémir. C'est que le mal remonte à une source profonde et met en question tout notre état social. Sous l'égide de la religion catholique, avec le droit de propriété et l'autorité du père de famille, la famille tend à se développer. Et l'on remarque que les nations qui ont un grand commerce et fondent des colonies, savent soutenir chez elles, dans une mesure suffisante, les principes protecteurs de la famille. La Révolution de 1789, ravivée par celle de 1830, combat à outrance l'institution de la famille. Elle a mis, dès le début, hors la loi, la religion, la famille, la propriété. A cette trilogie sociale elle substitue l'athéisme, le divorce, le communisme. Ces trois faits s'annoncent d'une façon précise, à mesure que nous approchons du centenaire de 1789. La famille n'est plus possible, elle se dissout. Et c'est au moment où les grandes puissances de l'Europe englobent dans le régime militaire toute leur population virile. Le nombre, qui décide du droit par le suffrage universel, décidera de la prépondérance politique et marquera le rang des nations européennes. Notre organisation révolutionnaire nous condamme à descendre de plus en plus, tandis que nos rivaux monteront par le progrès incessant des familles. En proclamant la loi du nombre, nous avons sans doute écrasé à l'intérieur bien des droits et bien des intérêts. Nous ne nous sommes pas aperçus que nous proclamions notre infériorité vis-à-

vis de l'étranger, et que nous aspirions, en vertu de nos nouveaux principes, à la diminution graduelle de notre population. Le nombre, comme principe, se détruit lui-même. Il vaut le droit du plus fort dont il est la formule ordinaire, et, à son tour, il ne résiste ni au nombre ni à la force.

VII

L'abolition des lois protectrices de la famille désorganise tous nos intérêts matériels. Mais la classe ouvrière en est particulièrement pulvérisée. Elle n'a plus de centres où se rattacher. Avec la transmission intégrale, la famille de l'ouvrier avait un point d'appui, un lieu de refuge. La société moderne a brisé les liens locaux qui lui conservaient une personnalité, l'élevaient au-dessus d'un simple chiffre et d'un engin de production. La grande industrie a raison de tenter des efforts pour introduire dans ses ateliers un peu de christianisme. La condition de l'ouvrier se rapproche de celle de l'esclave antique. Quel spectacle nous présente la civilisation industrielle de notre âge dans une grande capitale comme Paris? L'ouvrier n'a plus de religion; il vit dans une sorte d'abrutissement moral; il n'a pas de famille, il s'abandonne aux unions libres; enfin, la propriété, sous la forme où elle lui est accessible, lui fait défaut; il n'a plus ces corporations qui lui constituaient un gouvernement spécial, une sécurité d'avenir, un droit permanent. Il était couvert par la propriété collective et les ressources de la corporation. Suivant la doctrine des jurisconsultes romains, l'esclave est privé du droit de religion, du droit de famille et du droit de propriété. Est-ce que le travail des mines, en Angleterre et en Belgique, ne ressemble pas au travail des esclaves autrefois condamnés aux mines? Il y aurait de la différence si l'ouvrier moderne était assuré de son avenir et protégé par une loi chrétienne.

Comment jouira-t-il du repos du septième jour, si la nécessité de la concurrence s'y oppose? L'Église, dès le principe, abrita l'ouvrier contre l'excès du travail. Elle repousse une concurrence insensée qui dégrade l'ouvrier et use prématurément ses forces. Une industrie qui épuise la classe ouvrière peut-elle être favorable à la population? Est-elle de nature à agrandir la puissance défensive ou offensive de l'État? Produira-t-elle d'énergiques soldats? Les statistiques nous montrent que l'espèce humaine ne fleurit pas dans les usines.

Les coutumes interdisaient aux ouvriers les travaux malsains et les travaux de nuit. L'ouvrier donnait moins de travail, sans recevoir un salaire moindre. Voilà ce que les philosophes du dix-huitième siècle ont bafoué, en réclamant pour l'ouvrier le droit de travailler trois cent soixante-cinq jours par an. Ce progrès est venu. Mais les philosophes n'avaient pas prévu que le travail manquerait. On oublie que la concurrence exige une parité de conditions, et que des ouvriers chrétiens peuvent seuls lutter équitablement. Mais l'industrie moderne fait abstraction de l'Église, et méconnaît les lois les plus hautes de la morale. Elle affaiblit et continue de désorganiser les États jadis chrétiens. Et le gouvernement français se jette dans l'athéisme, s'allie au protestantisme, et accuserait volontiers l'Église catholique de la décadence de la France.

Si l'on en croit les libéraux modernes et les protestants, l'Église catholique a favorisé le pouvoir absolu. Le pouvoir absolu s'est établi en Europe, au seizième siècle, par suite de la Réforme, et en vertu des principes du droit romain. Les Césars allemands n'ont-ils pas été les adversaires de l'Église; et chez nous les Napoléons n'ont-ils pas fait de la destruction du pouvoir temporel des Papes le pivot de leur politique? Les républiques italiennes ont-elles péri par l'intervention de la Papauté? Les Papes les ont soutenues, protégées ainsi que les républiques de la Suisse. De nos jours le catholicisme est plus florissant aux États-Unis que les sectes religieuses répandues sur ces vastes territoires. Il est donc historiquement faux que l'Église se soit attachée au pouvoir absolu. Mais, objecte-t-on, l'Église n'est-elle pas elle-même un pouvoir absolu? La définition vulgaire du pouvoir absolu est aussi celle que nous offre le Digeste : *Solutus ab omnibus legibus*. César n'est lié par aucune loi. Le Souverain Pontife est au contraire soumis à toutes les lois religieuses; il en porte tout le poids, plus que les fidèles ou les évêques. Le Pape est plus que tous les fidèles et les évêques le serviteur de Dieu. Les mots de despotisme et de tyrannie n'ont pas de sens dans le gouvernement ecclésiastique.

Les gouvernements absolus se sont introduits très tard en Europe, à la suite de la Réforme; et dans les pays catholiques, comme la France et l'Espagne, ils ont souvent effrayé la Papauté par leurs prétentions. Ils sont nés des circonstances sociales; l'Église ne les a pas favorisés. Elle a été obligée de vivre avec eux, en même temps qu'elle vivait avec les républiques d'Italie et les républiques

suisses. Si l'Église n'a pu s'accorder avec la révolution française, c'est que cette révolution était moins un gouvernement qu'une subversion de toute notion de gouvernement. Le gallicanisme déviait de la tradition catholique, en se rattachant exclusivement à la royauté. Le pouvoir absolu s'est développé par les révolutions, et cela se conçoit. Les guerres civiles élèvent le pouvoir répressif. L'Église a lutté depuis sa naissance contre tous les pouvoirs césariens. Elle s'est trouvée, la première, atteinte par ces agrandissements de pouvoir qui n'allaient jamais sans de forts empiètements sur l'autorité spirituelle, quand ils ne la supplantaient pas complètement.

Quand l'Église a joui de sa plus grande influence politique, il n'y a pas eu parmi les catholiques de pouvoir absolu. Ce fait historique a dans la question une importance capitale. Le despotisme, s'il existe ou a existé dans les pays catholiques, tient donc à d'autres causes que l'influence de l'Église. Tout protestant de bonne foi doit en convenir. Une autre accusation, accueillie facilement par les esprits superficiels, attribue à l'Église une économie politique favorable à la pauvreté, à l'indigence, à la mendicité. Les touristes qui ont parcouru l'Espagne et l'Italie ont fait sonner bien haut ce reproche. Les économistes ont prétendu que l'Église encourageait la pauvreté en la secourant. Mais cette indigence ne vient-elle pas d'une économie politique qui n'a rien de chrétien? Et les maximes de travail à outrance et de libre-échange n'en sont-elles pas la cause? Si l'Église était écoutée, il n'y aurait pas de pauvres. C'est précisément sur les classes productrices que s'est exercée, au moyen âge, l'influence de l'Église; or, par les corporations d'arts et métiers et par les communautés rurales, le travailleur ne craignait pas le chômage et avait son existence assurée et celle de sa famille.

Quelle est l'origine de cette mendicité et de l'espèce de faveur dont elle a été entourée dans les pays qui ont formé l'empire romain? Rome ne limitait pas sa population comme les républiques de la Grèce, le peuple romain formait un corps de trois cent mille citoyens qui, en qualité de souverains, avaient peu de goût pour le travail. Le travail, abandonné à la classe servile, était méprisé. Quand il n'y eut plus de nations à conquérir et à piller, ces citoyens sans ouvrage demandèrent à César des distributions de vivres. César y consentit, et la mendicité du peuple-roi devint

une institution d'État pendant des siècles. L'institution de l'esclavage était incompatible avec la mendicité. L'émancipation des esclaves jeta dans la société une foule de mendiants. Les chrétiens multiplièrent les hôpitaux, les maisons de refuge et de secours. Le mépris du travail et la mendicité déroulent des lois césariennes. Par l'institution du dimanche, l'Église règle la production. Par la prohibition de l'usure, elle met le cultivateur et l'ouvrier à l'abri de la ruine. Est-ce sa faute si les lois civiles ont plus de puissance que le droit canon? Si nous subissons des crises agricoles, industrielles, financières, c'est en vertu de principes opposés à ceux que l'Église a toujours mis en pratique dans l'ordre des intérêts temporels.

Nous subissons une crise agricole qui menace de tourner à une révolution sociale; nous périssons par l'abondance même des subsistances. Les étrangers nous envoient leur blé; nos cultivateurs n'osent vendre le leur à perte, et attendent une loi qui limite la concurrence de l'étranger. Certes, nous ne mourrons pas de faim cette année, mais que deviendrons-nous l'année prochaine. Si nos cultivateurs continuent à déserter la campagne, et si les fermes les plus importantes restent en friche, nous serons, comme le peuple romain, nourris par l'étranger. Cela durera-t-il? Et alors, que de mendiants en France! Est-ce un gouvernement clérical qui a désorganisé le travail et jeté l'inquiétude dans tous les esprits? Non, c'est un gouvernement qui, pour n'avoir aucun rapport avec les cléricaux, s'est enfui jusqu'à l'athéisme. Sa politique anti-chrétienne nous met sur le bord de la banqueroute : elle a ôté toute influence aux propriétaires dans nos campagnes, et déterminé un mouvement d'émigration et d'absentéisme dont nous ressentons les effets. A la religion, à la propriété a succédé l'influence du maître d'école. L'école a-t-elle pour but de retenir sur le sol la famille agricole? Elle fera des électeurs, des candidats aux places, des mendiants officiels. Et qui cultivera la terre? L'économie politique s'est systématiquement écartée des voies du christianisme; elle a exagéré la production industrielle et persécuté la production agricole. Devons-nous nous étonner d'une crise prévue depuis longtemps?

COQUILLE.

LE RÉCIT DE LA PASSION

SELON SAINT MATTHIEU

La *Revue du Monde catholique* a publié, il y a un mois, sous ce titre « La Lecture des Saints Évangiles, » la préface d'une traduction nouvelle du texte sacré à laquelle nous travaillons depuis de nombreuses années, et qui est à la veille de paraître. Nous exposions, dans cette Étude préliminaire, les principes littéraires et philosophiques qui ont constamment guidé notre plume dans ce long et difficile labeur.

Si nous en croyons les diverses appréciations qui nous arrivent, la méthode suivie par nous réalise le désir d'un grand nombre : « Vous rendrez, nous dit-on, un immense service et vous répondrez « à un besoin général par la mise au jour d'une traduction française « et vivante, faite pour être lue par les hommes de notre temps et « de notre pays, d'une traduction qui soit à la fois, comme vous « nous donnez lieu de l'espérer, esclave de la vérité et affranchie de « la convention, conforme à la tradition et indépendante de la rou- « tine, fidèle et rigoureuse quant au fond, profondément nouvelle « quant à la forme : *non nova sed novè.* »

Mais, à de telles paroles d'encouragement et de sympathie, quelques personnes ont ajouté le bienveillant reproche de n'avoir pas, à la suite de notre Préface, imprimé quelques pages du livre lui-même, et montré ainsi la mise en pratique après l'exposé de la théorie... Hélas! par l'impuissance de l'ouvrier, cette exécution est malheureusement très inférieure à notre méthode et fort au-dessous du fuyant idéal que nous eussions voulu atteindre.

Bien qu'un fragment ne puisse jamais donner une vraie idée de l'ensemble, nous cédons (non sans trembler un peu) à la requête

qui nous est adressée et nous mettons nos vieux amis, les lecteurs de la *Revue du Monde catholique*, en mesure de juger par la citation qui va suivre, si nous avons fait faire un pas en avant ou un pas en arrière au problème que nous nous sommes efforcé de résoudre.

L'épisode de la Passion étant le plus connu, nous en reproduisons ici le récit, d'après le premier des quatre évangélistes : saint Matthieu. Chacun pourra comparer la traduction avec le texte, qui se trouve dans tous les paroissiens, au Dimanche des Rameaux. Bornons-nous à prévenir le lecteur, qui aurait ce seul texte sous les yeux, que nous avons constamment complété le latin par le grec, et justifié en outre par des notes lexicologiques, placées à la fin du volume, jusques aux moindres mots employés par nous.

H. L.

I

Le premier jour des Azymes étant arrivé, les Disciples se rendirent auprès de Jésus.

— Où désirez-vous, lui demandèrent-ils, que nous vous préparions le repas pascal?

— Allez en ville, leur répondit-il, chez un tel, et portez-lui ces paroles : — Le Maître te mande ceci : « Mon temps est proche. Je « célèbre la Pâque chez toi, avec mes Disciples. »

Ils firent comme Jésus leur avait ordonné, et préparèrent le festin de la Pâque. Et, le soir venu, il était à table avec ses douze Disciples.

*
* *

— En vérité je vous le déclare, leur dit-il pendant le repas, l'un de vous me livrera par trahison!

La tristesse, une grande tristesse les gagna; et chacun de poser cette question :

— Serait-ce moi, Seigneur?

— Celui qui mange avec Moi, celui qui prend sa part au même plat, — me livrera traîtreusement, continua Jésus.

Le Fils de l'Homme cependant poursuit son chemin, selon qu'il est écrit de Lui. Mais malheur à celui par qui il sera trahi! Il vaudrait mieux pour cet homme ne jamais être né...

Judas, celui-là même qui le trahissait, demanda alors :

— Est-ce que c'est moi, Maître?

— Comme tu le dis, répondit Jésus (1).

II

Durant le souper, Jésus prit le pain; et, l'ayant béni, il le rompit et le distribua à ses Disciples en prononçant ces mots :

— Recevez et mangez : CECI EST MON CORPS.

Tenant ensuite le calice dans sa main, il rendit grâces, le leur donna et dit :

— De ceci buvez tous! CAR CECI EST MON SANG, le sang de l'Alliance nouvelle, le sang qui sera répandu en faveur des multitudes, pour la rémission des péchés. Et désormais, je vous l'annonce, je ne vais plus goûter de ce fruit de la vigne, jusques en ce jour où je le boirai avec vous, sous une forme nouvelle, dans le Royaume de mon Père.

*
* *

Après l'hymne d'actions de grâces (2), ils partirent pour le mont des Oliviers.

— Mis à l'épreuve, vous me ferez tous défaut cette nuit, leur prophétisa Jésus. Il est écrit, en effet : « Je frapperai le Pasteur et les brebis du troupeau seront dispersées (3). » Mais, après ma Résurrection, j'irai devant vous en Galilée.

Pierre se récria :

— Quand même, devant l'épreuve, tous vous abandonneraient, je ne ferai jamais défection, moi.

— Toi? reprit Jésus. En toute vérité, je te le déclare : toi-même, durant cette nuit, avant que le coq ait chanté, tu me renieras trois fois.

(1) Avec saint Augustin, avec le P. Patrizzi, et tous les commentateurs, nous pensons que la réponse de Notre-Seigneur fut faite à voix basse et de telle sorte que ses disciples ne l'entendirent pas.

(2) On récitait avant la Cène pascale les psaumes CXIII et CXIV, et après, les psaumes CXV-CXVIII, que les Juifs appellent l'hymne par excellence.

(3) Zacharie, XIII, 7.

— Me fallût-il périr avec vous, répondit Pierre, je ne vous renierai point !

Tous les autres firent de pareilles protestations.

III

Jésus et ses disciples entrèrent dans une villa du nom de Gethsemani (1).

— Asseyez-vous ici, leur dit-il, pendant que j'irai là et que je prierai.

Il prit seulement pour l'accompagner Pierre et les deux fils de Zébédée.

L'angoisse et l'abattement s'emparèrent de lui.

— Mon âme est triste jusqu'à la mort, disait-il... Tenez-vous en cet endroit, et veillez avec moi.

Il fit quelques pas en avant. Puis il se prosterna la face contre terre et voici quelle fut sa prière :

— O mon Père, si cela est possible, ô mon Père, que ce Calice passe loin de moi !... Toutefois, non pas ma volonté, mais la vôtre !

. . . . . .

Il retourna près de ses Disciples, et il les trouva qui dormaient. Ce fut à Pierre qu'il parla :

— Eh quoi ! vous n'avez pu veiller seulement une heure avec moi?... Veillez et priez, afin de ne pas tomber dans le piège du Tentateur. Oui, certes, l'esprit est plein d'ardeur : mais la chair est faible !

Il s'éloigna de nouveau et reprit sa prière :

— Mon Père, si ce calice ne peut passer devant moi sans que je le boive, que votre volonté s'accomplisse !

Il revint encore vers eux : il étaient retombés dans le sommeil, car leurs yeux étaient appesantis. Il les laissa, s'en alla derechef et pria pour la troisième fois, répétant les mêmes paroles.

Puis il rejoignit ses Disciples :

— Dormez maintenant et prenez du repos, leur dit-il. Bientôt

(1) Alford fait remarquer qu'à cette heure de la nuit, une partie de la vallée du Cédron devait être exposée à la lumière de la lune, tandis que le mont Moriah projetait son ombre sur l'autre partie.

l'heure viendra, où le Fils de l'Homme sera livré entre les mains des pervers. . . . . .

. . . . . .

— Levez-vous!... Allons!... Voici qu'approche celui qui me trahit!

IV

Il parlait encore, lorsqu'arriva l'un des Douze : Judas. Avec lui, envoyée par les Grands-Prêtres et les Anciens du peuple, une nombreuse escouade de gens, armés de glaives et de bâtons.

Le traître était convenu de leur donner un signal :

— Celui que j'embrasserai, ce sera Lui. Appréhendez-le au corps.

Donc, il s'approcha aussitôt de Jésus :

— Bonjour, Maître! lui dit-il.

Et il l'embrassa.

— O mon ami! lui dit Jésus, qu'es-tu venu faire?

Les hommes de la troupe s'avancèrent soudain; et, mettant la main sur Lui, ils se saisirent de sa personne.

Mais aussitôt, l'un de ceux qui étaient avec Jésus tira son glaive. Il en frappa le valet du Grand-Prêtre et lui coupa l'oreille.

— Rentre ton glaive dans ton fourreau, lui dit alors Jésus. Car par le glaive périront tous ceux qui auront pris le glaive. Crois-tu donc qu'il me soit impossible d'invoquer mon Père, lequel m'enverrait, à l'heure même, plus de douze Légions d'Anges? Mais comment s'accompliraient les Écritures, qui annoncent qu'il en doit être ainsi?

Puis il s'adresse à cette troupe :

— Pour vous emparer de moi, vous vous êtes mis en campagne, comme contre un voleur, avec des épées et des bâtons. Assis dans le Temple, j'y enseignais chaque jour, et vous ne m'avez point arrêté.

Tout se fit de la sorte, afin que fût réalisé ce qu'avaient écrit les Prophètes.

L'abandonnant en ce moment, tous les Disciples prirent la fuite.

V

Les hommes de la cohorte, le tenant toujours appréhendé au corps, le conduisirent à Caïphe, le Grand-Pontife, chez lequel s'étaient réunis les Scribes et les Anciens.

Pierre pourtant l'avait suivi, de loin, jusques au seuil de la maison du Pontife. Étant même entré, il s'était assis parmi la domesticité, pour voir comment cela finirait.

Les Grands-Prêtres et le Conseil entier cherchaient contre Jésus quelque faux témoignage, qui pût être suffisant pour le condamner à mort. Mais ils n'en trouvaient pas, bien que plusieurs faux témoins se fussent présentés. Enfin il en survint deux, dont la déclaration fut celle-ci :

— Cet homme a proféré cette parole : *Je puis détruire le Temple de Dieu, et, en trois jours, le rebâtir.*

Le Grand-Pontife se leva :

— Tu ne réponds rien, dit-il, à ce que ceux-ci déposent contre toi?

Jésus cependant gardait le silence.

— Par le Dieu vivant, reprit alors le Grand-Pontife, je t'adjure de nous déclarer si tu es le Christ, Fils de Dieu.

— Comme vous le dites! lui répondit Jésus... Et de plus, je vous l'annonce, à vous tous qui êtes ici : vous verrez un jour le Fils de l'Homme trôner à la droite de la Toute-Puissance divine et arriver sur les nuées du Ciel.

A ces mots, le Grand-Pontife déchira ses vêtements (1).

— Il a blasphémé! s'écria-t-il. Qu'avons-nous encore besoin de témoins? Vous venez vous-mêmes d'entendre son blasphème!...

Quel est votre sentence?

— Son crime entraîne la mort, répondirent-ils.

Dès ce moment, on lui cracha à la figure et on l'accabla de coups de poing. Plusieurs lui donnèrent des soufflets.

— Christ! criait-on, fais donc le prophète, en nous nommant celui qui t'a frappé!

(1) En signe d'une grande douleur et d'indignation, les Juifs déchiraient leurs vêtements. (Glaire.)

VI

Pierre cependant était assis hors de la salle, dans le parvis.

Une servante, s'étant approchée, l'apostrophe de la sorte :

— Et toi aussi, tu étais avec Jésus de Galilée?

Pierre aussitôt de le nier devant tout le monde :

— Je ne sais de quoi vous parlez.

Comme il franchissait la porte, une autre servante l'aperçoit, et, s'adressant aux personnes présentes :

— Celui-ci, dit-elle, était aussi avec le Nazaréen Jésus.

Il le nie derechef :

— Encore une fois je vous le jure, s'écrie-t-il, je ne connais même point cet homme!

Un instant s'écoule.

Ceux qui étaient là reviennent vers Pierre :

— Il n'y pas à en douter, reprennent-ils, tu fais partie de cette bande, et ton accent du pays suffit à te faire reconnaître (1).

Le voilà alors qui se livre à des imprécations et fait entendre de nouveaux serments, répétant qu'il ne connaît nullement cet homme-là.

Mais tout à coup, le coq chanta.

Et soudain Pierre se ressouvint de la parole de Jésus : « Avant que le coq ait chanté, trois fois tu me renieras. »

Il sortit; et, à peine dehors, il fondit en larmes, — en larmes amères.

. . . . . .

. . . . . .

*
* *

L'aube s'était levée. Tous les Grands-Prêtres et les Anciens du peuple tinrent conseil, afin de faire exécuter la sentence de mort prononcée contre Jésus.

(1) Le dialecte des Galiléens se distinguait par la prononciation de certaines locutions particulières, de sorte qu'on les reconnaissait aisément comme, en France, nous reconnaissons les Marseillais, les Gascons, les Normands, etc.

Ils le conduisirent, tout chargé de liens, au Gouverneur Ponce-Pilate, et le remirent entre ses mains (1).

VII

En voyant qu'il était condamné, celui qui l'avait traîtreusement livré, Judas, poussé par le remords, rapporta aux Grands-Prêtres et aux Anciens les trente pièces d'argent.

— J'ai commis un crime, dit-il, en livrant le sang innocent.

— Que nous importe? C'est ton affaire.

Jetant alors dans le sanctuaire les pièces d'argent, Judas sortit, et alla se pendre.

Les Grands-Prêtres pourtant ramassèrent la somme.

— Il n'est point permis, dirent-ils ensuite, de la verser dans le Trésor du Temple, parce que c'est là le prix du sang.

Et, après en avoir conféré ensemble, ils en achetèrent le champ d'un potier pour la sépulture des étrangers. De là le nom de « Akel Dama », (*Terre de sang*), qu'il a conservé jusqu'à ce jour.

C'est de la sorte que fut accomplie la parole du Prophète Jérémie : « Ils recevront les trente pièces d'argent, paiement de « Celui qui sera évalué, à ce taux, par des enfants d'Israël. Et ils « les donneront pour le champ du potier, ainsi que me l'a déter- « miné le Seigneur. »

VIII

Jésus se tint debout devant le Gouverneur, et celui-ci procéda à son interrogatoire.

— C'est toi qui es *Le Roi des Juifs?* demanda-t-il.

— Comme vous le dites, répondit Jésus.

Mais, lorsque les Grands-Prêtres et les Anciens le chargèrent de leurs accusations, il ne prononça pas un mot pour se défendre.

(1) Les Grands-prêtres et les anciens amènent Jésus à Pilate pour qu'il leur permette d'exécuter la sentence de mort qu'ils venaient de prononcer. En effet, les Romains les avaient dépouillés du *droit du glaive*. Josèphe et Tacite nous apprennent que ce droit (qui devait, en règle générale, n'appartenir qu'au préteur de la province romaine de Syrie, dont la Judée faisait partie), avait été, par exception, accordé plusieurs fois aux procurateurs de Judée et exercé par eux. (Wallon.)

— Est-ce que tu n'entends pas tous les témoignages qu'ils accumulent contre toi? s'écria Pilate.

A sa grande surprise, Jésus ne lui répondit point, même sur un seul grief.

Or, à l'occasion de la fête de Pâques, le Gouverneur avait coutume d'octroyer, au choix du peuple, la délivrance d'un prisonnier... En ce moment était détenu sous les verrous un scélérat insigne, du nom de Barrabas.

Pilate, se rendant très bien compte que c'était uniquement par une haine jalouse que les Grands-Prêtres et les Anciens traînaient Jésus devant lui, fait alors appel à la multitude :

— Lequel voulez-vous que je vous délivre?... Barrabas, ou bien ce Jésus, qu'on appelle Christ?

Tandis qu'il siégeait ainsi à son Tribunal, sa femme lui avait envoyé cet avis : « Qu'il n'y ait rien entre toi et ce Juste, car j'ai « été aujourd'hui fortement tourmentée en songe à cause de Lui. »

Mais les Grands-Prêtres et les Anciens persuadèrent à la foule de demander Barrabas et de consommer la perte de Jésus.

Le Gouverneur renouvela sa question :

— Lequel des deux voulez-vous que je vous délivre?

— Barrabas! s'écrièrent-ils.

Pilate reprit :

— Et Jésus, celui que l'on nomme Christ, qu'en ferais-je donc?

Ils répondirent d'une voix unanime :

— Qu'il soit crucifié!

— Pourtant, qu'a-t-il fait de mal? leur demanda le Gouverneur.

Mais eux n'en vociféraient que plus fort :

— Qu'il soit crucifié! Qu'il soit crucifié!

Voyant qu'il n'aboutissait à rien et que, tout au contraire, le tumulte prenait de plus vastes proportions, Pilate fit apporter de l'eau, se lava les mains devant le peuple et dit :

— Soyez témoins que je suis innocent du sang de ce Juste!

— Le sang de cet homme? s'écrièrent-ils tous : qu'il retombe sur nous, et sur notre postérité!

Pilate délivra alors Barrabas. Quant à Jésus, l'ayant fait flageller, il le leur abandonna pour être crucifié (1).

IX

Aussitôt les soldats du Gouverneur, traînant Jésus dans le Prétoire, assemblèrent autour de lui toute la cohorte, et le dépouillèrent de ses vêtements (2).

Ils lui jetèrent sur les épaules une casaque de militaire, laquelle était de couleur écarlate (3).

Puis ils tressèrent une couronne avec des épines et la lui mirent sur la tête, ainsi qu'un roseau dans la main droite. Après quoi, se livrant devant lui à des génuflexions dérisoires, ils le bafouaient en lui répétant :

— Salut, *Le Roi des Juifs !*

Ils lui crachaient au visage. Ils lui prenaient le roseau et en assénaient des coups sur sa tête.....

Quand ils eurent fini de s'en amuser, ils lui enlevèrent la casaque, le revêtirent de ses habits et l'emmenèrent pour le crucifier.

A la sortie de la ville, ils trouvèrent un habitant de Cyrène, nommé Simon, et le réquisitionnèrent de force pour porter la croix de Jésus.

(1) La Flagellation infligée à Jésus était une cruelle torture. Dépouillé de ses vêtements et attaché par les mains à une basse colonne, le condamné présentait son dos aux coups qui le déchiraient. L'instrument du supplice pour les étrangers était, non les verges d'ormes, réservées aux citoyens romains, mais les lanières de cuir, armées d'osselets et de balles de plomb. Sous cet horrible fouet, la peau se soulevait en lambeaux, le sang coulait; et la victime, tombant bientôt aux pieds des licteurs, exposait aux coups toutes les parties de son corps.

Le supplice de la Croix, qui allait suivre la Flagellation, était la peine des esclaves, des voleurs et des séditieux. (L'abbé Fouard.)

(2) La cohorte romaine se composait tantôt de quatre cent vingt-cinq, tantôt de six cents soldats.

(3) La chlamide, vraie casaque militaire, était le manteau du soldat, descendant seulement jusqu'aux genoux, s'agrafant sur l'épaule droite, de façon à ne couvrir que le côté gauche du corps. (Crampon.)

X

Ils arrivèrent en cet endroit qui se nomme en hébreu Golgotha, c'est-à-dire Place du Crâne humain (1).

On voulut faire prendre à Jésus du vin mêlé d'herbe amère. A peine l'eut-il goûté, qu'il se refusa à le boire.

Après l'avoir cloué à la croix, les soldats se firent, par la voie du sort, le partage de ses habits. Ainsi se réalisa la prédiction le Prophète : « — Ils se partageront mes vêtements et tireront ma robe au sort. »

Ils s'étaient assis et le gardaient.

Au-dessus de sa tête, ils avaient placé une inscription marquant son crime :

CELUI-CI EST JÉSUS, LE ROI DES JUIFS.

En même temps que lui, on avait mis en croix deux voleurs : l'un à sa droite, l'autre à sa gauche.

Les passants le chargeaient d'invectives :

— Allons! allons! criaient-ils en gesticulant de la tête, toi qui détruis le Temple de Dieu, et en trois jours le rebâtis, sauve-toi donc toi-même! Et puisque tu es le Fils de Dieu, descends de la Croix.

Les Grands-Prêtres, avec les Scribes et les Anciens, l'accablaient également de leurs sarcasmes :

« — Celui-là qui sauvait les autres
« Ne peut lui-même se sauver! »
« — Si d'Israël il est le Roi,
« Qu'il descende donc de la croix! »

— Pour le coup nous croirons en lui!...

« Puisque dans le Seigneur, il mit sa confiance,
« Que Dieu donc, s'il lui plaît, vienne à sa délivrance
« Est-ce qu'il n'a point dit : Je suis le Fils de Dieu! (2).

(1) « Place du Crâne humain », en latin *locus calvariæ*, d'où l'on a fait Calvaire ». Les traditions juives racontent que le crâne d'Adam, enterré dans cet endroit, lui donnait son nom, et cette légende ajoutait à l'effroi qui l'entourait. La tête de mort et les ossements placés au pied des crucifix sont un souvenir de cette tradition. (*Id.*)

(2) Toutes ces paroles, que nous guillemettons et imprimons en caractères plus petits, sont des citations ou des allusions à des expressions des saints

Crucifiés avec Lui, les voleurs, eux-mêmes, l'insultaient.

Depuis midi jusqu'à trois heures, l'obscurité se fit sur toute la Terre.

Et vers trois heures de l'après-midi, Jésus s'écria.

— Eli! Eli!... Lama Sabachtani!

Ce qui signifie : « Mon Dieu! mon Dieu! pourquoi m'avez-vous abandonné?... »

Quelques-uns de ceux qui étaient là dirent :

— Il appelle Élie.

L'un d'entre eux courut prendre une éponge, l'imbiba de vinaigre, et, la fixant au bout d'un roseau, il lui offrit à boire.

— Laisse donc! disaient les autres : voyons si Élie viendra le délivrer?

Mais Jésus, poussant de nouveau un cri puissant, rendit l'esprit.

XI

Aussitôt le voile du Temple se déchira en deux depuis le haut jusques en bas : la terre trembla; les rochers éclatèrent, les tombeaux s'ouvrirent. Beaucoup de Saints, endormis dans le sépulcre, ressuscitèrent en leur corps; et, se dressant hors du tombeau après cette résurrection, entrèrent dans la Ville Sacrée et apparurent à plusieurs.

A la vue du tremblement de terre et au spectacle de tous les phénomènes qui s'accomplissaient, le Centurion et ceux qui montaient la garde autour de Jésus furent frappés d'une immense terreur.

— En vérité, s'écrièrent-ils, cet homme était bien « le Fils de Dieu ».

Traduction nouvelle, par Henri Lasserre.

Livres. *Speravit in Domino, eripiat eum : salvum faciat eum, quoniam vult eum*, est un texte du livre des Psaumes (Psalm. XXI, 9). Les dernières ironies se rapportent à ce passage de la Sagesse, II, 18 : *Si enim est verus Filius Dei, suscipiet illum, et liberabit eum de manibus contrariorum*. Ces accommodations et ces plaisanteries avec des textes sacrés se rencontraient fréquemment dans la bouche des prêtres juifs, habitués, à propos et hors de propos, à faire de perpétuelles citations du Livre légal.

LE ROMAN D'UN JÉSUITE [1]

Dès son arrivée à Paris, Charles montait les cinq étages de la rue Servandoni. Mlle Moissac, informée de ce qu'on attendait d'elle, se hâta d'accepter. Concevez donc, rendre service à sa charmante Marguerite, faire plaisir à son frère, être utile à Mme de Plélan et voir, au bout du mois, tomber dans sa main quelques jolis louis avec lesquels elle trouverait moyen de faire tant d'heureux. Quelle aubaine! Sans compter qu'un mois sans nourriture, sans chauffage, sans éclairage, allait encore lui procurer des économies suffisantes pour habiller, au moins, deux ou trois enfants pauvres.

Charles se rendit ensuite au Palais, puis chez les dames Berthier. On l'avait attendu, on lui demandait seulement de se hâter, maintenant qu'il était de retour. Aussi se mit-il aussitôt à la recherche de la demoiselle Julie; celle-ci lui donna des indications qui le mirent sur la piste de Pierre Bouvier. Après bien des démarches encore, Pierre Bouvier fut enfin trouvé; il causa, peu d'abord, un peu plus à une seconde entrevue, beaucoup à une troisième.

Charles finit par arriver à d'importantes découvertes, il acquit la certitude que Planet, dit de Noirecôte, avait trempé dans une foule d'affaires plus véreuses les unes que les autres, et bientôt il eut recueilli assez de faits à sa charge pour ne plus douter de l'issue de son procès.

Cependant si occupé qu'il fût, il continuait à aller chaque soir rue Vanneau et presque tous les jours il s'y rencontrait avec Yves de Plélan, qui, par une délicatssse dont il lui savait beaucoup de gré, avait soin de choisir, pour aller voir sa mère, l'heure où il savait que Marguerite avait son frère près d'elle.

(1) Voir la *Revue* du 1er octobre 1886.

Un soir les deux jeunes gens, après avoir passé une heure près de la malade, sortaient ensemble.

— Mon cher, dit le comte, je vous ai demandé votre sœur pour un mois, il y a de cela trois semaines, vous avez dû vous préoccuper de lui chercher un emploi pour le jour où elle quittera ma mère.

— J'aurais dû le faire; je vous avoue cependant que j'ai été si occupé depuis mon retour d'Italie que je n'ai pas encore eu le temps d'y penser. J'en parlerai demain à Mlle Moissac, et elle s'acquittera de ce soin beaucoup mieux que moi.

— Non, ne lui dites rien. J'ai trouvé ce qu'il faut à Marguerite, et se reprenant aussitôt, à Mlle Marguerite.

— Vous! fit Charles étonné.

— Oui, et pourquoi pas? Je ne veux pas vous dire aujourd'hui la position que je lui destine, dans quelques jours je vous en reparlerai, et à moins qu'elle ou vous ne repoussiez ma proposition, vous n'aurez plus à vous occuper de son avenir.

— Si vous parlez par énigmes, il m'est bien difficile de vous répondre. J'accepte sous bénéfice d'inventaire; c'est, il me semble, tout ce que je puis faire.

— Parfaitement, et je ne vous demande rien de plus. Seulement il est bien entendu que vous ne lui chercherez pas d'emploi.

— Au moins jusqu'à nouvel ordre.

Quelques jours plus tard Charles et Yves se rencontraient à la porte de l'hôtel, ils entrèrent ensemble. Quand Marguerite les aperçut, elle courut à eux toute joyeuse :

— Madame va mieux, leur dit-elle, elle a dit quelques mots qui prouvent que l'intelligence commence à lui revenir. Elle m'a appelée *Marguerite*, ce qu'elle ne faisait plus jamais; elle a demandé l'heure et d'autres petits riens qui sont un progrès et qui nous permettent d'espérer la guérison.

Yves, lui prenant les mains, et la regardant avec des yeux mouillés de larmes :

— Merci, Mademoiselle. Puisse le Ciel vous récompenser comme vous le méritez! Si ma mère m'est rendue, c'est à vous que je le devrai, et je vous jure que je ne serai pas ingrat.

— Je ne fais que mon devoir, dit la jeune fille rougissante.

— C'est vrai, répliqua Yves cherchant à cacher son émotion, continuez à le faire, Mademoiselle, et vous...

Il n'acheva pas sa phrase, traversa le salon et entra dans la chambre de sa mère.

Quand il en revint, il paraissait parfaitement calmé, il causa longuement et très gaiement, puis se levant plus tôt qu'il n'avait l'habitude de le faire, il prit le jeune avocat par le bras, en lui disant :

— Venez me reconduire, mon cher, j'ai besoin de vous parler.

— Je suis à vos ordres, Monsieur.

— Appelez-moi donc Yves, tout bonnement, nous sommes maintenant d'assez vieux amis pour cela. Mademoiselle, j'ai l'honneur de vous présenter mes hommages et de vous souhaiter le bonsoir. Allons, venez, Charles.

Il y avait quelque chose de fiévreux, d'étrange, d'anormal dans le ton et les manières du comte de Plélan. Le frère de Marguerite, se rappelant la conversation semi-confidentielle de l'avant-veille, le suivit en se demandant quel était le mot de cette énigme.

Il ne fut pas longtemps à le chercher. Aussitôt dans la rue, le comte lui reprit le bras et lui dit :

— Ah! çà, mon cher, dites-moi comment je pourrai jamais m'acquitter envers votre sœur.

— Cela me paraît bien simple : Mme de Plélan avait fixé ses appointements à 3,000 francs, cela fait 250 francs par mois. Vous vous acquitterez donc en lui payant autant de fois cette somme qu'il y a de mois écoulés.

— Comment! vous voulez que j'aille jeter une poignée d'or à cette jeune fille qui s'est sacrifiée pour ma mère, et lui dire : nous sommes quittes.

— Mon Dieu, je sais bien que c'est prosaïque, brutal, tout ce que vous voudrez; mais la vie est ainsi faite. Nous sommes pauvres, mon cher, ma sœur n'a rien, elle travaille pour se faire une dot, je tâche de l'y aider. Or, une dot se compose précisément de ces pièces d'or que vous jugez si indignes d'elle. Pour moi, il y a longtemps que j'ai mis sous le pied ce sot orgueil qui consiste à vouloir se révolter contre les exigences de la vie réelle; ma sœur travaille pour gagner son pain d'aujourd'hui et s'assurer celui de demain, je ne vois rien là que de très honorable, et elle peut sans rougir recevoir l'argent qu'elle a gagné.

— Soit, mon cher, nous lui paierons ses peines, ses fatigues, ses soins; mais son affection, son dévouement, ses angoisses, les trésors

de patience et de charité qu'elle prodigue à une pauvre infirme, à quel taux allons-nous les tarifer ?

— Ces choses-là, elle les a données, elle n'en veut pas de salaire.

— Mais je veux lui en offrir un, moi ; je suis homme d'honneur, je veux payer mes dettes. Vous venez de me dire vous-même qu'il est des choses qui ne peuvent se solder avec des pièces d'or ou des billets de banque. Il faut donc les payer autrement, il faut que le dévouement se paye par le dévouement, l'affection par l'affection, il faut que le cœur acquitte les dettes du cœur. Depuis près de deux mois je vois tous les jours Marguerite, mademoiselle... non j'ai dit Marguerite, je ne me reprends pas. Depuis deux mois je l'admire, depuis deux mois je suis obligé de m'imposer les plus violents efforts pour ne pas me trahir, pour ne pas lui laisser voir la sympathie profonde qu'elle m'inspire. Cette réserve m'était commandée parce que je devais tout d'abord m'assurer que l'affection que j'éprouvais pour elle n'était pas le résultat d'une impression passagère. Aujourd'hui j'ai sondé mon cœur, je suis certain de la profondeur de mes sentiments, et les motifs sur lesquels ils se basent me sont une sûre garantie de leur durée ; j'aime Marguerite et je vous demande sa main.

Charles continuait à marcher à côté de son ami, le regard perdu à l'horizon et sans prononcer une parole.

— Vous ne me répondez pas, reprit le comte.

— Je n'ai pas le droit de refuser le bonheur de ma sœur ; mais votre proposition est si inattendue que je me demande si nous ne rêvons pas tous deux... Vous pensez à épouser Marguerite... Vous savez que je vous la donnerais avec une joie inexprimable... Mais avez-vous bien mûrement réfléchi. Nous sommes pauvres, nous sommes d'un monde qui n'est pas tout à fait le vôtre, si tant est que nous en soyons encore, puisque la ruine complète nous a relégués dans la classe si nombreuse de ceux qui doivent demander au travail leur pain quotidien... Si plus tard vous vous repentiez... Ne vaudrait-il pas mieux, pour ma pauvre Marguerite, n'avoir jamais connu le bonheur ?

— J'espérais, mon ami, avoir mérité de vous une meilleure opinion.

— Pardonnez-moi, j'ai eu tort peut-être de vous laisser voir toute ma pensée. Non, je ne doute pas de vous ; mais j'ai tant

souffert autrefois, j'ai appris par expérience combien il est cruel de déchoir, de voir en un jour s'écrouler toutes ses espérances... et j'aime tant ma sœur! Elle est ma seule affection, elle est toute ma famille, et je suis toute la sienne. Quand une horrible catastrophe est venue subitement nous jeter d'une situation brillante dans un dénuement complet, dans la misère... la misère, mauvaise conseillère... je n'avais pas le bonheur d'avoir la foi, et si l'obligation de ne pas abandonner Marguerite ne m'avait pas fait une nécessité de vivre, je me serais suicidé. Pour elle j'ai lutté, j'ai travaillé, j'ai souffert; mais combien de fois n'ai-je pas trouvé l'épreuve au-dessus de mes forces? combien de fois n'ai-je pas été prêt de succomber au découragement et au désespoir, et elle, qui avait à peine quinze ans, qui était une enfant, elle m'a soutenu, elle m'a relevé, elle m'a rendu la confiance et la force de continuer la lutte... Je ne sais pourquoi je vous parle de cela, qu'importe ce que j'ai souffert. Vous savez combien j'aime Marguerite, vous savez que son bonheur est ma seule, mon unique préoccupation, vous savez combien elle est bonne... Monsieur le comte de Plélan, vous êtes gentilhomme, je m'en rapporte à votre honneur : si vous êtes décidé à la rendre heureuse, prenez-la, je vous la donne de tout cœur.

— Je l'accepte, mon ami, et je l'accepte sans crainte, parce que je suis certain que vous ne vous repentirez jamais d'avoir consenti à mes désirs, je suis certain que mon affection pour elle ne sera jamais diminuée, parce qu'elle repose sur des bases inébranlables. J'apprécie sa grâce, sa distinction, sa jeunesse, le charme répandu dans toute sa personne; mais à toutes ces qualités qui séduisent les yeux, je n'attache que la valeur qu'elles ont réellement, et je sais qu'une affection qui ne reposerait que sur ces avantages extérieurs courrait grand risque d'être momentanée et périssable comme eux. Ce que j'aime dans Marguerite c'est son dévouement, son abnégation, son inépuisable bonté, sa piété angélique, son âme virginale, son cœur passionné pour le bien. Je veux en faire ma femme parce que j'espère, parce que je sais que, viennent les jours de l'épreuve, elle sera pour moi ce qu'elle a été pour vous, la consolation et la force; parce qu'elle sera pour mes enfants, si Dieu daigne m'en donner, une vraie mère, une mère qui saura en faire des hommes et des chrétiens.

Charles prit la main du comte et la lui serra avec une force qui donnait la mesure de la grandeur de son émotion.

— S'il en est ainsi, dit-il, prenez-la, je vous garantis qu'elle ne trompera pas votre attente, et maintenant je vous la donne sans arrière-pensée.

— Merci.

— Désirez-vous que je l'informe de vos intentions?

— Non, je préfère lui parler moi-même, c'est ma petite coquetterie. Nous avons tous deux l'habitude d'arriver à l'hôtel vers huit heures, retardez demain votre visite d'une demi-heure. Si je n'ai pas su remporter la victoire, vous viendrez à mon secours.

Le lendemain, quand Yves de Plélan entra au salon, il y trouva comme toujours Mlle Moissac et Marguerite.

— Vous voilà enfin, lui dit celle-ci, vous n'êtes pas paresseux comme mon vilain garçon de frère, qui arrive toujours à je ne sais quelle heure.

— Je suis heureux, Mademoiselle, que mes visites puissent vous être agréables.

— Aujourd'hui surtout; c'est que j'ai une bonne nouvelle, beaucoup de bonnes nouvelles, à vous annoncer.

— Ma mère va mieux?

— Beaucoup, beaucoup mieux; elle reconnaît presque tout le monde, elle dit des choses sensées, de petites phrases, pas longues; quand elle veut suivre une idée, elle s'embrouille encore un peu, pauvre madame, mais c'est magnifique comme elle fait des progrès. Puis, je ne vous ai pas tout dit, j'ai gardé le meilleur pour la fin, pour le dessert. Ce matin elle m'a appelée : « Petite, dis-moi donc quel est ce grand monsieur avec des moustaches, qui vient souvent me voir, et qui m'embrasse toujours? » Oh! ça m'a fait quelque chose... j'étais si contente! et je me suis dépêchée de répondre : Mais c'est M. Yves, votre fils, M. Yves. Elle a paru songer un instant, puis : « Non, tu te trompes, Yves est officier; mais il lui ressemble beaucoup. »

— Oh! ma pauvre mère, s'écria le comte en se levant, il faut que j'aille la voir.

Mais Marguerite l'arrêta :

— Non, n'y allez pas maintenant; elle repose, il ne faut pas troubler son sommeil, elle a été si longtemps sans dormir; le médecin de Paris, qui est bien plus savant que celui de Naples, a toujours dit que, quand le sommeil lui reviendrait, on pourrait espérer une guérison complète, et voilà que depuis quatre ou cinq

jours, elle dort toutes ses nuits, sans s'éveiller, comme un enfant... Et demain le mieux aura encore fait des progrès, et... tenez, quand vous êtes entré, nous faisions un petit complot, Mlle Moissac et moi.

— Un complot entre vous deux, ce doit être quelque chose de bien ténébreux.

— Affreux, horrible, épouvantable.

— Oh! alors je demande à en être.

— Mais vous en êtes, vous aurez votre rôle à jouer.

— Ah! diable, c'est sérieux. Voyons mon rôle?

— Voici ce dont il s'agit : madame ne veut pas vous reconnaître tout à fait parce que vous portez des habits... vous êtes en...

— En civil, continuez.

— Oui, en civil. Si demain vous mettiez votre uniforme...

— Aucune loi ne me le défend.

— Nous arrangerions une petite scène : nous mettrions madame là, dans le grand fauteuil, on allumerait toutes les bougies pour qu'il fasse très clair. Le fauteuil serait tourné vers la porte, de façon qu'elle vous voie au moment de votre entrée, et on dirait à Baptiste de prendre sa voix des grands jours, et de crier à pleins poumons en ouvrant la porte à deux battants : Monsieur le capitaine Yves de Plélan. Voyez-vous la pauvre madame, ça lui donnerait une secousse, et peut-être redeviendrait-elle comme avant. Oh! je serais si heureuse! Et vous, Monsieur, si vous l'entendiez vous dire : Yves, mon enfant, viens m'embrasser... vous seriez si heureux aussi!..

— Moi, Mademoiselle, je crois que j'en deviendrais fou de joie... Merci, vous êtes bonne, vous ne pensez qu'au bonheur des autres... Ainsi, c'est dit, j'entre dans le complot, je viendrai demain... A quelle heure?

— Venez à sept heures et demie avant l'heure du coucher de madame.

— Je viendrai à sept heures et demie en uniforme, grande tenue, avec toutes mes dorures et tous mes plumets.

— Oui, avec toutes vos dorures et vos plumets; cela la frappera davantage. Oh! nous réussirons, nous réussirons.

— J'en suis convaincu, Mademoiselle, nous réussirons, grâce à vous. Pour ce soir, puisque je ne puis voir ma mère et que votre frère se fait attendre, voulez-vous que nous causions d'autre chose, d'une question qui m'occupe beaucoup et qui vous intéresse; car il s'agit de vous.

— De moi?...

— A notre retour d'Italie, je vous ai demandé de vouloir bien continuer pendant un mois les bons soins que vous donniez à ma mère. Ce mois est près d'expirer, ma mère va mieux, nous espérons même la voir se guérir, mais il est à craindre que son retour à la santé ne soit jamais assez complet pour lui permettre de se passer de votre dévouement.

— Je resterai, Monsieur, aussi longtemps que je pourrai être utile.

— Cette situation pourrait se prolonger indéfiniment : vous ne pouvez cependant pas perdre toute votre jeunesse à soigner une infirme.

— Ma jeunesse, je la perds tous les jours; où que j'aille, et quoi que je fasse, il faudra bien que j'aie un an de plus à chaque retour du 1er janvier.

— C'est parfaitement exact, Mademoiselle; mais je crois que nous nous éloignons de la question. Je suis obligé de vous prévenir que j'ai cru devoir prendre une grave détermination : la situation de ma mère m'ordonne de ne plus la quitter, je suis décidé à donner ma démission.

Marguerite pâlit et chancela.

— Si ma présence ici est un obstacle à vos projets, Monsieur, je m'en irai... quand vous voudrez.

Puis elle laissa tomber le front entre ses mains et deux larmes coulèrent le long de ces joues.

— Vous me croyez donc bien ingrat, Mademoiselle. Moi, vous chasser d'ici!... Votre place est si bien marquée auprès de ma mère, que pour rien au monde je ne consentirais à votre départ.

— Mais, Monsieur...

— Permettez-moi de compléter ma pensée, je vous veux près de ma mère, et je veux y rester également. J'ai dû chercher le moyen de concilier ces deux volontés, et je n'en ai trouvé qu'un seul...

Ives s'était arrêté. Marguerite le regardait sans comprendre : Mlle Moissac intervint :

— Oh! que voilà donc deux enfants embarrassés pour résoudre le plus simple des problèmes. Il est évident qu'il n'y a pas deux moyens de vous permettre de vivre ensemble auprès de Mme de Plélan, il n'y en a qu'un, c'est de vous en aller à deux par-devant M. le Maire et M. le Curé.

— Oh! Mademoiselle!... Qu'avez-vous dit? s'écria Marguerite.

Et elle se leva pour sortir. Mais Ives lui barra le passage.

— Ce que Mlle Moissac a dit, c'est ma pensée, c'est l'expression de mon plus ardent désir.

Marguerite ne pouvait croire à ce qu'elle entendait.

— Laissez-moi, Monsieur; il est des choses que je ne dois et que je ne veux pas écouter.

— Vous vous méprenez étrangement, intervint Mlle Moissac.

— Mademoiselle, reprit Ives de Plélan, puisque vous ne m'avez pas compris, je vais employer des termes qui ne puissent prêter à aucune équivoque : j'ai eu l'honneur de demander hier soir votre main à Monsieur votre frère, il a agréé ma demande et m'a autorisé à vous prier de ratifier sa promesse.

— Moi! s'écria la jeune fille encore sous l'impression de la terreur.

— Eh! oui, vous, fit Mlle Moissac, et pourquoi pas, je vous prie? Vous ferez une ravissante petite comtesse.

— Non, cessez cette plaisanterie, elle est trop cruelle pour moi. Laissez-moi aller...

— Où prenez-vous donc une plaisanterie, ma chère enfant? Vous ne voyez donc pas que M. Ives n'a jamais été plus sérieux?

— C'est vrai, Mademoiselle : de votre réponse dépend le bonheur de ma vie. Marguerite, j'ai pour vous une affection vraie, profonde, sincère, une de ces affections que l'on donne devant Dieu à celle dont on veut faire la compagne de toute sa vie. Je sais que vous aimez ma mère...

— Oh! oui. Elle a toujours été si bonne pour moi.

— Ne voulez-vous pas devenir sa fille?

— Sa fille! moi!... Mais, Monsieur, je n'ai rien, je suis pauvre, je suis entrée dans cette maison comme institutrice.

— Et je vous offre d'y rester comme comtesse de Plélan.

Marguerite chancelait.

— Assez, dit Mlle Moissac en courant à elle, et l'amenant à un fauteuil où elle se laissa tomber.

Bon, voilà la pauvre enfant qui s'évanouit... Ce sont les nerfs... Ces fillettes ça vous a des nerfs d'un sensible... moi aussi à vingt ans j'avais des nerfs... aujourd'hui ils sont bien racornis, mais à vingt ans... Allons, cela va mieux. Voyez donc comme elle est pâle... Vous autres, messieurs, vous allez toujours trop vite en besogne... Vous voulez tout prendre d'assaut, les fillettes comme les places de

guerre... et encore, si je n'étais pas venue à votre secours, vous ne sortiez pas de votre période. Ces jeunes filles, ce sont des sensitives, pas moyen d'y toucher... Eh bien! mon enfant, vous trouvez-vous mieux? oui, n'est-ce pas... Voyons, ouvrez vos jolis yeux, et tâchez de nous sourire un peu.

Ives s'était mis à genoux devant elle, il tenait une de ses mains dans les siennes, et comme elle ouvrait enfin les yeux :

— Marguerite, me refusez-vous encore?

— Je ne sais... si je puis... je ferai ce que voudra mon frère.

Charles était là depuis quelques minutes, personne n'avait remarqué sa présence, et il avait assisté témoin muet à la fin de la petite scène que nous venons de raconter. Jugeant le moment venu d'intervenir, il s'avança en disant :

— Qu'est ceci, Monsieur? vous tourmentez ma sœur?..

Marguerite sursauta et courut se jeter dans ses bras.

— Oh! Charles, que tu as bien fait d'arriver!

— Eh bien! qu'y a-t-il?

— M. Ives...

— A demandé ta main.

— Oui.

— Tu as le droit de le refuser, s'il ne te plaît pas.

— Je n'ai pas dit...

— Et de dire oui, si cela te convient... tu ne réponds plus... Je dois donc me charger de le faire pour toi. Monsieur le Comte, vous m'avez fait hier l'honneur de me demander ma sœur en mariage. Je viens aujourd'hui ratifier ma parole d'hier. La voici, rendez-la heureuse, je crois qu'elle en est digne.

— Marguerite, dit le comte en lui prenant la main, je vous promets de n'avoir plus désormais qu'une pensée, celle de vous rendre l'affection et le dévouement que avez donnés à ma mère et à ma sœur.

— Enfin, observa Mlle Moissac, voilà une petite affaire arrangée. Du reste, ce mariage-là ne m'étonne pas, il était de ceux qui sont écrits au ciel. Dès le lendemain de mon arrivée ici, je m'étais dit : Voilà deux jeunes gens qui ont tout ce qu'il faut pour se plaire, et il ne se passera pas beaucoup de temps avant que ma petite amie ne mette la coiffure de fleurs d'oranger. Monsieur Durand, venez vous asseoir près de moi, laissez les futurs roucouler, c'est dans leur rôle, et il y aurait cruauté à les interrompre. Maintenant que votre

sœur est mariée, — je compte la chose comme faite, — vous allez avoir plus de temps à vous, et vous pourrez vous occuper de vos affaires personnelles; quand me chargerez-vous de parler en votre nom à la mère de Mlle Simonne?

— Jamais, Mademoiselle.

— Jamais? Oh! voilà un gros vilain mot que je n'admets pas.

— J'en suis désolé, mais il est irrévocable; je souhaite à Mlle Berthier de trouver un mari digne d'elle, c'est-à-dire parfait sous tous rapports.

— Et c'est tout?

— Absolument tout.

— Et vous?

— Il faut donc tout vous avouer. Écoutez, et surtout gardez-moi bien le secret : j'ai dans le cœur une autre affection.

— Voyez donc, le cachottier... et cette... affection est plus aimable, plus intelligente, plus séduisante que ma petite Simonne?

— Infiniment, Mademoiselle.

— Peste! Et saura-t-on bientôt le nom de cette perfection idéale?

— Après le procès des dames Berthier et le mariage de Marguerite, je n'aurai plus aucune raison de vous le cacher.

Le lendemain, Marguerite put encore constater de nouveaux progrès dans le retour à la santé de sa chère malade. Le soir, à l'heure convenue, Mme de Plélan fut conduite au salon, assise dans un fauteuil placé comme il avait été dit la veille. Le lustre et les candélabres étaient allumés, Marguerite était assise près d'elle et Charles, qui avait tenu à être témoin de cet essai que l'on espérait décisif, Mlle Moissac lui faisait pendant de l'autre côté de la cheminée.

A sept heures et demie précises les portes s'ouvrirent, le valet de chambre annonça d'une voix de stentor : Monsieur le comte de Plélan; et le capitaine apparut en pleine lumière, tout chamarré d'or. La comtesse se leva comme mue par un ressort.

— Ives, s'écria-t-elle, mon fils, mon enfant...

Elle fit trois pas pour aller au-devant de lui, et au moment où il allait la serrer dans ses bras, elle s'affaissa sur le tapis.

On s'empressa de la relever et de la replacer dans son fauteuil : pendant quelques minutes elle resta sans mouvement et sans parole; on craignit d'avoir été trop loin. Chacun se demandait si la secousse n'avait pas été trop forte et, si le résultat n'allait pas être tout opposé

à ce qu'on avait espéré. Mais la première impression passée, la comtesse se redressa, et faisant signe au capitaine d'approcher :

— Ives, mon fils, dit-elle, viens embrasser ta mère.

Il se jeta à ses pieds; elle lui passa un bras autour du cou, et couvrit de baisers le front qu'il lui tendait. Quelques larmes coulèrent de ses yeux, puis elle reprit :

— Mon cher enfant, j'ai bien souffert, j'ai perdu ma fille... puis j'ai été malade, la nuit s'est faite dans mon âme, la torture était au-dessus de mes forces. Dieu a permis que pendant quelque temps je devienne insensible à tout... je ne sais ce qui s'est passé depuis lors, mais je te retrouve, toi qui es maintenant mon seul enfant... Tu ne me quitteras plus?

— Non, ma mère, j'ai donné ma démission pour rester près de vous.

— Merci, tu seras toujours là et ta présence me fera oublier celle que j'ai tant aimée et qui n'est plus...

— Oui, ma mère, je resterai près de vous; mais ne seriez-vous pas heureuse si je vous donnais une seconde fille pour remplacer celle que vous avez perdue?

— L'as-tu choisie déjà?

— Oui, ma mère.

— Est-elle digne de toi?

— Oh! oui. J'ai craint longtemps de n'être pas digne d'elle.

— C'est bien, mon fils, tu peux me l'amener, je la bénirai, comme je te bénis.

Ives se releva et alla prendre Marguerite par la main, puis tous deux ensemble ils vinrent s'agenouiller devant Mme de Plélan. Marguerite était pâle et tremblante, elle se demandait comment la comtesse accueillerait le choix de son fils. Sa crainte ne fut pas de longue durée.

— C'est cette enfant que tu as choisie?

— Oui, ma mère, parce que je l'ai crue digne de vous.

— Tu sais qu'elle est pauvre?

— Je sais qu'elle est riche des dons du cœur et de l'âme.

— Ives, tu as bien fait, je l'ai vue à l'épreuve : c'est un ange. Marguerite, viens embrasser ta mère.

La pauvre enfant se jeta en sanglotant au cou de la comtesse.

— Maintenant, mes enfants, reprit la mère, je vous bénis et je remercie Dieu; parce que je suis certaine que vous serez heureux.

Pendant qu'à l'hôtel de la rue Vanneau, on préparait tout pour le prochain mariage, Charles, de son côté, poursuivait ses études et ses recherches pour le procès qu'il était chargé de soutenir.

Le jour vint enfin où la cause fut appelée. M. de Noirecôte avait choisi pour avocat une des célébrités de Paris. Celui-ci avait souri en apprenant qu'il aurait pour adversaire un jeune débutant. C'était pour lui un triomphe assuré, mais trop facile; il eût préféré une victoire plus disputée.

Il parla pendant deux heures pour établir le bien fondé des réclamations de son client, accumula les preuves, les raisonnements, les citations; pendant deux heures il tint l'auditoire sous le charme de sa parole, vive, colorée et mordante.

Quand il eut terminé, Charles se leva à son tour, il commença par s'excuser de venir, lui, jeune avocat, à peine initié à la science du droit, et mal exercé dans l'art de la parole, lutter contre un des princes de l'éloquence, contre une des gloires du Palais. Après cet exorde, il attaqua les uns après les autres les arguments de son adversaire, et les uns après les autres il les réduisit à néant.

Il parlait doucement, lentement, comme un homme maître de lui et qui s'avance prudemment, puis tout à coup, démasquant ses batteries, il prit à partie, non plus l'avocat, mais l'adversaire lui-même. Il montra de Noirecôte entraînant dans cette affaire Arthur Lerouttier pour lui faire fournir tous les fonds, car lui ne possédait rien. Lerouttier était un de ces hommes trop nombreux partout, et surtout à Paris, qui n'ont qu'un seul souci : le plaisir. S'il avait consenti à l'achat de l'usine, c'était dans l'espoir de retirer de ses capitaux de plus gros dividendes, mais avec l'intention arrêtée de laisser à son associé tout le soin de l'administrer, et de fait jamais personne ne l'avait vu à l'usine. Il montra ensuite de Noirecôte profitant de la négligence de Lerouttier pour se faire la part du lion dans cette affaire entièrement payée par les fonds de son associé; les bâtiments, l'outillage, le matériel, rien n'était plus entretenu, les produits vendus à vil prix, la caisse mise au pillage. Toutes ces accusations, il les appuya de preuves irrécusables, il produisit des témoins, il parla de l'inventaire qui n'avait jamais été retrouvé. Or de Noirecôte seul avait intérêt à le faire disparaître, et il en produisit une copie faite sur le brouillon de l'expert qui avait été chargé de ce travail.

Il prouva que l'usine avait réellement au moment de la vente la

valeur qui lui avait été attribuée. On avait contesté l'existence de la clientèle annoncée, il produisit cinquante lettres de négociants affirmant que pendant de longues années ils s'étaient fournis chez M. Berthier et n'avaient quitté la maison que depuis la vente, et parce qu'on leur avait expédié des marchandises de mauvaise qualité.

Enfin il suivit de Noirecôte dans toute son existence, le montrant mêlé à toutes sortes d'affaires véreuses, il cita des faits qui auraient dû le conduire sur les bancs de la police correctionnelle et, dans une péroraison qui souleva l'auditoire, il montra cet homme taré, cet homme sans conscience, poursuivant deux femmes parce qu'il les croyait sans défense, parce qu'il espérait, non pas gagner son procès, il savait la justice de son pays trop éclairée pour se laisser tromper par lui; ce qu'il voulait, c'était les effrayer et les amener à lui faire des concessions, il voulait leur extorquer quelques centaines de mille francs. Quelques jours avant les plaidoiries, il leur avait fait faire des offres de conciliation; si ces dames avaient consenti à lui verser la moitié de la somme réclamée, il était disposé à retirer son instance.

« Il se serait même contenté de beaucoup moins, si nous avions voulu tendre l'oreille à ses ouvertures, dit en terminant le jeune avocat, mais c'est nous qui avons refusé, parce qu'il n'était pas juste de laisser payer à mes clientes une somme qu'elles ne devaient pas, parce qu'il fallait que leurs droits incontestables fussent établis par un arrêt de la justice, pour qu'ils soient à toujours incontestés, parce qu'il était utile enfin à l'intérêt général de démasquer cet homme qui n'avait fait que trop de victimes. »

Après la clôture des débats, le vieil avocat vint à lui.

— Mon cher confrère, permettez-moi de vous féliciter, votre début a été un coup de maître, vous êtes dès aujourd'hui classé parmi les sommités de l'art de la parole.

— Le jugement n'est pas encore rendu, lui répondit Charles.

— C'est vrai, mais la cause est gagnée. Vous avez vu que je n'ai pas voulu vous répliquer quand le président m'a donné la parole. Vous m'avez convaincu que je soutenais une mauvaise cause et je l'abandonne.

A la sortie de l'audience, ses amis, les stagiaires, les jeunes avocats voulurent lui faire une ovation : Charles se hâta d'échapper à ces trop chaudes démonstrations : il se dirigea vers Notre-Dame des Victoires, et y resta plus d'une heure en prière.

. . . . . .

Quinze jours après il montait à la chambre du P. d'Aradon.

— Mon père, lui disait-il, à partir d'aujourd'hui, je n'ai plus rien qui me retienne dans le monde; ma sœur, vous le savez, a épousé hier le comte de Prélan, elle n'a plus besoin de moi. Vous m'avez dit que l'on ne devait pas entrer dans la vie religieuse comme dans un refuge où l'on se jette pour échapper aux luttes de la vie.

— Autant que possible au moins.

— Je crois avoir compris votre pensée, mon père : le sacrifice a une valeur proportionnée à celle de l'objet sacrifié. Hier je n'étais rien, aujourd'hui j'ai une réputation, mon dernier procès m'a mis en relief, je suis quelqu'un, mon avenir est assuré. On me propose un mariage, je vous en ai parlé, ce mariage achèverait de me faire une situation plus belle que je n'aurais jamais osé la rêver. Cette situation, je puis me considérer comme la possédant, puisqu'il suffirait pour cela d'un simple acquiescement de ma volonté. Cette situation je suis décidé à la sacrifier, et je viens vous prier de me faire admettre comme novice dans la Compagnie de Jésus.

— Il faut pour cela vous adresser au R. P. Général, lui seul peut permettre de rentrer au noviciat quand on en est sorti.

— Je compte partir ce soir pour Rome.

— Partez, je ne vous retiens plus. Je vous donnerai une lettre de recommandation pour nos pères du Gesu. Allez, mon enfant, vous avez subi l'épreuve, l'épreuve vous a trouvé fort, vous ferez un bon religieux.

XVII

Quinze ans plus tard, en 1866, on parlait beaucoup d'un jésuite, nommé le P. Durand, dont l'éloquence vive, imagée, chaleureuse, rappelait les grandes célébrités de la chaire. On disait qu'il devait bientôt remplacer, à Notre-Dame, les Lacordaire et les Ravignan.

On disait qu'il avait brillé un instant au Palais, et qu'à la suite d'aventures, racontées de mille manières différentes, il avait subitement disparu.

On disait encore qu'une de ses sœurs avait fait un brillant mariage et tenait un haut rang dans l'aristocratique faubourg Saint-Germain.

On disait beaucoup d'autres choses encore; ce qui était certain, c'est que le religieux ne quittait sa cellule que pour se rendre au confessionnal, pour aller prêcher dans les églises de Paris, surtout

dans celles des quartiers pauvres, et enfin pour se livrer à tous les travaux les plus humbles et les plus pénibles du saint ministère.

Contrairement à ce que l'on avait dit d'abord, le P. Durand avait obtenu de ses supérieurs qu'on le laissât dans l'obscurité des plus modestes fonctions, et peu à peu le bruit qui s'était fait autour de son nom fut remplacé par l'oubli le plus complet.

Jusqu'à l'année 1870, il se borna donc à se dévouer dans l'ombre à toutes les œuvres utiles et ignorées, et il n'était guère connu que des pauvres, des malades, des orphelins, de ceux qui souffrent et de ceux qui pleurent.

Quand la guerre éclata, il fut un des premiers à solliciter la rude mission de suivre nos troupes jusque sur les champs de bataille. Envoyé d'abord à l'armée de Metz, il partagea toutes les épreuves et tous les dangers de nos soldats; puis après la reddition de la place, il les accompagna en Allemagne, où il se dévoua spécialement au service des hôpitaux. Atteint lui-même de la petite vérole, dont il avait pris la contagion près de nos soldats malades, il dut se résigner à rentrer en France. A peine rétabli, il demandait une nouvelle mission, et ses supérieurs le désignaient pour être l'un des aumôniers des zouaves de Charette.

« C'est pour moi, écrivait-il à un de ses amis, une bien grande joie de penser que je serai dans quelques jours au milieu de cette vaillante légion des volontaires de l'Ouest, de ces hommes aux cœurs forts et vaillants, qui, après s'être dévoués pour le service du Saint-Père, combattent maintenant pour la défense de la patrie. Dieu me traite en enfant gâté, et je suis presque tenté de lui reprocher de me donner une mission trop douce et trop facile. On m'a dit, il est vrai, que le régiment de Charette était toujours à l'avant-garde, je pourrai donc compter sur une large part de dangers et de fatigues; ce sera une compensation pour les joies du cœur et les ineffables bonheurs que l'âme du prêtre doit nécessairement rencontrer au milieu de ces soldats chrétiens. »

On eût dit que Dieu voulait exaucer son désir de rencontrer une mission plus difficile et plus ingrate, où sa soif de dévouement trouvât une plus complète satisfaction. En effet, la veille du jour où il devait partir pour le Mans, il reçut un contre-ordre qui l'envoyait à l'armée de l'Est. Il devait y remplir les fonctions d'aumônier auprès d'un régiment de marche et d'un bataillon de mobiles de Seine-et-Oise. Deux jours après, il était à Chaumont.

On se rappelle les terribles rigueurs de l'hiver de 1870 à 1871. L'armée de Bourbaki, partie de Bourges, s'était avancée vers l'Est, elle avait remporté d'abord quelques légers avantages sur les troupes allemandes peu nombreuses dans cette contrée; mais plusieurs corps prussiens, et en particulier l'armée de Manteufeld, forte à elle seule de 40.000 hommes, s'avançaient à marche forcée, pour écraser cette poignée de Français qui osaient croire encore au salut de la patrie.

Un soir, c'était le 2 janvier, le bataillon de mobiles de Seine-et-Oise, placé en avant-garde, occupait le petit village de Montureux, sur la route de Gray à Dampierre. La neige était tombée épaisse et drue pendant toute la journée, puis le ciel s'était éclairci, un âpre vent d'est soufflait avec fureur, amenant une de ces horribles nuits que nos malheureux soldats n'ont pas encore oubliées.

Le capitaine adjudant-major du bataillon venait de faire sa ronde; arrivé au centre du village, il renvoya les deux hommes qui l'avaient accompagné, et entra dans une grosse ferme qui s'élevait près de l'église. Dans la salle où il pénétra, un homme en costume d'officier supérieur dormait, assis sur une chaise, les pieds devant le feu et le coude appuyé à une table sur laquelle on voyait les restes d'un maigre souper.

Au bruit que fit l'adjudant-major, le dormeur sursauta.

— Ah! c'est vous, Monsieur de Tralin, dit-il en s'étirant les membres.

— Oui, mon commandant. Brrrou... il fait un froid!... J'ai donné l'ordre de relever les sentinelles toutes les demi-heures, et encore ai-je bien peur que plus d'un malheureux ne meure de froid cette nuit.

— C'est épouvantable, observa le commandant. Ce n'est pas une campagne que nous faisons, c'est une expédition de Sibérie. Venez vous chauffer, mon cher ami.

Et, en même temps, il jetait un fagot tout entier dans la cheminée. Quand la flamme commença à s'élever, claire et pétillante :

— Vous avez fait votre inspection, j'attends votre rapport.

— Les trois postes de vingt-cinq hommes ont été placés, comme vous l'aviez ordonné, à cheval sur chacune des routes qui aboutissent au village. Les sentinelles sont échelonnées de manière à ce que rien ne puisse leur échapper. Les distributions de vivres ont été faites régulièrement, grâce à nos réquisitions. Tous les comman-

dants de compagnies ont trouvé moyen de loger leurs hommes chez les habitants, en les groupant de manière à les avoir sous la main en cas d'alerte. Notre bataillon sera certainement pour cette nuit l'un des plus heureux de l'armée de l'Est.

— Tant mieux. Vous n'avez rien remarqué de nouveau?

— Non, mon commandant. Des patrouilles ont été reconnaître les environs, leurs rapports disent que du côté de l'ennemi tout est tranquille. J'ai rencontré un peloton de chasseurs à cheval qui vient de faire une reconnaissance dans la même direction, non seulement ils n'ont pas rencontré d'Allemands, mais, d'après le rapport des paysans, on n'a vu aucun uhlan, depuis plusieurs jours, dans un rayon de 4 à 5 lieues d'ici.

— C'est bien; d'après votre rapport, nous pouvons espérer une nuit tranquille. Qui sait ce que seront les autres?

— Bah! commandant, à chaque jour suffit son mal. Nous nous en sommes tirés jusqu'ici, espérons que nous ne serons pas plus malheureux à l'avenir.

— Oh! vous êtes toujours comme cela. Rien ne vous effraie, vous prenez tout en riant.

— Je suis philosophe, mon commandant.

— Et vous êtes jeune surtout; tandis que moi, j'ai quarante-six ans et, ventrebleu! je ne devrais pas être ici. Mon âge m'exemptait de faire cette campagne; mais, devant les malheurs de la France, je n'ai pas cru pouvoir me démettre de fonctions que j'avais acceptées pendant la paix. C'est cet animal de préfet de Versailles qui m'a fourré là-dedans; il a été jusqu'à me dire que l'empereur lui avait personnellement témoigné le désir de me voir accepter le grade de commandant. Enfin, le vin est tiré, il faut le boire.

A ce moment la porte s'ouvrit, un soldat parut et s'effaça pour laisser passer un prêtre. Celui-ci fit quelques pas dans la chambre et s'adressant à l'officier supérieur :

— C'est vous, Monsieur, qui commandez le bataillon de Seine-et-Oise?

— Oui, répondit le commandant, sans se retourner et sans saluer le nouvel arrivant, que me voulez-vous?

— Je suis désigné, mon commandant, pour être l'aumônier de votre bataillon.

— Eh! qui diable vous envoie?

— Mes supérieurs ecclésiatiques.

— Connais pas.

— Je suis agréé par le général en chef et le général de brigade.

— En ce cas, faites votre métier, je ne puis vous en empêcher; mais je vous préviens que mes hommes ne sont pas dévots, et que vous n'aurez pas grand'chose à faire avec eux.

— Puis-je compter, au moins, sur votre bienveillance, mon commandant?

— Ma bienveillance, sacrebleu! non. Tout ce que je désire, c'est de vous voir le moins possible; je n'aime pas les soutanes. Du reste, votre place est aux ambulances, et je vous donne le conseil, dans votre propre intérêt, de ne pas essayer de faire de prosélytisme.

Le prêtre, un peu décontenancé par l'attitude hostile du commandant, resta un moment silencieux. L'adjudant-major essaya d'intervenir et demanda à l'aumônier s'il avait un abri pour la nuit. Sur sa réponse négative, il s'offrit à l'accompagner pour essayer de lui découvrir un coin inoccupé, le prévenant que ce serait difficile et qu'il serait, en tout cas, obligé de se contenter de peu.

Le commandant avec un sourire sarcastique :

— Ah! capitaine de Tralin, voilà votre affaire à vous : faire l'aimable auprès d'un curé. Pourquoi ne lui offrez-vous pas de lui servir la messe?

— Eh! mon Dieu, mon commandant, je pourrais peut-être faire pis. Voulez-vous me permettre de vous laisser un instant pour accompagner M. l'aumônier.

— Faites tout ce que vous voulez; mais hâtez-vous. Vous êtes le seul officier sur lequel je puisse compter, et j'aurai encore besoin de vous dans un instant.

Le capitaine de Tralin s'était levé pour sortir; mais le prêtre l'arrêta.

— Il est, je crois, nécessaire que ma lettre de service soit visée par les chefs de corps.

Et, en disant ces mots, il tirait de l'enveloppe de son bréviaire un papier qu'il tendait au commandant.

Celui-ci, toujours hargneux, et sans quitter des yeux la flamme du foyer :

— Monsieur de Tralin, passez-moi ça.

— Voilà, commandant.

— Donnez-moi une plume et de l'encre.

Le chef de bataillon avait apposé sa signature et allait replier le

papier, pour le rendre à l'aumônier, quand ses yeux s'arrêtèrent sur le nom écrit en tête de la lettre.

— Durand! dit-il à demi-voix, ce serait une bizarre rencontre.

Puis, se retournant, et regardant le prêtre en face :

— Vous vous appelez Durand?

— Vous le voyez, mon commandant.

— Quel est votre prénom?

— Charles.

— Vous êtes de Paris?

— C'est vrai; mais comment pouvez-vous savoir?...

— Et! sacrebleu! il m'avait bien semblé que votre voix ne m'était pas inconnue.

— Je suis très flatté, mon commandant, d'avoir l'honneur d'être connu de vous.

— Et vous, vous ne vous rappelez pas m'avoir vu?

— Je consulte mes souvenirs...

— Ils ne vous disent rien?

— J'avoue, mon commandant...

— Allons, il faudra vous aider. Il y a bien longtemps, il est vrai, que nous ne nous sommes vus, et vous ne deviez pas vous attendre à me retrouver sous le harnais du soldat; tandis que moi, je savais que vous vous étiez fait prêtre, mieux que cela... jésuite, si j'ai bonne mémoire.

— C'est vrai, mon commandant. Et maintenant que votre figure est en pleine lumière, il me semble retrouver dans vos traits une grande ressemblance avec un de mes amis d'autrefois, qui s'appelait Anatole Meynandier.

— Ah! sacrebleu! nous y sommes arrivés; mais ça a été long à venir. Voyons, vous n'êtes pas bien pressé, asseyez-vous donc un moment, chauffez-vous. Avez-vous mangé ce soir?

— J'ai mangé ce matin, à la rigueur cela peut me suffire pour aujourd'hui.

— Parbleu! vous devez vivre d'eau bénite et d'amour de Dieu, c'est dans votre rôle; mais voyez-vous, si vous voulez faire campagne, il faut pourtant soutenir ce misérable corps, que vous faites profession de tant mépriser.

En disant cela, le commandant regardait la table : dans une assiette ébréchée gisait un os, autour duquel on découvrait avec peine quelques traces de viande; à côté de ce plat, plus théorique

que pratique, s'étalaient une croûte de pain noir et dur et un petit morceau de fromage.

— Ce n'est guère, mais que voulez-vous, l'abbé? quand on donne ce que l'on a... Allons, mettez-vous à table, et consolez-vous en pensant qu'il y a plus d'un homme dans l'armée qui n'en aura pas autant ce soir.

Pendant que le Jésuite prenait ce très sommaire repas, le commandant lui racontait son histoire en quelques mots; puis, s'apprivoisant petit à petit, il en était venu à le questionner sur les principaux événements de sa vie, et enfin tous deux finirent par s'oublier dans une conversation où ils évoquaient l'un après l'autre tous les souvenirs de leur jeunesse.

Cependant l'heure s'avançait, le Jésuite se leva pour se retirer, et le capitaine de Tralin se disposait à sortir avec lui.

— Où diable espérez-vous le loger? interrogea le commandant.

— J'ai l'intention de conduire Monsieur l'aumônier chez le curé du village.

— Je vous en remercie, dit le père; c'est en effet au presbytère qu'est ma place naturelle.

— Soit, dit le commandant, mais si vous ne trouvez pas ce qu'il vous faut, vous reviendrez ici. Nous partagerons ce que nous avons de literie.

— Je ne consentirai jamais à vous déranger, mon commandant; si je ne puis trouver un asile ailleurs, je vous demanderai seulement la permission de passer la nuit roulé dans mon manteau, près de ce feu; j'en ai bien passé de semblables depuis le commencement de la campagne, et elles n'ont pas été les plus mauvaises.

— Comme vous voudrez, mais je vois avec plaisir que, malgré l'habit que vous portez, vous êtes encore un homme, et que vous avez même tout ce qu'il faut pour faire un bon soldat.

Le Jésuite sourit à ce compliment plus que naïf, et ajouta :

— Puis-je espérer, mon cher commandant, que vous reviendrez sur les premières paroles dites entre nous, et que vous m'accorderez cette bienveillance que vous m'aviez d'abord refusée.

L'officier resta un moment pensif, puis se redressant :

— Écoutez-moi bien, l'abbé, et faisons dès ce soir, nos conventions. Anatole Meynandier n'oubliera jamais qu'il a été l'ami de Charles Durand, et si Charles Durand a besoin de lui, besoin de ses services, de ses vivres, de sa bourse, il peut compter sur son ancien

ami. En d'autres termes : vous pourrez venir me voir à mon cantonnement, en dehors du service, quand je serai seul, et vous ne trouverez jamais qu'un ami dévoué; mais en service, c'est autre chose; le commandant du bataillon ne veut avoir aucun rapport avec l'aumônier. Vous savez quelles ont toujours été mes idées à l'égard des prêtres, c'étaient celles de mon père, et je n'en ai jamais changé. En particulier, je puis oublier l'habit que vous portez, pour me souvenir seulement de la personne, qui est celle d'un ancien ami; mais en public, et devant mes hommes, je dois me souvenir de mes devoirs, et je perdrais tout mon prestige si l'on me voyait en bons rapports avec vous. Ainsi donc en tête à tête, vous me trouverez toujours votre vieux camarade, partout ailleurs souvenez-vous que le plus grand service que vous puissiez rendre au commandant du bataillon, c'est d'éviter de vous trouver sur sa route.

— Je vous remercie, dit le Jésuite, des bonnes paroles que contient votre réponse, et je prends acte des autres; j'aurai soin d'y conformer ma conduite.

Il salua et sortit accompagné du capitaine adjudant-major.

— Mon père, lui dit celui-ci, il ne faut pas vous effrayer outre mesure des grands mots et des grandes phrases du commandant; c'est un brave homme, qui pour en faire croire aux autres, cherche à s'en faire croire à lui-même.

Au sortir du collège, il était resté pendant dix ans à Paris, sous prétexte d'étudier le droit, et ne fréquentant en réalité que les cafés et les tavernes, à tel point que ses amis affirment encore qu'il n'a jamais su exactement où était l'École; puis il avait eu le malheur de perdre son père, qui lui laissait une très grosse fortune et un magnifique hôtel à Versailles.

Une révolution se fit alors dans son existence, il quitta Paris et vint s'installer dans sa nouvelle propriété, où il essaya pendant quelque temps de vivre en homme du monde; mais il eut bientôt la nostalgie du billard et des tables de marbre, il recommença à fréquenter les cafés, puis, reprenant ses anciennes habitudes, il y passa ses journées entières. Le café qu'il préférait aux autres était celui que fréquentaient les officiers, et, comme au fond il est bon enfant, il ne tarda pas à être l'ami de toute la garnison, ou plutôt de toutes les garnisons qui se sont succédé depuis cette époque. Ce brave M. Meynandier, qui, oncques de sa vie n'avait rien voulu faire, se prit à rêver qu'il avait eu la vocation militaire; il raconta,

à qui voulait l'entendre, que son père l'avait empêché d'entrer à l'école de Saint-Cyr, il le raconta même tant de fois qu'il finit par le croire. Quand, en 1867, on organisa, ou plutôt on commença à organiser la garde mobile, M. Meynandier vit dans cette institution un moyen de reconquérir sa vocation manquée. A force de fréquenter les officiers, de causer avec eux et de les entendre parler, il avait acquis un certain jargon de métier qu'il prenait naïvement pour la preuve d'une instruction militaire des plus complètes, et qui pouvait jusqu'à un certain point donner un peu la même illusion à des esprits peu observateurs. Vous devinez qu'il fut l'un des premiers à se faire inscrire parmi les futurs officiers de la mobile; et comme les demandes étaient peu nombreuses alors, on fut heureux de lui offrir une épaulette de sous-lieutenant.

— Sous-lieutenant! y pensez-vous? répondit notre brave commandant à celui qui lui faisait cet offre, quand, par mon âge et mes aptitudes militaires, je devrais être au moins commandant, si mon père n'avait brisé ma carrière en m'empêchant d'entrer à Saint-Cyr.

Le fait est qu'on le nomma capitaine. M. Meynandier accepta ce grade, mais en faisant toutes ses réserves, et pendant une année il fit les démarches les plus actives pour obtenir sa nomination au grade d'officier supérieur. On raconta à Versailles les histoires les plus invraisemblables et les plus drôlatiques sur les manœuvres auxquelles le malheureux s'était livré pour arriver à son but; enfin, vers la fin de 1868, on découvrit dans le département un bataillon qui n'avait pas encore de commandant, et ce bataillon fut donné à votre ancien ami.

Nous voici arrivés au presbytère, mon père; deux mots encore pour vous faire bien connaître notre chef de bataillon. La déclaration de guerre l'a bien un peu surpris, c'était une occurrence qu'il n'avait pas prévue; mais il était tellement convaincu, dans sa naïve vanité, de ses hautes capacités militaires, qu'il ne crut pas pouvoir priver le pays de ses services, et, chose bizarre, le désir de faire bien, et même mieux que les autres, s'est tellement emparé de son esprit, et il met une telle application à remplir tous ses devoirs, que son bataillon est vraiment l'un des mieux conduits de l'armée.

En finissant cette phrase, le capitaine de Tralin frappait à la porte du presbytère; après quelques pourparlers on vint lui ouvrir, et il laissa l'aumônier avec le pauvre curé qui s'excusait de n'avoir qu'une chaise à lui offrir.

Pendant les premiers jours qui suivirent son arrivée, la vie du P. Durand fut celle de tous les aumôniers attachés à une armée en campagne, sans qu'il lui arrivât aucun incident notable.

Il y eut des marches et des contremarches, des combats d'avant-garde, des retraites précipitées, des occupations de points abandonnés par l'ennemi; le Jésuite se tenait toujours à portée du bataillon de Seine-et-Oise, de manière à pouvoir se rendre utile aux hommes qui auraient besoin de lui; mais évitant autant que possible de se faire voir afin de ne pas mécontenter Anatole Meynandier.

Nous savons qu'il était également chargé du service religieux auprès du 72e de marche; il s'était présenté au colonel de ce régiment, et l'accueil qu'il en avait reçu, sans être absolument bienveillant, avait été beaucoup plus encourageant et plus consolant pour lui. Le régiment, composé en grande partie de paysans francs-comtois ou auvergnats, paraissait bien disposé en sa faveur; et cependant sa pensée le reportait toujours vers ces mobiles qui le repoussaient, il éprouvait pour ce bataillon une affection qui grandissait en raison de l'antipathie qu'il sentait exister contre lui.

Tous les jours, profitant de toutes les bonnes occasions, il cherchait à lier conversation avec quelques soldats; mais la froideur avec laquelle on accueillait ses avances lui prouvait que le commandant Meynandier n'avait rien exagéré, en lui parlant des mauvaises dispositions religieuses de ses hommes.

Sans se décourager, l'aumônier comprît que, pour arriver à parler de Dieu à ces natures légères et ignorantes, il fallait d'abord gagner leur affection. Dans les marches, on le voyait toujours à la queue de la colonne, soutenant un soldat fatigué, portant l'arme d'un autre, leur distribuant quelques réconfortants quand il avait été assez heureux pour pouvoir s'en procurer.

Tout d'abord les loustics s'étaient amusés à ses dépens, soit en cherchant à lui faire de mauvaises plaisanteries, soit en lui appliquant de grotesques surnoms. Un clairon, posant pour l'homme d'esprit, et *né natif* d'Argenteuil, l'avait appelé *Saint-Ignace*, et bientôt, dans tout le bataillon, il n'eut plus d'autre nom.

L'aumônier, nous l'avons dit, loin de se rebuter de ces premières difficultés, continuait dans l'ombre et le silence son rôle de dévouement. Après les longues journées de marche, on le voyait toujours se rendre à l'ambulance; c'était là qu'il passait toutes ses nuits, et

s'il prenait vers le matin quelques heures de repos, ce n'était jamais qu'après avoir donné aux blessés et aux malades tous les soins que sa pauvreté et la disette de ressources lui permettaient de leur donner. Et ses nuits étaient souvent pour lui des moments d'immense bonheur et de suprême consolation. Ces hommes qui, dans la vigueur de la santé, aimaient à se montrer sceptiques et railleurs, et croyaient faire preuve d'esprit en se moquant de l'aumônier, étaient les premiers à l'appeler quand la maladie ou une blessure grave leur faisaient craindre que leurs jours ne fussent en danger.

Tout le monde se rappelle ce que fut cette terrible campagne de l'Est, on se souvient du sort de cette armée manœuvrant pendant plus d'un mois sous la neige et par un froid atroce, puis oubliée au jour de l'armistice par l'homme qui traitait au nom de la France. A la nouvelle de la suspension des hostilités, les généraux, ne pouvant pas soupçonner une aussi épouvantable distraction, crurent que, pour eux aussi, la guerre était finie. Des ordres furent donnés pour faire replier tous les corps vers les centres populeux, où le ravitaillement serait facile. Pendant deux jours, officiers et soldats n'eurent plus qu'une pensée : gagner de bons cantonnements, où ils pourraient enfin se reposer de cette trop rude campagne. On se croyait en pleine sécurité, on ne se gardait même plus...

Tout à coup le canon gronde dans toutes les vallées des Vosges et du Jura, c'est l'armée de Manteufeld qui arrive, et dont les premiers boulets commencent à faucher nos avant-gardes.

C'est alors dans toute notre armée un moment d'indicible colère et de suprême angoisse. On crie à la trahison, on accuse les Allemands de manquer à la parole jurée, puis les généraux envoient des parlementaires demander à l'ennemi l'explication de sa conduite. Le général de Manteufeld montra aux officiers français le texte du traité ; l'armée de l'Est n'était comprise dans aucun article. Et cette armée oubliée par le diplomate républicain avait perdu deux jours, pendant lesquels cent mille Prussiens, marchant jour et nuit, avaient réussi à l'envelopper. Elle était perdue et n'avait plus qu'à se rendre.

Elle ne se rendit cependant pas, de toutes ces poitrines françaises partit un cri de désespoir, mais non d'abattement. Si la lutte était impossible, il existait un moyen d'éviter de rendre les armes aux Allemands ; nos soldats se jetèrent dans la montagne, et allèrent demander asile à la Suisse hospitalière.

Ce fut une déroute horrible, navrante, que nous n'essaierons pas de décrire après tant d'autres.

Le bataillon de Seine-et-Oise se trouvait alors dans les environs de Pontarlier, au village d'Arçon, sur le Doubs, il prit la route de Verrières; mais, après une demi-journée de marche, on s'aperçut que les troupes nombreuses qui avaient passé par cette même route avaient enlevé, dans les villages et dans les fermes isolées, tous les vivres qui s'y trouvaient encore. Les hommes n'avaient rien mangé depuis la veille, et on ne pouvait même pas penser à espérer une distribution venant de l'intendance.

Le commandant Meynandier tint conseil avec ses officiers, on prit le parti de se jeter sur la gauche, dans un chemin de traverse qui devait conduire à Etrache, par la montagne.

Après une heure de marche, quelques coups de fusils venant des hauteurs voisines jetèrent le désordre dans les rangs. Le commandant se multiplia, aidé par le capitaine de Tralin et par ses autres officiers, il put encore pendant quelque temps maintenir l'ordre, mais, à un coude du chemin, une nouvelle fusillade coucha plusieurs hommes par terre. Ce fut le signal d'une véritable débandade. Le commandant, voyant qu'il devait renoncer à continuer une marche régulière, donna l'ordre aux officiers de se disperser eux-mêmes, pour tâcher de rassembler les hommes par groupes, et les amener à un point qu'il leur désigna.

Le soir, il ne put réunir qu'une centaine d'hommes, le reste s'était perdu à droite et à gauche. Lui-même était brisé de fatigue; son cheval avait été tué sous lui, et la balle qui avait frappé le pauvre animal, l'avait blessé lui-même au pied, et il avait dû marcher toute la journée sur son pied endolori.

L'endroit désigné comme point de ralliement était une gorge sauvage, au milieu des bois, et n'offrant aucune espèce de ressources. Les officiers et les hommes étaient épuisés de fatigue et mourant de faim, trois pieds de neige couvraient la terre, et une bise glaciale gelait nos malheureux soldats mal vêtus...

On tint conseil. Que faire?... Où aller?... De quel côté était l'ennemi?... Dans quelle direction pourrait-on trouver un village?... Autant de questions auxquelles personne ne pouvait répondre. Après quelques minutes de discussion, le commandant, jugeant impossible de faire marcher les hommes plus longtemps, décida qu'un repos de deux ou trois heures leur serait accordé, après quoi

on reprendrait la marche jusqu'au jour. Défense expresse fut faite d'allumer des feux, pour éviter de signaler aux Allemands la présence de cette poignée de Français.

Quand cet ordre fut donné, un silence solennel régna pendant quelques instants. Le commandant debout interrogeait l'horizon dans toutes les directions, comme s'il y eût cherché la solution des terribles problèmes qui le préoccupaient. Tout à coup il entendit prononcer à demi-voix derrière lui la phrase suivante :

— As-tu vu filer Saint-Ignace?

— Non, répondit une autre voix.

— Pendant que le commandant causait avec les officiers, il est monté sur cette roche, là-haut, puis il a disparu de l'autre côté de la montagne.

— Parbleu! il est allé faire un bon souper avec d'autres curés.

— C'est possible; mais je crois plutôt qu'il est allé trouver les Prussiens, et leur dire qu'il y a ici cent Français bons à prendre.

Le commandant sursauta et s'approchant des soldats :

— De qui parlez-vous?

— Du curé, parbleu!

— De quel curé?

— Eh! mon commandant, de l'aumônier du bataillon.

— Et c'est lui que vous appelez Saint-Ignace et que vous accusez d'être allé nous dénoncer aux Prussiens?.. Ah! sacrebleu! si nous n'étions pas dans une aussi triste situation, je vous ferais fourrer en prison tous les deux, pour vous apprendre à parler. Vous me connaissez depuis longtemps, je ne suis pas plus dévot qu'un autre, depuis que cet homme est attaché au bataillon, je ne lui ai pas adressé deux fois la parole; mais j'ai suivi tous ses mouvements, j'ai surveillé tous ses actes, et je dois déclarer qu'il n'a fait autre chose que se dévouer pour nous, tous les jours, du matin au soir et du soir au matin.

— Possible, mon commandant; mais n'empêche qu'il a filé sans permission.

— Qu'en savez-vous? misérables... Ai-je des comptes à vous rendre? Retenez bien ceci : l'aumônier a rang d'officier, et, dans quelque triste situation que nous soyons, je ne permettrai jamais qu'on insulte un officier sous mes ordres.

L'un des soldats se penchant dit à l'oreille de son camarade :

— Heureusement qu'il n'y a ici ni prison ni salle de police.

Si bas qu'il eut parlé, le commandant avait entendu et compris, il tira un revolver de sa poche et le montrant au soldat.

— S'il n'y a plus de prison, il y a encore ça, et tais-toi, malheureux, ou je te brûle.

Le soldat courba la tête. Le capitaine de Tralin, jugeant le moment venu d'intervenir, toucha le commandant au bras et ils s'éloignèrent ensemble. Quand ils furent à trente pas des hommes :

— Voulez-vous me dire que j'ai eu tort, Tralin? interrogea Meynandier.

— Au contraire, mon commandant, c'est dans des moments comme celui-ci qu'il faut à tout prix faire respecter la discipline. Je voulais vous parler d'autre chose : notre position ici est horrible, si nous y restons longtemps, la moitié de nos hommes seront atteints de congélation, et il est absolument nécessaire de leur trouver des vivres. Voulez-vous me permettre d'aller à la découverte? Je vous promets de ne pas être plus de deux heures absent, Je voudrais savoir si la route qui se dresse devant nous est libre et si nous ne sommes pas trop éloignés d'un village.

— Allez, mon ami; moi, je veillerai ici. Prenez deux hommes avec vous.

— Les malheureux sont épuisés de lassitude.

— Et vous donc, mon cher ami?

— Moi, commandant, vous savez que je ne suis jamais fatigué. Dieu merci, j'ai une santé qui défie tout.

— Et une énergie plus grande encore. Mais ne partez pas seul, je serais trop inquiet à votre égard.

— Si vous l'exigez, commandant, j'obéirai; mais j'aime beaucoup mieux n'être pas accompagné. Des soldats épuisés et découragés comme les nôtres ne pourraient que me retarder, et un homme seul passe inaperçu, où plusieurs seraient nécessairement remarqués.

— Faites comme vous voudrez, mon cher.

— Merci, commandant. Pendant que j'irai à la découverte, prenez quelques instants de repos; vous aussi en avez bien besoin.

— Capitaine de Tralin, je me reposerai quand mes hommes seront sauvés, pas avant. Allez.

Ils se serrèrent la main et l'adjudant-major, enfonçant dans la neige jusqu'au-dessous des genoux, disparut bientôt dans la nuit sombre.

Le commandant veilla comme il l'avait dit. On n'avait point placé de sentinelles... A quoi bon?... mais lui se promenait de long en large, l'œil au guet, l'oreille aux écoutes. Les hommes étaient couchés le long des berges; à chaque instant on en voyait quelques-uns se lever, secouer leurs membres engourdis par le froid, et, vaincus par l'horrible lassitude, retomber endormis.

Deux heures se passèrent ainsi, le capitaine de Tralin ne revenait pas, on n'avait pas revu le Jésuite, qui, comme l'avaient dit les soldats, n'avait pas demandé de permission. Meynandier ne doutait pas plus de l'un que de l'autre, mais, pour l'un comme pour l'autre, il craignait un malheur.

Ces deux heures furent pour le commandant deux heures de cruelles angoisses; il avait d'abord arpenté d'un pas fiévreux la portion de terrain occupée par ses hommes; puis bientôt sa blessure, si légère qu'elle ait été, commençait à se tuméfier et, le froid aidant, le faisait tellement souffrir qu'il se vit forcé de s'arrêter. Il gagna en boitant une petite élévation, d'où il pouvait voir, d'un côté, tous ses hommes, et de l'autre, le sentier par lequel il attendait le capitaine adjudant-major. Bien des fois il avait consulté sa montre, et les deux heures étaient écoulées depuis quelques minutes, quand une forme noire se dessina sur la neige.

— Est-ce vous, Tralin?

— Oui, commandant.

Les deux hommes se rapprochèrent.

— Avez-vous découvert quelque chose?

— Hélas! non. Le chemin que nous suivons n'est qu'un sentier se perdant dans les bois. J'ai exploré les environs pour trouver une autre route, et j'ai acquis la certitude que, égarés dans la montagne, nous n'avons d'autres ressources que de retourner en arrière.

— Qu'allons-nous devenir?... Nos hommes sont épuisés, le malheur et la souffrance commencent à réagir sur leurs esprits, vingt fois depuis votre départ j'ai surpris des mots et des gestes qui présagent des actes d'indiscipline. Les malheureux se croient trahis, et vous savez qu'avec cette idée on peut s'attendre à tous les excès.

— Vos craintes ne sont que trop justes, mon commandant; mais la marche en avant est impossible. A peu de distance de nous se trouvent des précipices, la neige en recouvre les abords, et vouloir les faire longer par une troupe, ce serait la conduire à une mort certaine.

Le commandant, se rapprochant du capitaine, lui dit à l'oreille :

— Vous n'avez pas de nouvelles du P. Durand?

— Aucune.

— Vous qui êtes de ses amis, vous devriez savoir au moins quelque chose de ses projets.

— Il ne m'a absolument rien dit, ce dont je suis cependant certain c'est que le P. Durand fait, de son côté, ce que j'ai fait moi-même; il cherche, au péril de sa vie, le moyen de sauver ce qui reste de notre malheureux bataillon.

— Je le crois comme vous, mon ami; mais il est bien longtemps à revenir. Quoi qu'il en soit, mon cher capitaine, je n'oublierai pas le courage et le dévouement dont vous avez fait preuve, pendant toute la campagne, et particulièrement pendant ces derniers jours; si je sors d'ici vivant, je vous jure de faire tout ce qui sera possible pour vous obtenir la seule récompense digne de vous, la croix de la Légion d'honneur.

— Vous l'avez méritée plus que moi, commandant.

— Plus que vous, je n'en crois rien. J'avoue que c'eût été pour moi une bien douce récompense, et que la seule pensée en a bien souvent faire battre mon cœur; mais comment voulez-vous qu'on décore un commandant qui a perdu son bataillon?... N'y pensons donc plus. Et tenez, mon cher, mes idées se sont bien modifiées depuis quelques jours; ce qui m'eût comblé de joie me laisserait maintenant assez indifférent. Je suis bien fatigué et bien découragé, je suis obligé de faire appel à toute mon énergie pour remplir mes devoirs. J'espère pouvoir aller jusqu'au bout, et, si nous échappons aux Prussiens, conduire jusqu'en Suisse les débris du bataillon; mais là tout sera fini pour moi. Je dépense mes dernières forces et quand je m'arrêterai, ce sera pour mourir.

— Vous avez des idées noires, commandant; vous souffrez, je le sais, je m'en étais aperçu depuis quelque temps; mais quand vous aurez pu prendre un peu de repos, vous oublierez bien vite les souffrances et les privations de cette rude campagne.

G. DE BEUGNY D'HAGERUE.

(*A suivre.*)

LES DERNIERS LIVRES DE PHILOSOPHIE

DOGMATIQUE, MORALE, SOCIALE, ÉCONOMIQUE

Les Familles bibliques, conférences prêchées à la réunion des pères de famille, par le R. P. A. Matignon, de la Compagnie de Jésus. Série 1re : *Les Familles patriarcales*. Série 2e : *La Famille en Israël*. Série 3e. *La Maison de David*. Série 4e. *Les Familles de Tobie et de Job*. Paris, 4 vol. in-12. (Victor Palmé.) — *La Cité antichrétienne au dix-neuvième siècle. La Franc-Maconnerie*, par dom P. Benoît, docteur en philosophie et en théologie, ancien directeur de séminaire. 2 vol. in-12. (Victor Palmé.) — *La Franc-Maçonnerie sous la troisième république*, d'après les discours maçonniques prononcés dans les Loges, par Adrien Leroux. 2 vol. in-12. (Letouzey et Ané.) — *L'Evolution et la Vie*, par Denys Cochin. 1 vol. in-12. (G. Masson.) — *La Vie de Mgr Dauphin*, par Eugène Beluze, avec une lettre de Son Em. le Cardinal Lavigerie. 1 vol. in-12. (Aux bureaux de l'Œuvre des Ecoles d'Orient.) — *Misère et Remèdes*, par le comte d'Haussonville. 1 vol. in-8°. (Calmann-Lévy.) — *Le Patron, sa fonction, ses devoirs, ses responsabilités*, par Charles Périn, correspondant de l'Institut. (Victor Lecoffre.) — *La Mère de famille et la maîtresse de maison*. (Lyon, Vitte et Perrussel). — *Malebranche : De la recherche de la vérité*, livre second, précédé d'une étude par le R. P. Largent, prêtre de l'Oratoire. 1 vol. in-12. (Poussielgue.) — *Du sentiment moral et religieux*, par M. l'abbé Avoine. (Didier, Perrin.) — *Confidences de Lamennais : lettres inédites de* 1821 à 1848, publiées par Arthur du Bois de la Villerabel. (Perrin.) — *Marc le Nihiliste*, par Gontcharof : traduit du russe. (Plon.) — *Homère*, par A. Couat, doyen de la Faculté des Lettres de Bordeaux. (Lecène et Oudin.) — *Fenelon*, par G. Bizos, de la Faculté d'Aix. (Lecene et Oudin.)

I

Le R. P. Matignon, de la Compagnie de Jésus, poursuit, dans son infatigable charité pour les âmes, la publication d'une œuvre vraiment considérable.

Au temps où la chapelle de la rue de Sèvres n'avait point encore été fermée par des mains sacrilèges et où n'avait point encore été

accompli sur la personne des religieux l'odieux attentat de l'expulsion, le R. P. Matignon prêchait à la réunion des *Pères de famille*, du Jésus de Paris, une série de conférences qui ont paru en quatre volumes sous les titres suivants : « *Les Droits de Dieu sur la Famille. — La Famille et l'État. — Les Epreuves et les Joies de la Famille. — Les Devoirs de l'époux.*

Cette belle œuvre se continue aujourd'hui par une nouvelle série de quatre volumes. Cette série a pour titre général : *Les Familles bibliques*, et pour titres particuliers de chacun des quatre volumes : *Les Familles patriarcales. — La Famille en Israël. — La maison de David. — Familles de Tobie et de Job.*

Le grand économiste Le Play a écrit, dans son livre de l'*Organisation de la Famille*, ces paroles remarquables : « Les sociétés patriarcales de l'Asie ont pour aptitude spéciale l'observation et la méditation; pour tendance générale, la conservation des sentiments et des idées; pour règle de gouvernement, le respect du père et la soumission à la coutume. Au milieu de la corruption et de l'impuissance des anciens âges, ces sociétés ont réussi les premières à conserver les souvenirs des aïeux et à réunir les éléments de leurs propres annales. Elles nous apparaissent dans l'histoire, élevées avant les autres à la connaissance de Dieu, et gardiennes de la tradition religieuse révélée aux premiers hommes. Le résumé de leurs traditions et la généalogie de leurs familles ont été la matière principale des premiers Livres saints. »

Ce n'est pas aller trop loin que de trouver dans ces paroles la pensée première et le point de départ de ces enseignements du P. Matignon; il prend soin de nous en avertir lui-même dans la première de ses quarante-sept conférences. Elle est intitulée : *Le premier père de la race humaine* : « Messieurs, dit-il, je vous ai parlé précédemment de ces livres de famille, où l'on consignait avec le plus grand soin les faits principaux de l'histoire domestique. L'humanité, considérée dans son ensemble, a aussi son livre de famille, et c'est le Père commun, c'est-à-dire Dieu lui-même qui l'a fait écrire. La Bible, dans sa partie historique, raconte nos origines et consacre le souvenir des antiques événements qui intéressent notre race. De ces époques reculées, elle a conservé une série de monographies qui sont du plus haut prix, non seulement parce qu'elles font revivre pour nous des temps qui ne sont plus, mais aussi parce qu'elles éclairent notre situation, même pour l'heure

actuelle. Ignorer ces faits ne serait permis à aucun chrétien ; quant aux pères de famille, ils doivent en faire l'objet de leurs plus sérieuses méditations, car on dirait que c'est pour eux principalement que ces annales ont été rédigées. »

On peut juger par cette citation de l'intérêt que présentent ces études et de l'utilité que les pères de famille doivent en retirer pour l'intelligence de leurs devoirs et la conduite de leur maison. Il ne manque pas de chrétiens de bonne volonté qui regrettaient de n'avoir pu, en raison de leurs occupations, assister aux Conférences prêchées à ce cercle intime ; et même parmi ceux qui ont entendu le Révérend Père, combien se demandent s'ils ont assez retenu et assez médité ce qui leur a été dit. Les discours du Révérend Père sont, en effet, de ceux dont il ne suffit pas de prendre connaissance, mais dont il faut se nourrir. La plupart de ceux qui lisent encore à l'heure présente sont peut-être plus disposés à s'instruire qu'à se réformer, et ils cherchent plus à étendre leur connaissance qu'à redresser leurs intentions. La lecture de ces belles et graves pages est faite pour nous mûrir et nous ramener à la réflexion. C'est là un besoin commun à tous les hommes et plus particulièrement au caractère français.

Ajoutons cette circonstance bien essentielle pour des personnes occupées, et par conséquent peu en mesure de prendre un temps de lecture trop long et trop suivi. Chaque Conférence forme un tout, compris ordinairement en vingt-cinq ou trente pages. L'auteur, pour en rendre la lecture plus aisée et l'intelligence plus sûre, fait lui-même à la table l'analyse et le résumé de chaque discours, en indiquant le numéro des pages auxquelles correspond chacun de ces petits arguments. Le R. P. Matignon n'a donc rien omis de ce qui pouvait être utile aux âmes. C'est par le bien recueilli de ce livre que chacun sera en mesure de juger du mérite de l'auteur.

II

Les lecteurs qui veulent bien nous suivre dans ces analyses n'ont sans doute pas oublié l'étude que nous avons faite précédemment des deux premiers volumes publiés par le R. P. dom Benoît sur la *Cité antichrétienne du dix-neuvième siècle*. La série se complète et ce magnifique travail se poursuit avec la puissance et la grandeur d'un fleuve majestueux qui continuerait sa course.

Les deux volumes nouveaux intitulés : *la Franc-Maçonnerie*, peuvent être considérés comme la plus vaste et la plus ferme synthèse de tant de travaux qui ont paru dans ces derniers temps sur la Franc-Maçonnerie.

Ces volumes, si nécessaires pour réveiller l'attention imprudemment endormie ou maladroitement ignorante, sont loin d'avoir tous la même valeur. On sait avec quelle vigueur et quelle autorité Mgr Fava, évêque de Grenoble, et Mgr Besson, évêque de Nîmes, ont poussé le cri d'alarme, avec quelle science M. Claudio Jannet, professeur à l'Institut catholique de Paris, a dévoilé, en même temps que le P. Deschamps, le mystère aujourd'hui percé à jour des sociétés secrètes. Il faut compter encore, comme un précieux recueil de documents, bien qu'il ait été fait peut-être d'une façon trop rapide, les deux volumes intitulés : *la Franc-Maçonnerie sous la troisième république d'après les discours maçonniques prononcés dans les Loges.*

A côté de cette publication et d'autres également sérieuses qui répondent au même ordre d'idées, il en est plusieurs dont l'éloge devrait être mêlé de réserves et dont il est plus facile de louer l'intention que de recommander l'étude. Je veux parler de ces volumes trop peu sérieux à mon gré, où l'on cherche à exploiter avec plus ou moins de bonheur le côté pittoresque et curieux, pour ne pas dire ridicule et grotesque, de la Franc-Maçonnerie. Je dirai plus : ces publications amusantes sont loin d'être sans inconvénients. Tous ces détails de cérémonies, de costumes, de mise en scène, présentés ainsi sans le secours d'aucune illusion et d'aucun prestige, sont faits pour nous empêcher de prendre la Franc-Maçonnerie au sérieux : pendant qu'on sourit de ces manœuvres de fantoches et de ces dialogues de marionnettes, on est trop porté à oublier ce qui se dissimule derrière ces apparences risibles. Il n'est plus question d'un péril qui nous menacerait dans un temps plus ou moins éloigné; nous sommes en proie à un mal qui nous dévore, et il s'agit aujourd'hui, non plus de nous en préserver mais de nous en guérir, non plus de le craindre mais de nous en délivrer.

La Franc-Maçonnerie, il faut le reconnaître, a manœuvré avec beaucoup d'art et sans se laisser arrêter par aucun scrupule. Elle a pris tour à tour les attitudes les plus opposées et parlé les langages les plus différents. A une époque où elle savait bien qu'elle ne serait point accueillie ni même supportée, elle usait de dissimulation;

elle laissait parfois entrevoir ses desseins secrets, le mot d'ordre était partout donné et la consigne exactement suivie. Il était entendu, pour le gros public, que la Franc-Maçonnerie était une pure institution de bienfaisance : non pas même une société d'admiration mutuelle ou d'encouragement réciproque, mais un moyen modeste et efficace de venir en aide aux malheureux. Telle était, sous la Restauration, la couleur et la nuance du langage tenu alors aux néophytes : vous auriez pu croire à quelque société de Saint-Vincent de Paul anticipée.

Pendant que les dupes prenaient la file, les chefs qui se souvenaient du rôle joué au dix-huitième siècle par la Franc-Maçonnerie, ne laissaient perdre aucune occasion d'agrandir son rôle et de lui donner un caractère militant. C'était un moyen d'attraction puissant que de lui prêter, vers la fin de cette même Restauration et aux approches de la monarchie de Juillet, une attitude de libéralisme. Comme il y avait eu de bonnes âmes pour voir en elle une association de bienfaisance, il ne manquait pas non plus de naïfs pour attendre d'elle une neutralité honnête en matière religieuse, une tolérance scrupuleuse de la liberté de conscience, le respect des autorités et des principes sociaux; en un mot, tout ce qu'il est utile, sinon honnête, d'affirmer avec d'autant plus de force qu'on a moins l'intention de s'y tenir.

Nous sommes entrés aujourd'hui dans une période nouvelle. A l'heure présente, la Franc-Maçonnerie se sent plus forte : elle a jugé, non sans quelque imprudence peut-être, qu'elle n'avait plus besoin de mentir. Elle a levé le masque, estimant que, pour faire des prosélytes, elle n'avait plus besoin de détours. Elle ne s'inquiète plus de rassurer les consciences; elle procède par la vengeance, la terreur, l'intimidation : elle se sait assez puissante pour récompenser et pour punir; elle n'a plus besoin de gagner les convictions, il lui suffit de solliciter les convoitises. Comme cette dernière révolution s'est accomplie dans un temps très court, ce n'est pas un des spectacles les moins étonnants et les moins tristes du temps où nous vivons, que de voir tant de personnages tenir des langages si différents et se convaincre eux-mêmes de mensonge : hier modérés et prudents, tirant d'un air contrit leur chapeau au christianisme, aujourd'hui insolents comme des parvenus, audacieux sans péril et oppresseurs sans miséricorde et sans justice.

Telle est la navrante histoire que le révérend dom Benoît nous

raconte, en insistant moins sur la série des faits que sur la génération des idées. Il ne cherche en aucune façon à exciter ni à satisfaire notre curiosité par des révélations piquantes, mais à instruire notre raison et à la pourvoir d'un enseignement solide et définitif.

« La Franc-Maçonnerie, dit-il, est une corporation d'*ouvriers* qui travaille *à renverser l'ancien temple*, c'est-à-dire à détruire l'ancien ordre religieux et social, dans lequel les générations humaines servaient Dieu par l'adoration de son essence infinie et par la soumission rendue à ses représentants; et *à élever un temple nouveau*, c'est-à-dire à établir un nouvel ordre public dans lequel la raison et la volonté individuelles soient *libres* de l'autorité de Dieu et de celle de ses mandataires, et la chair *franche* du joug de l'esprit.

« C'est une armée qui poursuit une vaste et implacable guerre contre ce qu'elle appelle *les préjugés*, *le fanatisme*, *le despotisme;* contre ce que nous appelons Dieu et ses prêtres, les rois de la terre et tous les dépositaires de la puissance publique, les peuples et leur religion, leurs traditions, leurs mœurs; en un mot, contre l'ordre naturel et surnaturel émané de Dieu : l'Église, la société civile, la société domestique et leurs soutiens : la magistrature, l'aristocratie, l'armée, etc.

« C'est une hiérarchie de *prêtres* organisée contre la hiérarchie catholique, pour remplacer le service et le culte de *Dieu* et de son *Christ* par le service et le culte de la nature. »

Ces quelques lignes suffisent pour donner une idée de l'intérêt et de la portée de l'ouvrage. Le premier volume contient particulièrement les détails relatifs à la constitution de la secte, à son mode de fonctionnement, à ses grades, à ses séances, à ses pratiques. Le second volume, après un court et substantiel aperçu sur les origines historiques, entre résolument dans l'exposé du *travail externe des sociétés secrètes*. Il nous expose dans la deuxième division *les attaques que la Franc-Maçonnerie dirige : contre la propriété individuelle* (ch. I), — *contre la famille* (ch. II), — *contre la nationalité* (ch. III), — *contre la puissance civile* (ch. IV), — enfin, *contre l'Église* (ch. V). Les moyens employés pour faire réussir ces attaques sont étudiés par dom Benoît avec une rare puissance d'analyse, et surtout avec une sûreté d'argumentation et un luxe de preuves qui ne laissent pas place à l'ombre d'un doute. Ces moyens sont le mensonge sous toutes ses formes et avec toutes ses ressources de propagation, les passions dont la Franc-Maçonnerie

sait faire une exploitation savante, la violence devant les plus odieuses pratiques de laquelle elle ne recule pas. Le titre III de la seconde division, de la page 374 à la page 433 du second volume, est particulièrement à lire, alors même qu'on ne devrait pas jeter les yeux sur le reste de l'ouvrage.

Ce titre se divise en deux chapitres qui répondent d'une façon topique à ce qui se passe aujourd'hui en France : 1° *Moyens employés par la Franc-Maçonnerie pour dominer sur les États ;* 2° *Usage que la Franc-Maçonnerie fait de la puissance publique.*

Les moyens que la Franc-Maçonnerie emploie pour dominer sur les États sont de diverses espèces : 1° La création d'une opinion publique qui s'impose au gouvernement; 2° L'introduction des adeptes dans les places et les emplois publics; 3° La création d'un lien de dépendances qui soumet la Société civile, dénaturée et transformée. à la tyrannie franc-maçonnique.

Une fois établi le règne de la démagogie et la souveraineté absorbante des masses populaires, la Franc-Maçonnerie ne laisse pas oisive entre ses mains la puissance publique qu'elle a confisquée aussi bien dans l'ordre législatif que dans l'ordre administratif. Il y a, dans le volume, sur l'emploi de la force publique, sur la pression administrative, sur les manœuvres indignes à l'aide desquelles la Franc-Maçonnerie vient à bout de paralyser, de transformer, de détruire même les corps les plus fortement constitués, des pages décisives dont tout catholique devrait faire sa méditation, son étude, son inspiration.

Le révérend dom Benoît a ajouté un nouveau service à tous ceux qu'il a déjà rendus. Il a mis sa vaste science et sa forte théologie au service, non pas seulement de ceux qui s'occupent d'études philosophiques et religieuses, mais des gens du monde eux-mêmes. Ils trouveront dans ces deux volumes tout ce qui peut satisfaire une curiosité raisonnable et aussi tout ce qui peut fortifier le bon sens et armer la raison, aussi bien contre les dissimulations de l'hypocrisie que contre les audaces du mensonge et les attentats de la violence.

III

La doctrine de l'*Évolution* est au nombre de ces systèmes dont on ne cesse pas d'entendre parler, sans qu'il devienne pour cela plus facile de s'en faire une idée exacte. C'est peut-être là un des

phénomènes les plus curieux de notre époque tout à la fois indifférente et passionnée, que cette présomption avec laquelle on ose s'entretenir d'un système dont la plupart du temps on ne connaît pas le premier mot.

M. Denys Cochin a donc fait une œuvre bien utile en publiant son volume intitulé : *l'Évolution et la vie.* C'est assurément un ouvrage digne d'être apprécié et goûté par les savants, mais qui n'a point été écrit pour eux. M. Cochin a eu bien certainement en vue ces esprits élevés et impartiaux qui forment la majorité du monde pensant et qui, sans avoir fait d'études spéciales, ont l'esprit ouvert aux enseignements les plus difficiles et savent entendre tout ce qui leur est expliqué.

On pourrait dire que l'ouvrage de M. Cochin se divise en deux parties bien distinctes; la théorie même de l'évolution, et à propos de cette théorie une exposition détaillée de travaux de M. Pasteur. M. Cochin a eu, en effet, cette insigne fortune de travailler dans le laboratoire même de l'illustre savant, d'assister, pour ainsi dire à ses découvertes, et de pouvoir nous en parler avec plus d'autorité que personne. Toute cette partie qui occupe bien près de la moitié du volume présente un intérêt sans égal. Il ne suffit pas, en effet, de savoir que M. Pasteur a trouvé le remède de maladies réputées jusqu'ici incurables, on aime à se rendre compte de ces guérisons prodigieuses. Si la théorie n'est pas encore arrivée à expliquer tout, elle apporte du moins des hypothèses vraisemblables : elle permet de suivre dans les tentatives de ses expériences, dans la série de ses raisonnements, dans le progrès de ses découvertes, cette pensée si prudente et si ferme, qui ne donne rien au hasard et semble avoir prévu d'avance chacun de ses succès.

La théorie des germes, des microbes, des ferments et des virus, telle qu'elle est exposée par M. Pasteur et confirmée par toutes ses observations, va à l'encontre de tous les systèmes à l'aide desquels on a essayé récemment de formuler la science du matérialisme. Si les chapitres qui parlent de M. Pasteur et de ses travaux ont un intérêt plus immédiat de curiosité, ceux qui traitent de l'évolution en elle-même, de la nouvelle métaphysique et des contradictions qu'elle présente, de la matière organique, de la vie et de ses auxiliaires, et enfin de la mort elle-même, sont d'une portée supérieure encore, puisqu'ici il s'agit des conditions mêmes

de notre destinée, de notre origine accomplie par l'acte de la création de notre fin réalisée par la sanction de l'immortalité.

M. Denys Cochin n'est pas seulement un savant de profession préparé par ses études et autorisé par sa compétence à traiter les questions spéciales qui relèvent des sciences proprement dites; il n'est pas seulement en mesure de tenir tête aux hommes du métier sur le terrain des expérimentations et des analyses; mais ce qui fait sa force et sa supériorité, c'est qu'il est en même temps un philosophe familier avec les plus hautes spéculations.

C'est précisément cette alliance de la métaphysique avec la science, cette subordination de toute méthode aux conditions sévères d'une logique impitoyable qui gêne et qui offusque nos savants de la nouvelle école. La première de leurs prétentions est d'écarter les vérités fondamentales et les axiomes devant lesquels s'est toujours incliné le genre humain. Ils ne prennent pas garde que sous prétexte de s'affranchir des règles, ils finissent par s'égarer et par tomber dans des contradictions auxquelles nulle intelligence n'est capable de consentir de sang-froid. Les évolutionnistes n'arrivent à porter dans les esprits une conviction illusoire qu'à la condition de ne point fournir la preuve de ce qu'ils affirment. Eux qui reprochent à l'ancienne science de dogmatiser et de trop compter sur la crédulité humaine, ils ne s'aperçoivent pas qu'ils procèdent par des affirmations tranchantes impossibles à établir et renfermant en elles-mêmes des contradictions logiques.

M. Cochin est d'autant moins suspect lorsqu'il combat ces théories inadmissibles, que la doctrine de l'évolution, prise dans un sens et dans une mesure raisonnable, ne lui paraît point inconciliable avec ce qu'un philosophe peut admettre et ce qu'un chrétien doit croire. Rien ne s'oppose à ce que nous admettions un développement continu dans chaque ordre de la création, pourvu que nous n'allions pas jusqu'à imaginer une véritable transmutation de la nature des êtres et leur ascension spontanée de la sphère inférieure à la sphère supérieure, dont elle est séparée par un abîme. Il y a trois mondes bien distincts qu'il ne faut pas confondre, et dont chacun a ses lois et ses limites : le monde de la matière inorganique, le monde de la vie psychologique, et enfin le monde moral. Suivant ce que les évolutionnistes nous racontent, cette pérégrination merveilleuse d'une simple molécule deviendrait tour à tour un composé chimique, un animal inférieur, supérieur, perfectionné jusqu'au

singe, achevé jusqu'à l'homme et jusqu'au génie. La véritable philosophie détruit ce roman qu'on veut substituer à la Providence; elle rappelle que tous les êtres ont une raison suffisante; non seulement il n'y a pas d'effet sans cause, mais le supérieur ne saurait sortir de l'inférieur, comme il faudrait l'admettre ici. Le dernier mot de la science raisonnable est qu'il y a progrès, mais non pas transformation.

Ce que nous venons de dire suffira pour recommander le livre de M. Cochin aux esprits sérieux et méditatifs, qui ne craindront pas de consacrer quelques heures à la satisfaction de leur esprit, et peut-être au raffermissement de leur raison.

IV

Il ne serait pas séant, pour faire un éloge plus complet de la *Vie de Mgr Dauphin*, mort directeur de l'œuvre des Écoles d'Orient, par M. Eugène Beluze, de commencer par dire du mal de tant d'autres biographies qu'on imprime chaque jour. Telle n'est pas notre intention. Il faut bien reconnaître cependant, quelque charitable qu'on veuille rester, que la plupart de ces histoires particulières ne sont guère capables d'intéresser le public, en dehors d'un certain cercle de connaissances et d'amis. Il faut généralement avoir eu quelques relations avec le personnage dont on nous présente ainsi l'histoire, pour y trouver un suffisant intérêt.

Tel n'est pas assurément le volume de M. Beluze. Alors même qu'on n'aurait, par impossible, jamais entendu prononcer le nom de Mgr Dauphin, on ne laisserait pas de trouver extrêmement curieux et extrêmement attachant ce coin de tableau de notre société française au dix-neuvième siècle.

Il y a là, en effet, une étude admirablement perspicace et bien informée du côté profond de l'ordre social. Les choses humaines peuvent en effet être considérées par le dedans ou par le dehors. Les apparences tiennent une grande place dans l'imagination des hommes; mais, au fond, le monde ne repose, l'ordre ne se perpétue, le progrès ne s'accomplit, que dans la mesure et dans la proportion de nos vertus. Ceux que l'admiration humaine appelle les grands hommes, tiennent plus de place et se développent sur une surface plus ample; mais il y a, au second rang, des natures plus modestes, plus recueillies, moins éclatantes, dont les bienfaits ne sont pas

moins sûrs pour être moins apparents. Souvent même, avec le temps, il ne reste des entreprises des premiers que la gloire attachée à leurs personnes, tandis que les œuvres solides des hommes utiles ne cessent pas de grandir et de se continuer par elles-mêmes, à la façon du chêne abandonné à sa seule force.

Il me semble que ces réflexions donnent bien une idée de Mgr Dauphin, tel que M. Eugène Beluze nous le représente, à la fois modeste et résolu, silencieux et dévoué, fuyant devant les grandes destinées, et acceptant avec une résolution calme les plus lourdes tâches, assez magnanime pour se passer de la gloire, et craignant toujours de n'avoir pas même mérité l'approbation. Mgr Dauphin est un spécimen bien curieux des natures lyonnaises, amoureuses du second rang, même lorsqu'elles pourraient occuper le premier, peu disposées à se livrer, se résignant à peine à se laisser entrevoir, et portant cependant sans cesse sur elles-mêmes le regard éclairé d'une réflexion impitoyable.

« Je voudrais tant, dit-il dans une lettre intime, contempler la belle nature, écouter les oiseaux, gravir les sentiers, m'asseoir au bord de l'eau... Mettez qu'au bout de tout cela il y ait un peu de cet amour du *far niente* des pauvres vieux qui ont beaucoup travaillé et qui aspirent au repos,

« Avant-hier donc, je rencontrais un vieillard plus qu'octogénaire qui, l'échine courbée, sa main gauche derrière le dos, regagnait sa soupe et son lit, après avoir travaillé tout le jour à son champ. — Comment, lui dis-je, mon pauvre vieux, vous travaillez encore à votre âge? Il me regarda avec des yeux humides de larmes et me dit : — Ne faut-il pas vivre? puisque le bon Dieu le veut. — Pourquoi la mort ne me prend-elle pas?

« Jugez si j'eus honte de ma velléité de ne rien faire. »

Cette petite citation est faite pour donner une idée des documents précieux que M. Beluze a eus à sa disposition : rien ne lui a manqué, ni une connaissance intime et approfondie de la personne avec laquelle il était uni par les liens de la plus longue et de la plus solide amitié, ni les lettres confidentielles, ni même un journal que Mgr Dauphin écrivait pour lui seul, et dans lequel il déposait ses plus secrètes pensées; enfin, comme la plus grande partie de la vie du prélat s'est passée à Lyon, dont M. Beluze était originaire, et à la maison d'Oullins dont il était élève, tout le récit se trouve encadré dans les descriptions les plus vivantes, et parfois même les plus poétiques.

Mgr Dauphin a été mêlé à trois grandes œuvres, et il y a laissé une trace indélébile. Il a été doyen de ce chapitre de Sainte-Geneviève, d'où sont sortis tant d'hommes distingués, des orateurs éminents, de saints évêques. Jamais institution ne fut plus conforme à l'esprit du temps et ne rendit plus complètement les services en vue desquels elle avait été créée. On peut voir aujourd'hui quelque chose d'analogue dans ce jeune clergé qui travaille et se prépare à l'avenir sous la haute direction de l'Institut catholique de Paris.

L'abbé Dauphin fut au nombre de ceux qui comprirent, dès la première heure, la haute importance de l'éducation et qui travaillèrent avec le plus d'efficacité à la liberté de l'enseignement. Il a beaucoup fait pour en préparer le triomphe : il a parlé, mais surtout il a agi. Il a créé, au milieu de toutes les difficultés que suscitaient alors l'état de l'opinion publique et les dispositions mêmes de la loi, une maison d'éducation de premier ordre aux portes de Lyon. Cette maison a passé depuis entre les mains du Tiers-Ordre enseignant de Saint-Dominique. Pendant qu'il était directeur du collège d'Oullins, M. l'abbé Dauphin n'a pas prononcé moins de dix-huit discours. Chacun de ces discours avait l'importance d'un manifeste, et il suffit d'en parcourir les titres pour se faire une idée de leur portée. Il traitait tour à tour : *De l'éducation. — De l'esprit de sacrifice dans l'éducation. — Du rôle de la religion dans l'éducation. — Des principes d'éducation et des méthodes d'enseignement. — Des dernieres années de l'éducation. — L'éducation dans la famille. — L'éducation dans le collège. — Le choix d'un état. — Inventaire moral. — De la lecture comme élément d'éducation. — Le vrai but des études. — Monopole et communisme. — De l'éducation comme moyen de régénération sociale. — Des internats et des externats. — De l'exemple comme élément d'éducation. — Mission apostolique de la jeunesse.* Ces discours sont analysés et reproduits par extraits dans l'ouvrage de M. Beluze.

Enfin, Mgr Dauphin fut nommé directeur de l'œuvre des Écoles d'Orient en remplacement de Mgr de Soubiranne. Il s'en occupa jusqu'à sa mort avec le zèle qu'il mettait à toute chose. On trouvera, au commencement du livre de M. Beluze, une longue lettre adressée à l'auteur par S. Em. le cardinal Lavigerie, archevêque de Carthage et d'Alger, sur les commencements de l'œuvre des Écoles d'Orient. Cette lettre est un véritable petit traité, et ne comporte pas moins

de quarante et une pages. C'est un chef-d'œuvre d'abandon paternel et de familiarité majestueuse ; c'est, en outre, une pièce historique d'un incomparable intérêt, et qui conduit l'œuvre depuis son premier commencement jusqu'au moment où l'abbé Lavigerie l'a quittée pour suivre une destinée plus haute : « Tel est, dit le cardinal, l'état où je l'ai laissée, lorsqu'elle a passé entre les mains de M. l'abbé Soubiranne, aujourd'hui évêque de Belley, et de ses mains dans celles de M. l'abbé Dauphin, dont vous avez voulu raconter la vie, dans un sentiment de piété filiale qui vous honore si grandement et avec un talent et un intérêt qui charmeront vos anciens camarades, les élèves du collège d'Oullins, auxquels vous l'avez destiné. »

Son Eminence nous permettra-t-elle d'ajouter que le livre de M. Beluze est fait pour charmer aussi ceux qui n'ont pas été élèves d'Oullins ?

V

Le livre de M. le comte d'Haussonville porte un titre qui fait rêver : *Misère et remèdes*.

N'est-ce pas là, en effet, en trois mots, tout le programme de la vie humaine?

La misère ! N'est-ce pas là la condition vraie de l'humanité? Est-il un homme, quelque heureux et quelque opulent qu'on veuille le supposer, est-il un homme qui échappe aux souffrances et aux angoisses?

Toutefois, le mot *misère*, dans le langage de l'économie politique, paraît avoir été consacré pour désigner plus particulièrement les souffrances qu'engendre la pauvreté.

Pour les remèdes, il y a là aussi, dans le langage de la science sociale, une confusion. On entend trop souvent, par remède, une augmentation de ressources qui paraîtrait devoir mettre fin à l'indigence, tandis que le véritable, le seul remède serait la suppression des causes qui, dans les âmes, engendrent incessamment la pauvreté.

Il y a donc, dans ce problème de la misère, deux faces, deux aspects, deux questions : un côté social et un côté humain ; la misère qui semble, à un regard superficiel, prête à céder devant les efforts combinés du la philanthropie et de la charité, et cette

autre misère plus profonde et plus indestructible qui tient à la défaillance et à la corruption de notre nature. Cette misère-là ne peut pas être guérie : il faudrait pour cela changer le fond de la nature humaine.

Ainsi s'explique la parole tant de fois citée et si souvent dénaturée de Notre-Seigneur Jésus-Christ : *Vous avez toujours des pauvres parmi vous.*

Nul état social en effet ne saurait communiquer aux hommes les vertus qui leur manquent : tout ce qu'on peut faire s'ils s'obstinent à tomber et à dissiper leurs propres facultés, c'est de leur venir en aide, de réparer leurs désordres, et de suppléer à leurs défaillances par les vertus qu'on exerce vis-à-vis d'eux.

M. d'Haussonville n'est point de ces auteurs passionnés qui cherchent l'absolu dans les affaires humaines et qui, au besoin, l'y introduiraient par force. Il n'a pas les vaines confiances d'une science purement humaine : il ne prend pas pour son propre compte, ni les idées qu'il expose avec tant de clarté, ni même les institutions dont il fait le plus vif éloge. On dirait qu'il a un parti-pris de se défendre contre la séduction des théories et la tentation des polémiques : il a peur de dogmatiser. Quoique plus capable que personne de conduire un raisonnement et de soutenir une argumentation, il se montre toujours discret sur ce chapitre et il s'attache avant tout aux faits. On dirait qu'il a voulu assurer à son livre l'autorité de l'expérience elle-même, et il faut reconnaître qu'il y a pleinement réussi. On sent, à travers l'économiste, l'homme sincère et loyal, lequel domine assez ses propres idées pour laisser parler la réalité et se faire partout son interprète fidèle. Cette franchise dans l'observation, ce sang-froid, cette parfaite possession de soi-même, donnent un grand charme à ses descriptions. On éprouve, en lisant *Misère et Remèdes*, ce sentiment de sécurité profonde que nous inspire un galant homme dont nous écoutons le récit. Nous savons que nous pouvons nous fier à lui et attester, pour notre propre compte, ce que nous lui avons entendu rapporter.

L'intérêt du volume est d'autant plus grand que M. d'Haussonville procède à des observations fort inaccessibles à la plupart d'entre nous. Ce monde de la misère, soit à Paris, soit à Londres, n'est pas facilement pénétrable à notre curiosité. Les romanciers qui ont prétendu le décrire, les utopistes qui ont voulu s'en faire un argument en faveur de leurs systèmes, l'ont plutôt travesti que révélé.

C'est donc une insigne bonne fortune que de trouver, pour nous introduire dans cette région barbare si éloignée de nous, un témoin qui ne veuille ni nous tromper ni nous éblouir, et dont la méthode critique est de nous laisser notre liberté d'appréciation au point de pouvoir, sur ses renseignements, substituer notre jugement au sien.

Il faut recommander particulièrement à l'attention du lecteur les quatre chapitres intitulés : « *la Vie et les Salaires à Paris*. Il y a là une condensation particulièrement heureuse des renseignements que la statistique met chaque jour entre nos mains. Il est plus facile de se procurer des chiffres même exacts que d'en tirer les enseignements dont ils sont le point de départ.

M. d'Haussonville a moins observé cette réserve et cette impartialité dans la dernière partie de son volume : *le Combat contre la misère*. Il y a là, dans quelques passages et particulièrement dans le chapitre IV intitulé : *l'Economie chrétienne*, — *les Syndicats mixtes*, des controverses et des polémiques, où l'auteur a employé des termes un peu vifs et, s'il faut tout dire, un peu durs. Je ne sais pourquoi je m'imagine que M. d'Haussonville eût pu ici rendre sa pensée et établir ses jugements sans leur donner cette forme agressive, tranchante et intransigeante. Je ne suis pas le seul à espérer que, sans rien changer au fond, l'auteur apportera quelque adoucissement à cette forme dans les éditions ultérieures.

Nous ne résistons pas au plaisir de citer les nobles paroles par lesquelles se termine le volume. On aura ainsi une idée de la manière de M. d'Haussonville. Ces lignes terminent le beau chapitre de *la Charité*, lequel est placé à la fin de l'ouvrage.

« La charité est une loi éternelle qui paraît destinée, dans le plan divin, à corriger en partie les conséquences les plus rigoureuses de l'inégalité des conditions. Si, à cette loi, tous les hommes prêtaient obéissance, la question sociale serait pour le coup bien près d'être résolue, et, sans que la misère disparût pour cela complètement de la surface du monde, il est certain cependant qu'elle perdrait son caractère le plus aigu. Aussi, — et c'est à cette conclusion dernière que j'en voulais arriver, — de tous les remèdes contre la misère, le plus efficace sera-t-il toujours de donner : donner non pas seulement son argent, ce qui n'est pas possible à tout le monde, et doit, en tout cas, être fait le plus rarement possible sous la forme d'aumône directe, mais donner de son temps, de sa sollicitude, de son cœur, de soi-même enfin ; il faut donner, donner beaucoup.

Oserai-je ajouter que l'accomplissement de ce grand devoir social serait également le meilleur remède à cette rechute de pessimisme dont les générations nouvelles sont, ou se croient si fort atteintes? Il se peut, en effet, qu'ici-bas, tout soit vanité (depuis l'*Ecclésiaste*, cela a été répété quelquefois), sauf l'effort tenté pour soulager la souffrance d'autrui. Sans doute il y aura toujours loin, de la condition humaine, même ainsi améliorée, à cette idéal de justice et de bonheur dont l'esprit a besoin, dont le cœur a soif; mais la distance n'est-elle pas aussi grande entre la cime du monument humain le plus élevé et la plus proche des étoiles qui parsèment la voûte des cieux. »

VI

Le dernier volume que vient de publier M. Charles Périn, de l'Université de Louvain et membre correspondant de l'Académie des sciences morales et politiques, est intitulé : *le Patron, sa fonction, ses devoirs, ses responsabilités*. Ce petit livre est digne de faire suite à ses devanciers.

Le motif qui a engagé l'éminent professeur à publier ce travail est vraiment touchant, et il mérite d'être rappelé.

Lorsqu'une loi dont la République n'a pas pu supporter longtemps la justice, rendit aux catholiques la liberté de créer des universités qui leur appartinssent, Mgr Regnier, alors archevêque de Cambrai, et Mgr Lequette, alors évêque d'Arras, destinèrent à M. Périn la chaire d'économie politique de l'Université catholique de Lille. Une interprétation arbitraire de la loi ne lui permit point de l'occuper; mais M. Périn en a gardé, au fond de son cœur, le souvenir et le regret : il n'a pas cessé de se considérer comme attaché par un lien moral à ce magnifique établissement chrétien de Lille, qui donne encore aujourd'hui à la France un exemple unique.

Suivant des indications et d'après des vœux plusieurs fois renouvelés dans les grandes assemblées des congrès catholiques, une école industrielle vient d'être annexée à l'Institut catholique de Lille. Cette création est appelée à un immense avenir. C'est à cette occasion que M. Charles Périn a pris la plume. Du jour où il s'est vu appelé dans le Conseil de perfectionnement de cette école, il a voulu reconnaître par une collaboration utile et efficace l'honneur qui lui était fait; et comme la nouvelle institution

a particulièrement en vue la formation de patrons chrétiens, il a écrit cet opuscule *du Patron*. Il l'a écrit, non point comme pourrait le faire supposer la date récente de sa publication pendant les grèves sanglantes qui ont marqué pour la Belgique cette présente année 1886, mais l'année d'auparavant, alors qu'on sentait venir la guerre sociale. Le livre de M. Périn n'est pas un retour vers le passé, mais une anticipation sur l'avenir. Il a pour but de remettre devant les yeux des patrons les devoirs que leur imposent leurs richesses et leur situation sociale.

La pensée fondamentale de M. Charles Périn est l'application, dans l'ordre social, des grandes maximes chrétiennes sur lesquelles reposent toute notre moralité et toute notre vertu.

Encore bien que les devoirs des hommes soient solidaires, et que, dans l'accomplissement de l'ordre, ils soient faits pour se correspondre les uns aux autres, il est hors de doute que si l'une des deux parties fait défaut à ses obligations, elle ne dispense point de son devoir l'autre partie, malgré le préjudice qu'elle lui porte. Dans la tragédie de *Polyeucte*, Pauline répond, à propos de son mari, à certaines paroles mal sonnantes de sa suivante Stratonice :

> Et s'il aimait ailleurs, serais-je dispensée
> A suivre à son exemple une ardeur insensée?

De même, M. Charles Périn n'entre point dans l'examen de conscience des ouvriers; il se contente de les montrer en passant, entraînés par cet esprit de vertige et de révolte, qui est le propre de notre temps.

Quelle que puisse être la conduite des ouvriers, à quelques erreurs et à quelques égarements qu'ils se laissent entraîner, le patron dont on méconnaît l'autorité, dont on refuse l'intervention, dont on nie même l'utilité économique, n'en est pas moins tenu, par les obligations étroites de sa fortune et de son intelligence, à des devoirs et à des efforts de tous les jours. Il ne faut pas que, sous l'empire des ressentiments les mieux justifiés, il se laisse aller au découragement, et que, perdant le désir de protéger, il se borne au soin de se défendre; il ne faut pas non plus qu'il s'en tienne à des souhaits stériles, à des désirs impuissants, à une bonne volonté toute théorique.

M. Charles Périn examine avec une rare connaissance du sujet, quels sont les voies et moyens dans l'état présent des choses. Il aborde la fameuse question de la corporation chrétienne, laquelle

n'est au fond qu'une association professionnelle dans des conditions particulières. Il montre, dans un chapitre spécial, que « l'association entre les patrons est nécessaire, pour que le devoir du patron soit rempli dans toute son étendue ». Enfin, l'ouvrage entier se termine par un dernier chapitre intitulé : *Qu'il faut agir*. On sent là le cœur du chrétien dans les paroles de l'économiste : « Que les propriétaires, dit-il, que les patrons de l'industrie, se mêlent par le patronage à leurs ouvriers ; qu'ils restent moins enfermés dans leurs salons, qu'ils visitent davantage les champs et les ateliers ; que, de leurs yeux, ils contemplent, couverts de la sueur du travail, les braves fils du peuple, accomplissant, par la peine de chaque jour, de chaque heure, avec la joie intime du devoir vaillamment accepté, l'expiation dont la justice divine a chargé l'humanité, qu'ils méditent sur la force d'âme, la résignation, la féconde et tranquille patience que nous enseignent, par l'exemple, les hommes de labeur, aux prises, à tout instant, avec les plus rudes épreuves de la vie morale et matérielle. En face d'un tel spectacle, sous l'empire de ces vivifiantes leçons, que les théories des moralistes et les exhortations des prédicateurs n'auraient pu persuader, ils comprendront que la vie légitime et saine ne peut être, ni la poursuite effrénée du gain, ni la savante recherche de plaisirs sans cesse variés ; que, ni la bourse, ni le café, ni le bal, ni le sport, ne suffisent à la remplir honnêtement. »

Nous signalerons, en terminant, les vingt pages de l'*Appendice* qui sont à la fin du volume. L'auteur les a intitulées modestement : *Coup d'œil sur les plus récentes applications du Patronat chrétien*. Ces pages mériteraient d'être tirées à part pour être mises plus commodément sous les yeux des chrétiens. Elles sont, malgré leur brièveté, la plus éloquente réponse que nous puissions faire aux adversaires de mauvaise foi, qui nous reprochent de ne rien faire et de ne rien pouvoir. On l'a dit depuis bien longtemps : le bien ne fait pas de bruit : mais s'il vaut mieux qu'il échappe à la vaine gloire des hommes, il faut au moins qu'il serve d'enseignement à notre esprit et d'encouragement à notre bonne volonté.

Antonin Rondelet.

REVUE LITTÉRAIRE

LES ROMANS NOUVEAUX

I. *Le Naturalisme*, par Mme Emilia Pardo Bazan, traduit par M. Albert Savine. (Giraud.) — II. *Le Gars Perrier*, par Robert de la Villehervé. (Ollendorff.) — III. *Le Valet assassin*, par Albert Sirven et Armand Lafrique. (Giraud.) — IV. *Krotkaia*, par Dostoievski, traduit par E. Halpérine. (Plon.) — V. *Les Faiseurs*, par Alexis Pismesky, traduit par V. Derely. (*Id.*) — VI. *A la Recherche du Bonheur*, par le comte Léon Tolstoï, traduit par E. Halpérine. (Perrin.) — VII. *L'Etoile éteinte*, par Marcel Sémézies. (Ollendorff.) — VIII. *Le Ministère de Martial Ravignac*, par Félix Narjoux. (Plon.) — IX. *La Côte d'Adam*, par Ange Bénigne, préface de M. Barbey d'Aurevilly. (Ollendorff.) — X. *Mademoiselle Pomme*, par Alice Regnault. (*Id.*) — XI. *Le Trésor des Bacquencourt*, par François Oswald. (*Id.*) — XII. *Le Jeu mortel*, par le même. (*Id.*) — XIII. *Une Passion*, par Paria Korrigan. (Mme Emile Lévy.) (*Id.*) — XIV. *Fabien du Rouret* ou *Souvent homme varie*, par Mme Reney Lebas. (Fetscherin et Chuit.) — XIV. *De fil en aiguille*, par F. Fleuriot. (Hachette.) — XVI. *L'Agonie d'une race*, par Charles Simond. (Gautier). — XVII. *Aubanon Cinq-Liards*, par Charles Buet. (*Id.*) — XVIII. *Mariola*, par le vicomte Oscar de Poli. (Id.) — XIX. *Manfred*, *Le Gant de Conradin*, par Emile Moreau. (F. Didot.) — XX. *La Mère de famille anonyme*. (Vitte et Perrussel.) — XXI. *Recettes de famille*, par M. Le Prieur. (Gautier.) — XXII. *Les Sœurs hospitalières*, par le docteur Armand Desprès. (Calmann-Lévy.)

I à VI

Une femme de talent publiait naguère, en espagnol, une remarquable étude qu'elle intitulait : *la Question palpitante* : l'auteur des *Étapes du naturalisme*, le traducteur de Juan de Valera, M. Albert Savine, ne pouvait laisser passer cette œuvre sans la faire connaître au public français. Il l'accommode à notre goût, en retranche

quelques chapitres qui, traitant de la grâce, nous eussent paru un peu trop théologiques, l'accompagne d'une intéressante préface et lui donne un titre plus précis : *le Naturalisme*. Certes, l'ouvrage de Mme Emilia Pardo Bazan mérite tout le soin qu'on a mis à nous le présenter, et il convient de le placer en tête des romans naturalistes, dont nous parlerons aujourd'hui. Son auteur commence par un brillant résumé de l'histoire du roman en général ; les écrivains de notre pays n'ont point à se plaindre de la part qui leur y est faite ; quelques-uns pourraient seulement réclamer contre l'importance trop grande accordée à des talents très secondaires.

Mme Pardo Bazan entreprend ensuite un plaidoyer chaleureux en faveur du « genre nouveau ». Elle voudrait le voir adopter avec moins de méfiance par les auteurs religieux. Un grand nombre de ses appréciations ont été évidemment empruntées à la critique française ; d'autres lui appartiennent et témoignent d'un esprit cultivé, original, parfois un peu chimérique et tranchant. On s'étonne d'entendre une catholique exalter l'auteur de *Nana*, de *la Faute de l'abbé Mouret*, etc., « le grand Zola » ! Les Allemands font saisir *Pot-Bouille* à la frontière, mais n'en aiment pas moins chèrement le chef du naturalisme, parce qu'il flatte leur jalousie en exagérant nos plaies sociales ; Mme Pardo Bazan éprouve, sans doute, le même sentiment, malgré ses sympathies pour la France. Elle se demande si les mœurs françaises sont aussi dépravées que le supposent les romans de Zola ; puis, comparant cette décadence avec celle de son pays, elle se sent patriotiquement consolée. D'ailleurs, elle préfère le réalisme vivant et coloré de l'école française, en dépit de l'immoralité qu'il affiche, au réalisme terne, hypocrite et puritain des miss anglaises, accueilli avec une étonnante faveur chez les catholiques. Cette idée révolte Mme Pardo Bazan et, à ce sujet, les remarques du critique sont aussi justes que piquantes. Attirée par les côtés brillants, les réclames, le succès, la prétendue nouveauté du naturalisme contemporain, l'auteur espagnol voudrait qu'on baptisât cette autre païenne, comme certaines gens rêvent de baptiser le socialisme. Mme Pardo Bazan ne nie point cependant l'origine darwinienne, ni l'athéisme de la nouvelle école, laquelle « vit des légendes du positivisme et n'est autre chose que la revendication du fatalisme païen, sur la doctrine du libre arbitre, mais sauf cette primitive hérésie, continue notre critique, on ne saurait lui attribuer aucun autre genre de délit. Il est vrai que l'erreur est capitale,

puisqu'elle détruit toute responsabilité et, par suite, toute morale... » Seulement, « l'erreur n'étant point inhérente au réalisme », pourquoi ne pas travailler à l'en délivrer? La nouvelle méthode « a le dessus dans le présent; le réalisme prétend régner en maître dans l'avenir, pourquoi ne pas s'efforcer de le rendre sain? » Ses formules ne sont pas sans doute le terme assignée à l'intelligence humaine, mais elles viennent à propos « pour rajeunir la beauté littéraire, éternelle, mais éminemment muable »; que le romancier chrétien s'en serve au lieu de les anathématiser. La thèse peut séduire, il est néanmoins choquant d'entendre une femme, une chrétienne, gardienne, à tant de titres, de la flamme sacrée de l'idéal, se faire le champion des Flaubert, des Zola, etc., trancher avec une pareille désinvolture dans les questions de morale, ne pas toujours reculer devant les conséquences de la fameuse maxime : « l'art pour l'art ». Mme Pardo Bazan reproche aux littérateurs spiritualistes de vouloir se borner à des ouvrages « de jeunes filles ». Elle sait pourtant que l'Église n'a jamais autorisé la pruderie niaise et fade, produit naturel des mœurs de notre siècle. Il s'agit bien plutôt de décider si, sous prétexte de réalisme, il sera permis de lâcher toutes les écluses de l'immoralité, d'ouvrir, aux yeux de la foule, toutes les sentines du vice, d'étaler toutes les horreurs du crime, de violer les mystères dont la nature elle-même s'entoure. « C'est une chose que le génie et le talent, une autre que les licences et les écarts d'une école », dit Mme Pardo Bazan, comme si le chrétien pouvait séparer le beau du bien? Qu'on nous conseille de prendre, à la nouvelle méthode, ses procédés, son savoir-faire, de nous rajeunir avec elle, en la purifiant, à la bonne heure; mais encore ne faudrait-il pas s'engager trop loin dans la voie des concessions, ni prodiguer tant d'encens à de dangereuses idoles. Nous croyons, comme un critique belge, M. F. Loise, que « l'esprit de système est mortel en littérature : ne préconisons donc ni l'idéalisme, ni le réalisme, mais la réalité en elle-même, d'abord jugée par la conscience, puis éclairée des lumières de l'idéale beauté qui rayonne dans l'imagination et dans l'âme du poète; en d'autres termes, la nature physique et morale, en écartant tous les voiles, si l'on veut, excepté ceux qu'il est défendu à tout honnête homme de soulever. »

Mme Emilia Pardo Bazan aurait fort à faire pour catéchiser l'auteur du *Gars Perrier*, un naturaliste, un *vériste*, un coloriste de la nouvelle école. M. de la Villehervé observe finement, il connaît à mer-

veille les mœurs, le caractère, les vices du paysan, mais il place ce dernier fort peu au-dessus des animaux de basse-cour. Il connaît tout chez lui, l'âme exceptée ; car il réduit tous les sentiments au pur instinct. Plus de vertus, de dévouement, de charité, on ne parle que d'entraînements. Une femme s'attache à un pauvre orphelin, ne l'admirez pas ; c'est la brute privée de ses petits et poussé par l'irrésistible besoin de les remplacer.

Photographier une noce villageoise, raconter par le menu les farces indiscrètes, les plaisanteries stupides ou grossières dont les paysans ivres sont capables, y mettre la couleur la plus crue, le mot le plus sale ; voilà le secret de plaire à la foule ; voilà comment on découvre une face encore inconnue de l'éternelle beauté, comment on rajeunit la langue française. « Elle s'affala sur son siège », par exemple, quelle terme expressif et nouveau ! On pourrait multiplier les citations de ce style ; celle-ci suffira. Aussi bien, n'insisterons-nous pas sur une œuvre non sans valeur, mais que le naturalisme cynique du romancier ne nous permet guère d'analyser ici

Deux auteurs se sont associés pour nous rémémorer l'affaire Marchandon. Ils nous racontent, presque mot à mot, cette répugnante histoire, sous le titre du *Valet assassin*. MM. Sirven et Lafrique se préoccupent assez peu des « méthodes littéraires ». Ils savent combien la masse est avide d'émotions violentes et malsaines, ils spéculent sur cette avidité, et l'on annonce le volume illustré d'une lithographie, passablement décolletée, comme « un livre honnête ». Prétendre que le récit de la dépravation successive d'une conscience peut servir de leçon, c'est oublier combien de telles peintures agissent d'une manière désastreuse sur de jeunes âmes placées dans certaines conditions, et, malheureusement, elles sont nombreuses, de nos jours, les âmes que le crime sollicite !

Dans le procès de Marchandon, un rôle ignoble fut joué par la très peu intéressante compagne de l'assassin. Cette fille ressemblait à toutes ses pareilles, c'était la boue à côté du sang. Un tel rapprochement avait sa moralité, il montrait le crime comme le seul produit de ces ménages illicites, une des grandes plaies de notre temps. Eh bien ! les auteurs de cet « honnête roman » s'appliquent à poétiser le type de Jeanne Blin. « Noble créature, innocente enfant », elle fait preuve d'une « dignité pudique », elle meurt de chagrin au moment même de l'exécution... L'assassin avait trouvé dans son amour les plus *pures* jouissances, la rendre heureuse, c'était le

mobile du crime; la « sainteté » du but semblait, aux yeux du coupable, justifier les moyens !.. L'homme auquel Jeanne avait accordé ses premières faveurs, la retrouve avec le futur meurtrier; il la croit « bien rencontrée » et lui adresse ses félicitations en forme d'homélie... « Oui, cet amour est de ceux qu'on ne renie pas... Gardez-le pieusement, soyez aussi heureuse que vous le méritez... etc. » Il faut s'arrêter quelquefois sur des ouvrages de cette nature, afin de montrer jusqu'où va l'oblitération du sens moral à notre époque... Ceux qui annoncent le *Valet assassin* comme un « livre honnête », sont, peut-être, de bonne foi. Ne blâment-ils pas l'assassinat, ne tiennent-ils pas pour la grosse morale : Ne tuer ni ne voler? Tant d'autres ont moins de scrupules!

Naturalistes aussi, et des plus fameux, les trois romanciers russes dont nous allons parler. Dostoievsky, mort en 1881, laissait une œuvre formant quatorze volumes, dont la traduction s'achève en ce moment. L'étude très courte qu'on vient de publier n'est pas une des esquisses les moins intéressantes du célèbre écrivain. Dans *Kroskatia*, Dostoievsky met un mari en présence du cadavre de sa femme suicidée. Hypocondriaque et enfiévré, le malheureux pense tout haut; il s'accuse pour excuser la jeune femme. Dostoievsky, « le Scythe », comme on l'a nommé, lisait beaucoup les romanciers français; Eugène Sue fut un de ses maîtres préférés. Mais, cette fois, d'après son aveu, Victor Hugo le guide, il emploie une méthode identique à celle du *Dernier jour d'un condamné*. « Hoffmann, Edgard Poë, Baudelaire, tous les classiques du genre inquiétant que nous connaissions jusqu'ici, ne sont que des mystificateurs en comparaison de Dostoievsky », a très bien dit M. de Vogüé. Cette étude étrange et si remarquable n'eût point dû se trouver confondue avec la petite nouvelle dont on a augmenté le volume. Un arrière-neveu du page de Beaumarchais y joue, du reste, un rôle dont la Harpe a très bien expliqué l'indécence, toujours accentuée, quelles que soient les jolies naïvetés dont on prétend la couvrir.

Les Faiseurs que Pismesky s'amuse à faire défiler devant nous, sont des journalistes soi-disant enflammés de l'amour du peuple, des spéculateurs malheureux ou fourbes, des bas-bleus ridicules, etc. Les costumes, le langage, la scène, varient avec le climat, mais le véritable artiste trace des portraits qu'on reconnaît en tout pays, c'est pourquoi les personnages du romancier russe ne nous paraissent presque pas étrangers. Quant à la moralité, les réalistes des bords

de la Néva ne s'en soucient guère plus que les nôtres. Les héroïnes de Pismeksy, même celles prises dans le monde régulier, se livrent à un dévergondage effréné, tout en consultant leur intérêt, car elles sont plus positivistes encore que passionnées. Elles ne cachent nullement leurs scandaleuses relations à un mari dont elles favorisent, en retour, les désordres, ou à un père qui profite de leurs vices. La seule héroïne respectable des *Faiseurs*, une honnête et pieuse vieille fille ne répugne pas à fréquenter ces femmes plus que légères; elle vit, sans dégoût, sous le même toit que l'une d'elles, installée chez son frère. Cette dernière s'abandonne pourtant, dans la maison de Biegoucheff et jusque sous les étreintes de la mort, à la volupté la plus éhontée. Biegoucheff est un excellent homme, « un idéaliste » qui cherche un instant à se retremper dans les croyances religieuses; mais une cérémonie du culte irrévérencieusement accomplie par les prêtres, la rencontre d'un pope ou d'un chantre trop vulgaires, lui semblent des raisons plausibles pour se replonger au fond du scepticisme. Philosophie commode qui permet à Biegoucheff d'imiter, en fait de mœurs, celles de l'ancêtre dont le darwinisme a doté le genre humain. D'ailleurs, outre ce défaut de sens moral chez Pismesky, il faut reconnaître que les *Faiseurs* sont loin d'être son meilleur roman.

Un nouveau traducteur du comte Tolstoï a réuni, dans le volume intitulé : *A la recherche du bonheur*, la plupart des contes populaires du célèbre romancier, dans l'intention « de nous donner quelque idée de la morale de leur auteur, tout en nous initiant aux mœurs si curieuses des paysans russes ». Le comte Tolstoï a sa morale comme il a « sa religion », et puisqu'on n'indique pas où il la puise, rappelons brièvement que le grand écrivain, après avoir vécu trente-cinq ans dans le nihilisme et, suivant sa propre définition, « vide de foi », s'est laissé gagner par les prédications mystiques d'un paysan, le sectaire Pestaïef. Il a créé une religion, s'étonnant beaucoup de ce qu'au bout de dix-huit siècles chrétiens, « il lui était donné de découvrir la loi du Christ, comme une chose nouvelle », mais se persuadant fermement que sa découverte n'en constitue pas moins le seul commentaire acceptable de l'Évangile. Le nouvel apôtre interprète les leçons du Sauveur d'une façon purement temporelle : ainsi l'amour du prochain, le pardon des injures, le culte spiritualisé, lui semblent n'avoir pour but que d'assurer le bonheur de l'homme ici-bas. Il estime la nature bonne

et sainte en elle-même et, pour s'en rapprocher davantage, le comte Tolstoï ne répugnerait peut-être pas trop : « à marcher à quatre pattes »; du moins « sa religion » se résume dans le communisme absolu, pratiqué à l'ombre des forêts, ce qui n'a rien de bien neuf; ni, pour les sociétés, rien de bien salutaire. En composant ses contes, le célèbre penseur se conforme néanmoins aux habitudes, aux mœurs, aux croyances de son peuple; il lui emprunte le fond, la trame et les touchants détails des récits dont la morale, tout en perdant une partie de son élévation, puisqu'elle se borne à la terre, conserve l'empreinte divine de l'enseignement évangélique. La naïveté savante de ces contes, leur simplicité artificielle, font illusion à la première lecture; le traducteur a su rendre leur style limpide et leur ravissant coloris. Si, comme lui, nous voulions les comparer à la Bible, nous dirions que le grand romancier russe a trouvé un admirable procédé pour faire du strasse. Quant aux perles de l'Évangile, l'orgueil humain ne pourra jamais ni les découvrir, ni les imiter.

VII à XIV

L'auteur de l'*Étoile éteinte*, un débutant, qui dédie son premier roman à Pierre Loti, manie la plume avec une élégance et une distinction rares. Ne lui reprochons pas quelques remplissages au moyen d'une biblotterie fort à la mode depuis que les frères de Goncourt se sont vantés d'avoir, par elle, renouvelé le goût de leur siècle. M. Sémézies mérite un reproche plus grave. L'idée de son roman lui vient, il nous en avertit, du chevalier double de Théophile Gautier. Ses héros « sont de ceux sur qui pèse toujours l'influence mauvaise, et qui ne connaîtront jamais l'heureuse étoile verte ». Bref, il entreprend l'histoire « d'un malchanceux », lequel s'est trop longtemps abreuvé à la coupe des plaisirs sensuels pour accepter la souffrance dans le sens chrétien et comprendre les mystérieuses consolations d'une doctrine, en apparence, si austère. Il faudrait renvoyer ce découragé aux articles si solidement écrits, ici même, par le R. P. de Bonniot, sur le *Mal moral*. Tout en mettant l'orgueil du stoïcien bien au-dessus de la résignation chrétienne, notre romancier réclame, comme le populaire, des conditions spéciales pour le juste et pousse des cris de fureur parce qu'une fille meurt quelquefois avant sa mère, parce qu'une sœur peut être enlevée prématurément à son frère.

Ce dernier devrait attribuer la « malchance » et le triste éparpillement de sa vie à ses propres fautes; il sent toute l'amertume et la désillusion que laissent, derrière elles, les jouissances honteuses; mais il se les reproche à peine. En insistant davantage sur ce point, M. Sémézies aurait écrit un livre moral, ce qui eût mieux valu que d'abuser des tirades à la Werther, tant soit peu surannées.

Pourquoi, d'ailleurs, tant s'étonner des épreuves de la vie. « Si Dieu nous aime, dit Bossuet, croyez qu'il ne permettra pas que nous dormions à notre aise dans ce lieu d'exil. » M. Sémézies range probablement Bossuet parmi « les bénédictins, les solitaires, les rêveurs », auxquels notre romancier attribue « l'invention » de la divine parole du sermon sur la montagne : *Beati qui lugent*, et qu'il traite en étourdis peu capables de creuser la vraie douleur, la confondant avec « la rancœur banale de la vie et les sombres mélancolies du cloître. » Ne prenez pas cependant le romancier pour un vulgaire insulteur de la religion : il vénère la mère qui prie, la sœur de Charité qui veille au chevet des malades, le vieux prêtre ami de la famille. Les souvenirs d'une enfance pieuse lui reviennent tout défigurés par les ignorances et les passions mondaines, mais, dédaignant de rouvrir son catéchisme, il va feuilletant avec un vain étalage d'érudition, jusqu'aux bouquins de Suédenborg. Ni les philosophies, ni les religions incomplètes ne répondent à ses angoisses, alors il s'écrie : « Y a-t-il une méchanceté souveraine ou une destinée aveugle? Les âmes aimées flottent-elles autour de nous? Hallucinations, mirages, réalités, qui saura jamais ces choses? Ah! l'étoile éteinte et perdue dans l'éther ne se rallumera jamais? » Éternelle plainte du doute, elle ne soulage pas celui qui l'exhale, elle décourage et amollit ceux qui l'écoutent!

Plus amusant et moins sceptique, le spirituel auteur de *M. le Préfet des Hauts Monts* et du *Député de Chavone* continue la série de ses portraits politiques dans *le Ministère de Martial Martignac*, et cette nouvelle charge n'est pas la moins réussie. On connaît la facture si originale du romancier, s'il traite quelquefois les questions religieuses un peu trop en mondain; si son pinceau se permet des licences, on sait que ses intentions ne sont point immorales. Il se défend d'être pessimiste et engage avec son lecteur cet instructif colloque : « Triste histoire, lui dit-on, vilaine collection de personnages peu recommandables, peu dignes d'intérêt; pas un qui mérite l'estime, qui excite la sympathie. Mme Ravignac, et

M. Germal, les seuls dont la conduite soit à peu près correcte, sont des esprits bornés, des caractères sans élévation, l'auteur ne voit pas les choses de son temps sous un aspect favorable! » M. Narjoux proteste : « Non! il n'attaque point le régime républicain, il prend les hommes tels que son temps les lui offre... » Peut-on lui en vouloir? Lui fera-t-on un crime de ce qu'il flétrit « les décavés de la vie, qui se jettent dans la politique pour s'y refaire et trompent la confiance des esprits simples par d'alléchantes promesses? » Le moraliste s'occupe aussi des femmes d'aujourd'hui. Il leur permet d'être pieuses, mais les veut éclairées; il crie bien haut, à celles que sollicitent l'ambition ou la coquetterie : « Ah! si vous saviez le poids des heures qui suivent la faute, vous trouveriez la force pour ne pas succomber! » Et crûment, il leur montre ce que devient une ambitieuse au fond de certains cabinets particuliers, ou dans le préau du dépôt de la Préfecture de police. Notre romancier témoigne de grands égards envers la critique, celle-ci doit s'y montrer sensible et, puisqu'il l'appelle « le clairon de la littérature », souhaitons que ce clairon lui attire beaucoup de lecteurs, car son histoire d'un ministère pourrait ouvrir les yeux de bien des gens.

La collaboratrice à la *Vie Parisienne*, qui intitule son livre la *Côte d'Adam*, est patronnée par M. Barbey d'Aurévilly. L'ennemi impitoyable des *Bas-Bleus*, le pourfendeur des mécréants, reste pâmé d'admiration devant « ce livre composite, qui n'est ni comédie, ni roman, mais qui est une chose *adorable*, faite avec les deux! » Le critique l'a écrit ailleurs : « les bas-bleus de notre époque ne se chaussent plus guère ». Mme Ange Bénigne conserve à peine la « jarretière lilas », tant les lauriers de Gyps l'empêchent de dormir. Elle ne va peut-être pas aussi loin; elle donne toujours raison aux maris et se plaît à réconcilier les ménages; on ne trouve chez elle aucune liaison coupable; mais elle prend, comme sa *Camarade*, d'étranges libertés avec le public, n'employant la malice et l'esprit dont elle est douée, que pour fourrager avec prestesse dans des détails peu propres. Bientôt ces dames ne se contenteront plus de nous faire pénétrer, à des heures indues, dans les chambres à coucher et les cabinets de toilette, de soulever rideaux et couvertures, on ne sait où s'arrêtera leur indiscrétion! Mme Ange Bénigne ne paraît point se soucier des nausées qu'elle provoque chez d'honnêtes lecteurs, ni du mépris de ceux qu'elle amuse. N'admettant pas les « souillures de la chair », elle ricane perpétuellement des sages

prescriptions par lesquelles l'Église sanctifie le mariage. Incapables de comprendre le sérieux de la vie, le respect de soi-même et d'autrui, ces épicuriennes modernes ont sans doute pour excuse leur frivolité même. La filleule de M. Barbey d'Aurévilly sait-elle bien ce qu'elle fait, quand elle profane et salit la plus sublime page de l'*Imitation*, ce livre « le plus beau qui soit sorti de la main des hommes! » Mais le public chrétien serait très coupable, s'il contribuait à la vogue de tels ouvrages, déplorables signes de la perversion du goût littéraire, comme de la dépravation du sens moral.

Après avoir lu la *Côte d'Adam*, on trouvera le roman de *Mademoiselle Pomme* tout à fait édifiant. Une jeune fille pure et charmante, que sa physionomie rondelette fait surnommer *Pomme*, a pour mère une femme corrompue. La malheureuse enfant résiste longtemps contre le mal dont on l'entoure. De guerre lasse, elle entre au théâtre pour se créer une situation. Refuge mal choisi! Mlle Pomme s'en aperçoit promptement. Ses instincts vertueux ne suffiraient point à l'arrêter sur la pente fatale, où tant d'autres ont glissé; une mort soudaine peut seule la sauver. Mlle Alice Regnault, l'auteur de ce petit roman, parle en connaissance de cause des dangers de la scène et des coulisses; on lui saura bon gré de la délicatesse dont elle fait preuve, même dans des scènes où il était difficile de la conserver. Si elle avait exaucé le dernier vœu de la pauvre petite actrice mourante, en lui envoyant un prêtre, nous recommandrions sans restriction cette touchante histoire à un public pour lequel, probablement, elle n'était point écrite.

Impossible! en dire autant *d'une Passion*, par Paria Korigan (Mme Émile Lévy), à part l'un des récits de ce recueil, *le Chat enragé*, qui est très vigoureusement esquissé dans le genre réaliste, le volume n'offre guère de remarquable qu'une vive sympathie professée par l'auteur pour la race israélite. Mme Émile Lévy prise surtout les Juifs « non pratiquants », qui ne cherchent point à expliquer Dieu à la jeunesse, « ni à s'en faire une image plus ou moins grotesque ». Par contre, notre narratrice tombe à bras raccourcis sur le clergé catholique et les dévotes, auprès desquelles les Gorgones seraient de charmantes personnes.

La nouvelle publication de la *Bibliothèque du Coin du Feu : Fabien du Rouret ou souvent homme varie*, sans rien offrir d'immoral, ne saurait figurer parmi les bons ouvrages ou les livres d'éducation. « Je ne discute jamais les questions arides, écrit naïve-

ment l'*authoress* », en conséquence, elle n'examine point si la religion propose à notre croyance « des fictions ou des réalités ». Pascal trouvait cela « monstrueux », mais Pascal est bien aride! Il n'y a dans tout le roman de Mme Reney-Lebas qu'une scène d'amour un peu échevelé, on l'a rendue plus choquante encore en lui donnant pour théâtre la cathédrale de Cologne. C'est devant le maître-autel que le héros s'émancipe dans ses déclarations. Passons sur le style comme sur la charpente de l'œuvre assez mal construite. On nous assure que le roman a été *vécu*, qu'on y rencontre des types fort connus parmi la colonie américaine de Paris, qu'on y pourrait nommer, de son véritable nom, certain boulevardier fameux. Ces particularités ont leur prix pour certains lecteurs, bornons-nous à les indiquer.

L'auteur du *Trésor des Bacquencourt* et du *Jeu mortel* a le talent de ne point se copier lui-même. Ses deux romans sont d'un genre tout différent. Rien ne manque au *romanesque* du premier; décors effrayants, duel, enlèvement, terribles péripéties, trésors dignes des *Mille et une Nuits*. Quoique toute l'action ait lieu en France, Mlle de Bacquencourt deviendra reine du brillant royaume d'Hyerabad, sur les bords du Gange, autrefois conquis par Dupleix! Nous sortons, on le voit, du demi-monde parisien, des commérages indiscrets et bourgeois, des intrigues vulgaires. Malheureusement M. Oswald qui a su intéresser, sans recourir aux scandales ordinaires de notre littérature, y retombe en plein dans le *Jeu mortel*. Son but est louable; il veut montrer à quel degré d'avilissement conduit la passion du jeu; mais il eût dû mieux ménager ses contrastes. La marquise de Montberton, ruinée, abandonnée par son mari, s'abandonne elle-même et se livre sans honte à un fourbe de bas étage, dont elle ne devine pas l'origine, puis, un jour, reconnaissant son séducteur devant le tribunal, où il comparait sous l'inculpation de tricheries frauduleuses, elle décharge son revolver et le tue. Du moins, ne reçoit-elle ni bouquets, ni félicitations, et a-t-elle le bon esprit de ne pas survivre à cette scène. Le romancier, peu scrupuleux, a dû pourtant reculer devant la peinture complète des mœurs actuelles, mais combien son drame du joueur eût été plus frappant, s'il avait choisi une héroïne moins dépourvue de principes, une victime plus innocente.

XV à XVIII

Un nom très aimé du jeune public se retrouve sur la couverture du gracieux petit volume si bien intitulé : *De fil en aiguille*. Tous les récits de M. S. Fleuriot se tiennent par le lien d'une même inspiration pieuse et charmante. Avec un air de famille, le talent du conteur n'en a pas moins sa physionomie originale; fin, distingué, poétique et naturel en même temps, ce talent déjà fort goûté remplira certainement ses promesses; les jolies histoires de *Fil en aiguille* nous le garantissent.

Voici maintenant une œuvre fort belle, due à la plume d'un des plus grands romanciers polonais : Kraszewsky. *L'Agonie d'une race* contient sans doute de nombreuses allusions à la situation de l'infortunée patrie de Kraszewsky; on ne pourrait cependant relever un seul mot de politique. Le romancier ne parle que de la ruine d'une famille de magnats... Les Bransky vivent de leur glorieux passé; étrangers à l'esprit nouveau, ils ne savent pas conjurer la ruine qui les menace, et s'en reposent sur la Providence, qu'ils croient un peu leur obligée. D'ailleurs, rien de plus noble que le caractère du chef et de tous les membres de l'antique maison; les serviteurs eux-mêmes montrent les plus généreux sentiments. Au lieu de chercher dans l'homme les côtés bas, comme le font les réalistes, le romancier s'applique à mettre en relief ce qu'il y a de grand et de bon dans la nature humaine. Seul, un des personnages, un ancien valet, injustement maltraité par le prince Bransky, joue un rôle odieux. Intelligent et tenace, il s'enrichit aux dépens de la noble famille, il la suce comme un vampire, il se venge à la façon du peuple, bassement, impitoyablement. Tantôt pathétique, tantôt amusant par la peinture de mœurs, de caractères, de situations, pour nous, fort étranges, ce roman, ou du moins la traduction d'après laquelle nous le jugeons, a le mérite d'une honnêteté et d'une convenance irréprochables. C'est prouver une fois de plus que le talent ne perd rien en se dégageant des bas-fonds boueux où certaine école voudrait le maintenir.

Cette preuve, *Aubanon Cinq-Liards*, par M. Ch. Buet, nous la fournit encore. L'auteur n'ignore pas combien il faut d'efforts pour écrire un livre honnête, lorsqu'en s'adressant à la jeunesse, « on garde la secrète ambition de plaire en même temps aux esprits vraiment cultivés ». Lui, aussi, connaît le goût de notre époque pour

les romans judiciaires, mais il s'en sert au profit de la morale. La première partie d'*Aubanon Cinq-Liards* nous semble surtout remarquable par l'intérêt toujours croissant de l'action, par le tracé fin et vigoureux des caractères. Un innocent est accusé de meurtre, sous de faux indices; un magistrat « des nouvelles couches », après s'être entêté dans sa morgue et ses partis pris, finit par relâcher le pauvre Jean; mais, sous prétexte « qu'il n'y a pas de fumée sans feu », le public abreuve d'affronts le malheureux inculpé. Il faut de ces miracles éclatants, comme les romanciers sont capables d'en opérer, pour réhabiliter la victime de la calomnie et de l'erreur. Nous n'insisterons pas davantage sur le roman de M. Buet. Nos lecteurs apprécient depuis longtemps ce talent fécond, dont les œuvres sont une bonne fortune pour les bibliothèques chrétiennes, non seulement en France, mais à l'étranger, où l'on s'empresse de les traduire.

Mariola est écrit pour le même public, et le nom de M. de Poli, son auteur, offre les mêmes garanties. Cet intéressant roman d'aventures se déroule tantôt à Florence, tantôt à Rome, au seizième siècle. L'un des héros est Salvator Rosa, aussi fougueux en politique qu'en peinture, d'attachantes figures se groupent autour de lui. M. de Poli décrit merveilleusement Florence pendant la domination intelligente des Médicis, opposant la prospérité dont jouissait alors la vieille cité, aux désordres de l'anarchie qui l'affligeaient si souvent. Il l'a dit avec esprit, quelque part : « En république, la voirie souffre, car les balayeurs sont au pouvoir. »

XIX

Le *Manfred* de M. E. Moreau affecte une forme toute particulière, l'auteur traduit les vieilles chroniques en les dialoguant. Tous les personnages de ce terrible drame ont leurs noms écrits dans l'histoire; M. Moreau « n'invente ni les péripéties, ni le dénouement, il ne change, il n'arrange rien pour obtenir l'effet, et s'il ne pousse pas l'exactitude, jusqu'à un pastiche de la langue du treizième siècle, c'est de crainte de nuire à une œuvre de *vulgarisation* ». Il s'agit donc d'un ouvrage destiné à instruire les masses, et nous avons le droit de le signaler comme doublement mauvais, puisqu'il s'attaque aux âmes neuves ou ignorantes.

L'auteur écrit en bon et beau français, il soigne tous ses détails, il ne manque pas d'érudition et, quoi qu'il en dise, il s'entend à dramatiser fortement sa donnée. Mais le parti pris nuit à toutes ses

qualités, et l'entraîne aux anachronismes, car il fait de Manfred et de Procida des libres-penseurs modernes. M. E. Moreau est de ceux qui « remuent toute l'histoire pour trouver des ennemis à la papauté », comme le remarquait Ozanam. Ramassant, chez les historiens hostiles, les accusations les plus haineuses contre l'Église, il ne tient aucun compte des réfutations dont les protestants, eux-mêmes, ont donné le signal, quand ils ont étudié l'histoire avec bonne foi. Non seulement, notre écrivain couvre de sang, d'ignominies et d'immondices la tiare pontificale, mais il abuse même des textes les plus touchants de l'Évangile pour insulter la religion du Christ. M. Émile Moreau annonce, dans sa préface, qu'il veut « laisser à Innocent III la grandeur de sa haine », et il en fait un vieillard, tantôt hébété par la débauche, tantôt exalté par la fureur, qu'entoure une bande avide de cardinaux athées, hypocrites et gloutons. En revanche le bâtard de Frédéric II, Manfred, l'usurpateur de l'héritage de Conradin, l'exacteur cruel de la Sicile, celui qu'on soupçonna d'avoir empoisonné son père et son frère, devient blanc comme neige. Modèle de chevalerie et de générosité, esprit supérieur à son temps, il hait les papes, blasphème le Christ, préfère Mahomet sans croire beaucoup à Allah, il est digne des hommages posthumes de la libre-pensée et de ses canonisations. Les papes « de cet âge de fer que résume l'épouvantable Ezzino » n'ont pas toujours su se défendre des passions violentes de leur siècle, du moins : « la papauté s'identifia constamment avec le mouvement Guelfe, et toutes ses luttes contre le pouvoir germanique profitèrent à la liberté de l'Italie. » C'est Voltaire qui le proclame, Michelet à son tour le reconnaît, mais les *vulgarisateurs* et les historiographes qui visent maintenant à l'estampille officielle, répudient toute justice et toute impartialité quand il s'agit du Catholicisme. Lorsqu'ils auront achevé de *vulgariser* la haine contre l'Église, de faire perdre au peuple ce qui lui reste de croyance, de respect, de frein religieux, l'on verra si l'humanité s'en trouvera mieux et si ces imprudents lettrés ne seront pas des premiers à se frapper la poitrine devant les maux déchaînés par eux !

XX et XXI

Afin de contre-balancer l'influence des mauvais livres, on ne saurait trop répandre les bons, permettons-nous donc de recommander ici un modeste petit volume : *la Mère de famille* ou *la Maîtresse de*

maison qui, nous l'avouons, n'a rien de romanesque, mais qui nous a frappé par d'excellents conseils donnés sous une forme très claire, très agréable.

Puisque nous terminons d'une façon si peu romanesque la revue des romans, risquons-nous à indiquer aux maîtresses de maisons placées dans une sphère moins modeste les *Recettes de famille*, recueil fort utile, à la campagne surtout, et aussi fort curieux.

Les lettres et discours de M. le Dr Armand Desprès, sur les *Sœurs hospitalières*, ne peuvent passer non plus pour du roman, mais on y trouverait matière à un drame, tant M. Desprès nous peint avec de fortes couleurs la haine de certains personnages, contre de pauvres filles dont le seul tort consiste à servir le prochain pour l'amour de Jésus-Christ. Les étapes de l'odieuse campagne pour la laïcisation des hôpitaux sont toutes marquées, on le sait, par les protestations de l'infatigable docteur. Son témoignage est d'autant plus péremptoire que le chirurgien de la Charité se déclare hautement libre-penseur, et défend les congréganistes au seul point de vue de l'humanité. Suivant lui « les religieuses ont tous les défauts inhérents à leur religion oppressive ». On lance une telle phrase et l'on ne se demande pas comment cette religion, cruelle et tyrannique, enfante tant de charité, d'abnégation, de constance dans les sacrifices journaliers, d'héroïsme sublime au jour du danger? Illogique sur le terrain religieux, M. Desprès demeure irréfutable, quand il parle de ce qu'il voit, de ce qu'il expérimente depuis trente ans dans les hôpitaux, ou lorsqu'il dénonce les honteux mobiles de la persécution municipale. Les interruptions blessantes de ses collègues ne l'arrêtent jamais, et on a soigneusement imprimé, avec ce recueil de discours, les réponses aussi faibles qu'impertinentes des adversaires. M. Desprès ne craint pas de se répéter sans cesse, en repoussant les calomnies toujours renouvelées. Ses efforts devaient rester impuissants, mais il « est des défaites triomphantes à l'envie des victoires ». Les protestations du Dr Desprès forment un monument en l'honneur des *Religieuses hospitalières* chassées du chevet des malades, ses discours, ses lettres, honorent également le praticien, assez dévoué aux intérêts des pauvres, le républicain assez fidèle à sa conscience, pour rompre, quand il s'agit de défendre les malheureux, le droit, la vérité, avec un parti puissant et plein de fiel dans ses rancunes.

J. DE ROCHAY.

REVUE LITTÉRAIRE

VOYAGES ET VARIÉTÉS

Les Chinois peints par un Français, par Paul Antonini. (P. Ollendorff.) — *De Paris à Berlin*, par Victor Tissot. (Jestcherin et Chuit.) — *Au pays des Massaï*, par Paul Thomson. (Hachette et Cie.) — *Doria et Barberousse*, par le vice-amiral Jurien de la Gravière. (Plon, Nourrit et Cie.) — *Ma prison et voyage en Sicile*, par Henri des Houx. (P. Ollendorff.) — *Souvenirs d'un vieux critique*, par A. de Pontmartin. T. VII. (Calmann-Lévy.) — *Roses et Chardons*, par Alphonse Karr. (Calmann-Lévy.) — *L'Amour du drapeau*, par Paul Vernier. (J. Lévy.) — *Quand j'étais petit*, par Lucien Biart. (Plon, Nourrit et Cie.) — *La Vie en plein air*, par Florian Pharaon. (P. Ollendorff.) — *Le P. Ch. de Montalembert, S. J. dans les Indes*, par M. Castonnet des Fosses. (Challamel aîné.) — *Faïences et porcelaines*, par Alexis Martin. (Hennuyer.) — *Le Faust de Goethe*, traduit en vers, par le prince A. de Polignac. (Paul Ollendorff.) — *Hamlet*, traduction en vers, par Louis Ménard. (Perrin et Cie.) — *Solfège poétique et musical*, par Gustave Nadaud. (Hachette et Cie.)

I

Après les *Chinois peints par eux-mêmes*, voici les *Chinois peints par un Français*. Si l'œuvre du *colonel* Tcheng-Ki-Tong nous a paru piquante, celle-ci est mieux que piquante : elle est sérieuse, sincère, autorisée; car l'auteur ne s'est pas borné à compiler ses devanciers en vue d'une vulgarisation telle quelle; il a appris le chinois ponr puiser aux sources. Il est arrivé qu'en y puisant, il s'est pris de tendresse pour ce pays qui d'abord ne s'appelle pas la Chine, mais bien l'*Empire du Milieu*, ou le *Royaume des fleurs*. Aussi comme il raille non seulement ceux qui traitent encore les Chinois de *barbares*, parce qu'ils sont restés cruels, mais ceux qui veulent bien concéder qu'ils sont capables « d'acquérir un degré assez honorable dans l'échelle du bien », et d'être « candidats à une

manière de *civilisation restreinte* » ! Comme il parle avec admiration, mais une admiration critique, quand il le faut, d'un peuple qui a gardé, « comme deux génies tutélaires, deux vertus qui jusqu'ici l'ont préservé du souffle des tempêtes, qui a renversé tant et de si grands empires, tant et de si grandes institutions : l'*Obéissance* et la *Piété filiale* ».

Ces quelques citations, puisées dans la préface de M. Paul Antonini, font comprendre la pensée qui lui a dicté ce livre. Il n'a pas voulu seulement faire une œuvre légère, amusante; il a désiré qu'elle eût une portée morale, philosophique, chrétienne. Du reste, les lecteurs de cette Revue connaissent M. Antonini, qui y a écrit pour leur plaisir et leur instruction.

Quelles sont les origines du peuple chinois? Sont-elles hindoustaniques, arabes, chaldéennes, égyptiennes? L'auteur ne prend pas parti dans la querelle qui, suivant lui, doit rester toujours assez obscure. La question importante et sur laquelle il revient sans cesse est cette vitalité des Chinois, « de ce peuple qui devrait être à l'âge sénile et chez qui on constate avec stupeur la naïveté de l'enfance, l'énergie de la jeunesse ».

Suivant lui, le Chinois se maintient ainsi parce que non seulement il pense, mais parce qu'il *sait qu'il pense*.

Le Chinois a-t-il encore une religion? Est-il, comme l'écrit un peu plus qu'à la légère M. Renan, le peuple sceptique qui ne garde plus que, comme une forme, un rite dont le sens est perdu, le culte des ancêtres, ou qui se laisse aller au grossier matérialisme de cette religion des bonzes, qui est le bouddhisme; ou bien croit-il à un Dieu? C'est pour l'affirmative que décide l'écrivain. Il retrouve dans *Confucius* les vestiges de la révélation divine sur quoi s'appuie notre religion. « C'est que nous n'hésitons pas à le dire, nulle part les splendeurs de notre foi, la force et la merveilleuse beauté de nos dogmes chrétiens n'apparaît avec une netteté plus grande que dans ces livres si longtemps méconnus des Européens. »

Et il ajoute ces mots qui achèvent d'expliquer sa pensée et qui donnent la note de l'excellent esprit dans lequel est conçu l'ouvrage :

« Le chef de l'Église catholique a permis la recherche des vestiges chrétiens existant avant la venue du Christ. Et certes, nulle étude ne pourrait montrer avec plus d'évidence la majesté, la puissance, l'immutabilité de l'Être suprême qui domine ces mondes et nous plie tous à ses lois ».

Nous voudrions pouvoir transcrire ici, pour donner à nos lecteurs une idée de l'originalité des pages qui nous occupent, une partie du chapitre intitulé l'*Instruction*. Il est d'un bout à l'autre rempli d'intérêt. Pour la première fois, nous profanes, nous commençons à entrevoir quelque chose de la façon dont il faut entendre l'écriture phonétique, à débrouiller le mystère de ces caractères chinois si décoratifs, mais si éloignés de notre conception de l'écriture; mais, c'est en cette matière qu'une citation tronquée ou simplement écourtée trahirait l'auteur.

Bornons-nous à dire, en renvoyant au volume, que la langue chinoise est une langue moins difficile qu'on ne croirait et dont les complications ne sont qu'apparentes, puisqu'avec un dictionnaire à clef (il faut y ajouter un dictionnaire de sons) on s'en peut tirer. Pour quatre-vingt mille mots, *dix traits* suffisent; mais avec ces traits on arrive à tout exprimer. De plus, on peut créer des mots et aussi poétiques que l'on veut. Enfin, pour tout dire (et nous enregistrons cette déclaration avec un certain frisson), M. Antonini croit que s'il y a jamais une langue universelle, ce sera le chinois. Voilà ce pauvre *volapuck* bien malade! Il l'était déjà de naissance ce beau jargon plus allemand que nature, qui, avec la tour Eiffel, cette tour de Babel qui ne sera peut-être jamais achevée, a bien l'air de l'effort intellectuel le plus puissant de notre siècle, si sublime, si *nouveau* surtout!

La conclusion du livre de M. Antonini est peut-être un peu audacieuse. Au spectacle du scepticisme et du matérialisme où s'engluent les nations européennes, en présence de la vitalité de la Chine, il se demande si cette vieille et toujours jeune nation n'est pas destinée à prendre des mains de l'Europe lasse et découragée le flambeau de la Foi qu'elle laisse éteindre, hélas! Les destinées des peuples sont entre les mains de Dieu; il le peut s'il le veut. Nous n'avons qu'à nous incliner. Comme dit Confucius, *l'homme est le roseau, le roi est le vent*, le vent de Dieu qui souffle courbant un peuple, suscitant l'autre et leur donnant la force et le génie.

II

Il y a plus de dix ans que M. Tissot publiait, avec le succès que l'on sait, son *Voyage au pays des milliards*. Dans ces dix ans bien des choses ont changé en France comme en Allemagne. Il devait donc avoir envie de revoir Berlin *incognito*. Il ne pouvait guère

faire autrement après le retentissement de son livre. Il l'a revu et voici l'impression qu'il en rapporte :

« Ce qui m'a frappé surtout c'est le développement énorme, l'essor immense qu'a pris cette ville depuis 1875, et les progrès en tout genre qui s'y sont accomplis. Déjà elle ressemble à Londres par plus d'une côté! Dans dix ans sa population aura dépassé celle de Paris. »

Il est une certaine classe de gens qui, pour colorer notre défaite, oubliant ou voulant oublier qu'il ne faut même pas mépriser un ennemi vaincu, et à plus forte raison un vainqueur, veulent bien concéder le pouvoir des armes aux Allemands, mais nient encore le profit qu'ils ont tiré de la guerre. Nous engageons ces gens à lire le volume de M. Tissot. Ils réfléchiront, ils verront que les armes seules fondent et accroissent les nations, que la prospérité commerciale suit les victoires, surtout quand on n'a pas manqué d'appuyer ces victoires d'un habile traité de commerce.

Ils liront donc ce livre, qui n'a rien de bien agréable pour notre amour-propre, mais qu'il faut connaître pour mieux apprécier nos ennemis d'hier et de demain, ne pas s'illusionner sur leur force et chercher les moyens de nous garantir d'un retour offensif; car nous sommes, hélas! encore loin de pouvoir les attaquer. Et cette lecture, tout amère qu'elle soit, leur fournira ample matière à d'utiles réflexions patriotiques.

III

Longtemps les géographes avaient nié l'existence de montagnes couronnées de neige au centre de l'Afrique. Maintenant que le continent africain, dernier point de notre terre où la curiosité scientifique n'ait pu encore se donner carrière, est sillonné de tous côtés par d'entreprenants voyageurs, anglais, allemands et français, il n'y a plus de doute de l'existence d'un grand soulèvement volcanique avec pics couronnés de neiges, laves figées, lacs dans les cônes tronqués des anciens centres d'éruption, etc.

Ce sont ces montagnes, le *Kenia*, le *Kilimandjaro*, qu'a reconnues M. Thomson, un jeune explorateur qui peut se rendre ce témoignage d'avoir, à vingt-six ans, accompli trois expéditions dans le centre de l'Afrique. Le premier, il a vu de près les *Massaï*, peuplade féroce, guerrière, aristocratique, dont il nous fait un portrait

inquiétant et admiratif. Ce ne sont pas des nègres; ils ont peut-être du sang nègre, mais par croisement. Leurs formes sont apolloniques, leurs cheveux à peine laineux. Sauf une fâcheuse déformation des dents qui s'avancent en crocs, des gencives bleues, une peinture de graisse qui les rend luisants et mal odorants, peinture que les femmes ne dédaignent pas, ces guerriers, hauts de 1m,80, sont d'un type supérieur au type africain proprement dit.

Mais quel terrible labeur que celui de ces explorations! Ce n'est pas le désert, l'absence d'eau, la *brousse* où l'on ne sort que déchiré, le froid des nuits qui va jusqu'à la gelée blanche, la chaleur du jour qui va jusqu'à l'insolation, qui attendent seulement les explorateurs, c'est encore les exigences des peuples qu'on visite, les trahisons, l'abandon des porteurs et soldats qui forment la caravane, les révoltes. Le danger est partout : on parle, on peut ne pas s'entendre; on se tait, on peut se mettre en péril. Il est tel endroit où il faut qu'on ne soit pas malade, qu'on ne meure pas; car le cadavre d'un étranger porte malheur! C'est à faire frémir les gens les plus solides; il ne faut donc pas marchander son admiration pour le caractère de ceux qui se lancent et se lancent encore dans de telles aventures! Ils ont le cœur d'airain et le corps solidement trempé. C'est pour eux qu'Horace a trouvé l'*œs triplex* de son chant au navire de Virgile.

Le récit de M. Thomson ne servirait qu'à nous faire connaître l'homme, qu'il serait déjà intéressant. Il est de plus utile et ne manque pas de cet agrément, qui vient plus de l'originalité d'esprit du conteur que de la façon dont il a composé son récit. Il s'excuse au début de savoir moins écrire que porter les armes; il a tort. Dans de tels livres, ce n'est pas l'écrivain, c'est le porteur d'armes qu'on veut voir. On le voit. Quelques détails sont amusants, entre autre celui-ci : Il s'agit de mariage, (le mariage, comme a dit Beaumarchais, — il prévoyait le mariage civil, — étant de toutes les choses sérieuses la plus bouffonne). Voici la cérémonie assez drôle qui suit le mariage des Massaï.

« Usage très bizarre et sans doute établi pour notifier à tous présents qu'il échange la lance contre la quenouille (un *Massaï* cesse toujours d'être guerrier en se mariant, il devient bourgeois); l'époux doit porter, un mois durant, le costume des jeunes filles. Il serait beau dans notre chère Écosse si digne et si collet-monté de voir un jeune marié affublé des nippes que sa femme a aban-

données pour revêtir les merveilles de son trousseau à lui! »

Non, nous ne voyons pas bien la jeune Écossaise en *trousers*, ni le jeune Écossais, en *jersey*. Et pourtant il y a si peu de différence entre la taille des deux sexes de l'autre côté de la Manche.

IV

C'est une histoire entière de la marine que finira par nous donner l'amiral Jurien de la Gravière, histoire bien vivante, tant l'aimable loup de mer (l'expression n'est pas de nous) y met de travail passionné, de goût, de vivacité d'esprit, d'amour pour l'arme qu'il a illustrée et de tendresse pour son pays. Il veut, et on le sent quand il ne le dit pas, que la marine ne soit plus un corps à part, une sorte de luxe, mais bien un des bras de l'armée nationale. Il lui voit, dans le bassin méditerranéen, un rôle à remplir, et des plus précieux. Il craint toujours, et l'histoire ne lui donne que trop raison en France, que sa chère marine ne soit sacrifiée à l'armée de terre.

Cette fois c'est le *siècle inquiet*, la lutte entre la Croix et le Croissant sur le lac français alors mahométan, qu'il nous peint à larges traits. C'est Doria et Barberousse qu'il nous montre s'attaquant, se fuyant sur mer, s'abordant à Prévésa, qui est à deux pas de Lépante, qui n'est pas loin d'Actium, dans des eaux où la lutte de l'Orient et de l'Occident se fera toujours. Le récit de la bataille est tracé de main de maître. Les hésitations de Doria qui, pareil à à Antoine, se met à fuir devant la flotte de son rival pour n'avoir pas eu, étant vieux, cette belle illumination d'audace qui fait les grands succès, pour n'avoir pas voulu briser sa ligne de combat; de Doria qui se perd en manœuvres de tactique, comme si les manœuvres apprises n'étaient pas faites pour être oubliées sur le terrain comme les leçons du maître d'armes : tout cela est décrit avec un soin et une puissance extraordinaires! Oui, certes, il faut ajouter à la science des armes ce diable au corps qu'a eu notre Courbet, en forçant la passe de *Fou-Tchéou* et en se mettant dans la nécessité, pour sortir de la rivière *Min*, de détruire forts, barricades, etc. Le génie militaire n'est autre chose que la prudence dans la préparation d'une affaire et l'audace dans sa mise en œuvre!

Que de choses à côté de cette peinture de la piraterie du Croissant sur la Méditerranée! C'est François Ier dessiné, le conné-

table de Bourbon peint et jugé; c'est aussi mille disgressions sur les choses de l'époque moderne, des rapprochements rendant sensibles les faits anciens par des faits nouveaux. Nous y relatons cette lettre piquante de Colbert à propos de Duquesne, encore inconnu, ou plutôt méconnu.

« Vous savez que Ruyter s'en va dans la Méditerranée. Il aura vingt-deux vaisseaux hollandais, quatorze espagnols et dix-neuf galères sous son commandement. Si M. le duc de Vivonne est obligé de rester à terre pour commander l'armée, l'armée navale du roi sera commandée par le sieur Duquesne, et c'est ce qui me met en peine!... Les trente vaisseaux, dix brûlots, et vingt-quatre galères du roi doivent naturellement battre tout ce qui peut se présenter dans la Méditerranée; mais je vous avoue *que la tête et le cœur du commandant me donnent de l'inquiétude.* »

Il est curieux, n'est-ce pas, de voir Colbert écrire un an après :

« Vous avez donné des marques si avantageuses de votre valeur, de votre capacité, dans le métier de la mer, qu'il ne se peut rien ajouter à la gloire que vous avez acquise. »

On tremble en voyant à quoi tient le destin des batailles. Si des ministres tels que Colbert se trompent ainsi dans leurs appréciations, que ne faut-il pas craindre des ministres ordinaires, et surtout des autres!... Heureusement qu'il n'y a pas encore de ministre civil à la marine!

V

Après avoir goûté les pages pleines de verve, élégantes, malicieuses, émues parfois, adroites toujours, dans lesquelles M. Henri des Houx raconte son emprisonnement à Rome, où la police humbertiste non moins malicieuse, mais moins spirituelle et très gallophobe, a trouvé piquant de lui faire subir une peine de presse en compagnie des pires malfaiteurs; après avoir souri de l'air narquois dont il se moque de la presse irrédentiste qui l'a accusé d'avoir passé le temps de sa prison à imiter Lucullus, et aussi de ce surcroît de tortures où on l'a condamné en le livrant aux bêtes, c'est-à-dire en lui refusant, sous prétexte qu'il pourrait le tourner contre lui-même, de la poudre insecticide. (Nous ne nous doutions guère que Vicat pût être considéré comme un empoisonneur... humain); après avoir applaudi au sentiment de résignation chrétienne puisé dans la lecture de l'*Imitation*, sentiment qui, à chaque page,

interrompt le récit de ces mêmes souffrances, plus dures qu'on le pense pour un homme bien élevé, nous avons dû passer aux voyages en Sicile et aux conversations (*interviews*), comme on dit, avec Mgr le comte de Chambord, Mgr le comte de Paris, enfin M. Jules Ferry, tout ce qui compose le volume intitulé *Ma prison*.

Le voyage en Sicile est charmant. C'est touché de main légère sans coloration trop vive, avec esprit, mesure, et d'un style de bon aloi. Ici, il n'y a qu'à dire ce qu'on dit rarement aujourd'hui : C'est trop court. Même éloge pour les chapitres consacrés aux manœuvres dirigées contre la France par l'irrédentisme italien, à l'entrée de l'Italie dans l'alliance des empereurs, aux déceptions de cette Italie qui veut aller trop vite et qui, nous l'espérons, s'en disloquera. On y sent un homme exercé à la politique et qui n'ignore pas la marche souterraine, d'un Français fin comme un Romain et Français comme un Français d'autrefois.

Il est plus difficile de parler des chapitres consacrés à Mgr le comte de Chambord, où le prince nous apparaît touché par l'ombre de la mort, où le royaliste a l'air de dire adieu à toute espérance; plus difficile encore de toucher à cette entrevue inopinée dans un wagon du Saint-Gothard avec le comte de Paris; et si cela est difficile, combien plus épineux encore est de raconter l'entrevue avec M. Jules Ferry, et les coquetteries faites par le catholique, le champion du *Journal de Rome*, à l'exécuteur des décrets. On y sent trop d'hésitions dans la voie jusqu'alors suivie, hésitations trop claires, puisqu'elles viennent se condenser dans cette phrase inattendue :

« L'héritage du comte de Chambord tombait en déchéance. Je redevenais libre. *Je préférai la République.* »

Que M. des Houx, au cours de sa carrière mouvementée, ait eu des accès de mauvaise humeur, cela se comprend. Il est certain que le journalisme catholique, la politique courante contre des adversaires aveugles ou de mauvaise foi, ne donne pas aux amours-propres de ceux même qui sont les plus attaqués, c'est-à-dire les plus craints, de grandes jouissances. Quel homme a été plus insulté que Louis Veuillot, et encore Louis Veuillot était armé pour se défendre. Au style le plus noble, qu'il avait mieux que quiconque, il savait substituer, à l'occasion, la phrase la plus virulente et fouailler ses adversaires. M. Henri des Houx n'est pas de cette race. C'est plus un normalien qu'un journaliste de tempérament. En lui donc si le chrétien se résignait, l'homme a dû souffrir maintes fois d'être mé-

connu, de ne pas avoir un terrain où ses facultés fussent plus en lumière. On l'attaquait même dans son style. Est-ce cela qui peu à peu l'a conduit à ces dangereuses coquetteries, à cette phrase où on ne veut voir qu'une boutade, surtout en présence de la préface du volume qui nous occupe, où il renouvelle si fortement, et d'une façon si claire, sa soumission, à l'Église, après le scandale de son premier livre? Et cependant! Est-ce que M. de Pontmartin aurait eu raison, lorsque, dans la septième série de ses *Souvenirs d'un vieux critique*, après avoir dit que la méthode de M. des Houx est surtout féline (elle l'est certainement dans ses appréciations sur le comte de Paris), il semble prévoir un de ces mécontentements à la Châteaubriand, qui mènent à des changements de front qui paraissaient impossibles :

« Sérieusement, l'auteur de ce livre si piquant, — trop piquant, — a été trop Romain, — plus Romain que le Pape, pendant trois ou quatre ans; aujourd'hui il est trop Français, j'allais dire trop Parisien... Je ne mettrai pas M. des Houx en trop mauvaise compagnie, en lui rappelant M. de Châteaubriand. A dater de sa brusque disgrâce, du 6 juin 1824, Châteaubriand, ci-devant royaliste d'extrême droite, avait une manière à lui de célébrer et de servir la branche aînée des Bourbons! Il commençait par cribler de ses traits les hommes de cour, ces ministres, les compagnons d'exil, les personnages suspects de favoritisme; puis il écrivait, par exemple : « Madame la duchesse d'Angoulême, sublime! une des gloires de la France! Seulement, elle ne daigna pas m'honorer d'un regard le jour où nous lui apprîmes la prise du Trocadéro... Le vieux prince de Condé, un héros! digne de porter ce grand nom!... Seulement, il eut toujours l'air d'ignorer que j'avais donné ma démission, lors de l'assassinat du duc d'Enghein... N'importe! ma fidélité royaliste ne faiblira pas pour si peu, et je crierai : « Vive le Roi! » jusque sous le coup des injures et des avanies que m'a fait subir la royauté. »

Nous n'avons pu résister au plaisir de citer tout ce passage, plus pour la malice qu'y met M. de Pontmartin et qui nous semble du meilleur aloi, que pour être désagréable à M. des Houx. M. de Pontmartin finissait en l'exhortant à soulager sa conscience; il l'a soulagée en faisant sa soumission; mais le premier livre reste, et, faut-il le dire! celui-ci ne l'atténue pas. Il y eut des époques où le chrétien, le catholique pouvaient aller à la république avec candeur,

la république à ce moment n'ayant pas rompu tout à fait avec la foi ; en ce moment, cela paraît plus que difficile ; et, si M. des Houx passait de la velléité à l'acte, il se pourrait bien qu'il trouvât dans un des deux camps réprobation, et qu'il ne trouvât pas dans l'autre toute la confiance nécessaire. Il est des passés qui obligent, des professions de foi qui lient, des combats qui nous font pour la vie une nationalité.

Puisque nous tenons le livre de M. de Pontmartin, donnons ce portrait de Lamennais, qui n'est pas moins bien venu que les lignes sur Châteaubriand... et M. des Houx.

« Sombre, sinistre, fielleux, atrabilaire, mécontent d'autrui parce qu'il est surtout mécontent de lui-même, on se demande à quelle phase de sa vie on devrait le prendre, pour entrevoir un sourire d'approbation sur ses lèvres contractées par une douloureuse ironie... La colère est son état chronique. C'est un indépendant avant d'être un révolté, un irrégulier avant d'être un déserteur. La discipline lui pèse, alors même qu'elle favorise les croyances dont il s'est fait le champion. Il inquiète ceux qui l'admirent, il épouvante ceux qu'il sert. Son orgueil est si gigantesque, qu'il étouffe son ambition.

« Toutes les dignités de l'Église, toutes les richesses du monde sont au-dessous de son rêve. Volontiers il dirait : « Pape ne suis, « évêque ne daigne, Lamennais suis » ; volontiers il s'enfermerait dans une mansarde, il vivrait de pain sec et d'eau claire, s'il pouvait, du fond de sa retraite, lancer des ukases à la société chrétienne... créer au besoin un nouveau christianisme où se combineraient tant bien que mal la pauvreté angélique, la simplicité apostolique, la foi des premiers siècles, le pouvoir d'un seul et l'autorité suprême, l'omnipotence démocratique du suffrage universel appliqué aux vérités religieuses. »

De tels morceaux suffiraient non à faire la fortune (la fortune est une déesse si indigne et si bizarre), mais la valeur d'un livre ! Pourquoi faut-il qu'il débute par un éloge de l'*Histoire des Condés*, du duc d'Aumale qui n'est pas assez exempt de l'exagération des dédicaces du grand siècle. Pourquoi cet article sur la *Morte*, de M. Feuillet, où il est dit dans le même style critique : « Ce n'est pas un éloge que mérite l'œuvre de M. Feuillet, c'est un hymne de reconnaissance ! » Il semblerait que M. de Pontmartin, en général assez amer pour les choses et les gens, se laisse tout à coup aller à se reposer

(nous ne voulons pas dire dormir) dans un excès de louange qui ne devrait être ni de son indépendance ni de son expérience. Oh! Monsieur Feuillet que de louanges! la postérité vous justifiera-t-elle de les avoir méritées!

Autre livre d'homme d'esprit, d'un homme d'esprit qui vit loin de Paris et qui, tout cultivant ses roses et ses violettes dans sa *maison close*, n'en est pas moins resté parisien.

Sous ce titre *Roses et Chardons*, Alphonse Karr nous envoie de Nice ses impressions et ses souvenirs d'heureux jardinier et, aussi, ses pensées d'homme d'opposition, converti, par les gens du jour, au plus vif esprit conservateur. Dans ces roses (ce sont les pages où il parle de sa vie heureuse, dans un jardin, où il oublie de vieillir); les chardons, c'est la politique qui vient le piquer, l'irriter. Mais lui aussi pique et vivement, dégonflant les vanités et montrant sous la fausse pompe des grandeurs factices du jour, le vice et la tare. Il sait y mêler, en bon artiste de livres, l'anecdote. Celle-ci n'est pas sans saveur. Il s'agit d'une fête donnée à Dumouriez, qui vient de sauver la France dans les défilés de l'Argonne, par les victoires de Jemmapes et de Valmy, de Dumouriez vainqueur et, par conséquent, déjà suspect à Robespierre, qui a invité le club des Jacobins à ne pas « s'engouer du héros du jour ».

« Talma donna une fête au général. Marat s'y transporta, accompagné de ses deux acolytes, Bentabolle et Moribon; naturellement on ne l'avait pas invité. Sans se faire annoncer, il entre, revêtu de sa carmagnole, au milieu d'une foule parée, qui recule de répugnance, et il crie, à haute voix, qu'il veut parler au général Dumouriez. Celui-ci se retourne, s'arrête, et Marat lui dit :

— Je viens vous demander compte...

— Qui êtes-vous?

— Je suis Marat.

— Ah! c'est vous qu'on appelle Marat. Je n'ai rien à vous dire.

Et Talma d'accourir, et Marat de se retirer plein de peur, pendant que l'acteur Dugazon, ayant fait chauffer une pelle à feu et jetant des parfums dessus, accompagne les trois intrus, pour désinfecter les salons. ».

Cet excellent Dugazon. Que de besogne, s'il vivait!

VI

L'*Amour du drapeau* de M. Paul Vernier : bon titre, meilleure conception. Voilà un livre respirant le patriotisme le plus sain, exaltant la guerre, non pour la guerre, mais pour l'élan qu'elle donne au courage, la vertu de dévouement qu'elle fait sortir de tous côtés; dévouement des mères, dévouement des sœurs et des fiancées; un livre enfin, à opposer à ces monuments de couardise et de goinfrerie allemandes, dont le juif Erkmann et le soi-disant français Chatrian ont empoisonné et empoisonnent encore la jeune génération.

Ce n'est pas un roman, bien qu'il y en ait un et très simple, un peu vif parfois, mais plus dans les situations que dans la façon de les exprimer, qui est toujours réservée et convenable; c'est de l'histoire résumée avec passion, sans grandes phrases, de l'histoire concentrée. Nous sommes sur le champ de bataille, nous respirons la poudre, nous subissons l'entraînement de la marche en avant, et, au moment où l'on crie *Victoire!* nous sentons tout l'orgueil des gloires anciennes nous brûler le sang, et mettre des larmes de joie à nos yeux.

Que ceux qui pensent que Napoléon fut un grand génie et qu'il mérita d'être l'âme de la France, que la conspiration Malet et Lahorie, perpétrée pendant que l'empereur était à l'armée et qu'il défendait son pays, est pis qu'une trahison, une infamie, lisent le chapitre XVII et notamment ces lignes qui pourraient avoir aussi une application plus récente :

« Survient-il un échec? Ces complications viennent-elles compromettre le salut de la patrie? vite ces héros se mettent à la besogne. Au lieu de donner l'exemple du courage contre le malheur, au lieu de marcher au secours des armées en péril, ces aventuriers augmentent encore le mal par la révolution qu'amènent infailliblement leurs déclamations et leurs discours. »

« Alors, c'est la guerre civile. On se battait à la frontière; on se bat dans la rue. C'est grand! c'est noble! et si facile! »

Encore une citation très courte et qui prouvera la façon droite dont M. Paul Vernier prend aux cornes les idées des déliquescents de courage du jour. Son héros Pierre Doysel voit passer l'empereur :

« Ce n'avait été qu'une vision, mais Pierre était électrisé : il avait entendu la voix du géant, il l'avait presque touché... On lui

eût dit de se faire hacher en morceaux qu'il n'eût pas hésité une seconde.

« Enfantillage! Chauvinisme! Absurdité!

« Non, prestige du génie de la gloire et du courage. Il en sera toujours ainsi, tant que les hommes auront du sang dans les veines, et ne seront pas abâtardis. »

Oui, mais, voilà : pour penser ainsi, il ne faut pas être abâtardi.

Le nouvel ouvrage de M. Lucien Biart n'est pas un roman : c'est une sorte d'autobiographie et de monographie des sensations d'un enfant, sous le titre : « Quand j'étais petit ». Nous avons lu l'histoire intime de ce petit animal égoïste et naïf, sauvage et sournois, qui est l'enfant; car si l'enfant ne naît pas méchant, il ne naît pas bon non plus. Il est peut-être plus armé que l'homme fait pour ce fameux « combat pour la vie » qui a remplacé droits et devoirs dans notre rare époque. M. Biart a écrit là une œuvre toute personnelle et d'une rare observation. C'est un miroir qu'il est bon de présenter aux enfants, pour qu'ils s'y voient tels qu'ils sont, et qu'ils ne restent pas toujours tels. Ils s'amuseront, du reste, comme nous nous sommes intéressé, en qualité de père, à ce bon et joli livre.

VII

Aimez-vous les sports : chasse, pêche, *rallye paper*, courses à pied? Avez-vous plaisir à entendre parler de *poil* et de *plume*, et tressaillez-vous au mot « un beau coup de fusil »? Êtes-vous convaincu que le mois de juin est un *mois sinistre*, parce que la chasse, toutes les chasses chôment? Êtes-vous passionné de savoir si le *vautrait* du prince de Joinville a *battu* un *ragot* ou *servi* un cerf dix cors sur tel plateau ou dans telle mare? Vous plaît-il d'être au courant des prouesses cynégétiques de la comtesse de Paris ou de tel haut baron juif, de savoir ce que c'est au juste que le *bouton* et de connaître chez quel armurier il convient de prendre le fusil qui mettra fin aux jours de tel ou tel gibier? Voulez-vous apprendre par leur nom et par leur jeaugeage les *stam-yachts* des *yatchmen*, du *Yacht-club*, et suivre le pas leste et l'allure bien découplée des jeunes amateurs de courses à pied inscrits au *Racing Club?* Si oui, lisez la *Vie en plein air*, de M. Florian Pharaon. Le livre est plein de noms et de beaux noms; il est rempli de renseignements utiles, que vous avez lus distraitement peut-être dans le *Figaro*, où chaque

jour l'auteur varie avec beaucoup d'art et de finesse une matière dont la répétition à première vue semble facile.

VIII

M. Castonnet des Fosses nous envoie une notice de quelques pages sur le P. Charles de Montalembert, jésuite, qui, au commencement du dix-huitième siècle, fut envoyé dans les Indes, et contribua autant à implanter la foi à Pondichéry et Chandernagor qu'à assurer la colonisation de feu notre empire des Indes. Quelques lettres du P. de Montalembert à Dupleix, et de Dupleix, ajoutent à l'intérêt de cette intéressante notice.

Mentionnons chez Hennuyer, sous la rubrique *Arts céramiques*, un joli volume orné de trente-sept dessins et de plus de deux cents monogrammes, et consacré aux faïences et porcelaines : c'est une courte et utile nomenclature des fabriques anciennes et de leur production tant en France qu'en pays étranger. Tout amateur de porcelaines et surtout de faïences, — et il n'en manque pas aujourd'hui, — voudra acheter ce volume qui, feuilleté rapidement, lui rappellera les données que des ouvrages plus complets ont déposées dans la mémoire et lui épargnera les longues recherches.

Hamlet est à l'ordre du jour. On assure que M. Mounet-Sully l'incarne d'une façon merveilleuse. C'est à voir ; car s'il est jamais une œuvre que le public français ne pourra supporter, c'est Hamlet. Un homme qui hésite tout le temps à agir, qui rêve, qui songe à l'humanité, qui tantôt paraît fou, tantôt devient grave jusqu'à la douleur ; ce n'est pas à notre époque, qui veut être amusée et consolée, aveuglée même sur les difficultés, les dangers du moment, qu'un tel sujet peut plaire. Quoi qu'il en soit, M. Mounet-Sully est un acteur de génie. On ne s'en était pas aperçu jusqu'ici malgré son talent, mais le besoin d'un acteur de génie se faisant sentir depuis que Sarah Bernhard est passée, « vieille lune », on l'a pris, dût-on prendre Hamlet par-dessus le marché.

Ceci nous éloigne de la traduction dont nous avons à parler. Elle est de M. Louis Ménard. Le souci de serrer de près ce texte a donné aux vers de M. Ménard quelque chose de dur, d'incorrect même, qui pourrait bien éloigner de sa traduction les gens qui aiment la noble et redondante cadence de notre alexandrin. Décidément si Hamlet est mal traduisible en prose, il est intraduisible

en vers. Mais les amoureux de Shakespeare estimeront le labeur de M. Ménard, labeur qui ne lui sera pas inutile. On ne sort jamais de l'étude des maîtres sans profit pour le style, la pensée, pour son art et pour soi-même.

Il semble, à parcourir une autre traduction en vers, le *Faust de Gœthe*, de M. le prince A. de Polignac, que Gœthe soit plus facile à traduire qu'Hamlet. Il est vrai que l'histoire de Marguerite est plus banale. Les rythmes divers de l'opéra-comédie, — traité philosophique, — politique, ce *pandémonium* de Faust ont fourni à M. de Polignac l'occasion de montrer qu'il sait son métier et qu'il est poète lui-même.

Dès les premiers vers du prologue on est fixé sur le très réel mérite de cette traduction qui sera acceptée avec plaisir. Voyez plutôt cette strophe, où Gœthe a voulu faire peindre par la bouche de l'archange Gabriel le mouvement des mondes :

Et vite, incroyablement vite,
La terre, dans sa majesté,
Suit toujours la route prescrite,
Alternant l'ombre et la clarté.
La mer bat de ses larges ondes
Les rocs prêts à se détacher;
Et la ronde immense des mondes
Emporte Océan et rochers!

Il ne nous reste plus qu'à indiquer un livre nouveau publié par M. Gustave Nadaud, l'auteur des aimables chansons que l'on sait, sous ce titre qui demande explication, mais qui semble juste après cette explication : *Solfège poétique et musical*. M. Nadaud, un fin diseur, estime qu'il convient avant de chanter de savoir lire tout morceau; c'est-à-dire de se donner à soi-même l'idée de la façon dont on y mettra son âme. C'est ce qu'oublient trop souvent les musiciens à grosse et belle voix; c'est ce qui les fait crier comme sourds. Un peu de lecture raisonnée avant de se livrer à l'étude du chant et de l'accompagnement ne leur ferait pas de mal.

Ch. Legrand.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Les sessions du Parlement, dites extraordinaires, qui ne devraient avoir lieu que par exception et pour affaires urgentes, n'ont plus en république d'extraordinaire que le nom. Elles sont devenues de règle depuis dix ans, et c'est toujours dans ces sessions supplémentaires que le budget, qui est la principale affaire des Assemblées politiques, s'expédie à la hâte et le plus souvent sans contrôle sérieux, sans discussion possible. De même que les Assemblées où règne l'esprit républicain tendent naturellement à se substituer au pouvoir exécutif, et deviennent par leurs commissions les véritables agents du gouvernement, de même elles ont une propension à allonger le temps de leurs sessions et à se changer en Conventions souveraines et permanentes. Nos Chambres républicaines en sont arrivées à siéger pour ainsi dire toute l'année, et l'interruption des vacances n'est plus qu'une espèce d'interrègne pendant lequel il est convenu que la vie politique est arrêtée et que le gouvernement ne fera rien que des discours.

Des discours nous en avons eu. Tous les ministres ont été parler çà et là, l'un après l'autre. On eût dit qu'ils voulaient rappeler au peuple français que, même durant les vacances parlementaires, ils sont encore quelque chose et qu'il y a un gouvernement même en l'absence des Chambres. De tous ces discours ministériels, déjà bien oubliés, il ne reste que le souvenir de ceux de M. de Freycinet.

En partant pour le Midi, le Président du Conseil s'était proposé d'instruire le pays sur les intentions du gouvernement et surtout de préparer la reprise de la session par un nouvel appel à la majorité républicaine. Chacune des étapes de son itinéraire a été marquée d'un discours. Il y en a eu un à Toulouse, un à Montpellier, un à Bordeaux, un à Toulon. Toutes ces harangues, avec leurs déclarations banales, leurs formules vagues, eussent paru assez insigni-

fiantes, si les journaux officieux n'avaient averti le public que M. de Freycinet venait de proposer un véritable pacte à la majorité. L'union des différentes fractions de la majorité, sans absorption d'un groupe par l'autre, la conciliation sur le terrain des affaires et des réformes pratiques, l'ajournement des questions qui divisent le parti républicain, tel était le pacte proposé.

Sous une forme ou sous une autre, il n'y a pas de ministère qui n'ait proposé un pacte semblable. Tout l'opportunisme est là. Par malheur, autant de fois le pacte a été proposé, autant de fois il a été repoussé. C'est toujours à recommencer; M. de Freycinet est le dixième ministre qui demande au parti républicain de s'unir, de ne pas s'affaiblir dans les divisions, d'ajourner les questions irritantes, de se borner aux réformes réalisables, de former une majorité compacte de gouvernement et qui, moyennant cela, espère vivre également en bonne intelligence avec les radicaux de l'extrême gauche et les modérés du centre gauche. Le pacte de Toulouse aura-t-il un autre sort que les précédents? M. Steeg, président de l'Union des gauches, l'a accepté à Bordeaux, mais M. Clémenceau, dans la *Justice*, l'a repoussé. La division subsiste entre opportunistes et radicaux. Le ministère n'en est pas plus solide.

On l'a bien vu à la rentrée des Chambres. Peu s'en est fallu que la session ne s'ouvrît par une crise ministérielle. Quelle réponse c'eût été au discours de Toulouse! Quel prélude à l'union et à la concorde de la majorité tant recommandée par M. de Freycinet! Quelle démonstration de la stabilité gouvernementale vainement cherchée jusqu'ici!

Il y a trop de sujets qui divisent le parti républicain et surtout trop d'ambitions et de convoitises en jeu, non seulement pour que l'accord s'établisse entre les divers groupes que représente la majorité, mais pour qu'il y ait entente au dehors entre la masse démocratique et ses représentants officiels dans les Chambres. En conviant tout le monde à concourir à l'œuvre d'apaisement et de conciliation, à la politique de concessions réciproques, de réformes utiles et réalisables, M. de Freycinet ne proposait rien moins que le désarmement des partis par une abdication générale des idées et des prétentions de chacun. Si la concentration républicaine, proclamée aux dernières élections, réclamée de nouveau par le président du Conseil, est restée et restera toujours une chimère, c'est qu'elle ne peut être réellement obtenue qu'à ce prix. Comment

M. de Freycinet a-t-il pu se faire l'illusion de croire que ses conseils et ses exhortations seraient écoutés, que l'union du parti républicain allait enfin se réaliser au Parlement et dans le pays et que la république, sous sa haute direction, allait entrer dans une ère de concorde, de travail, de fécondité, grâce à la pacification de tous les partis et au concours de toutes les bonnes volontés?

Il avait donc oublié les questions qui attendaient le ministère à la rentrée des Chambres. Mais, pendant les vacances, les grèves de Vierzon, les congrès et les réunions socialistes avaient dû lui apprendre qu'il y a, dans la république, un parti anarchiste, chaque jour plus nombreux et plus violent, et d'autant plus dangereux qu'il a fini par trouver des appuis et des patrons jusque dans le Parlement; d'un autre côté, les résolutions de la Commission du budget ne pouvaient lui laisser perdre de vue l'opposition que rencontrerait nécessairement le cabinet au sein de la Chambre à la faveur des difficultés budgétaires. Dès le premier jour, il devait s'attendre à voir se dresser devant lui la question sociale et la question financière. L'une et l'autre ont eu les prémices de la session extraordinaire.

Avant même le jour de la rentrée on annonçait la démission de M. Sadi-Carnot. C'était le résultat d'une intrigue dont la commission du budget s'est fait l'instrument. Le plus grand tort du ministre des finances aux yeux des radicaux, ce n'est pas de n'avoir pu présenter qu'un budget en déficit, c'est de représenter au sein du cabinet, avec MM. Sarrien et Baïhaut, l'élément relativement modéré. Depuis longtemps il était condamné pour n'avoir pas voulu se prêter aussi facilement que certains de ses collègues aux exigences du radicalisme, surtout dans l'épuration du personnel de son ministère. Peut-être l'opposition de la majorité de la commission du budget à ses plans n'a-t-elle pas eu d'autre motif. M. Clémenceau, en effet, y règne souverainement, et c'est lui, aujourd'hui le directeur de cette politique occulte, qui, depuis M. Gambetta, est la politique dominante, la véritable maîtresse des affaires publiques. Dans plusieurs votes successifs, la commission du budget, à l'instigation de son chef, a repoussé, non seulement le projet primitif de M. Sadi-Carnot, mais encore les propositions transactionnelles adoptées par le cabinet pour prévenir la retraite du ministre des finances. Contrairement au projet de M. Sadi-Carnot, la commission a maintenu le budget extraordinaire, conservé le principe de l'amortissement à court terme, et écarté la

surtaxe de l'alcool, à laquelle le ministre des finances demandait son principal élément d'équilibre. Dans son premier projet, M. Sadi-Carnot élevait ce droit, de 156 francs à 215 francs par hectolitre. Par transaction, le conseil des ministres avait décidé de ne porter ce droit qu'à 200 francs, et le ministre des finances avait cherché une compensation à la diminution de ressources de 15 millions qui en résultait dans différentes combinaisons de détail. La commission a tout repoussé et de plus, contrairement à l'avis du gouvernement qui jugeait l'application de l'impôt sur le revenu impossible pour le budget de 1887, elle a décidé d'en faire un premier essai, à titre d'affirmation du principe, en lui demandant, dès cette année, 15 millions, pour combler une partie du déficit de 45 millions qui subsiste après toutes les combinaisons, plus ou moins factices, imaginées pour équilibrer le budget. C'était donner son congé à M. Sadi-Carnot. Le ministre des finances l'a compris ainsi et à la suite du dernier vote de la commission du budget il donnait sa démission. Mais la démission du ministre des finances c'était une crise ministérielle, avant la rentrée des Chambres, c'était la dislocation du cabinet. Et quel démenti au discours de M. de Freycinet! Du reste, tous les ministres collaborant au budget, le cabinet devait se considérer comme solidaire du ministre des finances, et la retraite de celui-ci eût été sa propre condamnation. Le conseil des ministres n'a pas voulu accepter la démission de M. Sadi-Carnot, qu'il eût été d'ailleurs fort difficile de remplacer à la satisfaction des radicaux, qui voulaient son départ, ou des opportunistes, qui eussent perdu en lui un de leurs représentants dans le cabinet.

On avait pu éviter une crise ministérielle; mais à peine la Chambre était-elle rentrée en séance qu'un autre écueil attendait le ministère. Plus M. de Freycinet promet et fait de concessions aux radicaux, plus ceux-ci s'enhardissent dans leurs prétentions, et derrière eux il y a les intransigeants encore plus hardis et plus entreprenants. Il fallait leur audace pour interpeller le gouvernement sur les incidents de la grève de Vierzon. Si quelque chose pouvait être reproché au ministre de l'intérieur dans cette circonstance, c'est sa faiblesse et sa temporisation en face des agissements du socialisme. Pendant près de deux mois, la grève a été en permanence à Vierzon, entretenue ostensiblement par des meneurs politiques qui font profession d'exploiter les souffrances ou les convoitises des classes ouvrières. Non seulement le gouvernement laissait faire; mais,

comme pour encourager des manœuvres qui ne pouvaient aboutir qu'à une explosion de passions révolutionnaires, il faisait grâce aux héros des grèves de Decazeville, les Duc-Quercy et les Ernest Roche, condamnés par la justice. Des désordres devaient se produire; ils ont éclaté, tout naturellement, à la première reprise du travail.

La Société française de Matériel agricole avait fait annoncer aux ouvriers désireux d'en finir avec une grève, où on les avait entraînés malgré eux, que ses ateliers se rouvriraient le lundi 4 octobre. Mais le jour venu, les bâtiments de l'usine se trouvèrent entourés par une foule menaçante de grévistes ameutés contre les vrais travailleurs. Telles étaient les dispositions de ces bandes que, sans l'intervention de la force armée, les troubles se seraient changés en scènes de meurtre et de destruction. Ce n'est pas sans peine que la troupe parvint à refouler la horde furieuse, pendant que la gendarmerie, dirigée par le préfet et le procureur de la république, arrêtait quelques-uns des organisateurs de l'émeute, et à leur tête le sieur Baudin, conseiller général socialiste, et les citoyens Rossignol et Radan, conseillers municipaux. Cette fois, l'autorité avait fait preuve d'énergie, et en réprimant à temps les troubles et en refusant la mise en liberté des meneurs de la grève aux réclamations du maire et des conseillers municipaux de Vierzon ainsi qu'aux démarches de M. Henri Maret, député du département, et du sieur Vaillant, conseiller municipal de Paris, ancien membre de la Commune, accourus sur les lieux au secours des grévistes. Mais, selon la remarque de la *République française* elle-même, cette émeute n'aurait probablement pas été tentée, si le gouvernement n'avait encouragé lui-même les hommes de désordre par « la grâce au moins prématurée de MM. Duc-Quercy et Ernest Roche », laquelle a dû « faire croire à M. Baudin que tout serait désormais permis aux commis-voyageurs en anarchie ».

Non contents de s'être mis en grève pour leur compte, ce que la loi actuelle permet trop facilement, les grévistes de Vierzon prétendaient aussi imposer le chômage à ceux de leurs camarades qui comprenaient autrement leurs intérêts et ceux de leurs familles. Ici l'autorité n'avait fait qu'empêcher la violence et protéger la liberté du travail. C'est de quoi, précisément, l'ont accusé les représentants de l'intransigeance à la Chambre des députés, MM. Maret, Basly, Milleraud, Camélinat, dans une interpellation adressée au Cabinet. D'après la thèse de ces amis des grévistes, il n'y aurait

pas eu de troubles à Vierzon, s'il n'y avait pas eu là de gendarmes et de soldats. La présence de la force armée était une provocation à laquelle les grévistes étaient excusables d'avoir répondu par la violence; donc la responsabilité des désordres retombait sur le gouvernement. De l'atteinte à la liberté du travail par les grévistes, des conséquences qui auraient pu résulter d'une agression de ces furieux contre les ouvriers paisibles qui voulaient reprendre leur travail, il n'a pas été question. Les sophismes grossiers de l'interpellation se réfutaient d'eux-mêmes. M. Sarrien aurait pu se dispenser d'y répondre. Un pareil débat comportait à peine quelques mots d'explications, et tout aurait dû se terminer par l'ordre du jour pur et simple. Dans quel but M. Steeg, celui qui a accepté le pacte de Toulouse au nom de l'Union des gauches, est-il venu proposer un ordre du jour de confiance? Voulait-il réaliser par ce moyen l'entente réclamée par M. de Freycinet et frapper les yeux du pays par le spectacle de cette belle concorde? Etait-il complice du ministre de l'intérieur qui, fatigué du pouvoir ou opposé à la politique de M. de Freycinet, aurait cherché, dans une manœuvre faite pour tourner contre lui la gauche radicale et la droite, un échec certain et l'occasion de quitter ainsi le ministère, à la suite de M. Sadi-Carnot? On ne saurait le dire au juste. Toujours est-il que M. Sarrien a mis autant d'insistance à réclamer l'ordre du jour de confiance que les ministres mettent en pareil cas de soin à l'éviter. Il aurait voulu se renverser lui-même, qu'il n'eût pas agi autrement. Demander un vote de confiance c'était provoquer un vote contraire des radicaux qui ne pardonnent pas au ministre de l'intérieur sa modération relative, et des conservateurs qui ne sauraient appuyer le cabinet Freycinet. Le règlement aidant, l'ordre du jour pur et simple, mis au voix le premier, fut adopté. Là-dessus, M. Sarrien, prenant son portefeuille, aurait dit : « Eh bien ! tant mieux J'en avais assez! » La démission du ministre de l'intérieur remettait en question l'existence du cabinet. On a pu craindre que M. Sadi-Carnot revînt à sa première détermination, et que M. Baïhaut, avec M. Demôle, suivît M. Sarrien dans sa retraite.

Une crise ministérielle par la dislocation du cabinet, ce n'était pas ce qu'il fallait à M. Clémenceau et à ses amis. M. Sarrien parti, et avec lui M. Sadi-Carnot et les deux autres, M. de Freycinet était chargé de reconstituer un nouveau cabinet; on aurait eu un changement de ministres, mais pas de ministère. Or, M. Clémenceau

se réserve pour la succession de M. de Freycinet, pour la présidence d'un ministère où régnera le radicalisme. La crise actuelle n'eût pas servi ses projets. Avec son aveu les choses ont pu s'arranger. M. de Freycinet a invoqué la solidarité du cabinet, l'intérêt de la situation, les inconvénients d'un remaniement ministériel, pour engager M. Sarrien à reprendre sa démission, à l'exemple de M. Sadi-Carnot. L'homme le plus décidé à quitter le pouvoir n'est-il pas en même temps, par un de ces contrastes si fréquents dans la nature, le plus disposé à se laisser persuader qu'il vaut mieux y rester? On n'a pas dit qu'il ait fallu beaucoup d'efforts à M. de Freycinet pour retenir M. Sarrien, en lui persuadant que le vote de la Chambre, où il avait vu d'abord une raison suffisante pour se retirer, était, au contraire, une invitation à conserver son portefeuille. M. Sarrien a écouté M. de Freycinet. Le ministre de l'intérieur, dont on annonçait la décision comme irrévocable, a retiré sa démission pendant que M. Sadi-Carnot, qu'on disait non moins résolu à partir, rentrait au ministère des finances pour la seconde fois.

Maintenant la crise est conjurée; le ministère est reconstitué : mais pour combien de temps? M. de Freycinet a entrepris de concilier les radicaux et les opportunistes, en leur donnant, à tour de rôle, toutes les satisfactions possibles. Ce n'est pas une tâche aisée. L'empressement que le ministre des finances et le ministre de l'intérieur ont mis à se retirer, le premier devant un simple vote de la commission du budget, qui ne pouvait l'atteindre encore, le second à la suite d'un ordre du jour pur et simple, qui était plutôt le résultat d'une équivoque que l'indice d'une opposition réfléchie, cet empressement ne témoigne pas d'une bien grande confiance dans la vitalité d'un ministère qui ne peut vivre qu'au prix de transactions perpétuelles. On eût dit que MM. Sadi-Carnot et Sarrien voulaient se dégager à temps d'une catastrophe dont ils croyaient le cabinet fatalement menacé. Mais ce qui fait la faiblesse du ministère Freycinet est peut-être aussi ce qui fait sa force et ce qui fera sa durée. Après réflexion, les ministres démissionnaires paraissent s'être rendu compte de cette situation.

Avec la composition de la Chambre actuelle, formée de trois fractions à peu près égales et n'offrant pas les éléments d'une majorité homogène, il n'y a de possible qu'un ministère d'équilibre et de conciliation. C'est pour cela que M. de Freycinet a fait entendre, avant la rentrée des Chambres, de si pressants appels à

la concorde et à l'union. Mais de même qu'un pareil ministère dépend en réalité du premier incident inattendu, de même il tire de cette situation précaire et instable une raison d'être qui le rend presque nécessaire. La crise ministérielle ouverte un instant n'a été si promptement fermée, que par ce qu'on a compris dans les groupes de la gauche que le cabinet actuel serait aussi difficilement remplacé qu'il pouvait être facilement renversé. M. de Freycinet est le chef nécessaire d'un cabinet d'équilibre; nul autre que lui, dans la la Chambre actuelle, n'aurait ni l'autorité ni l'expérience nécessaires pour associer dans la même politique M. Sadi-Carnot et M. Lockroy, M. Sarien et le général Boulanger, et pour entretenir au jour le jour une majorité formée des fractions réunies de la gauche. Si les opportunistes étaient les plus nombreux, on aurait, avec M. Ferry, un autre ministère possible; de même que si les radicaux se trouvaient les plus forts, M. Clémenceau deviendrait naturellement le chef d'un cabinet radical; mais dans l'état de fractionnement de la Chambre actuelle, nul autre que M. de Freycinet ne serait apte à remplir ce vote d'équilibriste parfait pour lequel il faut toute sa souplesse et toute sa versalité.

Mais dans une pareille condition, M. de Freycinet est condamné à marcher sur la corde tendue, le balancier en main, et à ne faire aucun faux pas qui puisse l'exposer à une chute dont il ne se relèverait plus. Le jour où il tomberait, ce serait non-seulement la fin du cabinet, mais la fin de la Chambre. Il ne resterait après cette catastrophe finale de la politique opportuniste qu'à convoquer les électeurs et à attendre que le pays prononce sur le sort de la république. Mais M. de Freycinet ne tombera réellement que lorsque M. Clémenceau se croira assez fort, assez populaire pour faire arriver avec lui le radicalisme au pouvoir. Jusque-là toutes les mains se tendront pour l'empêcher de tomber. Lui-même désire rester debout au ministère jusqu'au moment de succéder à M. Grévy, et d'échanger la présidence du conseil pour celle de la république. C'est pourquoi toutes ses exhortations tendent à persuader à la majorité de rester unie, d'éviter les causes de dissentiment, d'écarter les questions irritantes. C'est à maintenir cette union factice que tendra aussi toute sa politique.

A la Chambre, il a beaucoup d'amis et de complices qui n'ont pas moins à cœur que lui de faire vivre le ministère, d'écarter les obstacles et les écueils où viendraient échouer, malgré toutes les

précautions et les bonnes volontés, ce beau plan de conciliation et de concorde qui est le dernier espoir du dernier ministère possible. Aussi toute la gauche s'est-elle jetée avec empressement sur le projet de loi organique de l'enseignement primaire où elle était assurée de rencontrer l'unanimité. Le budget est là qui attend en vain. D'autres projets de loi, pendants depuis longtemps, et, en premier lieu, la loi d'organisation militaire, annoncée depuis 1872, attendaient aussi. Ni le gouvernement ni la gauche n'ont voulu se rendre aux observations si fondées de la droite. Pour paraître unie, la majorité, d'accord avec le ministère, a voulu commencer par la loi d'enseignement. Aussi bien cette loi est elle le couronnement de la politique de laïcisation du régime républicain. Pendant qu'on expulsait à Paris les dernières religieuses des hôpitaux, malgré les protestations réitérées du corps médical, malgré les scandales croissants du nouveau service des infirmières, la Chambre votait, après le Sénat, pour toute la France, une loi qui proscrit des écoles publiques tous les membres des congrégations religieuses et qui les prive en même temps du bénéfice de l'exemption du service militaire. C'est, d'une part, la laïcisation complète des écoles communales, de l'autre la destruction progressive des écoles chrétiennes libres; c'est l'organisation de tout le régime scolaire dans l'athéisme pratique. Il n'a servi à rien aux orateurs habituels de la droite, de combattre ce projet de loi dispendieux autant qu'impie. M. Le Prévost de Launay a établi que, non seulement, cette loi entraînerait une augmentation considérable de frais pour l'État, mais encore qu'elle grèverait de nouvelles charges le budget, déjà si lourd, des communes. Est-ce que la gauche, pour satisfaire ses passions antireligieuses, a reculé devant les énormes dépenses des constructions scolaires et du régime laïque? Ce ne sont pas les raisons d'argent qui pourraient arrêter le parti républicain dans son œuvre; encore moins celle de justice, de moralité et de religion. En démontrant les dangers et l'hypocrisie de cette loi qui livre pour l'avenir toutes les écoles à la merci du gouvernemunt quel qu'il soit, opportuniste, radical, ou socialiste, M. de Lamarzelle n'a fait que donner un nouvel argument aux passions de la gauche; et, malgré son discours, M. Goblet a pu dire aux applaudissements d'une majorité sectaire que sa loi organisait la liberté d'enseignement en France. Belle liberté! qui ne permet même pas aux écoles non publiques de s'appeler *libres;*

comme le proposait M. Thellier de Pontheville, au lieu de porter le simple titre d'écoles « privées » que la nouvelle loi leur impose! Belle liberté qui interdit, comme l'a montré avec tant de force l'illustre et l'éloquent évêque d'Angers, l'enseignement de la jeunesse à toute une classe de citoyens, qui frappe d'incapacité, et pour ainsi dire d'indignité, les religieux et les religieuses, à cause de leur habit, de leur caractère, de leur religion! Belle liberté qui ne laisse même pas aux conseillers municipaux la faculté de maintenir, selon le vœu des pères de famille, les maîtres congréganistes à l'école communale; qui va jusqu'à révoquer les engagements pris, à annuler les clauses des donations, qui fait laïque l'école remise par un traité à une congrégation religieuse, ou fondée à la condition d'être dirigée à perpétuité par des Frères ou des Sœurs! Le vrai mot de cette loi que M. Goblet a osé appeler une loi de liberté, a été dit par M. Madier-Montjau. « Cette loi, a déclaré le vieux sectaire, nous la faisons pour détruire le catholicisme en France! » Elle est tout entière dans cette abominable parole. Elle a été votée, avec cette unanimité qu'elle méritait de provoquer dans les rangs de la gauche.

Mais le budget n'est pas affaire seulement de passion, et il y a là un écueil pour l'entente républicaine. Ce n'est pas le déficit qui brouillera les groupes de la gauche les uns avec les autres, ni ceux-ci avec le gouvernement : en république, on s'y habitue de plus en plus, et la responsabilité en incombe également aux radicaux et aux opportunistes. C'est le moyen de combler le déficit qui pourra diviser la majorité. M. de Freycinet a prévu que la question de l'impôt sur le revenu serait une grosse pierre d'achoppement pour l'union républicaine. Il y a fait allusion dans son discours de Toulouse. Tout ira bien pour cette année, si les radicaux se contentent des déclarations vagues et des promesses du président du conseil, au sujet d'un remaniement de notre système général d'impôts dans un avenir prochain; mais si MM. Clémenceau et Laguerre, si derrière eux encore les citoyens Basly et Camélinat exigent une application immédiate de l'impôt sur le revenu, dont la commission du budget a admis le principe et propose même un premier essai, il se pourrait qu'on vît le groupe radical se séparer du reste de la gauche, entrer en opposition ouverte avec le ministère et l'abandonner à lui-même.

Privé de l'appui de l'extrême gauche, le cabinet se verrait livré

à toutes les incertitudes du lendemain, à tous les hasards des séances. C'est un égal inconvénient pour lui de s'aliéner le groupe radical en opposant à l'impôt sur le revenu des fins de non-recevoir qui équivaudraient à un refus, et de mettre à l'épreuve la fidélité du reste de la gauche en se prononçant pour un impôt dont un grand nombre de ses membres ne voudraient pas assumer la responsabilité devant leurs électeurs. Il paraît certain que l'Assemblée actuelle, en grande majorité, ne veut pas de cet impôt absolument impopulaire et dont l'adoption pourrait produire sur le pays un effet pareil à celui de l'établissement des quarante-cinq centimes additionnels de la République de 1848. Tant que l'impôt sur le revenu n'a figuré que dans le programme des revendications radicales, on s'en est peu ému; on ne croyait pas ou on ne voulait pas croire qu'il pût jamais devenir une réalité sous le règne de l'opportunisme. Mais depuis que ce projet a pris corps dans plusieurs amendements proposés au budget, depuis que la commission du budget en a adopté le principe, l'opinion s'est émue et le gouvernement a conscience de l'opposition que ce nouvel impôt rencontrerait dans toutes les classes de la société.

Le projet le plus complet, celui qui forme l'amendement de M. Dreyfus, atteint, en effet, de nombreuses catégories de personnes, et non seulement les capitalistes et les rentiers auxquels s'attache plus particulièrement l'idée de revenu, mais tous ceux qui vivent du produit de leur travail, professeurs, écrivains, artistes, employés, salariés quelconques.

L'amendement en question divise les revenus en quatre classes :

La première comprend les revenus de valeurs mobilières françaises et étrangères, représentées par les obligations et autres valeurs nominatives ou au porteur, à l'exception des rentes françaises. L'impôt serait perçu, sous la forme d'une retenue de 10 0/0 sur les sommes payées pour les intérêts aux possesseurs de titres, par ceux qui sont chargés de payer les coupons. Tout possesseur de rentes, valeurs mobilières, actions, obligations étrangères, devra déclarer, par écrit, toutes les valeurs de cette nature qu'il possède, avec indication du revenu, et acquitter la taxe à raison de 10 0/0.

La deuxième classe se compose des pensions, traitements, salaires publics ou privés, en général de toute rémunération attachée à une fonction, sous quelque titre, forme ou dénomination que ce soit. Les intéressés sont tenus de faire les déclarations nécessaires, et

les payements des taxes sont effectués par les soins de ceux qui payent les pensions, les traitements et les salaires.

Une troisième classe comprend les intérêts de créances de toute nature et les rentes servies par des particuliers. Le débiteur d'une créance hypothécaire acquitte la taxe à raison de 10 0/0 de l'intérêt annuel.

Enfin, la dernière classe porte sur les bénéfices nets : 1° De la banque, du commerce, de l'industrie privée et de toutes les entreprises de spéculation dont le capital n'est pas représenté par des actions et dont les bénéfices ne sont pas constatés par des comptes rendus publics; 2° Des offices ministériels et de toutes les autres professions. La taxe est de 10 0/0 et elle s'établit à l'aide des déclarations faites par les banquiers, industriels, commerçants, entrepreneurs, gérants de sociétés, officiers ministériels et autres; déduction faite des dettes et charges annuelles dûment justifiées. Les contribuables de cette classe font, par écrit, leur déclaration aux agents de perception et acquittent la taxe entre leurs mains. Les étrangers résidant en France sont soumis à la loi.

Le projet de M. Dreyfus contient une sanction pénale.

Une amende égale au triple de l'impôt à payer sera imposée à quiconque n'aura pas fait la déclaration de son revenu ou l'aura faite mensongère. En cas de récidive, l'amende est doublée et le tribunal peut prononcer l'interdiction des droits civiques pour trois ans. Les contestations entre les intéressés et les agents du Trésor sont soumises à un jury départemental qui juge sans appel.

Trois catégories seulement sont exemptes de l'impôt :

1° Les revenus des départements, communes et des établissements et sociétés de bienfaisance; 2° Les traitements militaires jusques et y compris le grade de capitaine dans l'armée active, de lieutenant dans la marine et les douanes; 3° Les salaires des ouvriers non soumis à la patente.

S'il est vrai, comme l'a annoncé M. de Freycinet, que le gouvernement doive se prêter à un remaniement complet de l'impôt, lequel suppose l'établissement de l'impôt sur le revenu, et si le parti radical réussit à imposer ses théories, au moins pour l'année prochaine, cette déclaration du président du Conseil, déjà sanctionnée par le vote de la Commission du budget, donne une importance particulière au projet de M. Dreyfus. Dans l'état actuel, l'impôt sur le revenu serait une charge écrasante pour la plupart des

contribuables, puisque ce ne serait pas un simple impôt sur le revenu, mais un double impôt sur les revenus. En France, en effet, le revenu, quel qu'il soit, est déjà atteint sous toutes ses formes, et de toutes les manières par les impôts les plus nombreux et les plus divers, et le nouvel impôt qu'on voudrait créer à côté des autres aurait pour résultat de faire payer deux fois la même chose aux mêmes personnes. Quant à en faire la base d'un système fiscal nouveau, ce serait toute une révolution financière et économique, devant laquelle on a toujours reculé jusqu'ici. Comme impôt unique, l'impôt sur le revenu est d'une application irréalisable, comme impôt accessoire, ce n'est qu'un redoublement de charges, que ne compenseraient pas les dégrèvements illusoires sur d'autres impôts.

Ce que veulent les radicaux c'est un système socialiste d'impôts, sous le nom d'impôt sur le revenu. Là est le gros conflit que cette question fiscale recèle et qui, malgré toutes les recommandations de M. de Freycinet, doit forcément diviser un jour ou l'autre le parti républicain. C'est très bien de convier la majorité à rester unie, à éviter les sujets de dissentiment, à s'en tenir aux questions d'affaires. Mais ces questions d'affaires ne sont-elles pas elles-mêmes des questions politiques? Quoi que fasse M. de Freycinet, les questions de budget, les questions d'impôt, les questions d'économie politique, sont étroitement liées à la politique. Cette question de l'impôt sur le revenu est au premier chef une question d'ordre général, une question de gouvernement. Quand viendra le moment de la discuter, M. de Freycinet verra que ce n'est pas par un système de transactions contradictoires, par l'effacement, par l'équivoque, qu'un gouvernement peu créer l'union au sein des partis, mais qu'il doit avoir une politique à lui, de la résolution et de l'autorité. M. de Freycinet s'est mis à la remorque du parti radical et il est condamné à le suivre jusqu'au socialisme; car c'est là que va la République et chaque jour, elle fait un pas de plus dans cette voie. La loi sur l'enseignement primaire est une loi socialiste. L'impôt sur le revenu sera un impôt socialiste.

Pendant que la République marche de tous les côtés au socialisme, parmi les catholiques, on se préoccupe avec plus de zèle d'établir et de formuler les vraies doctrines sociales, dans les questions de gouvernement, d'enseignement, de travail, d'ordre économique. A Liège, à Lille, à Angers, il s'est tenu successivement trois importants congrès où ces questions ont été étudiées à la lumière des principes

catholiques, de l'histoire et de la science. C'est un spectacle encourageant de voir le zèle catholique, qui s'exerce déjà de tant de manières pour la diffusion de l'enseignement chrétien et le soulagement des besoins corporels, s'appliquer aussi à la recherche de la vérité et de la justice sociales, afin d'avoir une solution à donner dans les questions qui s'agitent aujourd'hui, et un idéal de société à opposer à la conception révolutionnaire. Ces différents congrès, où se trouvaient réunie une élite de jurisconsultes et d'économistes catholiques, ont entendu à la fois M. Lucien Brun et M. de Mun, M. Claudio-Jannet, M. Hervé-Bazin, M. Thiéry, M. Charles Périn et Mgr Freppel, combattre, avec l'autorité de leur nom, de leur savoir et de leur éloquence, les doctrines du socialisme d'État et du socialisme démagogique, réfuter les erreurs du libéralisme économique, et exposer les principes de la vraie science sociale chrétienne, que l'illustre évêque d'Angers a résumés dans un discours qui a été comme la conclusion de tous ces travaux.

Un autre congrès, plus important encore, tenu à Breslau, a montré les catholiques allemands luttant aussi, de leur côté, contre le socialisme d'État, dont le *Kulturcampf* a été une application à l'Église. Avec cette discipline et cette entente qui a fait leur force au Parlement, les catholiques d'Allemagne, réunis en congrès général, ont voulu compléter leur victoire, en faisant bénéficier leurs frères Polonais et les religieux bannis de la paix religieuse, que la politique de M. de Bismarck voulait réserver aux seuls Allemands et au clergé séculier. S'inspirant des intérêts de l'État comme de ceux de l'Église, et après avoir proclamé que c'est à la persécution religieuse de ces dernières années qu'il faut attribuer le déclin de la moralité et le développement de l'esprit révolutionnaire, ils ont décidé de combattre contre le *kulturkampf*, tant que les derniers vestiges des lois confessionnelles de mai n'auraient pas disparu et que l'Église n'aurait pas retrouvé sa liberté pleine et entière dans son gouvernement comme dans l'enseignement de la jeunesse.

Du reste, instruit par les événements, déterminé par l'intérêt politique, M. de Bismarck semble prêt à renoncer à son hostilité envers le catholicisme. Ses derniers actes en témoignent. L'autorisation accordée à divers ordres religieux de rentrer en Prusse, l'augmentation de traitement dont le clergé catholique a profité comme la corporation des ministres protestants, l'intention qu'on attribue au chancelier de faire modifier la loi d'empire qui interdit

le territoire aux jésuites, tout cela présage une paix prochaine et définitive.

C'est au moment où l'empire allemand fait sa paix avec l'Église que l'on voit se produire en Italie une agitation anticléricale qu'on croirait encouragée par le gouvernement. Partout ont lieu des réunions populaires où l'on récrimine violemment contre les empiètements du pouvoir religieux, contre les prétentions du Vatican, comme s'il y avait autre chose de nouveau dans l'attitude du Saint-Siège et du clergé que la recrudescence des passions révolutionnaires et le redoublement d'hostilité envers l'Église, qui obligent le Pape à protester encore plus contre l'usurpation italienne et la violation de la loi des garanties elle-même. La bulle de réintégration de la Compagnie de Jésus dans ses anciens droits et privilèges, la reconstitution de communautés religieuses malgré la loi qui a supprimé les couvents, le développement des écoles privées tenues par des membres des congrégations enseignantes et la concurrence qu'elles font à celles de l'État, ce sont là les griefs allégués contre Léon XIII, le prétexte de cette agitation qui ne tend en réalité qu'à provoquer de nouvelles mesures contre le clergé et qu'à amoindrir encore la situation de la papauté et du catholicisme à Rome. Ce mouvement date du seizième anniversaire du 20 septembre, odieusement célébré comme une fête nationale dans la Rome des papes. S'il n'annonce pas de nouvelles entreprises contre la papauté, il contraste du moins avec le rapprochement de plus en plus marqué qui s'opère entre l'Allemagne et le Saint-Siège. Peut-être y a-t-il là une protestation que le gouvernement italien se plaît à encourager contre cette conversion de la politique allemande dont la révolution italienne commence à prendre ombrage.

Depuis quinze jours, les affaires générales de l'Europe sont entrées dans une voie d'apaisement assez inespérée. Un conflit semblait sur le point d'éclater en Orient, et il en pouvait résulter une telle conflagration d'intérêts, que la paix en eût été troublée partout. C'est peut-être la gravité même de cette crise qui fait qu'on l'a évitée. La Russie s'était si engagée dans les affaires de Bulgarie, où elle heurtait de front les intérêts de l'Autriche et ceux de l'Angleterre, qu'on eût dit qu'elle allait résolument au-devant d'une guerre. Et, en effet, la mission confiée au général Kaulbars ressemblait plus à une provocation qu'à l'exercice d'un droit légitime de surveillance, tel qu'il pouvait résulter du traité de Berlin. Cette

intervention ouverte, violente même, de l'envoyé russe dans les affaires intérieures de Bulgarie, cette prétention de faire ajourner indéfiniment les élections, de tenir pour non avenues les résolutions de l'Assemblée qui serait élue malgré la volonté de la Russie, cette main-mise, en un mot, sur un État qui, pour n'être pas souverain et indépendant, n'en est pas moins autonome, tout cela dépassait de beaucoup les droits que la Russie a tirés de ses avantages dans la dernière guerre d'Orient. Après une immixtion aussi bruyante, l'échec du général Kaulbars en Bulgarie n'était propre qu'à précipiter le dénouement que l'on craignait. Et, en effet, malgré les remontrances et les protestations du délégué russe, les élections pour la nomination d'une grande Assemblée nationale ont eu lieu le jour fixé par le gouvernement des régents, et cette Assemblée s'apprête à nommer le prince qui héritera du trône resté vacant par la dépossession du prince Alexandre de Battenberg.

Aujourd'hui que la Russie n'a pas appuyé par la force la mission de son envoyé, en répondant à l'élection de la *Sobranié* par l'occupation de la Bulgarie, il est évident que le gouvernement de Saint-Pétersbourg a dû s'arrêter, sur des considérations décisives, au moment de pousser jusqu'au bout ses résolutions. Quelle influence a été assez puissante pour la faire changer de dessein? Sont-ce les conseils prépondérants de l'Allemagne, les hésitations de la dernière heure, une vue plus nette des conséquences redoutables de sa détermination, dont il était plus facile de se rendre compte devant le langage de la presse austro-hongroise qui n'était rien moins que pacifique? Ce sont là encore les secrets de la politique. Du discours de M. Tisza, à la Chambre des députés de Pest, sur la politique orientale du gouvernement austro-hongrois, il résultait, d'une part, que l'empire d'Autriche continue de compter sur l'alliance allemande, de l'autre, qu'elle veut le maintien du traité de Berlin et qu'elle ne saurait permettre à nul autre Etat que la Turquie, puissance suzeraine, d'intervenir seule et à main armée dans la Bulgarie, soit pour l'occuper, soit pour y établir son protectorat. Cet avertissement s'adressait à la Russie, et le langage belliqueux des journaux austro-allemands a pu contribuer à la faire entendre plus distinctement. D'un autre côté, l'état de santé de l'empereur Guillaume qui veut mourir dans la paix, conseillait à M. de Bismarck de s'entremettre plus activement pour retarder,

sinon pour empêcher, une guerre qui eût pu troubler les derniers jours du vieil empereur.

Quoi qu'il en soit, l'affaire de Bulgarie subit un temps d'arrêt favorable à la paix. Des deux côtés on semble vouloir ménager la situation. Ni la régence ne se presse de convoquer la *Sobrarié* élue malgré la Russie, ni le cabinet de Saint-Pétersbourg ne se montre disposé à tirer immédiatement vengeance et de l'insuccès du général Kaulbars et des insultes faites à quelques-uns de ses agents. Cependant l'apparition de deux vaisseaux de guerre à Varna montre que la Russie se tient prête et qu'elle veut qu'on sente sa présence. Après l'inaction du premier moment, il lui sera plus difficile de prendre prétexte des incidents de la période électorale pour intervenir par manière de représailles. Si, après avoir été au-devant d'une lutte qui paraissait imminente, elle se contente d'une satisfaction d'amour-propre, la crise peut se dénouer pacifiquement; car l'accord avec lequel toutes les puissances, y compris l'Angleterre elle-même, qui s'est effacée derrière l'Autriche, repoussent l'éventualité du retour du prince de Battenberg au trône de Bulgarie, indique qu'elles sauront empêcher l'Assemblée nationale bulgare de rappeler le prince dépossédé, et ôter ainsi à la Russie tout nouveau prétexte de reprendre une attitude hostile.

Les incidents de Bulgarie n'auront pas été sans influer sur les relations diplomatiques de la France. Du côté de l'Allemagne, elles semblent en voie d'amélioration. A l'émoi de ces derniers temps, causé surtout par l'attitude fanfaronne du général Boulanger et les manifestations provocantes de certains journaux qu'on croyait inspirés par lui, ont succédé le calme et la confiance. Le bon accueil fait à Berlin à notre nouvel ambassadeur, M. Herbette, les protestations de bon vouloir et presque d'amitié échangées entre lui et l'empereur d'Allemagne, annoncent un retour à l'ancienne politique d'entente avec l'Allemagne, qui était celle de M. Ferry. Le sentiment français acceptera difficilement qu'il vaille mieux avoir l'Allemagne pour amie que pour ennemie : cependant la raison ne saurait désapprouver une politique qui aurait pour effet de préserver la France d'une nouvelle guerre à laquelle, quoi que puisse prétendre un patriotisme exagéré, elle n'est pas préparée. Mais il ne faudrait pas que cette politique d'entente fût une politique de dupe; et avec M. de Freycinet, l'amitié de l'Allemagne n'est peut-être pas moins à craindre pour la France que sa haine.

En même temps que se faisait ce rapprochement avec l'Allemagne, les rapports se renouaient avec la Russie. Après une quasi rupture, provoquée par les imprudentes complaisances de M. de Freycinet pour les radicaux, le czar, laissant de côté les griefs personnels, a consenti à admettre auprès de lui un successeur du général Appert. Le nouvel ambassadeur de la république à Saint-Pétersbourg est M. de Laboulaye, ambassadeur à Madrid. Ce choix d'un diplomate de la carrière et d'un homme recommandable et expérimenté, est le meilleur, et à peu près le seul que pût faire le gouvernement. Dans l'état des affaires de Bulgarie, la mission du représentant de la France auprès de la cour de Russie est des plus importantes. A défaut d'une alliance autrichienne, que l'Allemagne nous a rendue irréalisable, notre diplomatie n'aurait jamais dû perdre de vue que l'alliance de la Russie était notre seule force réelle contre l'empire allemand; mais il ne faudrait pas non plus que les bons rapports de la Russie avec la France ne servissent qu'à favoriser les desseins du panslavisme. A Saint-Pétersbourg comme à Berlin, c'est la prudence qui doit être la règle de notre politique. Notre sécurité et la paix de l'Europe sont à ce prix.

Arthur Loth.

MEMENTO CHRONOLOGIQUE

23 *septembre*. — M. de Freycinet confirme au conseil des ministres les renseignements inquiétants qui circulent depuis quelques jours sur notre situation à Madagascar. Le président du Conseil déclare que M. le Myre de Villers rencontre de sérieuses difficultés dans l'accomplissement de sa mission à Madagascar. Il ajoute que des instructions très nettes ont été envoyées au résident général pour réclamer du gouvernement hova l'entière exécution du traité.

A l'occasion du Concordat conclu entre le Saint-Siège et la couronne de Portugal, par lequel ont été terminés les différends relatifs au patronat royal et qui a permis de rétablir heureusement la hiérarchie catholique dans les Indes, NN. SS. les évêques de ce royaume envoient au Saint-Père l'adresse suivante pour protester de leur profond dévouement et de leur reconnaissance.

« Très Saint-Père,

« Les évêques portugais ne pouvaient manquer de ressentir de profonds sentiments de joie en apprenant que la question aussi délicate qu'importante du patronat de l'Inde, qui depuis longtemps était une raison et un sujet de grave dissentiment entre le Saint-Siège et le Portugal, avait été résolue d'un commun accord et à la satisfaction de l'un et de l'autre.

« Cette joie a pénétré aussi l'âme de tous les habitants du royaume, et c'est à Vous, Très Saint-Père, qu'il la faut rapporter, à Vous qui, avec la sagesse qui éclate dans tous Vos actes antérieurs, avez rempli envers nous cette mission de paix qui, dans l'ordre de la divine Providence, semble être le caractère propre de Votre Pontificat, déjà si fécond en actes insignes; à Vous qui, dans les conjonctures si difficiles du moment, avez trouvé un moyen si convenable de déférer aux vœux de cette catholique nation, soucieuse de ses anciens titres de gloire, en même temps que de pourvoir parfaitement aux grands intérêts de l'Eglise catholique et au progrès de la religion parmi les nations indiennes.

« Mille et mille fois béni soit donc Votre nom, Très Saint-Père, non seulement dans les Indes, qui éprouvent directement les salutaires effets de la nouvelle convention, mais aussi dans ce royaume de Portugal qui se glorifie à juste titre que les hauts faits de ses enfants à l'égard de la religion dans les régions lointaines aient été de nouveau rappelés, approuvés et publiés, et qui reçoit de la paternelle et magnifique libéralité de Votre Sainteté un nouvel encouragement à s'attacher de plus en plus à l'auguste Siège de

Pierre et à s'y appuyer de toutes ses forces et de toute son ardeur, pour ne se rendre jamais indigne des bienfaits et des bénédictions du Chef suprême de l'Église.

« Plaise à Dieu, donc, que tous les citoyens de cet État catholique, et surtout ceux qui ont été plus immédiatement appelés à gouverner ses destinées, reconnaissent loyalement que c'est seulement en revenant de leur mieux, et autant que les circonstances le comportent, aux traditions catholiques qui nous ont valu jadis tant de gloire, qu'ils pourront recouvrer la splendeur et l'éclat d'autrefois, ou au moins réparer les dommages que la société civile a éprouvés en même temps que l'Église.

« Fasse Dieu que tel soit le fruit de la nouvelle convention! Et maintenant, Très Saint Père, en même temps que les évêques du Portugal Vous promettent en toute vérité d'employer tout leur zèle et tous leurs efforts à cette fin, ils rendent, selon leur devoir, de très humbles et très nombreuses actions de grâces à Votre Sainteté pour la bienveillance toute particulière, vraiment paternelle que Vous avez montrée à leur patrie. Et puisse-t-elle se rendre de plus en plus digne d'une si haute et si grande bienveillance!

« Pour Vous, Très Saint-Père, daignez répandre sur elle Vos bénédictions, afin que tous les fidèles confiés à notre sollicitude s'affermissent dans la sainte résolution de suivre les nobles traditions catholiques de nos ancêtres; daignez aussi bénir ces humbles évêques du Portugal qui, prosternés aux pieds de Votre Sainteté dans l'hommage absolu de leur dévouement, sont et seront toujours,

« De Votre Sainteté
« Les très dévots et obéissants fils :

« † Joseph, cardinal Neto, patriarche de Lisbonne.
« † Americo, cardinal Ferreira, évêque d'Oporto.
« † Antoine, archevêque de Braga, primat.
« † Joseph, archevêque d'Evora.
« † Antoine, archevêque de Goa.
« † Auguste, archevêque titulaire de Pergine, coadjuteur d'Evora.
« † Antoine, évêque de Lamégo.
« † Emmanuel, évêque de Coimbre.
« † Joseph, évêque de Viseu.
« † Emmanuel, évêque de Portalègre.
« † Antoine Xavier, évêque de Béjà.
« † Joseph, évêque de Bragance.
« † Jean, archevêque de Mitylène, suffragant de Lisbonne.
« † Antoine, évêque de Bethsaïde.

Le Saint-Père adresse la lettre encyclique suivante aux évêques de Portugal en réponse à l'adresse que nous avons donnée plus haut :

Vénérables Frères, salut et bénédiction apostolique.

« Il Nous a été très agréable de recevoir le mois dernier votre lettre collective par laquelle vous manifestiez surtout que vous aviez été heureux de connaître, vous et vos concitoyens, les pactes récents stipulés entre le Siège

apostolique et le royaume de Portugal, et que vous vous en réjouissiez comme d'une chose heureusement menée à terme et ne devant pas peu profiter au bien public. Ainsi que vous l'avez compris, Nous avons eu tout particulièrement en vue dans cette affaire de conserver ce que, pour l'honneur du pouvoir, les Pontifes romains avaient conféré à vos rois bien méritants du catholicisme, et, en même temps, de pourvoir à une meilleure constitution et aux avantages des intérêts chrétiens aux Indes. Ce but, Nous l'avons en partie atteint, semble-t-il, et en partie, Nous espérons le réaliser par la grâce et la bonté de Dieu. — C'est pourquoi, en considérant le très heureux événement dont Nous parlons, il est permis, pour l'avenir, non seulement d'augurer, mais de nourrir l'espérance certaine que les intérêts chrétiens continueront de prospérer et de prendre même de jour en jour un plus grand développement dans votre Portugal, pour le salut des affaires publiques.

« Afin que le résultat réponde pleinement à l'attente, Nous voulons, Nous tout le premier, avec le secours de Dieu, y consacrer nos soins. Nous serons sans doute puissamment aidé en cela par votre prudence et votre vigilance épiscopales, par le zèle et la vertu du clergé, par les bonnes dispositions du peuple portugais. Bien plus, dans une cause si noble et si salutaire, le concours des hommes qui dirigent les affaires publiques ne manquera pas, et Nous ne doutons point que, comme ils Nous ont prouvé naguère leur sagesse et leur équité, de même aussi ils ne veuillent continuer à Nous en donner des preuves, d'autant plus que le zèle de la foi catholique et l'habitude de bien mériter de l'Église n'est pas chose rare ou nouvelle chez les Portugais, mais ancienne et depuis longtemps en honneur.

« En effet, bien que le Portugal se trouve situé comme à l'extrémité de la péninsule Ibérique et qu'il se trouve renfermé dans d'étroites limites, cependant vos rois, ce qui n'est certes pas peu méritoire, étendirent leur pouvoir en Afrique, en Asie, en Océanie, au point que le Portugal ne fut point inférieur aux plus grandes puissances, et que sur beaucoup il eut même le pas. — Mais où croit-on qu'ils aient puisé un courage qui fût à la hauteur de ces entreprises? C'est assurément, si l'on veut en juger selon la vérité, dans l'amour et le sentiment de la religion. En effet, dans leurs expéditions si pénibles et si périlleuses chez les nations inconnues et barbares, ils témoignaient le plus souvent une telle disposition d'esprit, qu'ils se dévouaient pour le Christ Notre-Seigneur, plutôt que pour leur gloire ou leur utilité personnelle, et qu'ils se montraient plus désireux d'implanter le christianisme que de propager leur empire. Auprès de l'image des plaies de Jésus-Christ, qui était la bannière populaire de la nation, vos ancêtres avaient accoutumé d'arborer la très sainte croix sur leurs trirèmes, dans les batailles, animés en cela d'un sentiment de vénération et à la fois de confiance, afin de montrer ainsi que leurs éclatantes victoires, dont la gloire dure encore, ils les remportaient non pas tant par la force des armes que par la vertu de cette même croix. — Cette piété resplendit surtout lorsque les rois de Portugal eurent à cœur de s'adjoindre, en les choisissant aussi parmi les nations étrangères, des hommes apostoliques prêts à marcher sur les traces de François-Xavier et qui, plus d'une fois, furent revêtus par les Pontifes romains du pouvoir de nonces apostoliques. Ç'a été la gloire toute spéciale et impé-

rissable de vos ancêtres, d'avoir porté les premiers la lumière de la foi chrétienne parmi les nations les plus reculées et, par cet insigne bienfait, d'avoir aussi souverainement bien mérité du Siège apostolique. — Aussi Nos prédécesseurs n'ont-ils jamais manqué de prodiguer à votre nation les témoignages de leur satisfaction ; il y en a la preuve éclatante dans les honneurs tout particuliers conférés à vos rois. Pour ce qui est de Nous, toutes les fois que Nous considérons combien de grandes choses a pu accomplir un peuple relativement petit, Nous Nous sentons porté avec enthousiasme à proposer les Portugais comme un exemple de la force qui réside dans la religion et la piété, et en même temps, Nous éprouvons envers eux un vif sentiment de bienveillance mêlé d'admiration. C'est ainsi qu'il nous semble vous avoir prouvé récemment par le fait Notre affection paternelle, alors que, dans la solution de la controverse sur les affaires des Indes orientales, Nous en avons agi vis-à-vis du Portugal avec libéralité et bonté, autant que le devoir de Notre ministère le permettait. Et puisqu'il est juste de témoigner de part et d'autre une bonne volonté réciproque, Nous attendons beaucoup, à Notre tour, de l'empressement et de la condescendance de ceux qui régissent la chose publique. Nous avons la confiance que non seulement ils mettront le plus grand soin à observer ce qui a été convenu, mais aussi qu'ils prêteront volontiers leur concours à Nous aussi bien qu'à vous, pour réparer les maux dont l'Eglise a souffert parmi vous.

« Certes, il ne s'agit pas de peu de chose, surtout si l'on considère la condition de votre clergé et des Ordres religieux dont la ruine a rejailli non seulement sur l'Église, mais sur la société civile elle-même, privée qu'elle s'est vue d'aides prudents et infatigables qui, par leur dévouement à moraliser le peuple, à élever la jeunesse, à créer aussi dans les colonies des institutions chrétiennes, auraient pu être d'une grande utilité, aujourd'hui surtout où l'on voit s'ouvrir un si vaste champ aux missions dans l'Afrique intérieure.

« Si Nous remontons à l'origine du mal, Nous pensons que l'impiété effrénée, si répandue au siècle dernier, en a été, sans doute, une cause, mais non pas la seule ni la principale. Elle envahit aussi, il est vrai, comme une contagion, les esprits de vos concitoyens, et, par sa diffusion, elle cause de graves ruines. Ils semblent être néanmoins plus dans le vrai ceux qui estiment que les plus grands maux furent causés par les factions des partis politiques, par les discordes intestines et les troubles des séditions populaires. En effet, nulle force ne put éteindre, aucun artifice ne put ébranler le sentiment religieux des Portugais et leur antique fidélité au Pontificat romain. Au milieu même du bouleversement des affaires publiques, ç'a toujours été la persuasion du peuple que l'alliance et la concorde de l'État avec l'Église est le principe suprême avec lequel il faut gouverner les nations chrétiennes, et c'est pour cela que le lien sacré de l'unité religieuse est non seulement resté intact parmi vous, mais a même fourni, de par l'autorité et la sanction des lois, la base de la constitution politique. Ces choses, si chères et agréables à rappeler, prouvent que la condition du catholicisme peut être facilement et de beaucoup améliorée, en employant les remèdes opportuns. Il existe, en effet, de bons germes qui, s'ils se développent, grâce

à la constance des esprits et à la concorde des cœurs, produiront l'abondance des fruits désirés.

« Quant à ceux qui ont en main le pouvoir et dont l'œuvre est si nécessaire pour faire cesser les inconvénients dont souffre l'Église, ils comprendront aisément que, de même que l'honneur de la nation portugaise atteignit un si vif éclat par la vertu bienfaisante de la religion catholique, de même aussi il n'y a qu'une voie à suivre pour éliminer les causes du mal, et c'est d'administrer constamment la chose publique sous les auspices et l'inspiration de cette même religion. C'est par là que le gouvernement de l'État se trouvera en harmonie avec le génie, les mœurs et les désirs du peuple. En effet, la profession de foi catholique constitue la religion publique et légitime du royaume de Portugal; et, par conséquent, rien de plus naturel qu'elle ait pour défense la sauvegarde des lois et le pouvoir des magistrats, et qu'elle soit entourée publiquement de tous les secours voulus pour en assurer l'inviolabilité, la stabilité et la gloire. Au reste, la liberté et l'action propre appartiennent légitimement au pouvoir politique aussi bien qu'au pouvoir ecclésiastique, et tout le monde doit être persuadé, comme le prouve, d'ailleurs, l'expérience quotidienne, qu'il s'en faut tellement que l'Église combatte par une rivalité envieuse le pouvoir civil, qu'elle offre, au contraire, à celui-ci de nombreux et importants secours pour assurer le salut des citoyens et la tranquillité publique.

« De leur côté, ceux qui sont revêtus de l'autorité sacrée doivent agir de telle sorte, dans tous les actes de leur ministère, que les gouvernants comprennent qu'ils peuvent et doivent se fier pleinement à eux et qu'ils se persuadent n'avoir aucun motif de maintenir des lois qu'il est de l'intérêt de l'Église de voir abolies. Ce qui, le plus souvent, donne lieu aux soupçons et à la méfiance, ce sont les querelles des partis politiques, comme l'expérience vous l'a assez prouvé. Or, le premier et suprême devoir des catholiques et, nommément, du clergé, c'est de ne jamais professer, de ne jamais entreprendre quoi que ce soit qui s'écarte de la foi ou du respect envers l'Église ou qui soit incompatible avec la conservation de ses droits. Au demeurant, quoiqu'il soit libre à chacun d'avoir sa propre opinion sur les affaires purement politiques, pourvu qu'elle ne répugne pas à la religion et à la justice, et bien qu'il soit permis à chacun de soutenir son opinion d'une manière honnête et légitime, vous savez cependant, Vénérables Frères, combien pernicieuse est l'erreur de ceux, s'il en est chez vous, qui ne distinguent pas assez les affaires sacrées des affaires civiles et qui font servir le nom de la religion à patronner les partis politiques.

« En employant donc la prudence et la modération voulues, non seulement il n'y aura plus lieu à suspicion, mais on verra aussi s'affermir cette concorde des catholiques que nous désirons si ardemment. Que si, par le passé, il a été difficile de l'obtenir, ç'a été parce que beaucoup, se montrant plus tenaces peut-être dans leurs opinions qu'il ne le faudrait, ont cru ne devoir se désister en rien ni pour aucun motif de l'attachement à leur parti. Or, bien qu'on ne puisse réprouver cet attachement lorsqu'il reste dans de certaines limites, il n'en est pas moins vrai qu'il s'oppose grandement à la réalisation de cette concorde suprême si désirable.

« Il vous appartient, Vénérables Frères, de consacrer toute l'efficacité de votre sollicitude et de votre action diligente, afin que, une fois tous les obstacles prudemment écartés, vous réalisiez l'union salutaire des esprits. Cela vous sera d'autant plus aisé si, dans une affaire de si haute importance, vous mettez la main à l'œuvre non pas séparément, mais en y faisant converger vos efforts communs. A cet effet, il semble principalement opportun qu'il s'établisse entre vous une communauté et une association de conseils, pour que vous ayez une même manière d'agir. Quant au choix de ces conseils et à l'adoption des moyens les plus aptes à atteindre le but, il ne vous sera pas difficile d'être éclairés, si vous prenez pour règle ce qui a été déjà exposé et prescrit dans les affaires de ce genre par le Siège apostolique, notamment par Nos Lettres encycliques sur la constitution chrétienne des États.

« Au reste, Nous n'examinerons pas ici en détail toutes les choses qui réclament un remède adapté, d'autant plus que vous les connaissez à fond, Vénérables Frères, vous que la gravité des maux touche de plus près et plus qu'aucun autre. Nous n'énumérerons pas non plus tous les points qui requièrent l'action opportune du pouvoir civil afin qu'il soit pourvu, selon la justice, aux intérêts catholiques. Du moment, en effet, qu'on ne peut douter ni de Nos sentiments paternels ni de votre respect pour les lois civiles, il est permis d'espérer que les gouvernants estimeront à son juste prix la disposition de Notre volonté et de la vôtre, et qu'ils s'efforceront de replacer l'Église, affligée pour tant de motifs, dans la condition voulue de liberté et de dignité. En ce qui Nous concerne, Nous Nous montrerons toujours et entièrement disposé à traiter les affaires ecclésiastiques et à régler d'un commun accord ce qui paraîtra le plus opportun, prêt à accepter de bon cœur les conditions honnêtes et justes.

« Il est, par ailleurs, des inconvénients, et non, certes, de peu d'importance, auxquels votre zèle, Vénérables Frères, doit particulièrement remédier. A cette catégorie, appartient en premier lieu le petit nombre de prêtres, provenant surtout de ce que, dans plusieurs localités et pendant un assez long intervalle de temps, on a même manqué de séminaires pour l'éducation du clergé. Il en est résulté souvent que l'on n'a pourvu qu'avec peine et d'une manière incomplète à l'instruction chrétienne du peuple et à l'administration des sacrements. Mais maintenant, puisque, par un bienfait de la divine Providence, chaque diocèse est pourvu de son séminaire, et que là où ils n'ont pas encore été rouverts, ils le seront prochainement, comme Nous l'espérons et le désirons, le moyen est tout prêt pour renforcer les rangs du clergé, pourvu que la discipline des élèves des séminaires soit réglée de la manière qui convient. Nous comptons pleinement, à cette fin, sur votre prudence et votre sagesse, bien connues de Nous; mais pour que Nos conseils sur ce point ne vous fassent pas défaut, réfléchissez sur ce que Nous avons écrit naguère à ce même sujet aux vénérables frères les évêques de Hongrie.

« Deux choses sont surtout nécessaires dans l'éducation des clercs, la « doctrine pour la culture de l'esprit, la vertu pour la perfection de l'âme. « Aux classes d'humanités dans lesquelles on a l'habitude de former la jeu-

« nesse, il faut ajouter les sciences sacrées et canoniques, en ayant soin « que la doctrine en ces matières soit saine, absolument irréprochable, « pleinement d'accord avec les enseignements de l'Eglise, surtout en ces « temps-ci, en un mot, excellents par la solidité et l'ampleur, *afin que le « prêtre soit puissant à exhorter... et qu'il puisse redresser ceux qui contredisent la « doctrine.* — La sainteté de la vie, sans laquelle la science enfle et ne « produit rien de solide, comprend non seulement des mœurs honnêtes et « intègres, mais aussi cet ensemble de vertus sacerdotales qui fait que les « bons prêtres soient l'image de Jésus-Christ, le Prêtre suprême et éternel... « Que vos soins et vos préoccupations vis-à-vis des séminaires veillent surtout « sur ce point : faites en sorte que l'enseignement des lettres et des sciences « soit confié à des hommes choisis chez lesquels la sûreté de la doctrine soit « unie à l'excellence de la conduite, afin que, dans une affaire de si haute « importance, vous puissiez à bon droit avoir confiance en eux. Chosisisez les « préfets de discipline, les directeurs spirituels, parmi ceux qui l'emportent « sur les autres par le don de prudence et de conseil, ainsi que par l'expé- « rience ; que la règle de la vie commune soit combinée de telle sorte, par « votre autorité, que non seulement les élèves ne manquent jamais en quoi « que ce soit aux devoirs de la piété, mais qu'ils soient munis aussi de tous « les secours dont la piété elle-même s'alimente, et que, par des exercices « adaptés, ils soient stimulés aux progrès quotidiens dans la voie des vertus « sacerdotales. »

« Votre vigilance doit ensuite se porter tout spécialement et avec le plus grand soin sur les prêtres, afin que, plus le nombre des ouvriers évangéliques est réduit, plus aussi ils redoublent d'efforts pour cultiver la vigne du Seigneur. Cette parole de l'Evangile : *la moisson est abondante*, paraît s'appliquer à vous en toute vérité, car les populations portugaises ont toujours accoutumé d'aimer ardemment la religion et de la pratiquer volontiers et avec ferveur lorsqu'ils voient les prêtres, leurs maîtres, ornés de vertus et doués de doctrine. Aussi l'œuvre du clergé sera-t-elle admirablement profitable en se consacrant avec la dignité et le zèle voulus à instruire le peuple et spécialement la jeunesse. Mais pour inspirer aux hommes et entretenir en eux l'amour de la vertu, il est prouvé que les exemples sont surtout efficaces; que tous ceux donc qui remplissent les fonctions sacerdotales s'efforcent non seulement d'agir, en sorte qu'on ne puisse surprendre en eux rien de contraire au devoir et à la condition de leur ministère, mais aussi d'exceller par la sainteté des mœurs et de la vie, *comme le flambeau placé sur le candélabre, afin d'éclairer tous ceux qui se trouvent dans la maison.*

« Enfin le troisième point sur lequel il faut que se portent vos soins assidus, concerne les choses qui sont destinées à la publication, soit journellement, soit à époques fixes. Vous connaissez bien les temps présents. Vénérables Frères : d'un côté, les hommes sont animés d'une avidité insatiable de lire ; de l'autre, un torrent de mauvais écrits se répand en toute licence ; et c'est à peine si l'on peut évaluer quels ravages il en résulte pour l'honnêteté des mœurs, quel détriment en est produit pour l'intégrité de la religion. Persévérez donc, comme vous le faites, à exhorter, à avertir par tous les moyens et sous toutes les formes en votre pouvoir, afin de détourner les hommes de

ces gouffres de corruption et pour les amener aux sources salutaires. Il sera très utile à cet effet que, par vos soins et sous votre conduite, on publie des journaux qui, au poison répandu de toutes parts, opposent un remède opportun, en prenant la défense de la vérité, de la vertu et de la religion. Pour ce qui est de ceux qui, dans un très noble et très saint propos, unissent l'art d'écrire à l'amour et au zèle des intérêts catholiques, qu'ils se souviennent constamment, s'ils veulent que leurs travaux soient féconds et louables sous tous les rapports, de ce que l'on requiert de ceux qui combattent pour la meilleure des causes. Il faut qu'en écrivant ils emploient avec le plus grand soin la modération, la prudence et surtout cette charité qui est la mère ou la campagne de toutes les vertus. Or, vous voyez combien est contraire à la charité la tendance à soupçonner à la légère ou la témérité à lancer des accusations. D'où l'on voit combien ils en agissent mal et injustement ceux qui, afin de soutenir un parti politique, n'hésitent pas à accuser les autres de foi catholique suspecte, pour cela seul qu'ils appartiennent à un parti politique différent, comme si l'honneur de la profession de catholicisme était nécessairement uni à tel ou tel parti politique.

« Les choses qui viennent de former l'objet de Nos avertissements ou de Nos ordres, Nous les confions à votre autorité, à laquelle doivent respect et soumission tous ceux à qui vous êtes préposés, surtout les prêtres qui, dans toute leur vie privée ou publique, soit qu'ils remplissent les fonctions du ministère sacré, soit qu'ils s'adonnent à l'enseignement dans les lycées, ne cessent jamais de relever du pouvoir des évêques. C'est aux prêtres qu'il appartient d'inviter les autres par leur propre exemple aussi bien à pratiquer toutes les vertus qu'à prêter à l'autorité épiscopale l'obéissance et le respect qui lui sont dus.

« Afin que tout cela donne l'heureux résultat désiré, invoquons le secours céleste, et, d'abord, recourons à la source intarissable de la grâce divine, le Cœur très saint de notre Sauveur Jésus-Christ, dont le culte spécial et antique est chez vous en vigueur. Implorons la protection de Marie Immaculée Mère de Dieu, du patronage spécial de laquelle s'honore le royaume du Portugal, comme aussi de votre sainte reine Elisabeth et des saints martyrs qui, dès les premiers temps de l'Eglise, ont établi ou propagé le christianisme en Portugal, au prix de leur sang.

« Et maintenant, en témoignage de Notre bienveillance et comme gage des grâces célestes, Nous accordons affectueusement dans le Seigneur la Bénédiction Apostolique à vous, au clergé et à tout votre peuple.

« Donné à Rome, près de Saint-Pierre, le 14 septembre 1886, en la neuvième année de Notre Pontificat.

« LÉON XIII, PAPE. »

La Commission du budget entend l'exposé de M. Yves Guyot, concernant l'impôt sur le revenu, sans rien conclure.

Réception, au cercle militaire, des officiers étrangers qui ont assisté aux grandes manœuvres. Les officiers français leur offrent un punch d'honneur. Le général Boulanger qui les avait reçus la veille à dîner leur porte un toast

au nom des officiers de l'armée française. Le général russe Friedmann, au nom des officiers étrangers, répond à ce toast.

Le projet de loi sur les terres en Irlande, présenté par M. Parnell, chef du groupe parlementaire irlandais, est repoussé en seconde lecture à la Chambre des communes, malgré tous les efforts faits par M. Gladstone pour le faire adopter.

Arrestation, près d'Ocana (Espagne), du général Villacampa et du capitaine Gonzalès, les principaux fauteurs de l'insurrection militaire de Madrid.

De nouvelles secousses de tremblement de terre ont lieu à Savannah, à Augusta, dans la Georgie, dans la Colombie et dans la Caroline du Sud.

24. — Le ministre de l'instruction publique est entendu par la commission du budget au sujet des points de son budget qui ont été réservés.

M. René Goblet n'a pas eu à s'expliquer longuement sur le budget des cultes.

Un membre de la commission lui ayant demandé s'il persistait à maintenir le crédit affecté au service des missions en Algérie et en Tunisie, il a fait observer que ce crédit avait été inscrit, sur sa demande, dans le budget de 1886, et que ses vues n'étaient pas modifiées.

Après le départ du ministre, la commission du budget a statué sur les divers points qui avaient été réservés.

Conformément à l'avis du ministre, elle a rétabli les droits d'inscription dans les facultés et maintenu le crédit demandé pour les inspecteurs généraux, mais sous cette réserve que le nombre de ces derniers serait réduit par la voie d'extinction.

Par contre, la commission a décidé, contrairement à l'avis du ministre, qu'il y avait lieu de maintenir la suppression des facultés de théologie protestante, et de réduire d'une somme de 600,000 francs le crédit affecté aux remises des frais d'internat et d'externat.

En ce qui concerne le budget des cultes, la commission a maintenu toutes les réductions déjà opérées à ce budget.

25. — La rentrée des Chambres est fixée au jeudi 14 octobre, sauf ratification de cette date par les présidents des Chambres.

La commission du budget s'occupe du projet de budget de M. Sadi-Carnot. M. Wilson fait un long discours en faveur du maintien du budget extraordinaire, dont le ministre des finances demande la suppression. Finalement, la majorité de la commission décide :

1° De repousser la conversion des obligations à court terme, dont le chiffre s'élève à 466 millions;

2° De maintenir au budget le fonds de 100 millions affecté à l'amortissement des obligations à court terme.

3° De maintenir le budget extraordinaire des travaux publics, pour lequel une dépense de 69 millions est prévue en 1887 ;

4° D'inscrire de nouveau, dans le budget extraordinaire, les dépenses extraordinaires de la guerre, qui avaient été inscrites dans le budget ordinaire;

5° De supprimer le privilège des bouilleurs de cru.

C'est un échec pour M. Sadi-Carnot.

De nouvelles persécutions contre les chrétiens ont lieu en Chine :

Le grand séminaire du Su-Tchum oriental est brûlé, ainsi que l'église qui existait à Long-Chouitchen. Le collège de Péko-Chou a été attaqué par les bandits à coups de fusils et de canons. Les RR. PP. Gourdon, Ouvraid et Creste ont été forcés de fuir. Le collège a été brûlé, ainsi que la belle imprimerie de la mission n'existe plus.

Clôture du parlement anglais. Le discours de la reine contient la déclaration qu'en tant qu'il s'agit de l'Angleterre, il ne sera pas porté atteinte à la situation de la Bulgarie, garantie par les traités.

Quant à la question irlandaise, le discours déclare qu'une commission a été envoyée avec la mission de faire une enquête concernant les circonstances qui ont empêché l'effet des lois récemment votées concernant la tenue et l'acquisition des terres en Irlande.

26. — Arrivée en Bulgarie du général Kaulban. Le nouveau chargé d'affaires de Russie en Bulgarie insiste pour que le gouvernement bulgare laisse en liberté les personnes compromises dans la dernière insurrection et lève l'état de siège. Il exprime l'opinion qu'il n'est pas opportun de réunir immédiatement la *Grande-Sobranie* pour l'élection d'un prince, en raison de l'agitation morale des esprits.

27. — Réunion d'un congrès international de l'enseignement technique commercial et industriel à Bordeaux. L'Angleterre, la Belgique, la Russie, l'Italie, la Suisse et l'Espagne y sont représentées par les directeurs de presque toutes les écoles professionnelles, de la plupart des établissements d'instruction technique et commerciale et par les délégués des chambres de commerce d'un très grand nombre de villes.

Entre autres déclarations faites à ce congrès, il ressort que le *commerce extérieur français a baissé d'un milliard pendant les dix dernières années*, et que, pendant la même période, le *commerce extérieur allemand a augmenté d'un milliard.*

28. — Le ministre de l'agriculture fait publier à l'*Officiel* le relevé des quantités de froment, grains et farines, importées et exportées du 1er au 31 août 1886.

Il ressort de ce document que les importations en grains, pendant le mois dernier, ont atteint le chiffre de 786,978 quintaux. Quant aux exportations, elles n'ont été que de 418 quintaux, soit une différence en moins de 368,978 quintaux en faveur des importations. Cette différence n'a pas besoin de commentaire.

La commission du budget continue la discussion de l'impôt sur les boissons et règle l'ordre de ses travaux pour le reste de la semaine.

Arrivée de M. de Freycinet à Toulouse. Il est reçu, à la gare, par le maire et le conseil municipal. La journée se passe en courses et se termine par un banquet où M. de Freycinet prononce le fameux discours, programme annoncé à cors et à cris depuis si longtemps.

Expulsion du Tonkin, par M. Paul Bert, d'un avocat de Hanoï, M. Richard. On fait mille conjectures plus ou moins vraisemblables sur cette expulsion.

29. — Les journaux apportent le texte du discours de M. de Freycinet à Toulouse, qui a été ce qu'il devait être : optimiste et banal. Il fait appel à

l'union des fractions opposées du parti républicain pour pouvoir faire contrepoids au parti conservateur, qu'il considère comme un ennemi tenant encore la campagne. Il aborde successivement la question des problèmes à résoudre, dont il se borne à faire l'énumération pure et simple : réforme de nos institutions militaires, amélioration de notre situation financière, de notre régime fiscal, allègement des souffrances de l'industrie et de l'agriculture; il escamote les questions sociales en disant un mot seulement des grèves; il touche également à la politique extérieure, coloniale et intérieure, sans sortir des lieux communs qui servent de thème à nos gouvernants.

Les électeurs du département de l'Aisne sont convoqués pour le 24 octobre courant, à l'effet d'élire un député, en remplacement de M. Bérenger, décédé.

La commission du budget effectue 3 millions de réductions sur les crédits primitifs demandés par le ministre de la guerre. Elle charge son rapporteur de demander au général Boulanger son avis sur la question de la laïcisation des hôpitaux militaires. Pour nous, la question n'est pas douteuse.

Le général Kaulbars fait remettre au consulat russe, à Philippopoli, la dépêche circulaire suivante : « Sur l'ordre du gouvernement impérial, j'ai fait savoir à M. Matchvitch que, dans la situation actuelle du pays, la grande Assemblée ne peut pas être reconnue légale; que ses décisions n'auront pas, à nos yeux, de signification. Je conseille au gouvernement d'ajourner les élections, de lever l'état de siège et de rendre la liberté à toutes les personnes arrêtées. » Le général Kaulbars adresse également à tous les agents russes, en Bulgarie, une note dans laquelle il insiste très énergiquement sur les points concernant ceux sur lesquels la Russie désire se mettre d'accord avec le gouvernement bulgare. Cette circulaire recommande aux représentants de la Russie de donner la plus grande publicité possible aux vues du gouvernement russe.

3,400 ouvriers belges parcourent les principales rues de Charleroi avec un drapeau rouge. L'administration communale et la gendarmerie sont impuissantes à disperser les manifestants.

Départ de M. de Freycinet de Toulouse pour Montpellier.

Une délégation des notables de Sofia ayant à sa tête deux députés de cette ville, se rend chez le général Kaulbars pour protester de leur dévouement au czar et aussi pour lui représenter que la nomination d'un nouveau prince, dans le délai le plus rapide, est d'un intérêt capital. L'envoyé russe ne partage pas cet avis et insiste pour la remise des élections au mois de novembre; il déclare, en terminant, que jamais le prince Alexandre ou un membre de sa famille ne reviendra en Bulgarie. Comme contre-partie à cette déclaration russe, M. Tioza, président du conseil des ministres de Hongrie, déclare à la Chambre des députés hongrois, que nulle puissance n'est autorisée à prendre, dans la péninsule des Balkans, l'initiative d'une action armée, isolée, non plus qu'à placer cette région sous son protectorat, et que toute modification dans la situation politique des pays balkaniques ne peut avoir lieu qu'en vertu d'un accord des puissances signataires du traité de Berlin.

M. Edouard Bocher s'est rendu hier, dans l'après-midi, au palais de l'Institut, et, en présence de M. Zeller, président de l'Institut de France, il a

remis au vice-président, M. Camille Doucet, la lettre suivante ainsi que les documents qui l'accompagnaient :

« Paris, le 29 septembre 1886.

« Monsieur le Président,

« Nous avons l'honneur de vous donner communication d'une lettre qui nous a été adressée par Mgr le duc d'Aumale.

« Nous joignons à cette lettre un extrait, certifié par Me Fontana, notaire à Paris, du testament olographe qui s'y trouve mentionné.

« Nous nous tenons à la disposition de la commission administrative de l'Institut pour réaliser, d'accord avec elle, la donation dont il s'agit, et pour remplir ainsi la mission que Mgr le duc d'Aumal nous a fait l'honneur de nous confier.

« Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'hommage de notre haute considération.

« Ed. Bocher.
« Denormandie.
« Edmond Rousse. »

« Wood Norton, 29 août 1886.

A Messieurs Bocher, sénateur; Denormandie, sénateur; Rousse, de l'Académie française.

« Messieurs et chers amis,

« Désirant aussi la destination que, d'accord avec mes héritiers, je réserve aux château et domaine de Chantilly, je veux accomplir dès aujourd'hui une résolution qui pourrait être, après ma mort, entravée par des difficultés de détail faciles à aplanir de mon vivant.

« En conséquence, j'ai invité Me Fontana, notaire à Paris, à ouvrir le pli qui renferme mon testament olographe en date du 3 juin 1884, et je l'ai chargé de vous remettre une copie authentique des paragraphes de ce testament qui concernent le domaine de Chantilly, ainsi que la copie des codicilles ajoutés depuis, et qui se rattachent au même objet.

« Je fais appel à votre amitié, à vos lumières, et je demande votre concours pour que les dispositions contenues dans ces actes puissent recevoir actuellement leur exécution, sous réserve de l'usufruit que j'entends conserver, non pas seulement pour jouir, le cas échéant, de l'usage et de l'habitation, mais pour terminer certaines parties encore inachevées de l'œuvre que j'ai entreprise, réduire les frais d'administration, enfin, dans l'intérêt des communes et des indigents du voisinage.

« Je vous donne à cet effet les pouvoirs les plus étendus, même celui de modifier les dispositions accessoires qui ne vous paraîtraient pas conciliables avec l'objet principal que j'ai en vue.

« Je vous prie de vous faire assister par Me Limbourg, avocat, qui a ma confiance et qui est au courant de mes intentions.

« Recevez, Messieurs et chers amis, l'assurance de mes plus affectueux sentiments.

« *Signé* : H. d'Orléans. »

D'un testament en la forme olographe portant la date du 3 juin 1884 et déposé à Me Fontana, notaire à Paris, par S. A. R. Mgr le duc d'Aumale, le même jour, il a été extrait littéralement ce qui suit par moi, notaire à Paris, soussigné H. E. Fontana.

« § 6. — Voulant conserver à la France le domaine de Chantilly dans son intégrité, avec ses bois, ses pelouses, ses eaux, ses édifices et tout ce qu'ils contiennent, trophées, tableaux, livres, objet d'art, — tout cet ensemble qui forme comme un monument complet et varié de l'art français dans toutes ses branches, et de l'histoire de ma Patrie à des époques de gloire, — j'ai résolu d'en confier le dépôt à un corps illustre qui m'a fait l'honneur de m'appeler dans ses rangs à un double titre, et qui, sans se soustraire aux transformations inévitables des sociétés, échappe à l'esprit de faction comme aux secousses trop brusques, conservant son indépendance au milieu des fluctuations politiques ;

« En conséquence, je donne et lègue à l'Institut de France, qui en disposera dans les conditions ci-après déterminées, le domaine de Chantilly tel qu'il existera au jour de mon décès, avec la bibliothèque et les autres collections artistiques ou historiques que j'y ai formées, les meubles meublants, statues, trophées d'armes, etc...

« Le présent legs est fait à la charge par le légataire de conserver au domaine entier son caractère, et, spécialement, de n'apporter aucun changement dans l'architecture extérieure ou intérieure du château, des pavillons d'Enghien et de Sylvie, du Jeu de Paume et des trois petites chapelles; de conserver à la chapelle du château sa destination, avec le matériel qui lui est affecté et les objets d'art ou autres qu'elle renferme; de veiller sur le dépôt des cœurs des Condés qui y sont recueillis, et d'y faire célébrer la messe les dimanches et jours de fête, ainsi que les jours anniversaires dont la liste sera donnée à mes exécuteurs testamentaires; de conserver également le caractère et la destination des parcs, jardins, canaux et rivières, ainsi que la distribution générale des forêts, étangs et fontaines, et d'entretenir le tout en se conformant aux règles générales ci-dessus tracées, et en y donnant tous les soins d'un bon père de famille.

« Pour faciliter à l'Institut l'administration du présent legs, je l'autorise à aliéner, s'il le juge convenable, toutes les parties du domaine qui sont situées à..... En dehors de ces exceptions, le reste du domaine ne pourra, en aucun cas, être aliéné ou hypothéqué par le légataire, qui devra, au contraire, le conserver libre et franc de toutes charges de son chef, afin d'employer les revenus comme je l'indiquerai ci-après. Les produits des aliénations ainsi autorisées ne pourront être affectés qu'à l'acquit des charges du présent legs ou de celles grevant la propriété elle-même, ou à des placements en rentes sur l'État ou en obligations de chemins de fer ayant un intérêt garanti par lui.

« Indépendamment des conditions générales que je viens de déterminer, le présent legs est fait aux charges suivantes.....

« Ces diverses charges acquittées, l'Institut emploiera l'excédent des revenus et l'intérêt des capitaux produits par les aliénations qu'il aurait faites dans les limites ci-dessus déterminées :

« 1° A entretenir en parfait état les bâtiments, parcs, jardins et collections.....

« 2° Dans la proportion qu'il déterminera, à l'acquisition d'objets d'art de tous genres, livres anciens ou modernes, destinés à enrichir ou compléter les collections (sans qu'il puisse faire à cet égard aucune aliénation, soit par échange ou autrement);

« 3° A la création de pensions et d'allocations viagères en faveur des hommes de lettres ou des artistes indigents ;

« 4° A la fondation de prix destinés à encourager ceux qui se vouent à la carrière des lettres, des sciences ou des arts.

« Il prendra, d'ailleurs, les dispositions nécessaires pour que les galeries et collections de Chantilly soient, sous le nom de « Musée Condé », ouvertes au public au moins deux fois par semaine pendant six mois de l'année, et pour qu'en tout temps les étudiants, les hommes de lettres et les artistes puissent y trouver les facilités de travail et de recherches dont ils auraient besoin...

« Pour extrait conforme :

« Paris, ce 28 septembre 1886.

« *Signé :* FONTANA. »

D'un codicille fait en la forme olographe au Nouvion-en-Thiérache, le 14 juillet 1886, et déposé à Me Fontana le 19 juillet même mois, il a été extrait littéralement ce qui suit par le notaire soussigné :

« Dans le cas où tout ou partie des objets mobiliers compris dans le legs que, sous le § 6 de mon testament, j'ai fait à l'Institut de France, auraient été déplacés, mes exécuteurs testamentaires devront veiller à ce que ces objets soient réintégrés à Chantilly, pour que la disposition qui les concerne reçoive son entière exécution.

« Fait et écrit en entier de ma main, au Nouvion-en-Thiérache (Aisne), le quatorze juillet mil huit cent quatre-vingt-six.

« *Signé :* H. D'ORLÉANS. »

« Pour extrait conforme :

« Paris, ce 28 septembre 1886.

« *Signé :* FONTANA. »

1er *octobre.* — La commission du budget s'occupe de l'impôt sur les boissons; elle prend connaissance du contre-projet de M. Hude, député de Paris, et entend finalement les représentants du syndicat général des marchands de vins en gros de France et les représentants des marchands de vins en gros de Paris.

M. de Freycinet répète à Montpellier une partie de son discours de Toulouse; il cherche à contenter tout le monde, c'est-à-dire à endormir le bon peuple de France sur l'oreiller républicain.

2. — La commission du budget entend les observations de M. Colbert-Laplace en faveur du maintien du privilège des bouilleurs de crû. Il accepte en dernier ressort le principe de l'impôt par 13 voix contre 5.

Arrivée de M. Freycinet à Bordeaux.

Un punch d'honneur est offert par des citoyens bellevillois aux condamnés de Villefranche, les radicaux Ernest Roche et Duc-Quercy. Les citoyens Rochefort, Camélinat, Basly et consorts y assistent et pérorent à tour de rôle. Le citoyen Roche raconte son séjour à la prison de Montpellier et à celle de Clairvaux, en assaisonnant le tout d'un gros sel républicain. « Quand nous serons les maîtres, dit-il en terminant, nous dirons aux fonctionnaires qui nous ont ravi la liberté : Vous nous avez fait condamner, vous nous avez mis en d'horribles cabanons; maintenant, à votre tour... et au mur! »

M. Duc-Quercy est moins brillant, il flatte surtout le peuple de Paris. Il affirme que les mineurs de l'Aveyron demeurent des socialistes et que l'on peut compter sur eux le jour où il faudra prendre le *flingot* (le fusil).

Le conseil de guerre de Madrid condamne à mort le général Villacampa, le lieutenant Serrano et cinq sous-officiers insurgés.

3. — Le gouvernement bulgare arrête le texte de la réponse à faire à la dernière note qui lui a été remise par le général Kaulbars. Il se déclare tout disposé à suivre les conseils de la Russie, mais dans la mesure permise par les lois du pays. Cette déclaration ne satisfait pas, paraît-il, la Russie.

Mort de M. Viellard-Migeon, sénateur conservateur de Belfort, l'un des plus grands industriels de l'Alsace. Il était né en 1803.

4. — M. de Freycinet parle encore à Bordeaux. La première partie de son discours traite exclusivement de questions locales. La seconde partie traite des questions d'ordre politico-économique, d'une manière vague et sans rien préciser. Enfin le coup de la fin, comme l'on dit vulgairement, est un troisième appel à la concorde et à l'union des forces républicaines.

Pendant que M. le président du conseil pérore à Bordeaux, M. Tony Révillon expose à Lille le programme du parti radical, et réplique, point par point, aux trois harangues de M. de Freycinet.

Un meeting important a lieu sur la grande place de Sofia. Il est interrompu malencontreusement par l'arrivée du général russe Kaulbars, qui continue à réclamer la levée de siège, l'ajournement des élections et le relâchement des officiers insurgés. La foule proteste et le général russe remonte en voiture.

Il y a un an tout juste, à pareil jour, que 3,600,000 électeurs affirmaient par leur vote qu'ils étaient mécontents de la République. L'opposition conservatrice gagna, ce jour-là, depuis le scrutin général de 1881, un million huit cent mille suffrages, et elle put faire élire 203 députés. Un déplacement de 500,000 voix seulement mettait le gouvernement en minorité. Ce qui n'empêche pas M. de Freycinet de chanter aux Toulousains que les deux tiers de la France sont républicains.

On télégraphie de Milan que Mgr le comte de Paris, qui se trouve en Italie en ce moment, a fait une visite au roi et à la reine à Monza. Le comte de Paris a été reçu à la gare par le roi Humbert, le prince royal d'Italie et plusieurs dignitaires de la Cour. Quatre voitures ont conduit les illustres personnages au château. Le comte de Paris s'est longuement promené dans le parc avec le roi et le prince royal; le soir, il a dîné avec la famille royale. A six heures, il a pris congé de ses hôtes et est parti pour Gênes dans un wagon royal mis à sa disposition.

5. — De graves événements viennent encore de se passer à Vierzon. A l'occasion de la réouverture des ateliers de la Société métallurgique, les ouvriers qui n'ont pas été réadmis dans les ateliers essaient d'empêcher la reprise des travaux. La gendarmerie est obligée d'intervenir. Une douzaine d'arrestations ont lieu, notamment celle du citoyen Baudin, conseiller général et chef du parti socialiste dans le Cher.

La Commission du budget s'occupe du budget du ministère de l'Intérieur. Elle repousse une motion de MM. Salis et Ernest Lefèbre sur la suppression des sous-secrétariats d'État et elle exprime le désir de voir disparaître un certain nombre de sous-préfectures inutiles.

Les insurgés espagnols du 19 septembre, qui avaient été condamnés à mort, sont graciés.

Le général Kaulbars reçoit l'ordre de l'empereur de Russie de visiter l'intérieur de la Bulgarie. Le gouvernement bulgare maintient la date fixée pour les élections et les conditions pour la mise en liberté des officiers détenus.

6. — La commission administrative de l'Institut se réunit à une heure avant l'ouverture des cinq académies, à l'effet de délibérer sur l'acceptation du don fait à l'Institut de France par M. le duc d'Aumale. Cette commission composée de quinze membres, dont deux élus par chaque académie, en plus des cinq secrétaires perpétuels, est présidée par M. Barthélemy Saint-Hilaire. A l'ouverture de la séance, le président communique tous les documents relatifs à la donation. Après une courte délibération, M. Aucoc est élu rapporteur. A trois heures a lieu la séance générale trimestrielle de l'Institut. M. Aucoc, au nom de la commission centrale administrative, propose la résolution suivante qui est adoptée à l'unanimité :

« L'Institut de France, réuni en assemblée générale, après avoir pris connaissance des pièces relatives à la donation qui lui est faite par M. le duc d'Aumale du domaine de Chantilly,

« Adresse à M. le duc d'Aumale l'expression de sa vive reconnaissance pour cette généreuse et patriotique libéralité, et charge sa commission centrale administrative de faire le nécessaire pour régulariser l'acceptation de la donation. »

La direction de l'enregistrement et des domaines adresse à tous les maires de France une circulaire les invitant à lui envoyer tous les renseignements qu'ils peuvent recueillir sur les biens *possédés* ou *occupés* par des *religieux*, leur nature, valeur, contenance, mode de location, etc., ainsi que sur les religieux eux-mêmes, leur nombre, jusqu'à leurs noms, si c'est possible. N'y a-t-il pas là-dessous quelque projet de confiscation?

La commission du budget entend successivement la délégation de la Chambre syndicale de la typographie parisienne et celle des ouvriers compositeurs du *Journal officiel*, sans prendre parti ni pour l'une ni pour l'autre. Elle vote ensuite le crédit pour la reconstruction du Palais de Justice et adopte finalement le budget des postes et des télégraphes.

Le gouvernement français ordonne l'internement du duc de Séville dans l'un des départements du nord de la Loire.

7. — Réunion du conseil du cabinet sous la présidence de M. de Frey-

cinet. Le ministre des affaires étrangères communique à ses collègues les dernières dépêches de Madagascar et du Tonkin. Si l'on en croit les déclarations ministérielles, la situation se serait améliorée de ce côté.

M. Sarrien parle de Vierzon et déclare que les seize arrestations opérées sont maintenues.

M. Sadi-Carnot, ministre des finances, constate que le rendement des impôts et revenus indirects, pendant le mois de septembre dernier, a été inférieur de 3,800,000 francs aux prévisions budgétaires et de 3,700,000 fr. au produit de septembre 1885.

Par suite, le rendement des neuf premiers mois de 1886 est inférieur de 51,800,000 francs aux prévisions budgétaires, et de 43,600,000 francs au produit des neuf premiers mois de l'année 1885.

Le roi des Maures Trazzas, Ely, dont le pouvoir s'étendait sur la rive droite du Sénégal, est assassiné par ses neveux.

Crise ministérielle en Espagne. Cinq ministres donnent leur démission, qui est acceptée. M. Sagasta est chargé par la reine régente de former un nouveau cabinet.

8. — Une sédition militaire éclate en Angleterre, au camp d'Aldershot. Cent cinquante fusiliers, désignés pour aller rejoindre le second bataillon du régiment de l'Afrique du Sud, refusent de partir et se révoltent.

9. — Réunion publique des grévistes de Vierzon. Le citoyen Basly qui la préside exhorte les assistants à maintenir énergiquement leurs réclamations.

LETTRE DES ÉVÊQUES FRANÇAIS DE L'AFRIQUE DU NORD

10. — Les évêques français de l'Afrique du Nord ont adressé aux membres du Sénat et de la Chambre des députés la lettre suivante, relativement aux crédits pour leurs séminaires :

« Alger, le 8 octobre 1886.

« Messieurs les sénateurs,

« Messieurs les députés,

« Les journaux de France nous apprennent que la commission budgétaire de la Chambre a supprimé le crédit de 100,000 francs, rétabli, l'année dernière, pour la conservation de nos séminaires et la formation d'un clergé national en Algérie et en Tunisie.

« Il est impossible à des évêques français de laisser, sans faire entendre leurs voix, cette décision devenir définitive par le vote du Parlement, car elle touche autant aux intérêts de la France qu'à ceux de la religion.

« Vous connaissez, en effet, Messieurs, les graves motifs d'ordre politique qui ont déterminé, l'année dernière, le vote de ce crédit par les Chambres.

« On a dit à la tribune, et avec raison, qu'il y avait un péril à laisser supprimer par voie d'extinction (faute des ressources que ne peuvent fournir nos colons) le clergé français dans nos quatre diocèses, et à réduire ainsi les colons étrangers, dont le nombre est toujours croissant parmi nous, à ne plus recevoir les secours religieux que des prêtres de leurs nations et à n'entendre même plus, dans nos églises, la langue de la France.

« On a trouvé encore que persécuter et supprimer notre clergé dans des pays directement soumis à l'autorité de la France était fournir à nos adver-

versaires un argument décisif contre le maintien de notre protectorat catholique dans les pays des missions. Rien ne peut mieux servir qu'une pareille attitude à assurer le triomphe des efforts répétés faits, dans ces derniers temps, pour nous enlever cet héritage d'honneur et porter un nouveau coup à notre prestige dans le monde.

« Les hommes d'État chargés de défendre ces graves intérêts savent ce que nous disons. Ils ont pu constater combien l'union de tous les serviteurs de la France est nécessaire pour sauvegarder, dans l'extrême Orient, le maintien de ces traditions séculaires. Elle ne l'est pas moins dans le bassin de la Méditerranée, où notre influence est encore plus âprement combattue.

« Au point de vue purement religieux, la question n'a pas pour nous une grande importance.

« Comme évêques, ce que nous devons d'abord désirer, c'est que les âmes confiées à notre sollicitude pastorale reçoivent les secours spirituels qui leur sont nécessaires. Les prêtres de nationalité étrangère peuvent, comme les prêtres français, remplir ce ministère et nous devons les aimer d'une affection non moins paternelle, car nous ne pouvons faire entre les uns et les autres d'autre différence que celle de leurs mérites, de leur soumission à l'Église et au Saint-Siège, de leurs vertus sacerdotales.

« Mais comme Français, et dans un sentiment de patriotisme, nous ne pourrions voir sans douleur un pareil échec infligé ici, sous nos yeux, aux intérêts et à l'honneur de la France.

« Ces raisons sont si évidentes, que tous les peuples européens s'en inspirent dans leur politique coloniale. Les nations même protestantes, comme l'Angleterre et la Hollande, qui ne donnent, chez elles, aucune part dans leur budget au clergé catholique, le rétribuent dans leurs colonies, afin d'y maintenir les prêtres de leur propre pays et d'y assurer la conservation de leurs traditions etde leur langue.

« C'est donc avec une triste surprise que nous avons vu le système contraire prévaloir en ce qui concerne l'Afrique du Nord, dans la commission du budget. Nous savons que l'opposition qui s'est manifestée de la part d'un certain nombre de ses membres est surtout dictée par les haines de secte qui, de jour en jour, semblent grandir contre l'Église; mais il nous est impossible de ne pas nous affliger en voyant dans quelles voies périlleuses ces haines entraînent la France. Il nous semblait, d'ailleurs, que nos travaux, nos fatigues, notre éloignement des querelles de parti, notre dévouement passionné à la mère patrie, les services que nous cherchons à lui rendre, auraient dû nous préserver de tels coups.

« Les prétextes les moins fondés semblent, au contraire, suffisants pour les justifier.

« On a dit, par exemple, dans le cas présent, que le crédit de 100,000 fr., destiné uniquement à nos quatre grands séminaires d'Alger, de Constantine, d'Oran et de Carthage, servirait à rétribuer les missions faites parmi les indigènes de l'Afrique. C'est là une pure invention. Les missionnaires et les Sœurs qui s'occupent des indigènes pour les rapprocher de nous par l'exercice de la charité, par l'école faite aux petits enfants, reçoivent tout de la *Propagation de la Foi, de la Sainte-Enfance, de l'Œuvre des Ecoles d'Orient.*

« Ils n'ont ni traitement ni subventions d'aucune espèce sur le budget de l'État.

« Le crédit de 100,000 francs, proposé par le gouvernement, ne s'applique donc qu'à la formation du clergé des paroisses, c'est-à-dire de celui qui s'occupe exclusivement de nos colons européens, à quelque nationalité qu'ils appartiennent.

« On semble croire encore que ce crédit est destiné spécialement aux œuvres de l'un d'entre nous. C'est une assertion sans fondement, imaginée, sans doute, parce qu'il est plus facile d'égarer l'opinion publique par la calomnie sur des œuvres particulières. Les 100,000 francs demandés à la Chambre sont destinés, nous le répétons, non pas à un seul diocèse ou à un seul évêque, mais aux séminaires de nos quatre diocèses, c'est-à-dire à la formation d'un clergé français séculier pour le service des paroisses européennes.

« Telles sont, Messieurs, les réflexions que nous avons cru de notre devoir de vous soumettre. Nous osons espérer de la sagesse et de la justice de la France qu'elles seront favorablement accueillies par elle dans une cause qui est la sienne, et que nous ne devrons pas, pour sauver une fois encore cette cause, montrer à l'Europe le spectacle d'évêques français réduits à tendre la main, même au dehors, pour sauver des œuvres destinées à servir leur patrie.

« En retour, nous ne cesserons d'adresser à Dieu nos prières pour qu'il veille sur la France, pour qu'il lui rende, au dehors, l'honneur de ses anciens jours, pour qu'il la préserve au dedans des maux dont la menacent les divisions de ses fils, et pour que l'audace croissante d'un fanatisme sectaire ne ruine pas bientôt chez elle, avec la foi et le respect de Dieu, les principes en dehors desquels ne peuvent vivre les peuples civilisés.

« Veuillez agréer, Messieurs, l'expression de nos sentiments de haute et respectueuse considération.

« † Charles, cardinal Lavigerie, archevêque de Carthage;
« † Auguste, archevêque de Damas, administrateur du diocèse d'Alger;
« † Clément, évêque de Constantine et d'Hippone;
« † Géraud, évêque d'Oran. »

10. — De nouveaux massacres de chrétiens ont lieu au Tonkin occidental, mille sept cents chrétiens sont massacrés, treute villages brûlés, et neuf mille néophytes affamés.

Des troubles sérieux éclatent dans les Indes anglaises. Les mahométans détruisent un petit temple hindou, et en brisent les idoles; de là une mêlée indescriptible et de nombreux blessés. Des renforts de dragons et d'infanterie sont expédiés de Meerut.

Le ministère espagnol est constitué sous la présidence de M. Sagasta.

Mort du général Uhrich, doyen des officiers généraux français et intrépide défenseur de Strasbourg, en 1870. Il était âgé de plus de quatre-vingt-quatre ans.

Charles de Beaulieu.

LE TOME ONZIÈME

DE

L'HISTOIRE DU MONDE

Au moment où va paraître le onzième volume de l'*Histoire du monde*, continuée par MM. le comte Adrien de Riancey et Rastoul, nous croyons être agréable à nos lecteurs en publiant ici le bref élogieux que le Saint-Père vient d'adresser à M. le comte de Riancey.

LÉON XIII, PAPE

« Cher fils, salut et bénédiction apostolique,

« Nous vous exprimons les sentiments de Notre gratitude pour l'attention que vous avez eue de Nous faire parvenir le *onzième volume de* L'HISTOIRE DU MONDE, cette œuvre considérable, jadis entreprise par votre père, si regretté, et que vous avez résolu de continuer et d'achever en demeurant fidèle à ses traditions. Pour Nous, cher Fils, Nous estimons que dans le temps présent, c'est faire une œuvre aussi utile que fructueuse que de s'adonner aux travaux historiques; mais il importe que les écrivains qui se consacrent à ce genre d'étude, se montrent, comme il convient à des hommes sages et probes, passionnés pour la justice et le droit, et pleins de zèle pour la vérité. Comme les lettres que vous Nous avez adressées témoignent que de tels sentiments vous animent dans l'accomplissement de la tâche que vous avez assumée, Nous ne pouvons qu'encourager votre dessein, et Nous sommes certain que lorsqu'il nous sera loisible de prendre connaissance de votre œuvre, Nous la trouverons conforme à nos vœux. Dès maintenant, Nous augurons que votre travail aura tout le succès que vous en attendez pour l'avancement des bonnes études, Nous voulons croire que vos lecteurs y découvriront le but et la fin que vous vous êtes proposé d'atteindre, à savoir que la divine Providence gouverne le monde par des voies d'admirable sagesse et qu'ils y trouveront d'utiles enseignements pour l'intelligence de leurs devoirs envers Dieu, et pour la conduite de leur vie dans le droit chemin. Comme gage des grâces célestes, et aussi comme témoignage de Notre sincère affection pour vous, Nous vous accordons affectueusement en Notre-Seigneur, pour vous, cher Fils, pour votre collaborateur, A. Rastoul, et pour toute votre famille, Notre bénédiction apostolique.

« Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 27 septembre de l'année 1886, de Notre Pontificat la neuvième.

« LÉON XIII, PAPE.

A Notre cher Fils Adrien, comte de Riancey, commandeur de l'Ordre de Pie, etc. »

Le Directeur-Gérant : VICTOR PALME.

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPRIMEURS, 18, RUE DES FOSSÉS-SAINT-JACQUES

LA SANCTION

DE LA MORALE DANS L'AUTRE VIE

Les incrédules sont des êtres bizarres. Nous avons vu qu'ils se voilent la face au spectacle des injustices de ce monde. « Comment s'écrient-ils, sous le gouvernement d'un Dieu juste, bon et tout-puissant, la vertu souffre-t-elle et le crime est-il partout triomphant? » On leur démontre que la vie présente est une période d'organisation, et qu'elle ne saurait par conséquent être exempte au moins de ce désordre d'où l'ordre se dégage comme un palais de la confusion des matériaux qui servent à le construire. L'ordre parfait est réservé pour la vie future où le bien et le bon, le mal et la peine seront indissolublement unis. Réponse inutile : si l'incrédule veut que les méchants soient punis sur la terre, il ne veut pas qu'ils le soient après cette vie; le triomphe du mal ici-bas l'attriste, son châtiment dans l'éternité le met en fureur (1). « Des créatures de Dieu livrées à la souffrance pour toujours, quelle barbarie! quel outrage à la souveraine bonté! et même à la souveraine justice! » — « Mais ce sont des coupables. » — « Il n'y a point de coupables pour un père parmi ses enfants; il n'y a que sa chair et son sang. (2) » — Vous répliquez en disant que celui-là seul sera damné qui voudra l'être.

(1) « La théologie, par son dogme de l'enfer éternel, a commis un crime de lèse-humanité » (André Pezzani : *Dieu, l'homme.*) — « Modèle affreux des geôles, des chambres de tortures, des roues et des bûchers, pêle-mêle sauvage de victimes diverses, règne idéal des bourreaux, vous impressionnez assurément aujourd'hui encore, les imaginations bien conduites, mais pour y exciter l'horreur et non pas l'épouvante, et soulever les âmes contre de détestables mensonges. » (Jean Reynaud : *Terre et Ciel.*) — « Il m'a fallu, je l'avoue, faire effort pour retenir ma plume qui se révoltait sous ma main en transcrivant de pareilles horreurs. Il s'exhale, en effet, de ces impitoyables sentences un esprit d'inhumanité qui fait à chaque coup frémir le cœur. » (Pierre Leroux : *De l'Humanité.*)

(2) « Si l'enfer existe, mon choix est fait, je veux être avec le malheur et la souffrance pour les partager et les consoler, car Dieu alors ne serait plus notre père. » (Pezzani : *la Pluralité des existences.*) — « Un prince mérovingien,

L'incrédule vous répond que Dieu est assez puissant pour empêcher cette volonté funeste. Vous insistez et vous montrez combien Dieu est miséricordieux. Un regret, une larme, voilà tout ce qu'il demande pour oublier, pour pardonner les plus grands crimes. Eh bien! il faut avoir fréquenté les incrédules pour le croire, cette miséricorde même les indigne. « Comment, disent-ils, un misérable couvert de tous les crimes n'aura pas besoin d'autre chose pour rentrer en grâce avec Dieu! Cela est immoral, la conscience honnête ne saurait le tolérer (1). »

En vérité, ces gens-là sont bien difficiles à contenter. Ils témoignent du parti pris de la passion et non de la sincère docilité du bon sens. Ils mériteraient qu'on les traitât comme des enfants, c'est-à-dire qu'on leur répondît par un haussement d'épaule. Mais tout en poussant des clameurs, quelques-uns d'entre eux s'essayent à l'argumentation sérieuse. Nous croyons qu'il n'est pas inutile de savoir ce qu'ils ont trouvé de mieux en ce genre.

nommé Chramne, se révolte contre Clotaire; Clotaire enferme sous un chaume son fils Chramne, sa bru et ses petits-enfants et les fait brûler vifs; mais l'histoire rapporte qu'il s'en repentit. Que ce Clotaire est aimable auprès du Dieu qu'on nous a fait! Ce Dieu veut qu'on brûle en enfer et ne veut pas qu'on y meure; semblable au tourmenteur-juré des prisons féodales, il laisse vivre les patients, tout en les torturant, et met son art à allonger leur agonie! Il les fait souffrir, les entend gémir pendant l'éternité, et continue son œuvre vengeresse, sans fermer les yeux, sans se boucher les oreilles, et c'est à ce signe qu'on reconnaît ce qu'il est, non un homme changeant, mais un Dieu. » (Callet : *l'Enfer.*)

(1) « Ils enseignent aussi, les uns et les autres, que le plus abominable des coquins, s'il se convertit à la dernière heure, peut mourir content; le voilà absous, comme le bon larron; il n'a qu'à fermer les yeux; il va s'éveiller avec les anges. — Est-ce possible?... Quoi! je verrai du sein de la béatitude..., sans regret, sans affliction aucune, se dérouler à mes pieds, et sur la terre et dans l'enfer, les tristes conséquences de mes iniquités! J'ai tué, dans mes nuits de débauche, j'ai assassiné, durant leur sommeil, des gens qui valaient mieux que moi, un avare pour le dépouiller; un ami de mes jeunes ans pour entrer dans son lit; une fille que j'avais séduite, et qui est morte en me baisant les mains, pensant à moi, l'insensée, plus qu'à son Dieu, et combien d'autres encore! Les pires d'entre eux étaient, quand je les ai frappés, des innocents auprès de moi, et les voilà morts avant l'âge, sans avoir eu le temps du repentir! les voilà plongés dans la géhenne, le cœur rongé par le ver qui ne meurt point, hurlant, pleurant, me maudissant; et moi, leur assassin, moi pécheur vieilli dans l'impiété et gracié par un miracle, je louerai Dieu pendant l'éternité d'avoir été l'instrument de la damnation de ces pauvres âmes!... On nous sauve comme on nous damne, souvent à peu de frais, et si l'on nous ouvre trop aisément les portes de l'enfer, on nous ouvre aussi aisément celles du paradis. » (Callet : *l'Enfer.*)

M. Alfred Maury, ce représentant infatigable de l'érudition au service de l'incrédulité, résume en ces termes ce que ses amis ont dit de plus fort, d'après lui, contre le dogme de l'enfer : « Le défaut de réconciliation de toutes les créatures avec Dieu, et l'éternité des peines sans utilité pour les coupables, éternité qui change la justice et l'expiation en une pure vengeance, est une idée barbare que le christianisme conçut d'après les fausses notions du judaïsme sur la justice divine (1). »

On trouve les mêmes griefs dans l'ouvrage d'un prêtre apostat (2) italien : Si l'on adopte le dogme chrétien de l'enfer, « la peine n'est plus en aucune façon pour l'homme un instrument de moralité et d'éducation ; au lieu d'être, de la part de Dieu, l'application d'une loi de justice, elle est l'assouvissement brutal d'une vengeance inique, féroce, implacable ; c'est la division éternelle de l'humanité en deux camps, dans l'un desquels, et le plus nombreux, on ne vivra que pour blasphémer, exécrer et maudire les habitants de l'autre, les fils les mères, les pères les fils, les frères les frères, les amis les amis ; c'est la victoire et la consécration éternelle du mal, c'est-à-dire le monument vivant et perpétuel de l'impuissance ou de l'iniquité de Dieu, c'est-à-dire la négation la plus formelle et la plus explicite de l'existence même de Dieu. »

M. Patrice Larroque, cet ancien recteur de l'académie de Lyon qui avait pris à tâche de démolir pièce par pièce le dogme catholique au nom de la philosophie, juge que l'*éternité des peines* est un « horrible blasphème par lequel on dénature la justice de Dieu, en même temps qu'on méconnaît sa sainteté et sa bonté. » Il cite et adopte ces paroles d'un ministre protestant ; « Les châtiments ne doivent pas avoir pour but de faire souffrir les coupables, mais de les améliorer. La correction est la seule raison d'être du châtiment. Un supplice éternellement stationnaire n'aurait plus de raison d'être ; il serait une chose sans but, un mal gratuit, inutile. Les peines éternelles ainsi conçues, loin de répondre aux perfections de Dieu, seraient un blasphème contre sa sainteté (3). »

M. Franck, ordinairement plus circonspect, embrasse la même opinion, se contentant de l'émettre en termes plus civilisés. « Ramener l'âme à la santé, dit-il, la purifier de ses souillures, la relever

(1) *Encyclopédie Didot*, article : *Enfer*.
(2) *Le Rationalisme*, par Antonio Franchi (François Bonavino).
(3) *Examen critique des doctrines de la religion chrétienne*, t. I.

de ses chutes, la revêtir d'une nouvelle force pour marcher d'un pas plus ferme dans les voies où elle a failli, et pour atteindre plus heureusement la perfection morale qu'elle avait dédaigné de poursuivre, n'est-ce pas la seule efficacité qu'on puisse concevoir dans la peine, quand l'être qui l'inflige a, pour agir sur l'âme, la puissance et l'intelligence infinie? La justice de Dieu s'accorde nécessairement avec sa sagesse et sa miséricorde, c'est-à-dire avec la raison et l'amour considérés dans leur essence éternelle; il ne faut donc point se représenter l'autre vie pleine de supplices arbitraires, et qui paraîtraient avoir pour but moins l'expiation que la vengeance (1). »

Inutile de poursuivre plus loin nos citations : nous trouverions toujours les mêmes difficultés exprimées en termes différents. Sans nous attacher à les résoudre directement, nous croyons qu'il vaut mieux établir le dogme sur ses propres fondements : la faiblesse des objections deviendra ainsi plus évidente. Voici quel ordre nous nous proposons de suivre : Dans un paragraphe préliminaire, nous allons prouver que l'âme de l'homme ne peut pas être anéantie, ou, en d'autres termes, qu'elle est immortelle par nature; après cela, nous aborderons la question principale, et nous montrerons, par la considération de la fin dernière, que l'enfer éternel est une conséquence nécessaire du mal moral; enfin, nous terminerons en répondant à quelques objections secondaires. Nos adversaires prétendent parler au nom de la philosophie et de la raison : nous non plus nous n'invoquerons pas d'autre autorité.

I

L'AME EST PAR NATURE IMMORTELLE

On connaît cet argument : l'âme est une substance simple; donc elle ne peut pas mourir, car la mort est une dissolution de parties. Ce que nous espérons démontrer a une portée plus radicale. Que l'âme ne puisse pas mourir, c'est une vérité que l'on peut dire insuffisante dans la question de sa durée perpétuelle. La mort n'est pas la seule manière de finir. L'anéantissement par un acte positif du Créateur ou par la cessation de l'acte qui maintient l'être dans l'existence, semble pouvoir tomber sur une substance où la mort n'aurait pas de prise. Pour assurer notre éternité future, il faut

(1) *Dictionnaire philosophique*, article : *Pénalité*.

prouver que l'âme, qui ne peut pas mourir, ne sera pas anéantie. Voilà ce qui demande toute notre attention.

Nous ne croyons pas cependant entreprendre un travail digne d'Hercule. L'examen de notre nature et de ses exigences suffiront à notre dessein. Tout être, en effet, doit obtenir ce que demande sa nature. La création est un acte par lequel Dieu veut efficacement l'existence d'une nature donnée. Cet acte embrasse nécessairement cette nature tout entière, sans quoi Dieu voudrait à la fois son existence et ne la voudrait pas : contradiction inadmissible. Donc Dieu veut à la fois les exigences, les tendances d'une nature et leur réalisation, par cela seul qu'il veut cette nature. Par conséquent, si nous trouvons, dans les exigences et les tendances de notre âme, un mouvement naturel et incoercible vers une vie sans fin, nous devons en conclure avec certitude que notre âme est immortelle par nature. Or tel sera le résultat de notre étude.

Notre intelligence est si faible qu'elle ne nous permet guère de saisir la vérité immédiatement et en elle-même. Ce que nous voulons connaître, nous l'abordons par l'extérieur, par ses dépendances, d'où nous tirons la certitude, sinon une pleine lumière. L'intuition n'est pas la source ordinaire de nos connaissances, c'est le raisonnement ou, comme disaient les anciens, le discours. Le phénomène nous conduit à la loi, l'accident à la substance, l'effet à la cause. Les biens dont nous jouissons, même ceux de l'esprit, sont presque toujours une conquête, le fruit de notre travail : Dieu l'a voulu pour honorer la nature, qui porte ainsi comme une image de sa puissance créatrice.

Les natures des choses appartiennent à cette classe d'objets d'intelligence qu'il nous est interdit de saisir sans intermédiaire. Il nous est indispensable, si nous voulons les connaître de nous aider de leurs manifestations. C'est par leurs opérations en particulier qu'elles se manifestent, et, grâces à Dieu, ces opérations, nous n'avons souvent qu'à vouloir et à faire attention pour en prendre une connaissance suffisante. Des opérations aux aptitudes, des aptitudes aux propriétés constitutives des natures, le passage est naturel, logique, nécessaire; il est presque inutile de le rappeler.

Parmi les opérations de notre âme, arrêtons-nous particulièrement à celle que nous exprimons par le verbe *aimer :* elle contient cette immortalité que nous cherchons. Examinons ce qu'est l'amour; voyons quelle est sa *tendance naturelle.*

Aimer est une chose qui se comprend à merveille, mais qui ne saurait se définir, parce que c'est un fait primitif. Seulement il importe de ne pas confondre des opérations très différentes que l'on désigne par le même nom. Vouloir avec complaisance ce qui nous est utile s'appelle dans le langage ordinaire *aimer*. C'est en ce sens qu'on dit : aimer le plaisir, le beau temps, la santé, les aliments, et même la réputation, l'honneur, le pouvoir, la science. Il n'est pas jusqu'à la vertu et à la justice qu'on ne puisse aimer et qu'on n'aime trop souvent de cette sorte. C'est nous que nous aimons de fait en toutes ces choses, et toutes ces choses aimées de cette façon ne sont que des moyens dont notre satisfaction propre est le terme.

Mais au-dessus de cet amour, il en est un autre qui seul en mérite le nom. Il consiste à mettre son bonheur dans le bonheur d'une autre personne. Nous disons « d'une autre personne » et non pas « d'un autre être ». Tout être qui n'est pas une personne peut être subordonné, dans sa substance même, à l'existence d'un autre, comme les pierres dont se compose un édifice. La personne, maîtresse d'elle-même, *sui juris* comme on dit en théologie, est réfractaire à toute subordination semblable : elle est, si l'on peut ainsi parler, principe et non élément de centralisation. Ses opérations seules jouent le rôle de moyens : elle-même est essentiellement fin pour autrui. Par conséquent, l'amour qui se porte sur la personne ne saurait avoir pour raison l'utilité de celui qui aime. Il a ce caractère, qui en fait toute la noblesse, qu'il se complaît et s'épuise à vouloir à la personne son propre bien. Ce n'est pas assez de dire qu'il est désintéressé, il est *effusif*, qu'on nous pardonne cette expression; il donne et se donne autant qu'il peut. Voilà ce qu'est l'amour proprement dit, celui dont l'homme est rendu capable par les propriétés éminentes de sa nature.

Or, l'amour a le privilège remarquable qu'en s'épuisant à vouloir le bonheur de l'objet aimé, de fait il rend heureux celui qui aime, quoiqu'il puisse être inefficace à l'égard de celui qui est aimé. Mais ce bonheur qui l'accompagne n'est point ce qu'il se propose; il le ferait disparaître en le cherchant; c'est comme une suave auréole, dont il s'entoure, spontanément, sans y songer. Toute son énergie, il faut le répéter, se porte au bonheur de la personne aimée.

Un autre caractère de l'amour, c'est qu'il est essentiellement

illimité à un double point de vue. Ce qu'il souhaite, il le souhaite pour toujours, et il veut le souhaiter toujours; il veut des choses qui durent toujours et il veut durer toujours. On peut constater ce caractère même dans cette forme où il est mêlé au trouble des sens qui le corrompt. Est-il un amant qui ose dire : « Je brûle d'amour pour vous, et je proteste que je vous aimerai fidèlement jusqu'à telle époque? » Une telle protestation passerait à bon droit pour une plaisanterie. Tous parlent de tendresse éternelle. Hélas! les duretés de l'expérience, l'âge, ses rides, ses glaces, la mort même, toutes ces bornes fatales ont disparu dans le rayonnement de l'amour. L'amour se porte éperduement vers l'objet aimé, sans se réfléchir sur lui-même. Il sacrifierait joyeusement à ce qu'il aime tous les avantages possibles, biens, plaisirs, santé, honneur, vie; il n'est qu'une chose qu'il veut conserver à tout prix, c'est lui-même. Quand on aime d'un véritable amour, on ne peut se faire à la pensée de cesser d'aimer; elle ne se fait pas jour dans l'esprit. La seule perspective du trouble que peut amener l'évolution du temps dans les véritables affections est une douleur déchirante. Il n'y a rien de pénible comme la pensée d'être séparé de ceux que l'on aime par la distance et surtout par la mort. Pourtant de telles séparations ne sont pas la ruine de l'amour, mais seulement une gêne à son expansion.

Il est bien clair maintenant que l'amour proprement dit a pour tendance naturelle de ne jamais finir. Sans doute, les personnes auxquelles il s'adresse ici-bas n'ont pas le privilège de le fixer : après en avoir ressenti l'attrait et s'y être appliqué un temps, il s'en détourne parce que l'expérience lui montre qu'il s'est trompé, qu'il a mis des qualités aimables où il croyait en découvrir; la déception le repousse. Mais c'est là un effet de l'objet aimé mal à propos; ce n'est pas une défaillance de l'amour lui-même, dont le fond est toujours vivant et qui, comme nous venons de le voir, tend de lui-même à durer toujours.

Or, toute tendance naturelle implique les moyens naturels qui lui sont nécessaires pour atteindre son terme. L'oiseau a naturellement une tendance à voler, concevez-vous que l'auteur de la nature lui ait refusé l'air, sans lequel cette tendance serait inutile? De même au poisson qui a naturellement une tendance à nager, Dieu ne pouvait refuser l'eau où il s'ébat. Parcourez par la pensée toutes les tendances naturelles des créatures animées, ces impulsions vivantes

d'où naissent leurs opérations, vous n'en trouverez pas auxquelles la nature n'ait pas ouvert la carrière exactement convenable. Le contraire serait une contradition dans les opérations mêmes du Créateur, ce qui est absolument impossible.

Par conséquent, comme nous avons reçu de sa bonté, dans notre nature, la sublime faculté d'aimer et que les opérations de cette faculté ont une tendance naturelle à durer toujours, nous devons conclure en toute rigueur que Dieu a naturellement ordonné tout ce qui est nécessaire au complément de cette tendance. De fait, il lui a marqué un objet où sont réunies toutes les raisons d'aimer et d'où toute raison de ne pas aimer est absente. Cet objet, c'est lui-même. On peut ajouter qu'il n'y a rien de plus positif, de plus réel, dans toute la création, que la direction assignée par le Créateur à la tendance de l'amour de l'homme. Car la fin est la raison suprême de tout, et la loi qui oblige l'homme d'aimer Dieu est la fin même de toute la création, ou, si l'on veut, l'unique voie par laquelle la création retourne à son auteur. Dieu aimé par l'homme, telle est le terme, telle est la raison de toute existence en ce monde.

Mais il ne suffit pas à notre amour que Dieu, en se donnant pour terme à sa tendance, lui ait assigné un objet à l'abri de toute défaillance, un objet où subsiste toujours toute raison d'être aimé. Il y a quelque chose de plus nécessaire, en un sens, à sa perpétuité, c'est que cet amour se trouve en une nature qui dure toujours. Qu'importerait, en effet, que son objet suprême fût souverainement aimable et éternellement digne d'être aimé, si la cause immédiate de l'amour, si l'être qui aime n'avait qu'une existence éphémère? L'amour continuerait-il, si l'être qui le produit cessait d'exister? Les opérations de notre âme sont comme les rayons lumineux, elles s'éteignent avec le foyer d'où elles jaillissent. Donc, si l'amour a pour tendance naturelle de durer toujours, il est nécessaire qu'il soit l'opération d'un agent immortel. Concluons donc que l'âme de l'homme, se manifestant par l'amour proprement dit, est par sa nature immortelle.

Nous parlons de la nature, remarquons-le bien, et non de quelque chose d'accidentel, de surajouté à cette nature. Si nous aimons, c'est par nature; si notre amour a la tendance de durer toujours, c'est par nature; c'est donc dans notre nature que notre amour doit trouver les principes qui lui donnent d'atteindre sa perfection naturelle; c'est donc par nature que notre âme possède l'immor-

talité, qui est l'un de ces principes Et, comme la nature est la même dans tous les hommes, il s'ensuit que l'âme de tous les hommes est pareillement immortelle. La justice et l'injustice établissent des différences profondes entre les hommes; mais, si profondes qu'elles soient, ces différences sont accidentelles; elles n'atteignent pas la nature. L'homme vertueux et l'homme coupable, parce qu'ils ont la même nature, sont également immortels.

Par conséquent encore, s'il est vrai, comme on ne saurait le nier, que Dieu a pu ne pas créer les âmes humaines, il est également vrai que, après les avoir créées, il ne peut pas les anéantir. Il serait, en effet, contradictoire qu'il retirât l'existence à un être créé par lui immortel. « Ame raisonnable mortelle » sont des termes qui s'excluent comme « cercle carré ».

Notre démonstration peut prendre une autre forme, plus accessible peut-être à plusieurs esprits. L'homme a pour fin de posséder Dieu par la connaissance et par l'amour. La fin d'un être est la raison qui détermine et mesure les propriétés de sa nature. L'homme a donc reçu, dans sa nature, des mains de son Créateur, les moyens qui lui sont nécessaires pour atteindre sa fin. Or, parmi ces moyens nécessaires, se trouve l'immortalité. Une nature immortelle, en effet, peut seule avoir pour fin de connaître et d'aimer Dieu. On en sera convaincu, si l'on se rappelle que Dieu est infini. Une nature finie, qui connaît et aime un tel objet, y trouve toujours matière nouvelle à connaître et à aimer : l'éternité tout entière lui est nécessaire pour l'épuiser Il serait impossible, dans toute la succession de la durée future, de trouver un instant où cette puissance de connaître et d'aimer serait tellement satisfaite qu'elle sentirait qu'elle n'a plus rien à connaître, plus rien à aimer. Il faut donc, en vertu de sa fin naturelle ou, ce qui revient au même, en vertu de sa nature, qu'une telle puissance dure toujours. L'âme, qui a pour fin de connaître et d'aimer Dieu est donc immortelle par nature (1).

Répétons qu'à ce point de vue la condition du méchant n'est pas autre que celle du juste. L'un et autre ont la même fin. C'est même parce qu'il s'écarte volontairement de cette fin que le méchant est méchant. Il est donc créé pour connaître et pour aimer Dieu aussi bien que le juste, et par conséquent, il a reçu comme lui une

(1) Ce que nous disons, dans tout ce travail, de la fin naturelle de l'homme, n'a rien qui contredise sa fin surnaturelle. Celle-ci ne supprime pas celle-là : elle l'absorbe et l'élève.

nature immortelle. On voit par là, disons-le tout de suite, ce qu'il faut penser de l'opinion qui termine les peines des damnés en les anéantissant : elle est absolument insoutenable. Dieu ne peut pas anéantir une nature qu'il a faite immortelle, *Fecit Deus hominem inexterminabilem.*

II

QUE L'ENFER EST LA SUITE LOGIQUE DU PÉCHÉ

Les livres saints parlent d'un abîme réservé aux pécheurs. Dans cet abîme, il y a un puits, qui en est la partie la plus profonde et la plus redoutable, évidemment destinée aux plus grands criminels. Figures qui peignent la condition finale des réprouvés. Nous allons examiner, sans figure, qui a creusé cette prison perpétuelle, dans une série de questions où nous espérons arriver à dégager suffisamment la vérité.

1° *Importance de la loi morale; ses conséquences logiques.*

Nous sommes loin d'attribuer à la morale l'importance qui lui appartient. Les soins de la vie matérielle occupent trop souvent le premier plan dans notre appréciation et dans notre pensée. Vivre, s'enrichir, s'ébattre, se nourrir, se vêtir, acquérir de l'influence, de la considération, observer les prescriptions de la vie civile, telles sont les grandes préoccupations des honnêtes gens. La morale n'est pas absolument négligée par eux, mais c'est, à leur avis, quelque chose de passablement ennuyeux et de tout à fait accessoire. C'est une affaire, sinon de luxe, tout au plus de bonne compagnie, quelque chose comme le savoir-vivre, sauf qu'on s'en dispense plus facilement et avec moins de trouble. Si la mode veut qu'on en sacrifie quelque portion plus ou moins considérable, c'est à la mode qu'on obéit et avec joie. Certaines prescriptions de la morale ont plus de peine à se faire accepter que la forme d'un chapeau ou la couleur d'un habit. Il suit de tout cela que, même dans l'esprit de ceux qui sont censés la respecter, la morale n'est plus qu'une parure, un vernis. Que dire de ceux qui font profession de la mépriser? Pour eux ce n'est pas seulement une étrangère, c'est une ennemie.

C'est à ce point de vue superficiel que se place l'incrédulité, lorsqu'elle a l'audace de reprocher à Dieu sa sévérité pour les pécheurs. Tantôt elle l'assimile à un juge de la terre chargé de

réprimer les infractions à quelque loi de circonstance, à des règlements de police; tantôt elle le considère comme un maître de cérémonies qui veille à l'observation exacte d'un programme de fêtes, d'un règlement d'étiquette. Une réprimande, un avis poli lui semble épuiser toute l'autorité d'une telle magistrature. Elle condamne les châtiments comme des rigueurs injustes et barbares. Cette philosophie à l'eau de rose n'est pas même une philosophie de bon sens.

La loi morale est ce qu'il y a de plus grave et de plus important au monde ; la légèreté avec laquelle elle est jugée par les gens de petite moralité et par les philosophes de petite intelligence n'y change rien. Il n'est pas même besoin de grands efforts d'esprit pour se convaincre de cette bien sérieuse vérité.

Le Créateur de toutes choses n'a voulu achever aucune de ses créatures par l'acte de la création. Cela est vrai pour l'astre, comme pour les plus humbles composés chimiques, pour l'animal le plus parfait, comme pour le plus modeste cryptogame. Des éléments matériels, atomes ou molécules, des mouvements, des germes, des propriétés actives et passives, voilà ce que le Créateur a d'abord produit dans l'existence. Mais pour arriver à sa perfection, chaque être doit se développer d'une manière qui lui est propre. Chaque espèce suit, dans son évolution, une voie qui lui appartient exclusivement. Le chêne ne croît pas comme le champignon, ni même comme le hêtre; et le colibri comme l'éléphant, ni même comme l'oiseau-mouche. La marche à laquelle chaque être est obligé pour atteindre sa perfection est sa loi. Il est naturel qu'il ne puisse pas s'en écarter sans de graves inconvénients. Ce n'est pas assez de dire qu'il n'arriverait pas à sa perfection, il serait troublé jusque dans sa constitution primitive, le désordre qui en résulterait se réfléchirait jusque-là. Comparez un fruit avorté avec un fruit jeune encore qui va vers sa forme parfaite sous les caresses de la lumière et d'une douce chaleur, quelle différence! L'avorton n'est pas seulement un être arrêté dans son développement, c'est un être défiguré dans son espèce.

Nous l'avons dit et l'on ne peut trop le répéter parce qu'on l'oublie trop facilement, l'homme, qui est minéral, végétal et animal, a trois lois de développement; mais, avant tout, il est homme, et, en tant qu'homme, il n'est pas non plus tout d'abord parfait, il n'est que perfectible : il *doit* se perfectionner. Sa perfection propre a pareillement sa loi, c'est la loi morale. Loi semblable aux autres lois, en ce sens qu'elle trace la voie unique qui mène à la per-

fection le sujet de ses prescriptions : mais loi qui diffère de toute autre, en ce sens que le sujet de cette loi a la liberté de l'appliquer, le pouvoir de s'y soumettre ou de s'y soustraire. Tandis que tous les autres êtres obéissent nécessairement à leur loi et ne s'en écartent que par l'effet d'une violence extérieure, le sujet de la loi morale est son propre maître, marchant à sa perfection ou s'en détournant de lui-même. Insistons encore sur ce point capital.

L'existence de l'homme a trois périodes, la période de création, la période de formation et la période de perfection consommée. Dans la première, tout passif, il reçoit de Dieu son être avec toutes ses aptitudes et ses puissances, mais dans un état informe, dans un état de germe. Dieu n'a pas voulu le produire parfait dès le commencement. Malgré l'air paradoxal de cette affirmation, le créant à son image, il a voulu que sa perfection dépendît de lui-même, c'est pour cela qu'il l'a produit imparfait; mais en même temps il lui a donné, comme instrument de sa perfection, la liberté et la loi morale, et il lui a ordonné de travailler à se perfectionner. Par la liberté, l'homme mettant en œuvre les dons qu'il a reçus de Dieu, se confère à lui-même la perfection que demande sa nature, il se fait ce qu'il doit être, il acquiert ce qui constitue sa dignité, l'honneur de sa personne, et cette perfection, réagissant sur ses facultés constituées, augmente, élève leur capacité, et étend la sphère de leur action. Les opérations de la vie morale sont comme un ferment qui pénètre l'homme tout entier, imprégnant son être d'une valeur et d'une beauté sans égales. C'est à cette œuvre de métamorphose sublime qu'est destiné ce que nous avons appelé, dans l'existence de l'homme, sa période de formation. La pratique du bien n'a donc rien de superficiel; c'est la raison même de l'existence de l'homme et de tout ce qu'il a reçu de son Créateur.

Mais la liberté, parce qu'elle est la liberté, pousse au progrès ou bien en détourne, produit l'ordre ou le désordre. Ses effets, quelle qu'en soit la direction, sont toujours d'une importance capitale. C'est toujours le fond de l'être qu'elle atteint, le transfigurant ou le déformant, l'élevant ou l'abaissant. La déviation de la liberté n'est pas un simple arrêt de développement du sujet; c'est une atteinte portée à ses facultés naturelles qui tombent au-dessous de leur condition originelle. Ce que la sève, la chaleur, la lumière sont aux fruits, l'observation de la loi morale l'est à l'homme. Privez le fruit de ce qui le fait croître, il avortera; que l'homme se dispense de suivre

la loi morale, il ne sera plus à la fin qu'un avorton. C'est là une vérité capitale, le méchant est un homme avorté (1).

2° *Conséquences douloureuses de la violation de la loi morale.* Nous venons de montrer que la violation de la loi morale a pour effet naturel de réduire l'homme, dans ce qu'il a de plus intime, à l'état d'avorton proprement dit. Cet amoindrissement et cette déformation se traduisent inévitablement, dans la conscience du malheureux qui les subit, par des souffrances non moins profondes. C'est sous cet aspect douloureux qu'on a l'habitude de se représenter l'enfer. Il est donc à propos d'y insister quelques instants, non pour tout dire, ce qui est impossible, mais pour en avoir quelque idée.

Voici une première considération. Rien ne nous est plus intime que notre vie, car notre vie c'est nous, et cependant elle s'entretient par le dehors. Pour vivre, nous devons emprunter des aliments au monde extérieur; nous avons besoin d'air, de chaleur, de lumière, d'humidité, toutes choses qui sont autres que nous. Notre vie sensible ne dépend pas moins du dehors que notre vie matérielle : nos yeux, nos oreilles et notre imagination ne peuvent rien, réduits à leur propre énergie. Notre pensée même, en dépit des apparences, ne naît point solitaire; si elle est l'opération de l'intelligence seule, elle suppose d'abord des séries innombrables d'impressions venues des objets sensibles; et, au moment où elle se produit, l'imagination crée, à son usage, pour ainsi dire, une représentation du monde extérieur, pendant que la vérité lui arrive par des voies mystérieuses comme une réalité qui la domine infiniment. Que dire de la volonté, de cette faculté qui nous porte au bien? Elle est poussée par le sentiment intime que nous sommes incomplets et que nous ne pouvons trouver en nous ce qui nous manque. Mais le bien, qui n'est pas nous, a été répandu autour de nous avec une profusion infinie; tous

(1) « Chacun de nous est l'auteur et, pour ainsi dire, l'ouvrier de ses destinées futures. Le mal n'est qu'une privation, et cette privation augmente à mesure que la souveraine beauté et le souverain bien s'éloignent de l'intelligence et du cœur. Il n'est donc pas besoin de recourir à une intervention directe et merveilleuse de la Divinité pour séparer le sort des justes du sort des méchants. Une loi de gravitation naturelle détermine les mouvements de l'âme vers les récompenses ou les châtiments dans ce monde-ci comme dans l'autre. Une sorte de nécessité enchaîne l'homme à ses œuvres; il y a dans ces œuvres accomplies, bonnes ou mauvaises, quelque chose d'impérissable qui s'incorpore à la vie future. Voilà dans quel sens chacun de nous prépare ou empêche en lui-même le règne de Dieu. » (Alph. Esquiros : *la Vie future au point de vue socialiste.*)

nos efforts tendent à nous l'approprier et à nous l'assimiler. Nous replier sur nous pour jouir de nous-mêmes est une opération vaine et inutile; c'est comme une tentative pour saisir le néant. La fable même rend hommage à la vérité; ce n'est pas directement de sa personne, c'est de son image que Narcisse tombe amoureux, et encore est-ce une sottise. Notre vie a, pour s'alimenter, des racines innombrables; elle les plonge, pour ainsi dire, dans toutes les parties de l'univers, et surtout dans les profondeurs du monde invisible.

Mais, comme nous l'avons si souvent répété, il y a hiérarchie entre ces aliments de notre vie. Le bien infini, qui est la source de tous les autres, peut les remplacer tous, sans pouvoir être remplacé ni par le plus grand, ni par l'ensemble de tous les biens finis. Ceux-ci nous ont été donnés comme moyens et ne sont pas autre chose pour nous; celui-là seul est notre fin suprême. Or qu'arrive-t-il, lorsque la volonté, par un libre choix, se détourne de Dieu, son unique fin, son bien suprême, pour s'attacher aux biens finis? Il en résulte nécessairement que, par le fait de cette aversion volontaire et souverainement coupable, le pécheur perd à la fois tout droit à toute sorte de biens. Il n'a plus de droit au bien infini, parce qu'il le hait et que le bien ne peut être possédé que par l'amour; il n'a plus de droit à aucun bien fini, parce que les biens finis lui ont été donnés comme des moyens, et que le moyen n'a plus de raison d'être quand il n'y a plus de fin. Donc, au jour de la justice, car sous un Dieu juste ce jour ne peut manquer d'arriver; au jour de la justice, le pécheur se trouvera privé de tous les biens. Quelle indigence épouvantable! Il a besoin des biens créés et des biens incréés; il a besoin de tout et tout lui manque à la fois. Est-il une faim, comme la faim qui l'envahit? une soif, comme la soif qui va le dévorer? des déchirements comme ceux qui arrachent toutes les racines de sa vie des profondeurs où elles puisent sa substance? des ténèbres comme celles qui enlèvent à l'âme tout objet de pensée? un froid comme celui qui engourdit tous les élans de son cœur? L'Écriture appelle cet état une seconde mort; et n'est-ce pas une mort, et la plus affreuse des morts, que cette vie qui n'arrive plus à se déployer; que cette lutte incessante, que cette éternelle agonie d'une vie contre le néant qui l'étreint et l'étouffe!

Un éclaircissement est ici nécessaire pour comprendre l'opposition de l'amour et de la haine dans un cœur dévoyé. Le cœur de l'homme a comme deux mouvements; l'un, qui est imprimé par le

nature, et l'autre, qui est la détermination même de ce mouvement par le libre choix de la volonté. Par le premier, il est porté continuellement, doucement, agréablement, mais invinciblement vers le bien indéterminé; c'est-à-dire vers tout bien considéré d'une manière générale; par le second, il applique lui-même le premier à quelque bien déterminé après l'avoir reconnu et apprécié à son gré. Le premier incite, le second accomplit; à celui-là appartient le désir; à celui-ci, le choix, la possession et la jouissance. Mais si l'un ne peut tromper parce qu'il vient de la nature, l'autre trompe souvent, parce qu'il part du cœur qui veut être trompé; souvent, c'est au mal qu'il se termine, le prenant volontairement pour le bien. Le mouvement de la nature, parce qu'il est indéterminé et pousse à toute sorte de bien, ne trouve de satisfaction pleine et entière que dans la possession d'un bien qui équivaut à tous les biens, c'est-à-dire dans la possession du bien infini, de Dieu, qui seul est l'infini concret et réel. Parmi les biens intermédiaires, il y en a qui sont faits pour *contenter* la nature purement animale. Dans l'homme, qui est avant tout raison, ils perdent cette basse propriété; car ce qui est moyen ne doit donner d'autre satisfaction solide et légitime que le sentiment de la fin approchée.

Mais, parce que notre cœur a la faculté d'appliquer à tel objet qu'il choisit le mouvement invincible que lui imprime la nature, trop souvent ce même cœur arrête cette impulsion devant des biens finis, il la violente au point de lui imposer pour fin ce qui lui est offert uniquement à titre de moyen. La tendance de sa vie est ainsi bouleversée de la manière la plus étrange : il se détourne de sa fin dernière par le mouvement même qui l'y pousse; il déteste Dieu par le désir inextinguible qu'il a reçu pour l'aimer. Cette expansion de la nature aimante, vaste comme l'infini, il la resserre et la force de se renfermer dans quelques biens étroits et misérables.

Maintenant, si l'on considère que la souffrance la plus insupportable est celle que cause l'amour contrarié, on aura quelque idée de la douleur éprouvée par l'âme qui a bouleversé d'une manière aussi profonde sa faculté d'aimer. Sur la terre, nos affections, si étroites et si peu profondes, nous mettent au supplice, quand elles trouvent des obstacles : une expérience journalière en est la preuve irrécusable. Que dire d'un amour qui est la substance même de tous nos amours lorsqu'il se voit privé pour jamais de tout ce qu'il veut et qu'il ne doit pas vouloir, et de tout ce qu'il ne veut

pas, mais qu'il doit vouloir et qu'il désire d'un désir invincible!

On dira sans doute que l'expérience journalière nous apprend aussi que le péché mortel n'a pas ces conséquences épouvantables : que de pécheurs semblent heureux! — Durant toute cette vie, plusieurs des effets du mal moral sont suspendus. L'homme, en effet, même coupable, a un rôle social à remplir, et ce rôle demande que ses rapports matériels avec les objets matériels soient quelque temps continués. D'autre part, il peut toujours, durant cette vie mortelle et par la grâce de Dieu qui lui est offerte, *se convertir*, comme on dit si bien dans la langue de l'Église, c'est-à-dire se retourner vers sa fin dernière quand il s'en est détourné. Cette condition change profondément l'état du pécheur avant la mort, comme on le comprend. Du reste, beaucoup de « dévoyés » profitent du répit qui leur est accordé pour se plonger dans la jouissance des biens sensibles et, par ce moyen, oublier la souffrance qu'ils portent au fond du cœur. Les satisfactions imaginaires dont ils se repaissent les aveuglent; mais un jour viendra où la justice dissipera ces fantômes; alors ils auront et ils sentiront leur effrayante indigence.

Voilà quel est le délaissement que le méchant se prépare en abusant de sa liberté. Ainsi abandonné par tous les êtres, trouvera-t-il du moins quelque soulagement en lui-même? Pour répondre à cette question, faisons une autre considération.

Une propriété remarquable de l'amour, c'est d'imprimer en celui qui aime une ressemblance de ce qu'il aime. Il tend essentiellement à l'union, qui est comme la perfection de la similitude. Il sait de là que l'amour élève, mais aussi qu'il abaisse; qu'il perfectionne, mais aussi qu'il dégrade, grâce à la valeur et à la dignité de l'objet auquel il s'adresse. Le sentiment de la conscience publique, ce juge si sûr dans les questions de morale, proclame ce fait à sa manière. Qu'un homme aime la justice, la franchise, la pureté, la probité, tout le monde sent qu'il s'approprie réellement la beauté spéciale de chacune de ses vertus, qu'il se l'approprie de la mesure même de son amour, c'est-à-dire dans la mesure où il s'attache à ces vertus en les pratiquant. Je ne sais quelle majesté douce et bienveillante rayonne autour de sa personne, c'est un éclat séduisant que les yeux du corps n'aperçoivent pas, mais qu'un sens mystérieux découvre et considère avec respect et vénération. Le mal aimé, on le comprend, doit avoir des effets tout contraires. Il imprime dans l'âme ses traits

hideux, et lui communique son triste pouvoir d'exciter une répugnance invincible, même en ceux qui l'aiment. Sans doute ceux qui font le mal rencontrent encore des amis sur la terre; mais ces amis sont attirés par quelques vertus qu'ils reconnaissent ou qu'ils supposent dans l'homme vicieux à côté de ses vices; il leur est absolument impossible de l'estimer et même de l'aimer dans ce qu'il a de mauvais. La débauche rend le débauché hideux aux yeux de tous sans exception, comme l'avare devient repoussant par l'amour sordide de l'argent, l'orgueilleux par l'estime ridicule de soi-même, l'assassin par le mépris absolu des droits de ses semblables. Platon disait que l'injustice imprime des stigmates ineffaçables sur l'âme de celui qui l'aime. Ce grand philosophe n'a vu qu'une partie de la vérité : c'est dans son fond, dans sa substance même, que l'âme est bouleversée par les atteintes de l'injustice. L'Église se sert d'un mot pittoresque pour désigner l'œuvre morale de chaque créature raisonnable : elle l'appelle un *édifice*, et son travail est une *édification*. L'âme, par ses actions accomplies conformément à sa loi morale, se dispose elle-même comme en un temple splendide, rayonnant de beauté et de majesté, dont Dieu lui-même habite le sanctuaire. *Veni, electa mea et ponam in te thronum meum.* Pouvait-on marquer par une image plus saisissante l'excellence et la dignité que confère la vertu? Mais quelle est la clef de voûte de cet édifice spirituel? C'est l'amour de Dieu, qui en soutient toute l'ordonnane; c'est-à-dire qui anime et qui ordonne tous les actes de la vie morale régulière. Cette clef vient-elle à manquer, tout croule, le temple s'effondre, et il ne reste plus que des matériaux dans une confusion inénarrable. Voilà ce que fait la violation proprement dite de la loi morale, le désir du bien que Dieu a imprimé à notre nature appliqué aux biens périssables, converti par la plus horrible perfidie en haine et mépris de Dieu. La confusion, le désordre, l'horreur ont remplacé l'harmonie, la beauté, la splendeur. Les matériaux mêl s conservent seuls quelque reste de beauté, œuvre première de la nature; mais ces vestiges ne servent qu'à faire mieux ressortir l'aspect hideux de la ruine, comme des lambeaux de cadavre rendent plus repoussante une boue immonde.

Ce triste fait peut se comprendre d'une autre manière. Lorsqu'un élément important de la vie matérielle vient à faire défaut, quels désordres ne produit-il pas dans le corps humain! membres incomplets, organes inachevés, humeurs corrompues, déformation de la taille, en un mot, ces divers genres de monstruosités dont les mai-

sons de charité nous donnent le lamentable et douloureux spectacle. Voilà ce qui arrive quand le principe de la vie matérielle est empêché de suivre la voie de sa nature. Or, tous les êtres obéissent à des lois analogues, avec cette différence essentielle que celles qui les régissent sont calquées sur leur nature. La vie supérieure de l'homme pour s'épanouir demande elle aussi à n'être pas contrariée; son terme est alors la beauté, la gloire, la perfection, le bonheur. Mais si la liberté l'arrête dans son germe, empêche son développement, des déformations hideuses s'en suivent nécessairement dans la personne, il en résulte des chefs-d'œuvre de laideur.

Ce spectacle de la déformation et de la ruine d'une âme est un spectacle affreux, et cependant nous sommes loin de comprendre tout ce qu'il a de lamentable; car nous avons besoin du raisonnement pour savoir que l'amour de Dieu est le principe de toute notre vie et de toute notre beauté morale, et le raisonnement n'est jamais qu'une lueur dans les ténèbres. Pour bien savoir, il faut voir; la pleine science vient toujours de l'expérience. Quelques saints ont assuré que la vue d'une âme en état de péché mortel est quelque chose de si horrible qu'elle suffirait pour mettre un terme à la vie matérielle. Sans examiner quelle créance méritent de telles révélations, il n'en est pas moins incontestable qu'elles reposent sur un fond vrai; car, on le répète avec toute raison, *corruptio optimi pessima*. Y a-t-il rien de hideux comme ce qu'un scélérat laisse voir de son âme! Qu'est-ce donc que de voir cette âme à découvert! Qu'est-ce que de voir en cette âme horrible sa propre âme? Qu'est-ce que de la voir envahie par la scélératesse jusqu'en ces derniers replis, rongée tout entière par cette lèpre!

Tel est l'état du malheureux qui a fait violence en lui-même à l'amour du bien infini. Nous avons montré précédemment que tout lui manque hors de lui. Il ne lui reste que lui-même, et lui-même est à lui-même l'objet du plus insupportable dégoût. Deux mots résument la situation où il s'est librement placé : par rapport au dehors, faim dévorante et dépravée, et indigence absolue; au dedans, possession de soi, et dégoût de soi allant jusqu'à convertir l'existence en supplice.

Ajoutons un mot au sujet des souffrances purement corporelles. C'est de l'âme que le corps reçoit la vie, elle en est la forme ainsi que disent les philosophes. Il suit de là que ce qui se passe dans l'âme doit avoir fatalement son contre-coup dans le corps. Nous en avons fréquemment des exemples sous les yeux. N'est-il pas vrai

que les inquiétudes, que les chagrins sont funestes à la santé? La tristesse peut aller même jusqu'à tuer : *tristitia occidit multos*. Le désordre intérieur est cependant alors limité et comme superficiel. Que doit-il donc arriver lorsque l'âme est totalement bouleversée et qu'il n'y a plus rien de sain en elle, que la souffrance la pénètre comme le feu un morceau de fer rougi? Il est naturel que les fonctions du corps en soient toutes troublées, que sa constitution même en soit profondément atteinte, que ses organes se trouvent en cet état violent d'où naît la douleur. Ainsi la désorganisation morale de l'âme, si cette expression est permise, qui devient véritablement une désorganisation physique, est comme une source intérieure et intarissable de douleurs corporelles.

On le voit, nous n'avons jusqu'ici parlé que des suites naturelles et inévitables de l'abus de la liberté. Le bouleversement que le pécheur subit au fond de son être et les souffrances incomparables qui en résultent n'ont pas de cause hors de lui. C'est une conséquence qui découle de tout ce que nous avons dit. Il est peu digne de la philosophie et même du seul bon sens d'en faire remonter la responsabilité jusqu'à Dieu. On ne peut nier que la création de la nature humaine ne soit une excellente chose; ce n'est pas une chose moins bonne de lui avoir donné des lois, car une nature sans loi serait livrée au désordre, en supposant qu'elle pût exister. On conviendra de plus que c'est également une excellente chose de conserver ce qu'il a été excellent de créer, par conséquent une excellente chose de conserver la nature humaine et d'assurer l'application de ses lois. Or, la part de Dieu dans la condition de l'homme dévoyé telle que nous venons de la considérer, n'est pas autre que la création et la conservation de la nature humaine et de ses lois. Qu'un homme se mutile, se crève les yeux, se coupe un membre, et reste mutilé, aveugle, manchot, on trouvera qu'il s'est conduit comme un fou; mais qui oserait en accuser Dieu? qui voudrait obliger Dieu de rendre à ce fou les yeux ou la main? qui voudrait l'obliger de le ressusciter, s'il s'est suicidé? Mais le damné n'est pas en des termes différents : il s'est mutilé lui-même, il s'est suicidé, avec cette seule différence que son action destructive a pénétré jusqu'au plus intime de sa substance, qu'il s'est réduit à un tronçon d'être et que, refoulant sa vie en elle-même, si l'on peut ainsi dire, il en a rendu tout épanouissement impossible.

J. DE BONNIOT, *S. J.*

(*A suivre.*)

L'ÉBRANLEMENT DE LA CONSTITUTION ANGLAISE[1]

I

L'Angleterre traverse une crise. Est-elle aussi grave que beaucoup se plaisent à le penser, tout heureux de voir nos voisins aux prises avec les maux dont nous souffrons? Le vieil édifice de la constitution anglaise va-t-il s'écrouler? La péninsule britannique deviendra-t-elle un foyer d'idées révolutionnaires qui rayonnera sur tout le continent? Nous ne le saurons qu'en examinant, avec les éléments essentiels de sa constitution, l'altération qu'ils auront subie.

Rappelons-les d'abord en deux mots, ces bases solides sur lesquelles la grandeur de l'Angleterre s'est assise à travers les âges.

C'est avant tout l'autorité paternelle, maîtresse incontestée de la famille et contre laquelle les jeunes générations n'osent pas entrer en révolte. Elle a donné aux Anglais l'esprit de tradition. Qui ébranle, avec le pouvoir, le prestige du père de famille, déracine cet esprit. Un peuple où l'autorité paternelle est affaiblie, flotte au vent de toutes les nouveautés.

Legs du régime féodal et s'appuyant sur la propriété foncière, une puissante hiérarchie donne à l'aristocratie l'administration du comté, et l'associe au gouvernement de l'État par la Chambre des lords. Mais elle n'empêche pas les individualités éminentes de se faire jour. L'Angleterre ne s'est pas fondée sur un principe exclusif. Ses hautes classes ont gardé les vues larges d'une aristocratie, c'est-

(1) *Histoire du droit et des institutions politiques, civiles et judiciaires de l'Angleterre, comparée au droit et aux institutions de la France, depuis leur origine jusqu'à nos jours*, par Ernest Glasson, membre de l'Institut, professeur à la Faculté de droit et à l'École des sciences politiques, 6 volumes. Ouvrage rempli de renseignements, fort utile à lire, presque indispensable même pour qui veut connaître le développement progressif du droit et des institutions anglaises. L'esprit *légiste* y domine.

à-dire d'une classe capable de gouverner et dégagée des préoccupations étroites, propres à une caste.

Au sommet de cette hiérarchie, se dresse la Monarchie, pouvoir modérateur, soumise au contrôle incessant du Parlement et de l'opinion publique. Elle n'est pas en l'air dans une société qui aurait répudié toute idée d'hérédité, de permanence, de tradition. Non, elle vient à sa place; ce n'est pas une exception désignée d'avance aux coups de l'opposition.

Mais au-dessus des lois humaines s'élève une loi suprême, dont celle-ci ne doit être que le reflet, c'est la loi de Dieu. Elle rencontre ses interprètes naturels dans les ministres du culte, dans l'Église. L'union de celle-ci avec l'État rappelle donc sans cesse, aux hommes impatients de toute règle, la loi à laquelle ils sont soumis, en dépit de leurs prétentions. « Elle forme la clef de voûte de l'édifice social. »

Reprenons maintenant ces divers éléments, et rendons-nous compte des brèches qu'y a faites la marche des idées nouvelles, tant au point de vue théorique que pratique.

II

L'autorité paternelle est demeurée intacte. Elle a gardé sa sanction, la liberté testamentaire, sans laquelle elle risque fort de demeurer un vain mot. Le légiste dont nous avons cité le substantiel ouvrage, en fait lui-même l'aveu (1), et pourtant ce code lui inspire un véritable fétichisme. Sous beaucoup de rapports, la loi anglaise arme moins le père de famille que la loi française; il est cependant infiniment plus respecté. Les mœurs, soutenues par le régime successoral, ont assuré son empire. Notre mode de transmission des biens a au contraire décapité la famille.

Bien des projets plus ou moins chimériques sont éclos dans ces dernières années de la cervelle en travail des réformateurs. Ils visent la loi *ab intestat*, ils bouleversent la constitution de la propriété, ils ne tiennent pas plus de compte de l'histoire que des conditions naturelles du sol; cependant aucun d'eux ne s'est proposé d'abattre l'autorité du père de famille.

Toutefois, çà et là, l'esprit de désorganisation commence à percer. La famille anglaise a depuis longtemps perdu une des cou-

(1) Glasson, 6e vol., p. 211.

tumes de la famille souche, la cohabitation de l'héritier associé avec le père de famille, et les parents souffrent alors dans leur vieillesse de l'isolement qu'amène presque toujours notre régime d'instabilité familiale.

Des lois nouvelles indiquent les fâcheuses tendances auxquelles cède le législateur sous la pression de faits de désorganisation. Aux termes d'une loi du 9 août 1870, par exemple, les gages et salaires de la femme mariée demeurent sa propriété particulière, ainsi que les biens meubles et les revenus des immeubles acquis par elle dans une succession *ab intestat*. Le désordre des familles ouvrières appartenant à la grande industrie avait motivé, aux yeux du législateur, cette dérogation à la coutume. Un mari, adonné à la fainéantise et à l'ivresse, prenait trop souvent le salaire qu'une femme laborieuse gagnait, pour soutenir le ménage ; c'était la misère, et la misère légale, puisque la femme ne pouvait revendiquer le produit de son travail.

La même tendance s'est fait jour dans une loi de portée plus grande encore. Votée au mois d'août 1882 et entrée en vigueur au 1er janvier 1883, elle consacre l'indépendance absolue de la femme mariée dans l'administration des biens. Le premier article dispose en effet que la femme mariée devient apte à gérer tous ses biens personnels sans l'assistance et sans l'autorisation de son mari. Un commentateur a résumé d'un mot la portée de la loi ! La femme, a-t-il dit, aura désormais autant de droits que l'homme. C'est une atteinte grave portée à la puissance maritale.

Tous les ans, un des vétérans du radicalisme, M. Bright, dépose une proposition accordant à la femme un droit de vote aussi bien qu'à l'homme en matière politique. Doué d'une persévérance toute anglaise, il ne se laisse pas décourager par l'insuccès. Chaque fois, en effet, le nombre de ses adhérents augmente, et émue sans doute d'une telle persévérance, la dernière chambre des communes a pris le projet en considération. La femme est donc excitée à devenir l'égale de l'homme, et le succès de la dernière proposition accuse les progrès de l'esprit de nouveauté, symptôme encore plus inquiétant que les manifestations légales par lesquelles il s'est traduit jusqu'ici sur ce terrain.

Du reste, ce n'est pas le seul indice de désorganisation, qu'un observateur attentif remarque dans la vie privée. La maison-caserne a fait son apparition à Londres, tandis que les Anglais étaient

demeurés rebelles à la promiscuité des maisons parisiennes, dans lesquelles disparaît la personnalité de la famille. Les dernières maisons construites pour les classes ouvrières et les petits employés comprennent non moins d'étages que les maisons de nos grandes villes. Ce détachement du home s'affirme encore par le goût que certains Anglais, imitant les mœurs instables des Américains, manifestent pour les appartements de passage. Ils n'hésiteront pas à venir à l'hôtel, désireux d'échapper aux servitudes de la vie domestique, et des faits curieux, où se retrouve toute l'originalité de nos voisins, nous montrent les progrès de ces mœurs. Une compagnie d'un genre inconnu, par exemple, est en vue de formation à Londres. Il s'agit de constituer une société en commandite par actions pour louer au public des tableaux de maîtres contemporains, comme on loue un appartement ou une villa. Ces tableaux orneraient surtout les maisons meublées que recherchent les personnes plus soucieuses de paraître que d'être.

Ce ne sont toutefois, que de légers nuages. La vie privée n'a pas été tout entière envahie par la nouveauté, au moins dans les classes sur lesquelles repose la nation. L'autorité paternelle est intacte. La force sociale de la famille n'a pas été brisée.

III

Des coups graves au contraire sont portés à la hiérarchie que le passé a transmise à l'Angleterre moderne. Une transformation se prépare : celle de l'administration locale des comtés. Nous allons juger de sa portée, mais auparavant dessinons d'un trait rapide la physionomie du gouvernement local anglais.

Auparavant, si nous voulons le comprendre, débarrassons-nous de toutes les théories que nous ont inculquées les sophistes du siècle dernier. La constitution anglaise n'est pas unie, ratissée, comme les constitutions inventées, et dans lesquelles toutes les parties se déduisent avec une logique inflexible d'un principe théorique, tel que l'égalité ou la liberté. Elle a laissé de côté les théories, les grands mots creux, bons à égarer les esprits. Son seul souci a été de répondre aux besoins du temps, de ménager, quand les complications de la société rendaient les réformes nécessaires, la transition entre le passé et le présent, et de souder ainsi toutes les pièces dont elle se composait, les unes après les autres. Cela sans

doute nous choque, et nous nous étonnons de ces institutions disparates, confuses, où nous avons quelque peine à nous retrouver, mais cela est plein de vie, cela a duré, tandis que les constitutions improvisées s'écroulent au premier vent comme des châteaux de carte.

Avant le comté, nous rencontrons d'abord la commune. En Angleterre comme ailleurs, c'est la première agglomération politique. Elle y repose tout entière sur le self-gosvernment, sur l'administration libre confiée à ses vrais habitants, c'est-à-dire sur la démocratie que les peuples prospères ont toujours mise en bas, et non au sommet de la société. L'administration locale a nom la Vestry, c'est-à-dire d'une manière littérale la sacristie, lieu dans lequel se réunissaient ses membres, pour bien marquer que le premier lien d'une société était l'Église. Quatre attributions principales étaient confiées à la Vestry : l'entretien de l'église, l'assistance des pauvres, la réparation des chemins, l'hygiène publique. Mais peu à peu des comités spéciaux se sont formés, tels, par exemple, que le School-Board, et la Vestry a été progressivement dépouillée de ses attributions. C'est une âme sans corps.

Quelque intérêt qu'il présente, l'historique de cette transformation nous entraînerait trop loin. Il demanderait un article, que dis-je même! un volume. Passons. Nous avons saisi le trait principal de l'administration municipale. Cela suffit.

De la commune, élevons-nous au comté. L'aristocratie doit présider à l'administration de la province, a dit le maître de la science sociale. Telle a été constituée l'administration du comté anglais. Elle a jusqu'ici appartenu aux magistrates, c'est-à-dire, au sens propre du mot, aux juges de paix. Mais le magistrate n'offre aucune ressemblance avec nos juges de paix, pauvres petits fonctionnaires étriqués, sans lien avec le sol, sans indépendance, tremblants devant une menace de révocation ou de déplacement toujours suspendue sur leurs têtes, s'ils ne se prêtent pas à toutes les besognes, et notamment à la besogne électorale. Les magistrates anglais se recrutent parmi les propriétaires, résidant sur leurs terres et y exerçant les devoirs du gentlemen, c'est-à-dire mêlés à la vie sociale du pays. « Personne ne peut devenir juge de paix, s'il ne possède et ne fait valoir à son profit, soit à titre de propriété franche et perpétuelle, soit à titre de propriété viagère, soit en vertu d'un bail de vingt et un ans, un bien d'un produit net annuel de 100 livres sterling, ou s'il ne jouit d'une rente annuelle réservée

de 300 livres provenant de biens réversibles, cédés à bail ou autrement pour un nombre d'années déterminé ou pour la durée de la vie d'une, deux ou trois personnes. Une loi du 2 août 1875 ajoute que, pour être juge de paix, il faudra, à l'avenir, outre les autres conditions d'éligibilité, occuper depuis deux ans, dans le comté, une maison imposée pour une valeur d'au moins 100 livres sterling » (1).

Le roi nomme les magistrates pour toute la durée de son règne. Jamais ils n'ont à craindre un déplacement, puisque la raison même de leurs fonctions réside dans leur attachement au sol. Nul pouvoir n'oserait peser sur eux, comme les ministres français ne craignent pas de le faire auprès des magistrats. Deux causes seules motiveraient leur révocation : leur non-résidence dans le comté, leur infraction aux devoirs du gentlemen. Ces devoirs ne sont pas définis par la loi ; mais les mœurs les ont fixés avec une sévérité et une précision que n'aurait jamais atteintes un règlement écrit. Gare à ceux qui y manquent.

Les magistrates sont « les conservateurs de la paix sociale ». Deux rôles surtout leur incombent : ils sont chargés de l'administration générale du comté, ils sont investis des fonctions judiciaires.

Surveillance et entretien des grandes routes, des ponts, des prisons, des asiles d'aliénés, surveillance de la police locale, entretenue par le comté, nomination du chef de cette police, nomination d'un trésorier, chargé de faire les recettes et de payer les dépenses du comté, vote d'une taxe générale destinée à payer les dépenses ordinaires du comté et de taxes spéciales, telles sont les attributions des magistrates. Un Français dirait qu'ils sont à la fois le préfet et le conseil général du comté.

Une de leurs attributions ne manquera pas de provoquer l'étonnement. Quoi! dira-t-on, ils votent eux-mêmes les impôts. Quelle grave dérogation au principe sacré qui exige le consentement des contribuables par eux-mêmes ou par leurs représentants au vote de l'impôt! Oui, c'est une dérogation à ce principe, mais les contribuables n'ont pas eu à la regretter. Les magistrates ont géré les finances du comté avec la prudence du propriétaire. Qu'on jette les yeux sur le gaspillage auquel se livrent nos assemblées électives, et on en sera convaincu : si sacré qu'il soit, le principe est impuissant à sauvegarder les intérêts des contribuables. Nous ne posons pas

(1) Glasson, 6e vol., p. 486.

une règle générale, rien n'est absolu en politique, matière essentiellement contingente. Nous constatons un fait. Encore une autre attribution dont les magistrates savent s'acquitter avec une ferme indépendance; la surveillance, l'action ou la transmission des *licences* à la multiplication desquelles ils n'hésitent jamais à s'opposer. Le cabaretier n'est pas leur courtier électoral, et par conséquent l'agent principal de leur fortune politique.

Les magistrates se réunissent en sessions trimestrielles; ils tiennent, en outre, des sessions spéciales quand les circonstances l'exigent. L'institution d'un fonctionnaire salarié, nommé *Clerk of the peace*, nommé par les magistrates et responsable devant eux, garantit l'unité d'action.

Ce qu'a été, au point de vue administratif, l'action des magistrates, un auteur anglais, partisan cependant d'une réforme du gouvernement local, nous l'apprend. « On doit avouer que, sauf quelques exceptions, l'administration du comté par les magistrates mérite sa réputation d'impartialité et d'économie. Quelles que puissent être leurs fautes, les gentlemen de comté ont plus d'intelligence et de patriotisme qu'on en rencontre d'ordinaire dans les délégués élus des contribuables et sont rarement exposés même à un soupçon de tripotage (1). »

Là ne se borne pas le rôle des magistrates. Ils sont aussi chargés de rendre la justice et mettent à la portée des contribuables trois degrés de juridiction. Chacun d'eux d'abord juge seul à son domicile le cas de vagabondage et d'ivrognerie, et aussi les autres menus délits qui n'exposent le coupable qu'à une amende de quelques francs ou à un emprisonnement de quelques jours. Réunis en petty-session chaque mois, au nombre de deux au moins, ils jugent les délits pour lesquels les peines sont inférieures à une amende de 125 francs et à un emprisonnement de six mois. Parmi les autres droits qui leur sont conférés, citons celui d'apaiser et de trancher au besoin les contestations entre patrons et ouvriers, celui d'examiner les réclamations des filles-mères contre leurs séducteurs et d'imposer à ces derniers une pension alimentaire. Enfin, les magistrates offrent un troisième degré de juridiction. Ce sont les *quarter-sessions* dans lesquelles ils doivent se trouver au moins au nombre de trois. Ils reçoivent les appels du degré inférieur, en même temps

(1) *English Land and English Landlords*, par Brodrick.

qu'ils jugent seuls les délits ou les crimes punis par des amendes moindres que 250 francs ou par un emprisonnement dont la durée n'atteint pas deux ans.

Les magistrates donnent ainsi à l'aristocratie une éducation qui la prépare pour le gouvernement du pays. Ils préservent le comté des basses dominations du politicien ou du rhéteur habile à piper le peuple par de grands mots, et, par conséquent, à lui fausser l'esprit. Ils éloignent cette bureaucratie minutieuse et tatillonne dont la régularité séduit les esprits superficiels, mais qui, partout, est un instrument sûr de désorganisation, en se substituant aux autorités naturelles. Ils retiennent les propriétaires à la campagne, par l'attrait d'une fonction utile, par la considération qu'ils acquièrent en la remplissant.

Pourquoi alors, nous objectera-t-on, les magistrates sont-ils menacés? Pourquoi la réforme du gouvernement local ne fait-elle plus doute? Le même fait que nous avons signalé tout à l'heure pour les Vestry, s'est produit ici. La complication de la société, et surtout les prétentions de la démocratie, excitée par les conquêtes qu'elle arrachait en matière de droit électoral, ont successivement restreint le pouvoir des magistrates. L'Etat leur a enlevé l'administration des prisons; la police et la force publique, jadis tout entière entre leurs mains, sont désormais soumises à un contrôle administratif. Des hommes spéciaux ont dû être appelés pour veiller à l'exécution des règlements imposés par l'Etat. Deux organismes administratifs, le local government board et le comité d'éducation, viennent de faire leur apparition. Le premier s'occupe principalement de la rectification des circonscriptions; il juge souverainement des contestations qui s'élèvent contre les élections des comités qui se rattachent à lui. Le second est armé d'un pouvoir qui aurait choqué les vieux Anglais, celui de dissoudre les comités locaux rebelles à ses prescriptions et de les remplacer par des commissions administratives. C'est là une conquête importante de la centralisation.

Telle a été l'invasion des nouveaux comités, telle a été la complication des intérêts du comté, qu'aujourd'hui les magistrates ne votent plus guère que 5 0/0 des taxes que le comté doit payer. Aussi la réforme de l'administration locale semble-t-elle imminente.

Un trait fera comprendre la marche des idées de nouveauté sur cette question. En 1836, lors des premiers voyages de M. Le Play en Angleterre, il demanda souvent s'il n'y aurait pas lieu de substi-

tuer, dans l'administration des comtés, des conseils élus par le peuple aux magistrates. Une telle demande provoqua l'étonnement, personne à ce moment ne souhaitait la réforme d'un système de gouvernement local, qui donnait satisfaction à tous les intérêts; c'était pour tous une des bases essentielles de la constitution anglaise.

Plus tard un mouvement d'opinion, provoqué par les impatiences de l'esprit démocratique et par les illusions des lettrés, commença à se dessiner en faveur de la réforme. Cobden, un des esprits les plus faux que l'Angleterre ait produits, la prit sous son patronage, et l'écrivain anglais, Brodrick, dont nous avons cité plus haut l'opinion, tout en rendant hommage à l'administration des magistrates, était d'avis que le comté fût à la fois administré par les représentants des contribuables et une certaine proportion de magistrates. Maintenant ceux-ci risquent fort de disparaître tout à fait, et dans peu de temps le magistrate ne sera plus qu'une figure du passé.

Le ministère Gladstone, en effet, avait inscrit cette réforme au premier rang de son programme fertile en mesures désorganisatrices. Les préoccupations relatives à l'Irlande l'ont empêché de réaliser ses promesses, mais le ministère tory s'est résigné à l'accepter; il espère même que la réforme du gouvernement local est un remède plus efficace à la situation malheureuse de l'Irlande que le fameux *home rule*. En cela, il pourrait voir juste. Nous apercevons tous les maux que le *home rule* amènerait, mais non ceux qu'il guérirait. Prétendre remédier aux maux résultant d'une constitution vicieuse de la propriété par une agitation politique, tel est le dernier mot de cette merveilleuse combinaison. Un moderne seul l'aurait imaginé.

Ainsi les propriétaires ruraux seront dépouillés de la prérogative qu'ils avaient exercée avec tant d'intelligence, de dévouement, de dignité. L'aristocratie peut mesurer la portée d'un tel coup. Elle perd son éducation politique. Un des liens les plus forts qui l'attachaient à la terre est rompu. Sans doute, dans les premiers temps, les membres des conseils des comtés seront choisis parmi les magistrates. Le souvenir encore vivace de leurs services, l'influence qu'ils ont exercée jusqu'à ce jour, la considération qui s'attache en Angleterre à la propriété, leur vaudront les suffrages de leurs anciens administrés. Qu'ils ne s'y fient pas trop toutefois. Les derniers votes des campagnes sont allés surtout aux libéraux. Tout régime électoral amène des surprises; il ouvre la porte aux agitateurs de médiocre condition.

Les hautes classes seront surtout atteintes par la nécessité de ne plus devoir leur influence, dans les conseils locaux, qu'à l'élection. Le régime d'élections à outrance abaisse l'élu, quand il ne le dégrade pas. Il ne corrompt pas moins l'électeur qu'il gonfle d'importance; l'orgueil l'envahit, lorsqu'il voit, devant lui, comme humble solliciteur, le représentant d'illustres familles. Regardez en France ce grand propriétaire qui s'est lancé au milieu des difficultés de la vie publique. Il a abdiqué toute indépendance, toute hauteur de vues. Ses discours se traînent dans une avilissante banalité. Entend-il émettre devant lui une proposition de réforme nécessaire, il refuse son acquiescement de peur de s'aliéner quelques voix. Siège-t-il dans une assemblée élective, la crainte d'électeurs puissants lui fermera la bouche, quand il s'agira de mesures funestes; il ira même jusqu'à les approuver tout haut, en les déplorant tout bas. Qui osera nier, notamment, l'action démoralisatrice du cabaret sur les classes populaires? Quel homme familier avec les mœurs rurales ne sait aussi tout le mal que cause aux campagnes la multiplication des foires? Cependant bien peu de voix osent protester contre l'une et contre l'autre dans le sein de nos diverses assemblées.

Sous un tel régime, les classes élevées sont prises dans un terrible dilemme : ou, fières de leur indépendance, elles se retirent des luttes publiques. Alors c'est la perte de leur influence. Ou elles s'y jettent à corps perdu, soucieuses de conserver à tout prix ce pouvoir qui s'enfuit devant elles. Elles renoncent à leur liberté. Elle tombent au niveau de ceux dont elles mendient les voix, et cela surtout sous un régime de suffrage universel, où l'influence, descendue dans les couches basses de la nation, appartient à une classe de demi-bourgeois demi-manants, chez laquelle les hautes pensées ne se rencontrent plus. Il est juste de l'ajouter, si les élections anglaises sont témoins de corruptions éhontées, elles laissent aux candidats plus d'indépendance. L'électeur n'a pas le fétichisme de certains mots contre lesquels une assemblée populaire française souffre avec peine une protestation; il a conservé le culte de la tradition. Plus séduit par les faits que par la théorie, il sait adopter une idée juste, qu'elle vienne ou non du passé. Ceux qui recherchent ses suffrages n'ont pas à abdiquer leur liberté de penser, à dissimuler la vérité sociale ou à taire leur foi religieuse.

IV

La Monarchie a-t-elle gardé dans la constitution britannique la place que lui réservaient les anciennes coutumes? Non, dirons-nous tout de suite, car le gouvernement de cabinet est devenu prépondérant.

Les Anglais ont toujours manifesté un attachement raisonné à la Monarchie, mais le mariage qu'ils ont contracté avec elle a été plutôt un mariage de raison que d'une vive inclination. La Monarchie n'a pas été entourée, à leurs yeux, de l'auréole que la sainteté de Louis IX a donnée à la royauté française. Celle-ci a paru une institution de droit divin, et un excès de loyalisme a désarmé l'opposition que ses fautes auraient motivée. La royauté anglaise, de plus, a, depuis deux siècles, compté peu de grands princes. Quel enthousiasme pouvait soulever dans la nation un Georges Ier, par exemple, qui ne comprenait pas la langue anglaise? Georges III détermina, par ses vertus privées, une réaction contre la corruption qui avait infecté les hautes classes. Mais il n'était pas doué de qualités assez brillantes pour que son nom se gravât dans la mémoire du peuple.

Aujourd'hui la Monarchie anglaise s'incarne dans une femme qui, montée sur le trône, il y a cinquante ans, n'a jamais démérité de l'estime de son peuple. Douée de toutes les vertus domestiques, elle a vécu entourée d'une nombreuse et brillante famille, ce qui, pour les Anglais, est le premier signe de la prospérité. Toutefois, si la reine Victoria a maintenu la royauté à une haute place dans le respect public, elle n'a pu lui rendre le rôle actif que la prépondérance du Parlement lui a fait perdre. Guillaume IV, doué d'une grande intelligence politique, l'avait essayé. C'est par son influence personnelle que le bill de réforme de 1832 parvint enfin à passer. Mais son règne fut trop court pour que la royauté profitât du rôle qu'il avait joué. Lorsque lord Beaconsfield, devenu premier ministre, voulut sortir l'Angleterre de l'effacement auquel l'avait condamné la politique de Gladstone, il trouva un ardent appui auprès de la reine Victoria. On disait alors que la politique de la vieille Angleterre ne revivait plus que dans l'âme d'un vieillard et le cœur d'une femme. Mais lord Beaconsfield tomba du ministère, et, avec lui, tous ses projets.

Sans doute, la royauté conserve théoriquement un grand pouvoir, et c'est le fait qui a rendu le Parlement prépondérant, non le droit.

Les inconvénients du régime parlementaire, poussés à l'excès, n'ont pas échappé aux esprits perspicaces attachés à la tradition. « C'est la confusion des fonctions législatives, exécutives et judiciaires dans le Parlement, écrivait un membre du parti tory, qui rompt tout espèce de frein, donne la toute-puissance à une majorité d'un jour, substitue la force à la loi, encourage les factions et aboutit, en dernier lieu, au despotisme. En effet, le gouvernement, c'est-à-dire le pouvoir exécutif, au lieu d'être un corps indépendant de la législature, nommé par le souverain et contrôlé par l'assemblée élective (ce qui est l'essence du gouvernement monarchique), n'est rien qu'un comité issu du sein même de la législature, soutenu par le parti qui y domine, s'inspirant alors de ses passions et de ses intérêts, obligé, par conséquent, de les flatter et de les servir. La législature ayant usurpé les fonctions exécutives, le parti dominant a la main sur les fonctionnaires, et les renouvelle à chaque fluctuation électorale, en se préoccupant bien plus de leur couleur politique que de leurs aptitudes et de leurs qualités. Il néglige, par conséquent, l'intérêt du pays qui souffre singulièrement de cette instabilité. L'intolérance des partis est, en somme, inhérente au régime même de toute assemblée populaire : il en a été ainsi depuis le commencement du monde ; mais c'est de nos jours, seulement, que ces passions ont obtenu libre carrière et disposent des destinées des peuples (1). »

Il y a quelques années, la *Quaterly Review* dirigeait une vive attaque contre les empiètements successifs de la Chambre des communes. Elle proposait de rétablir la constitution dans son intégrité, en rendant à la couronne la direction complète des affaires étrangères et l'initiative en matière de législation. C'est la prépondérance de la royauté, écrivait l'auteur de l'article, qui a fait la grandeur de l'Angleterre et lui a permis de résister aux plus terribles épreuves : « C'est sous un pareil gouvernement que notre commerce a jeté dans l'univers entier les fondements de notre empire. Si nous avons perdu l'Amérique, nous avons conquis l'Inde et le Canada ; nous avons occupé les importantes positions militaires de Gibraltar, nous avons soumis la rébellion en Irlande et développé la liberté en Espagne. Nous avons supporté, sans fléchir, une guerre de vingt ans, pendant laquelle nous avons dû, plus d'une fois, lutter contre l'Europe coalisée, et, ce qui est plus grave, affronter à l'intérieur la

(1) Lettre de M. Munro Butler Johnstone à M. Le Play. — *La Réforme en Europe et le Salut en France*, p. 9.

tyrannie anarchique que nous combattions au dehors. » S'inspirant de telles idées, lord Beaconsfield, pendant son dernier ministère, se préoccupa de diminuer les pouvoirs du Parlement. Il ne demanda pas à la Chambre des communes l'autorisation d'employer les troupes de l'Inde en Europe. Le traité de Berlin fut signé, sans que le Parlement fût consulté.

L'Angleterre reviendra-t-elle à sa vieille constitution sous la pression de circonstances qui imposeront à la royauté un rôle plus actif? Oui, répondrions nous sans hésiter, si nous ne consultions que l'histoire de l'Angleterre. Ses succès viennent, en effet, de l'art avec lequel, se dégageant des principes trop absolus, elle a su se plier aux nécessités politiques. Mais notre affirmation se change en doute, devant les dispositions de la Chambre des communes, devant les progrès du parti démocratique.

La royauté ne trouve plus devant elle, en effet, la même Chambre des communes qu'au siècle dernier. Les députés étaient alors les élus de la gentry, c'est-à-dire d'une classe nourrie des traditions historiques, apte à démêler toutes les nécessités de la politique, aussi attentive aux questions extérieures qu'aux luttes des partis. Les collèges électoraux dont les députés sortaient, étaient composés d'une manière bizarre. Seuls les propriétaires des *freeholders*, c'est-à-dire de biens libres, avaient le droit de vote; il était refusé aux *olders*, c'est-à-dire aux tenanciers et aux fermiers. Tel bourg qui ne renfermait que quelques habitants, envoyait des représentants au Parlement. Telle ville importante, au contraire, mais dont le développement ne remontait qu'à quelques années, ne nommait aucun député, et nous en passons.

La réforme de 1832 fit tomber le vieil édifice, mais en conservant avec soin les parties qui étaient encore intactes. Les anciens bourgs pourris perdaient cent quarante-trois sièges qui furent répartis entre les villes et les comtés. Les *copyholders*, les locataires ou fermiers reçurent le droit de vote, mais sous certaines conditions très rigoureuses. Ainsi leur bien devait être d'au moins soixante ares, si la terre n'avait qu'un revenu net de 10 livres, et les autres fermiers ou locataires ne votaient que s'ils détenaient un immeuble d'un revenu annuel et net de 50 livres au moins. La réforme donna le droit de vote à quatre cent mille nouveaux électeurs; la physionomie de la Chambre des communes n'en fut pas modifiée, ce fut toujours l'aristocratie qui eut le pouvoir prépondérant.

La nouvelle loi était à peine appliquée, que déjà une agitation se manifestait en faveur d'une extension plus complète du droit de suffrage. Dépassant même toutes les réformes demandées jusqu'à ce jour, les chartistes réclamèrent sans ambage le suffrage universel. C'était aller bien loin, et, même malgré la révolution de février 1848 qui, d'un trait de plume, appelant en France à la vie politique près de huit millions d'électeurs, imprima à toutes les passions révolutionnaires une vive impulsion, le suffrage universel ne rallia de l'autre côté de la Manche qu'un petit nombre d'adhérents. Mais les idées de nouveauté marchaient; en 1864, un des hommes qui a certes contribué à les répandre plus que tout autre, M. Gladstone, disait au moment où il présentait son bill de réforme : « Tout homme, que son inaptitude personnelle ou un danger politique ne rend point incapable, a le droit de prendre part au gouvernement du pays. » C'était le principe même du suffrage universel, il avait désormais droit de cité dans les conseils du gouvernement.

L'année suivante, le projet de réforme était voté. Dans les villes, il créait cinq cent mille électeurs nouveaux, appartenant presque tous à la classe ouvrière. En Angleterre, un nombre à peu près égal d'électeurs reçurent aussi le droit de vote; mais ils n'appartenaient pas à la classe des ouvriers agricoles, c'étaient des fermiers ou des copyholders. Les laboureurs à gages étaient traités moins favorablement que les ouvriers des villes. Les auteurs de la réforme craignaient probablement l'influence des grands propriétaires, tandis qu'ils s'attendaient à trouver dans les électeurs des villes des partisans fidèles. Les dernières élections ont donné un singulier démenti à ces prévisions. Par contre, le résultat immédiat ne trompa pas les espérances des auteurs du bill. La Chambre élue le lendemain de la réforme fut, en grande majorité, libérale; elle ne comptait pas un radical. Comme le rapporte M. Gladstone, elle était la plus riche qu'on eût vue depuis longtemps. « La moitié des membres appartenait à l'aristocratie ou à la grande propriété foncière, et la plupart des autres, au commerce ou à l'industrie (1). »

La réforme de 1867 ne fut même pas une halte. C'était à la fin du dix-huitième siècle, sous le ministère de William Pitt, que l'idée de la réforme avait commencé à être agitée. Elle ne fut réalisée que près d'un demi-siècle plus tard. Trente-cinq ans séparèrent la

(1) *Op. cit.*, 6e vol., p. 73.

réforme de 1867 de celle de 1832; mais la démocratie est impatiente. Elle parle et veut être aussitôt entendue. Dès 1868, les chefs du parti radical, déçus dans leurs espérances, recommençaient une agitation en faveur de l'extension du droit de vote. Dix-sept ans plus tard, le Parlement leur donnait presque satisfaction. Près de deux millions d'électeurs s'ajoutaient à ceux que la dernière réforme avait déjà lancés dans la vie politique.

On sait le résultat des deux élections générales qui ont eu lieu sous l'empire de la nouvelle loi. Les torys ont obtenu la majorité dans la plupart des grandes villes; mais les ouvriers agricoles, reconnaissants sans doute envers les libéraux des propositions déposées en leur faveur, leur ont donné, surtout aux élections de 1885, de plus nombreux suffrages.

Déjà les élections présentent une physionomie démocratique. Tout d'abord dans la manière dont elles sont envisagées. Les Anglais se souciaient peu jadis de théories sur le droit électoral. Ils ne considéraient que le résultat. Le Parlement s'acquittait-il heureusement de sa mission, peu lui importait la manière dont il était élu. L'intérêt national primait toute autre considération. Il n'en est plus de même maintenant. On se préoccupe avant tout de la théorie qui exige pour tout homme non indigne le droit de voter; mais de la capacité politique, de la question de savoir si les élus comme les électeurs sauront sauvegarder les intérêts politiques et sociaux de la nation, les nouveaux réformateurs en ont peu de souci. Ce sont des considérations secondaires. La théorie, dieu jaloux s'il en fût, veut que tout lui soit sacrifié.

Des figures étranges ont fait leur apparition sous les voûtes de Westminster. Un ouvrier agricole, Joseph Arch, a pris place au milieu des grands seigneurs; toutefois, bien qu'élu sous l'influence des idées nouvelles, il ne s'est pas posé en adversaire de tout l'ordre social, comme n'eût pas manqué de le faire un ouvrier français. Il a demandé avec modestie des mesures destinées à soulager la condition des journaliers agricoles. Déjà auparavant la ville de Northampton avait envoyé un représentant moins recommandable, Bradlaugh, fanfaron d'athéisme, et qui ferait bonne figure parmi les élus de la ville de Paris. Ils l'avaient jugé digne de paraître à l'inauguration de la statue de Diderot. Cela suffit pour apprécier le personnage.

La majorité aussi s'irrite de toute résistance. Elle a perdu le sens

de la vieille constitution anglaise qui, basée sur la pondération des pouvoirs, se refusait à donner la prépondérance exclusive à un principe de gouvernement. Elle seule semble la maîtresse, et jamais despote n'a exigé une obéissance aussi prompte, aussi absolue. Ainsi, pendant la discussion du *Home rule*, les amis de M. Gladstone, sûrs du succès, criaient-ils bruyamment que, si la Chambre des lords se refusait à le voter, une agitation serait entreprise pour réformer sa constitution. De même nos politiciens, persuadés que l'État et eux se confondent, menacent-ils le Sénat de destruction, si cette assemblée débonnaire n'obéit pas *ad nutum*. Déjà certains maux de notre république paraissent chez nos voisins. Les libéraux anglais, obligés de s'allier avec les radicaux, subissent leur mot d'ordre. Le respect de la tradition s'efface, pour ne faire place qu'à l'âpre préoccupation du succès.

De telles dispositions doivent rendre difficile la situation de la Chambre des lords. Son rôle a été défini, il y a peu de temps, par le chef actuel du parti tory, aujourd'hui président du conseil, avec une haute sagesse politique. Il ne prétend pas lui faire jouer un rôle analogue aux Communes, mais il la charge de veiller sur les grands intérêts de la société et de la patrie. « La Chambre des lords, disait-il, représente ce qu'il y a de continu et de durable dans les opinions et les sentiments du pays, et si je voulais définir d'un mot ses attributions, je dirais qu'elle représente ce qu'il y a de permanent par opposition à ce qu'il y a de passager dans les idées de la nation anglaise. » En un mot, elle exerce une sorte de droit de veto sur les décisions de la Chambre des communes. Elle lui donne le temps de réfléchir sur les entraînements auxquelles elle a cédé et, grâce à l'esprit de transaction, c'est-à-dire avec le sens politique que les classes élevées ont démontré jusqu'à ce jour, elle a soutenu son rôle avec un rare bonheur. Elle a évité aussi bien de se compromettre dans une résistance stérile que de se réduire au rôle avilissant d'une chambre d'enregistrement.

Quelle Chambre haute fut, du reste, plus apte que la Chambre des lords à remplir ce rôle. Elle comprend d'abord les représentants de ces vieilles maisons qui, comme le disait Burke avec tant d'éloquence, « deviennent le dépôt public et les archives vivantes de la constitution ; et on y va chercher l'âme de cette constitution, non pas comme à la tour de Londres et à la chapelle du cloître de Westminster, dans des parchemins effacés, sous des

lambris humides et vermoulus, mais dans la robuste vigueur, l'énergie vitale, la féconde puissance de caractère des hommes qui fixent tous les regards et dominent toutes les têtes ». Mais ces représentants sont moins nombreux qu'on ne pourrait le croire. « Ainsi parmi 485 membres de la pairie anglaise, il en est plus de 250 dont la pairie date de ce siècle. Parmi les autres pairs, 78 possèdent des titres datant de la seconde moitié du dix-huitième siècle; 40, des titres créés de 1700 à 1750; 63, des titres du dix-septième siècle; 17, des titres du seizième siècle; 14, des titres du quinzième; 5, des titres du quatorzième; 4, des titres du treizième ». Cela ne saurait étonner. Les guerres de la Rose blanche et de la Rose rouge ont fauché la plupart des anciennes grandes familles, de même qu'en France la haute noblesse féodale a succombé presque toute dans la guerre de Cent ans.

Urbain Guérin.

(*A suivre.*)

L'INSTRUCTION POPULAIRE[1]

AVANT LE VÉNÉRABLE DE LA SALLE

Nous n'avons parlé jusqu'ici que de l'éducation qu'on donnait, en France, aux femmes de haute condition. Quelques-uns de nos lecteurs pourraient peut-être conclure de ce qui précède que, seule, la classe patricienne recevait une éducation libérale. Ce serait une erreur. A partir du onzième siècle, il est facile d'apercevoir, dans la plupart des provinces, la trace authentique de petites écoles dont la fondation remonte peut-être, suivant M. Jourdain, au règne de Charlemagne. Le plus grand nombre sont destinées aux garçons; mais dès le règne de Philippe le Bel, l'Église crée pour les filles des établissements qui ne tardent pas à se multiplier. Dans le rôle de la taille de Paris, en 1293, figure une maîtresse, dame Tiphaine, qui réside rue aux Oues, près la rue Saint-Denis. En 1380, les mêmes rôles signalent vingt et une institutrices, répandues dans les différentes rues de Paris, et formant une sorte de communauté séculière.

Les écolières apprennent-elles à compter en même temps qu'à lire? Cela semble résulter d'un passage du Ménagier de Paris, où nous voyons plusieurs bourgeois s'amuser entre eux à faire l'épreuve du savoir de leurs femmes en fait de calcul.

« Empreu », dit Tassin à dame Tassine.

Celle-ci, par orgueil, répond :

« Je ne suis pas une enfant pour apprendre à compter. »

Une des preuves les plus curieuses de l'importance attachée par la société féodale à l'éducation de la femme nous est fournie par M. Lecoy de la Marche.

Sachant, comme tous les sectaires, quelle force donne à un parti

(1) Voir la *Revue* du 1er novembre 1886.

l'adhésion des épouses et des mères, les hérétiques albigeois tentèrent de confisquer à leur profit l'instruction des jeunes filles. Et pour cela qu'imaginèrent-ils?

Nos lecteurs vont être bien étonnés de retrouver en plein treizième siècle une des idées les plus chères aux novateurs d'aujourd'hui, et ces derniers seront sans doute eux-mêmes mortifiés d'apprendre qu'ils n'ont rien inventé. Les albigeois imaginèrent tout simplement l'instruction gratuite, laïque et obligatoire!

Le trait est historique : ce fameux progrès n'est pas plus nouveau que tant d'autres, devant lesquels s'incline notre béate ignorance. Qu'on nous suive bien, en effet : les albigeois entreprennent d'instruire eux-mêmes les jeunes filles des pays qu'ils infectent : voilà l'instruction laïque. Pour les attirer dans leurs écoles, ils font miroiter aux yeux des pères de famille l'appât tout-puissant de la suppression de toute rétribution scolaire : voilà l'instruction gratuite. Enfin, à ces mêmes pères, qu'une longue et désastreuse guerre a ruinés et qui voient tous les établissements catholiques détruits autour d'eux, les albigeois s'offrent et s'imposent comme les seuls maîtres qui restent : voilà l'instruction obligatoire.

Grâce à Dieu, ce régime ne tint pas devant les apostoliques efforts de saint Dominique. Informé du péril, l'illustre moine accourut et fonda au cœur même du pays une nouvelle maison religieuse destinée spécialement à l'enseignement des filles. Ce fut le monastère de Prouille, près de Castelnaudary, où toute la jeunesse catholique alla, pendant plusieurs siècles, « sucer le lait » de la vraie doctrine.

S'il fallait en croire les détracteurs de l'Église et du moyen âge, la « lèpre de l'ignorance » aurait surtout désolé les campagnes. Que les écoles rurales de filles fussent plus rares alors que de nos jours, nous l'admettons : la difficulté des communications, le conditions générales de la vie et l'état social le voulaient ainsi. Mais faut-il croire, pour cela, que les paroisses fussent sevrées d'écoles. A Dieu ne plaise! Les registres paroissiaux et les documents notariés d'un grand nombre de villages attestent un niveau intellectuel supérieur. Ainsi, un titre normand de 1405 mentionne une maîtress d'école à laquelle les échevins de Rouen accordent une exemption d'impôts basée sur « l'excellence de ses fonctions ». Dans un autre titre, qui nous éloigne un peu du moyen âge, — car il est de 1519, — il est question d'une école de filles établie sur le territoire de

l'abbaye de Saint-Amand et soumise à l'autorité de l'abbé. Nos lecteurs veulent-ils une autre preuve non moins intéressante que décisive de la présence ordinaire des institutrices dans les campagnes ! Qu'ils lisent cette touchante histoire, racontée, par le dominicain Thomas de Cartimpré, vers 1262 :

« Une jeune paysanne (une jeune vilaine) conjurait son père de lui acheter un psautier pour lui apprendre à lire : « Mais, com-« ment, répondait le père, pourrais-je t'acheter un psautier (les « manuscrits étaient alors aussi rares que chers), puisque je peux à « peine gagner chaque jour de quoi t'acheter du pain ? »

« L'enfant se désolait, lorsqu'elle vit la sainte Vierge lui apparaître en songe, tenant dans ses mains deux exemplaires du livre sollicité. Encouragé par cette vision, la jeune paysanne insiste de nouveau :

« Mon enfant, lui dit alors son père, va trouver chaque dimanche, la maîtresse d'école de la paroisse, prie-la de te donner quelques leçons, et efforce-toi par ton zèle de mériter l'un des psautiers que tu as vus entre les mains de la sainte Vierge.

« La petite fille obéit, et ses compagnes, voyant son zèle, se cotisent pour lui procurer le livre qu'elle a tant convoité. »

Ne nous faisons pas trop illusion, du reste, sur les bienfaits de l'instruction primaire, ni sur la nécessité de son extension à tous les habitants des campagnes. La plus héroïque de toutes les filles des champs et la plus illustre des Françaises n'était-elle pas une illettrée? Jeanne d'Arc ne savait, dit-elle elle-même à ses juges, ni *a* ni *b*.

VIII

LES ÉCOLES AU QUINZIÈME ET AU SEIZIÈME SIÈCLE. ŒUVRE DE LA RÉFORME

Il n'est pas absolument indispensable d'avoir lu tous les témoignages des contemporains pour savoir quelles calamités déchaînèrent, du quinzième au seizième siècle, sur la France, l'antagonisme des partis religieux et le conflit des factions politiques. Plus de paix : les parents se heurtent à l'hostilité de leurs propres enfants ; les frères sont en lutte contre leurs frères. Le peuple est encouragé à la révolte par ceux-là même qui le gouvernent. Dans certaines petites villes du Midi, les paysans pillent les châteaux,

massacrent les prêtres, saccagent les églises, comme le feront plus tard les énergumènes de la Terreur.

C'est par le patriciat que la corruption avait commencé. L'antique simplicité des classes aristocratiques s'était profondément altérée au contact des mœurs italiennes. En enlevant les gentilshommes à leurs résidences, les expéditions lointaines les avaient exposés, depuis Charles VIII, à tous les hasards d'une existence licencieuse. Brantôme ne nous édifie que trop sur les vices qui dégradent les grandes familles, et du Vair, trace du mal une peinture dont nous voulons seulement signaler les principaux traits :

« Les querelles d'Orléans et de Bourgogne, dit du Vair, ont mené ce royaume jusque sur le bord de la fosse. Étant revenu de cette grande chute et ayant repris son embonpoint, il a vécu fort dissolument sous François Ier et Henri II; en cette vie débordée, il a amassé beaucoup de mauvaises humeurs, et encore plus de mauvaises mœurs. Depuis que les mœurs des étrangers ont commencé à nous plaire, les nôtres se sont tellement perverties et corrompues que nous pouvons dire : « Longtemps il y a que nous ne sommes plus Français. Il n'y a partie en cet État que l'on n'ait non seulement gâtée, mais même diffamée à l'excès. »

A ces terribles guerres du quinzième siècle s'ajoutèrent les luttes religieuses. La France avait à peine eu le temps de panser ces cicatrices et d'effacer les dernières traces de l'invasion anglaise, que la Réforme soufflait l'insurrection contre tous les pouvoirs. Dans la plupart de nos provinces les monastères sont démolis, les églises rasées et les écoles dévastées. Destructions sauvages, vandalisme néfaste, qui se complique de catastrophes pédagogiques sur lesquelles, depuis trois siècles, on essaye de faire le silence! Oublieux de l'histoire, les ennemis de l'Église attribuent, en effet, à la Réforme, la création de l'enseignement populaire : c'est la « déchéance » qu'ils devraient dire. Pour adjuger un tel magistère au protestantisme, il faudrait ne plus se souvenir de l'immoralité, de la fanatique ignorance et de l'esprit de désordre qui caractérisent les premiers disciples de Luther et de Calvin.

Doellinger évoque, dans son *Histoire de la Réforme*, d'innombrables textes où les novateurs viennent confesser eux-mêmes que les nouvelles doctrines, au lieu d'améliorer les mœurs, les corrompirent et les dépravèrent. Qu'on écoute, par exemple, Mélanchton :

« Si l'on te demande, écrit l'ami de Luther, pourquoi les gouver-

nements deviennent de plus en plus tyranniques, on trouve que la cause principale en est dans la corruption des mœurs. A mesure que le luxe, la licence, l'impudence, augmentent dans le peuple, il faut bien que Dieu permette aux gouvernements d'être plus durs. »

« Je prétends, déclare à son tour Luther, que ceux qui se disent évangéliques sont pires après qu'ils n'étaient avant cet évangile. J'en fais chaque jour l'expérience : nos gens se haïssent et s'envient ; ils amassent, entassent, grattent et grapillent, dans leur sordide avarice, bien plus sous le régime de l'Évangile qu'autrefois sous le papisme. Plus nous prêchons l'Évangile, plus les choses empirent. »

Au moment où le moine Augustin se sépara de l'Église romaine, des milliers d'écoles populaires couvraient l'Allemagne. Michelet lui-même convient que les ouvriers et les paysans ne manquaient pas d'une certaine « culture ». Et cette culture n'était point trop rudimentaire, puisque le célèbre écrivain la qualifie de « pédantesque ». L'ouvrier allemand, dit Michelet, rabotait des planches et des ans. A combien d'ouvriers modernes pourrait-on adresser aujourd'hui le même reproche? Plein d'attachement pour l'Église, le paysan allemand prêtait une oreille attentive à la prédication dominicale, aux chants modulés dans la langue natale, langue rude comme lui, mais qui montrait de la sève et de la force.

Un travail ininterrompu se faisait depuis plusieurs siècles : la réforme scolaire avait jeté ses premières assises sur le sol germanique. Bien avant le jour où Luther leva l'étendard de la révolte, Gérard de Groote avait fondé des associations destinées à propager l'enseignement élémentaire du chant, et même du latin. La Saxe, la Poméranie, la Silésie, la Prusse, le Palatinat, la Westphalie, etc., montraient avec orgueil des monastères séculiers, analogues aux béguinages de la Belgique, où les enfants recevaient gratuitement une instruction ajustée à leur condition et à leurs aptitudes. Des monastères de femmes fournissaient en même temps aux jeunes filles du peuple des institutrices pleines de savoir.

Eh bien! — phénomène trop inaperçu, — non seulement la réforme ébranla les croyances, mais elle détermina une redoutable crise scolaire.

A peine Luther se fut-il séparé de Rome, que toute l'organisation pédagogique, créée par les évêques et les moines, s'écroula comme un château de cartes. La foi, les mœurs et les écoles déclinèrent en même temps. S'il plaisait à MM. Michel Bréal et Paul

Bert de contester cette déchéance, nous les renverrions aux chroniqueurs luthériens du temps qui signalent eux-mêmes, avec une louable franchise, l'effondrement des écoles sous les coups des réformateurs.

Invoquerons-nous, par exemple, Juste Ménius? Voici l'aveu que nous fait ce luthérien bien connu, dans son *Livre de la Famille chrétienne :* « On n'élève plus les enfants que pour leur faire apprendre un état lucratif. Chacun s'imagine qu'il est libre de diriger sa progéniture suivant son caprice, comme s'il n'y avait plus de Dieu, comme si le père était le seul dieu et le seul maître de sa famille. »

La *Chronique* d'Enoch Widemann est encore plus catégorique :

« Vers 1525, les écoles commencèrent à déchoir; presque personne n'y envoyait plus ses enfants; on ne voulait plus les laisser étudier, parce que les braves gens avaient compris, d'après les ouvrages de Luther, que la prêtraille et les savants avaient lamentablement trompé le peuple, et que ce qu'il y avait de mieux à faire c'était de les haïr, de les outrager, de les chasser tant qu'on pouvait. »

Or, chasser les prêtres, n'était-ce point chasser les instituteurs et fermer les écoles?

Les prédicateurs d'Esslingen ne ménagent pas la vérité aux parents: ils leur reprochent « de ne plus envoyer leurs enfants à l'école et de ne penser qu'à leur apprendre à s'enrichir. » Il ne résulte, ajoutent ces bons luthériens, « qu'au lieu d'avoir des prédicateurs et des maîtres habiles, on a des ignorants balourds, et que même — en place des savants jurisconsultes, des avocats habiles dans les affaires temporelles, dont on disposait autrefois, — on ne met plus la main que sur des procureurs ignares ».

Luther, à son tour, exhale les plaintes les plus amères. « Dans les pays allemands, écrit-il, en 1524, aux bourgmestres et aux conseillers des villes, on laisse partout les écoles s'en aller. » Là où l'on a supprimé les couvents ou les chapitres, personne ne veut « faire instruire les enfants ». Selon sa coutume, Luther voit là l'œuvre du démon. Du temps du « papisme (Luther), le diable avait si bien tendu ses filets, grâce à la fondation de couvents et d'écoles », qu'il n'était pas possible qu'un garçon lui échappât sans un miracle. « Maintenant que ses artifices sont dévoilés par la parole de Dieu, poursuit Luther, le diable ne veut plus qu'on apprenne rien du tout. »

Telle est l'explication que le réformateur donne de la ruine de l'instruction qui, partout, suit le triomphe des doctrines nouvelles. Il n'en continue pas moins à s'indigner; il rappelle que, dans sa jeunesse, on regardait comme un crime, de la part d'un maître, de négliger un écolier; c'était comme un abandon de l'âme de l'enfant. « Et aujourd'hui, chaque jour, il naît et il grandit des enfants parmi nous, et il n'y a personne qui s'intéresse à ces pauvres petits et qui les gouverne. » Qui pouvait alors songer à combattre l'ignorance et à créer des écoles? Personne. La charité chrétienne s'exilait des cœurs envahis par le sensualisme.

« Dans l'Église catholique, dit Viet Dietrich, de Nuremberg, on donnait sans mesure; chez nous, personne ne veut ouvrir son sac; on ne veut pas donner un liard aux pauvres églises, aux écoles en ruine, aux gens nécessiteux. N'avons-nous pas à craindre, si les riches ne veulent venir à notre secours et faire étudier à leurs frais de pauvres et intelligents enfants, que la postérité ne connaisse plus la volonté de Dieu? »

En France, la réforme fut-elle moins néfaste? Hélas! Ne parlons que des deux principaux boulevards du protestantisme français, La Rochelle et Montauban. En 1570, Henri IV est obligé d'accorder une subvention de 2000 livres au collège de La Rochelle, pour combattre l'ignorance qui « prend cours » partout où le huguenot a passé. A Montauban, les écoles sont fermées, et le syndic de la ville en est à se demander s'il doit les rouvrir. « La jeunesse, dit ce brave homme, est tellement desbauchée par les guerres civiles, qu'elle est entièrement desbordée et ne s'adonne qu'à la dissolution, sans aucunement vacquer à l'étude des bonnes lettres, dont aussi les moyens sont oustés en cette ville, puisqu'il n'y a ni escoles ni collièges. » Aussi, en attendant des jours plus heureux, le collège de Montauban devient-il, en 1574, une école primaire.

Mais, comment Luther et ses pareils ont-ils obtenu le renom de « pédagogues » que leur maintient encore de nos jours une école historique dépourvue de scrupule?

Cette réputation usurpée s'explique. Le regard fixé sur les désastres que la Réforme avait suscités, Luther comprit qu'il ne pourrait faire prévaloir sa doctrine si les écoles lui manquaient. Il les releva donc, ou plutôt, comme les revenus des anciens établissements avaient été confisqués par les princes allemands, il invita les

communes à restaurer les maisons détruites pour en faire les asiles et les sanctuaires de la secte naissante.

Ce ne fut donc pas une sollicitude désintéressée pour l'instruction populaire qui porta Luther à rouvrir les écoles que ses séides avaient saccagées; il n'obéit qu'à une préoccupation de sectaire.

L'hérésiarque voulait s'assurer un prédicant dans chaque instituteur, — et pour que le bras séculier protégeât le parti naissant contre les révoltes éventuelles des populations, encore insuffisamment acquises à la nouvelle doctrine, ce fut lui qui, le premier, confia la direction des écoles au pouvoir civil. Là est toute l'originalité de Luther. L'illustre réformateur asservit l'école à l'État : tel est le progrès dont il fut le promoteur.

IX

INFLUENCE DU CONCILE DE TRENTE. — RELÈVEMENT DES ÉCOLES DÉTRUITES

Le concile de Trente vint heureusement protester contre ce césarisme scolaire et réparer les ruines accumulées sur le sol chrétien, par les spoliations des princes protestants. Il fallait sauver l'Europe catholique de la contagion de l'ignorance et du despotisme : l'Église ne se déroba pas plus à cette tâche qu'elle ne s'y soustrait aujourd'hui. L'auguste assemblée commence par réformer l'enseignement religieux. En 1546, elle avait décrété l'établissement des cours de théologie dans les églises, cathédrales et dans les monastères; et, en 1563, elle avait enjoint aux évêques de fonder des séminaires. A ces prescriptions solennelles, l'épiscopat répond en redoublant de zèle apostolique pour l'instruction du peuple. Cette sollicitude se répercute dans les canons de tous les conciles provinciaux et de tous les synodes diocésains du seizième siècle. Le texte des décisions conciliaires et synodales ne varie point; les évêques élèvent à la hauteur d'une œuvre pie la création d'une école nouvelle et recommandent simultanément à leurs ouailles de ne laisser aucun pauvre sans secours, et aucune paroisse sans maître.

Ainsi légifèrent les synodes de Poitiers (1544), d'Auxerre (1552), d'Arras (1570), de Besançon (1573), d'Evreux (1576), de Lyon (1577), de Rouen (1581); les conciles provinciaux de Bourges (1528), de Meaux (1579), de Tours (1583).

En 1526, un concile, tenu à Chartres, ordonne d'instituer, dans

chaque paroisse, une école publique où puissent se rendre les enfants et « où se trouve un prêtre ou un clerc assez instruit pour enseigner familièrement les lettres, l'Oraison dominicale, le Symbole et les autres choses contenues dans l'alphabet ». — « Le concile de Tours, de la même année, presse les évêques de veiller, dans leurs visites pastorales, à ce que, dans chaque paroisse, « plusieurs soient chargés, aux frais des paroissiens, d'enseigner « aux enfants l'alphabet, les premiers rudiments de la grammaire, « le catéchisme et le chant. »

Le concile de Cambrai, tenu en 1565, sous la présidence de l'archevêque de cette ville, assisté des évêques de Tournai, d'Arras, de Saint-Omer, édicte les mêmes mesures. Des conciles particuliers, la loi passe dans les synodes diocésains et devient la charte particulière du clergé de chaque pays. « La filiation est directe », dit très bien M. Ravelet.

Tantôt les décrets mêmes du concile de la province sont intercalés dans les règlements synodaux des Pères, tantôt l'éditeur de ces règlements prend soin d'indiquer en marge ou en note l'assemblée à laquelle ils sont empruntés.

« Il nous faut admirer, dit Cl. de Sainctes, évêque d'Évreux, dans ses statuts de 1576, le zèle de nos frères pour l'instruction de la jeunesse. Il eût été difficile de trouver autrefois une paroisse un peu populeuse qui n'eût sa maison ou sa fondation pour les écoles, mais en même temps, il nous faut maudire la négligence, ou plutôt la conduite sacrilège de notre siècle, où l'on a vu les gentilshommes, les paroissiens usurper ou aliéner les maisons d'école et les biens qui y avaient été affectés, de sorte que, à peine trouve-t-on, maintenant, une école ou un maître, nous ne dirons pas dans les campagnes, mais dans les villes et même les cités les plus considérables. »

Cl. de Sainctes conclut en prescrivant la restitution, sous deux mois, des biens scolaires confisqués et le rétablissement des écoles détruites.

F. Péricard, évêque d'Avranches, ordonne, en 1600, que « les escoles soient remises aux sièges où elles avaient accostumés d'estre, et que recherche soit faite de leurs fondations ».

Même zèle apostolique dans les diocèses du Nord. Les évêques enjoignent de relever les écoles ruinées et d'en créer de nouvelles.

Faut-il citer les écoles dont les savants nous ont signalé l'existence? M. Port en cite 27 dans le département de Maine-et-Loire :

M. Beillé, 26 dans la Sarthe; M. Sérurier, 23 dans le Béarn; M. Rossignol, 12 dans l'ancien diocèse de Castres; M. Rabeau, 6 dans l'Aube; et M. de Charmasse, 6 dans l'ancien diocèse d'Autun.

Le dictionnaire de M. Buisson nous apprend qu'en 1551 les écoles étaient nombreuses dans les Côtes-du-Nord, l'Aisne, l'Allier, les Bouches-du-Rhône, les Alpes-Maritimes, la Creuse, le Doubs, la Drôme et le Dauphiné. Les excellents *Mémoires* de M. Maggiolo nous permettent de signaler encore quelques écoles du seizième siècle, comme celles de Mende, de Saint-Peravy, de Toul, de Haillecourt et de Vézelize en Lorraine.

Mentionnons aussi, dans la même province, les écoles d'Épinal, Lascon, Lamothe et Darnay; puis celles de Mâcon, Chambéry, Nantes et Château-Thébaud, Déols, Réthel, Saintes, Cherbourg et Nacqueville, Lagnes, Bordeaux, Blaye, Créon, Libourne et diverses paroisses du diocèse de Bazas; Lyon et Beaujeu, Châlon-sur-Saône et Sennecey, Argentat, Romorantin, Semur-en-Auxois, Reims, Nîmes, etc.

Nos lecteurs nous permettront-ils de leur mettre sous les yeux un texte probant qui résume toutes les dispositions? Le voici. Nous le trouvons dans une lettre écrite au doge de Venise, en 1535, par Michel Giustiniano, ambassadeur vénitien à la cour de François Ier. « En France, dit Gustiniano, il n'est personne, si pauvre qu'il soit, qui n'apprenne à lire et à écrire. »

Cette dernière citation suffit : elle montre quelle féconde impulsion le concile de Trente imprima au mouvement scolaire.

L'influence du Concile de Trente ne se limita point au seizième siècle. Pendant que la Réforme essayait de s'emparer des âmes, Dieu suscitait toute une vigoureuse floraison d'esprits d'élite et d'intelligences patriciennes : les François de Sales, les Vincent de Paul, les Pierre Fourier, les Olier, les Rancé, les Bérulle, les Chantal, les Acarie, les Miramion, les Le Gras, qui disputèrent énergiquement les âmes à l'erreur, et, — par leurs œuvres comme par leurs paroles, — attestèrent une fois de plus l'éternelle jeunesse de l'Église.

Cette renaissance religieuse ne se manifeste pas seulement dans la riche et puissante littérature qui donne tant d'éclat au « grand siècle ». De nombreuses et admirables institutions la proclament. Dociles à la voix des Pères de Trente, les évêques se mettent résolument à l'œuvre : penchés sur les misères intellectuelles et sociales

des peuples, ils ne veulent laisser aucune souffrance sans secours, aucune douleur sans consolation, aucun esprit sans lumières.

Un vif et naturel élan de piété précipite vers les misérables les chefs de l'Église et les chrétiens de toute condition et de tout âge. Le souffle de la charité passe sur le monde; le rachat des captifs, le soin des malades et des affamés, l'adoption des orphelins et des abandonnés, l'instruction des ignorants et des pauvres, toutes les industries de la piété la plus généreuse et la plus tendre exercent la sollicitude de cette société renouvelée.

Nous ne pouvons parler ici que des écoles.

Veut-on savoir de quelles hautes aspirations pédagogiques est alors capable une pauvre fille des champs? Qu'on lise cette histoire :

Marguerite Naseau était une pauvre bergère, hantée par le désir d'enseigner la jeunesse. Ses premiers deniers furent consacrés à l'achat d'un alphabet : elle l'étudiait en gardant ses vaches, et, quand de loin apparaissait un passant « qu'à ses façons elle jugeait savoir lire », elle courait à lui et le priait de lui dire comment on prononçait telle lettre ou tel mot; puis, devenant maîtresse à son tour, elle se hâtait de communiquer à ses compagnes ce qu'elle venait d'apprendre.

Bientôt Marguerite décida d'aller de village en village instruire les enfants. Deux ou trois de ses élèves se laissent gagner à ce projet, et toutes partent séparément, sans argent et sans appui, ayant pour seule ressource le zèle que Dieu leur met au cœur.

Marguerite raconta plus tard elle-même à Mlle Le Gras qu'il lui était arrivé maintes fois de passer plusieurs jours sans un morceau de pain. Mais elle ne perdait jamais courage, et souvent la Providence lui faisait trouver à son retour de l'église, et sans qu'elle en connût l'origine, de copieuses provisions.

Tournée en dérision, calomniée même par les paysans qui ne peuvent comprendre ce genre de vie, elle n'en est que plus heureuse, et, continuant à faire connaître le peu qu'elle sait, elle trouve encore, dans sa pénurie, le moyen de payer l'éducation de quelques jeunes villageois dont plusieurs devinrent dans la suite des prêtres fervents. Un jour vint enfin où Marguerite Naseau rencontra saint Vincent de Paul et apprit du saint prêtre l'existence, à Paris, d'une confrérie spécialement destinée au soulagement des pauvres malades.

Très attachée à ses modestes fonctions de maîtresse d'école, l'ancienne bergère entrevit dans ce nouveau ministère une per-

fection plus complète, et s'empressa d'offrir son concours à Mlle Le Gras.

X

INGÉRENCE DU POUVOIR CIVIL

Jusqu'au milieu du seizième siècle, le pouvoir civil s'était abstenu de toute intervention dans la sphère de l'enseignement. L'ordonnance d'Orléans, rendue le 20 janvier 1560, marque une nouvelle ère. Non que la royauté française veuille, comme le fera plus tard la monarchie prussienne, s'approprier le « service de l'éducation » : à Dieu ne plaise! Elle cède simplement à l'impulsion de l'assemblée de Trente, et se fait un devoir d'incorporer dans ses édits les décisions synodales et conciliaires. Pendant tout le dix-septième siècle, le pouvoir civil et l'autorité ecclésiastique sont d'accord. La correspondance de Louis XIII et de Louis XIV nous montre ces deux monarques pleins de respect pour les droits des évêques.

Les parlements sont loin d'être animés du même esprit. Plusieurs cours souveraines essaient de soustraire les établissements scolaires à la juridiction épiscopale. Ces conflits s'aggravent au dix-huitième siècle. Sous l'influence des encyclopédistes, les parlementaires font la guerre aux petites écoles. Veulent-ils donc en fonder de meilleures?

Non : les philosophes que nos Paul Bert qualifient « d'émancipateurs de la raison humaine » ont horreur du peuple chrétien. Faut-il citer les paroles de La Chalotais? Le procureur général du parlement de Rennes formule les réflexions suivantes dans son fameux *Essai d'éducation nationale :* « Autrefois, il était difficile d'être savant, faute de livres; maintenant la multitude des livres empêche de l'être. On peut dire, comme Tacite : *Ut multarum rerum copia, sic litterarum intemperantia laboramus.* Il n'y a jamais eu tant d'étudiants dans un royaume où tout le monde se plaint de la dépopulation. Le peuple même veut étudier; des laboureurs, des artisans envoient leurs enfants dans les collèges des petites villes où il en coûte peu pour vivre, et quand ils ont fait de mauvaises études qui ne leur ont appris qu'à dédaigner la profession de leurs pères, ils se jettent dans les cloîtres, dans l'état ecclésiastique; ils prennent des offices de justice... Les Frères des écoles chrétiennes qu'on appelle « ignorantins » sont survenus pour achever de tout perdre.

« Ils apprennent à lire et à écrire à des gens qui n'eussent dû apprendre qu'à dessiner et à manier le rabot et la lime, mais qui ne le veulent plus faire. Ce sont les rivaux et les successeurs des Jésuites. Le bien de la société demande que les connaissances du peuple ne s'étendent pas plus loin que ses occupations. »

Voltaire pense-t-il autrement que cet étrange magistrat? Désavoue-il cet odieux langage? Qu'on en juge! La Chalotais avait soumis son livre à l'examen de l'auteur de la *Henriade*. Voltaire répond au procureur du parlement de Rennes : « Je ne puis trop vous remercier de me donner un avant-goût de ce que vous destinez à la France. Je trouve toutes vos vues utiles. Moi qui cultive la terre, je vous présente requête pour avoir des manœuvres et non des clercs tonsurés. Envoyez-moi surtout des Frères ignorantins pour conduire mes charrues et pour les atteler. »

Même dédain du peuple chez Jean-Jacques Rousseau; l'auteur d'*Émile* écrit : « Le pauvre n'a pas besoin d'éducation. Celle de son état est forcée, il ne saurait en avoir d'autre. »

Voilà les amis du peuple. L'Église, en encourageant les fondations dans les collèges et les écoles, avait mis l'instruction à la portée de tous. Guyton de Morveau cherchant, lui, un « remède au progrès excessif de lettres », ne craignait pas d'invoquer comme « remède infaillible », quoique « extrême », « la suppression de tous les établissements de cours gratuits d'études (1). »

O misère! Voltaire, Rousseau, etc., ont pourtant leurs statues, et nos adversaires célèbrent ces héros comme les fondateurs de l'enseignement populaire. Quel contraste entre les ignominieux dédains de La Chalotais, de Jean-Jacques et de Voltaire, et les sublimes paroles que l'amour du peuple dictait à Bourdoise : « Pour moi, écrivait ce saint prêtre, je le dis du meilleur de mon cœur, je mendierai volontiers de porte en porte pour faire subsister un vrai maître d'école. » Alors comme aujourd'hui, l'ambition de l'Église était de distribuer la lumière à toutes les intelligences, pour permettre aux humbles comme aux puissants de s'orienter librement vers Dieu. L'objectif de la philosophie était au contraire d'assujettir tous les esprits au dieu d'État. Un tel objectif étant donné, n'était-il point nécessaire de laisser les paysans dans les ténèbres, afin de les empêcher de graviter vers Dieu? l'impiété est

(1) *Mémoires sur l'instruction publique*, p. 45.

toujours semblable à elle-même. Aujourd'hui l'école neutre n'a-t-elle pas justement pour but de faire la nuit dans les intelligences en leur ôtant la notion du surnaturel?

XI

LE MOUVEMENT SCOLAIRE AU DIX-SEPTIÈME ET AU DIX-HUITIÈME SIÈCLE DANS LES PROVINCES

Suspect aux encyclopédistes, l'enseignement populaire aurait dû décliner. Ce malheur nous fut épargné. L'hostilité de la philosophie ne déconcerta point la maternelle vigilance des évêques. Du sein toujours fécond de l'Église catholique sortirent des institutions, qui pourvurent aux besoins nouveaux et déjouèrent les plans de l'ennemi. Pendant qu'au foyer central de la vérité, le Pape veillait à la pureté de la doctrine et à l'intégrité de la raison humaine, des milliers d'instituteurs ecclésiastiques et laïques continuent de répondre à l'appel des conciles et des pontifes et ne cessent de concourir à l'amélioration intellectuelle et morale des classes populaires.

Pendant longtemps, — chose triste à dire! — l'histoire de ces vaillants pionniers de la civilisation chrétienne fut ignorée. Un professeur au collège de France ne fulminait-il pas, il y a douze ans à peine, contre son pays, l'audacieux réquisitoire que voici : « Tandis que notre enseignement supérieur et secondaire remonte jusqu'au moyen âge, et de là, par une tradition qui ne fut jamais complètement interrompue, jusqu'aux écoles romaines, l'organisation de notre enseignement primaire date d'hier.

« La première République le décréta à plusieurs reprises; mais, nul sous la République, nul sous l'Empire, il ne commença d'exister que sous la Restauration, et ne prit une assiette solide qu'en 1830. Comment la France a-t-elle attendu si longtemps? — et comment s'est-elle laissé devancer par les nations voisines?

« L'Allemagne, la Hollande, la Suède, depuis deux siècles, possèdent de nombreuses écoles.

« D'où vient que la France qui, dans le même temps, comptait tant d'économistes éclairés, tant de philosophes amis de l'humanité, tant d'esprits généreux, ait absolument négligé l'instruction du peuple? »

Aujourd'hui, Dieu merci! Cette honteuse et coupable ignorance,

cet outrage sans nom à la vieille patrie française, ne seraient plus possibles. Depuis vingt ans, l'érudition catholique y a mis bon ordre. Grâce à cet essaim de travailleurs qui, du nord au sud et de l'est à l'ouest, fouillent, la lampe de l'explorateur à la main, les hypogées du passé, la calomnie est maintenant démasquée. Seule, la vénalité de quelques scribes tient pour non avenues les découvertes de la science : mais les détracteurs les plus passionnés de l'ancienne monarchie renoncent de jour en jour au trafic d'imposture dont ils ont trop longtemps vécu.

La République française elle-même ne daignait-elle pas constater naguère « l'influence prépondérante du clergé sur le développement des études primaires? » Un tel aveu dans les colonnes d'un tel journal récompense surabondamment le travailleur catholique de ses peines. Le plus beau triomphe de l'écrivain digne de ce nom n'est-il pas d'arracher aux adversaires les plus récalcitrants, l'abjuration de l'erreur? Aussi bien, il ne serait pas facile de se soustraire aux conclusions des Maggiolo, des Fayet, des Beaurepaire, des Rabeau, des Charmasse, des Jourdain, des Allain, des Resbecq, des Villaret, des Trochon, et comment pourrait-on escamoter de tels témoignages? A l'origine, on a sans doute essayé de leur opposer la conspiration du silence. Mais peu à peu la généalogie de notre enseignement primaire a éveillé une telle curiosité et provoqué dans la presse, comme parmi les assemblées délibérantes, de telles controverses, que les travaux sur lesquels la secte aurait bien voulu se taire, ont, malgré tout, acquis une notoriété qu'il n'est plus possible de conjurer aujourd'hui.

C'est l'ancien régime principalement qui a bénéficié de ces investigations : on nous permettra donc de ne pas trop insister sur une démonstration contre laquelle aucun historien ne songe maintenant à s'inscrire. Il nous suffira d'invoquer quelques faits et de relever les plus saisissants témoignages.

Parlons d'abord de la Normandie.

La Normandie était, dès le moyen âge, une des provinces de France où l'instruction primaire avait atteint le développement le plus considérable. Aux deux derniers siècles, la Normandie avait conservé son rang : la statistique de M. Maggiolo l'a démontré. Sous l'influence de l'Église, des écoles très nombreuses avaient été fondées. « Dans les campagnes, dit M. Ch. de Beaurepaire, on avait pourvu à l'instruction populaire par l'établissement d'une multitude

d'écoles tenues, ici par le curé, là par le vicaire, ailleurs par des clercs ou des magisters, écoles assez souvent gratuites, grâce aux fondations des fabriques ou de pieux particuliers et, quand elles ne l'étaient pas, entretenues aux conditions les plus modestes, au moyen de certains droits payés aux maîtres par les écoliers et désignés sous le nom « d'écologe ». La diminution progressive des ecclésiastiques dans les derniers siècles, en obligeant les paroissiens et les curés à recourir à des instituteurs laïques, avait fait sentir la nécessité d'assurer un traitement à ces derniers, et de favoriser autant que possible les donations en faveur des écoles paroissiales. » Les procès-verbaux de visites de l'archevêché de Rouen, soigneusement dépouillés par M. de Beaurepaire, ont donné les résultats suivants :

En 1683, trente-huit paroisses visitées, vingt-deux écoles.

En 1687, cinquante-six paroisses, quarante-deux écoles.

En 1710-1717, onze cent cinquante-neuf paroisses, onze cent soixante et une écoles, dont trois cent six écoles de filles.

Le nombre des écoles s'accrut notablement dans le cours du dix-huitième siècle. Dans le doyenné de Saint-Romain, en 1750, sur quarante paroisses, trente-six ont des écoles. Dans le district de Rouen, en 1790, sur cent deux communes sur lesquelles on a des renseignements, treize, seulement, manquent d'écoles.

Les chiffres parlent assez haut, mais on est encore plus frappé de leur éloquence quand on réfléchit que le nombre des paroisses était, avant la Révolution, beaucoup plus considérable qu'aujourd'hui ; que, par suite, elles étaient moins étendues et moins populeuses ; et qu'en raison du nombre restreint des habitants, il était matériellement impossible à plusieurs d'entre elles d'entretenir un régent. A la suite des guerres du seizième siècle, le diocèse de Coutances avait perdu presque toutes ses écoles. Un relevé officiel de 1675 ne donne que cent quatre écoles de garçons et trente-deux écoles de filles pour quatre cent quatre-vingt-treize paroisses. Justement ému de cette situation, l'évêque, Mgr de Loménie de Brienne, décréta l'établissement de deux cents nouvelles écoles de garçons et de cent soixante-seize écoles de filles. Grâce au zèle de cet éminent prélat et à la ferveur pédagogique de ses successeurs, l'état des choses était bien différent au dix-huitième siècle.

M. l'abbé Trochon a étudié aux Archives de l'évêché de Coutances les procès-verbaux de visites d'un des quatre archidiaconés du

diocèse. Les pièces officielles à la main, notre savant ami a pu constater que presque toutes les paroisses étaient pourvues d'écoles dirigées généralement par les vicaires ou d'autres prêtres, avec beaucoup de soin et d'exactitude. La situation était la même dans les autres archidiaconés du diocèse, et, dans l'évêché d'Avranches, la statistique des conjoints, dressée par M. Maggiolo, donne, de 1780 à 1790, des moyennes fort belles pour le département de la Manche. Proportion pour cent des époux ayant signé leur acte de mariage, quatre-vingt-un, quatre-vingt-dix ; des épouses, soixante-cinq, quatre-vingt-dix-sept. « Il est avéré, dit M. Baudrillart, que presque toutes les paroisses qui forment aujourd'hui le département de l'Eure, avaient, avant 1789, de petites écoles. La plupart des communes supprimées en avaient aussi. »

Nous n'avons pu nous procurer aucun travail spécial sur les anciennes écoles des départements actuels du Calvados et de l'Orne, mais les moyennes élevées que fournit la statistique des actes de mariage nous suggèrent les conjectures les plus optimistes.

Après avoir attentivement étudié les documents contemporains, M. le comte de Resbecq conclut que, dans toutes les villes de la Flandre française, de nombreux établissements, richement dotés, mettaient à la portée de tous l'enseignement primaire. Les ressources accumulées pendant des siècles par la charité catholique permettaient d'admettre tous les pauvres au bénéfice de l'éducation gratuite. M. de Resbecq démontre l'existence de plus de 400 écoles de campagne, et joint à cette nomenclature des textes où foisonnent les plus intéressants détails sur l'organisation et le programme de l'enseignement élémentaire en Flandre.

Les procès-verbaux de visites de Mgr de Saulx-Tavannes, évêque de Châlons, accusent dans la Marne 235 écoles pour 319 paroisses rurales, « dont bon nombre, dit M. de Barthélemy, avaient une population trop minime pour suffire aux frais de l'institution. Selon M. Maggiolo, il y en avait plus de 300 en 1789. Le savant écrivain a vu, aux archives de Reims, le registre in-quarto de l'écolâtre », servant à l'enregistrement des formules employées pour la nomination des maîtres et des maîtresses. Il y en a partout : dans les villes, dans les villages et les annexes des doyennés. Le total s'élève à 606.

Un savant travail de M. Albert Babeau prouve que, en 1790, les paroisses de l'Aube, privées d'écoles, étaient fort peu nombreuses. Sur 446 communes, 420 en sont pourvues. Des hameaux

même ont leur maître et leurs maisons d'écoles. Près de 180 d'entre elles possèdent le local scolaire. Dans le département de la Haute-Marne, M. Fayet démontre, de la manière la plus péremptoire, qu'au moment de la révolution, 527 communes sur 558 possédaient des écoles dotées de riches revenus.

Un mémoire, dû au conventionnel Grégoire, attribue aux provinces de l'Est une instruction très développée. Qu'y lisons-nous? « J'arrive d'un voyage dans sept ou huit departements du nord-est de la France. Il y a neuf ou dix ans, dans chacun de ces départements, chaque commune avait un maître et souvent une maîtresse d'école. La méthode d'enseignement était bonne dans les Vosges et la Meurthe. De toutes parts, on stimulait le zèle des parents, on excitait l'émulation. Tout cela n'est plus : la persécution a tout détruit. »

M. Maggiolo a découvert à Nancy un document bien curieux sur la Lorraine. C'est une disposition des subdélégués entendus dans l'enquête ouverte par l'intendant : « Il n'y aura jamais, disent ces fonctionnaires, de bonne éducation pour le peuple, tant qu'on n'aura pas fait disparaître des campagnes ces recteurs d'école. Si l'on se plaint que les campagnes manquent de bras, que le nombre des artisans diminue, que la classe des vagabonds augmente, c'est que nos bourgs et nos villages fourmillent d'une multitude d'écoles. Il n'y a pas de hameau qui n'ait son grammairien. »

Ces doléances étaient vraiment méritées. Les documents originaux donnent 966 écoles aux 758 paroisses et 278 annexes du diocèse de Toul, et 266 écoles aux 281 paroisses du diocèse de Verdun. En Franche-Comté, les écoles sont également fort nombreuses. Quelques mois avant le 20 avril 1799, l'administrateur terroriste crut devoir dresser le tableau des écoles particulières du Doubs. D'après ce tableau, le nombre des écoles, malgré la persécution, s'élevait encore à 386.

De la monographie scolaire de l'Yonne, due à M. Quentin, il résulte que toutes les paroisses de ce département possédaient des écoles. Pour le diocèse d'Autun, les chiffres donnés par M. de Charmasse sont un peu moins satisfaisants : sur 382 paroisses, on compte seulement 316 écoles.

Le diocèse de Lyon est plus favorisé. M. Cuissart estime qu'à en juger par les lettres, rapports et titres qui existent à la préfecture du Rhône, le Lyonnais comptait de nombreuses et florissantes écoles. Les Hautes-Alpes étaient une des contrées où l'instruction

primaire était le plus répandue. Les sauvages montagnes du Briançois, nous raconte le préfet Bonnaire en l'an X, sont peuplées « d'une race intelligente et laborieuse qui sent le prix de l'instruction. Tous, sans exception, consacrent leur jeunesse à l'étude : il est rare qu'un enfant n'y sache pas lire, écrire et compter ».

Dans l'Ardèche, le clergé se préoccupa de bonne heure de combattre la propagande protestante : des missions nombreuses furent prêchées dans les villes et dans les campagnes. Pour affermir le bien produit par la parole évangélique, l'abbé Olier établit, vers 1655, des écoles populaires. A partir de la seconde moitié du dix-septième siècle, on rencontre parmi les rôles de la taille de chaque paroisse une quittance du maître ou de la maîtresse d'école.

Dans les Cévennes, « chaque paroisse, dit M. Maggiolo, a au moins une école primaire. Les maîtres et les régentes d'école, choisis par les communautés, jouissent d'un traitement suffisant et d'une maison dont le loyer est à 20, 30 ou même 50 francs ».

Alexis Monteil vante les écoles de Rouergue. « Autrefois, dit-il, les écoles de premier degré étaient entre les mains des vicaires ou des pauvres curés. Ils montraient à lire et à écrire, et même quelquefois les premiers éléments? » Les paysans les plus aisés se ruinaient parfois pour faire apprendre le latin à leurs enfants, afin d'en faire des prêtres.

Si l'on s'en rapporte à la lettre adressée à Grégoire par la Société des amis de la constitution, de Carcassonne, l'instruction primaire n'était pas non plus négligée dans l'Aude, puisque, d'après ce document, il y avait des écoles « presque partout », à la campagne, et « des maîtres de latin dans les gros lieux ».

D'après M. le vicomte Sérurier, le Béarn « était pourvu d'écoles sérieuses ». Aux dix-septième et dix-huitième siècles, dit cet écrivain, le nombre des actes prouvant la présence d'un régent dans les paroisses est si considérable que je les passerai sous silence. On trouve un grand nombre de paroisses ayant un régent avant 1789, et combien y en a-t-il dont les titres scolaires sont perdus!

M. l'abbé Allain a pu se procurer des renseignements relatifs à la situation scolaire de plus de la moitié des communes du département de la Gironde. Sur 287 communes, il en a trouvé 184 munies d'écoles aux deux derniers siècles. « La proportion, induit M. Allain, — devait être la même, sinon meilleure, dans le reste du département, car la partie sur laquelle nous avons pu nous renseigner,

renferme précisément les contrées les plus déshéritées du pays. »

M. Audia, bibliothécaire de Saintes, a cru devoir affirmer, devant la réunion des Sociétés savantes, à la Sorbonne, que la Saintonge comptait autant d'écoles, sinon davantage, qu'aujourd'hui. « J'ai, dit-il, la liste des écoles, les noms des maîtres et le total des élèves de la ville de la Rochelle pour l'année 1689; il y avait beaucoup plus de maîtres, et beaucoup plus d'écoles qu'en 1773. Quant à la population scolaire, elle était certainement aussi forte qu'aujourd'hui, toute proportion gardée. »

L'instruction n'était pas négligée non plus en Auvergne. « Le diocèse de Saint-Flour, dit M. Fayet, ne restait pas sans instruction. Pour propager dans les villages les notions élémentaires, ce n'était pas en vain que l'Église faisait appel à la bonne volonté des simples particuliers. L'homme ou la femme qui connaissait le mieux ses lettres réunissait pendant l'hiver les enfants du voisinage et leur donnait des leçons. Parmi ces maîtres improvisés se trouvaient un assez grand nombre de jeunes filles qui, sans faire de vœux, s'organisaient en un espèce de tiers ordre et parcouraient le pays sous le nom de « menettes ». Le Loiret jouissait d'une certaine culture. Sur 186 communes de l'arrondissement d'Orléans, au moment du recensement opéré en 1790 par les soins du district, on a constaté la présence d'écoles dans 50 d'entre elles. Il est d'ailleurs prouvé que là où il ne se trouvait pas de classe organisée à titre officiel, le curé enseignait aux petits enfants la lecture, le calcul, l'écriture et le catéchisme.

C'est ce qui résulte du rapport des commissaires du district.

Les écoles étaient plus nombreuses encore dans le comté nantais. M. Léon Maitre a donné la liste de 81 paroisses dont 64 en étaient pourvues aux douzième et treizième siècles. M. Gauthier de Mossay, correspondant du ministère de l'Instruction publique, a communiqué, au directeur du Dictionnaire de pédagogie, une note sur le département des Côtes-du-Nord. Nous y trouvons ce détail « que, à la suite du concile de Tours, tenu en 1583, un grand nombre de petites écoles s'établirent dans les diocèses bretons. » En ce qui concerne l'histoire de ces écoles, M. du Mettay invoque les traditions locales, qui nous représentent, dit-il « de vieux militaires, d'anciens maltôtiers, des femmes vouées aux bonnes œuvres et d'autres personnes bienveillantes donnant aux enfants, tant bien que mal, une instruction très bornée ».

L'étude que M. Maggiolo a faite des documents contemporains lui a laissé une impression favorable sur la situation pédagogique de la Bretagne : « Les archives de Rennes, celles de Vannes, celles de Nantes, les registres de délibérations de communauté, conservés dans les villes et les villages, surtout les documents manuscrits et imprimés synodaux, les mandements et les règlements des évêques démontrent avec évidence, dit l'éminent archiviste, l'existence des petites écoles. »

D'après M. Bellée, l'érudit archiviste de la Sarthe, plus de la moitié des paroisses du Maine possédaient des écoles primaires et des collèges largement dotés pour la plupart.

Dans les autres localités et jusque dans les plus pauvres villages, le clergé, secondé par les instituteurs privés, dispensait également l'instruction et obtenait les meilleurs résultats.

Paris, enfin, possédait des écoles de plusieurs sortes. Les unes, soumises à la juridiction du chantre de Notre-Dame, figurent sur les documents contemporains au nombre de 334 pour la ville et pour les faubourgs ; 167 sont réservées exclusivement aux filles. Il faut ajouter à ce total les écoles des maîtres écrivains, celles des congrégations enseignantes, ursulines, miramionnes ; filles de Notre-Dame : filles de la Croix ; filles de la Charité. Les autres paroisses des diocèses ont aussi leurs écoles. « Il est de notoriété publique, — dit un arrêt du Parlement du 21 mai 1647, relatif à la juridiction sur les écoles de la banlieue, que partout, hors la ville et les faubourgs de Paris, — non seulement dans les villages des environs, mais dans tous les autres plus éloignés, le soin de faire choix de personnes capables appartient aux curés, et que, pour l'ordinaire, ils commettent leurs vicaires, ou autres gens d'Église. »

Que dire après cet exposé? La ferveur pédagogique de nos pères n'y éclate-t-elle point dans tout son jour? Ce n'est pas l'État qui dirige alors le mouvement scolaire, le pouvoir central n'est pour rien dans cette efflorescence. Si la France se couvre de petites écoles, elle le doit surtout à l'incessante sollicitude du corps épiscopal.

XII

NÉCESSITÉ D'UNE RÉFORME. — DIEU SUSCITE L'ABBÉ DE LA SALLE

Reconnaissons-le pourtant : l'enseignement primaire n'avait pas reçu, dans les derniers siècles, tous les développements qu'il

comportait. Dans certaines régions, les écoles, jadis prospères, étaient en décadence. Si la Normandie était favorisée, l'Auvergne, par exemple, souffrait : c'est dans le Centre et dans le Sud-Ouest, surtout, que la *Statistique des conjoints* signale le plus d'illettrés. Trop souvent l'autorité des dignitaires ecclésiastiques est tenue en échec par le mauvais vouloir des parlements, ou neutralisée par les résistances des pouvoirs administratifs ou locaux. Ainsi, les curés de l'archiprêtré de Vézélay adressent à leur évêque un mémoire qui nous révèle bien des misères. Après avoir exposé la nécessité d'instruire tous les habitants de la campagne, et déterminé les moyens à prendre pour enrichir toutes les paroisses d'une école, les signataires ajoutent : « Nous sentons la difficulté de faire adopter cette vérité par MM. les intendants qui refusent d'homologuer les actes des paroisses pour les appointements des maîtres d'écoles, ce qui est cause que la plupart en manquent. »

D'où vient cette hostilité de l'administration?

De l'esprit voltairien : les philosophes ne veulent pas entendre parler de l'émancipation intellectuelle du peuple.

D'un autre côté, les anciennes institutions sont minées par le temps et ne répondent plus aux besoins nouveaux.

Les efforts sont dispersés : une concentration des forces devient indispensable. De nombreuses milices protègent les filles : les Ursulines, les demoiselles de l'Instruction chrétienne, les Providenciennes, les Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame, les filles de la Croix, les Sœurs du Saint-Esprit, les Sœurs de la Présentation, les Carmélites du Tiers-Ordre, les filles de la Providence, les Sœurs du Sacré-Cœur, de la Miséricorde, etc., etc.; entourent les jeunes filles des soins les plus tendres et les plus éclairés; mais les garçons, victimes d'une malheureuse négligence, échappent presque tous à la croisade pédagogique des instituts restaurés. Aucune œuvre n'assure le recrutement régulier des maîtres : les congrégations que le V. Joseph de Casalanz, le P. Barré, l'abbé Demia, etc., ont fondées se détournent peu à peu de leur destination primitive et distribuent l'enseignement secondaire. Autrefois, de nombreux ordres monastiques s'occupaient des jeunes gens; mais le fléau de la commende avait fini par appauvrir et dépeupler les abbayes.

Le clergé paroissial, il est vrai, essaie de remplacer les anciens instituteurs de l'enfance; mais, absorbé par les soins du ministère, peut-il donner à l'enseignement populaire tous ses soins? Lui est-il

même permis de délaisser l'église, l'office, les malades, les pauvres, l'administration de la paroisse, pour faire la classe du matin au soir? Des auxiliaires étaient donc nécessaires. Mais quelle institution pouvait préparer et former ces nouveaux maîtres? Aucune. Tout était à créer. Les premiers venus se chargeaient d'enseigner la jeunesse : tantôt c'était le ménétrier du village; tantôt un homme de loi ramassé dans les étapes de la basoche; tantôt, comme dans le pays de Gap, un brave paysan peu lettré, ou même parfois un vagabond. Ajoutons que, le plus souvent, l'école est mixte : sur le même banc, siègent les garçons et les filles.

Tous ces maux réclamaient un remède. De nombreux chrétiens ne demandaient qu'à travailler à l'œuvre réparatrice; mais isolés, inconnus les uns aux autres, ils ne pouvaient rien faire; leurs aspirations restaient stériles. Il fallait qu'un puissant organisateur, qu'un autre Benoît rassemblât en un faisceau toutes ces volontés éparses, et les fît servir à la rédemption intellectuelle et morale de l'enfance. Ce fut alors que Dieu, toujours plein de miséricorde pour la France très chrétienne, prit pitié de notre patrie, et suscita l'abbé de la Salle. La Révolution approchait; tous les anciens établissements allaient être détruits : architecte choisi par la Providence, le chanoine de Reims vint juste à l'heure propice construire le sanctuaire dans lequel la société nouvelle devait trouver un impérissable refuge.

Oscard Havard.

LE STYLE GOTHIQUE

SES ORIGINES, SA SUPÉRIORITÉ MATÉRIELLE ET MORALE (1)

V

LES CARACTÈRES DU STYLE GOTHIQUE

Pour le grand nombre de nos contemporains, le caractère essentiel du style gothique réside dans l'emploi de l'ogive. J'ai déjà exposé les motifs qui s'opposent à cette confusion. L'ogive fut employée en Orient, mais on la trouve encore ailleurs, et rien ne s'oppose à ce qu'elle soit née spontanément en France. En tout cas, la structure des monuments gothiques est bien différente de celle des bâtisses arabes. D'un autre côté, elle n'est pas essentielle à l'art gothique. Il est vrai qu'aucun système architectural n'a fait un usage aussi étendu et surtout aussi judicieux de cet élément : l'arc brisé ou tiers-point étant le plus puissant et par conséquent le plus économique de tous les arcs, son emploi s'imposait dans la construction d'édifices qui tendaient à réaliser la suprême richesse des formes, au milieu d'une grande pénurie de moyens financiers. Mais l'arc brisé ne fait pas le gothique; vainement, vous perceriez des ogives dans les lourds monuments de la Renaissance, ils ne seraient pas plus gothiques pour cela.

Le gothique n'est pas inféodé à l'ogive : il admet tous les autres arcs, le plein cintre, le surbaissé, l'anse de panier, et même l'outrepassant, bien que celui-ci soit absurde dans son principe et d'un effet ridicule. Prenons pour exemple Saint-Eustache de Paris : Je

(1) Voir la *Revue* du 1er novembre 1886.

ne parle pas du portail, qui est une infamie moderne, mais du corps de l'église. On y chercherait vainement la trace de l'ogive : Les grandes baies latérales sont des arcs surbaissés à nervures, comme celles du gothique flamboyant. Tout le reste est en plein cintre, très gracieux, surtout au couronnement des piliers d'une merveilleuse légèreté, qui supportent une riche voûte d'arêtes. Qui pourrait douter un instant que tout cela ne soit du gothique? C'en est même l'une des formes les plus accomplies.

A Saint-Sulpice, il faut aussi faire abstraction du portail, qui a du moins le mérite d'être monumental, malgré la malheureuse physionomie des tours qui s'y perdent. Le corps de l'édifice, en beau plein cintre, est une construction du système gothique, comme le plan primitif de l'église elle-même qui lui doit sa légèreté de construction et sa parfaite adaptation au service. A Saint-Nicolas-des-Champs, c'est autre chose; l'avant corps est ogival, mais le chœur et l'abside sont en plein cintre avec des colonnes unies ou cannelées. Cela n'empêche pas le monument d'être gothique dans son ensemble.

L'ogive n'est donc pas un caractère du style gothique. Le plan général de la cathédrale avec sa haute et longue nef, ses bas côtés et ses chapelles si favorables à l'exercice du culte et au développement du sentiment religieux, est l'un des mérites des édifices gothiques; mais c'est moins un caractère qu'un fait résultant de ce que Notre-Dame de Paris a servi de modèle à la plupart des autres cathédrales. Il y a des exceptions : au début, on ne faisait pas de chapelles latérales; le Midi possède de très belles cathédrales sans bas côtés; celle de Beauvais est un segment de cercle : ces différences ne suppriment pas le caractère gothique de l'œuvre. Il est vrai pourtant que le gothique a porté à la plus haute perfection le plan cathédrale, mais il en avait lui-même reçu du roman le principe, et par là, il touche au byzantin. Une église romane ou byzantine, grecque ou romaine, peut adopter le plan des cathédrales gothiques : le Sacré-Cœur de Montmartre en sera bientôt la preuve.

Un caractère plus spécial, et que le gothique inventa, c'est l'arc-boutant, qui n'est à vrai dire qu'un membre, mais personnifie tout un nouveau système. Le contrefort des églises romanes, ce pilier massif engagé dans la partie extérieure de la muraille, pouvait suffire pour maintenir des constructions d'une médiocre élévation; mais pour résister à la poussée provenant de la prodigieuse élévation des

voûtes de la nef gothique qu'il s'agissait d'étayer, le contrefort aurait dû prendre pied fort au loin, et alors il aurait constitué des masses énormes, disgracieuses, dont la lourdeur aurait contrasté avec l'aspect élégant et léger de l'édifice; elles auraient fini, dit Viollet-Leduc, par coûter plus cher que l'édifice lui-même. La recherche de l'élégance, en même temps que celle de l'économie, y fit substituer l'arc contrebuttant le mur, contrebutté lui-même par un léger contrefort isolé. Cette combinaison, fort ingénieuse à coup sûr, dut passer d'abord pour un chef-d'œuvre de l'art nouveau : elle est d'une telle puissance que, si elle n'était savamment ménagée, elle produirait la ruine en sens inverse et jetterait le mur dans l'intérieur, dans le chœur et la nef; son emploi exige donc une grande habileté, ainsi que la parfaite appréciation des lois de l'équilibre.

Mais, il faut bien le remarquer, l'arc-boutant n'était qu'un expédient, et il constitue si peu le caractère essentiel du style, que le gothique lui-même a fini par y renoncer. La construction de ces membres est très coûteuse, surtout dans le cas où l'ensemble de leur masse égale celle de l'édifice, comme on le voit en certains lieux. L'entretien en est aussi fort dispendieux, en raison des détériorations que les injures de l'air leur font subir. D'ailleurs, ils encombrent les abords de la construction, et lors même que la partie inférieure est utilisée pour la séparation des chapelles latérales, ce qui demeure à découvert est un aveu de faiblesse architecturale. On a donc appris à se passer de l'arc-boutant, et on l'a remplacé avantageusement par divers artifices, et notamment par des piédroits, qui sont des contreforts noyés dans le mur dont ils font partie. Voilà encore un élément dont le style gothique se désintéresse très bien, sans renoncer à son caractère essentiel, et en acquérant une élégance de plus.

Enfin, quel est donc le caractère essentiel du gothique? Résiderait-il par hasard dans les franfreluches et les ornements plus ou moins gracieux où la fantaisie des décorateurs se donne libre carrière? Mais ces ornements viennent de partout : du grec, de l'arabe, du roman et de l'imagination souvent dévergondée des artistes. Le support est rond, carré, en losange, en faisceau; les chapiteaux sont plats, cubiques, cylindriques; les bases relèvent de tous les ordres ou peuvent ne pas exister; les nervures, les clefs de voûtes, les tympans, les gargouilles prennent les formes les plus

bizarres. Mais qu'importe? c'est autre chose qui donne au style gothique l'aspect élégant et grave, léger et solennel à la fois, qui en a fait le type sans rival du monument religieux.

Le caractère incontestable du style gothique réside dans les procédés de sa structure, dans son principe même : c'est l'équilibre artificiel résultant de l'opposition calculée des forces et des éléments. Quel que soit le genre de la voûte, ogive ou plein cintre; la forme des supports intérieurs et extérieurs, colonne ou pilier, arc-boutant ou piédroit; l'équilibre calculé est son moyen, et à tel point, que les voûtes et les membres supportés renforcent les supports qui les soutiennent.

C'est par là que le style gothique obtient son incroyable hardiesse, sa légèreté, sa supériorité. Les autres styles ont ignoré ce principe de construction, et lorsqu'ils l'ont adopté depuis lors, ils ont fait du gothique sans le savoir, ou sans en vouloir convenir.

C'est à ce principe, sans égal, que le gothique doit la légèreté produite par les mêmes procédés qui font lourd ailleurs, l'effet grave réalisé au moyen de l'architecture la plus riante. Lors même qu'il étaie ses murs de puissants contreforts étagés, qu'il engage de longues colonnettes dans ses piliers, ou les transforme en élégantes moulures; lorsque sa façade est chargée de tours énormes, dont chacune est un édifice considérable; que son centre supporte le poids d'une flèche téméraire : La proportion du vide est tellement considérable, la nef et le chœur si élevés, les supports tellement réduits à leur plus simple expression, qu'aucune méprise n'est possible : tous les systèmes, et même celui du roman, qui lui ressemble le plus, sont absolument distancés. Le roman exagère la largeur, le gothique cherche l'élévation; chez l'un, l'impulsion religieuse est en proportion de la masse des matériaux et de la lourdeur des membres; chez l'autre, l'effet religieux s'augmente en raison de sa grâce et de sa légèreté.

Dans le gothique, tout concourt à porter à l'extrême le sentiment du respect et de l'enthousiasme divin. Il est vrai que ce que l'on appelle l'art du trompe-l'œil y entre pour une bonne part; mais n'est-ce point aussi l'un des mérites du style grec, que de racheter, par les combinaisons du génie, les faiblesses de l'optique et de faire servir l'illusion au triomphe de la réelle beauté? Ce n'est pas le seul point de contact du grec et du gothique.

Ces longues colonnettes qui, sortant du sol nu, semblent vouloir

escalader le ciel, ces grandes ouvertures portant à fleur de mur leurs maigres châssis, la petitesse des détails comparée à la grandeur des ensembles, mille autres artifices ingénieux développent l'admiration et en font la source des sensations les plus élevées.

Nulle proportion entre l'ensemble et les accessoires consacrés au service : cela n'est pas un résultat de l'ignorance, ou du mépris de l'harmonie; au contraire, tout cela est savamment calculé. L'architecte a fait deux parts de son œuvre : l'une, la partie inspirée par le sentiment divin, a pour objet de porter à l'extrême la proportion du vide et à l'étendre en hauteur vers le ciel. L'autre, qui est la portion humaine, s'approprie absolument aux besoins journaliers. Dieu et l'homme sont ainsi constamment en présence : la foi peut faire son acte d'humilité devant le symbole matériel de la puissance supérieure à laquelle tout rend hommage : c'est une hymne silencieuse à la gloire de l'Eternel.

Tout ce qui est à l'usage de l'homme se mesure à son échelle de proportions : les grilles et les points d'appui, les autels et les bénitiers, les marches et les portes même de service, ne dépassent pas les dimensions qu'on leur donne dans les édifices privés. Rendu à ses impressions habituelles par l'aspect de ces objets familiers, le spectateur le compare aux membres essentiels du monument, il les trouve gigantesques, immenses, et il reste confondu de sa petitesse, en présence d'un ensemble aussi imposant. Quand vous entrez par une porte de trois mètres d'élévation, sous une voûte qui monte à trente mètres, il vous est difficile de n'être pas surpris.

VI

SUPÉRIORITÉ MATÉRIELLE DU GOTHIQUE

Les architectes du Moyen Age gothique ne furent probablement pas de grands théoriciens en mathématiques; ils s'en tenaient aux principes d'Euclide, et leurs œuvres montrent comment ils les appliquaient. Il semble que les impulsions de l'esprit artistique tinrent plus de place dans leurs préoccupations que les arides théorèmes de la science pure; toutefois on ne peut se défendre d'un profond sentiment de surprise et d'admiration, lorsqu'en analysant les opérations auxquelles ils se sont livrés, on acquiert la conviction qu'aucun des grands faits scientifiques sur lesquels l'art repose n'échappa à leur attention : non seulement, ils ne sont inférieurs

en rien aux architectes qui les ont précédés ou suivis, mais ils les dépassent à plusieurs égards.

L'un des plus grands éloges que l'on ait su faire des constructions de la Grèce, c'est que tout y est sincère et justifié par un but positif : le postiche, le mensonge en sont bannis. Le style gothique du bon temps mérite les mêmes éloges : dans un édifice normal du treizième siècle, il est impossible de séparer la forme et la structure : chaque membre est la réalisation d'un besoin. Il est vrai que l'ornementation varie selon le caprice du sculpteur; mais le membre auquel elle est appliquée a toujours sa raison d'être; en un mot, la forme dépend de la structure,

Sauf le fini de l'œuvre d'art, qui tenait en partie à la qualité supérieure des matériaux, en partie à l'habileté des ouvriers, le style gothique est celui qui se rapproche le plus du grec : les procédés seraient les mêmes, s'ils n'étaient subordonnés à des vues différentes. Dans la recherche d'un effet architectural, si le procédé varie, il est à l'avantage du gothique. En voici des exemples.

Dans une façade rectangulaire verticale, la ligne horizontale supérieure paraît être plus longue que la ligne inférieure correspondante; en d'autres termes, par suite d'une illusion d'optique, la façade paraît plus large en haut qu'en bas, quoiqu'elle soit un rectangle parfait. L'effet est d'autant plus disgracieux, que l'édifice semble pécher contre les lois de l'équilibre, lesquelles veulent que la base soit plus large, pour qu'elle soit plus résistante : la forme pyramidale est celle qui donne la plus grande solidité; c'est pourquoi le regard la préfère instinctivement, et il en exige l'emploi plus ou moins accusé, non seulement en architecture, mais aussi dans les compositions du dessin et, en général, dans toutes les œuvres d'art. Pour combattre cet effet désastreux de l'agrandissement apparent de la ligne supérieure, les Grecs recouraient à d'ingénieux artifices; ils donnaient au fût de leurs colonnes, supposé cylindrique, un galbe réellement conique; ils le grossissaient vers le milieu, ou le chargeaient de canelures verticales; ils l'inclinaient de bas en haut et en dedans; ils exagéraient le volume des bases, en effilant les chapiteaux; ils rognaient les entablements, de façon à mettre en évidence les toitures en pointe : soins naïfs, très dispendieux et à peine suffisants. L'artifice des constructeurs du gothique est plus méthodique et plus simple à la fois : des retraits habilement ménagés de distance en distance réduisent successivement la largeur de la fa-

çade, à mesure que l'on s'élève jusqu'au sommet des tours : si celles ci sont terminées par des flèches, la légèreté devient sans égale. Telle est la source du profond sentiment d'admiration que ne manque pas de produire l'aspect de la façade bien entendue d'une cathédrale.

Ce même effet d'élargissement apparent de la ligne supérieure se produisant dans toutes les baies de forme rectangulaire, les Grecs n'avaient su y rémédier qu'en inclinant leurs piédroits de chaque côté, à la façon des Egyptiens; de telle sorte que la baie était réellement plus étroite dans le haut, ce qui est un grand inconvénient pour la solidité de l'œuvre, ainsi que pour le fonctionnement des portes et fenêtres. Les gothiques laissent à leurs piédroits la direction verticale qui augmente la résistance; mais les corbeaux dont ils garnissent les angles supérieurs font disparaître l'illusion d'optique : ces pierres saillantes ont, en même temps, l'avantage de soutenir le linteau et la charge qu'il supporte. Et, comme le linteau est un membre de grandes dimensions, exigeant l'emploi de matériaux rares et par conséquent très coûteux, les constructeurs gothique l'isolent, s'il est possible, au moyen d'un arc superposé qui le décharge : c'est le comble de la combinaison de la science et de l'art.

Enfin, les Grecs ne construisaient que des édifices très petits avec des blocs énormes d'un marbre très résistant; les gothiques élevèrent des monuments immenses avec des assises de pierre basse, d'une dureté beaucoup moindre, en des climats où le marbre lui-même s'effrite bientôt sous l'effet de continuelles intempéries.

« Tout le monde, dit Viollet-Leduc, connaît la façade de Notre-Dame de Paris; peu de gens se sont rendu compte de tout ce qu'il a fallu de science et de goût, d'étude et de soin, de volonté et d'expérience acquise, pour arriver à élever ce colosse, dans l'espace de dix ou quinze ans au plus. Encore l'œuvre n'est elle pas achevée. » Il est vrai que les tours devraient se terminer par des flèches, dont l'effet aurait expliqué, en les complétant, la solidité de ces masses énormes qui semblent attendre la charge qu'elles sont destinées à supporter.

« L'architecte, chose rare dans un édifice, surtout lorsqu'il a de grandes dimensions, a su, ajoute cet éminent critique, diviser sa façade par de grandes lignes horizontales, qui, sans la couper en tronçons, forment autant de repos pour l'œil. »

Imaginées par le sentiment le plus délicat, ces divisions présentent des espaces inégaux, simples ou riches, variés dans les détails, et conservant cependant une parfaite unité. Combien cela est supérieur « aux entassements d'ornements romains, byzantins et modernes, placés au hasard et que l'on peut modifier ou supprimer à volonté, sans toucher à la structure de l'édifice (1) ! »

Il y a une incroyable difficulté à dégager deux tours sur une façade : les œuvres des architectes modernes le prouvent suffisamment; les anciens ne l'ont même pas essayé. Cette difficulté, dit encore Viollet-Leduc, résulte de ce que le créneau qui les sépare est un vide, précisément à l'endroit ou l'œil cherche un plein; car, je le répète, la forme pyramidale est l'un des besoins de l'œil et de la raison, qui veulent la stabilité parfaite. En réunissant les tours par une galerie, l'architecte de Notre-Dame a réalisé la transition entre le plein et le vide, et il a fait de sa façade un tout homogène, au lieu d'une vulgaire façade sur laquelle on aurait planté deux tours.

Ce qui surexcite principalement l'enthousiasme de Viollet-Leduc, c'est l'effet qu'il a qualifié : « la variété dans l'unité, qualité propre aux architectes français, lorsque la France avait une architecture à elle. » Dans la façade de Notre-Dame de Paris, la porte de gauche ne ressemble pas à celle de droite; la tour du Nord est sensiblement plus épaisse que celle du Sud; l'arcature de la grande galerie est plus ferme et plus pleine au Nord qu'au Sud; est-ce parce que la façade était destinée à être vue de la rivière et des quais de la rive gauche? Tous les chapiteaux d'une même ordonnance sont variés, sans cesser d'être équivalents : chaque sculpteur a fait le sien, en se soumettant à la donnée générale.

A l'époque où il se produisit, le gothique fut une réaction contre les vieilles méthodes. Il n'a point perdu ce caractère : la Renaissance n'a fait que ressusciter des idées surannées, dont on n'a point su se dégager depuis lors.

Quant aux dimensions générales du plan, les Grecs ayant adopté la progression binaire, leurs rapports sont 2, 4 et 8, sauf de légères atténuations accordées aux exigences de l'optique. Les gothiques ont subordonné le binaire au ternaire : ceux qui se plaisent à chercher le symbolisme des formes, diront que c'est un hommage rendu

(1) Viollet-Leduc, *Entretiens*, I, 300-302.

à la sainte Trinité. C'est possible; mais les effets architecturaux sont singulièrement renforcés. Dans le type cathédrale, l'élévation des voûtes, la longueur de la nef, les dimensions des bas côtés, la hauteur des supports, sont dans les rapports de 1 à 3 (1). La croix latine du plan est décrite d'après le triangle équilatéral d'Euclide; les tours, lorsqu'elles sont complètes, relèvent des mêmes proportions (2).

Rondelet, dont la compétence, en matière de construction, est au-dessus de tout éloge, a voulu se rendre compte du degré d'habileté déployé par les architectes des grands monuments qui passent pour les chefs-d'œuvre de l'art (3). Sa liste, assez longue, commence par Saint-Pierre de Rome. J'en prends les principaux exemples.

A Saint-Pierre, le quart de la superficie du sol est occupé par les bâtisses, et il en est à peu près de même, à Saint-Paul de Londres. A part Saint-Marie des Fleurs, à Florence, il est difficile d'être plus lourd. A Sainte-Sophie de Constantinople, la proportion du plein superficiel dépasse à peine le cinquième : c'est déjà mieux ; le style byzantin se montre supérieur au romain, il l'est aussi relativement à la Renaissance. La proportion se réduit au sixième dans le dôme de Milan et à Sainte-Geneviève de Paris (Panthéon); à Saint-Sulpice, c'est un peu moins encore $\left(\frac{3}{20}\right)$. Mais, à Notre-Dame de Paris, la proportion est au-dessous d'un septième (4). Cela suffit

(1)

Grande nef	Largeur de la nef.	1
	Elévation des colonnes. . .	1
	Elévation de la voûte. . . .	3
Bas côtés	Largeur du bas côté	0,1/2
	Elévation de la voûte. . . .	1,1/2
Façade, largeur à cinq nefs.		3
Tours	Sans les flèches.	6
	Avec les flèches.	9
Longueur de la construction.		9

(2) Si les tours de Notre-Dame de Paris étaient munies des flèches qu'elles sont destinées à supporter, leur proportion serait neuf fois la hauteur des colonnes, ou 104 mètres.

(3) Rondelet, *l'Art de bâtir.*

(4) *Tableau des superficies :*

	bâtisses	*superficie*
Saint-Pierre de Rome	26	100
Saint-Paul de Londres	25	»
Sainte-Sophie de Constantinople	21	»
Le Dôme de Milan Sainte-Geneviève de Paris	16	»

pour établir la supériorité de la structure du système gothique, représenté dans son intégrité par Notre-Dame, mais auquel se rattachent de plus ou moins près Saint-Sulpice et le dôme de Milan. Si au lieu de s'en tenir à la comparaison des superficies couvertes, Rondelet avait pu mesurer le cube des bâtisses, il aurait trouvé, entre Notre-Dame et Saint-Pierre, une différence, non pas de 1 à 2, mais de 1 à 3 et peut-être de 1 à 4, pour la masse des matériaux s'élevant sur un même périmètre.

Le grand mérite de Saint-Pierre de Rome, c'est l'immensité des dimensions : le gigantesque est un argument sans réplique, surtout aux yeux qui s'arrêtent à la première impression (1). Or, Saint-Pierre occupe près de quatre fois plus de superficie que Notre-Dame, et, toutes choses égales, il doit présenter un volume sept fois plus fort (2). Du reste, la construction de Saint-Pierre est déplorable : cela tient à l'emploi des systèmes romain et renaissance. Le premier architecte, Bramante, avait résolu de faire un peu plus léger, environ un cinquième $\left(\frac{22}{100}\right)$, à peu près comme dans la byzantine Sainte-Sophie. La proportion eût été bien médiocre pour des constructeurs gothiques; pour les architectes de la Renaissance, elle constituait une hardiesse insensée : tous les murs s'étant lézardés, il fallut renforcer les supports et adopter, à l'avenir, des proportions plus massives. L'œuvre des successeurs de Bramante fut pire encore : « Les constructions de Michel-Ange, dit Rondelet, furent faites avec des remplissages à pierres perdues, sans soin ni arrangement, ce qui a occasionné, dans la suite, toutes les lézardes du dôme (3). »

Toutefois, Saint-Pierre a droit à de grands éloges, et nul ne lui en décerna de plus magnifiques que M. Eugène Loudun, qui se plaît à reproduire les impressions des illustres voyageurs dont il fut

	bâtisses	*superficie*
Saint-Sulpice	15	»
Notre-Dame de Paris	14	»

Les édifices plus légers, à Rome et ailleurs, sont couverts en bois.

(1) La façade étant beaucoup plus large que l'édifice, est un mensonge architectural, dont le contre-coup se fait sentir dès que l'on entre. Percée de nombreuses fenêtres qui ne répondent à rien, elles font ressembler Saint-Pierre à un palais plutôt qu'à une église.

(2) Superficies : Notre-Dame de Paris 6,258 mètres; le Dôme de Milan, 11,690 mètres; Saint-Pierre, 21,103 mètres.

(3) Rondelet, *l'Art de bâtir*, t. II, p. 274 et suiv., 341 et suiv.

précédé. Cependant les critiques ne lui ont point échappé; il sait les mêler à ses élans d'enthousiasme :

« On peut contempler longtemps cet ensemble de Saint-Pierre, y revenir : la beauté vous en satisfait toujours. Il vous a saisi d'abord; comme tous les chefs-d'œuvre, il vous charme chaque fois davantage.

« Oui, dit-on, certainement l'extérieur est très beau, mais quelle désillusion à l'intérieur! Il paraît bien moins grand qu'on ne s'y attendait : du premier coup d'œil, vous voyez tout de suite la nef dans toute son étendue, et si distinctement le grand autel à baldaquin, qu'il vous semble en être tout près (1). »

C'est exactement le contraire dans nos cathédrales. Ah! quels grands architectes que ces gothiques ignorés!

Assurément, le mouvement intellectuel de la Renaissance a rendu un signalé service à l'évolution de la civilisation moderne : la littérature et la philosophie y retrouvèrent des trésors depuis trop longtemps oubliés; les arts du dessin s'y retrempèrent utilement. Mais l'architecture fit absolument fausse route : on ne s'aperçut pas que, au milieu de la barbarie du Moyen Age, le style byzantin, et surtout le gothique, avaient introduit d'immenses perfectionnements dans l'art de bâtir. On se crut très savant, parce qu'on lisait dans Vétruve, et l'on ne vit pas qu'on faisait preuve d'une rare ignorance, en méconnaissant les solides progrès accomplis depuis lors.

VII

SUPÉRIORITÉ MORALE

Depuis cinquante ans, tout le monde a fini par la proclamer : la poésie et l'histoire, la critique et le roman lui-même ont célébré ses louanges, presque toujours, à vrai dire, en se mettant à côté de ses réels mérites. Le sentiment général en est tout imprégné : qui ne le comprend aujourd'hui? L'église de style gothique est la seule où la prière ait son digne refuge; l'âme chrétienne, son entourage normal; les sentiments de piété et de foi, leur milieu de prédilection; Dieu lui-même, le sanctuaire le mieux approprié au culte de son nom vénéré. Mais pourquoi? C'est ici que les opinions se divisent, pour se perdre en une foule de fausses routes : l'un allègue la longueur des perspectives, l'autre, le demi-jour mystérieux des vi-

(1) E. Loudun, *l'Italie moderne*, p. 186.

traux : celui-là, l'élévation de la voûte centrale ; celui-ci, la profondeur des bas côtés ; quelques-uns, de prétendues formes hiératiques des détails ; rares sont les idées exactes et de quelque étendue. Le fait existe : essayons de le dégager.

S'il en fallait croire certains professeurs d'architecture, l'explosion du sentiment religieux, dans les églises, serait, en proportion de la forte quantité du plein, dans la structure ; à ce compte, une casemate, un cachot, serait l'idéal de ce sentiment : Saint-Pierre de Rome, massif comme une forteresse ; Saint-Paul de Londres, dont les nefs ressemblent à des galeries creusées dans le roc, devraient inspirer plus d'élans de dévotion et de foi, que les voûtes hardies et la légère structure de nos cathédrales. On sait ce qu'il en est. On a pu s'y tromper à propos des églises romanes ; mais c'est précisément la gloire des constructions gothiques, que de réveiller les pieuses pensées, en raison de la grâce et de l'élégance de leur structure.

Les longues perspectives ! elles ne manquent pas dans les autres églises, dont un grand nombre sont plus étendues que nos cathédrales : seulement, elles n'y produisent aucun effet satisfaisant.

Le demi-jour des vitraux ! Mettez donc autant et plus encore de vitraux dans vos monuments modernes : quel en sera le résultat ?

L'élévation de la nef médiane est certainement pour beaucoup dans l'effet du style gothique. Il est de principe, en architecture, qu'une voûte basse force le regard à s'abaisser vers le sol, et qu'une voûte élevée le relève vers le ciel. C'est pourquoi la galerie médiane des cathédrales s'appelle la *nef*, ce qui ne signifie pas navire, comme on le repète vulgairement ; cela veut dire ciel, lieu céleste, temple, demeure de la divinité (1) ; et c'est pour cela qu'on le peignait en bleu parsemé d'étoiles d'or. Mais si la nef, par son élévation prodigieuse, porte l'âme vers la céleste patrie, et l'associe merveilleusement aux sentiments de foi, de triomphe et d'amour, que les fêtes chrétiennes s'attachent à développer ; tout contre, les modestes proportions des bas côtés et des chapelles latérales se

(1) Dans le celtique ancien, et spécialement dans le gaulois, le ciel se nommait *nem*, d'où *nemet*, temple, lieu céleste, séjour de la divinité. Composé d'une simple barrière de pierres, le temple avait pour limites l'épaisseur des forêts, pour voûte, la voûte du ciel lui-même. Avec le temps, le *nem* des Gaulois et des Bretons, qui est *neam* en Irlande, s'est changé en *nef* dans les langues celtiques de la Grande-Bretagne (Galles et Cornouailles) ; en *env* et quelquefois *nef* dans notre bas breton, ce qui est conforme aux lois de la phonétique. La nef d'une cathédrale, c'est son ciel.

marient non moins admirablement aux impulsions de l'humilité, du repentir et de la douleur, qui viennent chercher des consolations sous ces voûtes discrètes.

A cette combinaison essentielle de la structure, se lient une foule d'autres, dont je n'ai pas à décrire de nouveau les effets. Toutefois, ne voyez-vous pas que ces longues colonnettes, ces moulures délicates des piliers, sont autant de fils conducteurs qui dirigent votre regard jusqu'au sommet de la voûte où il va se perdre? Les baies à fleur de mur, accusant la plus mince des enveloppes architecturales, ne semblent-elles pas ouvrir à la pensée la route par laquelle il lui est permis de s'égarer dans les espaces indéfinis? Au lieu des gigantesques machines où l'orgueil des autres églises se plaît à s'étaler, en présence de la divinité, les autels modestes de la cathédrale ne rendent-ils pas mieux le sentiment de la petitesse humaine devant le Souverain pouvoir dont l'idée flotte au-dessus, comme il s'étend réellement dans les champs inexplorés de l'espace sans bornes? Où donc est le sentiment, la poésie, et cette grandeur morale qui se dégage de l'esprit et du cœur, au milieu de nos petitesses terrestres?

A la distance de plusieurs centaines de mètres, si la grande porte de l'église romaine ou byzantine est ouverte, vous découvrez tout le contenu de l'édifice, la nef, le chœur et jusqu'à la voûte intérieure du dôme. Il n'est plus de mystère possible, et que faire d'une religion sans mystère?

« Il n'y a rien de beau, de doux, de grand dans la vie, a dit un merveilleux écrivain, que les choses mystérieuses... Le secret est d'une nature si divine, que les premiers hommes de l'Asie ne parlaient que par symboles. A quelle science revient-on sans cesse? A celle qui laisse toujours quelque chose à deviner et qui fixe nos regards sur une perspective infinie... Il n'est donc point étonnant, d'après le penchant de l'homme aux mystères, que tous les peuples aient eu leurs choses impénétrables (1). » C'est ce qui n'a pas été compris, en dehors du roman et du gothique, les deux styles français.

Mais, si la porte de l'église byzantine ou romaine est fermée, vous avez devant vous un grand placard, dont il faut à tout prix déguiser l'inutile étendue, et l'on n'y parvient qu'au moyen de groupes de

(1) Chateaubriand, *le Génie du Christianisme*, 1re partie, l. Ier, ch. II.

statues, de fenêtres et de membres postiches, mensonger vêtement d'une structure qui n'ose étaler au grand jour le vice de sa constitution.

La façade des cathédrales présente un tout autre spectacle : les portails donnent déjà un aperçu de la distribution intérieure ; mais, avant que de prendre garde à ce détail inférieur, le regard est monté plus haut : les tours et les flèches portent vers l'espace la gloire du saint lieu. Entrons maintenant, entrons par ces portes basses, trop grandes encore pour notre néant : le périmètre du sol affecté au culte représente exactement l'amplitude de la façade, qui semble s'en être dressée, comme par magie, à la manière d'un immense décor; la voûte de la nef, fort élevée en réalité, paraît plus haute encore qu'elle ne l'est, en raison de l'impossibilité où l'on est de trouver un point d'observation, d'où le regard puisse en embrasser la perspective.

D'aucuns reprochent à nos cathédrales la pauvreté d'objets d'art. Cela ne détruit pas le mérite de la structure, le monument est parfait, c'est à nous de le meubler. La richesse des matériaux, le luxe des details sont questions de finances, et les villes italiennes savent que l'amour des arts les a conduites à la misère et à la banqueroute.

Il n'est pas défendu de bâtir nos cathédrales en marbres rares, comme on l'a fait en Italie pour les églises gothiques, de peindre les voûtes en bleu d'outremer qui vaut son pesant d'or; de dorer les chapiteaux et les colonnes, les arêtes, les flèches et les tours; d'entasser plus de statues que n'en contient le dôme de Milan. Mais, vraiment, à quoi bon? Quand même nos ressources et nos goûts s'y prêteraient, la structure de nos cathédrales est assez belle en elle-même pour se pouvoir passer des ornements étrangers. Comme les plus beaux produits de la nature et de l'art, elles ne craignent pas les révélations de la nudité. La Vénus de Milo et l'Achille du Louvre,

..... Si parva licet componere magnis,

ne gagneraient rien sans doute à être coulés en métaux précieux ou chargés de riches parures. Il n'en est pas ainsi des édifices de la Renaissance : Si l'on en retire les œuvres d'art, si l'on dépouille leurs membres de l'ornementation d'emprunt dont ils sont revêtus, il n'y reste qu'une laide maçonnerie, le fond de la construction dans le style romain.

VIII

CONCLUSION

S'il y avait une justification à donner de l'étude que je viens d'exposer, elle se trouverait dans la façon pitoyable dont cette question a été traitée par les écrivains des derniers siècles et quelques-uns de nos contemporains. M. Eugène Loudun est entré dans cet ordre d'observations (1); un passage de son livre sur l'Italie, qui fut le point de départ du présent travail, rapporte, à propos de Saint-Marc de Venise, les bévues des voyageurs, dont il relève les appréciations :

« Saint-Marc, dit le président de Brosses, église d'un goût misérable, tant au dedans qu'au dehors; les dômes sont revêtus de mosaïques à fond d'or, qui les font ressembler bien mieux à des chaudières qu'à des coupoles. — Saint-Marc, dit Lalande, n'est ni la plus grande, ni la plus belle église de Venise; elle est d'un mauvais gothique, et elle a presque l'air d'un fourneau. — Il y a, par-ci par-là, quelques bonnes parties, ajoute de Brosses, mais c'est du gothique. » — De même pour la Chartreuse de Pavie : « L'ornementation est distribuée sans goût, sans choix; il y a de bons morceaux, mais c'est toujours du gothique. » — *Gothique!* quand il a dit ce mot-là, il a tout dit, c'est mauvais, c'est laid, c'est horrible! Notez, d'ailleurs, qu'il est d'une singulière bonne foi; cet homme instruit, érudit même en plusieurs points, s'imaginait bonnement que l'architecture gothique venait des Goths : « Les Goths maudits, qui nous ont apporté leur architecture laborieuse et minutieusement travaillée! »

« Et tous pensent comme lui, au dix-septième et au dix-huitième siècle : Seignelay, Mme du Bocage, etc.; de sorte qu'à les entendre, tous méprisent l'architecture de nos admirables cathédrales. »

Les appréciations de M. Loudun sont résumées dans une note qui pose parfaitement la question :

« Montaigne s'exprime autrement que les écrivains des dix-septième et dix-huitième siècles : « Les églises, à Rome, dit-il, sont « moins belles qu'en France ». Montaigne admire nos églises, et, probablement, il n'était pas le seul; ce qui prouve qu'au seizième siècle, on n'avait pas, pour les monuments du Moyen Age, le même

(1) Eugène Loudun, *l'Italie moderne*, p. 87-88.

dédain qu'aux deux siècles suivants : l'esprit français suivait encore son cours naturel; l'imitation exagérée de l'Antiquité n'avait pas altéré son originalité. »

Disons le mot : Montaigne juge sainement, et peut-être savamment; les autres, sans s'en apercevoir, sont les échos du pédantisme italien dominant à cette époque, en matière d'art.

M. Loudun, qui admire justement les détails d'ornementation où réside la gloire de Saint-Marc, conclut en ces termes : « Maintenant, pour dire la vérité, Saint-Marc de Venise ne peut être comparé aux chefs-d'œuvre de l'architecture gothique, dont le vrai nom est l'architecture chrétienne. Il n'a ni la vaste étendue de nos cathédrales, ni leur prodigieuse hauteur, ni leurs longues perspectives, ni cette demi-obscurité mystérieuse, ni cette majesté qui impose le silence, vous fait courber la tête et vous prépare à vous humilier dans la prière et l'adoration. »

Où la désillusion est profonde, c'est en voyant ce que Chateaubriand a pensé des églises gothiques. Le plus puissant des écrivains modernes, le suprême maître du style, le plus éloquent panégyriste de l'idée chrétienne, n'a rien trouvé à introduire dans l'immortel chef-d'œuvre qui formula en son temps l'idéal de la foi. Élevé dans les fausses idées du siècle auquel il ne peut se défendre d'appartenir en quelques points, il n'imagine pas que l'art possède quelque chose en dehors des conventions académiques, et il croit, sans le vérifier, que le style grec revit en des constructions bâtardes, lourdes et malsaines. Ce qu'il admire dans Paris, comme étant l'expression « de la piété et de la foi », c'est l'Hôtel des Invalides : « On dirait qu'il a fait monter ses voûtes dans le ciel, à la voix du siècle religieux..., cloître militaire où l'art a mêlé les idées guerrières aux idées religieuses, et marié l'image d'un camp de vieux soldats aux souvenirs attendrissants d'un hospice ! » Le palais de Versailles lui apparaît également comme un hommage rendu à la religion. Quant aux églises gothiques, le grand écrivain demande pardon au lecteur de l'entretenir d'un sujet aussi misérable; leur seul mérite réside dans la date de leur construction, qui rappelle des mœurs fort inférieures, à vrai dire, mais vénérables par ce reflet d'antiquité : « L'ordre gothique, au milieu de ses proportions barbares, a toutefois une beauté qui lui est particulière. » Précieux aveu, mais quelle est-elle cette victorieuse beauté? C'est que le gothique rappelle les forêts druidiques; qu'un effet vaporeux se joue

autour des tours jumelles, lorsque les nuages y descendent, et qu « les corneilles voltigent autour de leurs faîtes et se perchent su leurs galeries (1) ». Pauvre génie humain, lorsqu'il se livre à se rêveries, sans être éclairé de la connaissance des choses!

Avec un sentiment plus exact des beautés de l'art, Victor Hug se tient à côté de la vérité (2). L'aperçu général qui ouvre sa des cription de Notre-Dame de Paris ne manque point d'à-propos et d charme; mais, dès qu'il cherche à préciser, il se fourvoie. S'i n'attribue pas aux Goths l'invention du style, c'est pour en fair honneur aux Vandales, d'abord, et ensuite aux Orientaux. Le flam boyant du quinzième siècle, qui serait d'après lui le vrai gothique est, dit-il, « de pure race arabe » : un examen sommaire de la struc ture et de l'ornementation des mosquées aurait prévenu cette illu sion. Il croit que Notre-Dame a été commencée par Charlemagne, e qu'elle joint à ce mérite celui d'un style hybride, qui ne serait ni l roman ni le gothique, mais qui réunirait la solidité de l'un au grâces de l'autre. En somme, sauf la sublime conception de la façade qui est assez bien rendue, Victor Hugo ne sait voir du reste d l'édifice que les détails de l'ornementation, et il s'y perd. La ques tion principale, celle de la structure, lui échappe complètement.

Il serait superflu d'ajouter quoi que ce soit à ces illustres exemples

Ce qui a remis en honneur, dans l'esprit du public, le styl gothique appliqué à la construction des églises, c'est un sentimen religieux plus épuré, dégagé surtout des conventions académique et païennes qui le dénaturaient depuis trois siècles. On reconnaî maintenant que cette architecture légère, mais solide, grave quoiqu souriante, est la seule qui sache traduire, sous une forme monumen tale, les grandes et pieuses idées que le christianisme a la mission d faire triompher dans ce monde. Mais, en se limitant aux minutie de l'ornementation, choses variables selon les temps et les lieux, o s'interdit la faculté de comprendre les mérites bien autrement con sidérables de la structure et de l'ensemble. Or, là est la gloire de l'ar gothique, là est le secret d'une supériorité matérielle et morale contre laquelle nulle autre ne saurait prévaloir.

Alph. Castaing.

(1) Chateaubriand, *le Génie du Christianisme*, IIIe partie, l. I, ch. VI à VIII
(2) V. Hugo, *Notre-Dame de Paris*, l. III, ch. I.

LES AVANT-POSTES

PENDANT LE SIÈGE DE PARIS (1)

Jusqu'au siège de Paris, M. Coiffé avait appartenu au 2e zouaves, et son existence militaire s'était confondue avec celle de ce régiment depuis la guerre de Crimée jusqu'à la bataille de Reichsoffen.

Le jour de cette glorieuse défaite, il était à la tête de son bataillon. Les espérances de la matinée s'étaient évanouies. Vers trois heures de l'après-midi, l'illusion n'était plus possible. En vain multipliait-on les charges à la baïonnette : les colonnes prussiennes cédaient un instant, mais elles se reformaient bien vite plus profondes et plus tenaces.

Une artillerie formidable écrasait les débris de l'armée française. Nos tirailleurs se repliaient, serrés de près par les tirailleurs allemands. La fusillade était engagée presque à bout portant. Le bataillon du commandant Coiffé, encore en bon ordre, vit revenir à lui un bataillon décimé du même régiment. M. de Chevroz, le plus ancien des capitaines restés debout, en avait pris le commandement.

Les deux amis échangèrent un dernier mot.

— Nous tenons jusqu'au bout, dit l'un.

— Jusqu'à ce qu'il n'en reste plus, répondit l'autre.

A ce moment, M. Coiffé chancela et tomba de cheval. Une balle lui avait sillonné la poitrine et traversé le bras gauche. Ses soldats l'emportèrent du champ de bataille sans connaissance.

Un instant après, la lutte suprême s'engageait corps à corps. M. de Chevroz disparut dans cet ouragan de fer et de feu. Il tomba, regardant en face l'ennemi qui achevait son œuvre de destruction,

(1) Voir la *Revue* du 1er novembre 1886.

commandant, « jusqu'à ce qu'il n'en restât plus », les héroïques débris à la tête desquels il a été vu le dernier.

M. Coiffé avait été transporté dans une ambulance de Niederbronn. Revenu à lui, il ne voulut pas tomber au pouvoir des Prussiens. Il se fit panser, hisser sur un cheval, et il essaya de suivre la retraite. Mais bientôt force lui fut de céder à la fatigue et à la souffrance.

Une famille alsacienne le recueillit et réussit à dissimuler sa présence. Grâce à des soins dévoués, son rétablissement était presque complet, lorsque la nouvelle du désastre de Sedan arriva jusqu'à lui. Il était dans les Vosges alsaciennes, au nord de Saverne : autour de lui, à de grandes distances, s'étendait, comme un fleuve débordé, l'invasion prussienne.

A tout prix, il voulut partir. Au péril de leur vie et de leur fortune, ses hôtes l'aidèrent à gagner Colmar. C'était un soldat, et des meilleurs, à rendre à la France.

Il se déguisa, suivit la crête des montagnes, guidé, secouru par ceux à qui il pouvait apprendre le but de son voyage, mais à la merci d'un espion ou d'un indiscret. Il eut le bonheur d'atteindre sans encombre, près de Belfort, une station de chemin de fer. Le 16 septembre, il arrivait à Paris et il se mettait à la disposition du ministre de la guerre, trop heureux de rencontrer un officier de cette valeur pour commander un des nouveaux régiments qu'on organisait à la hâte.

Tel était, avec l'ardeur et l'énergie de ses trente-sept ans, avec l'expérience acquise par une vie de campagnes continuelles, — en Crimée, en Afrique, en Italie, au Mexique, — le chef qui m'appelait à lui. Un régiment est fier de son colonel comme de son drapeau. Nous l'étions du nôtre et nous avions raison.

*
* *

Je dus aller à Paris pour me faire équiper de pied en cape. Il fallait échanger le manteau à capuchon des chasseurs contre la grande capote des « lignards ».

Le 20 octobre, muni d'autorisations en règle, je franchis les formidables barricades de la place du Trône, défendues avec conviction par les gardes nationaux, à trois lieues en arrière des avant-postes.

En suivant le boulevard du Prince-Eugène, j'aperçus tout à coup une grande statue de bronze descendue de son piédestal. C'était la statue d'Eugène de Beauharnais qu'on s'apprêtait à remplacer par la statue de Voltaire. Oui, pendant que les Prussiens assiégeaient Paris, la passion et l'ignorance outrageaient ainsi la mémoire d'un vaillant et loyal guerrier, pour glorifier le courtisan de Frédéric, de celui qui écrivait de Lorraine au roi de Prusse :

« Je suis persuadé que, si vous regardiez bien vos titres, vous verriez que le marquisat de Cirey est une ancienne dépendance du Brandebourg... Venez prendre Cirey, Monseigneur, qui a été détaché du marquisat de Brandebourg : je vous le conjure, rendez-nous, si vous le voulez, Strasbourg, Metz; mais gardez votre Cirey... »

Les descendants de Frédéric de Prusse avaient accompli le vœu de Voltaire : ils étaient à Cirey, ils ne rendaient ni Strasbourg ni Metz, ils assiégeaient Paris, et c'était à Voltaire que les Parisiens assiégés élevaient des statues!

J'avais hâte de revenir aux avant-postes. J'emportai avec moi quelques provisions. Paris, que je n'avais pas vu depuis le 18 septembre, me sembla tout ragaillardi. On trouvait encore, à très bon compte, des repas vraiment merveilleux. Le cheval remplaçait le bœuf, mais il était bien accommodé et l'on s'en apercevait à peine. Le souvenir de la soupe de soldat aidant à l'illusion, je me croyais à quelque festin de Lucullus, en voyant défiler tant de plats, servis avec du pain frais sur une nappe bien blanche.

Les marchands de comestibles étaient encore parfaitement fournis. A les entendre, ils vendaient leur dernière terrine. Mais à peine l'acheteur était-il sorti, que l'étalage se regarnissait, alimenté par des cachettes inépuisables.

Après deux mois d'investissement, ce qu'avait dévoré le monstre aux deux millions de bouches ne faisait le vide nulle part.

*
* *

Le 8e de marche occupait des baraques sur le plateau de Vincennes, derrière la redoute de la Faisanderie. Le 21 octobre, l'ordre de prendre les armes y fut apporté en toute hâte. Le régiment tout entier se mit en marche.

Il faisait partie de la division du général d'Exéa, appartenant au

13e corps. Chemin faisant, — le long du lac des Minimes, — on me nomma notre général de brigade, qui passait à cheval; c'était le général Daudel. Sa brigade se composait du 7e et du 8e de marche, l'un commandé par le lieutenant-colonel Tarayre, l'autre par le lieutenant-colonel Coiffé. Le 8e avait trois bataillons portant encore les numéros de leurs anciens régiments : 29e, 41e, 43e.

On nous dirigea, par Fontenay, vers Neuilly-sous-Bois. Je marchais avec les tirailleurs d'avant-garde, chargés d'éclairer le gros de la colonne et de signaler les avant-postes ennemis.

Neuilly-sous-Bois était désert. Nous avancions avec précaution, lorsque tout à coup, de l'angle de l'église, débouchent cinq ou six uniformes noirs. A notre vue, ils se rejettent brusquement en arrière et disparaissent derrière un mur. Ce sont sans doute les premières grand'gardes prussiennes. Notre capitaine nous rassemble à l'angle d'une ruelle, puis nous nous avançons de maison en maison, le chassepot chargé.

Le poste ennemi est pris à revers : nous allons l'enlever... Hélas! nous constatons en approchant que ces Prussiens que nous croyions tenir sont des chasseurs à pied français en maraude. On les renvoie sous bonne escorte à leur corps.

Il n'y a pas âme qui vive à Neuilly-sous-Bois. Le village traversé, on nous montre un grand enclos à 500 mètres plus loin. C'est, dit-on, un cimetière fortement occupé. Cette fois nous trouverons à qui parler.

On nous arrête; le régiment se forme en bataille. Nous le précédons déployés en tirailleurs. A notre gauche, la cavalerie gravit au galop les pentes du mont Avron. Le soleil fait étinceler les armes, le cœur bat, le cadre est magnifique pour un premier engagement.

— Halte! crie-t-on.

Nous n'avancerons plus, nous n'étions là que pour la montre.

A la même heure, le général Ducrot abordait l'ennemi à l'autre extrémité de Paris avec la plus grande partie de son corps d'armée. Il livrait le combat sanglant et très honorable de la Malmaison, sur la route que devait suivre, trois mois plus tard, la sortie infructueuse du 19 janvier.

Le général Trochu avait ordonné au général Vinoy d'attirer l'attention de l'ennemi sur la Marne :

« Il ne se fera, avait-il écrit au commandant du 13e corps, aucun mouvement d'artillerie attelée; l'infanterie seule se mettra en

route vers onze heures et devra rentrer dans ses bivouacs lorsque le feu du général Ducrot sera éteint, c'est-à-dire vers la tombée de la nuit. » Le général Vinoy avait prescrit « de faire sortir les troupes du 13e corps par le chemin de ceinture, massées en bataillon ou déployées, sans prendre l'offensive ».

Cependant le reste de la division d'Exéa, dirigé sur Créteil et sur Champigny, rencontra l'ennemi et eut avec lui un engagement assez vif.

Cette sortie du 21 octobre n'avait pas pour but de forcer les lignes du blocus. Elle devait aguerrir les nouveaux régiments, leur faire commencer leur apprentissage de la guerre. Je ne sais si notre manifestation de Neuilly-sous-Bois inquiéta sérieusement l'ennemi. Elle eut du moins un résultat. La garde mobile du Tarn put faire une ample récolte de pommes de terre dans les champs abandonnés que dépassa un instant notre ligne de bataille. Il était vraiment dommage de laisser pourrir en terre d'aussi précieuses ressources en vue de nos avant-postes.

Le soir, après huit heures de marche, nous étions rentrés aux baraques, rapportant de notre expédition un formidable appétit.

*
* *

Ces baraques, que nous avons habitées jusqu'à la fin du mois d'octobre, coûtaient, dit-on, près d'un million à l'État. Elles avaient été construites à la hâte, et elles formaient, par le mauvais temps, un abri très défectueux. Les planches, mal jointes, laissaient passer la pluie. Malgré quelques travaux de dessèchement, fort peu efficaces, le milieu du cantonnement formait un véritable lac, les pluies d'automne devenant chaque jour plus abondantes. Cependant, si cela ne valait pas le logement dans les maisons des villages abandonnés, cela était bien préférable à la vie dans les tentes dressées dans la cour du fort de Vincennes, et garnies d'un peu de paille qui pourrissait vite.

Puis ce séjour des baraques n'était que provisoire. Nous sentions que nous ne tarderions pas *à faire quelque chose*.

Le rapport militaire sur le combat de la Malmaison était encourageant. On s'engageait vigoureusement. Les officiers donnaient l'exemple : l'état de leurs pertes était significatif. Le général Ducrot faisait l'éloge de l'artillerie, n'ayant à lui reprocher que *son audu-*

cieuse témérité. Tant mieux! disions-nous. On a perdu deux pièces de 4! Cela vaut mieux qu'un excès de prudence qui ne sait rien risquer. Le temps s'écoule, des assiégés ne doivent pas hésiter à agir avant qu'il soit trop tard.

Maintenant, ce sera notre tour. Puis viendra le tour de tout le monde dans la grande opération baptisée d'avance d'un nom de bonne augure :

La Trouée!

Le rapport du général Ducrot m'apprit la présence, dans son corps d'armée, de M. Pinel de Grandchamp, avec lequel j'avais eu de très affectueuses relations. Il avait au 14e corps d'armée un commandement d'artillerie, et il était signalé pour sa *remarquable audace*. Ne pouvant franchir la distance qui me séparait de lui, — le 14e corps était au bois de Boulogne, — je lui écrivis sur une carte quelques mots de souvenir et de félicitation.

« Est-ce possible? me répondit-il. Est-ce que je rêve, ou bien est-ce vous? Je crois à quelque méprise et je me perds en conjectures. J'allais partir pour vous serrer la main, lorsque j'appris que le 13e corps devait sortir. J'ajourne ma visite à votre retour. Dites-moi seulement bien vite si je puis vous être bon à quelque chose. Il est impossible que vous restiez là. Dites un mot, et quarante-huit heures après vous serez proposé pour le grade de sous-lieutenant auxiliaire d'artillerie pendant la durée de la guerre. C'est sûr. Hâtez-vous de me répondre. Il n'y a pas une minute à perdre, et, si vous pouvez venir me joindre vous-même, mieux vaudra... Venez, venez, je ne puis rien faire sans votre consentement positif. »

Nous en étions là! La pénurie des cadres était telle qu'un fantassin aussi inexpérimenté que moi pouvait devenir en un instant lieutenant d'artillerie... comme Bonaparte. Je n'étais pas venu à l'armée de Paris pour chercher des galons et des grades. Je déclinai l'offre amicale de M. de Grandchamp. Je n'y eus pas grand mérite. Après avoir pendant les premiers jours payé mon tribut à la vie de soldat par des privations matérielles, j'avais près du colonel Coiffé une existence facile, presque confortable. Son affection, pleine de sollicitude, m'initiait à tout ce qui pouvait m'intéresser dans les incidents quotidiens de la guerre. Je voulais rester jusqu'à la fin soldat de 2me classe, n'ayant à répondre que de moi-même.

Ma croix d'avocat général sur ma capote grise était ma seule distinction. Elle en valait bien une autre. Les vieux soldats non gradés

étant fort rares à l'armée de Paris, j'entendais sur ma route d'amusantes réflexions :

« — Tiens! un soldat décoré! disait un désœuvré du camp. »

« — Une vieille pratique qui n'aura pas pu garder ses galons, répondait un autre, il ne sait sans doute ni lire ni écrire.

« — Tais-toi, ajoutait plus bas un troisième, il ne faut pas.... *plaisanter* celui-là. »

*
* *

Je restai aux baraques une dizaine de jours. Je partageais, avec M. Sauzède, une petite chambre où j'avais assez de place pour installer une table entre nos deux lits de camp. La journée finie, je griffonnais à la hâte quelques notes. Elles ont été interrompues au mois de novembre, lors des sorties, mais je les ai reprises à Noël pendant le bombardement, jusqu'à la fin du siège.

Elles sont le témoignage de l'état d'esprit de l'armée au milieu de laquelle je vivais. L'absence de nouvelles certaines, les récits optimistes des journaux, quelques renseignements plus exacts, la fièvre du blocus, véritable maladie morale, un reste de bon sens, nous faisaient passer par les plus étranges vicissitudes de confiance et de découragement.

27 *octobre*. — On travaille à des cheminements vers le carrefour Pompadour et Choisy-le-Roi. On pourra ainsi approcher la grosse artillerie des retranchements prussiens. Nous devenons ainsi les assiégeants des ouvrages de l'ennemi.

Mais l'occupation d'Orléans et de Chateaudun, éloignant l'armée de la Loire, rend très problématiques les chances d'une sortie. Comment réussirons-nous dans une tentative que Bazaine n'a pu mener à bien avec des moyens d'action beaucoup plus puissants et dans des conditions plus favorables?

Ne raisonnons pas. En avant! Et, comme les Vendéens : *Vive la France!* quand même. Rester en place, ce serait se laisser prendre dans une souricière.

27 *octobre*. — On affirme que les Prussiens, serrés de près par nos travaux d'approche, viennent d'évacuer Choisy-le-Roi.

Malheureusement les nouvelles des armées de province ne sont pas bonnes. Paris est à peu près livré à lui-même.

30 *octobre*. — Aujourd'hui il y a eu un engagement au Bourget, devant Saint-Denis. D'après les renseignements qui commencent à nous arriver, ce serait un succès important.

31 *octobre.* — Que dire de cette journée, remplie par une sinistre nouvelle.

L'armée de Bazaine a capitulé et Metz s'est rendu! Nous n'espérions plus que Bazaine parviendrait à se dégager, mais nous pensions qu'il défendrait longtemps cette ville si patriote, n'ayant pas, comme Paris, une immense population à nourrir. Délivrer Metz, après nous être dégagés nous-mêmes, était le rêve de nos jours et de nos nuits. Maintenant c'est fini. L'ennemi est établi sur nos places, il occupe nos rues, il remplit nos édifices. Si nous sommes victorieux, — et comment l'espérer? — il faudra, à notre tour, aller assiéger Metz.

Nous continuerons à nous battre, sans espoir, pour l'honneur.

Paris est, dit-on, dans un état de grande surexcitation. Les meneurs exploitent la situation difficile qui est faite au gouvernement par une série d'échecs. Le Bourget a été repris par les Prussiens. On avait exalté outre mesure ce succès éphémère : la réaction n'en est que plus vive. Le général de Bellemare est accusé avec violence.

L'ennemi à nos portes! A l'intérieur, la marée montante des folies révolutionnaires! Que je suis heureux d'être aux avant-postes dans un pareil moment! L'armée est le dernier refuge de l'honneur français.

Dieu protège ce qui reste de la France!

*
* *

Pendant les derniers jours d'octobre, des alertes continuelles nous faisaient prendre les armes à chaque instant.

Les forts signalaient des mouvements considérables de troupes ennemies. Dans la journée du 24 octobre, les grand'gardes reçurent l'ordre de redoubler de surveillance, l'ennemi montrant de grosses forces en avant de Joinville. On nous fit passer la nuit prêts à marcher.

Puis le lendemain, 25 octobre, il y eut suspension d'armes, sans motif connu. Pendant vingt-quatre heures, les forts restèrent silencieux.

Le lendemain de la prise du Bourget, il y eut au contraire une canonnade nourrie toute la journée. Craignant un retour offensif, on voulait occuper les Prussiens sur tout le périmètre de la ligne d'investissement.

Cinq mille mobiles vinrent dresser leurs tentes à côté de nos baraques. Pendant ce temps, le 8e de marche sortit dans la direction de Créteil, appuyant la gauche d'une démonstration exécutée sur l'autre rive ds la Seine. Il y eut une courte fusillade, sans grand résultat.

On ne connaissait pas encore la capitulation de Metz. Inquiétudes privées, anxiété patriotique, tous les sentiments étaient d'accord pour nous faire aspirer à des nouvelles de province. Comment admettre qu'il fût impossible à des courriers de franchir des lignes si étendues? Bien des spéculations étaient annoncées : pièges grossiers dans lesquels l'ardeur de notre désir nous faisait tomber.

On remettait de l'argent à des messagers qui changeaient sans doute de quartier, sans quitter Paris, et dont on n'entendait plus parler.

Le 30 octobre, nous reçûmes l'ordre de quitter les baraques. Ce fut une diversion à la triste nouvelle de la capitulation de Metz et aux bruits d'émeute qui nous arrivaient de Paris. La défense des avant-postes de la presqu'île de Saint-Maur allait former un commandement spécial, confié au colonel Coiffé. Notre changement de cantonnement qui allait nous mettre en contact immédiat avec les avant-postes prussiens s'effectua le 31 octobre.

*
* *

Si éloignés que nous fussions de la politique, nous ne pouvions nous en désintéresser tout à fait. Elle se rappelait à nous, d'autorité, par des ordres continuels de nous tenir prêts à marcher, non pas contre l'ennemi, mais sur l'Hôtel de ville.

En même temps les soldats isolés étaient abordés par des individus de mauvaise mine; on cherchait à les exciter contre leurs chefs. Ces émissaires s'adressaient surtout aux sous-officiers. Les rares débits qui étaient restés ouverts dans la presqu'île vendaient les journaux les plus avancés, celui de Blanqui notamment. C'étaient des publications d'énergumènes. On n'en pouvait pas trouver d'autres à notre portée. Cependant je ne crois pas qu'à ce moment il y eût la moindre chance de provoquer des défections dans l'armée pour un mouvement militaire donnant la main à l'insurrection civile.

La garde mobile de province était très excitée contre le parti de la Commune. Nous avions avec nous à Saint-Maur un bataillon du Poitou. « Il ne faudrait pas nous envoyer à Paris, me disait le comte

de Beaumont qui commandait ce bataillon, tant nos hommes sont animés. Ils appellent les Bellevillois les *sang impur :* ils ne peuvent pas les souffrir. »

Jamais les événements du 18 mars ne se seraient produits si l'on n'avait pas renvoyé la garde mobile en province, deux jours avant la malheureuse entreprise de Montmartre, et si, comme le bon sens l'indiquait, on n'avait pas permis dans une ville assiégée de publier de violentes et continuelles excitations à la révolte. Quand le soldat s'est trouvé au contact avec l'habitant, ces excitations longtemps impuissantes ont fini par produire leur effet.

Nous recevions sur les événements de Paris des nouvelles tardives et très incomplètes. Mes notes résument ce qui parvenait jusqu'à nous.

31 *octobre.* — M. Thiers, rentré à Paris, avec un sauf-conduit, rapporte des propositions de paix appuyées par quatre puissances médiatrices, — l'Angleterre, la Russie, l'Autriche et l'Italie. Elles sont dures. La Prusse garderait tout notre matériel pris à Sedan et dans nos places fortes. Une indemnité de deux milliards lui serait payée. La Lorraine et l'Alsace, réunies au Palatinat, formeraient un État neutre, comme la Belgique.

1er *novembre.* — Une messe militaire a été célébrée ce matin dans l'église de Joinville. Chacun s'y est rendu librement. L'église était pleine de mobiles, de fantassins, d'artilleurs. Arrivé à l'autel, le prêtre se retourna pour demander si des hommes de bonne volonté étaient disposés à lui servir d'enfants de chœur. Il y eut un moment d'hésitation. Trois soldats, triomphant d'un premier mouvement de respect humain, sortent des rangs et viennent en uniforme s'agenouiller sur les marches de l'autel. « Bien, mes enfants », dit le prêtre, et la messe commença.

Les clairons et le tambour retentissent. Il me semblait entendre, comme autrefois, la musique militaire remplissant les voûtes de la cathédrale de Metz. Les cérémonies religieuses en face de l'ennemi ont dans leur simplicité une singulière grandeur.

Au sortir de la messe, chacun devisait des nouvelles de Paris. A minuit, le colonel avait reçu l'ordre de se tenir prêt à marcher sur l'Hôtel de ville. Il eût fallu quitter nos avant-postes pour aller délivrer le gouvernement, fait prisonnier par quelques bataillons de la garde nationale. Le gouverneur de Paris, chef de la place assiégée, était retenu comme les autres. Une Commission exécutive,

où figuraient les noms de Blanqui, Félix Pyat, Flourens, Delescluze, Schœlcher et Mottu, formait le nouveau pouvoir.

Heureusement le général Trochu et M. Ernest Picard avaient réussi à se dégager. La garde mobile et quelques bataillons fidèles de la garde nationale avaient repris l'Hôtel de ville sans coup férir. Jules Favre, Garnier-Pagès et les autres membres du gouvernement avaient été délivrés.

Ce qui est à retenir, c'est l'attitude suspecte de quelques-uns de ces derniers.

M. Dorian avait été nommé président de la Commission provisoire, chargée de faire procéder aux élections. Avait-il accepté? Toujours est-il que Flourens et Blanqui invoquaient son témoignage, affirmant qu'ils étaient d'accord avec lui. Son nom figurait sur les affiches placardées pendant que les membres du gouvernement étaient gardés à vue et appelant à l'élection immédiate d'un pouvoir municipal. Si j'en crois les récits qui nous parviennent de Paris, le maire, M. Étienne Arago, aurait lu, à l'Hôtel de ville, le décret qui convoquait à bref délai les électeurs pour la nomination des membres de la Commune.

Je me suis procuré le texte de cette affiche; il est bon de le conserver et de ne pas oublier les noms de ceux qui l'ont signée.

« Citoyens,

« Aujourd'hui, à une heure, les maires provisoires des vingt arrondissements, réunis à l'Hôtel de ville de Paris, ont déclaré à l'unanimité que, dans les circonstances actuelles et dans l'intérêt du salut national, il est indispensable de pourvoir immédiatement à la constitution du pouvoir municipal.

« Les événements de la journée rendent tout à fait urgente la constitution d'un pouvoir municipal autour duquel tous les républicains puissent se rallier.

« En conséquence, les électeurs sont convoqués pour demain, mardi, 1er novembre, dans les sections électorales, à midi.

« Chaque arrondissement nommera au scrutin de liste quatre représentants (1).

« Les maires de Paris sont chargés de l'exécution du présent arrêté.

(1) C'est exactement de cette manière qu'a eu lieu, après le 18 mars, l'élection de la Commune.

« *La garde nationale est chargée de veiller à la liberté de l'élection.*

« Vive la république!

« Fait à l'Hôtel de ville, le 31 octobre 1870.

Signé : Dorian, président de la Commission des élections.
Schoelcher, vice-président de la Commission des élections.
Étienne Arago, maire de Paris.
Ch. Floquet, Henri Brisson, Hérisson, Clamageran, adjoints au maire de Paris (1).

Quatre représentants par arrondissement! C'était l'élection de la Commune! En quelques heures, sans listes dressées, avec de pareils scrutateurs! La liberté du vote sous la sauvegarde de la garde nationale qui détenait prisonnier le gouverneur militaire de Paris! Quelle honteuse capitulation devant une émeute qui s'est évanouie à l'apparition de quelques bataillons fidèles!

2 *novembre.* — Nous avons eu ce matin un moment d'inquiétude. Le commandant des carabiniers parisiens, corps franc placé sous les ordres du colonel Coiffé, est venu lui demander l'autorisation de rentrer à Paris pour vingt-quatre heures avec ses hommes. « Nous voulons voter contre la Commune », ajouta-t-il en montrant une convocation électorale.

On allait donc voter. Était-ce la preuve que les envahisseurs de l'Hôtel de ville avaient repris l'offensive et qu'ils avaient réussi? Nous apprîmes quelques heures après que le gouvernement, ne se sentant plus une autorité morale suffisante, se soumettait lui-même au suffrage universel de la population et de l'armée de Paris.

Voter, quand on ne devrait penser qu'à se battre!

On votera donc demain, par *oui* et par *non*, sur le maintien du gouvernement de la défense nationale, tel qu'il est constitué.

3 *novembre.* — La matinée a été occupée par le vote. Il n'y avait pas d'hésitation possible : je suis allé déposer mon *oui* dans l'urne.

Je ne connais que les résultats des régiments campés autour de nous.

(1) Devant le Conseil de guerre, MM. Arago et Dorian ont reconnu qu'ils avaient rédigé et signé cette affiche.

Le 8e de marche a eu 300 *non* sur 2500 hommes.

Un bataillon du 20e de ligne, 15 *non* sur 600 hommes.

Les mobiles de la Vienne, 3 *non* sur 1500 hommes.

L'échauffourée de l'Hôtel de ville n'a pas eu de suites à Paris.

4 novembre. — Les chiffres du vote de Paris nous sont parvenus dans la journée. Sur 420,000 votants, il n'y a pas eu 50,000 *non*.

M. Trochu et ses collègues ont eu ainsi leur plébiscite avec une majorité énorme.

C'était assez, c'était trop distraire notre attention de ce qui devait l'occuper exclusivement. Ces incidents furent clôturés par une proclamation très ferme adressée par le général Vinoy à son corps d'armée :

« Vous savez maintenant et tous, comme moi, vous déplorez profondément les événements qui ont eu lieu à l'Hôtel de ville. Une minorité factieuse et malheureusement trop connue par son passé a surpris les membres du gouvernement de la défense nationale au moment où ils délibéraient sur les affaires du pays : elle les a violentés et retenus prisonniers une partie de la nuit, en proclamant devant eux le gouvernement de la Commune. Le 13e corps, placé tout entier aux avant-postes, n'a pas connu et n'a donc pu prévenir cette violation flagrante des droits de la société. Mais il se doit à lui-même et à l'honneur de l'armée d'empêcher le retour de semblables événements.

« Soldats du 13e corps, comptez sur votre général en chef comme il compte sur vous; ses mesures sont assurées pour la défense de l'ordre intérieur comme elles l'ont toujours été contre les attaques extérieures. Attendez avec confiance; je veille. »

*
* *

Il fallait empêcher que l'ennemi, averti de nos dissensions intestines, essayât d'en profiter. Le colonel Coiffé, investi aux avant-postes d'un commandement fort étendu, sentait tout le poids de sa responsabilité. La presqu'île de Saint-Maur formait une position très avancée, entourée de trois côtés par les positions prussiennes, et dominée en face et sur ses flancs. Là, plus que partout ailleurs, la vigilance ne devait pas être un instant en défaut.

La nuit, le colonel se relevait et m'emmenait avec lui visiter à l'improviste chacun de ses postes qui étaient nombreux. Cette sur-

veillance était indispensable. Ces jeunes troupes, dont les cadres étaient insuffisants, ne comprenaient pas l'importance des moindres détails de leurs obligations militaires. La fatigue, la nonchalance, l'emportaient trop souvent sur la discipline. Avec quelle colère et quelle douleur le colonel trouvait des sentinelles s'abritant, des hommes de grand'garde endormis. Une brusque attaque en aurait eu raison presque sans bruit, et l'ennemi se serait trouvé à l'improviste au cœur de nos cantonnements.

C'est comme cela qu'a commencé pour nous, à Bry-sur-Marne, la journée du 2 décembre.

Une ligne de barricades et de murs crénelés coupait la presqu'île dans sa partie la plus étroite. Elle s'étendait, sans interruption, du pont de Créteil à la gare du parc de Saint-Maur. Un peu en arrière, à notre extrême gauche, on construisait une importante redoute. N'était-elle qu'un complément de notre système de défense? Le plan d'attaque de la bataille de Champigny était-il déjà arrêté? Toujours est-il que l'artillerie de cette redoute, prenant de flanc le village occupé par les Prussiens et ayant vue sur les routes qui gravissent les hauteurs de l'autre côté de la Marne, devait faciliter la marche de nos colonnes d'attaque.

En avant de notre retranchement de Saint-Maur, la presqu'île formait un vaste demi-cercle, resté longtemps inoccupé. Des patrouilles et des reconnaissances le parcouraient quotidiennement. Ces expéditions poussaient jusqu'à la Varenne Saint-Hilaire, où elles rencontraient quelquefois des groupes d'ennemis qui se retiraient précipitamment et repassaient la rivière. Le pont était détruit, mais les Prussiens avaient un poste dans une île à l'abri de laquelle ils avaient réuni quelques barques sous le village de Chenevières. Des hauteurs qui leur appartenaient ils dominaient la presqu'île et ils surveillaient toutes les routes. Aucun de nos mouvements ne pouvait leur échapper.

Dans nos lignes, avec l'appui des forts, nous étions à peu près inexpugnables. Il eût été bien difficile de nous débusquer. C'eût été du moins une bien grosse entreprise, préludant au siège de Paris de vive force. Au contraire, à mesure que nous avancions, nous perdions nos avantages.

Pour remplir la mission qui lui avait été confiée, le colonel Coiffé conservait le gros de ses troupes aggloméré à Joinville et à Saint-Maur. Il y avait sous ses ordres, outre le 8e de marche, un

bataillon des mobiles de la Vienne et un corps franc, bien commandé, qui faisait très sérieusement son service, — les carabiniers parisiens.

Sillonnant, jour et nuit, la presqu'île par des reconnaissances, il gardait près de lui une force suffisante pour résister longtemps s'il était attaqué. Prêt à se porter en force au point menacé, il exerçait jusqu'à la Varenne Saint-Hilaire une surveillance continuelle.

V

LES PRÉPARATIFS DES SORTIES

Le 8 novembre, l'armée de Paris reçut une organisation nouvelle. Le 13e et le 14e corps furent supprimés. Trois armées furent formées.

La première se composait de la garde nationale, sous les ordres du général Clément Thomas.

La seconde, placée sous les ordres du général Ducrot, devait forcer les lignes du blocus et rejoindre l'armée de la Loire.

La troisième armée, commandée par le général Vinoy, devait rester à Paris, à la disposition du Gouverneur, pour continuer à défendre les forts et l'enceinte.

A notre grande joie, nous appartenions à la 2e armée. Le 8e de marche devenait le 108e de ligne. Il continuait à former, avec l'ancien 7e de marche, devenu le 107e de ligne, la brigade du général Daudel. Le général Mattat remplaçait comme divisionnaire le général d'Exéa, promu commandant en chef du 3e corps de la 2e armée. La division Mattat faisait partie de ce 3e corps.

Les deux premiers corps de la deuxième armée avaient chacun trois divisions d'infanterie. Notre troisième corps n'en avait que deux — la division Bellemare et la division Mattat, mais il était complété par une brigade de mobiles.

Le 8 novembre, le général d'Exéa, étant venu visiter nos cantonnements, donna l'ordre d'occuper la presqu'île tout entière. Nos avant-postes étaient ainsi poussés jusqu'aux bords de la Marne, même à La Varenne Saint-Hilaire. La ligne barricadée, laissée en arrière, ne devait plus former qu'un réduit en cas d'attaque.

Nos positions, dominées de toutes parts, devaient être plus que jamais gardées avec une vigilance de tous les instants. Un bataillon

tout entier alla s'établir en face des débris du pont de Champigny dans des maisons désignées sous le nom de *villa Bourbaki*, l'une d'elles appartenant à la famille de Mme Bourbaki. Une compagnie occupa La Varenne Saint-Hilaire, maintenant, non sans peine, des sentinelles pour surveiller la Marne sous Chenevière. Les mobiles de la Vienne et les carabiniers parisiens furent envoyés en face de Bonneuil et de Créteil.

Le reste du 108e resta cantonné à Saint-Maur. Les défenseurs de la presqu'île se trouvaient ainsi disséminés à d'assez grandes distances.

La largeur de la Marne nous séparait seule des avant-postes prussiens. A Chenevières, l'ennemi occupait une position qui dominait nos cantonnements.

De part et d'autre, on se guettait, en s'abritant de son mieux. Singuliers abris parfois !

Sur la gauche, au poste dit des Réservoirs, nos sentinelles, pour ne pas servir de point de mire à l'ennemi, avaient improvisé des guérites avec les toiles peintes d'un théâtre de salon, derrière lesquelles elles arrivaient sans être aperçues jusqu'à un mur crénelé. Les joyeuses coulisses d'un théâtre de famille servaient ainsi, d'une manière bien imprévue, au grand drame de la guerre.

En arrière du pont de Champigny, les Prussiens avaient fait de vraies merveilles pour arriver sans risque jusqu'à la rive. Les maisons étaient crénelées du haut en bas, les tuiles du toit, les portes, les volets et les persiennes laissant passer des canons de fusil. Les murs des jardins, complétés par des ouvrages en terre, formaient de véritables redoutes. Il partait des coups de fusil jusque d'un tas de fumier, artistement creusé à l'intérieur et servant de guérite blindée à une sentinelle qui y parvenait par un mur éventré.

On perdait du monde dans ces escarmouches de tous les instants. Le troupier français ne pouvait s'astreindre à calculer tous ses mouvements, de manière à ne pas se laisser apercevoir par un ennemi qui avait pour le guetter une patience de sauvage.

*
* *

Nos anciens amis du 7e bataillon de chasseurs étaient venus nous rejoindre au 108e : ils avaient obtenu d'y être incorporés. C'était jour de fête quand nous obtenions l'autorisation d'aller, tous

les six, nous embusquer dans une maison des bords de la Marne, à La Varenne Saint-Hilaire. Nous emportions de bonnes lorgnettes, des scies à main pour faire des meurtrières dans les persiennes et une provision de cartouches. Nous remplacions un poste qu'on ne pouvait relever qu'à la nuit tombante : il était impossible de circuler de jour dans les rues et dans les jardins de La Varenne sous le feu plongeant de Chenevières.

Le pont était détruit. Au milieu de la rivière, en face de nous, un étroit îlot couvert d'oseraie était occupé par un poste relié a Chenevière par un pont de bois. On entendait la marche des soldats sur ce pont : mais tout était si admirablement disposé qu'à quelques mètres de distance, à portée de la voix, on n'apercevait rien. Si un imprudent se démasquait, il était salué d'une salve de coups de fusil : c'était une chance de plus en plus rare, les soldats de Chenevières prenant leurs précautions pour ne pas se laisser apercevoir. Une nuit, par un beau clair de lune, une sentinelle enrhumée se trahit par de formidables éternuements. Nous savions où elle était, sur cet îlot, à vingt brasses de notre rive. Nous ne lui aurions pas fait grâce si sa silhouette s'était détachée une seconde sur les eaux de la rivière. Mais, hélas! elle resta absolument invisible.

Nous eûmes meilleure chance dans les maisons en terrasse de Chenevières. Çà et là, un soldat ennemi passant rapidement nous servait de point de mire. A mi-côte une grande habitation était occupée, disait-on, par un colonel bavarois, commandant des avant-postes de Chenevières. Avant le jour, cet officier vigilant et ponctuel se faisait réveiller et sa fenêtre s'illuminait. Nous attendions ce signal pour lui envoyer nos six coups de fusil; c'était *l'aubade du colonel.*

Peu à peu, le mouvement qui se faisait autour de cette maison cessa. Chenevières, occupé par une nombreuse garnison, vu de notre rive, paraissait désert. Il ne s'y montrait plus un être vivant, tant les cheminements et les abris avaient été perfectionnés par nos adversaires.

Le lieutenant Gros, commandant la compagnie du 108e cantonnée à La Varenne, voulut en faire autant et améliorer nos approches. Cela n'était pas facile, dominés comme nous l'étions. Pendant que M. Gros faisait ouvrir une brèche dans un mur pour étendre sa ligne d'embuscade, il fut atteint d'une balle à l'épaule, blessure si malheureuse qu'elle obligea à une amputation. Plusieurs

hommes furent tués ou blessés. Nous subîmes aussi quelques pertes au pont de Champigny.

Le poste de La Varenne était particulièrement périlleux. Quand M. Gros eut été atteint, le colonel résolut de relever la compagnie qui l'occupait depuis plusieurs jours. Il s'y rendit avec moi, fit réunir les hommes; en quelques paroles vigoureuses et émues, il leur recommenda la discipline, le dévouement, leur promettant de proportionner toujours les fatigues et les souffrances à leurs forces.

« Aujourd'hui, on va vous relever, leur dit-il. Vous avez fait ici vos preuves. Vous avez acquis rapidement l'allure et les qualités des vieux soldats. Quand l'heure du combat sonnera, je sais que je puis compter sur vous. »

Une chaleureuse acclamation, un long cri de *Vive le colonel* répondirent. Cette compagnie, dont le commandement passait à un jeune sous-lieutenant sortant de Saint-Cyr, M. Woirhaye, devait faire preuve de nouveau de sang-froid et de solidité au combat du 2 décembre.

*
* *

Pendant ce séjour dans la presqu'île de Saint-Maur, je fis une singulière trouvaille. Une de nos compagnies, en prenant ses cantonnements dans une grande maison, constata qu'elle avait été visitée par des maraudeurs. Les tiroirs des meubles avaient été forcés : une grande quantité de papiers étaient répandus sur le sol. Les soldats s'en servaient pour allumer du feu : l'un d'eux lut quelques mots qui attirèrent mon attention.

Je ramassai une lettre que je ne compris pas tout d'abord :

« Je ne vis plus, mon pauvre Guérard ; celui qui n'est plus était l'âme de ma vie ; je n'étais, je ne voulais être que son bras ; il pensait, il voulait pour moi. Je sens combien je l'aimais par le vide horrible qu'il laisse dans mon existence, je sens ma nullité maintenant que sa pensée ne m'anime plus, je suis inutile à ce monde et je voudrais en sortir. Tant que je vivrai, je ferai mon devoir, mais sans goût et sans espoir, l'édifice de ma vie est renversé.

« Adieu, venez me voir à Neuilly, demain matin à 9 heures. Adieu mon pauvre professeur, il vous aimait bien.

« H. O. »

Dans une pièce voisine, toute une galerie de portraits, faciles à

reconnaître, me mit sur la voie : ils représentaient Louis-Philippe, ses fils, plusieurs princesses de sa famille. H. O. était la signature abrégée de Henri d'Orléans, duc d'Aumale. Sa lettre était écrite à un ancien professeur, resté son ami, à l'occasion de la mort du duc d'Orléans.

Une autre lettre, portant la date du 18 janvier 1844 et l'en-tête du quartier général de Constantine, ne pouvait laisser de doute sur son auteur :

« Mon cher Guérard, je conçois que, quand on connaît depuis trente ans tous les moyens de tricher sur les règlements pour pousser des favoris, on soit fort étonné de rencontrer des natures plus scrupuleuses. Moi, qui n'ai pas une si vieille expérience, je tiens à ne pas suivre les exemples qu'on a souvent donnés en ce genre. J'ai horreur du népotisme, c'est-à-dire que je ne trouve pas que le nom porté par un individu le mette au-dessus de tous les règlements. C'est une recommandation, et voilà tout. Si M. X. avait appartenu à la division de Constantine, je l'aurais pris comme officier d'ordonnance plutôt qu'un autre, à cause de son père. Mais je n'ai pas cru que l'illustration de sa glorieuse famille pût justifier une mesure exceptionnelle. X. m'a paru un assez bon diable ; il sert bien, je le crois ; mais son mérite n'a rien d'extraordinaire, et j'aime beaucoup mieux appeler près de moi, — puisque c'est une faveur, — un officier que j'aurais choisi moi-même, après mûre information, parmi les troupes que je commande.

« Si M. X. père n'est pas content de la position de son fils, c'est qu'il est bien difficile. Il a été nommé lieutenant en passant sur le corps de beaucoup de ses camarades, plus méritants à tous égards ; il a été décoré, après six mois d'Afrique, sans avoir fait la centième partie de ce qu'un autre aurait dû faire pour obtenir la même faveur ; cela n'est déjà pas mal, et je ne comprends pas qu'après cela on vienne parler de *mésaventure*. Il me semble que X. compte déjà assez d'illustres protecteurs, et qu'il n'a pas besoin de mon appui pour faire son chemin.

« Et maintenant que j'ai assez exhalé ma bile démagogique, recevez mes félicitations pour votre magnificence toute royale. Sachez en retour que j'ai donné aux *légitimes* de Constantine, au nombre de quarante, une fête dont on parlera longtemps. Le seul regret de mon âme généreuse est de ne pas pouvoir offrir les

mêmes plaisirs aux beautés, dites *irrégulières*, malheureusement trop rares, si dignes de l'estime des célibataires, innocentes victimes d'un odieux préjugé...

« Doulcet est un très bon officier; je l'ai détaché de son régiment pour le mettre aux affaires arabes.

« Adieu, sachez-moi gré de cette lettre, car j'ai environ treize heures de travail par jour; du reste, je ne puis vous le cacher, vous ne devez cette faveur spéciale qu'à la colère que m'a inspirée l'absurde mécontentement du père X. Adieu. Tout à vous.

« H. O. »

Pendant la durée de l'Empire, le prince de Joinville écrivait aussi fréquemment à son ancien professeur, qui habitait la France.

« Claremont, 11 mai 1855. — Illustre professeur... Ma femme ne va pas encore bien, pourtant le docteur lui trouve le pouls un peu plus fort et dit que c'est un commencement d'amélioration. — La Reine se porte d'un charme... Aumale va dans le monde et y a les plus grands succès. Nemours va au gala à Lisbonne avec son épouse et tous ses diamants. Ils nous reviennent le 5. Montpensier va à Aranjuez, Madrid, Carthagène, Gênes, Milan, Venise, le Tyrol, la Suisse, etc., etc. Folies sur folies de quitter Séville en ce moment, d'aller à Madrid, de sortir d'Espagne. C'est jouer à pile ou face sa belle et grande existence. Trognon va bien; il fait fonction de précepteur de Pierre en ce moment. Ils sont contents l'un de l'autre, mais c'est Pierre qui gouverne. — Milord perd ses dents, a beaucoup de puces, pue, et n'a pu faire un enfant à la femme que je lui ai achetée, avec laquelle il a été enfermé neuf jours, et qui est la plus caressante du monde. Elle pue aussi.

« Nous attendons les grandes nouvelles de Crimée. On dit que l'armée va se diviser en deux, celle du siège sous Pélissier, et la *combinée* marchant à l'armée russe. Les Russes ont reçu de nombreux renforts, et les retranchements de la Tchernaïa seront durs à enlever. On réussira, je crois, mais pourra-t-on aller plus loin et convertir le siège en un investissement qui amènera sans secousse la chute de Sébastopol dans un temps donné? Là est la question. Et de cette question, suivant qu'elle sera résolue, découleront bien des choses.

« Bonat a manqué se perdre avec *le Montébello*.

« Sur ce, mille bonnes amitiés. »

En 1861, à propos de la guerre d'Amérique, grande discussion entre le prince et le vieux professeur.

L'enveloppe de la lettre, parvenue par une autre voie que celle de la poste, portait la suscription.

Monsieur Guérard, sécessionniste avancé.

« Washington, 8 novembre 1861.

« Il paraît, cher Guérard, que vous êtes décidément *sécess.*, que vous tournez au marchand de nègres. Est-ce que vous avez placé vos fonds dans quelque maison de commandite pour la fourniture des nègres à domicile? Je vous croyais plus avancé en civilisation que cela, et plus conservateur aussi. Vous voir transformé en partisan de l'insurrection me semble bien étrange, à moins qu'il n'y ait là-dessous quelques beaux yeux, — ce qui justifierait tout, et auquel cas je ferais amende honorable.

« Quant à moi, je suis aussi anti sécessionniste que possible. Rien à mes yeux ne justifie l'insurrection du Sud. Quelques ambitieux ont exploité et exploitent les passions, aveugles même sur leurs intérêts, de ces malheureux : ils font et feront verser beaucoup de sang.

« Le meilleur service à leur rendre, et à rendre au monde qui souffre et souffrirait beaucoup de la prolongation de cet état de choses, c'est d'étouffer le plus vite possible cette sotte insurrection. Le Nord a pour lui la justice, la raison, le droit, la force. Où en serions-nous aujourd'hui, où on ne croit plus à rien, si le droit des majorités n'était pas respecté et maintenu?

« Ajoutons à cela que le maintien de la puissance américaine est pour la France une question de la plus haute importance, et que le naufrage de ses institutions serait une vraie calamité pour tous ceux qui rêvent progrès en ce monde. Donc, je suis dans un autre camp que le vôtre. Donc je suis enchanté de voir mes neveux où ils sont, chercher l'occasion de gagner brillamment leurs éperons. Cette occasion approche. La machine sécessionniste craque de toutes parts. On s'occupe ici de préparer le coup final. Si nous avons un grand succès sur l'armée de Manassar, tout l'édifice confédéré s'écroulera comme une vieille baraque. Je voudrais bien que les gens du Sud fussent assez sages pour comprendre et ne se laissassent pas aller à de folles extrémités. Le Nord peut les recevoir en brebis égarées. S'ils préfèrent être écrasés, on les écrasera.

« Maintenant, un sujet de préoccupation pour moi, c'est ce qu'on fera le lendemain de la lutte. Ceci est plus sérieux. Au dedans et au dehors, ce pays-ci, fort d'être sorti victorieux de la lutte et disposant de forces considérables, pourra être tenté de faire des folies, — mais j'espère que non. Les Anglais font bien de mettre de l'eau dans leur vin, car les passions se soulèveraient bien violentes contre eux. Les Anglais sont bien puissants, mais il y a ici des ressources et une force latente immense.

« Les jeunes neveux vont à merveille et, tout secess. que vous êtes, ne boivent pas moins à votre santé.

« Pierre me cause la plus grande joie. Il fait merveille à l'école dans toutes les branches, s'y plaît, s'y porte bien et montre un entrain et une résolution qui m'enchantent. Je voudrais que vous le vissiez en chemise de laine au bout d'une vergue, serrant un hunier ou faisant une estrope. Quant à moi, je vais bien. Je suis assez pressé de m'en revenir, mais j'attendrai peut-être encore un peu. Tout ce qui se passe ici m'intéresse beaucoup. Je chante « la Marseillaise » *in petto* toute la journée.

« Adieu, bonne santé, bonne amitié. Au recevoir, au printemps! »

Je ramassai tous ces papiers dont je fis un paquet cacheté. Un officier d'état-major, M. Rouvière, se chargea d'en découvrir le propriétaire et de le lui faire parvenir par l'intermédiaire de M. de Salvandy.

Robinet de Cléry.

(*A suivre.*)

LE ROMAN D'UN JÉSUITE [1]

Un cri « aux armes » fit tressaillir les deux officiers, en une seconde tout le camp fut sur pied. L'adjudant-major reconnut le premier la cause de cette alarme : c'était le P. Durand qui arrivait, accompagné d'un paysan; tous deux portaient un fardeau sur les épaules. Il y eut un moment de complet désordre, pendant que les uns chargeaient leurs armes à la hâte, et couraient de tous côtés, croyant à une surprise de l'ennemi, d'autres criaient : « Du pain! du pain! voilà du pain! Nous sommes sauvés. »

Le commandant, arrivé à son tour auprès de l'aumônier, fit faire silence et questionna le prêtre.

— Vous apportez du pain?

— Oui, commandant?

— Combien en avez-vous?

— Quinze, c'est tout ce que j'ai pu trouver.

— Merci pour mes hommes, Monsieur l'aumônier, Dieu vous récompensera. Capitaine de Tralin, faites prendre les rangs, et que quatre sous-officiers soient chargés de la distribution. Je veux que toutes les parts soient égales, toutes, vous l'entendez; nous sommes tous égaux devant la faim.

L'adjudant-major réussit après quelques difficultés à exécuter les ordres qu'il venait de recevoir. Pendant que chacun dévorait avec avidité ce pain qui semblait tombé du ciel, le chef de bataillon cherchait des yeux le soldat qui, un moment avant, avait accusé l'aumônier; il fut étonné de le voir à côté du P. Durand. Il alla à lui et lui touchant l'épaule :

— Eh bien! malheureux, appelleras-tu encore notre aumônier Saint-Ignace? et diras-tu qu'il va nous vendre aux Prussiens.

— Mon commandant, on a quelquefois mauvaise tête, mais on n'est pas un sans-cœur, et M. l'aumônier peut vous dire que je suis déjà venu lui demander pardon.

— C'est vrai, fit le Jésuite en souriant, et j'espère, mon com-

(1) Voir la *Revue* du 1er novembre 1886.

mandant, que voudrez bien oublier les paroles irréfléchies que vous avez pu entendre. Ces pauvres enfants ont tant souffert! il faut bien leur pardonner un moment d'oubli, on comprend que la douleur surexcite les esprits et les rende injustes.

— Soit, Monsieur l'aumônier, je pardonne. Mais vous autres, les lascars, attention à vous, plus de soupçons et plus d'injures pour celui qui vaut mieux que nous tous.

— Soyez tranquille, mon commandant, répliqua le clairon, celui-là qui aurait le malheur de parler maintenant de M. l'abbé, ici présent, autrement que comme du plus brave homme de la terre, il aurait affaire à moi, Jean-Louis Clampinet, dit Belle-Humeur, né natif d'Argenteuil.

— C'est bon, fit le commandant, en souriant. Quant à vous Monsieur l'aumônier, vous vous êtes absenté sans permission, vous avez à me rendre compte de vos actes. Où avez-vous pu vous procurer ce pain?

— Dans une ferme isolée. Une heure avant de nous arrêter ici, j'avais remarqué un chemin s'enfonçant dans une gorge étroite; la neige non foulée indiquait qu'aucun détachement n'avait passé par là; d'autre part, la disposition générale des pentes de la montagne me faisait soupçonner l'existence d'une assez grande vallée. Cette vallée devait être habitée. J'eus la pensée de vous conseiller de conduire le bataillon dans cette direction, puis, réfléchissant qu'il serait malheureux de faire faire plusieurs lieues de marches inutiles, à des hommes épuisés comme les nôtres, j'ai pris le parti d'aller m'assurer moi-même de la réalité de mes suppositions. Je regrette d'avoir été aussi longtemps à revenir. Je me suis égaré dans la nuit, trompé par la neige et par l'obscurité, je suis tombé plusieurs fois dans les ravins, et il m'a fallu faire de grands détours pour en sortir; mais Dieu a récompensé mes efforts, j'ai trouvé la vallée, j'ai fini par arriver à une ferme, où j'ai été accueilli par de braves paysans, qui m'ont donné tout le pain qu'ils possédaient, et comme la charge eût été trop forte pour un homme seul, l'un deux est venu avec moi, pour m'aider et me conduire.

— Encore une fois, merci, fit le commandant, en prenant les mains du Jésuite, et il ajouta à voix basse : Merci, Charles Durand, tu es un brave cœur.

L'aumônier, plus ému qu'il ne voulait le paraître, serra cordialement la main de son ancien ami, puis il continua :

— Je n'ai pas terminé, je ne vous ai pas dit encore combien les bonnes gens que j'ai trouvés là-bas ont compati à notre malheureux sort. Ils veulent, pour cette nuit, abriter tout le bataillon; en nous attendant, ils préparent de grandes marmites de soupe, pour compléter le trop léger souper que je vous ai apporté, et demain matin ces bons paysans se chargent de nous faire gagner la Suisse, qui n'est plus qu'à 6 lieues d'ici, par des sentiers de montagnes, où les Prussiens ne se montreront pas.

— Monsieur l'aumônier, reprit le commandant, il n'y a pas de remerciements possibles pour de tels services, tout ce que nous pouvons faire, c'est de vous jurer aujourd'hui une affection sans bornes et de prier Dieu de se charger de payer notre dette. Et maintenant, mes amis, en avant, suivons nos guides.

— Pardon, excuse, mon commandant, vous ne voyez donc pas que M. l'aumônier tourne l'œil, dit Clampinet.

Le chef de bataillon se retourna vivement, et vit le P. Durand s'appuyer, blême, contre une saillie de roche.

— Monsieur l'abbé, vous êtes malade? Charles Durand, Charles, mon vieil ami, tu souffres?

L'aumônier essaya un demi-sourire, en disant :

— J'espère que ce ne sera rien. Partez, je vous rejoindrai tout à l'heure.

— Partir sans toi! mais non, sacrebleu! quatre hommes de bonne volonté...

Si épuisés que fussent ces malheureux, tous se précipitèrent, tous voulaient porter sur leurs épaules cet homme, ce prêtre, pour lequel ils avaient d'abord été si injustes, mais dont ils commençaient à apprécier l'inépuisable charité.

— Sans vous commander, mon commandant, intervint de nouveau Clampinet, dit Belle-Humeur, je sais bien ce qu'il a, notre aumônier, faut pas de médecin pour le guérir.

— Explique-toi.

— Je parie tout ce que vous voudrez que, pour ne pas nous faire tort, il n'a pas voulu toucher au pain qu'il nous apportait; et c'est tout bonnement la faim qui le fait trouver mal.

— Serait-ce possible, mon Père? interrogea le capitaine de Tralin.

— Comment! Charles, fit le commandant, tu n'as pas mangé?

— J'espérais être assez fort pour attendre le retour à la ferme.

Les hommes n'avaient pas encore achevé de dévorer la ration qui leur avait été donnée; tous se serrèrent autour du prêtre, le suppliant d'accepter ce qui leur restait, et lui demandant pardon de n'avoir pas pensé à lui faire sa part. Le P. Durand, ému jusqu'aux larmes, prit quelques miettes à chacun d'eux, arrosa le tout d'une poignée de neige, et bientôt les forces lui revinrent, et il put partir en tête de la colonne.

Il était minuit quand le détachement atteignit la ferme; on se fait facilement une idée de la joie de ces pauvres soldats introduits dans une vaste chambre où flambait un grand feu de broussailles. Chacun d'eux reçut une assiette de soupe chaude et nourrissante; puis, quand ils furent suffisamment réchauffés, le fermier et ses fils les conduisirent dans des granges où ils ne tardèrent pas à s'endormir du plus profond sommeil sur les tas de foin odorant.

Le commandant Meynandier souffrait beaucoup de sa blessure; il avait dû, pour gagner la ferme, s'appuyer sur le bras du capitaine de Tralin, et malgré ce secours, ce n'avait été qu'à grand'peine qu'il avait pu se traîner jusque-là.

Aussitôt arrivé, et pendant que ses soldats se laissaient aller à la joie que leur causait cette bonne fortune inespérée, le P. Durand avait voulu le panser. Le pied était tellement enflé qu'il fut impossible de retirer la botte sans la fendre du haut en bas; puis, le pansement terminé, on s'aperçut que le commandant avait une forte fièvre. Bien que son grade lui eût valu l'heureux privilège d'avoir pour lui seul un lit complet, il ne put trouver un moment de sommeil pendant toute la nuit. Le lendemain matin, ses officiers l'engageaient à rester quelques jours à la ferme, il avait absolument besoin de soins et de repos, et il y avait bien peu à craindre que les Prussiens le découvrissent dans ce coin perdu. Il repoussa ces propositions avec énergie, presque avec colère, et fit prier le fermier de lui procurer un cheval. Celui-ci en mit un à sa disposition, en le prévenant, toutefois, qu'il ne pourrait l'utiliser que pour une partie de la route, la dernière gorge que l'on devait traverser, avant d'arriver en Suisse, n'était praticable que pour les piétons.

— J'irai à cheval aussi longtemps que la chose sera possible, répliqua le commandant, puis je marcherai comme je pourrai, je me ferai porter, si cela est nécessaire; mais je n'abandonnerai pas mon bataillon avant de l'avoir mis en sûreté.

Et comme l'aumônier insistait pour le faire changer de résolution :

— C'est toi qui me donnes le conseil de reculer devant l'accomplissement de mon devoir, après ce que tu as fait la nuit dernière?... Va, mon ami, j'aime mieux suivre tes exemples que tes conseils.

Le vieux fermier avait envoyé, dès le point du jour, ses fils et ses domestiques battre les environs, pour s'assurer que les chemins étaient libres. Vers huit heures, alors que le bataillon se disposait à partir, un des fils revint, annonçant que les Prussiens avaient paru à Etraches et s'avançaient sur la route de Verrières. Le détachement serait contraint de prendre une route plus longue que celle par laquelle on avait voulu d'abord le faire passer; mais pour les soldats, bien reposés par une bonne nuit, un détour de deux lieues n'était pas chose bien effrayante.

On se mit donc en marche. Le vieux fermier, qui tenait à conduire lui-même en lieu sûr ceux qu'il avait eu le bonheur d'arracher à une mort presque certaine, prit la tête de la colonne avec un de ses fils. Derrière eux, venait le commandant, monté sur un petit cheval à l'œil vif et au pied sûr; il avait l'air sombre, et la contraction de ses traits indiquait de vives souffrances, bien qu'il n'en voulût pas convenir et se prétendît très capable de faire la route. Le P. Durand marcha quelques instants à côté de lui, puis on le vit bientôt disparaître, pour reprendre sa place habituelle à l'arrière-garde, où il trouvait toujours quelques malheureux plus faibles que les autres à encourager et à soutenir.

La première partie du chemin se fit sans trop de difficultés, mais à mesure que l'on avançait dans la montagne, les amoncellements de neige rendaient la marche de plus en plus pénible et dangereuse. Vers deux heures de l'après-midi, on s'arrêta devant une grange abandonnée qui servait de refuge aux bestiaux pendant les pacages d'été. Le bataillon s'y reposa une heure, puis le fermier déclara qu'il fallait y laisser le cheval, on allait prendre un sentier impraticable pour lui.

— La montée sera rude, dit le vieux paysan, mais dans une heure nous serons au col, et, de là, vous verrez la Suisse à vos pieds. Vous n'aurez qu'à descendre la montagne et vous serez sauvés.

Clampinet s'approcha alors, en tournant son képi entre ses doigts :

— Mon commandant, si c'était un effet de votre bonté, j'aurais quelque chose à vous dire.

— Parle.

— Mon commandant, vous ne pouvez plus marcher, les camarades et moi nous avons pensé que vous en aviez assez fait pour nous, et que nous ne pouvions pas vous abandonner ici; pour lors, nous sommes convenus de faire un brancart avec nos fusils et de vous porter jusqu'au haut de la montagne.

— Merci, mes amis, je vous suis profondément reconnaissant de votre bonne volonté, mais, grâce à Dieu, je suis encore assez fort pour me porter moi-même. Allons, mes enfants, un dernier effort, et dans deux heures nous serons en Suisse.

En disant ces mots, le commandant sortit de la grange et fit quelques pas dans la direction du sentier, mais il fut obligé de s'arrêter, sa blessure le faisait horriblement souffrir. Il s'assit sur un quartier de roche, arracha sa botte, enveloppa son pied dans un mouchoir, puis il repartit, suivi par son bataillon.

Comme l'avait dit le fermier, la montée fut rude. Il fallait escalader des roches, en s'aidant souvent des mains et des genoux ; la neige empêchait de voir l'endroit où l'on devait poser le pied, tantôt elle faisait glisser ces malheureux en s'effrondant sous leurs pas, et tantôt elle les précipitait dans des fondrières invisibles. Le commandant dut s'arrêter plusieurs fois, épuisé; aux endroits les plus difficiles, il dut même accepter l'aide de ses hommes. Il avançait, cependant, et il mettait une énergie fébrile et désespérée à lutter contre la douleur et la fatigue.

Enfin on arriva au col; le détachement fit halte. Meynandier s'était laissé tomber sur la neige durcie, puis, ayant donné l'ordre de reprendre la marche, il fit un violent effort pour se relever, mais cette fois, il dut s'avouer vaincu, il retomba à demi évanoui. Le P. Durand le reçut dans ses bras, et le vieux fermier lui fit avaler quelques gouttes d'eau-de-vie qui lui rendirent un peu de force. Il essaya encore de marcher, il voulait au moins atteindre la terre suisse ; mais, après quelques pas, il chancela de nouveau, et il serait tombé sans le secours de ceux qui l'entouraient.

Il dut alors céder à la nécessité, et les soldats, se relevant, le portèrent jusqu'au village suisse, où les attendait une cordiale et sympathique hospitalité.

La dure vie de campagne était finie, plus de nuits sous la neige, sans abri et sans sommeil, plus de longues marches sans pain ; nos soldats avaient trouvé chez les Suisses un accueil fraternel et des soins affectueux qui leur firent bientôt oublier les souffrances des

jours précédents. Pour un grand nombre, cependant, les fatigues et les privations avaient laissé des traces qui ne devaient pas s'effacer de sitôt, et des maladies de toutes sortes se déclarèrent dès les premiers jours.

Le commandant Meynandier, arrivé dans un état de complet épuisement, avait dû s'aliter, et dès le lendemain les médecins trouvaient sa position très grave. Le P. Durand s'était fait son garde-malade; sans négliger les hommes du bataillon et des autres corps cantonnés dans les environs, il passait la plus grande partie de son temps auprès de son ancien ami. Celui-ci s'était tellement habitué à ses soins qu'il le réclamait sans cesse.

Cet état de choses avait duré près d'un mois, sans changement notable, quand l'Assemblée nationale, s'étant enfin réunie à Bordeaux, signa un traité de paix avec l'empereur Guillaume. A la suite de ce traité, il fut stipulé que les soldats prisonniers en Allemagne ou internés, soit en Suisse, soit en Belgique, seraient rapatriés à des époques fixées et dans un ordre déterminé. Il fut de plus convenu que les officiers, qui voudraient voyager à leurs frais, pourraient rentrer en France dès qu'ils le voudraient.

Quand Anatole Meynandier connut cette nouvelle, il n'eut plus qu'une pensée, celle de retourner à Versailles. Les médecins consultés furent d'avis qu'il pourrait supporter le voyage, et que l'air natal lui serait très utile.

Il supplia le P. Durand de l'accompagner; le Jésuite fit d'abord quelques difficultés, il hésitait à abandonner les hommes qui lui avaient été confiés, puis réfléchissant que les malades étaient maintenant en bonne voie de guérison et que le clergé local, qui s'était toujours montré très bienveillant pour nos soldats, pourrait maintenant le remplacer, il se décida à accompagner son ami.

Le voyage ne fut pas sans difficultés, de Genève à Lyon et de Lyon à Dijon, le chemin de fer circulait comme par le passé; mais après Dijon, et surtout dans les environs de Paris, la voie était interceptée en beaucoup d'endroits, et les voyageurs devaient faire de grands détours pour franchir, soit en voiture, soit quelquefois à pied, les interruptions de la voie ferrée.

Cependant le soir du quatrième jour, Anatole Meynandier entrait chez lui et trouvait sa maison occupée par tout un état-major prussien. Après bien des pourparlers on consentit cependant à lui rendre sa chambre. La fatigue du voyage avait aggravé sa position,

le médecin appelé en toute hâte prescrivit une médication énergique, et après quelques jours, déclara que tout espoir était perdu.

Ce fut le P. Durand qui eut la douloureuse mission de le préparer à la mort; les rapports intimes qui s'étaient établis de nouveau entre eux lui rendirent cette tâche facile. Anatole Meynandier avait vu le prêtre à l'œuvre, et tous ses préjugés étaient tombés devant la réalité du dévouement et de la charité.

Quelques heures avant de mourir, il disait au Jésuite qui voulait lui donner encore un peu d'espoir :

— Non, cher ami, n'essaie pas de me tromper. Je sens que la vie s'éteint en moi; mais je meurs content : dans mes derniers jours, j'ai fait mon devoir pour mon pays, et je l'ai fait jusqu'au bout. J'avais désiré revenir dans cette maison où s'est passée mon enfance, et j'ai pu y rentrer et y terminer mon existence; puis un autre grand bonheur m'a été donné : j'ai retrouvé un ami perdu pour moi depuis vingt-cinq ans, et cet ami m'a fait voir la vérité que j'ignorais. Après lui avoir dû la consolation de mes derniers moments, je lui devrai le bonheur dans l'autre vie.

Le même jour, il expirait dans les bras du Jésuite.

XVIII

Quand le P. Durand eut rendu les derniers devoirs à Anatole Meynandier, il n'eut plus qu'une pensée, rentrer à Paris. C'est en vain que l'on chercha à l'en détourner en lui montrant les dangers auxquels il s'exposerait. La Commune en effet avait été proclamée, elle était maîtresse absolue de la capitale de la France, on savait ses chefs capables de tout; on parlait d'excès et de violences de toute nature, on parlait de nombreuses arrestations opérées notamment dans le clergé; mais le Jésuite était comme le soldat que le péril électrise et attire, il avait soif de dévouement. La guerre était finie, sa mission près de nos armées n'avait plus de raison d'être, et dans ce Paris livré à la guerre civile, il y avait des enfants, des faibles, des malheureux, des abandonnés qui pouvaient avoir besoin de lui. Il pensait à ces orphelinats, à ces refuges, à toutes ces institutions de bienfaisance auxquelles, pendant de longues années, il avait donné tout son temps et le meilleur de son âme, et qui devaient être alors exposés aux plus graves dangers.

Il partit donc un jour de grand matin. L'entrée dans Paris était

déjà chose difficile; les fédérés faisaient bonne garde, les hommes valides qui tombaient entre leurs mains étaient incorporés de gré ou de force dans leurs bataillons.

Le P. Durand se présenta vers six heures du matin à la porte de Sèvres; le jour allait poindre, et il supposait qu'à ce moment les hommes endormis devaient se relâcher beaucoup de leur surveillance. Comme il l'avait espéré, il passa sans être aperçu du factionnaire, et, une heure plus tard, il frappait à la porte de la maison de la rue de Sèvres.

Le frère portier qui vint lui ouvrir avait l'air consterné.

— C'est vous! mon Père, lui dit-il, vous n'êtes donc plus en Allemagne?

— Vous le voyez, cher frère.

— Que venez-vous faire à Paris?

— Je viens reprendre mon poste.

— Vous ne savez donc pas qu'on a arrêté cinq de nos Pères?

— Qui sont-ils?

— Il y a deux Pères de la rue Lhomond, le P. Caubert et le P. Clerc, puis les fédérés sont venus ici et ont arrêté le P. Olivaint, le P. de Bengy et le P. Ducoudray.

— Il nous faut prier pour eux, mon frère, et nous tenir prêts nous-mêmes à tout ce que Dieu décidera à notre égard. La maison est-elle abandonnée?

— Il y a encore deux vieux Pères, qu'ils n'ont pas voulu arrêter, les trouvant sans doute trop vieux pour servir d'otage.

Le Jésuite, sans demander de plus amples explications, monta à sa chambre, et reprit sa vie accoutumée, comme si tout était dans l'état normal. L'un des vieux Pères, qui faisait fonction de supérieur, ne lui permit cependant pas de sortir de la maison; c'eût été pour lui marcher à une mort certaine. Trois jours s'étaient passés ainsi, et il espérait voir bientôt lever la défense qui lui avait été imposée, quand on vint le prévenir qu'une troupe de fédérés venait faire de nouvelles perquisitions dans la maison. Au même moment une bande de brigands avinés, armés jusqu'aux dents, faisait irruption dans sa chambre.

— Qu'est-ce que ce calotin-là? fit le chef, il n'était pas ici lors de notre première visite.

— C'est vrai, reprit le Jésuite, je n'étais pas à Paris.

— Où étais-tu donc?

— J'ai servi d'aumônier à nos soldats pendant toute la campagne, je les ai suivis en Suisse, et je suis rentré en France avec un commandant malade. Il est mort il y a quelques jours.

— Alors, tu viens de rentrer à Paris.

— Vous le voyez.

— Quelle est ta dernière résidence?

— J'ai accompagné mon malade jusqu'à Versailles.

— Ah! tu viens de Versailles, en ce cas, ton affaire est claire.

Et se retournant vers ses hommes :

— Empoignez-moi ce gaillard-là, c'est un espion des Versaillais.

Les bandits se précipitèrent sur le religieux, et le poussèrent hors de sa chambre à coups de poings et à coups de crosses de fusils.

— Et maintenant en route pour Mazas, hurla celui qui les commandait.

Le P. Durand ne fut pourtant pas conduit directement à cette prison; il fut mené d'abord chez un commissaire, puis à l'Hôtel de Ville et à la Préfecture de police. Le long de la route, il fut salué des plus ignobles outrages par cette écume du peuple qui couvrait alors le pavé de Paris; dans les bureaux, il subit des interrogatoires où le grotesque se confondait avec l'odieux, et quand, enfin arrivé à Mazas, il fut écroué dans une cellule, il goûta un bonheur relatif, celui de ne plus entendre des injures, des blasphèmes et des paroles ordurières.

Nous ne saurions mieux rendre ses premières impressions de captivité, qu'en citant une lettre qu'il écrivait à son ami, M. de Tralin, le lendemain de son arrestation.

« Mon cher Ami,

« C'est de Mazas que je vous écris. Je ne sais si cette lettre vous parviendra jamais, j'espère cependant que le surveillant, relativement complaisant, qui m'a fourni quelques feuilles de papier, trouvera le moyen de la jeter à la poste. J'ai été arrêté hier par les fédérés comme étant un agent du gouvernement de Versailles, vous savez ce qu'il y a de vrai dans cette accusation. Cinq de nos Pères avaient déjà été incarcérés au moment où j'entrais à Paris. Nous partageons le sort d'un nombre assez considérable de personnes arrêtées sous divers prétextes, et qui toutes doivent servir d'otages à la Commune; c'est vous dire que nous sommes d'avance

condamnés à mort. Que la volonté de Dieu soit faite et que son saint nom soit béni! J'ai une triste et en même temps consolante nouvelle à vous annoncer : le commandant Meynandier est mort, emporté par une maladie dont il avait contracté le germe dans cette terrible guerre qui a coûté tant de pertes à la France. J'ai eu le bonheur de le réconcilier avec Dieu, et il est mort dans d'admirables sentiments de foi et d'abandon à la volonté divine.

« Tout est là, mon ami; la vie n'est qu'un voyage de quelques jours, ce voyage est pénible ou agréable, long ou court, gai ou triste; mais il se termine fatalement à la mort. Le tout est de ne pas se laisser surprendre, et de faire pendant cette vie ample provision de bonnes œuvres, pour paraître les mains pleines devant Celui qui doit nous juger.

« Vous êtes heureux, mon cher ami, d'avoir reçu dans votre famille une forte éducation chrétienne, et je bénis Dieu qui vous a conservé la foi au milieu des épreuves de ce monde.

« Vous serez peut-être curieux de savoir quelle est ici mon existence : la prison de Mazas est construite, vous le savez sans doute, d'après le système cellulaire; nous sommes comme les Chartreux, nous avons chacun notre chambre. Elle est petite, le mobilier se compose d'un lit, d'une chaise, d'une table et d'une cruche, c'est le nécessaire. La nourriture est frugale, mais suffisante pour des hommes qui ne font aucun exercice. Je crois savoir que nous devrions avoir tous les jours une heure ou deux de promenade au préau, jusqu'à présent cette petite douceur ne nous a pas été accordée. Si j'avais mon bréviaire et quelques livres de piété, je me trouverais assez heureux, malheureusement ceux qui m'ont arrêté ne m'ont permis de rien emporter; je dis mon chapelet et je médite, je me prépare à la mort, et Dieu me fait la grâce d'y penser sans aucun trouble. Je suis entre ses mains et je me jette dans son amour comme l'enfant entre les bras de sa mère.

« Adieu, mon cher ami, si cette lettre vous parvient, priez pour moi, demandez à Dieu que je fasse en tout sa sainte volonté, aussi longtemps qu'il lui plaira de me conserver en vie, et si vous apprenez ma mort, priez-le d'abréger pour moi le temps de l'expiation. Je prie et je prierai tous les jours pour vous.

« Tout à vous en Notre-Seigneur,

« C. Durand. S. J. »

La promenade réglementaire qui avait d'abord été refusée aux prisonniers, leur fut accordée quelques jours plus tard. On les faisait descendre dans une cour, par groupes de huit ou dix, ils pouvaient s'y promener pendant une demi-heure, puis on les faisait remonter, pour laisser la place à d'autres. Pendant ces courtes récréations, le P. Durand eut le bonheur de retrouver un de ses confrères, le P. de Bengy, jésuite comme lui, comme lui aumônier militaire pendant toute la guerre, et comme lui enfin otage de la Commune. Plusieurs jours se passèrent sans que rien ne fût décidé sur leur compte, les gardiens leur annonçaient souvent que leur mort était décidée, et qu'ils seraient prochainement fusillés, mais tout se bornait à ces menaces, et quelques-uns commençaient à espérer qu'on les avait oubliés.

Un jour un ordre de Raoul Rigaud arriva à la prison; les troupes régulières étaient entrées à Paris, elles s'avançaient vers Mazas, et le gouvernement de la Commune, craignant qu'on ne lui enlevât les otages, avait décidé de les transférer à la grande Roquette.

Garreau, le directeur de Mazas, venait de faire ouvrir toutes les cellules, on fit descendre les détenus et on les enferma par groupes dans les différentes salles du greffe. Après une heure d'attente, pendant laquelle les prisonniers cherchèrent en vain à savoir le sort qui leur était réservé, deux fourgons de la Compagnie de Lyon, réquisitionnés par le comité central, entrèrent dans la cour. On y entassa à la hâte quarante détenus, qui furent immédiatement conduits à la grande Roquette, les autres, au nombre de vingt-six, y arrivèrent dans la soirée. Ils furent conduits dans la grande galerie de la quatrième section. Chaque prisonnier fut appelé, en commençant par Mgr Darboy, M. Bonjean et M. Deguerry, puis ils furent poussés chacun dans une des quarante-six cellules qui bordent cette galerie et enfermés d'un tour de clef; dans le langage des prisons, ils étaient *bouclés*.

L'obscurité était si complète qu'ils ne pouvaient se rendre compte d'abord de l'endroit où ils étaient renfermés; mais en s'avançant à tâtons, ils reconnurent bientôt que leur prison n'avait que trois mètres en tout sens et que tout le mobilier consistait en une maigre couchette; ils n'avaient ni table, ni chaise, pas même la cruche traditionnelle.

Le lendemain matin cependant une agréable surprise leur fut ménagée : ils furent appelés tous ensemble à descendre dans la

cour, où ils furent laissés libres une partie de la journée. Ce fut un véritable adoucissement pour eux, les amis pouvaient se retrouver, se faire part de leurs craintes et de leurs espérances, se faire de mutuelles recommandations pour le cas ou quelques-uns échapperaient à la mort. Le P. Durand, après avoir salué l'archevêque et reçu sa bénédiction, s'était rapproché des autres Jésuites, s'abandonnant avec eux à une pieuse et affectueuse causerie.

Tout à coup il remarqua un vieillard dont la présence n'avait pas encore attiré son attention, sa tête était chauve, quelques mèches de cheveux argentés qui croissaient encore au bas de son crâne flottaient sur le col de son habit, il était courbé et semblait marcher avec beaucoup de difficultés; ce vieillard, c'était l'ancien banquier Lerouttier. Le P. Durand se hâta de son côté, quand il fut près de lui :

— Vous paraissez bien fatigué, Monsieur; voulez-vous me permettre de vous offrir le bras pour vous soutenir.

— Volontiers, répondit le vieillard sans se retourner.

Et il avançait la main pour saisir l'appui qu'on lui offrait, quand il aperçut la robe du prêtre.

— Un curé! fit-il en se reculant, je n'ai jamais eu de rapport avec vous ni avec vos pareils et n'en veux point avoir.

— Nous sommes prisonniers tous deux, Monsieur, et cette simulitude de malheur nous crée une confraternité qui devrait nous faire oublier tous les autres sentiments.

— Encore une fois, je ne veux avoir rien de commun avec vous, laissez-moi.

— Si la robe que je porte, si le caractère sacerdotal qu'elle annonce vous sont désagréables, permettez-moi d'invoquer un autre titre à votre bienveillance : nous nous sommes connus autrefois, Monsieur Lerouttier.

Le vieillard se retourna vivement :

— Vous me connaissez, vous?

— Je vous connais, et si vous vouliez vous donner la peine de consulter vos souvenirs, ils vous rappeleraient peut-être d'anciennes relations...

— Je n'aime pas les énigmes, si vous tenez à me faire savoir qui vous êtes, dites-moi votre nom.

— Avez-vous oublié, Monsieur, que vous eûtes autrefois un ami du nom de Durand?

Le vieillard sursauta, ses traits se contractèrent.

— Durand! s'écria-t-il, oui... il fut mon ami, mais moi... Non, ce n'est pas vrai... Qui vous a donné le droit de m'accuser?

Le Jésuite surpris :

— Je ne vous accuse pas, Monsieur. Si je vous ai parlé de votre ancien ami, c'était seulement pour réveiller dans votre cœur des souvenirs que je pensais devoir vous être agréables.

— Agréables!... exclama le banquier comme saisi d'une soudaine terreur.

Puis faisant un violent effort sur lui-même pour paraître calme :

— Qui donc êtes-vous?

En même temps il dardait sur son interlocuteur un regard anxieux, et comme celui-ci ne se hâtait pas de répondre :

— Vous ressemblez... seriez-vous?...

— Je suis Charles Durand.

— Et c'est vous qui venez hypocritement m'offrir je ne sais quel secours dont je n'ai que faire! vous qui m'avez accusé, qui m'avez insulté, qui plus tard avez voulu tuer mon fils en duel!...

— Dieu m'est témoin, Monsieur, que j'ai déploré ces fautes et que je les déplore encore tous les jours.

— Que me fait, à moi, votre hypocrite repentir?

— Je regrette qu'il me soit impossible de vous offrir une autre réparation, je vous prie humblement de me pardonner.

— Vous pardonner!... à vous... jamais.

— Pensez, Monsieur, aux graves et solennelles circonstances dans lesquelles nous sommes. Chacun de nous n'a peut-être plus que quelques heures à vivre.

— Si je dois mourir, je saurai le faire aussi vaillamment que vous, et veuillez croire que je n'ai pour cela nullement besoin de vos leçons.

— Je n'en doute pas; mais après la mort, croyez-vous que tout soit fini?

— Je n'en sais rien et n'en veux rien savoir.

— Prenez garde, Monsieur, Dieu vous accorde ces quelques heures pour vous disposer à paraître devant lui; ne repoussez pas sa miséricorde qui vous donne le temps de vous repentir.

— Me repentir, de quoi? qu'ai-je fait de mal? de quel droit venez-

vous encore m'accuser? Allez-vous de nouveau me jeter l'insulte à la face, comme vous l'avez fait un jour sous le péristyle de la Bourse.

— Dieu m'est témoin que je n'ai dans le cœur, comme sur les lèvres, qu'amour et pardon. Je ne vous accuse de rien; mais Dieu, dont vous avez négligé les commandements, ne vous accusera-t-il pas quand vous paraîtrez à son tribunal?

— Enfin que me voulez-vous?

— Je veux votre bonheur, je voudrais pouvoir faire entendre à votre âme des paroles qui l'apaisent et la calment, je voudrais faire entrer dans votre cœur une pensée de repentir, je voudrais vous voir incliner la tête devant la main toute-puissante de Dieu, et vous préparer à paraître devant son infinie Justice.

— Dites donc le mot, ricana le vieux banquier, vous voulez que je me confesse.

— C'est le seul moyen que nous ayons d'obtenir le pardon de nos fautes.

— Moi!.. me confesser!.. moi, vieux libre penseur, me mettre à genoux devant vous et vous dire, comme une petite fille : mon père, j'ai menti, j'ai désobéi à maman... Allons donc, si nous n'étions pas dans un moment aussi grave, je vous dirais que je trouve la plaisanterie un peu forte, mais je ne me sens pas en disposition de rire.

— Prenez garde, Monsieur, la Justice divine ne rit pas non plus.

— La Justice divine... où l'avez-vous rencontrée?.. Ce Dieu, dont vous parlez, l'avez-vous vu? vous a-t-il parlé?.. et vous vous dites son ministre... je le plains, s'il n'en a pas d'autres que vous. Arrière donc, cafard ; allez porter ailleurs vos fades mensonges et vos ridicules mômeries, sachez au moins respecter les cheveux blancs d'un vieillard et la majesté du malheur. Mais non, attendez un peu, c'est bien vrai, n'est-ce pas ce que l'on m'a dit : non content de vous être fait prêtre, vous vous êtes encore affilié à l'odieuse corporation des Jésuites?

— Il est vrai que je suis entré dans la Compagnie de Jésus.

— Oh! vous avez bien fait; votre place était bien là, au milieu de ces hommes menteurs, pervers, intrigants et infâmes, à qui tous les moyens sont bons pour arriver à leurs fins; mais toutes vos ruses et vos perfidies ne réussiront pas avec moi. Laissez-moi, votre vue me fait mal, retirez-vous et retenez bien ceci : toutes vos démarches auprès de moi n'auraient d'autre résultat que de me confirmer dans

ma volonté arrêtée de mourir comme j'ai vécu. Sachez que je ne crois pas à l'existence de votre Dieu, que je ne me repens de rien de ce que j'ai fait. Sachez que je hais d'une haine implacable tous les prêtres, les religieux plus que les prêtres, les Jésuites plus encore que les autres religieux, et vous Charles Durand, plus que tous les Jésuites ensemble.

Le P. Durand crut prudent de ne pas insister davantage et, se réservant de faire de nouvelles tentatives les jours suivants, il se rapprocha de ses frères auxquels il demanda de prier pour ce malheureux.

Pendant toute la journée, la conversation qu'il avait eue avec Lerouttier lui revenait continuellement à la pensée, il était convaincu que ce n'était pas sans un secret dessein de la Providence que le banquier et lui, après avoir suivi des chemins si différents, se retrouvaient dans une prison et menacés de mourir l'un à côté de l'autre. Il lui semblait sentir la main de Dieu qui avait dirigé les événements dans un dessein de miséricorde, il se réjouissait de cette pensée que sa mort, qu'il supposait inévitable et prochaine, serait peut-être le prix de la rançon de cette âme égarée.

Ce soir-là on fit monter les prisonniers plus tôt que de coutume, chacun fut enfermé à la hâte dans sa cellule. Puis ce fut dans la galerie des allées et venues de bandes armées, des bruits de crosse retombant sur le carrelage, des voix appelant des détenus, des grincements de clefs ouvrant les portes; bientôt six otages étaient réunis et entourés d'un peloton de fédérés, c'étaient Mgr Darboy, M. Bonjean, l'abbé Deguerry, l'abbé Allart et deux jésuites, le P. Clerc et le P. Ducoudray. On entendit donner un ordre de départ, des bruits de pas firent retentir la galerie, une grille s'ouvrit avec un ferraillement lugubre, les pas se perdirent dans les escaliers; puis le silence se fit, un silence morne, funèbre, un silence de mort. Quelques minutes après on entendit, partant du chemin de ronde, deux feux de peloton, suivis de quelques détonations isolées.

Puis ce fut tout.

Les premières victimes de cette infamie qui s'appelle le massacre des otages étaient tombées sous les coups de quelques bandits, victimes de ces monstres à face humaine qui s'appelaient les chefs de la Commune, et dont les noms sont inscrits dans l'histoire à côté des plus grands criminels.

Cette première exécution avait jeté une épouvantable terreur dans

toute la prison de la Roquette, qui contenait, outre les soixante-six prêtres, magistrats ou autres venus de Mazas, deux ou trois cents gendarmes, agents de police ou soldats, arrêtés pour la plupart au moment de l'assassinat des généraux Lecomte et Clément Thomas. Tous s'attendaient à être appelés à leur tour et à subir le même sort que les six premières victimes.

Le P. Durand s'était agenouillé sur les dalles de sa cellule, il pria d'abord pour ceux qui venaient de tomber, il pria pour ceux que la même mort attendait, il s'offrit en holocauste pour apaiser la colère divine ; puis sa pensée le reporta vers le banquier, il demanda cette âme à Dieu, lui offrant en échange sa propre vie. Il passa toute cette nuit en prière, pour obtenir cette grâce suprême pour le malheureux qui s'en était montré si peu digne.

Le banquier, de son côté, chercha en vain, sur sa misérable couchette, quelques instants de repos. L'appel des premiers condamnés l'avait fait frémir, il pensait à tout instant entendre retentir son nom, et la mort, quoi qu'il en eût dit, lui causait d'horribles épouvantes. Les paroles du Jésuite le poursuivaient sans cesse, sa conscience coupable commençait à sentir les déchirements du remords, il tremblait à la pensée de cet inconnu mystérieux qui doit suivre la mort, une sueur froide l'inondait, il avait peur. Jamais nuit ne lui parut aussi affreusement longue, le moindre bruit le faisait pâlir, le silence lui semblait rempli de menaces et, dans l'obscurité, il voyait s'agiter d'effrayants fantômes.

Enfin, le jour revenant, lui apporta un peu de calme; à l'heure où l'on ouvrit les cellules, il eut cependant, comme tous ses compagnons de captivité, un moment de frayeur nouvelle. N'était-ce pas pour les conduire devant un peloton d'exécution qu'on les faisait descendre?

Ce nouvel effroi fut de courte durée, les gardiens affirmèrent qu'aucun nouvel ordre de mort n'était venu, on se calma, mais personne ne se faisait d'illusion, ce n'était qu'un sursis, rien de plus. Tous les otages devaient mourir, la Commune vaincue ne pouvait leur faire grâce.

Les Jésuites survivants s'étaient réunis et, pour être prêts à toute éventualité, s'étaient mutuellement donné une dernière absolution ; puis le P. Durand, jugeant que le temps qu'on leur laissait serait de courte durée, se rapprocha du vieillard pour tenter un nouvel effort. Celui-ci, brisé par les émotions, se montra d'abord

moins intraitable; le Jésuite, au contraire, devint plus pressant.

— Hier soir, dit-il; quand j'ai entendu ces horribles détonations, j'ai pensé à vous, toutes les fibres de mon cœur ont frémi à cette idée que vous auriez pu être du nombre des victimes, et paraître devant Dieu avant d'avoir eu le temps d'invoquer sa miséricorde.

— Pourquoi venez-vous de nouveau me tourmenter? répondit le banquier; si je me décide à demander pardon à Dieu, je saurai le faire sans vous. Quel plaisir pouvez-vous trouver à troubler les derniers moments d'un malheureux vieillard?

— Vous vous méprenez étrangement, Monsieur, si vous croyez que je puisse prendre plaisir à troubler vos derniers moments, tandis que, au contraire, mon seul désir est de les adoucir. Depuis hier et pendant toute cette horrible nuit j'ai pensé à vous, j'ai prié pour vous, j'ai supplié le Maître de toutes choses de prendre ma vie pour sauver la vôtre, ou, tout au moins, pour sauver votre âme.

— Laissez-moi, je ne vous crois pas; je sais bien que vous me haïssez, comme je vous hais.

— Vous vous trompez, mon frère. Je vous jure, en présence de Dieu qui m'entend, et devant lequel je paraîtrai bientôt, que je n'ai au fond du cœur aucune haine contre vous, que je vous aime au point d'être prêt à donner ma vie pour vous, comme mon Dieu a donné la sienne pour nous tous.

— Si je pouvais vous croire...

— Que feriez-vous?

— Je ferais..., je ne sais; mais non..., c'est impossible. Sous votre robe il ne peut y avoir que duplicité et mensonge, vos paroles mielleuses ne sont qu'hypocrisie. Laissez-moi, votre présence m'est odieuse, elle me fait souffrir. Toute insistance serait une persécution et une cruauté.

Le moment n'était pas venu. Le Jésuite s'éloigna le cœur plein de tristesse. Pendant toute la journée, il pria et fit prier avec lui tous les prêtres ses compagnons de captivité; il voulait faire violence à Dieu pour obtenir cette âme qui se défendait si âprement.

Cependant les troupes régulières continuaient leur marche en avant, elles avaient repris une partie de Paris, et les partisans de la Commune, ivres de colère et de vengeance, avaient commencé à allumer ces incendies qui menacèrent un moment de détruire Paris tout entier.

Depuis la Légion d'honneur et la Cour des comptes, un long

cordon de feu, passant par la rue de Lille, les Tuileries et le Ministère des finances, allait se terminer aux greniers d'abondance et au magasin des petites voitures.

De la Roquette, les otages voyaient les rougeurs de l'incendie, en même temps qu'ils entendaient les grondements de l'artillerie et les crépitements de la fusillade. Des bruits sinistres circulaient dans toute la prison; on s'attendait à chaque instant à de nouvelles exécutions. Le troisième jour après l'assassinat de l'archevêque et de ses compagnons, les prisonniers virent s'ouvrir leurs cellules; mais au lieu de les faire descendre, on les retint enfermés dans la galerie. Tous étaient convaincus que leur dernière heure était venue.

Vers dix heures du matin, un misérable de la plus honteuse espèce appelé Gois, dit Grille d'Egout, se présenta accompagné d'un peloton de fédérés. Il était suivi de François, le directeur de la prison.

François reçut l'ordre de désigner seize hommes, parmi les otages. Lui-même ne connaissait pas ses prisonniers, on dut rechercher la liste qui avait été envoyée de Mazas, on ne la trouvait pas, elle avait disparu, on finit cependant par la découvrir au fond d'un tiroir du greffe. C'était une suite de noms écrits au hasard, sans aucune indication d'âge ou de qualité, quelques-uns seulement portaient cette désignation « jésuite » ou « prêtre ».

Gois, après y avoir jeté un coup d'œil la rendit à François, en lui disant :

— Il me faut seize condamnés, appelle ceux que tu voudras. C'est indifférent après tout, puisque les autres ne tarderont pas à les suivre. Il faut que tous y passent.

On se rappelle que les prisonniers de la quatrième section étaient au nombre de quarante-six, il en restait donc quarante après la première exécution. Ces malheureux s'étaient groupés dans un coin de la galerie et attendaient, dans une mortelle angoisse, qu'on fixât leur sort. François commença l'appel des victimes par ceux qui étaient désignés comme prêtres ou comme jésuites; ne trouvant plus aucun nom qui attirât son attention, il continua son appel au hasard; il ne lui restait plus qu'un nom à prononcer, il hésita un instant, puis appela « Lerouttier ».

Le banquier blêmit, mais, au même instant, il vit un homme, un prêtre, se placer devant lui, et l'entendit répondre, d'une voix ferme :

— Présent.

— Vous vous trompez, lui dit le vieillard, dont l'émotion était si violente, qu'il pouvait à peine parler, ce n'est pas vous qu'ils ont appelé.

Mais le prêtre se retournant vers lui :

— Laissez-moi faire; ils ne vous connaissent pas et vous n'êtes pas prêt à paraître devant Dieu.

— Mais ils vont vous tuer et vous tuer à ma place.

— Je le sais et je donne ma vie à Dieu, pour obtenir le salut de deux âmes; celle de mon père et la vôtre.

— Votre père! s'écria le banquier hors de lui, votre père et vous!... c'est impossible, ce serait trop. Vous, le fils de Durand, mourir pour moi!... vous ne savez donc pas que je suis un misérable!...

— Je ne veux rien savoir que ceci : je vous ai tout pardonné, et, en mourant, je vais prier Dieu qu'il vous pardonne également.

Les bourreaux s'impatientaient.

— Pourquoi celui qui a répondu au nom de Lerouttier ne sort-il pas des rangs? hurla l'envoyé du comité central.

— Me voici, dit le Jésuite, en faisant un pas.

Mais le banquier le saisissant par le bras.

— Je ne veux pas que vous partiez ainsi. Avez-vous oublié que je vous ai volé?

— Que peuvent me faire maintenant les biens de ce monde?

— Ce n'est pas tout : j'étais seul avec votre père, à son dernier moment, j'ai abusé de sa confiance, j'ai trahi son affection, j'ai fait pis encore...

Le Jésuite se dégageant de son étreinte :

— Assez. Plus vous avez été coupable, plus avez besoin de miséricorde.

Et, d'un pas ferme, il alla se mêler au groupe des condamnés.

Lerouttier eut un cri déchirant, il se laissa tomber à genoux, prononçant des mots sans suite, puis il se cacha la tête entre les mains et se prit à sangloter. On crut que la crainte de la mort l'avait rendu fou.

Les communards firent placer les seize martyrs deux par deux, la grille s'ouvrit, ils les firent descendre dans la cour, où quarante gendarmes, prisonniers et condamnés eux aussi, attendaient, rangés comme pour une revue. Gois donna alors le signal du départ, et les otages furent dirigés sur Belleville.

Les gendarmes étaient en tête, marchant au pas et en rang, comme des soldats qui vont à la parade; derrière eux, venaient les prêtres et les autres, ceux-ci marchaient silencieux et recueillis, priant et s'aidant mutuellement à faire à Dieu le sacrifice de leur vie.

Le P. Durand était à côté d'un de ses frères.

— Comment se fait-il, lui demanda celui-ci, que vous soyez avec nous! Je n'ai pas entendu appeler votre nom.

— J'ai répondu à l'appel de Dieu, fit le Jésuite souriant.

Puis, après un silence :

— Mon père, dit-il, pour paraître au tribunal de Dieu, il faudrait être absolument pur, et la charité suffit-elle pour excuser un manquement à la vérité.

— Cela dépend, mon père, de la nature et de la gravité de ce manquement.

— S'il consistait à s'être fait passer pour un autre, afin de lui éviter cet horrible malheur, de mourir l'âme souillée de fautes graves?...

— Vous avez fait cela?

— J'ai voulu imiter Notre-Seigneur, qui a donné sa vie pour les pécheurs.

— Oh! mon père, que craignez-vous? j'ai peine à ne pas vous porter envie. Dieu, qui est tout amour, peut-il ne pas réserver d'infinis trésors de miséricorde pour un martyr de la charité?

— Merci, père. Prions ensemble pour ce pauvre pécheur.

Les otages allaient mourir. Pendant la première partie de leur horrible voyage, la population s'était montrée plutôt sympathique qu'hostile, leurs gardiens étaient peu nombreux, à plusieurs reprises des voix leur crièrent : sauvez-vous. Ils ne devaient pas l'essayer. Sur les hauteurs de Belleville, la physionomie des choses changea, la foule se montra plus que malveillante; on avait pris soin de faire circuler le bruit que, prêtres ou soldats, ils avaient été pris sur les barricades et combattant pour l'armée de Versailles.

C'était là, à Belleville, que les derniers partisans de la Commune s'étaient rassemblés pour continuer la lutte. Belleville était devenue le repaire des plus scélérats et des plus compromis; aussi lorsque les condamnés eurent dépassé la mairie, pour être dirigés vers les fortifications, lieu désigné pour le massacre, furent-ils en butte aux plus infâmes outrages.

Tous cependant marchaient calmes et dignes. Ils arrivèrent enfin à cet enclos de la rue Haxo si tristement célèbre, et dont le nom rappelle un des plus odieux forfaits qui salissent les pages de l'histoire.

Rien n'était préparé, pas d'ordres, pas de jugements, pas de condamnations, pas même de pelotons d'exécution; c'était la foule ivre, furieuse, bestialement méchante, qui devait se charger d'exécuter les ordres de la Commune. Des hommes ivres, des soldats en bras de chemise, la figure noire de poudre et les mains couvertes de sang, des femmes en jupon rouge, cocarde rouge aux cheveux, des enfants issus du vice et faisant déjà leur apprentissage du crime, tels étaient les bourreaux qui allaient massacrer soixante victimes désarmées.

Ils commencèrent par une décharge de fusils et de revolvers faite avec tant de précipitation et de maladresse que quelques otages seulement furent blessés, pas un ne fut tué; alors la foule hideuse se jeta dans l'enclos, ce fut une tuerie, un massacre, une boucherie, à coup de baïonnettes, de couteaux, de marteaux, de barres de fer; les victimes râlaient, se plaignaient, demandaient grâce ou suppliaient qu'on les achevât; et ces bêtes fauves frappaient toujours, elles frappaient pour le plaisir de frapper, voulant tuer, mais ne voulant tuer qu'après avoir fait souffrir.

Le P. Durand tomba l'un des derniers, son corps était absolument couvert de blessures, et comme il respirait encore, une femme, en costume de vivandière, lui tira un coup de revolver qui lui fracassa la tête; puis, lui posant les deux pieds sur la poitrine, elle se redressa, leva les bras en l'air, en criant :

— Vive la Commune, j'ai cassé la g... à un calotin! c'en est toujours un qui ne fera plus de mal à personne.

XIX

Les victimes tombées rue Haxo devaient être les dernières de cette horrible insurrection.

On sait que les nombreux prisonniers restés à la Roquette se barricadèrent, d'après les conseils et avec l'aide de leurs gardiens; ils étaient décidés à se défendre, et s'ils devaient succomber, à faire payer chèrement leur vie; mais leurs ennemis ne tardèrent pas à s'enfuir devant l'armée libératrice, et le lendemain du jour où

leurs compagnons étaient morts rue Haxo, ils virent s'ouvrir les portes de leur prison, ils étaient sauvés.

Lerouttier, après le départ du P. Durand, était resté assez longtemps dans un état de complète prostration. De temps en temps seulement, on l'entendait soupirer : « après le père, le fils... » il répétait ces mots plusieurs fois de suite, sans jamais rien ajouter. Quand les troupes de Versailles entrèrent à la Roquette, elles le trouvèrent agenouillé dans son cachot et refusant d'en sortir. On finit par découvrir son adresse et on le fit transporter chez lui. Il était tellement changé que sa belle-fille, Elise Ménandier, qui habitait avec lui, put à peine le reconnaître. Pendant un long mois, il fut entre la vie et la mort; Elise attribua d'abord sa maladie aux dures épreuves et aux émotions de sa captivité; mais bientôt elle soupçonna que d'autres causes avaient dû s'ajouter à celle-là. Une nuit qu'elle le veillait, elle l'entendit demander pardon à Charles Durand; dans son délire, il croyait le voir, il lui avouait des choses épouvantables, il parlait de vol, d'assassinat, d'empoisonnement; il promettait à Charles de se repentir. Puis il se croyait entouré de fantômes, il tremblait, il pleurait, il demandait grâce.

Peu à peu cependant, les soins dont il était l'objet amenèrent une amélioration dans son état, sa santé finit par se rétablir; mais il restait toujours sombre et triste. Plusieurs fois il avait demandé des détails sur la mort des victimes de la rue Haxo, puis, après quelques phrases, il interrompait ceux qu'il avait interrogés, disant que ces tristes souvenirs lui causaient une horreur insurmontable.

Deux mois plus tard, il témoigna le désir de se faire conduire rue Haxo. Il voulait voir l'endroit où était tombé celui qui s'était si généreusement voué à la mort pour lui, et ce fut en vain que sa belle-fille chercha à le détourner de cette pensée. Quand il se trouva devant l'enclos funèbre, il voulut qu'on lui racontât toute la scène; puis ayant demandé où se trouvaient les corps des victimes, il apprit que les restes des Jésuites, pieusement recueillis par les Pères de leur Compagnie, avaient été inhumés dans une chapelle de leur église de la rue de Sèvres. Une heure après il y entrait, se faisait indiquer les sépultures sur lesquelles un grand nombre de personnes agenouillées priaient avec ferveur.

Le banquier s'approcha, resta d'abord un moment debout, puis ses genoux fléchirent et il s'inclina à son tour sur ces tombes disparaissant sous les couronnes rouges du martyre.

Il resta ainsi deux longues heures.

Le moment de fermer l'église était venu, tout le monde était sorti. Lerouttier seul restait immobile à la place où il était tombé; un serviteur de l'église vint le prévenir qu'il était temps de se retirer.

— Pas encore, dit-il, c'est, au contraire, le moment marqué de Dieu pour moi. Conduisez-moi vers un prêtre, un prêtre âgé, un homme qui connaisse bien toutes les bassesses et les infamies dont soit capable le cœur humain.

Le sacristain étonné, l'aida à se relever, et sortit avec lui. Il le conduisit à la chambre d'un vieux Jésuite. Dieu seul sait ce qui se passa entre eux, une heure après les deux vieillards sortaient ensemble. Le religieux soutenait son pénitent, dont les forces semblaient épuisées; par une porte intérieure, ils rentrèrent dans l'église, et allèrent un moment prier sur les tombes des martyrs.

Lerouttier, de retour chez lui, dit ces seuls mots à sa belle-fille.

— Je viens de prier sur la tombe d'un saint et j'espère que ce saint m'ouvrira le ciel.

Depuis ce moment, on put voir tous les jours, à la même heure, une voiture s'arrêter devant l'église de la rue de Sèvres, un vieillard en descendait, et allait passer une heure en prières à la chapelle des martyrs.

. . . . . .

Le 30 juin 1880, devait avoir lieu l'exécution des iniques décrets portés contre les congrégations religieuses.

Depuis quelque temps, un certain nombre de chrétiens dévoués passaient à tour de rôle la nuit dans les couvents menacés. Ils voulaient protester contre un acte infâme, et protéger au besoin les Pères qu'on allait chasser de chez eux.

Les Jésuites étaient les premiers visés dans ces décrets, œuvre d'un homme qui s'est ainsi marqué du signe de Judas. Le ministre Lepère était un ancien élève des Jésuites, et c'est en les jetant hors de chez eux, que cet homme, dont la mémoire restera à jamais flétrie, leur prouva sa reconnaissance pour l'affection et le dévouement dont ils avaient entouré sa jeunesse.

Avant cinq heures du matin, le commissaire de police s'était présenté à la maison de la rue de Sèvres, la porte resta close, il fit des sommations. Les menaces n'ayant pas réussi, il fit avancer des ouvriers qui brisèrent les portes à coups de hache, et les crochetèrent avec les instruments dont se servent les voleurs par effraction.

Le préfet de police, M. Andrieux, se promenait sur le trottoir, fumant des cigares exquis, les mains couvertes de ces gants gris perle qui l'ont rendu célèbre. Il est vrai que, deux ans après, il devait monter à la tribune de la Chambre, pour confesser, à la face du monde, qu'il avait fait ce jour-là une ignoble besogne. Hommage trop tardif rendu à la vérité.

La police triomphante pénétra dans la maison comme dans une place conquise. Le commissaire, avec une forte escorte d'agents, se rendit d'abord à l'église, où se trouvait une foule nombreuse. Il donna l'ordre de sortir, et après quelques protestations chacun se retira.

Cependant au moment de fermer les portes et d'y apposer les scellés, on s'aperçut qu'un vieillard, à la tête chauve, aux épaules voûtées, était agenouillé près des tombes des martyrs, presque caché derrière l'amas de couronnes rouges déposées par de pieuses mains. On lui donna l'ordre de sortir; comme il ne bougeait pas, le commissaire vint lui-même lui répéter cette injonction :

— Je ne sortirai d'ici que par la force, dit-il; depuis près de dix ans, je viens tous les jours prier sur la tombe d'un Jésuite. Ce Jésuite, je lui avais fait autrefois tout le mal qu'un homme peut faire à un autre homme, et pour se venger, quand on m'appelait pour prendre rang parmi ceux qui devaient mourir rue Haxo, il a répondu : présent, et est allé mourir à ma place.

Le commissaire, bégayant quelques excuses, insista pour qu'il sortît, se réfugiant derrière les ordres que lui-même avait reçus. Le vieillard persistant dans son refus, on le fit prendre par quatre agents qui le portèrent dans la rue.

Quand il fut dehors, il se retourna vers cette porte qu'il lui serait désormais interdit de franchir; alors ses yeux se fermèrent et il tomba lourdement sur le sol. On lui donna des soins, et quand il eut repris connaissance, on le mit dans une voiture qui devait le déposer chez lui.

Un quart d'heure après, la voiture s'arrêtait, le cocher descendait pour ouvrir la portière et prévenir son voyageur qu'il était arrivé. Mais le voyageur ne bougeait pas. Le cocher, surpris, appela à son aide... On ne retira de la voiture qu'un cadavre... Lerouttier était mort.

G. de Beugny d'Hagerue.

LA REVUE DES QUESTIONS SCIENTIFIQUES

LIVRAISON D'OCTOBRE 1886

Trois études se rattachant, à des titres divers, à l'apologétique; un travail technique sur les traverses de chemins de fer; une dissertation ethnologique; se partagent à peu près exclusivement le « grand texte » de la *Revue des Questions scientifiques*, livraison d'octobre 1886.

La portion principale du « petit texte », la Bibliographie, a trait à des questions de physiologie médicale et d'histoire naturelle, de mécanique physique, de mathématiques théoriques ou appliquées, qui seraient de peu d'intérêt pour nos lecteurs. Nous ne nous y arrêterons pas.

I. — Le très érudit sulpicien M. l'abbé Vigouroux inaugure la livraison par un examen critique et comparé de la *Chronologie des temps primitifs*, d'après la Bible et d'après les sources profanes. Il démontre, avec la haute compétence qui lui est propre, que, d'une part, la Genèse et les autres parties de l'Écriture sainte ne fournissent aucune donnée précise, aucun point de repère assuré pour la chronologie de l'histoire de l'humanité, tout au moins jusqu'au temps d'Abraham, les listes des patriarches aussi bien antérieurs que postérieurs au déluge pouvant renfermer des lacunes plus ou moins étendues; tandis que, d'autre part, les sciences profanes, nonobstant les dires intéressés mais sans preuves sérieuses des savants de certaine école, ne fournissent à cet égard pas beaucoup plus de renseignements probants et appuyés sur des déductions solides, que la Bible elle-même. Le savant exégète a facilement raison des évaluations de fantaisie, fondées sur des analogies que rien n'autorise, au moyen desquelles des imaginations riches supputent, par

séries de milliers de siècles, les âges de l'humanité antérieurs à l'histoire. Il n'éprouve d'ailleurs aucune difficulté à reconnaître que les résultats plausibles des découvertes récentes de la science sérieuse tendraient à reporter les origines premières de l'espèce humaine à une époque beaucoup plus reculée qu'on ne l'avait cru jusqu'à ces derniers temps. Mais si ces tendances, dans ce qu'elles ont de raisonnable et de conforme à une saine critique, viennent à se confirmer, elles ne seront pas contredites par la Bible, dont la chronologie, incertaine et indécise, est absolument en dehors des choses de foi. « Établissez, conclut notre docte apologiste en s'adressant aux savants et aux archéologues, établissez sur de bonnes preuves l'antiquité de l'homme et des anciens peuples; la Bible n'y contredira pas. »

On ne saurait trop louer et encourager, selon nous, cette largeur d'interprétation qui, distingant sagement, dans l'Écriture sainte, ce qui appartient à la révélation et au dogme de ce qui n'est que du domaine de l'interprétation, sait apporter à cette dernière les modifications nécessitées par la marche des temps et le progrès des connaissances. Une telle distinction, au surplus, est à peu près universellement admise, en principe du moins, par les intelligences élevées et ouvertes. Parmi ces dernières, toutefois, plus d'une recule encore devant l'application à tel ou tel cas particulier, quand cette application froisse un peu trop rudement de vieilles habitudes de l'esprit.

II. — Ne serait-ce point là le fait du très savant, très honorable et très honoré contradicteur que, modeste volontaire sous la conduite de feu le regretté et regrettable abbé Motais, nous avons rencontré dans le R. P. Brucker? Il nous a fait l'honneur de nous combattre personnellement, tout en attaquant le maître distingué à la suite duquel nous avions appuyé l'interprétation, assurément nouvelle, mais, aux yeux de beaucoup, fort plausible, d'après laquelle le déluge biblique n'aurait été universel que par rapport au noyau principal et essentiel de l'humanité, ayant épargné d'autres hommes que la famille de Noé. Le savant jésuite a consacré à cette attaque un travail, d'ailleurs fort savant, en sept chapitres répartis en deux articles des livraisons de juillet et d'octobre dernier de la *Revue des Questions scientifiques*. Les quatre premiers, qui comprennent les deux tiers de cette importante étude, sont employés à convaincre

(l'honorable auteur s'en flatte du moins) d'hétérodoxie les partisans de l'interprétation nouvelle. La suite, malheureusement beaucoup moins développée, nous a paru être de beaucoup aussi la partie la mieux assise et la plus solide de tout le travail : elle est affectée à combattre directement notre thèse, non plus par la question préalable ou la fin de non-recevoir du commode argument d'autorité, mais en l'attaquant directement, et, à des considérations scientifiques, opposant d'autres considérations scientifiques. Sans doute, croyons-nous, les arguments de notre honoré contradicteur ne nous prendraient pas au dépourvu; mais au moins sommes-nous ici sur le vrai terrain de la discussion, en une question d'ordre archéologique et qui ne sera pas de longtemps, en tout cas, élucidée d'une manière définitive. Toutefois, comme la majeure partie de la controverse a été portée à peu près exclusivement sur le terrain de la théologie, c'est une plume plus autorisée que la nôtre en pareille matière qui se chargera de continuer le combat à armes courtoises, commencé par le savant et sympathique religieux; elle lui démontrera sans trop de peine, pensons-nous, que si la nouvelle interprétation ne s'impose pas encore, au moins rentre-t-elle dans la série des opinions libres que l'on peut licitement adopter sans cesser d'être bon et fidèle catholique. En de pareils termes, du reste, une discussion de part et d'autre aussi empreinte d'une éclatante sincérité que de l'urbanité la plus parfaite, ne peut que profiter, quelle qu'en soit l'issue, à la cause de la vérité. Elle repose et rassérène l'esprit d'ailleurs, affadi et énervé par les pauvretés et les arguties que des écrivains, d'un talent moins éminent et d'une plume moins élevée assurément que la plume et le talent du R. P. Brucker, n'ont cessé, jusqu'à ces derniers temps, de servir à la simplicité de leurs lecteurs.

III. — Bien différente est l'impression que fait éprouver la lecture des deux premiers articles consacrés à la belle thèse des rapports de la raison et de la foi, par un docteur en théologie et écrivain distingué tout ensemble, dont la modestie dérobe la signature sous les initiales C. M. — *Théorie de la foi et de la raison* et *Comment la raison nourrit la foi*, tels sont, sous ce commun intitulé : *Raison et foi*, les sujets de ces deux articles. Dans le premier, il établit les droits réciproques de l'une et de l'autre, et, par conséquent, de la théologie et de la philosophie; il montre que la raison est le fonde-

ment et la base de la foi, celle-ci ne pouvant se passer de celle-là, les assises même de l'autorité de l'Église étant d'ailleurs rationnelles, et la foi pouvant à la rigueur se concevoir sans l'Église mais non sans la raison. Donc, trêve de tout antagonisme entre l'une et l'autre : la foi est le complément et le couronnement de la raison, nullement son adversaire. Mais pour que cette alliance de la foi et de la raison soit solide et durable, il faut que l'objet de la première soit constamment accepté par la seconde, constamment appuyé sur elle; c'est là la condition même de la sûreté, du mérite et de l'authenticité de notre foi; car, privée de son aliment rationnel, celle-ci confinerait à la superstition et risquerait d'être ébranlée, voire renversée au premier choc, c'est-à-dire aux premières objections. Sans doute, elle est un don de Dieu, un effet de sa grâce; mais sa grâce, ici, ne fera rien sans nous, sans notre concours, c'est-à-dire sans la libre adhésion de notre raison : là est le mérite et la vertu. Il y a une science de la foi, l'auteur le démontre : transformons donc notre foi en science, puisque, aussi bien, la science est aujourd'hui une exigence générale. Faisons de la théologie rationnelle, non en subordonnant la foi vraie à la fausse raison, « mais en soumettant à l'examen attentif de la raison vraie les assertions théologiques qui ne sont pas de foi, et en éclairant de plus en plus, par les données nouvelles de la science, les dogmes autrefois définis par l'Église ». Et un peu plus loin, l'éloquent écrivain s'écrie avec élan : « Que nos universités catholiques, que nos facultés théologiques, que tous nos séminaires entrent donc résolument dans cette voie, malgré les habitudes qui résistent, malgré les préjugés qui s'effrayent! Que nos philosophes et nos orateurs chrétiens y marchent avec courage, *sans se laisser détourner par les accusations d'hérésie ou d'innovation!* » Nous avons souligné le dernier membre de phrase, parce qu'il répond avec un rare à-propos à cette tendance trop fréquente, même chez de bons esprits, à commencer tout d'abord par taxer d'hérésie toute interprétation nouvelle, toute observation de ce sage conseil de notre conteur, de « soumettre à l'examen attentif de la raison vraie des assertions théologiques qui ne sont pas de foi ». La tendance de ces esprits serait d'étendre le plus possible le domaine du dogme et de restreindre d'autant le champ des questions libres, sans songer à se demander s'ils ne se montrent point par là plus exigeants que Dieu lui-même!

Le savant docteur en théologie termine son second article en se proposant d'exposer dans le suivant pourquoi et comment la raison doit s'employer à remettre en honneur la métaphysique qui seule peut donner à la raison toute l'amplitude de ses moyens pour soutenir et défendre la foi contre leur commun ennemi.

IV. — Le R. P. Vanden Gheyn termine sa grande étude sur les populations danubiennes. Ses deux derniers articles, sous ce titre d'ensemble : *les Descendants des Daces et des Thraces*, se rapportent plus spécialement aux Roumains et aux Bulgares. Dans les précédents, l'auteur avait recherché, avec une érudition profonde et une critique sûre, l'origine ethnique primitive de ces populations bigarrées qui, de la vallée du Danube, se sont répandues ou infiltrées en plus ou moins fortes proportions dans toute la péninsule balkanique et dans les régions avoisinantes. Il était arrivé, au moins comme conjecture probable, à les rattacher à la famille iranienne ou, mieux, *éranienne*, cette branche asiatique de la grande race indo-européenne ou aryenne, par le canal des peuples de l'ancienne Dacie et de l'antique Thrace, leurs communs ancêtres sinon toujours ethnographiquement, du moins par l'influence qu'ils en ont subie. Ce serait le cas des Bulgares relativement aux Thraces, tandis que les Roumains, répandus dans la Moldo-Valachie, la Bessarabie, la Macédoine, la Hongrie, seraient les descendants directs des populations daco-romaines des premiers siècles de l'Empire. L'érudit écrivain trace à grands traits l'histoire ethnologique de ces deux rameaux des peuples danubiens, signale les discussions que différents points de cette histoire soulèvent et en indique discrètement les conséquences possibles ou probables, dans les événements politiques contemporains de cette portion de l'Europe orientale. Il faut lire ces savantes dissertations dans la magistrale étude où les a réunies le P. Vanden Gheyn : dans ce labyrinte de faits et d'enchevêtrures compliquées, la clarté de l'exposition est un fils d'Ariane qui permet au lecteur de retrouver toujours aisément son chemin. Et l'importance, comme la gravité de ces questions, se résume dans ces deux considérations de notre auteur : « L'histoire doit chercher de ce côté la lumière qui éclaire les origines ethniques et les premières destinées des peuples européens, car tous ont passé par la vallée du Danube et la région des Balkans. On aurait tort de ne voir, dans la fameuse question d'Orient, qu'une lutte d'intérêt entre les

grandes puissances européennes se disputant les lambeaux d'un empire qui tombe. Il y a aussi autre chose; et l'on ne saurait comprendre ce qui passera tôt ou tard sur les bords du Danube et dans les gorges des Balkans, sans se faire une idée nette de la question des nationalités qui, là surtout, domine toutes les autres. »

V. — Il nous resterait à parler de l'étude intitulée : *les Supports des voies ferrées*, par M. Lava, ingénieur des Ponts et chaussées. L'auteur y examine les avantages et les inconvénients des traverses en bois, décrit les divers systèmes proposés ou essayés pour les remplacer par le fer, la tôle ou l'acier, et arrive à cette conclusion que, d'une manière générale, les inconvénients et avantages réciproques se balancent entre les traverses en bois et les traverses métalliques, et qu'il y a lieu d'employer les unes ou les autres suivant que les circonstances locales donnent l'avantage à celles-ci ou à celles-là. Cette étude, écrite techniquement et avec une absolue compétence, n'intéresse pas seulement les ingénieurs et les gens du métier; elle présente aussi des vues d'une grande importance pour les métallurgistes comme pour les propriétaires de bois.

Ne terminons pas cette rapide analyse sans mentionner les tables générales des vingt volumes parus jusqu'ici de la *Revue des Questions scientifiques*. Car ce recueil, qui compte aujourd'hui dix années d'existence, termine avec l'année 1886 sa deuxième série. Il est venu à son heure pour défendre la religion et l'Église au nom de la science et par la science, alors que le prétexte scientifique sert de mot d'ordre et de ralliement à leurs ennemis. Il a déjà fait quelque bien; et, soutenu et honoré par les encouragements publics et la haute protection du pape Léon XIII glorieusement régnant, il est destiné à en faire plus encore si les catholiques, pénétrés de l'utilité de sa mission, continuent à le soutenir.

JEAN D'ESTIENNE.

LES DERNIERS LIVRES DE PHILOSOPHIE

DOGMATIQUE, MORALE, SOCIALE, ÉCONOMIQUE

VII

Ce que l'éminent professeur d'économie politique a fait pour le patron et pour le grand industriel, une plume plus modeste et non moins autorisée l'a entrepris pour la femme du peuple de la plus humble condition. Sous ce titre : *la Mère de famille et la Maîtresse de maison*, un prêtre qui jouit à Lyon de l'estime, et, pourquoi ne le dirai-je pas, de l'admiration et de la reconnaissance universelles, a consenti à rédiger les recommandations que, depuis tant d'années, son zèle apostolique adresse aux femmes du peuple qui viennent le consulter.

M. l'abbé Rambaud n'est point un prêtre de paroisse. C'est lui qui a fondé à Lyon la *Cité de l'Enfant Jésus*, où sont recueillis des ménages de vieillards, où sont instruits les enfants du peuple par une méthode nouvelle. J'aimerais à voir mettre ce nom sur les prochaines éditions de l'ouvrage : il constitue assurément à lui seul une recommandation pour qui connaît l'expérience, la sagesse, l'autorité de ce véritable serviteur des pauvres.

Au reste, l'auteur n'avait point la prétention de faire un volume : « Nous ne voulions, dit-il, écrire qu'un petit livre, donnant quelques idées sur ce que doit être une bonne maîtresse de maison ; nous ne voulions même, en quelque sorte, que résumer les leçons qui se donnent dans une école, à un certain nombre de jeunes filles ; mais en finissant, nous nous apercevons que nous avons, par le fait, touché aux plus hautes questions qui puissent intéresser un homme qui pense.

« Nous ne nous en étonnerons pas, si nous avons bien compris

ce que nous disions en commençant, que la vie cachée du ménage, la vie silencieuse et tout intérieure de la famille est, en fait, la véritable vie du monde, car c'est là que se forme le cœur de l'homme, que s'acquièrent ces délicatesses merveilleuses, ces tendresses, ces forces de dévouement que nous trouvons dans nos mères, ces mâles énergies et ce courage dans les difficultés, que nous trouvons dans nos pères.

« Vous relèverez donc la tête, ô nos mères, vous si souvent courbées par le chagrin et le poids de la vie; vous penserez que vous accomplissez une grande tâche, la plus grande de toutes. »

Cette tâche si grande consiste en de bien nobles détails; le vrai fond de la vie de chaque jour est un tissu d'actions bien petites en elles-mêmes, mais dont chacune a son importance et sa valeur. Lorsque ces actions sont accomplies dans leur véritable esprit, elles suffisent pour relever l'âme heureuse d'avoir fait son devoir, et c'est là ce qui donne tout son prix à la vie.

Les conseils de M. l'abbé Rambaud vont directement contre un certain nombre de préjugés dont, avec les intentions les meilleures, certains économistes n'ont pas su se préserver. Il s'élève avec autant de force que de vérité contre le travail des femmes et des jeunes enfants. Il n'a pas de peine à établir que le gain rapporté ainsi est loin de compenser le gaspillage et la démoralisation qu'entraîne cette absence du foyer domestique. C'est pour le ménage une cause incessante de dépense; c'est l'oubli de l'épargne; c'est, chez les enfants, tout à la fois une indépendance prématurée et un affaiblissement infaillible de leur avenir.

L'auteur de la *Mère de famille* ne craint pas de remonter le courant et d'aller à l'encontre du mouvement qui entraîne notre siècle. Il est, avant tout, l'apologiste et le défenseur du foyer domestique, et il regarde comme des palliatifs malheureux, comme des ressources extrêmes, les moyens que notre société contemporaine préconise et multiplie, au grand danger de séparer de plus en plus les uns des autres les membres d'une même famille. C'est ainsi qu'il recommande aux femmes, lorsqu'elles sont sur le point de devenir mères, de ne point abandonner le toit conjugal, de ne point priver le jeune père des joies qu'il attend à ce moment béni, il démontre (p. 56) : « *que l'absence du nouveau-né est une cause profonde de désorganisation morale pour la famille* »; — « *que les crèches* (p. 59) *ne peuvent être qu'une exception* »; — « qu'il

est dangereux (p. 69) de se priver de ses enfants pour les envoyer aux salles d'asile ». L'auteur, pour montrer qu'il n'a pas de parti-pris, et qu'il demande seulement l'éducation des enfants par leurs parents, ne craint pas d'ajouter un nouveau chapitre pour faire voir (p. 75) « *que dans les familles aisées, leurs enfants trouvent souvent tous les inconvénients de l'asile* ».

On ne s'étonnera pas que l'auteur entre dans des détails plus minutieux encore, toutes les fois qu'il s'agit d'un épisode intéressant la vie domestique. C'est à ce titre qu'il insiste d'une façon particulière sur le *repas*, institution en quelque sorte divine qui fonde, sur la satisfaction d'un besoin nécessaire, tout à la fois l'austère loi du travail et le doux épanchement du cœur dans une intimité journalière. Rien de mieux approprié et, pourquoi ne le dirions-nous pas? rien de plus touchant et de plus pratique que les recommandations et les conseils de M. l'abbé Rambaud. Il discute le budget d'un repas ouvrier aussi bien que la meilleure ménagère, et il en relève la dignité en rappelant à propos la Cène de Notre-Seigneur et les agapes des premiers chrétiens.

Cette autorité pleine de candeur, cette science mêlée de poésie, cette heureuse alliance de l'esprit et du cœur donne presque partout, au style, un charme indéfinissable. Les lecteurs en jouiront par cette citation, qui terminera mon analyse : elle sert de début au chapitre intitulé : *De la bonne grâce, de son importance et de sa puissance.*

« D'abord qu'est-ce que la bonne grâce! C'est une disposition des traits du visage qui a le privilège de *charmer* ceux qui nous regardent, c'est-à-dire de leur plaire, de les réjouir, de les consoler, de les rassurer, de les encourager, et de leur faciliter la parole, s'ils ont quelque chose à nous dire, à nous confier ou à nous demander.

« C'est encore cette disposition des traits qui ouvre les cœurs, qui les rend heureux, qui les attire et les attache plus sûrement que tous les autres liens. Bien entendu, toutefois, que cette bonne grâce extérieure doit être accompagnée de la bonne grâce intérieure, c'est-à-dire de la volonté d'agir avec bonté, autrement elle ne serait qu'une tromperie, *un masque*, comme on le dit parfois.

« Mais il faudrait bien se garder, comme on le fait trop souvent, de confondre le charme répandu sur le visage par la bonne grâce, avec ce qu'on appelle le charme de la beauté toute matérielle qui consiste dans une certaine forme de figure, dans la perfection du

corps. Cette beauté matérielle n'est, par le fait, rien en elle-même; elle éblouit, il est vrai, un moment, mais cet éblouissement cesse rapidement, si elle n'est pas accompagnée de la bonne grâce; et bien plus, si la beauté du visage se trouve unie à la mauvaise grâce, à un mauvais caractère, elle finit par inspirer une espèce de colère. On s'en veut à soi-même de se laisser attirer par une régularité de traits qui ne sert souvent qu'à couvrir, comme d'un voile doré, les plus vilains défauts.

« Combien est différente la bonne grâce dont nous voulons parler : rien ne peut la détruire, ni l'âge, ni la maladie, ni l'infortune, ni les malheurs, ni rien. On a vu et l'on voit chaque jour des personnes dépourvues de toute beauté, faibles, malades, infirmes, charmer tous ceux qui les entourent, à tel point qu'on serait heureux de les conserver toujours, malgré l'embarras qu'elles donnent. Nous en connaissons qui sont encore regrettées quinze et vingt ans après leur mort, tellement le souvenir de leur bonne grâce et de leur aimable sourire est resté gravé dans la mémoire de ceux qui ont vécu avec elles. Et vraiment nous ne saurions trop admirer la bonté de Dieu qui a su mettre sur notre visage comme un reflet de sa propre beauté, et donner une telle puissance à un pli de nos lèvres, à un mouvement de nos yeux. »

VIII

Le R. P. Largent, prêtre de l'Oratoire, publie un petit volume renfermant une partie du livre de Malebranche sur la *Recherche de la vérité*. C'est le livre second, consacré à l'étude de l'imagination. Ces chapitres sont justemeut célèbres, et il est difficile de trouver une analyse plus profonde et plus pénétrante de cette insigne faculté de notre esprit.

Aujourd'hui que l'étude de la philosophie, telle qu'elle est enseignée à la jeunesse se réduit presque tout entière à l'exposition des doctrines et à leur connaissance historique, on éprouve une véritable satisfaction à aborder cette étude faite d'original sur la nature humaine. Encore bien que le P. Malebranche se laisse par instants prévenir par son propre système, il ne cesse jamais de se montrer observateur sagace, et il tire avec une singulière vigueur les conséquences les plus lointaines des faits qu'il a saisis.

Il faut s'arrêter ici et ne point poursuivre cet éloge de Male-

branche qui nous mènerait beaucoup trop loin. Il vaut bien mieux faire remarquer avec quel soin, quelle science, quel souci tout à la fois de la vérité et de la mesure littéraire, le R. P. Largent a préparé l'édition de ce petit volume. Sans nommer personne, il est bien permis de dire que, dans beaucoup de ces publications destinées à la jeunesse, les notes sont souvent distribuées au hasard, et souvent se bornent à un choix plus ou moins heureux parmi les commentaires déjà existants. Ici, au contraire, on sent partout la science de première main. Rien n'échappe au P. Largent de ce qui a paru de plus récent et de plus particulier sur Malebranche : S'il est nécessaire de donner quelque indication, le savant éditeur n'ignore rien de ce qui peut être connu sur le sujet dont il s'occupe; s'il est à propos d'engager une discussion, on retrouve partout un esprit au courant de ce qui s'est dit hier et de ce qui s'imprimera demain sur les questions qui intéressent plus particulièrement la philosophie actuelle. Le P. Largent a le très grand mérite de ne se laisser aller à aucune complaisance vis-à-vis de son auteur; il ne cesse point de le dominer. Il discerne avec une rare sagacité ce qui est incontestable dans cette étude du cœur humain, et les entraînements où les visées de son propre système entraînent parfois Malebranche. Sans entreprendre une réfutation en règle de ses théories et sans ouvrir le feu de la controverse, le R. P. Largent sait faire à propos des réserves discrètes et significatives; comme aussi, lorsqu'il rencontre quelques noms de philosophes moins connus, quelques formes de style moins familières, il possède au plus haut degré ce tact littéraire et pédagogique qui le défend contre tout excès d'érudition et l'avertit du point où il doit s'arrêter pour que la note explicative demeure dans de justes proportions.

Je voudrais voir ce livre, non pas seulement entre les mains des écoliers auxquels il a été spécialement destiné, mais aussi entre les mains des jeunes filles qui ont tant besoin pour la plupart de se mettre en garde contre leur propre imagination. Avec une édition semblable, il n'est pas nécessaire d'avoir des connaissances spéciales : il est impossible de se trouver arrêté ou embarrassé avec un tel guide et un tel interprète. Si, par un effet du temps ou de notre ignorance, la philosophie du P. Malebranche court le risque d'être moins accessible, la façon dont le R. P. Largent nous y introduit suffit pour nous la rendre aussi facile que profitable.

IX

On lit assez fréquemment, au début des ouvrages de science, d'industrie ou d'éducation, cette mention expresse, que l'auteur a voulu combler une lacune et répondre au désir du lecteur. Voici, dans l'ordre philosophique et moral, un livre qui pourrait à bon droit revendiquer ce rôle. Il est écrit en effet pour remettre en lumière un des côtés de la nature humaine dont notre civilisation contemporaine paraît faire bien peu de cas. Le livre de M. l'abbé Avoine est intitulé : *du Sentiment moral et religieux : Droits et devoirs du cœur dans l'ordre des croyances.*

Rien de plus net que la pensée fondamentale de ce livre ; rien de de mieux ordonné que son plan, rien de mieux conduit que son exposition.

L'auteur part de ce point incontestable que l'on ne fait pas dans notre civilisation la part qu'elle mérite au sentiment. On n'oserait avouer qu'on prête l'oreille en aucune circonstance aux inspirations de son cœur : on ne voit en lui que le conseiller des passions funestes, on ne songe pas à lui demander de pures clartés et de sages conseils pour la direction de la vie.

Il est certain, cependant, que la sensibilité morale, envisagée sous sa forme la plus élevée, est une des facultés essentielles de la nature humaine au même titre que l'intelligence et que la volonté. L'abbé Avoine consacre à bon droit un chapitre tout entier à l'étude *de la connaissance par la voie du sentiment.*

Toutefois, là comme ailleurs, l'âme ne saurait s'abandonner à elle-même, et sa nature défaillante a besoin d'être soutenue et relevée. Le cœur ne saurait avoir les lumières qui lui sont propres qu'à la condition de demeurer pur. S'il se laisse aller, s'il tombe dans les égarements et les corruptions, il ne faut plus en attendre qu'un redoublement de mauvais instincts. L'auteur consacre la troisième et la quatrième partie de son livre à ces aberrations du sens moral et religieux. Il le considère tour à tour dans sa dépravation totale et au point de vue des maladies qui préparent et amènent cette dépravation.

Le moyen d'y remédier, ou mieux encore de la prévenir, est de procéder à la culture méthodique du sentiment moral et religieux. Cette culture s'accomplit par des moyens différents chez l'adulte,

chez l'enfant, et enfin chez l'homme fait, lorsqu'il n'est pas trop tard pour lui rendre ce côté élevé de la vie. Je me permets d'appeler tout particulièrement l'attention du lecteur et surtout du père de famille, sur les beaux chapitres qui vont de la page 200 à la page 400. C'est là vraiment le côté pratique de l'ouvrage. Rien de plus élevé et en même temps de plus applicable. De même que la morale nous fournit des préceptes pour le perfectionnement de notre volonté, de même que la logique établit des règles pour la direction de notre esprit, il y a pareillement toute une discipline instituée pour la formation de notre cœur. Il suffit de lire de telles pages pour apprécier la portée du livre de M. l'abbé Avoine. Combien ne voit-on pas en effet d'enfants à la physionomie triste et abattue, de jeunes hommes qui semblent avoir perdu la faculté d'admirer? La respiration de leur âme est incomplète; c'est ainsi que leur pensée demeure sans élan et sans vigueur, en même temps que leur discours sans chaleur et sans haleine.

Chez l'homme fait, cette puissance de l'amour se tourne en bonnes œuvres, de la même manière que, dans le monde physique, le mouvement se convertit en chaleur. Les bonnes œuvres peuvent être considérées tour à tour, *comme moyen de culture du sentiment moral et religieux* et comme *terme* de ce même sentiment. La conclusion résume tout le livre en une véritable aspiration vers l'infini.

Cette rapide analyse suffit pour recommander l'ouvrage : on aura tout dit en ajoutant que le sujet est traité d'une façon digne de son importance. Il y aurait encore d'autres mérites à signaler et particulièrement cette érudition si abondante, si variée, si discrète, qui appelle à son secours avec tant d'à-propos les autorités les plus diverses. Le bagage littéraire et philosophique de M. l'abbé Avoine est vraiment prodigieux : rien n'échappe à ses informations, pas plus le discours prononcé hier à l'une des séances de l'Académie, que les œuvres les moins connues de la scolastique. Ce livre est assez clair pour vous saisir à la première vue et assez profond pour demander la méditation d'une seconde lecture. C'est ainsi que le charme du premier moment se transformera en un profit durable pour le progrès de l'âme.

X

M. Arthur Du Bois de la Villerabel, président de la Société archéologique et historique des Côtes-du-Nord, vient de publier un petit volume intitulé : *Confidences de La Mennais, lettres inédites de* 1821 *à* 1848. Ces lettres ont été adressées par lui à son ami, M. Jean-Baptiste-Louis Marion, né à Saint-Malo, et qui, après avoir fait honorablement le commerce, mourut dans sa paroisse de Ploudihen, département des Côtes-du-Nord. M. Marion pouvait compter au premier rang de ces hommes que notre grand économiste Le Play appelle avec tant de raison des *autorités sociales*. Il était de ces âmes supérieures qui savent se passer de la gloire et qui se contentent de faire le bien autour d'elles. Il avait juste dix ans de plus que La Mennais; et malgré la célébrité du grand écrivain, il garda jusqu'au bout son franc parler avec lui. Lorsque le prêtre dévoyé lui eut envoyé les *Réflexions* dont il accompagnait sa nouvelle traduction des Évangiles, il ne craignait pas de lui dire, le 6 février 1846, ces paroles pleines en même temps d'autorité et de tendresse. « Ah! cher ami, je vous en conjure par la tendre et vive amitié que je vous porte, par l'inaltérable attachement qui m'unit à vous, prenez garde de vous tromper, car l'erreur en matière de foi ne peut avoir que des suites funestes. Qui l'a dit mieux que vous? Qui mieux que vous a démontré la faiblesse et la faillibilité de la raison humaine, même dans les plus hautes intelligences? Adieu, cher ami, pensez à vous et pensez aussi à votre ami. »

Au reste, c'est à propos de ce même ouvrage de La Mennais que son frère, le digne abbé Jean de La Mennais, écrivait quelques jours après, c'est-à-dire le 23 février 1846, à ce même M. Marion. « Concevez-vous qu'un homme qui ne se croit pas fou, vienne, au bout de dix-huit cents ans, donner à la divine parole une interprétation à laquelle oncques ne songea *un seul* chrétien depuis l'origine du christianisme? En vérité, ce pauvre Féli extravague; il n'y a pas d'autre mot. O mon Dieu! quelle pitié. »

Ces deux citations peuvent donner une idée du haut intérêt qui s'attache à ces confidences faites ainsi au public par l'intermédiaire d'un ami des premiers jours. M. Marion est une de ces âmes fermes et inébranlables qui demeurent inaccessibles aux influences; aussi La Mennais ne cherche-t-il point, ni à se justifier, ni même à réagir

contre les jugements portés sur lui. Il ne réserve rien de lui-même; il se livre avec un plein et entier abandon. Il fait plus, il laisse voir sa blessure; il porte attaché à son flanc le souvenir toujours présent de la foi perdue, et bien souvent regrettée. En vain les libres-penseurs prétendent-ils nous faire croire que, suivant la parole bien connue de Montaigne, le doute est un oreiller commode, comme si l'incrédulité nous dispensait de tout effort et nous affranchissait de toute inquiétude! Il suffit de jeter les yeux sur cette correspondance intime de La Mennais pour se convaincre du contraire. On sent, de page en page, une agitation secrète, un tourment insigne de la pensée. Cette souffrance que l'orgueil prend soin de dissimuler dans les écrits destinés au public, devient, pour le lecteur, un enseignement d'une haute portée. Ce sont bien là les fruits amers du doute, et cette prétendue indépendance de la pensée se montre ce qu'elle est véritablement : une révolte, avec tous ses hasards et toutes ses incertitudes, avec ses excès, ses emportements et les retours de ses repentirs pour ne pas dire de ses remords.

Tous ceux qui s'occupent de littérature aimeront à connaître ici le La Mennais véritable; et si l'idée qu'ils ont eue jusqu'ici de l'écrivain en reçoit quelque modification, ce sera assurément au profit de la justice et de la vérité.

XI

J'éprouve quelque hésitation à mettre au nombre des livres de philosophie et d'économie politique auxquels cette place est réservée un roman de l'auteur russe Gontcharoff, intitulé *Marc le Nihiliste*. Il ne faut pas dédaigner cependant, même les œuvres de pure imagination. La logique la plus sévère ne défend point ce qu'on appelle *l'argument par les conséquences*, lequel se transforme souvent en un *raisonnement par l'absurde*. Il est certain que les idées les plus abstraites et les plus détachées en apparence de tout contact avec la réalité, ne laissent pas de porter leurs fruits et de marquer leurs effets dans le monde des événements humains. Il est donc permis d'imaginer un milieu dont les données soient empruntées à l'observation expérimentale, et de suivre dans ce milieu le développement hypothétique de certaines idées préconçues.

Telle est la pensée fondamentale de l'œuvre de Gontcharoff. S'il suppose un nihiliste, non plus seulement en contact avec des disciples qu'il s'agit d'endoctriner, mais avec les événements réels

dont se compose la vie de chacun d'entre nous, il ne s'agit plus dès lors de combattre par des syllogismes des principes qui paraissent toujours un peu lointains, mais de soutenir le choc bien autrement puissant du bon sens et de la morale publique. On peut encore, quelque répugnance qu'on éprouve, supporter une discussion sur le mariage et prêter l'oreille aux objections même absurdes et révoltantes qu'on essaie de soulever contre lui ; mais lorsque de pareilles difficultés éclatent entre un farouche sectaire et celle qui va devenir sa fiancée, il y a là un effet imprévu et terrible qui jette un jour sinistre et nouveau sur toute la théorie.

On pourrait craindre, pour un roman conçu dans cette donnée, une tendance aux dissertations et aux controverses. L'auteur avait beau jeu pour mettre dans la bouche de son triste héros des déclamations semblables à celles dont George Sand ne s'est pas fait faute dans la plupart de ses romans socialistes. Non seulement Gontcharoff a évité cet écueil, mais on peut dire qu'il a donné dans l'excès contraire. Son œuvre aurait gagné peut-être si, dans ce cadre intéressant, l'exposition des théories nihilistes avaient tenu une plus grande place; la curiosité du lecteur s'y serait prêtée bien volontiers. L'auteur se contente de nous en montrer le côté humain plutôt que le côté politique. Le régime auquel la presse est soumise en Russie n'y apportait cependant aucun obstacle, témoin les longs développements que présentent sur des sujets pareils des livres appartenant à la littérature du même pays et, par exemple, le beau roman de *la Guerre et la Paix*, de Tolstoï.

Marc le Nihiliste, indépendamment de sa portée politique, présente un tableau fidèle et attachant des anciennes mœurs de la Russie. Le moment est venu de les recueillir, car bientôt, grâce au mouvement rapide de transformation qu'elles subissent à l'heure présente, elles n'existeront plus qu'à l'état de souvenir.

XII

Lorsqu'on prend pour la première fois dans sa main un petit in-octavo de deux cent trente-cinq pages largement imprimé, et lorsqu'on lit sur la couverture de cet in-octavo ce titre vraiment formidable : *Homère, l'Iliade, l'Odyssée*, — on se demande avec une certaine inquiétude, peut-être même avec une certaine méfiance, ce que peut bien renfermer un pareil volume. Il y a là

une entreprise littéraire qui semble mal proportionnée avec les moyens mis en œuvre pour la réaliser. Il paraît bien difficile en effet de donner en si peu de pages une idée quelconque d'un tel génie et d'une telle œuvre, de faire connaître deux des plus grands poèmes épiques qui soient au monde par une analyse et par des citations à la fois courtes et suffisantes.

La lecture de cet excellent ouvrage a dissipé toutes mes appréhensions. Non seulement il m'a paru donner une idée fort juste et relativement suffisante de *l'Iliade* et de *l'Odyssée*, telles que je les connais de vieille date, mais j'y ai rencontré des gravures au trait qui m'ont procuré la plus agréable surprise. Ce sont des reproductions de quelques-uns des plus beaux dessins que Flaxman a faits pour Homère, comme pour Hésiode, OEschyle et le Dante. Ces esquisses, remarquables par leur simplicité antique et leur majestueuse beauté, sont tout à fait dans le sentiment d'Homère; ils ajoutent véritablement à l'impression littéraire du texte. Il y a là quelque chose qui parle au goût et forme sa délicatesse. Je préfère de beaucoup de semblables *illustrations* à ces vieux échantillons de Musées que, sous prétexte d'érudition et d'archéologie, on introduit aujourd'hui dans le texte de nos classiques latins et grecs.

L'auteur, au lieu de suivre avec une grande minutie de détails la série des chants, se contente de mettre en relief les épisodes principaux. C'est ainsi que, dans un livre en apparence aussi bref, il a encore le loisir non seulement de faire des remarques littéraires, mais encore de se livrer à des considérations morales. J'en donnerai un exemple : Ce sont les réflexions qui terminent le chapitre intitulé *Reconnaissance d'Ulysse et de Pénélope*.

« Ulysse n'est point parfait; nous l'aimerions certainement moins s'il était parfait, parce qu'il ne serait pas homme. Il est capable de mensonge, de rapine, de cruauté; il a les vices de son temps. Mais il est brave, dévoué à son pays, à ses compagnons, à sa famille. Son courage n'est pas celui d'un soldat qui aime le danger pour lui-même et qui se plaît aux aventures : Ulysse a encore plus besoin de patience que d'audace; sans craindre aucun péril, il n'en cherche aucun inutilement. Il est surtout maître de lui-même : rien ne le détourne de son dessein, nulle tentation ne le séduit, nul échec ne le rebute. Au lieu de céder aux événements et de se laisser conduire par la vie, par sa persévérance il contraint la

fortune à lui obéir et il ordonne sa vie selon sa volonté. Il est d'ailleurs fort, hardi, intelligent, spirituel, confiant dans les dieux et dans la justice, qui finit toujours par triompher du mal.

« Ulysse a des défauts que nous ferons bien d'éviter, mais nous ferons bien aussi d'imiter sa constance, c'est à ce prix que nous serons des hommes. Aucun personnage de roman ne représente avec plus de vérité et d'une manière plus dramatique l'homme lui-même avec ses imperfections et ses vertus. Les vertus d'Ulysse ne sont pas surhumaines comme celle d'Achille; elles n'ont pas besoin, pour se manifester, de circonstances extraordinaires; elles peuvent être utiles dans les épreuves inévitables et communes de la vie. Aussi les Grecs s'étaient reconnus en lui, et ils considéraient comme le type le plus accompli de leur race cet homme qui avait beaucoup souffert, mais qui, à force d'adresse et de courage, était venu à bout du malheur. »

Il faut recommander ce volume d'une façon particulière aux jeunes filles. Elles n'ont pas le loisir nécessaire pour prendre connaissance d'une traduction du texte d'Homère, et il ne leur est pas facile de faire elles-mêmes un choix d'extraits. Ici elles auront l'avantage de trouver ces citations encadrées dans une analyse bien faite en même temps qu'éclairées par des réflexions sobres et judicieuses. Bien des personnes du monde, dont la première éducation n'est point sans lacune, aimeraient à connaître l'existence de ce travail si commode et si rapide. Il n'en faut pas davantage pour être suffisamment instruit sur Homère; peut-être pour en savoir plus que si on l'avait jadis longuement étudié.

XIII

Voici un livre de M. Bizos, professeur de littérature française et doyen de la Faculté des Lettres d'Aix, livre dont le titre lui-même est une faute de français, puisque sur deux mots il en est un qui est un barbarisme, et qui ne figure point dans le dictionnaire de l'Académie française : *Fénelon éducateur*. On voit sans doute ce que l'auteur a voulu dire; mais, suivant le mot d'un grammairien, je suis obligé de ne pas le comprendre, puisqu'il ne parle pas français. On ne m'ôtera point de l'esprit qu'il aurait aisément trouvé dans notre langue le moyen de se dispenser de ce néologisme mal réussi.

Le livre en lui-même est plein d'intérêt : il est composé avec beaucoup d'art, d'érudition et de mesure. Quoiqu'il professe le parti-pris d'étudier avant tout dans Fénelon le maître de la jeunesse, il ne laisse pas de nous montrer en même temps, quoique dans une proportion plus discrète, le théologien, le politique et l'orateur.

Au reste, à ne considérer même que l'éducation, l'œuvre de Fénelon est déjà bien considérable. On sait qu'il s'est occupé d'abord des jeunes filles, puis du petit-fils de Louis XIV, et qu'il a suivi le duc de Bourgogne depuis son enfance jusqu'à sa mort, durant une longue vie d'homme. C'est dire assez qu'il s'agit non pas seulement de pédagogie, mais aussi de philosophie et de politique, des devoirs du souverain et de l'homme d'État, aussi bien que des études du jeune homme et des caprices de l'enfance.

Un des grands mérites de M. Bizos est la sobriété, la mesure, la discrétion, l'heureuse faculté de dire peu et de faire penser beaucoup, de communiquer les résultats de ses recherches sans en laisser soupçonner la fatigue, et de les transformer en de vifs et rapides aperçus. Sous ce point de vue rien de plus intéressant que le chapitre sur l'Éducation des filles. Fénelon la trouvait dans un état bien singulier : « Une femme, disait Mlle de Scudéry, dans son roman de *Cyrus*, une femme qui ne peut danser avec bienséance que cinq ou six ans de sa vie, ou emploie dix ou douze à apprendre continuellement ce qu'elle ne doit faire que cinq ou six ; et cette même personne, qui est obligée d'avoir du jugement jusqu'à la mort et de parler jusqu'à son dernier soupir, on ne lui enseigne rien du tout qui puisse ni la faire parler plus agréablement ni la faire agir avec plus de conduite. »

En présence de cet état de choses, l'abbé Fleury, qui, avant Fénelon, écrivait son *Traité du choix et de la méthode des études*, en était réduit à s'excuser des réformes qu'il proposait : « Ce sera sans doute un grand paradoxe de dire que le sfemmes doivent apprendre autre chose que le catéchisme, la couture et divers petits ouvrages, chanter, danser, s'habiller à la mode, et faire bien la révérence, car voilà d'ordinaire toute leur éducation. »

La partie du volume qui se rapporte à l'éducation du petit-fils de Louis XIV et au séjour de Fénelon dans son archevêché de Cambrai, mérite d'être particulièrement étudiée : elle abonde en détails intéressants que l'érudition moderne de mieux en mieux informée a mis à la disposition de l'auteur. Le beau livre de M. Emmanuel

de Broglie, intitulé *Fénelon à Cambrai*, a été heureusement mis à contribution. Assurément le temps de la vie du prélat y a été bien fructueusement employé, puisqu'il publia, dans cet intervalle, ses *Fables*, ses *Dialogues des morts*, la première partie de son *Traité sur l'existence de Dieu*, gardant en manuscrit la seconde, sa *Lettre sur les occupations de l'Académie française* et enfin la seconde édition de son *Télémaque*. Fénelon passait ainsi par-dessus l'irritation de Louis XIV. « Lorsque le *Télémaque*, dit M. Bizos (p. 160), parut sans l'aveu de son auteur par l'infidélité d'un copiste, il rendit irrévocable l'exil de Fénelon et changea en haine la froideur royale. Louis XIV avait fait saisir les épreuves du livre chez le libraire Bardin qui l'imprimait; les éditeurs de Hollande s'en emparèrent alors et en inondèrent l'Europe. Le roi, de plus en plus irrité, raya lui-même Fénelon de la liste des officiers de sa maison; il donna l'ordre à la police de surveiller toutes ses démarches. Les gens de l'Archevêque furent arrêtés et fouillés; ses lettres furent interceptées; il vint un moment où la correspondance entre le duc de Bourgogne et son ancien maître fut interrompue. »

On voit par ce peu d'exemples quel solide profit d'instruction on peut tirer de ce volume si substantiel dans ses modestes dimensions. Je ne résiste pas pour le seul et unique agrément de mon lecteur, au plaisir de mettre sous ses yeux ce charmant billet écrit au cours des visites pastorales de Monseigneur. Il donnera à une oreille littéraire une note qui n'est point fréquente au dix-septième siècle. La voici :

« Il y a sous mes fenêtres cinq ou six lapins blancs qui feraient de belles fourrures: mais ce serait dommage, car ils sont fort jolis et mangent comme un grand prélat. Je vois aussi deux petits coqs, l'un noir, l'autre au plumage couleur d'aurore. Ils sont comme la France et l'empire : le noir est Achille, et l'autre est Hector... Je me repose et me ménage beaucoup; c'est être en solitude. Je ne parle qu'à des paysans qui ne font point partie de ce que j'appelle le monde... J'ai vu quelques jolies paysages de vallons et de coteaux sur le bord de la forêt de Mormal. »

Pour le reste, je renvoie au volume.

Antonin Rondelet.

LES QUESTIONS HISTORIQUES [1]

LE PONTIFICAT DE NICOLAS II.

Nicolas II ne régna que deux ans et demi (janvier 1059 à juillet 1061), mais son pontificat fut marqué par deux faits très importants pour la papauté : le décret du synode de 1059, qui régla le mode de nomination des souverains pontifes, et l'alliance de la papauté avec les Normands, qui venaient de s'établir dans le sud de l'Italie. M. l'abbé O. Delarc a savamment raconté l'histoire de ce court pontificat, pendant lequel le génie d'Hildebrand accomplit, sous le nom du pape, une réforme qui devait avoir tant d'influence sur le gouvernement intérieur de l'Église, et commença à briser les liens de dépendance qui unissaient le saint-siège à l'empire d'Allemagne. L'étude de cette période est difficile, à cause du très petit nombre de documents qui nous sont restés de cette lointaine époque, et les contraditions qui se rencontrent parfois dans ceux que nous possédons. Il est juste de dire que l'auteur s'est acquitté avec beaucoup de sagacité de la tâche qu'il s'était assignée.

Dès que la mort d'Étienne IX à Florence fut connue à Rome, les *Capitani* de Rome et des environs, qui voulaient continuer à imposer à l'Église des papes de leur choix, qui les laisseraient continuer leurs brigandages, s'emparèrent du trésor de saint Pierre, firent des largesses au peuple et réussirent de la sorte à faire élire le cardinal-évêque de Velletri, qui prit le nom de Benoît X. A la première nouvelle de ces événements et de cette élection, Hildebrand, qui était alors absent d'Italie et qui, sous le titre de cardinal sous-diacre, gouvernait en réalité l'Église, revint en toute hâte à Florence, où se réunirent les membres du clergé qui n'avaient pas voulu se soumettre à l'intrus Benoît X. Il fit procéder à l'élection

(1) *Revue des Questions historiques*, livr. d'octobre 1886.

d'un pape légitime, Gérard, évêque de Florence, qui prit le nom de Nicolas II, et envoya demander l'approbation de l'impératrice Agnès et du jeune Henri IV. Puis il réunit, à Sutri, un synode, dans lequel Benoît X fut solennellement condamné. Sur ces entrefaites, les Transtévérins appelèrent à Rome Hildebrand et le nouveau pape, et la guerre civile s'engagea dans les rues de la ville. Nicolas II parvint à chasser Benoît X, mais celui-ci se réfugia dans la campagne romaine auprès du comte de Galéria. Pour l'en déloger, Hildebrand résolut de demander le secours des Normands; il se rendit à Capoue, auprès du duc Richard, et, par l'entremise de Didier, abbé du Mont-Cassin, il obtint l'envoi de trois cents Normands pour assiéger le château de Galéria. C'était le prélude de la future alliance, à laquelle Hildebrand dut songer dès cette époque.

L'antipape réduit à l'impuissance, Nicolas II désireux d'éviter à ses successeurs les événements malheureux qui avaient suivi la mort d'Étienne IX et accompagné les premiers temps de son pontificat, réunit au palais de Latran un concile dont un décret célèbre régla pour l'avenir le mode d'élection du souverain pontife. Il existe de ce décret plusieurs versions différentes, et la lumière n'est pas encore absolument faite sur ce point important. M. l'abbé Delarc donne celle qui lui semble la plus vraisemblable, celle qui s'accorde le mieux avec les documents contemporains qui en ont parlé. Pour établir ce texte, il se livre à une dissertation très érudite, dans laquelle il fait preuve d'une grande sagacité dans la critique des textes. Un des points controversés de ce décret est la mention de l'élection du pape par les cardinaux-évêques seuls, avec l'approbation des autres cardinaux, du clergé et du peuple de Rome. Dans certaines versions, il y a « cardinaux-évêques », dans d'autres « cardinaux ». M. l'abbé Delarc se prononce pour la première hypothèse et en trouve la preuve dans une encyclique, une bulle et un autre décret de Nicolas II, et dans une lettre de saint Pierre Damien, qui disent formellement que les cardinaux-évêques doivent seuls élire l'évêque de Rome. — Un second point, qui a donné lieu à bien des discussions entre les érudits, c'est le rôle que joue la couronne de Germanie dans l'élection des papes d'après le décret du synode de 1059. Le passage qui y a trait se trouve dans toutes les versions du décret; sa place dans le corps du texte varie, mais il existe toujours. Il est donc impossible de ne pas admettre ce passage; mais il faut reconnaître aussi que les termes en sont

très vagues. L'empereur avait-il simplement le droit de confirmer l'élection faite par les cardinaux-évêques, ou bien prenait-il part à l'élection même? Le texte du synode ne le dit pas; il dit seulement que les cardinaux-évêques doivent procéder à l'élection « sans léser « l'honneur et le respect dus à l'empereur actuel et à ceux de ses « successeurs auxquels le siège apostolique aura personnellement « reconnu ce droit ». Quelle que soit d'ailleurs la réponse à la double question que nous posions tout à l'heure, on voit que le décret du synode stipule que le droit de confirmation n'appartiendra à l'avenir qu'aux successeurs d'Henri IV auxquels le saint-siège aura *personnellement* reconnu ce droit. Sous cette habile rédaction, qui n'engageait pas l'avenir et donnait en même temps satisfaction à l'empereur actuel, on reconnaît la fine diplomatie d'Hildebrand.

Le concile de Latran rendit en outre plusieurs décrets pour réformer les mœurs ecclésiastiques qui se relâchaient partout, et dont le relâchement menaçait d'amener la ruine de l'Église. Enfin il prononça la condamnation de Bérenger, diacre de Saint-Maurice d'Angers, qui avait attaqué la présence réelle. Bérenger, appelé au concile, y rétracta solennellement son erreur. A ce sujet, M. l'abbé Delarc, dans des notes substantielles, entre dans des détails intéressants sur la doctrine de Bérenger et sur le sens précis des termes dogmatiques employés dans sa formule de rétractation.

Venons maintenant à l'alliance complète de la papauté avec les Normands. Hildebrand, comme tous ses contemporains, avait vu clairement les graves inconvénients qui résultaient, pour l'indépendance de l'Église, de son alliance avec le saint-empire romain. Celui-ci agissait, à l'égard du saint-siège, bien plus en maître qu'en protecteur. Il résolut de substituer à ce défenseur, devenu oppresseur, une autre puissance qui commençait à grandir au sud de l'Italie. Mais pour qu'elle ne devînt pas gênante, il fallait qu'elle fût, d'une certaine matière, soumise à la suprématie du saint-siège. Le régime féodal lui en fournissait le moyen. Il fit donc offrir aux Normands, ou des ambassadeurs normands vinrent proposer (l'histoire est muette sur ce point) de se reconnaître vassaux du saint-siège et d'obtenir à ce prix leur réconciliation avec l'Église. Robert Guiscard accueillit favorablement ces propositions, et Nicolas II quitta Rome pour se rendre en Pouille. Il réunit à Melfi un grand concile, auquel assistèrent presque tous les prélats de l'Italie méridionale, et dans lequel Robert prêta au pape le serment de vassalité et jura, en

conséquence, de le défendre contre tous ses ennemis. Cette nouvelle alliance devait changer complètement l'état de la papauté en Italie et permettre à Hildebrand, devenu Grégoire VII, de résister victorieusement à l'empereur Henri IV.

M. l'abbé Delarc continue ensuite son récit des actes du court pontificat de Nicolas II; nous les rappellerons brièvement, car ils n'ont pas l'importance de ceux que nous venons de rapporter. Ce fut d'abord le siège de Galéria, où s'était réfugié l'antipape, par une armée normande, et la soumission de Benoît X; puis les relations du saint-siège avec Henri Ier, roi de France; enfin les préliminaires de la rupture avec la Germanie, qui commença par la révolte de plusieurs évêques de ce pays mécontents des réformes que Nicolas II voulait introduire dans les mœurs et la discipline ecclésiastique.

LA CONSPIRATION DES POUDRES

L'esprit de parti a étrangement défiguré l'histoire de cette fameuse conspiration des poudres qui faillit révolutionner l'Angleterre. De combien d'accusations calomnieuses contre les jésuites n'a-t-elle pas été le point de départ? Nous allons exposer sommairement les faits tels qu'ils ressortent de la véridique et impartiale étude que vient d'en faire le R. P. E. Prampain. On verra que les jésuites anglais et notamment le P. Garnett ne furent nullement complices de cette conspiration, et que, s'ils y furent mêlés, ce fut pour des raisons de politique complètement étrangères au complot. Ce n'est pas que l'auteur justifie la conspiration des poudres; il la condamne en termes formels, suivant en cela l'exemple du P. Garnett et des autres jésuites qui y furent impliqués.

Jacques Ier, en succédant à Elisabeth sur le trône d'Angleterre, avait donné aux catholiques les plus belles espérances, espérances bientôt déçues par la remise en vigueur des lois les plus oppressives et les plus rigoureuses contre les catholiques. La plupart soutinrent courageusement les persécutions; quelques-uns se révoltèrent contre elles. Parmi ces derniers se trouvait William Catesby. Il conçut le hardi projet de se débarrasser d'un seul coup du roi, de l'héritier du trône, des membres du conseil et des lords protestants, en faisant sauter la grande salle de Westminster le jour de la séance royale Longtemps il roula son plan dans son esprit, ne parlant qu'à mots couverts d'un soulèvement probable des catholiques. Le P. Garnett

l'en dissuada toujours, lui représentant que le pape défendait toute rebellion. Il fit plus : s'apercevant que Catesby montait quelque complot, il écrivit à Rome pour obtenir une lettre spéciale du pape, qui défendît aux catholiques anglais, au nom de la religion, de résister par la violence à la persécution qui les accablait. Catesby, pressé par le P. Garnett, assura qu'il ne bougerait pas. Et cependant il recrutait des acolytes, Thomas Winter, John Wright, Thomas Percy, Guy Fawkes.

Nous n'entrerons pas dans tous les détails de la préparation du complot, que l'auteur raconte par le menu; nous arriverons tout de suite au dénouement. Les conjurés avaient réussi à amener trente barils de poudre dans les caves de Westminster et l'on n'attendait plus que le moment propice. Il faut dire auparavant que Catesby, pour légitimer l'entreprise aux yeux de quelques-uns de ses complices plus timorés que lui, avait posé au P. Garnett la question suivante : En guerre est-il permis de faire sauter une forteresse, quand on sait qu'il s'y trouve, outre la garnison, des innocents comme des femmes et des enfants? Le Père avait répondu que c'était une des horreurs de la guerre; mais que tous les théologiens s'accordaient à l'autoriser comme une nécessité fatale. Catesby se prévalut de cette réponse pour affirmer aux conjurés que le P. Garnett approuvait leur œuvre. Tout était près, avons-nous dit; mais la séance royale se trouvait toujours retardée, et les conjurés étaient obligés par là de retarder l'exécution du complot. Sur ces entrefaites, Catesby, craignant que le P. Garnett ne fût informé de ce qui se tramait et n'en prévînt les autorités, résolut de lui fermer la bouche. Il alla trouver le P. Greenway et lui raconta tout le complot sous le secret de la confession, en le priant de demander à ce sujet, sous le même secret, l'avis du P. Garnett; ce qui fut fait. Voilà donc Garnett informé du projet et cependant ne pouvant ni le dévoiler, ni entreprendre d'en dissuader Catesby, puisqu'il en avait seulement connaissance par la confession d'un tiers. Découragé, le provincial des Jésuites partit pour un pèlerinage dans le pays de Galles.

D'un autre côté, le secret avait transpiré, et le comte de Salisbury connaissait l'existence du complot. Mais, en fin politique, il voulait ne l'empêcher qu'au dernier moment et le laisser grandir. Quand un grand nombre de catholiques marquants, et surtout des jésuites y seraient compromis, il serait temps d'agir avec éclat et de faire aux coupables un procès dont le scandale retentirait dans l'Europe en-

tière. Le R. P. Prampain apporte des preuves irréfutables de la connaissance que Salisbury avait de la conspiration. Enfin la séance royale est fixée au 5 novembre, et c'est ce jour qui sera aussi celui de l'explosion. Soudain le 26 octobre, lord Mounteagle, un des lords catholiques, reçoit une lettre anonyme l'engageant à ne pas assister au prochain parlement. Il porte aussitôt la lettre au Conseil; mais Salisbury, au courant de l'affaire, répond qu'il doit s'agir de quelque complot et qu'il faut attendre le retour du roi, alors dans le Yorkshire. Il recommanda de garder sur cette affaire le secret le plus absolu. Néanmoins, les conjurés furent prévenus que tout était découvert; mais Catesby traita cette nouvelle de fable et l'on résolut d'aller jusqu'au bout. Dans la nuit du 4 au 5 novembre, Guy Fawkes, qui était allé faire les derniers préparatifs à la mine, y fut soudain arrêté. Les autres conjurés purent quitter Londres et gagnèrent Dunchurch, où devait se réunir un grand nombre de gentilshommes catholiques. Cette troupe, à la nouvelle de la découverte du complot, décida de gagner le pays de Galles qu'elle espérait soulever. Mais elle fut arrêtée à Holbeach par les milices du Worcester, et la plupart des conjurés furent tués dans le combat. Le procès de ceux qui avaient été pris fut immédiatement commencé, et l'on rechercha les jésuites que Salisbury impliquait dans le complot et notamment le P. Garnett. Après de longues recherches, on le découvrit enfin dans une chambre secrète du château de Hinlip. Amené à Londres, son procès commença. L'auteur le raconte dans les plus grands détails. Il montre comment le P. Garnett, accusé de haute trahison pour n'avoir pas dévoilé le complot, répondit qu'il avait tout fait pour l'empêcher et que, d'ailleurs, il ne l'avait connu que sous le secret de la confession. D'autres juges l'auraient absous, mais les agents de Salisbury voulaient le trouver coupable ; ils usèrent des plus infâmes moyens, mettant à la torture les autres pères et frères jésuites prisonniers, laissant au P. Garnett quelque liberté pour surprendre plus facilement les conversations qu'il pourrait tenir avec le P. Oldcorne, détenu comme lui. Enfin il fut condamné comme coupable de n'avoir pas révélé une conspiration contre la sûreté du roi et de l'État, et exécuté le 3 mai 1606.

Tel est le récit du R. P. Prampain; il met surtout en lumière l'iniquité des juges de Garnett et montre pleinement son innocence; c'est une réfutation éclatante des historiens protestants et de ceux qui ont accepté leurs affirmations haineuses. Les jésuites d'Angle-

terre ne furent pas complices du complot des poudres, et s'ils y furent mêlés, ce fut par suite de la haine que leur portait Salisbury dont la politique exigeait la déconsidération du parti catholique et de ceux qui en étaient les chefs.

L'ŒUVRE SCOLAIRE DE LA RÉVOLUTION

« Démontrer, d'un côté, l'incroyable insuffisance pédagogique des hommes de la Révolution, l'inconsistance de leurs idées, leur invincible penchant à se contenter d'à peu près et de spéculations vaines,..... d'un autre côté, et par leurs propres aveux, le néant de leur œuvre et le complet avortement de leurs efforts », c'est le but que s'est proposé M. l'abbé Allain, si connu par ses travaux consciencieux sur l'histoire de l'instruction publique. Les seuls matériaux qu'il emploie dans sa nouvelle étude, ce sont les débats des conseils des Cinq-Cents et des Anciens, et les rapports, opinions et discours des députés. Il suit, dans son article, l'ordre chronologique et enregistre, chemin faisant, les déclarations et les aveux les plus significatifs faits par les républicains de cette époque, sur l'insuffisance des lois d'instruction publique formulées par la Convention, sur la difficulté de les appliquer, sur la décadence de l'instruction comparée à son état florissant avant la Révolution, et, enfin, à mesure qu'une session succède à une autre, sur les efforts impuissants des sessions précédentes.

Le dernier acte de la Convention avait été de voter, le 3 brumaire an IV, une loi sur l'instruction publique, succédant à plusieurs autres et aussi inapplicable que les précédentes. Quelques jours à peine après son entrée en fonctions, le conseil des Cinq-Cents commença à s'occuper des questions d'enseignement : Lakanal lut un rapport sur les livres élémentaires, et ses conclusions, adoptées, furent transmises aux Anciens. Ce fut Barbé-Marbois, qui fut chargé du rapport et il y fit un tableau navrant de l'état de l'instruction : les anciens collèges, les anciennes écoles ont été détruites; il n'en existe actuellement que quelques-unes, disséminées dans les campagnes à de grandes distances; les maîtres sont mal payés et le nombre des élèves se restreint de plus en plus; il est actuellement moindre de moitié de ce qu'il était autrefois. Après ce tableau, Barbé-Marbois montre les lacunes de la loi du 3 brumaire. Fourcroy, tout en combattant les conclusions du rapport, reconnut

cependant la vérité des assertions du rapporteur sur l'état lamentable de l'enseignement et déclara que l'instruction publique était « presque nulle dans sa partie la plus immédiatement nécessaire au peuple ». Quelques mois plus tard, le même Fourcroy, dans un rapport sur le placement des écoles centrales, renouvelait le même aveu et signalait la lacune qui existait dans l'organisation établie par la loi du 3 brumaire, entre les écoles primaires et les écoles centrales. En sortant des premières, l'enfant n'était pas apte à entrer dans les secondes; il fallait créer un degré intermédiaire, correspondant aux anciens collèges, dans lequel l'enfant perfectionnât l'enseignement primaire et se préparât à l'enseignement élevé des écoles centrales. Les députés ne se laissèrent pas émouvoir, et tous ces beaux discours aboutirent simplement au vote d'une loi déterminant les emplacements des écoles centrales. Mais les conseils avaient dans leur sein quelques hommes qui auraient voulu la réforme intelligente de l'instruction publique. Roger-Martin, qui devait se faire à ce sujet quelque réputation, revint, en frimaire an V, sur le vide qui existait entre les écoles primaires et les écoles centrales; et un autre député, Dumolard, demanda une enquête sérieuse sur l'état de l'enseignement et les moyens de le rendre florissant. Ces deux propositions furent repoussées par l'ajournement. Mais Roger-Martin ne se découragea pas : le 6 brumaire an VI, il déposa un nouveau projet de réforme, dont M. Allain cite de longs passages et qui est surtout instructif par les aveux qu'il renferme. « Les écoles primaires fondées par la loi du 3 brumaire n'existent qu'en projet », dit-il en propres termes, « et les écoles centrales n'ont reçu qu'une demi-existence. » Quant au projet de Roger-Martin, il consistait à multiplier le nombre des écoles primaires, à augmenter le traitement des instituteurs, enfin à créer des écoles secondaires dont la nécessité se faisait vivement sentir. On voit qu'en principe ses idées étaient excellentes et que, s'il y avait des modifications de détail à opérer dans son projet, le fonds en était bon. Les Cinq-Cents n'en jugèrent pas ainsi et, après des discours de Baraillon, de Pison-Dugaland, de Jard-Panvilliers, de Luminais, de Maugenest, de Mortier-Duparc et d'Ehrmann, les uns pour, les autres contre le projet, il fut arrêté « que chaque département conserverait son école centrale, que le projet d'écoles secondaires était repoussé par la question préable, enfin que l'ajournement était prononcé sur la question des écoles primaires ». Mais, si

les conseils ne pouvaient aboutir à aucun résultat en matière d'enseignement officiel, ils supportaient avec peine que l'initiative privée réalisât des progrès auxquels les écoles publiques ne pouvaient atteindre. Les fanatiques de l'Assemblée voulurent y apporter des restrictions; mais ils ne purent parvenir à s'entendre et durent y renoncer. — Roger-Martin était tenace; par deux fois, il revint encore à la charge. Battu une première fois, il obtint ensuite que le conseil demandât au Directoire des renseignements précis sur l'état de l'enseignement sur le territoire de la République. La réponse n'arriva que le 3 brumaire an VII; elle constatait que, « à l'exception d'un très petit nombre de départements, les écoles primaires, ou n'existaient pas, ou n'avaient qu'une existence précaire ». Le rapporteur, selon son habitude, ne manqua pas de tracer le tableau de la situation, demanda avec insistance la création d'écoles secondaires, et exposa enfin un vaste système qui ne comprenait pas moins de vingt-cinq mille écoles primaires avec le reste à l'avenant. Ce rapport fut complété par des rapports de détail, rédigés par Heurtaut-Lamerville, Bonnaire et Dulaure. Il donna lieu à de longues discussions qui se prolongèrent pendant plusieurs mois et, finalement, se terminèrent par un nouvel ajournement, qui fut définitif. — De ce long exposé des débats des deux conseils, un peu monotone peut-être, mais bien instructif, M. l'abbé Allain tire des conclusions dont nous reproduisons les principales : 1° en brumaire an IV, l'instruction publique était dans le plus déplorable état ; 2° de l'aveu de tous, la loi du 3 brumaire était vicieuse et ne put être appliquée qu'imparfaitement; 3° de brumaire an IV à brumaire an VIII, les conseils ne réussirent à rien faire d'utile pour l'organisation de l'instruction publique; 4° les républicains reconnaissaient eux-mêmes que l'état de l'enseignement était bien pire en l'an VII que sous l'ancien régime. Il est inutile de faire ressortir toute la valeur de ces constatations et nous ne pouvons assez louer l'auteur de les avoir ainsi mises en lumière.

PIE VI, LE DIRECTOIRE ET LA TOSCANE

M. Ludovic Sciout s'est déjà fait connaître par plusieurs travaux sur les relations de la première République avec les puissances étrangères; il a notamment traité des rapports du Directoire avec la République romaine. Il raconte maintenant tout ce que le

Directoire et ses agents firent subir au grand-duc de Toscane à l'occasion de l'internement de Pie VI à Sienne. Après l'occupation de Rome, le pape, malgré son grand âge, avait été enlevé nuitamment du Vatican et transporté à Sienne, dans les états du grand-duc, sans que celui-ci en eût été prévenu. Puis, avec une duplicité impudente, le chargé d'affaires de France déclara aux ministres toscans, que son gouvernement verrait avec déplaisir le pape rester dans leur pays. Ceux-ci répondirent évasivement. Ils se trouvaient dans une position difficile : d'un côté, ils craignaient la colère du Directoire ; de l'autre, leur conscience se révoltait à l'idée d'agir à l'égard du pape avec la même indignité que les Français. Le Directoire avait d'abord demandé que Pie VI fût envoyé à Malte ou en Portugal ; il désigna ensuite la Sardaigne. Son secret espoir était que le pontife, malade et très âgé, ne résisterait pas aux fatigues d'une traversée et le délivrerait en mourant d'un prisonnier embarrassant. Mais il aurait voulu que la responsabilité de cette infamie ne retombât pas sur la France, mais sur le grand-duc. Il s'agissait donc de décider ce dernier, par la ruse ou par la peur, à ordonner la déportation du pape à Cagliari. Le grand-duc crut donner un semblant de satisfaction aux Directeurs et à la République romaine, qui réclamait violemment l'éloignement de Pie VI, dont la proximité des frontières romaines entretenait, disait-on, les révoltes de ses anciens sujets, en le faisant amener à une chartreuse voisine de Florence. Mais ce n'était pas le compte du Directoire. Il voulait la mort du pape, espérant que les cardinaux dispersés ne pourraient se réunir en conclave, et que c'en serait fait de cette papauté gênante. M. Sciout a trouvé aux Archives nationales les dépêches envoyées à Paris par les chargés d'affaires français à Florence, et c'est ce qui lui a permis de reconstituer dans leur ensemble les négociations menées entre eux et les ministres toscans, au sujet du pape. Il cite de ces dépêches et rapports de longs et intéressants extraits, qui mettent dans tout leur jour la duplicité et la fourberie du Directoire, et aussi l'habileté et la finesse des ministres du grand-duc, pour éluder les demandes de plus en plus pressantes des Français, sans cependant froisser ces dangereux protecteurs. Leur grand argument était la santé de Pie VI, et le Directoire n'osait passer outre. Vis-à-vis de l'Europe, il voulait ménager l'honneur de la France et laisser au grand-duc tout l'odieux du départ du pape. A partir de l'an VI, Reinhard, le chargé d'affaires français, change

ses batteries. Il continue à réclamer avec instance la déportation de Pie VI, mais il demande en même temps de l'argent. On espérait que la Toscane, pour subir une extorsion moindre, consentirait au départ. Ce n'était pas la première fois que le Directoire, à court d'argent, imposait à ses alliés des contributions forcées. M. Sciout nous édifie à ce sujet pour la Toscane et montre l'avidité sans vergogne des républicains. Deux événements, auxquels on ne s'attendait pas, vinrent sauver le grand-duc pour quelque temps : le roi de Naples chassa les Français de Rome, et les Anglais occupèrent Livourne. La Toscane proclama sa neutralité, et le grand-duc déclara à Reinhard qu'il n'était pas responsable du pape. Mais, bientôt, le roi de Naples fut repoussé et le Directoire saisit cette occasion de réclamer de la Toscane deux millions d'indemnité à cause, disait-il, des dépenses que son attitude suspecte avait forcé la France à faire. Le grand-duc fut heureux de s'en tirer en payant un million. Il espérait que cette concession lui procurerait un peu de tranquillité. Il n'en fut rien. Reinhard réclama de nouveau le départ du pape et voulait qu'il s'effectuât en même temps que celui du roi de Sardaigne, qu'on allait embarquer pour Cagliari. Mais Pie VI refusait de partir et tous les médecins s'accordaient à dire qu'il n'était pas pas transportable. Ce fut alors que la paix de Campo-Formio fut rompue et que le Directoire, en guerre avec l'Autriche, fit envahir la Toscane et déposa le grand-duc. L'article de M. Sciout s'arrête sur cet événement; il voulait simplement montrer quelle conduite le Directoire avait tenue envers la Toscane au sujet de Pie VI; il en a amplement fait voir tout l'odieux et toute la duplicité.

MÉLANGES

M. l'abbé Vigouroux vient de faire paraître les deux premiers volumes d'une importante publication intitulée : *les Livres saints et la critique rationaliste. Histoire et réfutation des incrédules contre les saintes Ecritures*, qui a donné à un sérieux compte rendu de la part de M. l'abbé Douais. Ces deux volumes sont, en somme, une histoire complète des attaques contre les Livres saints. On comprend tout l'intérêt de cet ouvrage et, en même temps, on se rend compte de l'érudition et du talent qu'un pareil travail suppose chez son auteur. M. l'abbé Douais en fait vivement ressortir

toute la valeur et toute l'utilité. Nous allons résumer rapidement pour nos lecteurs l'analyse détaillée qu'en donne M. Douais; c'est le seul moyen de leur en montrer l'importance. — L'introduction est fort longue et se divise en cinq chapitres : origine et provenance des difficultés que présente la Bible ; nature des objections qu'on y fait; aperçu (trop rapide) des efforts faits, dans les temps modernes, pour défendre la Bible (à ce sujet, M. l'abbé Douais signale quelques omissions) ; méthode suivie par l'auteur dans le combat qu'il livrera aux adversaires des Livres saints ; enfin, dissertation sur le miracle. Entrant ensuite dans son sujet, M. l'abbé Vigouroux divise en trois époques l'histoire des attaques du rationalisme contre la révélation : 1° jusqu'à Julien l'apostat ; 2° moyen âge ; 3° de Luther à nos jours. Les deux premières périodes et la troisième jusqu'à Spinosa remplissent le premier volume qui est fort intéressant, mais qui n'a pas l'actualité du second. Celui-ci débute par l'histoire des attaques des déistes anglais contre la Bible. Le déisme, presque inoffensif en Angleterre, fit de nombreux ravages en France et en Allemagne. Il contribua au mouvement d'incrédulité dont les philosophes français furent l'expression au siècle dernier. En Allemagne, les adversaires de la Bible furent et sont encore les rationalistes, nés du déisme anglais et du philosophisme français. M. Vigouroux revient alors à la France et y étudie l'histoire de la critique négative, à notre époque. M. Douais regrette que l'auteur ne se soit pas étendu davantage sur ce dernier sujet, qu'il traite trop brièvement. Enfin le volume se termine par une histoire critique du transformisme. M. Douais fait de cet excellent ouvrage le plus grand éloge et nous nous y associons sans restriction.

Jusqu'à présent on ne possédait pas de bonne édition de la *Règle du Temple*, et cependant les statuts et les règlements d'un Ordre aussi célèbre méritaient bien d'être publiés avec soin. M. de Curzon l'a entrepris, sous les auspices de la Société de l'histoire de France, et a donné une édition définitive de la règle française traduite sur celle de saint Bernard, des statuts hiérarchiques ou règlement intérieur de l'Ordre, enfin des parties du rituel relatives à l'élection du grand maître et à la réception d'un chevalier. Ces trois parties, écrites dans le vieux langage du treizième siècle, abondent en détails curieux et, parfois, d'une naïveté délicieuse, dont M. L. Lecestre a cité plusieurs dans l'article qu'il a consacré à cette nouvelle édition. Il s'y trouve aussi des renseignements historiques qui ne

manquent pas de valeur, tant sur l'organisation intérieure de l'Ordre que sur des faits accomplis en Terre-sainte dans la première moitié du treizième siècle. Les renseignements de cette dernière espèce se trouvent exclusivement dans la partie des statuts hiérarchiques relative à la discipline de l'Ordre. L'auteur des statuts, en rapportant les peines applicables aux divers crimes dont peuvent se rendre coupables les chevaliers, cite des exemples où ces peines ont été appliquées, et est amené par là à raconter des faits historiques souvent complètement inconnus par ailleurs.

Un livre qui a complètement détruit une erreur historique des plus accréditées, c'est celui de M. Delpech sur : *La tactique au treizième siècle*. Il était en effet généralement admis que, avant le seizième siècle, la tactique et la stratégie n'existaient pas et que le gain des batailles n'était décidé que par la supériorité du nombre ou l'adresse personnelle des combattants. Rien n'est plus faux, et M. Delpech a amplement démontré que le moyen âge connut et pratiqua des règles tactiques très précises et qui furent en usage dans toutes les batailles des onzième, douzième et treizième siècles. A cette époque, les armées ne se composaient que de cavalerie et d'infanterie; l'offensive était l'affaire de la première, la défensive, celle de la seconde. Mais ces deux éléments, à pied et à cheval, furent très habilement combinés ensemble; la cavalerie attaquait, puis venait se reposer et se reformer derrière d'épaisses lignes de fantassins, qui la protégeaient contre la cavalerie ennemie. Les gens du moyen âge connaissaient parfaitement les formations régulières en carré, en colonne et en coin; ils savaient dédoubler leurs lignes pour allonger le front de bataille, déployer leurs ailes pour ne pas être tournés, et ils le faisaient de la même manière que nos tacticiens le font faire à nos troupes modernes. Pour arriver à établir solidement ces assertions, M. Delpech n'a pas reculé devant la tâche énorme d'étudier, un à un, sur les lieux et dans les textes, avec la précision la plus minutieuse, quatre-vingt-quinze faits de guerre des onzième, douzième et treizième siècles, qu'il est parvenu à restituer de la façon la plus satisfaisante. Il a particulièrement étudié les batailles de Bouvines et de Muret. C'est en rétablissant les mouvements tactiques opérés par les armées en présence dans tous ces combats, qu'il est arrivé forcément, pour ainsi dire, à énoncer ce fait, qui semble positif à qui a lu son ouvrage, à savoir qu'au moyen âge il y avait une tactique savante et mise journellement en pra-

tique. Tel est le résumé, et du livre de M. Delpech, et de l'article que lui a consacré M. l'abbé U. Chevalier.

La faction du cœur navré! Le joli titre pour un roman! Ce n'est pourtant point un roman que nous conte M. Denis d'Aussy sous ce titre alléchant; c'est un épisode très véridique, trop véridique malheureusement, des guerres de religion. Il s'agit du dessein attribué à Catherine de Médicis de s'emparer de la Rochelle par trahison, en 1573. Pendant le siège de la ville, la mésintelligence avait éclaté parmi les troupes royales; le duc d'Alençon, ambitieux et brouillon, avait écouté les ouvertures des protestants et s'était laissé tenter par la perspective de mettre sur son front la couronne de France, à la mort de Charles IX, au détriment du duc d'Anjou, récemment élu roi de Pologne. Après la capitulation simulée de la Rochelle et la publication de l'édit de paix, les protestants du Midi auraient voulu faire entrer les Rochelais dans la ligue occulte qu'ils formaient sous le commandement fictif du duc d'Alençon. Mais ceux-ci, fatigués d'un long siège, trouvaient à la paix quelque douceur et désiraient ne pas se lancer dans de nouvelles aventures. C'est alors que les ministres protestants de la ville ourdirent un complot pour simuler une entreprise de la cour contre la Rochelle; ils espéraient ainsi entraîner les Rochelais dans la ligue. Le maire, Jacques Henry, entra dans le complot, dans le but de satisfaire une vengeance privée. Un jour donc, Odet de Nort, le plus fougueux des ministres, produit en public une lettre anonyme, signée seulement d'un « cœur navré » (c'est-à-dire transpercé d'un glaive), et apportée on ne sait par qui. Elle annonçait qu'un « dessein était prêt à éclore » sur la ville et suppliait qu'on y pourvût. Le corps corps de ville s'émeut, feint de croire à une trahison véritable et fait arrêter cinq capitaines étrangers au service de la ville. Les malheureux, mis à la torture, s'avouèrent coupables et désignèrent pour leurs complices qui on voulut, et notamment Guillaume Guy, fils d'un ancien maire, et Claude Huet, tous deux ennemis personnels du maire. Huet réussit à se disculper; mais Guy et les cinq capitaines furent traduits devant le présidial et condamnés à mort. Les ministres répandirent le bruit qu'on avait découvert tout le complot et que le comte du Lude, sur les ordres ds la reine, devait s'emparer de la ville par trahison. On comprend l'émotion du peuple rochelais, émotion entretenue par les ministres, et qui poussa les habitants à entrer dans la ligue protestante. — Tel est le résumé du

récit de M. d'Aussy. Aucun des historiens de la Rochelle n'avait présenté cette affaire sous un tel jour; tous avaient cru à la réalité du complot. M. D. d'Aussy, sans nier absolument que Catherine de Médicis ait eu l'intention de s'emparer de la Rochelle, prétend que rien ne fut mis à exécution et que ce complot du « cœur navré » fut une pure invention des ministres et du maire. Il appuie ses assertions sur le récit manuscrit très circonstancié, rédigé par Amos Barbot, bailli d'Aunis et contemporain des faits. Barbot ne peut être taxé de fausseté, et son témoignage a une grande valeur, puisqu'il était protestant; il entre dans les plus grands détails et montre dans tout leur jour le fanatisme et la perfidie des ministres calvinistes.

Nos lecteurs ne sont pas sans avoir entendu parler du *Mariale*, ce charmant recueil d'hymnes en l'honneur de la Vierge. On n'en connaissait pas l'auteur. Le P. Ragey, qui vient d'en donner coup sur coup deux éditions, l'attribue à saint Anselme de Cantorbéry, et s'appuie sur les preuves suivantes : 1° le *Mariale* se trouve dans un manuscrit du British Museum, au milieu d'autres prières *attribuées* à saint Anselme; 2° deux hymnes du *Mariale* se rencontrent dans un autre manuscrit du British Museum, qui est *vraisemblablement* du onzième siècle; il ne peut donc être postérieur à cette époque; 3° le style du *Mariale* se rapproche beaucoup de celui des prières en vers composées par saint Anselme. Dom Germain Morin s'élève vivement contre cette attribution un peu risquée, dans un article où il fait preuve de beaucoup de sagacité et d'une excellente méthode critique. Selon lui, l'auteur du *Mariale* serait Bernard de Morlas, moine clunisien du douzième siècle, connu par divers poèmes dont le style et la prosodie se rapprochent d'une façon frappante du style et de la facture des vers du *Mariale*. Dom Morin donne de son opinion des preuves plus puissantes. Voici le résumé de son argumentation. Il existe neuf manuscrits du *Mariale;* quatre donnent comme auteur du recueil un moine français nommé Bernard; dans un autre, les premiers feuillets manquent; deux autres sont anonymes et ne peuvent être utilisés ni dans un sens ni dans l'autre; les deux derniers sont ceux dont nous parlions plus haut, et dont le P. Ragey s'est servi pour attribuer le *Mariale* à saint Anselme. Dom Morin discute la valeur des affirmations du P. Ragey : 1° si le *Mariale* se trouvait au milieu de prières dont l'attribution à saint Anselme fût certaine, ce ne serait pas encore une preuve

indiscutable; à plus forte raison, si l'attribution de ces pièces au saint docteur est douteuse; 2° si les hymnes du *Mariale* étaient intercalés dans un manuscrit daté du onzième siècle, il est bien certain qu'ils ne pourraient être du douzième; mais, dans le cas présent, c'est l'examen seul de l'écriture qui a fait attribuer le manuscrit en question au onzième siècle: or, ce n'est pas une preuve suffisante; car, à cette époque, l'écriture des deux siècles se ressemble tellement, qu'il est difficile de la distinguer; 3° le style et la prosodie du *Mariale* ont beaucoup plus de rapports avec le style et la prosodie des poèmes qui sont l'œuvre certaine de Bernard de Morlas, que du style et de la prosodie des prières en vers de saint Anselme. Dom Morin n'a pas de peine à l'établir, et nous déclarons, pour notre part, que nous nous rallions tout à fait à son opinion... jusqu'à preuve du contraire.

Léon Salats.

CHRONIQUE SCIENTIFIQUE

La saccharine, ses propriétés, son mode de préparation, ses menaces à l'agriculture, son emploi en médecine; histoire de l'hopéine. Nouvelles communications de M. Pasteur à l'Académie des sciences et à l'Académie de médecine sur les inoculations antirabiques; statistique des malades traités; insuccès, leur cause; nouvelle méthode, traitements intensifs répétés. L'immunité par les leucomaines, théorie des maladies virulentes non suivies de récidive. On demande des faits et des expériences; vues de l'esprit. Nouveau traitement de la phthisie pulmonaire par les injections gazeuses d'acide carbonique imprégné d'hydrogène sulfuré. Expérience célèbre de Claude Bernard; communication de M. Comil et de M. Bergeon à l'Académie de médecine; technique et description de ce nouveau traitement par le docteur Morel. — M. Debray annonce à l'Académie des sciences le succès de M. Moissan dans ses recherches sur l'isolement du fluor. — Les mammifères et leurs ancêtres géologiques; réflexions; les explorations sous-marines; l'aurore boréale; sa nature et les causes de sa production.

La saccharine est un produit chimique découvert en Amérique par MM. Fahlberg et Ramser. Son importance et ses propriétés en font une substance capable de révolutionner l'industrie sucrière, si, toutefois, on considère comme vraies les prévisions de certains savants. Disons d'abord que les chimistes définissent la saccharine (1), un amide de sulfonate de benzoyle. C'est un composé de carbone, d'hydrogène, d'oxygène et d'azote, dont la formule rationnelle ne peut être comprise que par ceux qui sont au courant des théories de la chimie moderne. La préparation de cette nouvelle substance est très compliquée, il faut, en effet, traiter un hydrocarbure provenant de la distillation du goudron de houille, le toluène, par l'acide sulfurique, la craie, le carbonate de soude, le perchlorure de phosphore et le carbonate d'ammoniaque. Aussi n'entrerons-nous

(1) Il est fâcheux, à tous égards, que l'on ait donné à ce nouveau produit le nom de saccharine, dont M. Péligot avait déjà disposé depuis longtemps en faveur d'un composé qu'il avait obtenu par l'action de la chaux sur une solution bouillante de glycose ou de lévulose.

pas dans les détails de cette préparation fort longue, fort minutieuse et surtout fort coûteuse.

La saccharine a l'aspect d'une poudre blanche formée de petits cristaux prismatiques, elle est peu soluble dans l'eau qui n'en dissout que $\frac{1}{250}$, mais elle est beaucoup plus soluble dans l'alcool et dans l'éther. Lorsqu'on la chauffe, elle fond à 200°. Mais ce qui caractérise surtout la saccharine, c'est qu'elle possède une saveur sucrée tellement intense, qu'avec un gramme, il est possible d'édulcorer d'une manière satisfaisante dix litres d'eau.

On affirme aussi qu'un gramme de cette substance peut donner à un kilogramme de sucre de raisin ou glycose le pouvoir saccharifiant que possède un kilogramme de sucre blanc. D'après les expériences de M. le docteur Stutzter (de Bonn) et de MM. Mosso et Aducco (de Turin), la saccharine serait parfaitement supportée par l'économie qu'elle traverse sans se décomposer. Le premier en a fait absorber jusqu'à cinq grammes par jour à plusieurs chiens qui n'en auraient éprouvé aucun fâcheux effet, les seconds n'ont pas craint de s'en administrer à eux-mêmes une dose semblable sans en éprouver le moindre inconvénient. La saccharine n'est donc pas un aliment capable de remplacer le sucre, mais n'est-il pas à craindre qu'on ne la mélange à quelques substances inoffensives pour la substituer au sucre de canne ou de betterave.

La glycose, que l'on fabrique avec les pommes de terre, etc., serait tout indiquée pour cette substitution, si elle ne contenait de la dextrine, du plâtre et même de l'acide oxalique. Il serait à craindre, dit-on, que la saccharine ne fît une concurrence redoutable au sucre blanc dans le cas où il deviendrait facile de fabriquer, comme en Russie, de gros cristaux de glycose pure. Ce serait un nouveau coup porté à l'agriculture qui souffre déjà tant, car, si cette crainte se réalisait, il faudrait renoncer à la culture de la betterave, peut-être même à celle de la canne, et nous nous trouverions dans la situation de l'Angleterre, où les bas prix ont ruiné complètement la belle et grande industrie du sucre. En effet, cette substance se vend actuellement dans ce pays trois pence la livre, c'est-à-dire moins de trente-deux centimes; la cassonnade brute ne vaut qu'un penny c'est-à-dire environ dix centimes. C'est à tel point que ce produit fait partie de la provende des chevaux.

La saccharine, dont la découverte est l'une des plus belles syn-

thèses de la chimie, puisqu'en partant du goudron de houille on n'arrive à l'obtenir qu'après sept transformations complètes, a déjà reçu en médecine quelques applications fort importantes. Elle entre déjà, en Allemagne, dans le traitement des diabétiques. Ces malades, à qui l'on est obligé de refuser impitoyablement l'usage du sucre et de toutes les matières sucrées, pourront employer avec avantage la saccharine, dont le pouvoir saccharifiant est 220 fois plus grand que celui du sucre de canne. Si cet usage n'a pas encore pénétré chez nous, c'est à cause du prix élevé de cette substance dont la production industrielle ne tardera pas à s'établir. En effet, nous apprenons qu'à Leipsig, on construit, dans ce but, une grande fabrique; il paraît même qu'à New-York, on vend la saccharine quinze centimes le gramme. Alors les diabétiques français pourront, comme ceux de Berlin, faire usage de ce produit, qui adoucira beaucoup les privations de leur régime.

En attendant que ce produit soit fabriqué en grand, les cultivateurs feront bien de rechercher à quel genre de plantes ils devront s'adresser pour remplacer la betterave dans leur culture. Qu'ils n'imitent pas surtout les producteurs de garance qui ont été ruinés en si grand nombre pour n'avoir pas cru au succès de l'alizarine. La synthèse chimique, qui a fait de si grands progrès sous la puissante impulsion de M. Berthelot, ne tend à rien moins qu'à reproduire artificiellement, non seulement toutes les substances minérales naturelles, mais encore tous les produits dont le secret de fabrication paraissait devoir être éternellement réservé à l'action mystérieuse des végétaux et des animaux.

Nous avons puisé une partie des renseignements qui précèdent dans deux journaux sérieux, la *Nature* et la *Gazette hebdomadaire de médecine et de chirurgie*. Mais comme nous n'avons pu nous procurer à Paris aucune parcelle de saccharine, il nous est revenu en mémoire que, dernièrement, on a importé, d'Amérique en France, un nouvel agent hypnotique destiné à supplanter l'opium et tous ses composés. Il s'agissait de l'hopéine, nouvelle substance extraite du houblon d'Amérique. Chose singulière, ajoutait-on, le houblon d'Amérique seul en contenait. Il était impossible d'en fabriquer avec celui d'Europe. Déjà on expérimentait l'hopéine dans les hopitaux de Paris, quand cette assertion étrange mit en éveil la susceptibilité d'un pharmacien, M. A. Petit. Examinant de très près ce produit, il ne tarda pas à acquérir la conviction que l'hopéine n'était autre

chose que la morphine aromatisée avec de l'essence de houblon. Le nouvel hypnotique américain avait vécu. En présence de l'impossibilité d'avoir à Paris de la saccharine venant soit d'Allemagne où, dit-on, les diabétiques en font quotidiennement usage et où le prix serait de 55 francs le kilogramme, soit d'Amérique où cette substance se vendrait quinze centimes le gramme, on s'expliquera la forme dubitative sous laquelle nous avons présenté ses propriétés, on s'expliquera mieux encore pourquoi l'histoire récente de l'hopéine nous est revenue spontanément à la mémoire.

Le traitement de la rage après morsure, traitement qui constitue la plus grande découverte thérapeutique du siècle, a fait l'objet d'une nouvelle communication de M. Pasteur à l'académie des sciences et à l'académie de médecine. Désireux de répondre à toutes les objections que soulèvaient encore ses inoculations, le savant expérimentateur de la rue d'Ulm a tenu à faire connaître les résultats de sa pratique, qui remonte déjà à un an. Celle-ci, au 31 octobre, comprenait 2490 personnes venues subir à Paris les inoculations préventives de la rage. Sur ce nombre on en compte 1726 appartenant à la France et à l'Algérie; le reste provenaient des différentes contrées de l'Europe, des Indes anglaises, des États-Unis et du Brésil. Pour toutes ces personnes, le traitement a été uniforme; pendant dix jours, on faisait chaque jour, à chacune d'elles, une injection de moelle de lapin, en commençant par une du quatorzième jour pour finir par une autre du cinquième. Sur les 1726 personnes venues de France et d'Algérie et traitées au laboratoire de la rue d'Ulm, 10 ont succombé; on compte parmi elles 6 enfants mordus au visage, ce qui donne une mortalité de 1 sur 170. C'est là un résultat considérable que sont loin d'atteindre les méthodes thérapeutiques les plus estimées; mais ce résultat paraîtra bien plus extraordinaire encore si l'on réfléchit que la plupart des personnes mordues en 1885-1886 sont venues se faire inoculer au laboratoire de M. Pasteur, et que c'est le petit nombre qui a négligé cette très utile précaution. Or sur ce petit nombre, sur cette faible minorité, il est arrivé à la connaissance de M. Pasteur 17 cas de mort par rage. Le résultat pour Paris est encore plus éclatant.

« Par ordre du préfet de police, ajoute M. Pasteur, tout cas de rage qui se présente dans les hôpitaux de Paris est immédiatement signalé par les directeurs de ces hôpitaux à M. le Dr Dujardin-

Beaumetz, membre du Conseil d'hygiène et de salubrité de la Seine, qui est chargé de faire une enquête suivie d'un rapport au Conseil. On sait ainsi, pertinemment, que, dans les cinq dernières années, 60 personnes sont mortes de la rage dans les hôpitaux de Paris : en moyenne 12 par an. Aucune année, d'ailleurs, n'a été exempte de morts plus ou moins nombreuses. L'an dernier, il y en a eu 21. Or, depuis le 1er novembre 1885 que fonctionne la méthode préventive de la rage à mon laboratoire, il n'est mort, de rage, dans les hôpitaux de Paris, que deux personnes, toutes deux non inoculées, et une troisième qui l'avait été, mais non par les traitements intensifs et répétés. »

Ce sont ces traitements intensifs et répétés que nous allons faire connaître dans un instant. M. Pasteur espère, grâce à ce progrès dans sa méthode, arriver sinon à guérir toutes les personnes mordues, du moins à diminuer leur mortalité dans une plus grande proportion.

Ce petit nombre d'insuccès l'a beaucoup attristé, et il s'est aussitôt demandé quelle pouvait bien être la cause de l'inefficacité de la méthode. Ayant remarqué que le plus grand nombre de ceux qui ont succombé malgré le traitement, sont des enfants atteints de morsures profondes siégeant principalement à la face, il a acquis la conviction que, dans ces cas, son mode de procéder était insuffisant. Cette conviction qui ne pouvait venir que peu à peu, à cause des longs délais necessaires à une conclusion rigoureuse, s'accrut encore dans son esprit par l'histoire des Russes de Smolensk. On sait que ceux-ci, mordus par un loup enragé, vinrent au nombre de dix-neuf recevoir les inoculations préventives. L'un d'eux mourut à l'Hôtel-Dieu en plein traitement, deux autres succombèrent quelques jours après la fin de ce même traitement.

Ému de ce triste résultat, M. Pasteur fit subir aux seize autres un second et même un troisième traitement, et il eut soin de leur inoculer des moelles de plus en plus fraîches, de quatre, de trois et même de deux jours. C'est à cette persévérance dans ces traitements successifs qu'il attribue la guérison définitive de ces seize étrangers, qui, quoi qu'en disent les écrits et les journaux hostiles à M. Pasteurs, sont encore tous vivants. Encouragé par ces heureux résultats, M. Pasteur fait subir à toutes les personnes mordues un traitement plus rapide et plus actif, et, quand les morsures sont situées au visage ou à la tête, ou si celles des membres sont très profondes, les inoculations sont précipitées, de manière à arriver le

plus promptement aux moelles les plus fraîches. Au lieu d'une seule inoculation par jour, on en fait jusqu'à trois, on obtient ainsi trois traitements en dix jours, et on fait la dernière inoculation avec la moelle d'un jour. Depuis deux mois que ce traitement intense est inauguré, les résultats en sont très favorables, ainsi que le démontrent les tableaux statistiques relatifs à dix enfants mordus à la face et à la tête et soumis aux traitements intensifs et répétés.

On a objecté, avec raison, que les personnes inoculées par M. Pasteur n'avaient pas toutes été mordues par des chiens réellement enragés. L'inventeur des inoculations antirabiques le sait, sans doute, mieux que personne. Mais, en conscience, peut-il refuser à une personne mordue par un chien qu'elle croit enragé le bénéfice d'un traitement dont elle attend sa guérison? Le traitement n'eût-il d'autre résultat que de rendre la tranquillité complète à la personne atteinte d'une morsure suspecte, qu'il serait bon de l'instituer quand même dans une maladie où les symptômes de la fausse rage sont si semblables à ceux de la vraie. La statistique seule en souffre.

Mais il est une autre question bien plus intéressante à examiner, celle de savoir de quelle façon agissent les inoculations. C'est ce point obscur qu'a essayé d'éclairer un savant espagnol, M. E. G. B., dans un livre intitulé : *l'Immunité par les Leucomaïnes* (in-8°, librairie médicale. O. Berthier). Avant d'analyser cet ouvrage dans lequel l'auteur a tenté de résoudre l'une des questions les plus ardues de la physiologie pathologique, nous devons prévenir qu'il ne s'agit point ici d'expériences mais simplement de vues théoriques qui, quand bien même elles seraient absolument fondées, ne pourraient faire partie de la science qu'après avoir donné des résultats expérimentaux satisfaisants. Partant de cette notion que certaines maladies virulentes, telles que la variole, la scarlatine, etc., confèrent l'immunité à celui qui en a subi une première atteinte, l'auteur commence par admettre (ce qui n'est pas absolument démontré) que ces maladies virulentes doivent leur existence à des microbes; il admet, en second lieu, que ces microbes fabriquent des leucomaïnes qui restent dans l'organisme. Puis, comme illuminé par cette phrase de M. Ferran, ce médecin espagnol dont les inoculations anticholériques ont été l'objet de si vives polémiques : « Le microbe ne se reproduit pas dans le tissu cellulaire, et son action prophylactique est due, selon moi, à une sorte d'accoutumance ou d'habitude de l'organisme à la substance active, diffusible,

apportée par le microbe » ; il en conclut que cette substance active et diffusible est une leucomaïne. Voici, du reste, les conclusions de l'auteur :

« 1° Toute maladie infectieuse est l'effet du trouble produit dans l'organisme animal par la soustraction des substances nécessaires à son économie, soustraction faite pour nourrir les fonctions vitales de nombreux micro-organismes.

« 2° L'état d'immunité plus ou moins prolongé, chez l'individu qui a été atteint d'une maladie infectieuse, n'est pas l'effet d'une condition négative de son économie; c'est-à-dire, ce n'est pas parce que son organisme est privé des substances nécessaires à la vie du microbe, cause de cette maladie, mais bien parce qu'il y a dans cet organisme des leucomaïnes du même microbe. Et, tant que ces leucomaïnes resteront chez lui, il jouira de l'immunité contre la maladie.

« 3° La vaccination, pour prévenir une maladie infectieuse, doit donc consister à introduire dans l'organisme, par un moyen artificiel, les leucomaïnes du microbe qui produit la maladie que l'on veut prévenir.

« 4° La production de ces leucomaïnes pourra être obtenue, soit au moyen de ce qu'on a appelé jusqu'ici une culture, soit en introduisant le même microbe dans un milieu de l'organisme animal où ce microbe ne puisse se propager, ayant pourtant une vie d'une durée suffisante pour produire la quantité de leucomaïnes nécessaire pour assurer l'immunité.

« 5° Si pendant l'état d'immunité produit par une maladie infectieuse l'individu jouit d'une parfaite santé, il faut en déduire que les leucomaïnes des micro-organiques, qui ont causé la maladie, sont parfaitement compatibles avec cet état de santé, et par conséquent la vaccination faite par l'introduction directe des leucomaïnes, ne doit pas donner, dans ce cas, des symptômes toxiques.

« 6° Seulement, si la vaccination se faisait par le microbe lui-même, il faudrait accepter la présence de symptômes morbides. »

Nous rappellerons seulement aujourd'hui qu'on appelle leucomaïnes des alcaloïdes qui se forment dans le fonctionnement normal de l'économie, par la décomposition des substances albuminoïdes, et nous renvoyons au n° 35 (1er juin 1886), de la *Revue du Monde catholique*, où nous avons traité cette question avec tous les développements qu'elle comporte.

M. E. G... B... a divisé son ouvrage en trois parties : dans la

première, il expose sa théorie; dans la seconde, il en fait la démonstration à l'aide du vaccin du choléra des poules, de la vaccination charbonneuse et de la vaccination antirabique. Enfin, dans la troisième, il donne l'explication de quelques phénomènes par cette théorie. Nous ne nions pas tout ce qu'il y a de logique, d'intéressant et même d'entraînant dans cette idée que l'immunité contre les maladies virulentes qui récidivent rarement ou pas du tout, soit due, non pas aux microbes, mais aux déchets de la vie organique de ces microbes, aux leucomaïnes, en un mot. Il suffirait alors de fabriquer ces leucomaïnes qui sont des corps chimiques nettement définis et qui se conservent parfaitement, et d'en introduire une quantité donnée dans l'organisme, pour le préserver des maladies infectieuses. Ce serait aussi beau que simple. J'avoue que la plus petite expérience confirmative de cette théorie me réjouissait profondément. Ah! si l'auteur pouvait rechercher les leucomaïnes de la variole, les montrer dans un petit tube et empêcher la production de cette maladie en les inoculant, comme il arrive quand on emploie le vaccin jennérien, si surtout, recherchant également les leucomaïnes de cette dernière vaccine, il nous les montrait semblables à celles de la variole; alors la médecine aurait fait un pas immense et qui laisserait bien loin en arrière les découvertes de Jenner et de M. Pasteur. On ne se trouverait plus, en effet, en présence de résultats expérimentaux merveilleux comme ceux de la vaccination jennérienne et des inoculations antirabiques, résultats dont nous ne connaissons pas la moindre explication sérieuse, mais en face d'une théorie et d'une méthode qui permettrait à coup sûr de faire les découvertes les plus inattendues dans le champ si parcouru, mais encore si peu connu, des maladies infectieuses. Si, comme il est permis de le supposer, l'auteur de l'immunité par les leucomaïnes est riche, et s'il a des loisirs, qu'il demande une place de travailleur dans un de nos nombreux laboratoires, qu'il s'applique avec ardeur et qu'il démontre, par l'expérience, la valeur des idées théoriques qu'il a déduites avec une grande force de logique. Autrement, son livre ne sera qu'une vue de l'esprit et restera une œuvre stérile.

Tout le monde connaît la tuberculose, cette maladie consomptive qui s'attaque à tous les âges de la vie, mais surtout aux plus tendres de tous, l'enfance et la jeunesse. Que de victimes elle fait sous le nom de méningite tuberculeuse, parmi les jeunes enfants,

quel plus grand nombre encore, dans la jeunesse et l'âge moyen de la vie, sous le nom de phtisie pulmonaire. Cette maladie redoutable, dont on puise souvent le germe avec le sang, dans l'héritage paternel, ou dans les mauvaises conditions de l'existence, surtout dans les grandes villes, aurait aussi pour cause et pour origine, un microbe, le bacille de la tuberculose, bacille redoutable, puisque la guérison est chose extrêmement rare, tandis que la mortalité est effrayante, environ dix mille sur cinquante mille décès annuels de la population parisienne. Cependant, cette guérison n'est pas impossible. Beaucoup de médecins sérieux ont publié des observations authentiques de guérison. Laënnec et beaucoup de médecins anatomo-pathologistes ont trouvé, dans l'examen des cadavres de vieillards, les preuves d'une guérison certaine de la tuberculose de la jeunesse. Nous avons, en ce moment, dans notre clientèle, plusieurs personnes ayant présenté les signes non douteux de cette maladie et aujourd'hui parfaitement guéries. Il n'y a donc rien d'impossible à ce que ces guérisons, toujours fort rares, deviennent plus fréquentes et soient bientôt la règle au lieu d'être l'exception. Il est vrai que ces heureux résultats sont difficiles à obtenir, car ils exigent la docilité, la bonne volonté du malade qui, dans les affections longues, sont plus difficiles à obtenir qu'on ne pense. Combien, en effet, se découragent devant un traitement de plusieurs années! Il faut de plus, une nourriture saine et très abondante, accompagnée de conditions hygiéniques d'habitation et de fortune, qu'on ne rencontre pas toujours. Aussi faut-il encourager toutes les tentatives qui paraîtront conduire à des résultats sérieux dans la thérapeutique de cette maladie. C'est ce qui nous engage à faire connaître les nouvelles tentatives de M. Bergeon, professeur agrégé à la faculté de médecine de Lyon. Partant de ce principe que la phtisie pulmonaire est de nature microbienne et que, si on pouvait atteindre le microbe dans l'organisme on détruirait la cause du mal; se fondant aussi sur les résultats avantageux que donne, dans le traitement de cette affection, l'emploi des eaux sulfureuses, le médecin distingué de Lyon a cherché à faire pénétrer cet élément sulfureux dans toutes les parties de l'organisme, sans lui nuire en aucune façon. Une expérience célèbre de Claude Bernard lui donnait le moyen d'obtenir ce résultat incroyable d'introduire dans l'économie une quantité d'hydrogène sulfuré, gaz très vénéneux, telle qu'elle déterminerait l'asphyxie, si elle

était absorbée par la muqueuse pulmonaire. Voici cette expérience que Claude Bernard avait imaginée pour démontrer la rapidité avec laquelle l'hydrogène sulfuré traverse l'organisme. Plaçant devant les narines d'un chien un papier imprégné d'acétate de plomb, il introduit dans le rectum une certaine quantité de sulfhydrate d'ammoniaque. L'opération n'est pas terminée, que le papier imprégné de plomb noircit, grâce aux vapeurs d'hydrogène sulfurique sortant des poumons du chien par l'expiration. Or, on sait que les préparations de plomb noircissent immédiatement au contact des substances sulfureuses. Claude Bernard a montré, en même temps, que cette expérience pouvait, pour ainsi dire, se prolonger indéfiniment, sans amener l'intoxication de l'animal, grâce à la rapidité avec laquelle se fait l'élimination du poison. Je me rappelle avoir vu répéter, avec le même succès, cette expérience par Paul Bert, plus fameux désormais par sa mort tragique et ses opinions autoritaires et antilibérales, que par ses découvertes scientifiques. Voici comment opère M. Bergeon. Il prépare, à l'aide de bicarbonate de soude et d'acide sulfurique, du gaz acide carbonique qu'il fait barbotter dans une bouteille d'eau minérale sulfureuse, Eaux-Bonnes, Barèges, Gazost, Cauterets, etc., etc., puis, à l'aide d'une poire en caoutchouc, faisant fonction de pompe, il chasse ce gaz acide carbonique imprégné des principes sulfureux dans le rectum du phtisique. Il est probable que l'acide carbonique, gaz impropre à la respiration et aux combustions organiques joue aussi un grand rôle dans cette médication, car la quantité du principe sulfureux, ainsi absorbé, doit être très minime. Nous ne voyons pas pourquoi, se fondant sur les résultats l'expérience de Claude Bernard, on ne ferait pas traverser le gaz acide carbonique à un liquide plus chargé d'hydrogène sulfureux que ne le sont les eaux minérales sulfureuses. Est-ce pour cette raison qu'en suivant le même mode d'adminitration, M. le docteur Chantemesse, à l'hôpital Saint-Antoine, fait passer le gaz acide carbonique dans un flacon où il a introduit préalablement une éponge imbibée de quelques gouttes de sulfure de carbone. Depuis quelque temps, déjà, le sulfure de carbone est très employé en médecine, dans le traitement de la fièvre typhoïde et de toutes les affections infectieuses du tube digestif.

Pour notre part, nous en retirons les plus grands avantages dans notre service de l'hôpital Saint-Joseph. Sous son influence les

diarrhées deviennent moins fétides et moins abondantes. Mais revenons au nouveau traitement de la phtisie pulmonaire. Dans une note lue à l'Académie de Médecine par M. Cornil, nous apprenons que M. Bergeon a obtenu des résultats très satisfaisants. « Les médecins de Lyon, Paris, Genève, Marseille, dit-il, qui ont traité des phtisiques par la méthode des injections gazeuses dans le rectum, ont en général obtenu la disparition très rapide des phénomènes de suppuration pulmonaire et la marche progressive vers un état de santé qui offre tous les caractères de la guérison. Quant aux malades que j'ai traités depuis deux ans par cette méthode, j'ai la satisfaction d'affirmer aujourd'hui que les résultats que j'annonçais, il y a trois mois, se sont confirmés et généralisés. Les phtisiques, que je considère comme guéris, n'ont plus d'expectoration et n'offrent à l'auscultation que des signes sthétoscopiques secs dus à la présence de cavernes ou de brides cicatricielles consécutives aux anciennes lésions. Quelques-uns de ces malades ont dû reprendre une existence pleine de labeur et de fatigue; néanmoins j'ai pu constater que leur appareil respiratoire avait résisté et que l'amélioration conquise avait été solidement maintenue. Chez plusieurs malades, dont l'expectoration ainsi tarie n'est plus représentée que par 3 ou 4 grammes par jour, alors qu'au début du traitement elle atteignait 250 à 300 grammes, on a trouvé des bacilles d'une manière inconstante, il est vrai, mais évidente. Il reste à savoir si ces bacilles qui persistent dans les crachats malgré le retour à la santé, ont conservé leur activité fonctionnelle. »

Dans une autre séance de l'Académie de médecine, M. Bergeon est venu confirmer les résultats obtenus par son nouveau traitement de la phtisie pulmonaire. Il a même présenté une malade sur laquelle il a obtenu une amélioration extraordinaire. Cette malade est aphone, c'est-à-dire a perdu la voix par suite de l'ulcération et de la destruction de ses cordes vocales. En janvier dernier, lorsqu'elle est venue demander des soins, elle était arrivée à la dernière période d'une phtisie héréditaire. Elle éprouvait à la gorge des douleurs tellement violentes qu'elle restait parfois trois jours sans manger pour éviter la souffrance qu'elle ressentait au moment de la déglutition. On la soumet aux lavements gazeux; quelques jours après, les douleurs de gorge diminuent et la cicatrisation des ulcères commence à s'opérer. Aujourd'hui cette cicatrisation est complète, mais elle n'a pu réparer la partie détruite des cordes

vocales, ce qui explique pourquoi la malade reste ophone. Voilà huit mois que cette cicatrisation se maintient, malgré l'état des poumons qui sont le siège d'excavations tellement vastes, qu'on peut évaluer à la moitié la perte de son parenchyme pulmonaire. Malgré cet état, cette femme a pu venir de Lyon passer huit jours à Paris et se soumettre fréquemment à l'examen médical et affirmer en même temps qu'elle ne s'est jamais sentie mieux portante. Le cas de cette malade est tout particulièrement intéressant, parce qu'à l'aide du miroir laryngoscopique, on peut voir directemnt les cordes vocales. Il a donc été facile de constater d'abord les ulcérations et ensuite la cicatrisation.

De son côté, M. Chautemesse annonce avoir obtenu de bons résultats par ses lavements d'acide carbonique imprégné de sulfure de carbone. Deux asthmatiques et neuf malades tuberculeux ont été rapidement améliorés. L'un de ces derniers malades a même augmenté de 9 livres en un mois et demi. Ces résultats sont très encourageants et nous espérons que bientôt toutes les administrations hospitalières mettront à la disposition des médecins tout l'outillage nécessaire pour s'assurer par eux-mêmes de l'efficacité de cette nouvelle thérapeutique.

Grâce à M. le docteur V. Morel, ancien interne des hôpitaux de Lyon et élève de M. Bergeon, les praticiens connaîtront la technique précise de cette nouvelle méthode thérapeutique qui paraît destinée à supplanter tout ce qui a été fait jusqu'à ce jour. Ils n'auront qu'à parcourir la petite brochure intitulée : *Nouveau Traitement des affections des voies respiratoires et des intoxications du sang par les injections rectales gazeuses*, d'après la méthode de M. Bergeon », que M. Morel vient de publier chez M. G. Masson. Espérons que les nombreuses recherches entreprises contre la tubercule pulmonaire aboutiront bientôt à une thérapeutique encore plus efficace.

La découverte du fluor par M. Moissan est un fait désormais acquis à la science. Ce corps simple, dont l'existence était certaine puisqu'on connaissait un grand nombre de composés dont il faisait partie, n'avait pas encore pu être isolé à l'état de pureté à cause de ses affinités chimiques tellement énergiques, qu'il attaque et détruit immédiatement tous les vases dans lesquels on veut le recueillir. Il résulte, d'un rapport fait par M. Debray à l'Académie des Sciences, que M. Moissan a réussi dans une entreprise, où avant lui Davy,

Gay-Lussac, les frères Knox, Longet, Faraday, Gore, M. Frémy avaient échoué. En soumettant l'acide fluorhydrique pur à l'action d'une pile énergique, M. Moissan l'a séparé en deux gaz, au pôle positif, l'hydrogène, au pôle négatif, le fluor. Voici quelques-unes des propriétés constatées de ce corps simple non pas nouveau, mais isolé pour la première fois. Il se laisse complètement absorber par le mercure qu'il transforme en protofluorure; il décompose l'eau à froid avec dégagement d'ozone. La plupart des métalloïdes solides qu'on projette dans ce gaz s'y échauffent, fondent et brûlent avec une flamme plus ou moins intense. Tel est le cas pour le phosphore, l'iode, le soufre, l'antimoine, l'arsenic, le silicium cristallisé, etc. Des métaux, comme le fer et le manganèse brûlent en projetant des milliers d'étincelles. La plupart des corps organiques sont attaqués, détruits, brûlés ou enflammés. Car ce qui arrive avec le pétrole, l'alcool, l'éther, le liège, etc. La mise en liberté du fluor, constatée par l'Académie des sciences, fait le plus grand honneur à M. Moissan, et par conséquent à la science française.

La bibliothèque scientifique internationale (F. Alcan, éditeur) vient de s'enrichir d'un ouvrage fort curieux et fort important sur lequel nous appelons vivement l'attention de nos lecteurs, car, à part les réserves que nous ferons tout à l'heure, il renferme toute la mammologie philosophique de ces vingt-cinq dernières années. Le titre est significatif : *les Mammifères et leurs ancêtres géologiques*. L'auteur, M. O. Schmidt, est connu depuis longtemps en France par son livre *Descendance et Darwinisme*. Les zoologistes ne se contentent plus aujourd'hui de la description des animaux, de l'observation de leurs mœurs et de la connaissance de leur structure anatomique, ils veulent remonter à l'origine, à travers les modifications successives subies pendant les périodes géologiques. C'est là une étude des plus instructives aujourd'hui que les matériaux sur ce sujet abondent, grâce aux travaux de M. Gaudry et de M. Filhol en France, grâce aussi à la découverte de nombreux reptiles fossiles dans l'Afrique australe et en face de l'abondance vraiment extraordinaire de mammifères fossiles qu'on trouve en Amérique.

Rechercher les rapports de tous ces êtres, leur plus ou moins grande ressemblance, est une étude d'une haute portée philosophique et qui mériterait bien plus nos éloges si l'auteur, au lieu de rejeter la création et de se borner à déduire des faits ce qu'ils

contiennent réellement, ne prétendait expliquer, par les hypothèses du darwinisme et de la théorie de la descendance, des généalogies dont les ascendants sont introuvables ou tout au moins hypothétiques. Quand l'auteur nous a montré les relations évidentes que l'on observe entre divers groupes de Mammifères, a-t-il prouvé que ces divers groupes proviennent d'un ancêtre commun? Nullement, car il n'arrive à cette conclusion que par une série de déductions hypothétiques et possibles qui n'acquerront de valeur que le jour, non encore levé, où l'on pourra montrer les formes intermédiaires qui rattachent les dernières aux premières. Il me semble que M. O. Schmidt se comporte comme un généalogiste qui établirait une descendance par certaines particularités de la taille, de la couleur des cheveux et des yeux, etc., au lieu de la baser sur des pièces authentiques. Ce sont ces pièces authentiques qu'il faut fournir au lieu de rejeter la création qui n'exclut pas une très grande variabilité dans les formes animales sous l'influence du milieu et des conditions variées de l'existence.

Ce n'est pas en quelques lignes qu'il est possible de rendre compte d'un livre comme celui que M. Ed. Périer, professeur au Muséum, vient de publier à la librairie Hachette : *les Explorations sous-marines*. Il faudrait refaire les chroniques scientifiques que nous avons publiées, il y a quelques années, sur l'exposition du Travailleur et du Talisman, exposition dans laquelle on a si longtemps admiré les richesses zoologiques rapportées des diverses parties de l'Océan, mais surtout de ses grandes profondeurs. Les *Explorations sous-marines* pourront, du moins, consoler ceux qui n'ont pu visiter cette belle exposition dont les matériaux, aujourd'hui dispersés, ne seront plus jamais réunis. Les 243 figures de l'ouvrage montreront une partie de ces formes étranges dont on ne soupçonnait même pas l'existence. M. E. Perrier a divisé son ouvrage, qui fait partie de la Bibliothèque des écoles et des familles, en cinq livres, dont le premier est consacré à l'historique des premières explorations sous-marines. Le second contient les voyages du Travailleur et du Talisman ; le troisième, son outillage. Dans le quatrième, nous faisons connaissance avec le monde des rivages et de la haute mer, et dans le cinquième, avec les animaux des grandes profondeurs. Cette division permet de bien s'expliquer l'organisation de ces campagnes d'exploration et d'en apprécier les résultats. Elle a aussi pour but de faire ressortir les conséquences scientifiques et philosophiques qui

découlent de ces études dans lesquelles le savant voit s'agrandir le champ de ses connaissances en même temps qu'il prend de la nature une idée à la fois plus simple et plus grandiose.

C'est avec le plus vif plaisir que nous apprenons l'achèvement de la grande œuvre de vulgarisation chimique que Wurtz avait entreprise avec l'aide des nombreux élèves de son laboratoire. La maison Hachette vient de publier le onzième et dernier fascicule du Supplément du *Dictionnaire de Chimie pure et appliquée*, qui ne comprend pas moins de sept grands volumes in-4° à deux colonnes, dans lesquels l'état actuel de la chimie se trouve exposé avec une compétence à la fois théorique et pratique, qui en fait le compagnon obligé de tous ceux qui, de près ou de loin, s'occupent de science et d'industrie. Il y a longtemps que les travailleurs ont rendu à cet ouvrage les éloges qu'il mérite.

Beaucoup d'expéditions polaires ont été entreprises depuis quelques années, dans le but de percer les mystères des aurores boréales. Dans quelles conditions atmosphériques et météorologiques se produisent ces phénomènes lumineux, qui ont de tout temps surexcité l'imagination des peuples? Quels sont leurs rapports avec les variations et les perturbations de l'aiguille aimantée, avec les taches solaires, avec les raies du spectre, avec les révolutions des planètes, avec la chaleur terrestre et avec l'électricité atmosphérique? Toutes ces questions sont exposées avec une grande lucidité dans l'*Aurore boréale*, étude générale des phénomènes produits par les courants électriques de l'atmosphère, que vient de publier M. S. Lemstron, professeur à l'Université d'Helsingfois (Gauthier-Villars, éditeur). On sera fixé sur la compétence de l'auteur en ces matières difficiles et délicates, quand on saura qu'il a été choisi par la Société des sciences de Finlande pour diriger les travaux de l'expédition scientifique que la Suède, de concert avec les différentes nations civilisées, a envoyée en 1882-83 pour faire des recherches physiques simultanées dans les régions polaires. L'aurore boréale est un phénomène électrique d'une nature particulière. L'auteur la considère comme le troisième terme d'une série, dont les deux premiers seraient l'éclair du tonnerre et l'éclair de chaleur. De nombreuses planches, dont quelques-unes coloriérs, rehaussent encore la valeur d'un travail que nous ne saurions trop recommander à l'attention des physiciens et des météorologistes.

Dr Tison.

LES LIVRES RÉCENTS D'HISTOIRE

I. *Les Livres saints et la critique rationaliste*, par l'abbé Vigouroux. (Roger et Chernovitz.) — II. *Les Affaires religieuses en Bohême*, par M. Charvériat. (Plon.) — III. *Recherches sur l'apostolat de saint Julien*, par M. l'abbé Persignan. (Lecouteux, au Mans.) — IV. *Vie de saint Liver*, par M. l'abbé de Tinseau. (Béha, Metz.) — V. *Le général René Moreaux*, par M. L. Moreaux. (F. Didot.) — VI. *Chronologie biblique*, par M. l'abbé Dumax. (Haton.) — VII. *Histoire contemporaine de la France*, 10e volume, par M. Petit. (Palmé.) — VIII. *Souvenirs et réflexions politiques*, par M. de Saint-Valry. (Calmann Lévy.) — IX. *La Comédie politique*, par M. P. Dhormoys. (F. Didot.) — X. *Histoire de la marine française sous le Consulat et l'Empire*, par Chevalier. (Hachette.) — XI. *Les Bourgeois d'autrefois*, par A. Babeau. (Firmin Didot.) — XII. *Paulin Talabot*, par le baron Ernouf. (Plon.)

I. — II. — III. — IV. — V.

M. l'abbé Vigouroux, dont le zèle égale l'érudition, a entrepris une œuvre aussi louable qu'importante. Il ne s'agit pas moins que de venger nos livres saints de toutes les attaques dont ils ont été l'objet depuis les origines du christianisme jusqu'à nos jours. Une invocation au Verbe Incarné, qui sert de prélude à l'ouvrage, exprime les sentiments et caractérise le but de l'auteur. C'est un hommage au Dieu fait homme et en même temps une sauvegarde pour la foi des chrétiens. Pour accomplir cette tâche, deux voies s'ouvraient; on pouvait adopter l'ordre logique ou l'ordre chronologique.

Pour réunir les avantages de l'une et de l'autre, M. Vigouroux commence par faire l'histoire aussi exacte et aussi détaillée que possible des objections, — et, c'est l'objet des deux volumes qui viennent d'être publiés; — il se propose ensuite d'en faire paraître la réfutation dans deux autres volumes. Alors, seulement, l'ouvrage

sera complet et en état de soutenir la réputation que l'auteur s'est justement acquise. Cette méthode introduit dans le sujet beaucoup de clarté, car elle permet d'embrasser la suite des attaques contre les deux Testaments et d'apercevoir comment l'erreur procède. Il y a un inconvénient, c'est d'ajourner la réponse aux difficultés et de laisser le lecteur sous une impression défavorable. M. l'abbé Vigouroux s'est aperçu du danger et il s'est attaché visiblement à le conjurer en insérant, çà et là, soit dans le texte même, soit dans les notes, des réflexions sommaires fort judicieuses, et où il a concentré en quelque sorte toute la substance de l'argument vainqueur. On sent bien pourtant que la vigueur du raisonnement est émoussée, puisque les développements font défaut : d'ailleurs, il s'en faut de beaucoup que toutes les difficultés reçoivent leur solution : aussi nous faisons des vœux pour que le docte écrivain nous donne promptement la suite de son ouvrage, autrement il pourrait arriver parfois à un résultat contraire au but qu'il s'est proposé, et ébranler quelques âmes mal prémunies. Nous posséderons alors, nous en avons la confiance, un des plus beaux monuments de l'apologétique chrétienne, le plus utile, à coup sûr, qui ait été élevé en ce siècle, puisqu'il conduit la polémique jusqu'à l'époque contemporaine.

En attendant ce complément nécessaire, l'auteur a traité de main de maître un des principaux arguments, pour ne pas dire l'argument décisif de l'apologétique, nous voulons parler de l'argument du miracle. Ce qui distingue, en effet, la véritable religion des religions fausses, c'est le miracle. On peut poser comme un axiome cette proposition : « Point de religion sans miracle », d'où l'on déduit rigoureusement cette autre maxime : « Point de religion vraie sans vrais miracles. » Comment croire à un corps de doctrine et se soumettre à un ensemble de pratiques, doctrine et pratiques prétendu révélées du ciel, si l'on n'est pas sûr que Dieu a parlé? Or Dieu affirme, il authentique, pour ainsi dire, sa parole par le miracle (ou par la prophétie qui rentre dans la catégorie du miracle). Le miracle est, en quelque sorte, la signature divine placée au bas des saintes Écritures. Voilà pourquoi les deux Testaments sont, d'un bout à l'autre, remplis de miracles. Les incrédules s'en étonnent et s'en scandalisent, bien à tort. Si le miracle était absent de la Bible, on pourrait la suspecter. Les libres penseurs qui se récrient contre le surnaturel de la Bible ressemblent aux médecins matérialistes niant l'âme parce qu'ils ne l'ont pas

découverte au bout de leur scalpel. S'ils l'avaient aperçue par les sens, elle ne serait pas immatérielle, elle ne serait pas âme. M. Vigouroux, établissant par des raisons invincibles la possibilité du miracle, a soin d'en rectifier la notion altérée par l'inattention ou la mauvaise foi. Le miracle n'est pas, à proprement parler, un fait contraire aux lois posées par le Créateur; mais un fait en dehors de ces lois, à peu près comme l'ordre surnaturel est supérieur et non opposé à l'ordre naturel. Quand ma main soutient un corps prêt à tomber, je combats l'action de la pesanteur, sans en détruire la loi, parce qu'il y a en moi une force qui s'exerce dans un sens déterminé. De même agit Dieu, quand il fait planer miraculeusement dans l'air un extatique.

Une remarque s'impose à qui étudie avec un peu de soin cette longue histoire de l'incrédulité, c'est que les armes dont celle-ci dispose ne sont pas très nombreuses : contrainte à répéter les mêmes attaques, elle finit toujours par être vaincue. Il y a une ressemblance frappante entre la polémique de Celse et de Julien, d'une part, et celle des déistes anglais et de Voltaire : des deux côtés les mêmes plaisanteries, les mêmes appels à une raison défaillante et superbe, la même méconnaissance du caractère sacré de l'Évangile. Il en résulte que les mêmes arguments employés contre les vieilles erreurs sont également de mise contre les nouvelles. Suffit-il donc de reprendre purement et simplement l'apologétique d'Origène et de saint Cyrille d'Alexandrie? Non, car les attaques, semblables au fond, ont revêtu des formes différentes. Les idées, les mœurs, les connaissances humaines, tout est bien changé depuis quinze à dix-huit siècles. Il est donc nécessaire, tout en maintenant les vieux arguments qui n'ont pas perdu de leur excellence, de les présenter sous d'autres aspects et de les approfondir davantage.

Il faut, d'ailleurs, noter une double différence très importante entre le paganisme ancien et la libre pensée moderne. Les païens reconnaissaient en fait, au moins d'une manière vague, une puissance supérieure, bien qu'une certaine confusion s'opérât souvent dans leurs esprits entre cette puissance et le monde extérieur; de plus, ils croyaient aux prodiges. Nos incrédules nient Dieu et ne veulent pas entendre parler de surnaturel. Il faut donc faire face à de nouveaux ennemis. Jésus-Christ a-t-il opéré des choses merveilleuses à l'appui de sa divine mission? Oui, répondent ses ennemis d'autrefois; mais ils le traitent alors de magicien et affirment que

son pouvoir venait d'en bas. Aujourd'hui, on nie tout, ou l'on interprète les faits naturellement, ou bien l'on a recours à l'explication mythique. La diversité des objections nécessite la diversité des réponses.

Une autre remarque doit ici trouver sa place. Les ennemis de nos livres saints se font entre eux la guerre et se démolissent les uns les autres au bénéfice de la foi chrétienne. Cette déroute est surtout frappante dans la dernière moitié du second volume. Eichorn et Paulus s'attachent à expliquer naturellement les récits miraculeux qu'on lit dans l'Évangile. Survient Strauss, qui se moque avec raison de cette exégèse absurde, et n'a pas de peine à montrer que ses devanciers dénaturent complètement la pensée des auteurs sacrés. Comme il repousse, lui aussi, le surnaturel, il invente pour son compte l'interprétation mythique et écrit un gros livre qui a fait l'admiration du monde incrédule, mais qu'on ne lit plus aujourd'hui. Strauss, de son vivant, assista à sa propre déconfiture et fut obligé de remanier trois ou quatre fois son œuvre. Hier, il fallait entendre Renan faire ses gorges chaudes des spéculations mythiques et édifier sur ses ruines un joli roman que l'Allemagne incrédule prend aujourd'hui en pitié et qu'elle place au même rang que la pastorale de l'Astrée. C'est la mode, à l'heure où nous écrivons, de dépecer l'Ancien Testament, surtout le Pentateuque, et de brouiller l'ordre de composition des Écritures qui le composent. Malheureusement pour ces chronologistes, ils ne s'entendent pas entre eux, et chacun, abondant dans son propre sens, n'a rien de plus pressé que de déclarer absurde ce que son prédécesseur affirmait *acquis à la science* (c'est le terme consacré). Belle science, en vérité, que celle qui s'inflige à elle-même de perpétuels démentis! Voici, par exemple, le Deutéronome que la tradition unanime attribuait à Moïse : il a plu à quelques éplucheurs de texte d'en retarder la date à l'époque où un exemplaire du livre fut retrouvé dans le temple, sous le règne de Josias; ce qui, par parenthèse, implique contradiction, attendu qu'on ne peut trouver une chose qui n'existe pas déjà. Ces jours derniers, on a pu lire dans le *Temps*, qu'un nouvel interprète, M. Eichthal, jure ses grands dieux qu'il est impossible d'assigner au Deutéronome une date antérieure à Esdras, après la captivité de Babylone! Qui voulez-vous que je croie de préférence? Eichthal ou Franz Delitzsch? Je ne crois ni l'un ni l'autre.

Le deuxième volume se termine par une critique très serrée des systèmes Darwin et de Hœckel, sur la transmutation des espèces et le transformisme, systèmes dont on a voulu se faire une arme contre le Dieu créateur. Cette réfutation, dont les éléments sont empruntés à nos savants contemporains les plus autorisés, dénote chez son auteur des connaissances fort déliées en histoire naturelle et fait admirer une fois de plus la souplesse de son talent.

En somme, nous n'avons jusqu'ici que des prolégomènes. Le terrain est à peine déblayé, mais on peut déjà, à quelques indices, juger de l'ampleur et de la solidité de la future démonstration évangélique. Quand M. Vigouroux aura rempli sa tâche, il nous sera donné de contempler, suivant l'annonce faite par le savant évêque de Rodez, dans une lettre des plus flatteuses pour l'auteur et des plus méritées, un véritable monument.

Si l'on veut connaître à fond un chapitre de l'histoire de l'incrédulité, on ne saurait prendre un meilleur guide que le volume que M. Charvériat vient de consacrer aux affaires religieuses de Bohême au seizième siècle, depuis l'origine des frères Bohêmes (appelés depuis frères Moraves), jusques et y compris la Lettre de Majesté de 1609. Cet ouvrage, puisé presque entièrement à des sources slaves peu accessibles à la majeure partie des lecteurs français, nous fait assister aux péripéties sans nombre d'une secte née d'une interprétation abusive des livres saints et aussi, il faut bien le dire, du spectacle de la corruption du clergé, qui séduisit près du tiers de la population des pays soumis à la couronne de Bohême, et dont les passions religieuses furent une des causes de la guerre de Trente ans. A vrai dire les *Frères*, comme ils s'appelaient eux-mêmes, furent les précurseurs de la Réforme; et l'auteur établit, en s'appuyant sur des documents officiels, que bien avant Luther ils professaient la justification par la foi seule à l'exclusion des œuvres. Sur ce point, comme sur plusieurs autres, le moine défroqué de Wittemberg ne fut qu'un plagiaire. On s'explique par là les efforts que fit Luther pour gagner à son parti ceux qui l'avaient devancé dans la révolte. Les Frères, d'abord réfractaires, finirent par se laisser gagner et par adopter un symbole qui ne différait guère de la confession d'Augsbourg. Cette nouvelle déviation était une suite logique de leur première infidélité. Ils sont aujourd'hui confondus parmi les mille sectes protes-

tantes. Rien évidemment ne pouvait les arrêter sur cette pente. Quand les Utraquistes, hérésie plus ancienne, voulaient les soumettre à leur propre symbole, ils leur répondaient avec raison qu'après avoir refusé d'obéir à Rome, ils n'avaient aucun droit de les soumettre à leur domination spirituelle. De chute en chute on est arrivé au nihilisme religieux.

Au point de vue historique et politique, M. Charvériat remarque que la maison de Habsbourg, devenue souveraine de la Bohême (en même temps que de la Hongrie), accomplit une haute mission de salut public, en combattant les diverses sectes qui s'appuyaient sur la noblesse féodale. Sans son énergie, elle n'aurait pas réussi à fonder une autorité suffisante pour refouler les Ottomans alors menaçants. Cette vue est fort juste. Qui ne se rappelle Luther défendant à ses fidèles de secourir l'empereur attaqué par les Turcs?

Les Recherches sur l'apostolat de saint Julien, premier évêque du Mans, sont un excellent livre à consulter sur la question si controversée des origines du christianisme en Gaule. L'auteur traite la question avec beaucoup de calme et de sang-froid, en s'appuyant non seulement sur la tradition séculaire de l'Église du Mans, qui ne fut interrompue qu'en 1748, mais encore sur les vraisemblances et les documents. Le chanoine Persignan démontre, par des preuves multiples, les contradictions de Grégoire de Tours qui fixe au milieu du troisième siècle, sous le principat de Dèce, l'évangélisation de la Gaule. Celui que l'on a nommé le père de notre histoire s'appuie sur le récit de la passion de saint Saturnin : or ce martyr, toujours d'après Grégoire de Tours, fut ordonné par les disciples des Apôtres ; il prêchait donc l'Évangile un siècle environ avant le règne de Dèce. Dans un autre ouvrage, Grégoire de Tours dit que saint Eutrope fut envoyé à Saintes par le pape saint Clément (troisième successeur de saint Pierre), que Verus à Vienne était disciple des apôtres ; que Bourges reçut le bienfait de la foi par saint Ursin, ordonné par les disciples des Apôtres. Ce pontife croyait donc que la Gaule avait reçu de ces prédicateurs la bonne nouvelle dès les premiers temps du christianisme. On ne peut donc pas le présenter comme un partisan de l'évangélisation tardive de notre pays, opinion qui est d'ailleurs contraire aux données du bon sens et à l'ensemble des témoignages anciens. Comment expliquer tant d'incohérence chez notre vieux chroniqueur? Deux raisons seulement se présen-

tent : ou l'ignorance, l'inadvertance si l'on aime mieux — et alors quel fond y a-t-il lieu de faire sur une autorité si fragile? — ou bien l'interpolation du texte. M. l'abbé Persignan incline vers cette alternative, qui est assurément fort admissible. Il nous semble toutefois que le savant auteur outrepasse le sens de certaines décisions pontificales, anciennes ou récentes, qu'il rapporte. L'autorité du Saint-Siège ne doit pas, à notre avis, être compromise dans des questions de ce genre, quelque intéressantes qu'elles soient au point de vue historique.

Un autre saint moins connu, mais non moins honoré dans sa terre natale, a fixé l'attention et provoqué les recherches de M. l'abbé de Tinseau, chanoine honoraire de Metz. Saint Livier est regardé comme le patron de Metz et de tout le pays messin. Qu'est-ce que l'on sait de sa vie? Presque rien. On ignore même l'époque précise où il a vécu. Les uns le font contemporain d'Attila contre les hordes sauvages duquel il lutta courageusement à la tête de ses compatriotes. D'autres le rajeunissent d'un siècle. Quoi qu'il en soit, la tradition constante, telle que M. de Tinseau l'a recueillie dans quelques vies malheureusement bien postérieures au temps où il a vécu, est que, vaincu et fait prisonnier par des barbares païens, il paya de sa vie son attachement à l'Évangile. La légende veut que sa tête, en tombant sur le sol, en ait fait jaillir une eau à laquelle on attribue des vertus miraculeuses. La géologie peut, sans doute, expliquer naturellement l'existence de cette fontaine, mais comme le fait observer un ancien conservateur des eaux et forêts, ce n'est pas une raison pour en nier l'apparition subite au moment et au lieu même du martyre, car il y a bien des sources ignorées qui se manifestent par des causes inconnues. L'auteur de ce volume a étudié avec un soin pieux tous les monuments élevés à la gloire de saint Livier, ou rappelant sa mémoire, et il les a fidèlement reproduits et figurés.

Ces planches nombreuses, fort bien dessinées, sont comme l'illustration de ce volume et en rélèvent notablement l'apparence. La famille maternelle de saint Livier (de Gournay) a très longtemps subsisté dans la ville de Metz, dont elle occupait les principales charges. Ces doubles relations de protection et de gratitude formaient comme une image évidente et tangible du patronage spirituel exercé par le bienheureux martyr et du culte qu'on lui rendait. Les de Gournay possédaient, dans l'enceinte de la ville de Metz, deux

hôtels, dont les restes ont échappé aux injures du temps. On montre aussi à Ladonchamp une maison d'aspect seigneurial qui aurait été bâtie sur le domaine patrimonial de la famille maternelle de saint Livier. Tous ces souvenirs sont bien respectables, et quand même il s'y serait glissé quelques erreurs, ils doivent nous transmettre une bonne part de vérité. Cet ouvrage, très intéressant et très coquet d'aspect, contient deux anciens plans de Metz très détaillés, qui nous font revivre dans le passé. Nous nous y arrêtons d'autant plus volontiers que le présent a dressé entre cette héroïque cité et nous une barrière qui, nous l'espérons, ne sera pas éternelle.

Cette région que la Prusse nous a enlevée fut, au début de la Révolution, le théâtre de luttes acharnées dont M. Léon Moreaux nous fait le récit. Petit-fils de René Moreaux, mort en 1795, général en chef de l'armée de la Moselle, et qu'il ne faut pas confondre avec le général Victor Moreau, dont on connaît la défection et la mort à Dresde dans le camp ennemi. M. L. Moreaux obéit à un louable sentiment de piété filiale, en voulant ressusciter une mémoire presque entièrement oubliée. Nous ne le querellerons donc pas à propos de son enthousiasme pour la République, et nous constaterons volontiers avec lui que son grand-père, né à Rocroi en 1758, soldat de la guerre d'Amérique, avait créé, organisé, discipliné l'armée dont le commandement lui fut dévolu, « sans le secours du gouvernement et sans frais pour la République ». On sait assez que, malgré la double spoliation de la noblesse et du clergé, le trésor public était toujours à sec. C'est avec cette armée, poursuit l'auteur, que Moreaux sut en trois mois gagner la bataille de Trippstadt, s'emparer de l'électorat de Trêves et d'une partie du duché de Luxembourg et se rendre maître de la rive gauche du Rhin, depuis Mayence jusqu'à Coblentz. Nous avons sous les yeux une page des plus honorables de notre histoire militaire. Le général Moreaux mourut au siège de Luxembourg, frappé d'un mal qu'il contracta en visitant les soldats qui en étaient atteints.

VI

M. l'abbé Dumax poursuit le cours de ses intéressantes études sur la chronologie biblique. Son nouveau volume embrasse la période antédiluvienne. On sait que les trois textes de la sainte Écriture : l'hébreu, le samaritain et les Septante ne sont pas d'accord sur

l'âge des dix premiers patriarches. Il résulte de cette divergence que l'on hésite entre les dates de 1656, 1356 et 2256. Une remarque s'impose tout d'abord; ces chiffres diffèrent entre eux de plusieurs centaines exactement. Il est permis d'en conclure que les chiffres primitifs ont été altérés volontairement (nous ne parlons pas des nombreuses variantes qui doivent être mises sur le compte des copistes). Mais quel est le texte primitif? L'auteur affirme que c'est l'hébreu. Il a pour lui la possession et l'adhésion des plus anciens exégètes. De plus, et voilà le côté très original et très inattendu de la thèse de M. l'abbé Dumax, il se trouve confirmé par les témoignages profanes. De quels témoignages s'agit-il? Existe-t-il aucun écrivain, autre que Moïse, qui ait fait l'histoire de cette période de l'humanité? Écoutez la réponse de l'abbé Dumax. Si l'auteur du Pentateuque est le seul qui ait fait reluire à nos yeux l'aurore du genre humain, il subsistait en dehors du peuple hébreu des traditions confuses et défigurées, il est vrai, mais où s'était conservée quelque image fidèle de la réalité. Ces traditions nous sont parvenues, nous les connaissons; le difficile est de les interpréter. Les anciens, Cicéron entre autres, plus tard Eusèbe et Syncelle, prenant au pied de la lettre les assertions sans preuve de Manéthon et de Bérose, qui comptaient des centaines de milliers d'années, les ont traitées de fabuleuses et s'en sont moqués avec raison. Des modernes, doués d'un sens critique plus délicat, y ont regardé de plus près et ont cru démêler la vérité. D'après M. l'abbé Chevalier, on a eu tort de supputer par années de douze mois solaires, des chiffres qui représentent des mesures de temps bien moins considérables, dont quelques-unes même n'expriment qu'un cycle de dix-huit ou dix-neuf jours. Prenons les mots année, cycle, dont l'étymologie est à peu près la même (*annulus*, *circulus*). Le second de ces mots a conservé une signification vague; le premier a, depuis longtemps, un sens précis; mais à l'origine, il n'en était pas ainsi. La simple révolution d'un astre quelconque, telle ou telle série de révolutions de cet astre, pouvait recevoir cette dénomination. On a pu confondre l'année solaire avec l'année lunaire, l'année civile avec l'année religieuse, qui, chez les Romains, n'était que de dix mois, chez les Égyptiens, de sept seulement. Quelle valeur ont les termes de durée : sare, nère et sosse, en usage chez les Chaldéens? M. Chevallier et, après lui, M. Dumax, estiment que le sare représentait le cycle de ce que l'on appelle en astronomie la

rétrogradation lunaire, soit environ 231 lunaisons. Le nère était la sixième partie du sare, et le sosse la soixantième partie du nère, soit la trois cent soixantième partie du sare, soit encore environ 18 jours. Les 231 lunaisons équivalent à environ 18 ans 1/2. A l'aide de ces données, M. Dumax établit victorieusement, selon nous, la conformité des chiffres transmis par les premiers historiens de l'Orient avec la chronologie hébraïque. Il est piquant de voir les traditions chaldéenne, égyptienne, indienne et chinoise, sainement interprétées, rendre hommage à la science historique de Moïse. L'erreur longtemps accréditée qui attribuait à l'unité de temps une valeur de 365 jours 1/4, doit être rejetée.

VII. — VIII. — IX. — X

Le dixième volume de l'*Histoire contemporaine de la France* embrasse le règne de Louis-Philippe, période pendant laquelle la Révolution, mal comprimée par la Restauration, se donne de nouveau libre carrière. C'est en vain que le monarque issu des barricades de Juillet essaie de réagir contre les difficultés de sa fausse position et d'effacer le vice de son origine. Ses louables efforts, sa ténacité, la sagesse de la ligne générale de sa politique, sa prudence consommée n'aboutissent qu'à retarder sa chute. Ce n'était pas la faute de la personne royale, ni du plus grand nombre de ses auxiliaires, qui se recommandaient par de hautes qualités : les Guizot, les Molé, les de Broglie; c'était la faute de la situation. Si l'événement qui renversa Charles X n'eût été qu'une révolution de palais, le mal eût été réparable; malheureusement la substitution d'une branche à une autre s'opéra au nom du principe de la souveraineté du peuple, qui devait porter et qui porta ses fruits. La liberté de la presse, que le nouveau gouvernement avait dû inaugurer, en sapa bientôt les fondements, et les doctrines antisociales dont l'épanouissement ne rencontrait plus d'obstacles, se trouvèrent prêtes à s'imposer au pays, le jour où la couronne tomba encore une fois par terre. Pendant ce règne de dix-huit ans, les partis ne désarmèrent pas à l'intérieur : au dehors, l'Europe, justement défiante, surveilla constamment, d'un œil jaloux, un pouvoir soupçonné de faire appel, à un moment donné, pour échapper à des émeutes domestiques, à la propagande révolutionnaire. Cette explosion faillit se produire en 1840, lorsque M. Thiers, ce mauvais génie de

la nation, alors président du conseil, poussa Louis-Philippe à engager une lutte follement inégale. Le roi des Français arrêta court son présomptueux ministre dans une voie qui ne pouvait aboutir qu'à une catastrophe, et il prévint ainsi par sa fermeté l'invasion que la faiblesse de Napoléon III ne sut pas éviter vingt ans plus tard. Il faut avouer que les puissances n'étaient pas, de leur côté, irréprochables. Par les humiliations imméritées qu'elles infligeaient au gouvernement français, elles l'exposaient à une périlleuse tentation. En général, leur attitude envers la royauté de Juillet ne fut pas inspirée par une sage politique. On eût compris qu'elles se fussent refusées à le reconnaître et qu'elles eussent uni leurs efforts pour rétablir Charles X sur son trône. Mais une fois décidées à sacrifier ce malheureux et malavisé prince qui avait eu le grand tort, à leurs yeux, de rester sourd à leurs conseils, elles se devaient à elles-mêmes d'entretenir les meilleures relations avec son successeur, de façon à lui faciliter la tâche qu'il avait entreprise de mater chez lui la Révolution. Au lieu de cette conduite loyale, elles ne cherchaient, pour la plupart, l'Angleterre notamment, qu'à profiter de ses embarras pour le tenir en dehors du concert européen. Le résultat de cette politique égoïste a été de mettre cette partie du monde sous la dépendance de la Prusse, et de provoquer un malaise général, qui force tous les États d'entretenir des armements épuisant toutes les ressources. L'historien trace un tableau fidèle de ce règne, il se montre, suivant son usage, sobre d'éloges et de blâmes, et se contente presque toujours d'exposer les faits avec impartialité : il résulte de cette méthode que le lecteur conserve toute sa liberté d'esprit, sans courir risque de se laisser influencer par un récit passionné, ce qui n'est pas un médiocre avantage.

Les événements dont nous avons été témoins et victimes ont inspiré diversement deux écrivains qui se lisent, du reste, l'un et l'autre, avec un égal plaisir. M. de Saint-Valry, dans ses *Souvenirs et Réflexions politiques*, apprécie d'une façon sérieuse, quelquefois morose, les mêmes sujets que M. P. Dhoermoys, dans sa *Comédie politique*, traite d'une plume légère et d'un ton enjoué.

Les titres seuls ne font-ils pas connaître la variété des points de vue? Tous deux, au fond, s'ils ne sont pas absolument de la même famille, professent les mêmes doctrines, ils sont conservateurs et nullement irréligieux, au contraire; si le premier s'associe, dans la cathédrale de Metz, aux prières de nos soldats, à la veille de cette

redoutable campagne qui devait finir d'une manière désastreuse, le second, bien qu'il ait à se reprocher quelques pages sceptiques à propos des admirables conférences du P. Monsabré, et qu'il parle assez irrévérencieusement de la dévotion au Sacré-Cœur, qu'il ne comprend pas, se décider, nous assure-t-on, à mourir en chrétien. Tous deux détestent la révolution et les révolutionnaires, ils ont en horreur l'hypocrisie aussi bien que l'impiété, et ils forment les mêmes vœux pour le relèvement de la patrie. On peut donc, sans grand inconvénient, s'aventurer, à la suite de l'un et de l'autre, dans le champ de l'histoire d'hier. On trouvera, dans la *Comédie politique*, des anecdotes quelquefois navrantes, plus souvent plaisantes, qui nous révèlent bien des choses, par exemple, sur les raisons qui motivèrent la retraite de M. Drouin de Lhuys, sur des incidents de cour qui décidèrent la guerre du Mexique, le tout conté avec esprit et désinvolture. M. de Saint-Valry connaît, lui aussi, le dessous de bien des cartes; mais ce que l'on rencontre surtout chez lui et ce que, pour ma part, je prise singulièrement, c'est la sagacité et la fermeté avec laquelle il juge les événements et les hommes, sans se laisser éblouir par les apparences, sans permettre aux émotions de le griser, bien qu'on sente son cœur vibrer dans sa poitrine. Ces dons lui permettent souvent de prévoir l'avenir. Ainsi, dès l'origine, il n'augure pas bien de l'issue définitive du siège de Paris. On avouera qu'il lui est arrivé de se tromper dans les détails, mais, après tout, M. de Saint-Valry n'était pas prophète. On peut le trouver aussi un peu sceptique, légèrement enclin au découragement, mais qui a conservé de nos jours une foi robuste en politique?

L'*Histoire de la marine française sous le Consulat et l'Empire* confirme les enseignements de l'*Histoire de la marine sous la République*. On y voit quels torts immenses la révolution avait causés à la France, en désorganisant notre corps d'officiers de vaisseau. C'est en vain que Napoléon s'épuisa en efforts pour rétablir la discipline, qui était totalement anéantie; il y parvint, mais il ne put créer, de toutes pièces, les hommes qui manquaient. Ajoutons que l'équipement de nos escadres était déplorable, faute d'une administration intelligente et énergique. Nos officiers et nos matelots (dont les trois quarts n'avaient jamais navigué) se faisaient tuer héroïquement, mais ils ne savaient ni manœuvrer, ni tirer le canon. De là vinrent tous nos insuccès, notamment le désastre de Trafalgar.

L'auteur, tout en constatant l'impéritie, la désobéissance et les alternatives de timidité et de présomption de l'amiral Villeneuve, affirme avec raison que des qualités supérieures de commandement n'eussent abouti qu'à retarder la défaite sans l'empêcher, parce que les éléments indispensables faisaient défaut. Ce nouveau volume, écrit, comme le précédent, à l'aide des rapports et des autres pièces officielles, a une autorité qu'accroissent encore l'impartialité et la modération de l'historien. Les conclusions sont donc inattaquables : elles nous amènent à signaler la Révolution, comme la cause de la perte du rang honorable que nous occupions sur les mers, et de la conquête d'un véritable empire colonial par l'Angleterre.

Nous nous reprocherions de ne pas reproduire l'ordre suivant, que le contre-amiral Latouche-Tréville, destiné par le Premier consul à commander la flottille de Boulogne, donna à son escadre réunie à Brest le 20 mars 1800 : « Tous les matins, à huit heures, il sera élevé au grand mât du vaisseau commandant un pavillon bleu, auquel chaque vaisseau répondra par le même pavillon. A ce signal, tous les ouvrages de vaisseau cesseront, et pendant les cinq minutes qu'il restera arboré, chaque homme de l'équipage sera libre d'invoquer le Dieu de la nature dans la forme, et de la manière que lui prescrit sa croyance. Tous seront invités à se tenir avec respect et recueillement pendant ce seul moment consacré à l'action de grâces, de prière et de reconnaissance que tout homme doit au Créateur de toute chose. » Aujourd'hui ce brave marin serait traité de clérical.

XI

La Révolution a été faite par la bourgeoisie et en faveur de la bourgeoisie; lui a-t-elle été réellement profitable? M. A. Babeau estime que l'avantage a été plus apparent que réel et, après avoir lu son intéressant volume sur les *Bourgeois d'autrefois*, nous inclinons à partager son avis. Sous l'ancien régime, en effet, cette classe occupait une situation très importante; elle avait la richesse et la considération; par l'administration qui était presque tout entière dans ses mains, elle possédait la meilleure partie du pouvoir. Que lui manquait-il donc? Si elle souffrait parfois dans son amour-propre de la prééminence d'opinion, qui était l'apanage de la noblesse, elle rachetait bien cette infériorité, par la prépondérance incontes-

table dont elle jouissait à l'égard de ce que l'on appelait le peuple. Aujourd'hui que l'égalité des droits a remplacé les privilèges respectifs des classes, — nous disons des classes, car la bourgeoisie avait la sienne, aussi bien que les artisans et les paysans, — la bourgeoisie, dont le règne n'a duré qu'un instant, se voit menacée d'absorption par les masses ouvrières des villes et des campagnes dont elle n'est séparée par aucune ligne de démarcation. Le titre de bourgeois devient une injure et un danger, en attendant qu'il perde toute signification. Au train dont vont les choses aujourd'hui, il n'y aura bientôt plus de bourgeois. On doit savoir gré à l'auteur de tant de consciencieuses études sur l'ancien régime, d'avoir fixé les linéaments et tracé le portrait exact d'une espèce qui tend à disparaître. Divers chapitres, dont les éléments ont été puisés dans des documents privés ou publics, nous montrent successivement les marchands, les artistes et les gens de lettres, les médecins et les chirurgiens, les gens de loi, les fonctionnaires et les rentiers, toutes catégories qui se rattachent à la bourgeoisie. Nous pénétrons dans les habitations, nous étudions les coutumes, nous assistons aux repas, nous prenons part aux plaisirs, nous sommes initiés au commerce de la société; nous apprenons comment on se mariait, de quelle façon on élevait l'enfance et la jeunesse, jusqu'à quel point le sentiment religieux exerçait son empire. Que résulte-t-il de la comparaison avec la situation et avec les mœurs du temps présent?

Le mêmes travers subsistent, les mêmes passions dominent. Au fond, la génération actuelle est bien l'héritière de celles qui l'ont précédée, elle s'est seulement développée, suivant l'évolution naturelle des choses et la marche des événements. Nous constatons pourtant moins de gravité dans les allures, peut-être une probité moins sévère, à coup sûr moins d'attachement aux croyances et surtout aux pratiques religieuses, un certain goût de l'instabilité et l'affranchissement de la coutume. Le trait caractéristique et fondamental, c'est l'absence de solidarité, le défaut d'esprit de classe, indice d'une dissolution prochaine. Pourquoi s'en étonner? En supprimant la distinction des ordres, le Tiers-État s'est suicidé.

XII

Qui s'imaginerait dans le monde lettré que la biographie d'un ingénieur pût être attachante? Comment s'y prendre pour faire goûter à

ceux qui s'occupent des choses de l'esprit les détails d'une vie vouée à l'étude des combinaison financières et aux calculs des ponts et chaussées? M. le baron Ernouf a fait ce tour de forces en écrivant la vie de Paulin Talabot et en nous racontant son œuvre. Sans aborder le côté purement technique de ces entreprises multiples, il a trouvé le moyen d'initier le profane vulgaire à ces merveilles de la science appliquée, il nous explique les phases diverses de cette étonnante création du réseau des chemins de fer français, et nous fait admirer les rares qualités d'audace, d'énergie et de persévérance de celui qui y a pris la plus grande part. Ce volume qui ne semble consacré qu'à une personnalité a ce caractère particulier de présenter en raccourci l'histoire de toute une industrie.

Léonce de la Rallaye.

La collection des *Ouvriers des Deux Mondes* que publie la Société d'Economie sociale vient de s'enrichir d'une nouvelle et intéressante monographie, celle du *Cultivateur maraîcher de Deuil*, dont l'auteur est M. Urbain Guérin, déjà connu par ses monographies du *Cordonnier de Malakoff* et du *Résinier de Lévignacq*, et par ses études sur la constitution sociale des cantons primitifs de la Suisse, de la Catalogne, d'Andorre.

Cette monographie n'est pas seulement le tableau instructif et parfois émouvant des lecteurs d'une famille défendue contre l'influence délétère d'une grande ville par l'intensité même de son travail et son attachement à la tradition ; c'est aussi l'étude prise sur le vif de plusieurs des questions les plus intéressantes aujourd'hui : la dépopulation, le morcellement, l'action de notre législation successorale sur la petite propriété, etc. L'auteur cite des faits relatifs à la diminution de la population rurale et aux pratiques de la stérilité systématique, qui sont de nature à éveiller nos angoisses patriotiques. La France est condamnée à voir son influence disparaître, si l'accroissement de sa population continue à rester inférieur à celui de ses puissants réseaux. Un des passages les plus curieux est celui où l'auteur montre, contrairement à une opinion très répandue, que le Code civil, loin de favoriser la petite propriété, la détruit au contraire par l'application des règles inflexibles du partage forcé (1).

(1) Un fascicule paraît par trimestre. Prix : 1 fr. 50, franco ; 1 franc, en souscrivant d'avance. Firmin-Didot, éditeur.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Le budget se vote et le ministère est debout. Singulière situation! Une fois de plus il aura été donné à l'opinion, si indifférente aujourd'hui en politique, de constater la duperie du parlementarisme et l'incohérence du régime républicain. Ou le budget aurait dû amener la retraite du ministère, ou la Chambre aurait dû accepter les projets du gouvernement. Le débat sur la loi de finances n'a eu ni l'une ni l'autre issue. Rarement, on aura vu plus de confusion dans les affaires publiques, rarement il se sera trouvé un gouvernement et une Chambre sachant l'un et l'autre aussi peu ce qu'ils veulent et ce qu'ils font,

Le budget de 1887 se présentait dans des conditions difficiles. D'une part, les dépenses prévues dépassaient de 145 millions, celles qui étaient inscrites au budget de 1886; de l'autre, il fallait, à raison des résultats obtenus en 1885, réduire de 61 millions les prévisions adoptées pour 1886 et qui formaient la base des évaluations du budget de 1887. De cette manière, l'écart entre les dépenses et les recettes était en réalité de 200 millions de francs. Dans le projet de budget du ministre des finances, la suppression du budget extraordinaire avec la consolidation des obligations sexennaires par une conversion du 4 1/2 en 3 pour 100, puis la suppression de la dotation d'amortissement de ces obligations, et en outre, des réductions sur l'ensemble des services des différents ministères, ramenaient cet écart à 75 millions. Le contre-projet de la Commission édifié sur d'autres combinaisons laissait subsister la même insuffisance de revenus. Entre le projet du ministre des finances et celui de la Commission, une autre différence existait. Pour combler le déficit, M. Sadi-Carnot proposait une augmentation des droits sur l'alcool; la Commission, une première application de l'impôt sur le revenu.

L'un et l'autre projet avaient cela de commun qu'ils donnaient un démenti aux engagements pris devant le pays par le président du Conseil. « Ni emprunts, ni impôts nouveaux », avait dit M. de Freycinet au nom du gouvernement. Or, tout le système de M. Sadi-Carnot reposait sur un emprunt et celui de la Commission sur un nouvel impôt. Au lieu de rembourser les obligations à court terme, émises pour faire face aux charges du budget extraordinaire et remboursables de 1887 à 1890, le ministre des finances voulait transformer cette dette de 466 millions à échéance rapprochée en une dette qu'on ne rembourserait jamais, c'est-à-dire en rente perpétuelle. De cette façon, en payant l'intérêt au lieu du capital, M. Sadi-Carnot trouvait une annuité disponible de 105 millions, qui devait contribuer à l'équilibre de son budget de 1887. Mais cette ingénieuse opération n'était qu'un emprunt déguisé ; puisqu'au lieu de devoir 466 millions, remboursables en quatre ans, sur les ressources normales du budget, l'État devenait débiteur à perpétuité de cette même somme ; et en outre, pour payer les intérêts de la nouvelle rente perpétuelle ainsi créée ; il fallait créer une nouvelle dépense annuelle de 17 millions et demi.

A plusieurs reprises, la Commission du budget avait repoussé le système du ministre des finances et ce dissentiment avait failli amener la retraite de M. Sadi-Carnot avant même la rentrée des Chambres. Mais depuis, sur les instances de ses collègues, le ministre s'était ravisé et le Conseil se déclarant solidairement responsable l'avait engagé à soutenir son budget devant le Parlement. Pour la majorité, l'accepter c'était assumer devant les électeurs la responsabilité d'un nouvel emprunt ; le repousser, c'était provoquer la crise ministérielle devant laquelle radicaux et opportunistes reculent également.

C'est dans ces conditions que s'engageait le débat sur la base même du budget de 1887. Un conflit semblait aussi inévitable que la gauche paraissait désireuse de l'éviter. Quel moyen terme trouverait-on pour mettre d'accord le gouvernement et la majorité? M. Sadi-Carnot a soutenu son budget avec l'emprunt des 466 millions et les impôts nouveaux ; le rapporteur de la Commission, M. Wilson, lui a répondu que son budget à elle était bien préférable à celui du ministre, puisque le premier entraînait 58 millions d'impôts seulement, tandis que le second en exigeait 70. Sur ce terrain-là, il n'y avait plus, en réalité, qu'un sujet de dissentiment

entre le ministre et la Commission ; c'était sous forme d'emprunt, ou sous forme de contribution, le chiffre des impôts nouveaux dont le pays serait grevé. D'une manière comme de l'autre, le contribuable devait payer. La majorité n'avait que le choix entre un système ou l'autre. « Dans les deux budgets on emprunte », avait fait observer M. Rouvier. Et comme si la Chambre n'eût rien compris jusque-là à la discussion, des murmures avaient accueilli cette simple remarque. M. Rouvier réplique : « Est-ce que vous ne vous en étiez pas aperçus?... Quand on est en déficit, il n'y a que deux moyens d'en sortir : « l'emprunt ou de nouveaux impôts. » Mais, là-dessus une voix de s'écrier : « Et l'économie ! »

Ce n'était pas le ministre des finances, ni le président, ni le rapporteur de la Commission du budget qui avait dit cela, c'était quelqu'un plus connu par ses excentricités que par sa sagesse. Et cependant, M. Douville-Maillefeu venait de faire entendre le mot du bon sens, de la bonne politique. A son insu, sans doute, il venait de retrouver cet axiome de la sagesse politique des anciens : « Le meilleur impôt, c'est l'économie. » Personne, à gauche, ne s'était avisé d'un moyen aussi simple d'équilibrer le budget. Dans le désarroi général, avec cette double perspective d'emprunt et d'impôt nouveau, qui mettait le gouvernement et la majorité en contradiction avec leurs promesses, il n'est pas étonnant que le mot de M. Douville-Maillefeu, jeté inopinément dans le débat, ait fait merveille. Aussitôt les projets d'économie d'éclater de toutes parts. Tout est culbuté. On vote d'urgence le renvoi du budget à la Commission pour une nouvelle étude. Le ministre des finances et le président du Conseil ne savent plus où ils en sont. La séance suspendue est reprise. Pendant ce temps-là, le ministère et la Commission du budget en ont délibéré. M. de Freycinet demande un répit de vingt-quatre heures, et M. Rouvier explique que la Commission a entrevu un moyen d'équilibrer le budget. Le lendemain on se met d'accord. M. Sadi-Carnot consent à modifier complètement le plan qu'il avait défendu pendant six mois. La veille encore, il était impossible, à ses yeux, d'équilibrer le budget, sans recourir à l'emprunt, et maintenant il renonce à l'emprunt et se livre à la Commission. Le ministère est battu avec lui : M. Rouvier triomphe. Quel plus piteux spectacle que celui d'un gouvernement qui n'a même pas un plan de budget acceptable à présenter aux Chambres, ou qui est incapable de le défendre, qui ne sait que céder

pour ne pas être renversé, qui n'a ni volonté propre, ni résolution arrêtée, et qui se laisse aller au hasard des circonstances? Et vit-on jamais désarroi pareil à celui de cette Chambre qui, placée entre deux budgets, ne sait lequel des deux choisir, et quand il lui faudrait en voter un, les repousse tous les deux, et s'avise au dernier moment que le mieux serait encore de combler le déficit par les économies? Certes, l'intention est bonne, mais toutes les économies auxquelles la majorité se livre avec une ardeur méritoire ne suffiront pas. Le budget n'est pas encore équilibré, et il reste la question de l'amortissement à décider.

Depuis le temps où l'opportunisme réservait prudemment pour l'avenir la question de la séparation de l'Église et de l'État, l'esprit républicain a marché. M. Gambetta s'était borné à inaugurer la lutte antireligieuse; mais en même temps qu'il poussait son cri de guerre contre le cléricalisme, il proclamait la nécessité de ne pas rompre officiellement avec l'Église, et il entendait renfermer la persécution légale dans les strictes limites du Concordat. Aujourd'hui, le parti radical se sent assez fort et assez influent auprès du gouvernement pour aller au-delà de cette politique de tempéraments et il reprend à visage découvert le programme révolutionnaire, le programme de la séparation de l'Église et de l'État. Qui peut dire qu'il n'y aura pas encore moins loin de la présentation des projets de l'extrême-gauche à leur réalisation, que des prudentes réserves de l'opportunisme à l'audacieuse initiative du radicalisme? La question est posée aujourd'hui. Le Parlement en est saisi, et une commission de vingt-deux membres vient d'être nommée à la Chambre des députés, pour examiner deux propositions de loi qui tendent également à la séparation de l'Église et de l'État par des voies différentes : l'une de MM. Michelin, Planteau et consorts, réclamant une solution immédiate par la dénonciation pure et simple du Concordat; l'autre, de M. Yves Guyot, qui suppose l'abrogation en principe, en laissant toutefois aux communes à se prononcer pour ou contre le maintien de la part du budget des cultes qui leur est afférente.

Sur les vingt-deux membres de la Commission, douze se sont déclarés favorables à l'idée de la séparation de l'Église et de l'État, mais plutôt selon le projet de dénonciation pure et simple du Concordat, comme mesure générale s'appliquant à tout le pays, que d'après l'autre système qui ouvrirait une espèce de plébiscite dans

chaque commune sur la question religieuse. Huit membres de la minorité, sans se prononcer contre le principe de la séparation, estiment que le temps n'est pas venu de l'appliquer, vu l'état d'esprit du pays; un neuvième est partisan de la séparation, mais moyennant certaines mesures préparatoires, telles que des lois sur les associations et les biens de main-morte. Un seul membre de la commission est vraiment opposé à la mesure révolutionnaire que le parti radical présente comme une réforme, c'est l'illustre évêque d'Angers à qui des républicains eux-mêmes ont donné leurs voix, comprenant l'injustice et la maladresse qu'il y aurait à ne pas donner un seul défenseur au Concordat. Et certes, nul ne pouvait mieux que l'éminent et infatigable évêque représenter l'Eglise au sein de cette commission où va se débattre la plus grave de toutes les questions.

On y est venu à la séparation de l'Église et de l'État. C'est le programme du radicalisme qui s'exécute. Le gouvernement laisse s'engager le débat; il a permis que la Chambre nommât une commission pour faire aboutir les propositions de l'extrême gauche. La nomination de cette commission est déjà par elle-même une atteinte grave au Concordat. Un traité peut-il ainsi être mis en cause par une des parties contractantes? Peut-il dépendre de l'initiative des Chambres, qui ne représentent que le pouvoir législatif, de provoquer une discussion où le principe même du traité est ébranlé? Le Concordat n'est plus rien, si une majorité quelconque peut se mettre à discuter des projets qui en sont la négation. La majorité républicaine est hardie contre Rome, parce qu'elle n'a rien à craindre du Souverain du Vatican; mais se croirait-elle permis de mettre en discussion le traité de Francfort, pour décider s'il n'y a pas lieu de le déclarer abrogé?

Le gouvernement laisse discuter le Concordat. C'est une grande faute. Par là, il porte lui-même le premier coup au pacte dont jusqu'ici l'opportunisme officiel déclarait vouloir le maintien. Il eût dépendu de lui d'empêcher le débat; il dépendra de lui de le faire avorter. On peut dire que l'opinion du parti républicain n'est pas faite sur la question. Si la séparation de l'Eglise et de l'Etat a un grand nombre de partisans théoriques, il en est beaucoup parmi ceux-ci qui hésitent sur l'opportunité de la mesure. Il est douteux qu'il y ait dans le Parlement une majorité pour l'abrogation du Concordat. Le sort des propositions dont la Chambre des députés

est saisie, est entre les mains du gouvernement; la solution du débat dépendra de son attitude. C'est chez lui que la majorité cherchera son opinion. Le gouvernement ne peut pas rester neutre, car une décision ne peut être prise dans cette grave question sans son assentiment et son concours. Il devra dire s'il croit que la France a le droit de dénoncer le traité conclu avec le Saint-Siège, alors qu'il n'y a de nouveau dans la situation des deux puissances spirituelle et temporelle que la passion dont celle-ci est animée contre celle-là; il devra dire si l'abrogation du Concordat lui paraît juste et opportune, et ce sera à lui à prendre la responsabilité du vote. S'il se montre favorable à la séparation de l'Église et de l'État, la majorité la prononcera; s'il la repousse, la gauche ministérielle, augmentée de toute la droite, la repoussera avec lui.

M. de Freycinet et ses collègues n'ont pas encore fait connaître leur sentiment à la Commission. Jusqu'ici, selon la tradition opportuniste, ils avaient paru contraires à une mesure dont l'effet sera de changer complètement la condition du clergé et du culte en France, et, par conséquent, d'apporter une perturbation profonde dans les habitudes religieuses des populations. Bien que partisan, en principe, de la séparation de l'Église et de l'État, M. Goblet, pour sa part, a déclaré, à plusieurs reprises, que le pays n'était pas suffisamment préparé à l'abrogation du Concordat et à la suppression du budget des cultes. M. de Freycinet ne s'est jamais montré non plus très empressé à passer de la théorie à la pratique, et, dans sa pensée, la séparation de l'Église et de l'État, est une de ces questions irritantes, dont il demandait à Toulouse l'ajournement, dans l'intérêt de l'union et de la concorde du parti républicain. Mais aujourd'hui, le radicalisme parle, il est bien près de commander. C'est une situation nouvelle pour le ministère. Mis en face des propositions de MM. Michelin et Guyot, et des décisions de la Commission, il n'y aura plus pour lui que cette alternative d'être obligé d'obéir aux injonctions des radicaux, ou de pouvoir leur résister.

Le groupe de la gauche radicale s'est déjà prononcé par la voix de son nouveau président, M. Boysset. Celui-ci tient la séparation de l'Église et de l'État pour un des articles essentiels du programme des réformes du radicalisme, et même il croit le moment venu de l'effectuer. D'après M. Boysset, le Concordat est un marché qui confère à l'Église catholique romaine « les plus étranges privilèges d'argent et d'honneur, qui lui ouvre officiellement quarante mille chaires

d'enseignement et de propagande, c'est-à-dire quarante mille centres de résistance, et parfois de rébellion aux idées, à la science, à la société modernes. » Il doit être déchiré, déclare le président de la gauche radicale, car, à ses yeux, « ce n'est pas seulement là un instrument de prédominance philosophique et religieuse que rien ne saurait justifier en ce temps d'égalité des consciences; c'est encore, par mille liens de toute sorte, une entrave, une atteinte à l'activité, à la dignité, à la liberté des citoyens; un ferment de trouble moral et matériel, sans aucun profit pour notre société républicaine ».

De telles paroles éclairent singulièrement le débat qui va s'ouvrir sur les propositions de l'extrême-gauche. Pour leurs auteurs, pour les partisans de la séparation de l'Église et de l'État, l'exercice public de l'enseignement et du culte catholique est une usurpation intolérable de l'Église romaine sur la société moderne, une entreprise contre la liberté de conscience. Ce qu'ils veulent, ce n'est pas seulement abroger le Concordat, rompre les liens, déjà si distendus et si faibles, qui unissent encore l'État à l'Église, c'est réduire l'Église à néant, c'est la mettre dans l'impossibilité de vivre, l'empêcher de se livrer à l'enseignement et d'exercer le culte. Par la séparation de l'Église et de l'État, ils entendent un régime de dépendance et de servitude, tel pour l'Église, qu'elle n'aurait plus, au sein de l'État laïque, aucun droit, aucune liberté.

Toute occasion d'ailleurs est bonne à nos radicaux pour afficher leur haine de Rome et de la religion. Est-ce que tous les ans le budget des affaires étrangères ne leur fournit pas un prétexte pour protester contre le maintien de notre ambassade auprès du Vatican? Cette année, l'assaut a été plus brutal encore que de coutume, et M. de Freycinet, devant cet assaut, a été au-dessous de lui-même. Alors que l'Allemagne protestante elle-même reconnaît la nécessité d'être officiellement représentée auprès du chef du catholicisme, M. de Freycinet, pour démontrer l'importance de notre ambassade romaine, ne trouve à invoquer que le chiffre des dépêches échangées entre notre ambassadeur et le quai d'Orsay. C'est le trait d'un ingénieur, non d'un homme d'État.

Le projet de suppression du Concordat, les assauts dirigés contre notre ambassade auprès du Saint-Siège et surtout l'inqualifiable mollesse avec laquelle le gouvernement repousse ces brutales propositions de nos anti-cléricaux suffisent à faire apprécier à leur juste valeur les efforts de certains théoriciens pour ramener à

la république les conservateurs. « Ralliez-vous à la république, disent-ils : c'est le seul gouvernement possible. » Assurément, on ne saurait méconnaître les difficultés actuelles d'une restauration monarchique et ceux qui, par tradition et par principe, en seraient le plus désireux, peuvent aussi moins que les autres se faire illusion sur les conditions que remplirait aujourd'hui la monarchie et sur les avantages qu'elle procurerait. Le gouvernement qu'on eût rêvé avec M. le comte de Chambord est bien loin de nous. Cette royauté idéale, on ne la connaîtra pas de longtemps. Les circonstances ne sont pas favorables aux convictions monarchiques. Cependant aucun obstacle au rétablissement du gouvernement monarchique, aucune diminution même de la royauté jadis entrevue, ne sauraient déterminer les conservateurs, encore moins les monarchistes, à entrer en ce moment dans la république. Mieux vaut s'abstenir que de se compromettre ; mieux vaut attendre que de s'engager mal à propos.

Les velléités qu'on avait saisies chez quelques membres de la droite de constituer un groupe républicain conservateur, se sont manifestées par un discours de M. Raoul Duval, à qui le retentissement n'a pas manqué pour produire le résultat qu'en attendait son auteur. En réalité, ce discours, qui devait être une sorte de programme de ralliement des conservateurs sous l'égide des institutions républicaines, n'est qu'un acte de scission. M. Raoul Duval n'a pu se mettre du côté de la république qu'en rompant avec la droite et en reniant par cela même plus ou moins les idées et les intérêts qu'elle représente ; il est devenu républicain, mais il a cessé d'être conservateur. S'il redevient conservateur, il cessera d'être républicain. Son discours reste une tentative isolée qui ne sera suivie d'aucun effet. La fusion entre conservateurs et républicains est une chimère. On peut, sans contredit, trouver que la politique suivie jusqu'ici par les conservateurs n'a pas été aussi efficace ni aussi profitable au pays qu'elle aurait pu l'être ; mais, de toutes les erreurs qu'ils ont faites, de toutes les fautes qu'ils ont commises, la plus grande serait de venir donner en ce moment leur concours et leur appui au régime républicain, en contractant, avec les hommes de ce parti, une alliance impossible.

Pour le moment, la droite doit rester ce qu'elle est. Sa ligne de conduite est toute tracée, et elle n'a pas d'autre politique à suivre qu'une politique d'opposition aux actes et aux hommes du régime

républicain. Pour aller à une soi-disant république conservatrice, qui n'existe même pas en projet, elle attendra que cette république soit venue à elle. Ce serait une grande illusion que de se rallier à la forme actuelle de gouvernement, sous prétexte que la république est le seul gouvernement possible, avant que les fautes du passé aient été réparées et que les projets de l'avenir cessent d'être menaçants pour les droits de la religion et des consciences. Comme on l'a répondu à M. Raoul Duval, « le jour où la persécution religieuse aura cessé, où la liberté sera plus qu'un mot d'enseigne au fronton des monuments, le jour où les catholiques ne seront plus hors la loi, où chaque citoyen verra les droits de sa conscience respectés ; le jour où les mesures révolutionnaires, les décrets de proscription auront été rapportés ; le jour où les finances auront été remises en ordre par ceux-là mêmes qui y ont jeté le trouble, la confusion et le déficit ; lorsque le capital ne sera plus effrayé par les tacites approbations données aux menées du socialisme, le jour enfin où la république sera vraiment digne de son nom, un grand nombre de conservateurs pourront se rallier à elle » ; mais énumérer ces conditions, c'est dire que l'époque de l'entrée des conservateurs dans la république est plus éloignée que jamais.

Le projet d'abrogation du Concordat est, par-dessus tout, une menace imminente de persécution. Une fois brisé le dernier lien entre l'Église et l'État, il n'y aura plus, pour le clergé et les catholiques, qu'oppression et servitude. Avec la nouvelle éclosion du laïcisme, s'ouvrira une ère nouvelle de violence. La loi, aujourd'hui complète, sur l'enseignement primaire, n'est que le premier acte d'une mesure à double effet. Après avoir établi l'instruction laïque et obligatoire, la loi bannit de toutes les écoles publiques, avec l'enseignement religieux, les maîtres appartenant aux congrégations religieuses. Ce n'est qu'un côté de cette législation destinée à arracher les nouvelles générations au christianisme. L'autre côté, ce sera l'interdiction de l'enseignement libre en face de l'enseignement public. On y viendra. Déjà la loi actuelle prive les membres des congrégations religieuses du bénéfice de l'exemption du service militaire accordée à tout le personnel de l'enseignement laïque. C'est une première entrave à la liberté des écoles chrétiennes. Mais, bientôt, c'est la faculté même de constituer un enseignement indépendant de celui de l'État, un enseignement conforme aux croyances des populations catholiques, faculté nécessaire et de droit naturel, qui

sera supprimée, et il n'y aura plus alors qu'un seul enseignement, obligatoire pour tous, l'enseignement officiel, l'enseignement laïque c'est-à-dire irréligieux,

Aucun acte de persécutton ne pourra être plus préjudiciable au christianisme que celui-ci.

L'élection qui vient d'avoir lieu dans le département du Nord pourrait bien donner un nouvel élan aux projets du radicalisme. Ce n'est que la crainte perpétuelle d'une réaction dans l'opinion qui retient les sectaires de la gauche. Aussi viennent-ils d'acclamer comme un événement de la plus grande importance pour eux une élection qui a tourné, contre leur propre attente, en leur faveur. Et l'entrée de M. Trystram à la Chambre, saluée par les bravos délirants de la gauche et les embrassades de M. de Freycinet, sont une comédie parlementaire digne d'une majorité républicaine atteinte du « cauchemar » réactionnaire. Aux élections générales, du 4 octobre 1885, la liste conservatrice passait tout entière dans le Nord. Cette manifestation d'opinion dans le plus grand et le plus riche département de la France était une leçon pour la république. Elle l'avertissait qu'elle ne pourrait aller trop loin sans provoquer un retour des esprits contre elle. Maintenant, les républicains veulent que le succès de leur candidat ait effacé cette leçon; ils disent, à l'envi, que l'élection partielle du 21 novembre a annulé les élections générales de 1885.

C'est une tactique, de leur part, de présenter cette élection comme une revanche de l'opinion républicaine dans le Nord. Ils ont besoin de faire croire que le pays est avec eux, qu'il approuve leur politique, qu'il est disposé à ratifier tous leurs actes. L'élection du 21 novembre n'a point la portée qu'ils disent. Si l'on ne considère que les chiffres, il y a eu un déplacement sensible de voix en faveur du candidat de la gauche, puisque l'élu, M. Trystam, qui, aux élections générales d'octobre 1885, n'avait obtenu, en tête de la liste républicaine, qui 123,000 suffrages, soit 40,000 de moins que la moyenne des voies obtenues par la liste conservatrice, en a eu 147,000 contre 121,000, données à son concurrent, M. Louis Dervaux. Mais d'abord, il faut tenir compte du nombre d'abstentions qui a été considérable. En outre, les républicains savent trop à quels moyens ils doivent leurs succès, pour en tirer sérieusement avantage. Depuis la précipitation avec laquelle les électeurs ont été convoqués jusqu'à la souscription imposée aux

fonctionnaires, tout a été corruption et fraude dans cette élection. Jamais la pression administrative ne s'est plus impudemment exercée. Le gouvernement a voulu le succès à tout prix, il l'a obtenu à l'aide de procédés et de manœuvres qui prouvent que, dans sa pensée, les électeurs du Nord n'auraient pas voté autrement qu'ils ne l'avaient fait, l'année précédente, s'ils avaient été laissés à eux-mêmes. Dans un corps de 350,000 électeurs, surtout pour une élection partielle, un gouvernement a toujours le moyen, par ses fonctionnaires et ses agents, d'en gagner une vingtaine de mille. Avec les abstentions, il n'en a pas fallu d'avantage pour assurer la majorité à M. Trystram.

Mais, dans une élection, ce qui prévaut, c'est le fait. Les républicains ne voudront pas reconnaître qu'ils ne doivent ici la victoire qu'aux agissements de la candidature officielle; ils aimeront mieux se persuader que le résultat dont ils se félicitent si bruyamment marquent un retour sincère de l'opinion vers la république. Il est à craindre, en tout cas, que cette élection ne leur soit un argument pour se confirmer eux-mêmes dans leur programme et en hâter l'exécution.

Ce ne sont pas non plus les leçons de la Providence qui les arrêteront. Le jour même où était promulguée la loi d'organisation de l'enseignement primaire mourait au Tonkin M. Paul Bert. C'est le troisième des principaux fauteurs de la laïcisation emporté soudainement, comme par un coup d'en haut. Avant lui sont morts ainsi, en une nuit, mystérieusement, Hérold et Gambetta. Sous le règne de son maître, M. Gambetta, dans un toast porté à un congrès horticole, M. Paul Bert demandait un remède contre le phylloxera noir, contre le clergé, et c'est lui qui meurt misérablement du choléra. Loin de reconnaître la justice de Dieu, les républicains se sont empressés de décerner à leur héros des funérailles nationales. Cependant l'unanimité manquait au vote. Pour les radicaux, M. Paul Bert n'avait pas cessé d'être un opportuniste. En outre, il était un des hommes de l'expédition du Tonkin. Sa conduite là-bas ne pouvait être non plus universellement approuvée. En somme, M. Paul Bert n'a rien organisé. Parti avec les plus beaux projets, il n'a réussi qu'à mettre le trouble entre l'élément militaire et l'élément civil, sans pacifier le pays. Les massacres de chrétiens ont continué sous son gouvernement. Tout ce qu'on peut reconnaître à son avantage, c'est qu'il avait su, devant les exigences de la situation, dépouiller en partie ses idées de sectaire à l'égard des missionnaires.

Malgré cette impartialité inspirée à M. Paul Bert par la politique, il était impossible aux conservateurs, surtout aux catholiques, d'oublier tout le mal qu'il a fait en France à la religion. Aussi les députés de la droite ont-ils refusé de s'associer à l'hommage rendu à M. Paul Bert. Être mort accidentellement à un poste royalement rétribué et que l'on a désiré par ambition plutôt que par patriotisme, ce n'est pas là, d'ailleurs, un acte héroïque qui puisse mériter des funérailles nationales.

Cette mort du premier résident général du Tonkin est venue jeter une nouvelle défaveur sur une conquête qui a coûté jusqu'ici beaucoup plus cher qu'elle n'a rapporté. Dix mille de nos soldats, à commencer par le vaillant amiral Courbet, sont déjà morts de la même manière que M. Paul Bert. Il y aura toujours à lutter contre l'insalubrité de l'air et il sera aussi difficile de s'acclimater au Tonkin que de le conquérir. Aujourd'hui, la France est obligée d'y rester; peut-être, décidément, eût-elle mieux fait de ne pas y aller. Est-il possible, en effet, d'espérer, avec le gouvernement actuel, que l'expédition entreprise sans idée arrêtée, sans un but vraiment digne des efforts et des sacrifices qu'elle allait exiger, procure les avantages qu'on aurait pu en attendre dans d'autres conditions et qu'avaient en vue ceux qui, en dehors des sectateurs de la politique, ou plutôt de la fortune de M. Jules Ferry, en étaient partisans. Il est avéré, en tout cas, que pour conserver une conquête si chèrement achetée, la France est condamnée à y dépenser à perpétuité un argent considérable et à y entretenir une force militaire qui serait plus utilement employée chez elle. C'est trop pour la France d'avoir à la fois deux ou trois armées au dehors : en Algérie, en Tunisie, au Tonkin, à Madagascar. La politique coloniale suppose des temps de paix et de stabilité qui nous manquent absolument.

Est-ce que toute l'Europe n'est pas tenue en éveil par ces affaires de Bulgarie qui ne seraient rien, s'il n'y avait tant de causes de guerre dans son sein? C'est là une menace suspendue sur elle et qui suffit à ôter toute confiance dans le lendemain. Que sortira-t-il de ces incidents qui viennent d'agiter le petit peuple bulgare? Il n'a pu encore se donner un souverain à la place du prince Alexandre qui s'est perdu pour avoir voulu faire « trop grand ». Le prince Waldemar de Danemarck, que l'Assemblée nationale avait élu, a trouvé plus prudent de refuser l'honneur périlleux qui lui était fait. L'exemple du prince Alexandre prouve trop bien que le souverain

de Bulgarie ne peut être que l'instrument docile des desseins de la Russie, pour qu'un prince soit tenté de sacrifier son repos et sa dignité à ce rôle d'agent d'un maître impérieux. D'ailleurs le roi des Bulgares doit être schismatique, et le prince Waldemar qui a promis d'élever ses enfants dans la religion catholique n'aurait pu offrir à ses nouveaux sujets qu'un roi sans postérité.

De son côté, le général Kaulbars, à qui l'insuccès de sa mission ne permettait pas de rester plus longtemps devant la Sobranié, a fini par quitter la Bulgarie, rompant brusquement tout rapport avec le gouvernement des régents. En partant, l'envoyé russe a laissé dans une note l'expression de son mécontentement et de celui de la Russie. Il s'y plaint d'avoir transmis en vain au gouvernement et au peuple de Bulgarie l'expression des sentiments sincères de bienveillance de Sa Majesté le czar, avec les conseils loyaux qui devaient contribuer à faire sortir le pays de sa position critique. Aucun de ces conseils n'a été suivi de manière à pouvoir satisfaire l'attente légitime de la Russie. En outre, les agents diplomatiques du gouvernement impérial ont été témoins des attentats insolents commis sur les sujets russes, ainsi que sur les personnes ayant droit à la protection de la Russie. Le gouvernement bulgare continue à ne prêter aucune attention à ces attentats. Enfin, la grande Assemblée a été réunie pour l'élection du nouveau prince, non seulement sans entente préalable avec le représentant de la Russie, mais encore après sa déclaration formelle sur l'inopportunité d'un pareil acte. Ces faits, conclut le général Kaulbars, prouvent jusqu'à l'évidence la ferme résolution de la régence d'agir en dépit des vues du gouvernement impérial.

A l'énumération des griefs de son gouvernement, l'envoyé russe ajoutait cette déclaration que le gouvernement actuel de Bulgarie avait complètement perdu la confiance de la Russie, et que celle-ci se voyait dans l'impossibilité de continuer ses relations avec lui.

Ce départ du général Kaulbars, comme le *Nord* s'empressait de le faire remarquer, n'était pas une retraite, c'était une rupture. C'était, disait l'organe officieux de la chancellerie russe, une mesure extrême devant laquelle la Russie avait longtemps reculé, qui n'impliquait nullement que le gouvernement de Saint-Pétersbourg comptât se désintéresser à aucun prix digne de la question bulgare, céder rien de la plénitude de ses droits particuliers et internationaux.

En poussant ainsi, de son côté, les choses à l'extrême, la Russie aggravait singulièrement les déclarations du gouvernement austro-hongrois. Appelé à s'expliquer tour à tour devant la délégation autrichienne et devant la délégation hongroise sur les actes de la politique de Saint-Pétersbourg, le comte Kalnocki a prononcé un discours qui est une sorte d'*ultimatum* à la Russie. Contraint par les exigences du parlementarisme, le ministre des affaires étrangères est allé plus loin, sans doute, qu'il ne l'aurait voulu dans la manifestation de sa pensée, plus loin que n'avait été l'empereur d'Autriche dans le discours du trône. La faute en est moins à lui qu'aux impétueux maggyars devant lesquels il a parlé la première fois et qui l'ont obligé à dire tout haut ce qu'il eût été plus prudent de taire. Son double discours a produit la plus vive sensation en Europe. L'Autriche n'avait plus qu'à s'inspirer d'elle-même, de ses propres intérêts dans les affaires de Bulgarie. Par la bouche de lord Salisbury, l'Angleterre venait, en effet, de déclarer qu'une guerre dans les anciennes provinces turques ne l'intéresserait aujourd'hui qu'autant qu'elle aurait à défendre l'empire de l'Inde sur le Bosphore. Laissée à elle-même en face de la Russie, l'Autriche a tenu un langage digne de son honneur. En son nom, le comte Kalnocki a déclaré que le gouvernement ne tolérerait aucune occupation russe en Bulgarie, même temporaire, même limitée au littoral, et ne permettrait pas davantage l'envoi d'un commissaire russe. L'Autriche a fait connaître ses conditions; c'est à la Russie maintenant de dire si elle veut la paix ou la guerre.

Le conflit est posé. Y aura-t-il, d'une part, assez d'habileté; de l'autre, assez de modération, pour l'empêcher d'éclater? C'est ce que l'Europe va se demander chaque matin, tant que l'affaire de Bulgarie n'aura pas reçu une solution à l'amiable. L'envoyé russe a quitté la Bulgarie la menace à la bouche. S'il y rentre l'épée à la mais, c'est la guerre et une guerre européenne. Malgré la gravité de la situation actuelle, le ministre des affaires étrangères de l'empire austro-hongrois a exprimé l'espoir que la paix ne serait pas troublée. La meilleure garantie de la paix, c'est peut-être le caractère effroyable d'une guerre qui mettrait cinq millions d'hommes sur pied. L'Autriche, qui a parlé avec fermeté, saura sans doute agir avec autant de circonspection pour éviter une perspective aussi épouvantable, et la Russie elle-même hésitera devant la responsabilité d'événements qui mettraient l'Europe à feu et à sang.

Que la Bulgarie se hâte d'élire un prince agréé des puissances : ce sera le meilleur moyen de prévenir la guerre. La candidature du prince de Mingrélie paraît réunir toutes les chances de succès. L'Allemagne l'aurait acceptée et la Turquie se chargerait de la poser en provoquant la réunion d'une nouvelle Assemblée nationale. Si ces bruits se confirment, la Russie n'aurait aucun motif de repousser une solution qui assurerait la paix en ménageant son amour-propre. Dans cette question, ce qui nous touche assurément le plus c'est l'attitude de la France en face d'aussi redoutables problèmes. Cette attitude sera sage si nous en croyons la réponse de notre ministre des affaires étrangères à M. Delafosse qui, a bon droit, demandait des explications. En Orient, la France ne désire qu'une chose : le maintien des traités. Ce n'est qu'en Égypte que nous avons pour le moment de graves intérêts engagés. Et sur ce point, d'après M. de Freycinet, nous avons commencé avec l'Angleterre une conversation diplomatique qui ne saurait manquer de bien finir, — dût-on pour cela en appeler à l'arbitrage européen.

Arthur Loth.

MEMENTO CHRONOLOGIQUE

11 *octobre.* — Le *Journal officiel* publie l'ordre du jour de la séance de rentrée des Chambres. Cette séance sera uniquement consacrée au tirage au sort des bureaux et à la fixation de l'ordre du jour de la séance suivante.

Inauguration, à Besançon, d'un monument élevé aux officiers et soldats de l'armée de l'Est, en garnison à Besançon et morts pendant la guerre. La cérémonie est présidée par le général Wolf, commandant le 7e corps d'armée. Plusieurs discours, empreints d'un grand patriotisme, ont été prononcés.

La Russie reçoit un premier échec en Bulgarie. Contrairement à la volonté du czar formellement exprimée par le général Kaulbars, les élections ont commencé hier dimanche. Sur 490 députés qui doivent composer la grande Sobranie, 440 sont élus, dont 420 sont favorables à la régence, et 20 seulement partisans de la Russie. Il reste 50 élections à connaître. Devant ce résultat, on annonce que les relations diplomatiques sont rompues entre la régence et l'agent consulaire Russe à Sofia.

12. — Réunion du conseil des ministres sous la présidence de M. de Freycinet. Ce dernier donne communication des dépêches de M. le Myre de Vilers, desquelles il résulterait que la situation s'améliore à Madagascar. Quant au budget, il a été décidé qu'on maintiendrait la suppression du budget sur ressources extraordinaires, ainsi que l'élévation de la surtaxe sur l'alcool, dont le chiffre sera porté à 200 francs. En ce qui concerne l'impôt sur le revenu, trois ministres seulement y seraient favorables en principe ; en tout cas, on ne pense pas qu'il puisse être applicable en 1887.

Le gouvernement russe fait savoir, officiellement, qu'il considère comme illégales et sans valeur les élections bulgares de dimanche. Que va-t-il s'ensuivre?

13. — Un télégramme du résident général du Tonkin mande que des bandes compactes se trouvent actuellement dans le voisinage de Laokaï. Cette nouvelle prouve une fois de plus, contrairement aux assertions de nos gouvernants, que ce pays est loin d'être pacifié,

14. — Rentrée des Chambres. Au Sénat, le président prononce l'éloge des quatre sénateurs morts pendant les vacances parlementaires, MM. Berlet, de Carayon-Latour, Le Blond et Viellard-Migeon. On procède ensuite au tirage au sort des bureaux, qui est suivi de la levée immédiate de la séance.

A la Chambre des députés, la majorité, sur la demande de M. Goblet et malgré les observations judicieuses de Mgr Freppel, vote la mise à l'ordre

du jour de mardi, la discussion de la loi sur l'instruction primaire. Par contre, elle rejette la mise à l'ordre du jour de lundi de la loi sur les céréales.

Réunion du conseil des ministres sous la présidence de M. Jules Grévy. Le ministre des finances rend compte de son entrevue avec la commission du budget. Le ministre des travaux publics est autorisé à déposer un projet portant modification du projet concernant le chemin de fer métropolitain. Le ministre de la guerre fait signer un décret nommant deux généraux de division, sept généraux de brigade et deux contrôleurs généraux. M. Lockroy, ministre du commerce et de l'industrie, fait signer le décret nommant les 43 membres de la commission de contrôle pour l'Exposition. Aucun n'appartient à la droite. Le ministre de la marine est autorisé à déposer un projet portant concession de décorations supplémentaires pour l'Annam, le Cambodge et le Haut-Sénégal.

15. — S. E. le cardinal Lavigerie et ses collègues de l'épiscopat algérien adressent aux sénateurs et aux députés une lettre dans laquelle ils font ressortir l'injustice de la suppression du crédit de 100,000 francs, proposée par la commission du budget.

Le *Journal officiel* publie l'arrêté du ministre de l'agriculture décidant que, pour l'année 1887, les concours régionaux auront lieu dans les six villes suivantes : Rennes, Poitiers, Melun, Nevers, Grenoble et Tulle.

16. — La direction générale des douanes fait publier les documents statistiques sur le commerce de la France, pendant les neuf premiers mois de l'année 1886. Il ressort de ces documents que les importations sont en augmentation relativement à la période correspondante de 1885. Il en est de même des exportations. La France a acheté cette année pour 30 millions de plus de matières premières, mais l'étranger continue à en moins acheter que par le passé.

La commission du budget entend M. Antonin Proust. Ce dernier développe sa proposition de conversion du 4 et du 4 1/2 ancien, qui est combattue par M. Ernest Lefèvre. M. Wilson présente alors une proposition et un prétendu système d'équilibre du budget qui obtient la priorité sur le système Proust. La discussion s'engage ensuite sur l'organisation de l'impôt sur le revenu. Sur la proposition de M. Wilson, la commission fixe le minimum au-dessous duquel nul ne paiera l'impôt sur le revenu, à 3,000 francs.

La Chambre des députés vote quelques autorisations d'emprunts départementaux, puis elle entend l'interpellation de M. Hubbard sur la pression exercée par la Compagnie Paris-Lyon-Méditerranée sur certains de ses employés conseillers municipaux. Après avoir entendu la réponse de M. Baïhaut, la Chambre vote l'ordre du jour pur et simple.

Rentrée des cours et tribunaux de la Seine. Suivant l'usage, cette rentrée est précédée de la célébration, à la sainte Chapelle, de la messe du Saint-Esprit.

17. — Inauguration de la statue de Berlioz, square Vintimille, à Paris, L'éloge du célèbre musicien est prononcé par MM. le vicomte Delaborde, Poubelle, Charles Garnier, Reyer et Silvain, de la Comédie-Française.

Le comité central révolutionnaire et la presse socialiste organisent au théâtre de Belleville une matinée au profit des grévistes de Vierzon. Comme

prélude, le citoyen Coumeau donne lecture à l'assistance de plusieurs télégrammes envoyés par les frères et amis, notamment par les citoyens Vaillant, en permanence à Vierzon, par Boichot, de Belgique, par les socialistes de Genève, etc. L'assistance révolutionnaire entend ensuite un appel à la solidarité du citoyen Chauvière, et une allocution du citoyen Maillard protestant contre l'arrestation de Baudin, puis la pièce commence.

Mgr le comte de Paris, qui, après son voyage en Italie, est venu se fixer pendant quelques semaines en Suisse, reçoit à Choisy, village situé sur le lac Léman, chez M. A. Brolemann, ancien président du tribunal de commerce de Lyon, une nombreuse délégation ouvrière de cette ville. Les délégués remettent à Mgr le comte de Paris un magnifique drapeau tricolore en soie, brodé aux armes de la maison de France et de la ville de Lyon et portant cette inscription : *Les Lyonnais à Mgr le comte de Paris*. L'un des délégués, au nom de ses collègues, exprime, en ces termes, au prince exilée, les sentiments des ouvriers lyonnais.

« Monseigneur,

« Les ouvriers royalistes de Lyon, dont nous sommes les délégués, vous prient de vouloir bien agréer l'hommage de leur fidélité. Ils nous chargent de vous transmettre l'hommage de leur dévouement et de vous dire quelles sont leurs espérances.

« Vous connaissez nos misères; elles sont les conséquences de la crise qui frappe l'industrie en général.

« Jusqu'ici, rien n'a été fait pour améliorer notre sort, et pourtant nous avions les promesses d'un gouvernement qui se disait libéral et démocratique.

« On nous avait promis la prospérité, nous n'avons que le chômage, la ruine et l'augmentation de nos charges. On nous avait promis la liberté, et chaque jour on l'entrave, on la viole en méconnaissant nos droits et en outrageant nos croyances.

« Beaucoup d'ouvriers qui avaient cru à ces fallacieuses promesses sont aujourd'hui désabusés et attendent avec impatience l'avenir de cette Monarchie que vous représentez, de cette Monarchie « traditionnelle dans son principe, moderne dans ses institutions ».

« Les fières et patriotiques paroles que vous avez adressées à la France, Monseigneur, en partant pour l'exil, ont ranimé notre confiance. Nous savons qu'en vous nous trouverons les grands principes d'autorité qui relèvent les sociétés et fortifient les nations.

« Nous allons retourner dans nos foyers. Laissez-nous y apporter l'espoir que vous entrerez bientôt en libérateur dans cette patrie que vos ancêtres ont faite si grande et si glorieuse; dans ce pays qu'un des vôtres vient de doter, hier encore, si généreusement.

« Monseigneur,

« Nous vous prions d'accepter cet étendard, que les royalistes de Lyon, sans distinction de classes, ont l'honneur de vous offrir.

« Permettez-nous de répéter ici ce cri que poussaient, au Tréport, les

vingt mille Français accourus pour vous saluer au moment de votre départ pour l'exil : « A bientôt, Monseigneur ! — Vive la France ! »

Dans sa réponse, Mgr le comte de Paris a parlé, ainsi qu'il fallait s'y attendre, en homme qui depuis longtemps a fait de l'étude des questions sociales une des grandes préoccupations de sa vie de travail.

Très ému en quittant les délégués ouvriers lyonnais, Mgr le comte de Paris leur a dit : « Merci; c'est une suprême consolation dans l'amertume de l'exil de pouvoir me rapprocher de la France, que j'aime avec l'ardeur du premier des patriotes, avec la sollicitude d'un souverain jaloux de la grandeur et de la gloire de sa patrie. »

18. — La Chambre des députés adopte en première délibération un projet de loi « relatif à la répression des fraudes dans le commerce des beurres ».

Elle discute ensuite l'interpellation de M. Henry Maret sur les troubles de Vierzon. Cette discussion, à laquelle prennent part MM. Henri Maret, Basly, Millerand, Camelinat, Sarrien et Demôle, se termine par le vote de l'ordre du jour pur et simple, auquel le ministre de l'intérieur avait refusé de se rallier. Aussitôt après la proclamation du scrutin, M. Sarrien remet sa démission entre les mains de M. de Freycinet. Cet incident jette l'émoi dans la Chambre, dont la séance est suspendue pendant une demi-heure. A la reprise, la Chambre vote une proposition de loi de M. Paul-Casimir Périer ayant pour objet d'accorder progressivement à tous les officiers retraités antérieurement aux lois de 1878 et 1879 le bénéfice des tarifs de pensions établis par ces lois.

Les garçons de café de Paris organisent une manifestation contre les bureaux de placement. Leurs délégués se présentent au Palais-Bourbon et sont reçus par la députation de la Seine. On s'explique sans arriver à une entente sur la décision à prendre. A leur sortie de la Chambre, les manifestants parcourent les quartiers du centre. La circulation est complètement interrompue sur certains points; ce qui oblige la police à intervenir ; il se produit alors une bagarre indescriptible. Plusieurs arrestations sont faites.

19. — Le ministère Freycinet reste tout entier. MM. Sadi-Carnot et Sarrien retirent leur démission. Replâtré jusqu'à nouvel ordre !

La Chambre des députés, malgré la demande d'ajournement proposée par MM. Le Provost de Laulnay et Cunéo d'Ornano et sur les instances de M. Goblet vote la discussion immédiate de la loi sur l'enseignement primaire et repousse, de parti pris, l'ajournement par 330 voix contre 172. Elle fait plus; sur la proposition du pasteur Steeg, elle déclare l'urgence.

M. de Lamarzelle, dans un discours aussi remarquable pour le fonds que pour la forme, démontre que le système d'instruction primaire que l'on veut inaugurer en France est monstrueux et n'a point d'équivalent en Europe, On veut établir dans nos écoles le matérialisme sur les ruines du spiritualisme et faire des cent mille instituteurs de France cent mille agents électoraux.

Cette déclaration n'est point du goût de la gauche, qui réclame la clôture. M. Kelier le combat au nom du sens commun, et, malgré l'intervention de M. Compayré, l'auteur d'un manuel *civique* que le ministère de l'instruction publique envoie *d'office, par ballots*, aux écoles mêmes qui ne le demandent

pas, la clôture n'est pas prononcée. Après une réponse de M. le Provost de Laulnay à l'adresse de M. Compayré, la discussion générale est close et la suite de la discussion est renvoyée à jeudi.

La droite de la Chambre se réunit à l'effet d'examiner l'attitude qu'elle doit prendre dans la discussion de la loi sur l'enseignement primaire. A l'unanimité, elle décide que, même devant le parti pris des républicains, le débat n'en devait pas moins conserver toute l'ampleur que comporte un sujet aussi important, et qu'il fallait porter à la connaissance du pays le danger que cette loi fait courir à la liberté et aux finances, sans s'arrêter à la tactique d'une majorité silencieuse, faute d'arguments sérieux à produire dans la discussion.

Le Sénat tire d'abord au sort le département qui aura à élire un sénateur en remplacement de M. Carayon-Latour. Le département de la Loire est désigné. Elle valide ensuite les dernières élections sénatoriales, adopte divers projets de loi d'intérêt local et commence la discussion de la proposition de loi concernant l'aliénation d'une partie des joyaux de la Couronne, déjà adoptée par la Chambre.

20. — Voici une importante communication envoyée, de Tarbes, à un des gardiens du sanctuaire. Elle émane de l'habile et consciencieux médecin, professeur agrégé à la Faculté de Montpellier, qui a étudié, depuis 1858, les guérisons de Lourdes. C'est l'exposé des convictions d'un maître, dont la compétence est exceptionnelle :

« On me demande ce que j'ai vu à Lourdes. Deux mots suffisent pour le dire. Par l'examen des faits les plus authentiques, placés au-dessus du pouvoir de la science et de l'art, j'ai vu, j'ai touché l'œuvre divine, le miracle. J'ai vu de l'eau naturelle dotée d'une vertu contingente, supérieure aux forces dont peut disposer la nature, et d'une diversité d'action absolue. Cette eau, toujours la même, invariable, je l'ai vue produire des effets surnaturels très différents, sans analogie entre eux.

« Arracher un enfant agonisant à la mort; rétablir la vue dans un œil insensible à la lumière par suite d'une lésion traumatique profonde; rendre la plénitude des mouvements à des membres paralysés; guérir un ulcère chronique, étendu, très rebelle; telles ont été ses premières opérations.

« Celles qui les ont suivies ne sont ni moins étonnantes ni moins concluantes. Quelques-unes ont porté sur des maladies réputées incurables : phthisie arrivée à sa période ultime; cancer, ataxie locomotrice, La moisson a été riche, abondante, et de longue durée. Elle continue, s'exécutant sous le contrôle d'un savant interprète, en résidence auprès de la grotte. C'est toujours le miracle passé à l'état de permanence.

« VERGEZ. »

21. — Pendant que l'intervention bruyante de la Russie en Bulgarie attire l'attention du monde politique sur les desseins du grand empire slave, dans l'ordre des croyances, il se passe à Saint-Pétersbourg un fait qui, pour être individuel, n'en a pas moins une portée considérable. On doit y voir, en effet, la preuve des préoccupations d'un certain nombre d'esprits distingués à l'égard de l'orthodoxie de l'Église schismatique. L'excellente *Revue de*

l'Église grecque unie, qui le rapporte, l'annonce sous ce titre : « Un événement. » Voici ce qu'elle en dit :

« La nouvelle nous arrive de Saint-Pétersbourg. Un savant de cette ville, appartenant à l'Église russe, M. Vlald. Solovico, vient d'adresser publiquement neuf questions du plus haut intérêt à M. l'archiprêtre Ivancov Platovo, et par lui à tous les prélats de l'Église orientale non-unie. Les neuf questions sont les suivantes :

I. — Les canons des conciles œcuméniques prescrivant que la foi de Nicée soit conservée intacte regardent-ils le sens ou la lettre du symbole de Nicée-Constantinople?

II. — Le mot *Filioque*, ajouté au texte primitif du symbole de Nicée-Constantinople, contient-il inévitablement une hérésie? et, dans l'affirmative, quel est le concile œcuménique qui a condamné cette hérésie?

III. — Si ladite addition, qui est apparue dans les Églises d'Occident au sixième siècle, et qui fut connue en Orient vers le milieu du septième siècle, contient une hérésie, comment se fait-il donc que les deux derniers conciles œcuméniques, le sixième en 680 et le septième en 787, n'ont pas condamné cette hérésie, et n'ont pas anathématisé ceux qui l'avaient acceptée, mais au contraire sont demeurés en communion ecclésiastique avec eux?

IV. — S'il est impossible d'affirmer avec certitude que cette addition est une hérésie, n'est-il pas libre à tout orthodoxe de suivre à ce sujet le sentiment de saint Maxime le Confesseur, qui, dans sa lettre au prêtre Marin, justifie ladite addition et lui donne un sens orthodoxe?

V. — Quelles sont, en outre du *Filioque*, les autres doctrines hérétiques de l'Église romaine, et dans quels conciles œcuméniques ont-elles été anathématisées?

VI. — Dans le cas où il faudrait reconnaître que l'Église romaine n'est pas coupable d'hérésie, mais de schisme; comme le schisme, d'après l'exacte définition des Saints Pères, a lieu lorsqu'une partie de l'Église, ecclésiastiques et séculiers, pour quelque question de rite ou de discipline, se sépare de l'autorité ecclésiastique légitime, on demande de quelle autorité ecclésiastique légitime s'est séparée l'Église romaine.

VII. — Si l'Église romaine n'est pas coupable d'hérésie, et si elle ne peut être en état de schisme, n'ayant point au-dessus d'elle d'autorité dont elle ait pu se séparer, ne faut-il pas reconnaître que cette Église demeure partie intégrante de l'unique Église catholique du Christ, et qu'ainsi la separation des Églises n'a aucun motif vraiment religieux et ecclésiastique, et n'est qu'une œuvre de la politique humaine?

VIII. — Si notre séparation de l'Église romaine ne s'appuie sur aucun principe vraiment admissible, nous tous chrétiens orthodoxes, tenant plus compte des choses divines que des humaines, ne devrions-nous pas travailler efficacement à rétablir l'unité des Églises entre Orientaux et Occidentaux, et cela pour le bien de toute l'Église?

IX. — Si le rétablissement de la communion ecclésiastique entre les Orientaux et les Occidentaux orthodoxes est pour nous un devoir, devons-nous retarder l'accomplissement de ce devoir sous le prétexte des péchés et imperfections des autres? »

Ainsi que le fait observer la *Revue de l'Eglise grecque unie*, jamais les questions agitées entre l'Orient et l'Occident n'avaient été posées avec une telle netteté; jamais les difficultés n'avaient été présentées sous un jour aussi favorable pour amener un examen pacifique et l'accord si vivement désiré. Il est facile de voir que les questions sont posées de telle sorte que la réponse de l'auteur est tout près d'être celle de l'Église catholique romaine. Celui qui soumet ces doutes a déjà les solutions de l'orthodoxie. Il ne dissimule pas que c'est en vue du rétablissement de l'union entre les deux Églises qu'il provoque la discussion sur les points qui les séparent. Les questions s'adressent à tous les membres de la hiérarchie schismatique. L'Église russe est mise en demeure de justifier sa rupture avec Rome et sa foi particulière. Peut-elle se dérober à l'appel qui lui est adressé par l'un des siens?

22. — Le Saint-Père adresse à S. Em. le Cardinal-Vicaire la lettre suivante, sur la dévotion du Rosaire et sur les moyens de la perpétuer, surtout à Rome, pour qu'elle devienne une arme efficace contre les ennemis de l'Église :

« *A Monsieur le cardinal Lucide-Marie Parocchi, Notre vicaire général à Rome.*

« Monsieur le Cardinal,

« Plusieurs fois déjà, pendant Notre Pontificat, Nous avons fait connaître Notre prédilection pour la dévotion du Très Saint-Rosaire et la grande confiance que Nous y avons placée en présence des besoins si graves de l'Eglise en ce moment. Les motifs de cette prédilection et de cette confiance, Nous les avons diffusément indiqués dans Nos lettres encycliques, et ces mêmes motifs Nous amènent à prescrire jusqu'à nouvel ordre la continuation du pieux exercice du mois d'octobre en honneur de la Vierge glorieuse du Rosaire. Aussi avons-Nous appris avec une vraie consolation de Notre cœur que, dans un très grand nombre de pays, cette dévotion ravive et fleurit, aussi bien en public qu'en particulier, et qu'elle produit pour les âmes des fruits très précieux de grâce et de salut.

« C'est pourquoi Nous ne croyons pas avoir trop fait pour favoriser au milieu du peuple fidèle cette pieuse pratique, que Nous désirons voir se propager de plus en plus et devenir la dévotion vraiment populaire de tous les lieux et de tous les jours. Ce désir est en Nous d'autant plus vif, que les temps sont de jour en jour plus mauvais et contraires à l'Eglise, et que le besoin d'un secours divin extraordinaire est reconnu plus urgent. L'audace des sectes, accrue par la faveur ou la connivence qu'elle rencontre partout, ne connaît désormais plus de frein, et elle s'efforce en tous lieux et de mille manières, d'outrager et d'opprimer l'Eglise, la seule puissance qui soit à même de la combattre et qui, de fait, l'a toujours combattue. Œuvre divine à laquelle les promesses de son fondateur donnent pleine sécurité, l'Eglise ne craint point pour elle-même; mais les âmes n'en sont pas moins exposées à des maux incalculables et un grand nombre d'elles se perdent misérablement. Ces considérations Nous portent à vouloir rendre constant et ininterrompu dans l'Eglise le recours à Dieu et à la grande Reine du

Rosaire, aide si efficace des chrétiens, dont les puissances mêmes des abîmes ressentent en frémissant le pouvoir.

« A cet effet, Nous Nous adressons à vous, Monsieur le Cardinal, qui tenez Notre place dans le gouvernement de l'Eglise de Rome, afin de vous manifester Notre intention que l'on commence précisément à Rome à rendre plus générale, quotidienne et perpétuelle dans les églises et les oratoires publics la dévotion du Rosaire. Beaucoup d'églises, dans Notre auguste ville, ont été dédiées par la piété insigne des Romains en l'honneur de la Très Sainte Vierge, et Nous savons que, dans quelques-unes de ces églises, la récitation quotidienne du Rosaire est déjà en usage. Mais c'est Notre volonté que ce dévot exercice soit aussi introduit et pratiqué journellement dans toutes les autres églises consacrées à Marie, aux heures qui seront respectivement reconnues les plus opportunes et les plus commodes pour les fidèles. Conformément à cette volonté de notre part, vous voudrez bien prendre les dispositions nécessaires et, afin qu'elles ne rencontrent pas de difficultés dans leur exécution, Nous sommes prêt, comme vous le savez, à faire tout ce qui sera requis à cet effet.

« Ce n'est pas, d'ailleurs, sans motif que Nous ordonnons pour Rome des prières spéciales. Rome, siège du vicaire de Jésus-Christ, particulièrement favorisée par la Providence et professant une spéciale dévotion pour la Très Sainte Vierge, doit à bon droit précéder les autres villes dans les manifestations religieuses et servir à toutes d'exemple. En outre, l'Eglise souffre ici plus qu'ailleurs dans la personne de son chef suprême ; ici également, plus qu'ailleurs, parce que c'est le centre du catholicisme, les ennemis dirigent leurs efforts et la haine satanique des sectes prend plus particulièrement Rome pour point de mire. Rome a donc plus de motifs et un plus grand besoin de se mettre sous la protection de la Vierge puissante et d'en mériter le patronage. Nous ne doutons point que la piété des Romains ne Nous seconde pleinement dans Nos intentions, qui ont à la fois pour objet le bien de toute l'Eglise et le salut de Rome.

« Dans cette douce espérance, Nous vous accordons de tout cœur à vous, Monsieur le Cardinal et à tout le clergé et au peuple de Rome, la bénédiction apostolique.

« LÉON XIII, PAPE. »

23. — Le Saint-Père adresse le bref suivant à LL. EE. les cardinaux Siméoni et Zigliara :

A Nos chers Fils Jean Simeoni et Thomas Zigliara,
Cardinaux de la Sainte Eglise romaine.

LÉON XIII, PAPE

« Chers Fils, salut et bénédiction apostolique.

« Le IIIe volume des Œuvres de saint Thomas d'Aquin qui vient d'être publié par vos soins porte l'empreinte, comme Nous l'avons vu Nous-même, d'une diligence laborieuse et d'un jugement exquis, de telle sorte qu'il ne semble inférieur en quoi que ce soit aux deux volumes précédents. Aussi en donnons-Nous les louanges méritées aussi bien à vous qu'aux religieux de

l'Ordre dominicain qui travaillent avec vous à cette même œuvre, avec non moins de constance que de science, et en même temps Nous espérons que vous ne manquerez pas de recevoir le prix le plus désirable et le plus digne de vos doctes travaux, à savoir : l'approbation des savants. En effet, la méthode que vous avez adoptée pour que cette édition fût soignée, est démontrée par le fait même comme intelligemment conçue, et il est juste que, pour mener à terme l'œuvre entreprise, vous employiez tout le temps que vous jugerez nécessaire.

« Toutefois, parmi les autres volumes dont le travail de préparation serait plus long, Nous désirons vivement voir achever l'édition de l'une et l'autre *Somme*, ce qui, semble-t-il, peut se faire plus rapidement, parce qu'il s'agit de la partie des œuvres de saint Thomas qui sont le plus connues, qui ont été le plus souvent publiées et dont les nombreux travaux des érudits ont aplani les difficultés. D'autre part, Nous sommes mû en cela par la considération du fréquent usage, car tous ceux qui s'adonnent sérieusement à l'étude de la philosophie et de la théologie et qui veulent, comme il convient, approfondir ces sciences, n'ont rien de plus familier que l'une et l'autre *Somme*. C'est pourquoi, plus vous vous empresserez de les publier, avec la correction et l'exactitude voulues, ce qui est confié à votre diligence et à votre talent, plus aussi vous aurez pourvu à l'utilité de tous ceux qui s'adonnent à ce genre d'études. Pour ce qui est de Nous, vous ne sauriez rien faire qui nous soit plus agréable. Vous n'ignorez pas, en effet, combien vivement et pour quelles causes Nous désirons que la sagesse du Docteur Angélique soit amplement propagée. Nous confions donc toute cette affaire à votre zèle et à votre talent; et, en attendant, comme gage des grâces célestes et en témoignage de Notre paternelle bienveillance, Nous accordons affectueusement dans le Seigneur la bénédiction apostolique à vous et à vos collaborateurs.

« Léon XIII, Pape. »

24. — Le Saint-Père reçoit en audience solennelle les pèlerins hollandais. Mgr Rykers, président du comité du pèlerinage, lit une adresse à laquelle Léon XIII fait la réponse suivante :

« Votre présence à Rome, très chers fils de la Hollande, Nous comble de joie et Nous console d'autant plus que c'est pour la seconde fois, cette année, que votre illustre nation Nous envoie des pèlerins catholiques, avant-garde, comme vous le dites, d'un plus grand nombre de fidèles qui viendront l'an prochain.

« La belle profession de foi que vous venez d'émettre devant Nous, la protestation que vous venez de faire de votre attachement au Siège Apostolique et de votre dévouement à Notre Personne, Nous causent une satisfaction d'autant plus sensible que vous proclamez, en votre nom et au nom de vos compatriotes, comme un besoin impérieux de vos âmes, dans ces temps troublés, celui de vous tenir étroitement unis au Chef suprême de l'Eglise, et de vous conformer docilement aux doctrines de son magistère infaillible. Ces sentiments répondent bien à ce que Nous avons plus d'une fois expressément enseigné dans Nos Actes, dès les premiers jours de Notre Pontificat

— Plaise à Dieu que les nations et les peuples reconnaissent la haute portée des enseignements de l'Eglise et s'en pénètrent de plus en plus. Puissent-ils regarder toujours l'Eglise leur Mère comme le fondement et la colonne de la vérité, et se persuader que leur véritable bonheur et leur salut reposent uniquement sur leur union avec elle.

« Vous avez senti, très chers fils, le besoin de venir retremper vos âmes dans cette antique ville de Rome, prédestinée à être le siège du successeur de saint Pierre, le centre et le foyer de la civilisation chrétienne. Dans les nombreux sanctuaires que vous y visiterez, vous recevrez d'abondantes grâces de lumière et de force, qui vous aideront à combattre avec succès les ennemis de la foi. Les monuments profanes et religieux que vous y rencontrerez à chaque pas vous diront à quel prix les premiers chrétiens ont remporté tant de victoires, et leur souvenir vous stimulera à marcher toujours sur leurs traces. Aujourd'hui particulièrement, il est opportun de nous rappeler ce souvenir. L'Eglise, vous le savez bien, est de nos jours en butte à la haine et à la persécution des ennemis du nom chrétien, et c'est à Rome même qu'on lui livre les combats les plus acharnés.

« Espérons, chers fils, et comptons toujours sur l'aide du Ciel dans ces luttes suprêmes. Mais que l'exemple des premiers chrétiens nous enseigne à combattre et à remporter la victoire par les mêmes armes qu'eux. Unis de cœur et d'âme en esprit de prière, nous aurons nous-mêmes, dans l'action, le courage, la force et la vertu chrétienne. Aussi avons-Nous fait appel au monde catholique pour l'inviter à s'unir à Nous dans la ferveur de la prière et avons-Nous tout spécialement engagé les fidèles à recourir à la Mère de Dieu par le pieux exercice du Saint-Rosaire. Les secours inespérés et les triomphes que l'Eglise a obtenus de la sainte Vierge, par le moyen de cette prière, ouvrent Notre cœur à la confiance la plus vive, et ces mêmes triomphes sont pour Nous le gage certain de ce que Nous en attendons encore.

« Enfin, chers fils, Nous vous remercions de vos souhaits et des vœux que vous offrez à Dieu du fond de votre cœur, pour qu'il daigne faire luire le jour de Notre jubilé sacerdotal, et Nous sommes touché de l'empressement que vous montrez à en préparer la célébration. Ce sera une preuve nouvelle de votre amour filial envers Nous. Et, de Notre côté, en témoignage de la réciprocité de Nos sentiments et comme gage de Notre affection paternelle, Nous vous accordons de grand cœur la bénédiction apostolique, et Nous voulons que cette bénédiction descende sur vous, sur vos dignes Pasteurs, sur vos familles et sur tout le peuple de votre patrie néerlandaise.

25. — Réunion de la commission de contrôle et de finances de l'exposition de 1889, sous la présidence de M. Lockroy. Elle reçoit communication du plan général des travaux préparé par M. Alphand et approuvé par le conseil supérieur ; après discussion et examen de ces plans, la commission se subdivise en trois sous-commissions : travaux, exploitation, et contrôle des finances, dont les membres seront nommés par le ministre.

Trois cents députés bulgares sont actuellement à Tirnova avec les régents et les ministres. L'ouverture de l'Assemblée est ajournée de quelques jours. Une note du général Kaulbars informe le gouvernement bulgare que la con-

damnation des officiers compromis dans la dernière émeute serait une provocation à la Russie qui prendrait alors ses dernières mesures.

26. — M. de Laboulaye, ambassadeur de France à Madrid, est nommé ambassadeur à Saint-Pétersbourg, en remplacement de M. le général Appert, et M. Cambon, résident général en Tunisie, est nommé ambassadeur en Espagne.

La Chambre des députés, sur les observations de M. Jolibois, refuse de déclarer l'urgence sur une nouvelle proposition de M. Saint-Martin, tendant à rendre obligatoire la conversion de la séparation de corps en divorce après trois ans, sans que le tribunal ait à apprécier. Elle reprend ensuite la discussion du projet de loi sur l'instruction primaire. La majorité continue, suivant sa tactique habituelle, à repousser, sans même les discuter, toutes les contre-propositions ou adjonctions présentées par la droite. C'est ainsi qu'elle rejette l'amendement de M. Lecointre demandant qu'on prenne les membres des commissions scolaires parmi les pères de famille de la commune ou du canton ; celui de M. Thellier de Poncheville tendant à obtenir qu'on n'interdise pas à la commission scolaire d'apprécier les matières et les méthodes d'enseignement. Les articles 57 à 65 sont successivement votés après un semblant de discussion. L'article 66, qui a une importance capitale, et qui a trait à l'engagement décennal, donne lieu à un débat assez vif. M. de Lamarzelle établit parfaitement l'injustice et la dissimulation de la loi que vient compléter l'article 66. Le commissaire du gouvernement lui répond par des attaques violentes contre les congréganistes. En vain Mgr Freppel lui fait observer que son argument porte à faux ; en vain, il relève comme elles le méritent les attaques inqualifiables dont l'enseignement congréganiste a été l'objet, en vain il prouve que la loi actuelle n'a d'autre but que de tuer l'enseignement congréganiste, la majorité n'en rejette pas moins l'amendement de MM. de Lamarzelle et de Mun. L'article 68 et dernier décide que la loi sera applicable à l'Algérie et aux colonies. L'ensemble de la loi mis ensuite aux voix est adopté par les gauches aux cris de : Vive la République ! par 361 voix contre 175.

Les religieuses des hôpitaux Necker et de l'Enfant-Jésus quittent ces deux asiles de la charité, expulsées par décision du conseil municipal de Paris, et sont remplacées par des infirmières laïques. Les Sœurs de l'hôpital de l'Enfant-Jésus appartiennent à l'ordre de Saint-Thomas de Villeneuve. L'hôpital Necker était desservi par des Sœurs de Saint-Vincent de Paul. Les expulsées sont au nombre de 55. Chacune d'elles recevant 200 francs par an, la dépense totale était de 11,000 francs. Elles sont remplacées par des surveillantes dont les appointements dépasseront 40,000 francs. C'est là ce que l'on appelle faire de l'économie *à la façon républicaine*. La laïcisation de l'hôpital de l'Enfant-Jésus entraîne celle de la maison de Forges, située dans le département de Seine-et-Oise où l'on envoie les enfants convalescents et atteints de certaines affections scrofuleuses.

27. — Des inondations désastreuses ont lieu dans le Midi de la France, notamment dans le département du Vaucluse, du Gard, des Bouches-du-Rhône et des Basses-Alpes.

28. — Un service religieux et commémoratif est célébré dans la chapelle

de l'Hôpital du Val-de-Grâce pour les officiers d'administration et médecins morts au Tonkin. On remarque dans l'assistance plusieurs généraux et de nombreux officiers et soldats.

29. — Inauguration à New-York de la statue de la Liberté, de Bartholdi; M. Ferdinand de Lesseps prononce une allocution exprimant les sentiments d'étroite amitié qui unissent la France aux États-Unis. Des fêtes publiques et des banquets terminent cette fête nationale, dont la religion n'a pas été bannie, car on a préalablement procédé à la bénédiction solennelle de la statue.

30. — La Commission de l'Institut reçoit le texte de l'acte de donation de Chantilly par M. le duc d'Aumale. Il ressort de ce document que le montant de la donation faite à l'Institut de France est, au *minimum*, de 45 millions.

Une dépêche du gouverneur du Sénégal au ministre de la Marine mande que le 27 octobre un détachement de nos troupes s'est rencontré à Dékélé avec un gros de rebelles sous les ordres de Lat-Dior. Après un combat acharné, les révoltés ont pris la fuite, laissant 80 morts, dont leur chef Lat-Dior. De notre côté, nous avons eu deux spahis tués et douze blessés.

Le général Kaulbars, au nom du gouvernement russe, envoie un *ultimatum* au gouvernement bulgare. Il déclare que la Russie ne peut supporter plus longtemps les agissements bulgares à l'égard des sujets russes et du parti de l'opposition en Bulgarie. Le général demande une réponse satisfaisante dans les trois jours, sinon, il quittera Sofia avec le personnel de l'agence, laissant au gouvernement bulgare la responsabilité des événements. Le gouvernement bulgare répond immédiatement qu'il adresse une circulaire à tous les préfets pour leur recommander de veiller rigoureusement à la sécurité des sujets russes et il demande au général Kaulbars de lui indiquer les noms et le domicile de ces sujets, afin de poursuivre et de punir les coupables.

31. — La grande assemblée, qui doit élire le nouveau prince de Bulgarie se réunit à Tirnova. M. Stambouloff, l'un des régents, lit un message expliquant la conduite du gouvernement provisoire depuis l'abdication du prince Alexandre de Battenberg. L'Assemblée procède ensuite à l'élection de son bureau.

Une manifestation ouvrière a lieu à Charleroi (Belgique). Environ 35,000 manifestants, portant des drapeaux rouges avec les inscriptions : *Suffrage universel, amnistie*, traversent aux chants de la *Marseillaise* les rues de Charleroi. Le défilé dure plus de deux heures. Vingt délégués se rendent à l'hôtel de ville, le secrétaire de l'Union verrière lit une adresse signée par tous les secrétaires des ligues, demandant le suffrage universel et l'amnistie. Le bourgmestre leur répond qu'il transmettra ces vœux au gouvernement.

1er *novembre*. — *Le Journal officiel* publie le relevé des quantités de froment importées et exportées du 1er août au 15 octobre 1886; on a importé 1,983,597 quintaux de grains et 33,622 quintaux de farines; tandis qu'on n'a exporté que 3,794 quintaux de grains et 22,500 quintaux de farines.

Le courrier français d'Indo-Chine nous apporte la triste nouvelle qu'un détachement de tirailleurs tonkinois est tombé dans une embuscade et a été presque entièrement détruit au passage d'un arroyo par les Chinois, qui leur

ont coupé la tête ou les ont passés par les armes. Et cependant, au dire de nos gouvernants, le Tonkin est pacifié !!!

Le général Boulanger adresse aux commandants de corps d'armée une circulaire relative à la stricte exécution des prescriptions pour le service dans les places et sur le devoir des sentinelles.

Une circulaire du gouvernement russe adressée aux grandes puissances déclare catégoriquement que si la Bulgarie donne suite au jugement des conspirateurs du 21 août, la Russie sera obligée de prendre toutes les mesures que comporteront les circonstances.

2. — Le clergé, le conseil de fabrique et les paroissiens de la paroisse Mort-Dake (Angleterre) présentent à M. le comte de Paris une adresse pour lui exprimer leur satisfaction d'apprendre qu'il a résolu d'établir au moins temporairement sa résidence dans la paroisse de ce nom et lui offrent leurs félicitations respectueuses. M. le Comte de Paris répond par quelques mots pleins de bienveillance et de gratitude.

La date de la convocation des conseils généraux est fixée au 8 novembre.

3. — Une délégation de l'Institut de France se rend au ministère de l'instruction publique et remet à M. Goblet l'acte authentique de la donation du domaine de Chantilly, faite à l'Institut par M. le duc d'Aumale. Le ministre de l'Instruction publique promet qu'aussitôt après la sanction du conseil d'État, il fera dresser le décret autorisant l'Institut à accepter définitivement cette donation.

Les agriculteurs du Nord et de la Somme sont reçus par M. Jules Grévy et par M. de Freycinet. Ils demandent aux représentants du gouvernement de se montrer favorables à l'augmentation des droits d'entrée sur les blés étrangers dans la proportion de 3 à 5 fr. avec un droit correspondant sur les farines. Comme toujours, on leur fait de belles promesses, sauf à ne pas les tenir.

4. — La Chambre des députés, après avoir adopté plusieurs projets de loi d'intérêt local, commence la discussion générale du budget. M. Daynaud prend le premier la parole et démontre que le budget se présente dans des conditions déplorables avec un écart énorme entre les recettes et les dépenses. « Ni emprunts, ni impôts nouveaux », ne cessaient de répéter nos gouvernants; or, le budget de 1887 propose 1,446 millions d'emprunts et 127 millions d'impôts nouveaux; et ce n'est là que le commencement! M. d'Allières succède à M. Daynaud; il examine les moyens auxquels la commission a eu recours pour équilibrer le budget, il constate qu'elle y est arrivée en diminuant l'amortissement de la dette et il reproche avec raison au projet de la commission de tabler sur des prévisions de recettes majorées.

Le Sénat s'occupe d'une interpellation de M. Foucher de Careil, relative à la quantité de mètres de terrain accordées à l'agriculture pour l'installation de son exposition en 1889. M. Lockroy s'en tire, comme toujours, par de belles promesses et de magnifiques protestations. M. Bozérian le met encore sur la sellette et lui demande comment il se fait que, lui, ministre du commerce, il ait présenté à la Chambre des députés un projet de loi ayant pour but de réprimer la fraude qui consiste à faire passer pour français des produits d'origine étrangère, alors que le Sénat est saisi, depuis deux ans, d'une

proposition analogue, M. Lockroy proteste de son respect pour le Sénat et rejette toute la faute sur celui-ci, qui a laissé dormir dans ses cartons la proposition de M. Bozérian. Vérification faite, il ressort que le retard signalé par le ministre vient de la lenteur de l'enquête ordonnée par son prédécesseur M. Hérisson. L'incident est clos par le dépôt du rapport de M. Dietz-Monnin sur la question.

Inauguration, à la Boissière, près de Rambouillet, de l'orphelinat militaire, fondé par le commandant Hériot. La cérémonie est présidée par le général Boulanger, qui prononce un discours de circonstance et remercie en termes élogieux le fondateur de l'orphelinat de sa patriotique fondation.

5. — Un décret paru à l'*Officiel* nomme M. Edouard Millaud, sénateur du Rhône, ministre des travaux publics, en remplacement de M. Baïhaut, démissionnaire. Titres du nouveau ministre : avocat, franc-maçon, juif, opportuniste.

Le général Munier occupe sans coup férir Cao-Bang, dans la province de Thang-Hoa (Tonkin).

La Commission de contrôle de l'Exposition de 1889 vote la censtruction d'une tour de 300 mètres, ainsi que la subvention de 1,500,000 francs que l'État accorde pour cette construction, sur les 4,500,000 francs qu'elle doit coûter.

La Chambre des députés continue la discussion générale du budget. M. d'Aillières reprend son discours. Il fait avec une précision et une netteté remarquables l'exposé de la situation de nos finances, et, toujours avec preuves à l'appui, il fait la nomenclature de toutes les inutilités qui sont maintenues, de toutes les violations de la loi que nécessitent des complaisances répétées en faveur de la majorité, et il termine en faisant un énergique appel aux républicains pour obtenir d'eux une bonne gestion de nos finances. M. Andrieux, qui succède à M. d'Aillières, critique tour à tour les projets de la commission du budget, du ministre des finances et de M. Casimir Périer, et il résume la situation en concluant qu'aucun de ces projets n'a de chance sérieuse d'être voté. M. Camile Dreyfus parle contre l'impôt sur les céréales. Il estime qu'il faut opérer des réformes radicales dans l'encombrement des sinécures inutiles, vestige d'un autre âge. Mais ces réformes ne peuvent être faites que sur l'initiative du gouvernement.

6. — La Chambre, après l'adoption d'un projet de loi autorisant le département de l'Orne à construire un lycée de filles à Alençon, revient à la discussion du budget. M. Raoul Duval, tout en constatant le mauvais état de nos finances et l'inefficacité des remèdes proposés par la commission du budget, s'égare dans une longue discussion contre les républicains, qui ont divisé la France en deux camps, et contre les conservateurs qui continuent à regarder la République comme un accident. MM. le duc de la Rochefoucauld et Cunéo d'Ornano protestent contre ces assertions. La séance est suspendue pendant quelques minutes. A la réouverture, M. de Douville-Maillefeu propose d'abord comme réformes à faire et comme économies à réaliser la suppression des millions du budget des cultes. Il combat ensuite l'impôt sur les blés.

Charles DE BEAULIEU.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

« Les **Saints Evangiles**, Traduction nouvelle, par Henri Lasserre, publiée avec l'*Imprimatur* de l'Archevêché de Paris », un volume in-18 jésus de 640 pages.

Prix 4 francs; par la poste, 4 fr. 60.

Envoi contre mandat-poste, ou sur simple demande, contre remboursement, adressée à M. Victor Palmé, éditeur, 76, rue des Saints-Pères.

La « Traduction nouvelle des **Saints Evangiles**, par M. Henri Lasserre, publiée avec l'*Imprimatur* de l'Archevêché de Paris », vient de paraître à la librairie Palmé.

Se proposant pour but de populariser parmi les catholiques la lecture, trop universellement négligée, des Saints Évangiles; conçu par suite et exécuté d'après une méthode toute différente des versions antérieures; religieusement fidèle au sens, mais écrit suivant le génie de notre langue; rendant au récit sacré tout le relief et toute la couleur, tout le charme et toute la vie, que lui enlèvent les traductions mortes, ce livre, — depuis longtemps attendu et presque célèbre avant d'être publié, — est certainement appelé à un retentissement analogue à celui qu'ont eu les ouvrages du même auteur sur Notre-Dame de Lourdes. En ce temps où, plus que jamais, il devient nécessaire que chacun ait une connaissance intime et familière des récits inspirés qui font le fondement de notre foi et retrempe directement son esprit et son cœur à la source vive, voici que, pour la première fois en France, l'Évangile, qui est le livre de tous, est véritablement traduit dans la langue de tous. Le clergé et les laïques, les gens instruits et les simples, les croyants et les incroyants en goûteront, à des degrés divers, la surhumaine saveur. Ainsi que l'a voulu le traducteur, le Livre divin sera bientôt, pour le plus grand bien des âmes, entre les mains de tous ceux qui lisent.

L'Infirmier de la maison ou *Conseiller médical des familles*, par le docteur Louis. Un fort volume in-12. — Prix : 3 fr.

Sous ce titre, un ouvrage intéressant et très utile vient de paraître à la Société générale de Librairie catholique à Paris. Ce petit traité de médecine domestique, fait sur un cadre entièrement nouveau, est le résultat de nombreuses observations, et le fruit d'une expérience de cinquante années.

On y apprend à tirer un parti, souvent merveilleux, des remèdes les plus faciles et à la portée de tous. On y donne également d'excellents conseils pour la plupart des cas de maladies, même les plus graves, en l'absence ou l'éloignement du médecin. Enfin, et c'est là ce qui fait le principal mérite de l'ouvrage, on y fait connaître plusieurs précieuses découvertes, sous le rapport de médicaments dont les uns ont été expérimentés récemment, tandis que d'autres, tombés dans l'oubli, ont été retrouvés. Un docteur-médecin et un pharmacien ont réuni et collectionné toutes les recettes qu'ils ont jugées les plus efficaces : on en trouvera l'indication dans *l'Infirmier de la Maison*. Nous croyons cet ouvrage appelé à rendre de vrais services dans toutes les familles.

Adresser les demandes à M. V. Palmé, éditeur, 76, rue des Saints-Pères, Paris.

Chemin de Fer du Nord. — Les communications entre Paris et Londres sont assurées dans chaque sens, par quatre services rapides, savoir.

Par Calais et Douvres. Les départs de Paris ont lieu à 8 h. 20 et 11 h. du matin (1re et 2e classes), et à 7 h. 45 du soir (1re classe seulement), et les arrivées à Londres à 5 h., 7 h. 15 du soir et 6 h. du matin.

Les départs de Londres sont fixés à 8 h. et 11 h. du matin (1re et 2e classes), et à 8 h. du soir (1re classe seulement), et les arrivées à Paris à 5 h. 41, 7 h. 40 du soir et 5 h. 50 du matin.

Par Boulogne et Folkestone. Le départ de Paris a lieu à 9 h. 40 du matin (1re et 2e classes); et l'arrivée à Londres à 5 h. 40 du soir.

Le départ de Londres est fixé à 9 h. 40 du matin (1re et 2e classes), et l'arrivée à Paris à 5 h. 57 du soir.

Chemin de Fer du Nord. — Les relations entre Paris et Bruxelles et retour sont assurées par quatre services d'express dans chaque sens.

Les départs de Paris ont lieu à 7 h. 30 du matin, 3 h. 50, 6 h. 20 et 10 h. 45 du soir et les arrivées à Bruxelles à 1 h. 55, 10 h. 27, 11 h. 52 du soir et 5 h. 18 du matin.

Les départs de Bruxelles sont fixés à 7 h. 30, 9 h. 15 du matin, 1 h. 20 du soir et minuit, et les arrivées à Paris à midi 33, 5 h., 6 h. 45 du soir et 6 h. 10 du matin.

Le Directeur-Gérant : VICTOR PALMÉ.

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPRIMEURS, 13, RUE DES FOSSÉS-SAINT-JACQUES

TABLE DES MATIÈRES

DU VIIIe VOLUME DE LA QUATRIÈME SÉRIE

N° 40. — 1er OCTOBRE 1886.

Pages.

I. La lecture des Saints Evangiles, par Henri **Lasserre**. 5

II. Tilly et l'incendie de Magdebourg, par Th. **Malley**, S. J. 24

III. De la suppression de l'ordre des Jésuites, par le comte de **Riancey** et A. **Rastoul**. . . . 45

IV. Quinze jours en Sicile, par F. **Merley**. 63

V. Les corporations, par **Coquille**. 95

VI. Le Roman d'un Jésuite (suite), par G. **Beugny d'Hagerue**. 112

VII. Les livres récents d'histoire, par Léonce de la **Rallaye**. 145

VIII. Les questions historiques, par Léon **Salats**. . . 160

IX. Chronique scientifique, par le Dr **Tison**. . . 171

X. Chronique générale, par Arthur **Loth**. . . . 186

Pages.

XI. Memento chronologique, par Charles de **Beaulieu**. 204

N° 41. — 1er NOVEMBRE 1886.

I. L'apologétique populaire au dix-neuvième siècle; sa loi, par **Fontaine**, S. J. 225

II. Les avant-postes pendant le siège de Paris, par **Robinet de Cléry**. . 243

III. Le style gothique, par A. **Castaing**. . . . 266

IV. L'Instruction populaire avant le vénérable de la Salle, par Oscar **Havard**. 282

V. Les corporations (fin), par **Coquille**. 302

VI. Le récit de la Passion, selon saint Matthieu, par Henri **Lasserre**. 321

VII. Le Roman d'un Jésuite, par G. **Beugny d'Hagerue**. 333

VIII. Les derniers livres de phi-

Pages.

losophie dogmatique, morale, sociale, économique, par Antonin **Rondelet**. 363

IX. Revue littéraire. — Les Romans nouveaux, par J. de **Rochay**. . . . 381

X. Revue littéraire. — Voyages et variétés, par Ch. **Legrand**. 396

XI. Chronique générale, par Arthur **Loth**. . . . 411

XII. Memento chronologique, par Charles de **Beaulieu** 429

N° 42. — 1er DÉCEMBRE 1886.

I. La sanction de la morale dans l'autre vie, par J. de **Bonniot**, S. J. . 449

II. L'ébranlement de la constitution anglaise, par Urbain **Guérin**. . . 468

III. L'instruction populaire avant le vénérable de la Salle (fin), par Oscar **Havard**. 485

Pages.

IV. Le style gothique (fin), par A. **Castaing**. . . 508

V. Les avant-postes pendant le siège de Paris, par **Robinet de Cléry**. . 525

VI. Le Roman d'un Jésuite (fin), par G. **Beugny d'Hagerue**. . . . 547

VII. La revue des questions scientifiques, par Jean **d'Estienne**. 572

VIII. Les derniers livres de philosophie dogmatique, morale, sociale, économique, par Antonin **Rondelet**. 578

IX. Les questions historiques, par Léon **Salats**. . . 592

X. Chronique scientifique, par le Dr **Tison**. . . 608

XI. Les livres récents d'histoire, par Léonce de la **Rallaye**. 623

XII. Chronique générale, par Arthur **Loth**. . . . 638

XIII. Memento chronologique, par Ch. de **Beaulieu**. 653

TABLE ALPHABÉTIQUE DES MATIÈRES[1]

A

Apologétique (l') populaire au dix-neuvième siècle. Sa loi, par J. **Fontaine**, S. J., 225.

Avant-postes (les) pendant le siège de Paris, par **Robinet de Cléry**, 243 et 525.

B

Beaulieu (Charles de). Memento chronologique, 204, 429 et 653.

Beugny d'Hagerue. Le Roman d'un Jésuite, 112, 333 et 547.

Bonniot, S. J. (J. de). La sanction de la morale dans l'autre vie, 449.

Bulletin bibliographique, 222 448 et 667.

C

Castaing (A.). Le style gothique, 266 et 508.

Chronique générale, par Arthur **Loth**, 185, 411 et 638.

Chronique scientifique, par le Dr **Tison**, 171 et 608.

Coquille. Les corporations, 95, 302.

Corporations (les), par **Coquille**, 95, 302.

D

Derniers (les) livres de philosophie dogmatique, morale, sociale, économique, par Antonin **Rondelet**, 363 et 578.

E

Ebranlement (l') de la constitution anglaise, par Urbain **Guérin**, 468.

Estienne (Jean d'). La revue des questions scientifiques, 572.

Evangiles (les Saints), par Henri Lasserre, 5.

F

Fontaine, S. J. (J.). L'apologétique populaire au dix-neuvième siècle, 225.

G

Guérin (Urbain). L'ébranlement de la constitution anglaise, 468.

H

Havard (Oscar). L'Instruction populaire avant le vénérable de la Salle, 282 et 485.

Histoire (l') du monde, continuée par MM. Adrien de Riancey et A. Rastoul, 448.

I

Infirmier (l') de la maison, par le Dr Louis, 667.

Instruction (l') populaire avant le

(1) Les noms des rédacteurs dont les travaux ont paru dans ce volume de la *Revue du Monde catholique*, sont écrits en majuscules; les autres noms sont en caractères ordinaires, ainsi que les titres des articles; les titres des ouvrages cités ou examinés sont en caractères italiques; les chiffres indiquent les pages.

372022

vénérable de la Salle, par Oscar **Havard**, 282 et 485.

L

Lasserre. La lecture des saints Évangiles, 5. — Le récit de la Passion selon saint Mathieu, 321.
Lecture (la) des saints Évangiles, par Henri Lasserre, 5.
Legrand (Ch.). Revue littéraire. — Voyages et variétés, 396.
Livres (les) récents d'histoire, par Léonce de la **Rallaye**, 145 et 623.
Loth (Arthur). Chronique générale, 186, 411 et 638.

M

Malley, S. J. (Th.). Tilly et l'incendie de Magdebourg, 24.
Mélanges de Liturgie, d'Histoire et de Théologie, de dom Guéranger, 222.
Memento chronologique, par Charles de **Beaulieu**, 204, 429 et 653.
Merley (F.). Quinze jours en Sicile, 63.

Q

Questions (les) historiques, par Léon **Salats**, 160 et 592.
Quinze jours en Sicile, par F. **Merley**, 63.

R

Rallaye (Léonce de la). Les livres récents d'histoire, 145 et 623.
Récit (le) de la Passion, selon saint Mathieu, par Henri **Lasserre**, 321.
Revue (la) des questions scientifiques, par Jean d'**Estienne**, 572.
Revue littéraire. — Les Romans nouveaux, par J. de **Rochay**, 381.
Revue littéraire. — Voyages et variétés, par Ch. **Legrand**, 396.
Riancey (Cte de) et **A. Rastoul**. De la suppression de l'ordre des Jésuites, 45.
Rochay (J. de). Revue littéraire. — Les romans nouveaux, 381.
Robinet de Cléry. Les avant-postes pendant le siège de Paris, 243 et 525.
Roman (le) d'un Jésuite, par **G. Beugny d'Hagerue**, 112, 233 et 547.
Rondelet (Antonin). Les derniers livres de philosophie dogmatique, morale, sociale, économique, 363 et 578.

S

Salats (Léon). Les questions historiques, 160.
Sanction (la) morale de l'autre vie, par J. de **Bonniot**, S. J., 449.
Style (le) gothique, par A. **Castaing**, 266 et 508.
Suppression (de la) de l'ordre des Jésuites, par comte de **Riancey** et A. **Rastoul**, 45.

T

Tilly et l'incendie de Magdebourg, par Th. **Malley**, S. J., 24.
Tison (Dr). Chronique scientifique, 171 et 608.

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPRIMEURS, 18, RUE DES FOSSÉS-SAINT-JACQUES.

REVUE du Monde Catholique. 1886
Oct.-Dec. v.88